



HAL
open science

La mort chez les Bituriges Cubes. Approches archéologiques et données biologiques d'une cité de Gaule romaine

Raphaël Durand

► **To cite this version:**

Raphaël Durand. La mort chez les Bituriges Cubes. Approches archéologiques et données biologiques d'une cité de Gaule romaine. Sciences de l'Homme et Société. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2005. Français. NNT : . tel-00337828

HAL Id: tel-00337828

<https://theses.hal.science/tel-00337828>

Submitted on 9 Nov 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE PARIS I – PANTHÉON SORBONNE
U.F.R D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

THÈSE

Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS I
Discipline : Archéologie des périodes historiques

Présentée et soutenue publiquement par

Raphaël DURAND

Le 12 décembre 2005

LA MORT CHEZ LES BITURIGES CUBES

**Approches archéologiques et données anthropologiques d'une cité de Gaule
romaine**

Tome 1 : Texte

Direction : Françoise Dumasy & Henri Duday

Jury :

Mme Françoise Dumasy, professeur de l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne
M. Henri Duday, directeur de recherches au CNRS
M. John Scheid, professeur au Collège de France
M. Pascal Sellier, chargé de recherches au CNRS
M. François Villeneuve, professeur de l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne

Remerciements

Je tiens tout d'abord à manifester ma reconnaissance à Françoise Dumasy, professeur de l'Université Paris I, qui m'a accordé sa confiance, m'a soutenu et m'a toujours mis dans les meilleures conditions pour achever ce travail de longue haleine ; et à Henri Duday, directeur de recherches au CNRS, qui a accepté de diriger la partie anthropologique de cette thèse et a également assuré ma formation à l'étude anthropologique des crémations. Leur confiance, leurs encouragements et leurs critiques ont été d'importantes sources de motivation.

Je souhaite également remercier Pascal Sellier, chargé de recherches au CNRS, qui depuis le Dea a toujours été un interlocuteur attentif et patient. Ses nombreux conseils et les remises en questions qu'il a suscité ont été autant de chances d'élargir et de réviser mon approche des pratiques funéraires.

Je remercie également John Scheid et François Villeneuve de l'intérêt qu'ils ont témoigné pour mes recherches en acceptant de juger mon travail.

Une grande partie de ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien des structures régionales et locales de l'archéologie de la région Centre. Je remercie le Service Régional de l'Archéologie. Surtout, je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Service d'Archéologie Municipale de Bourges-*Avaricum* et au musée d'*Argentomagus*. J'y ai bénéficié de la patience, du dynamisme et des compétences de leurs directeurs Jacques Troadec et Patrick Paillet, et de leurs équipes : Laurence Augier, Anne-Marie Milliard, Anna Moirin et Nadine Rouquet à Bourges ; Sylvaine Bruneau et Sophie Tymula à *Argentomagus*.

J'adresse également mes remerciements aux membres du Projet Collectif de Recherches sur l'occupation des sols dans le Berry antique et à son responsable O. Buchsenschutz.

Durant 5 années de doctorat, j'ai eu la chance d'enseigner à l'université Paris I. Je remercie Y. de Kisch qui m'a encadré et conseillé ainsi que les autres doctorants avec qui j'ai partagé cette expérience : Richard Delage, Cécilia Courbot-Dewert, Alain Duploux et surtout Pascale Clauss et Cristina Gandini. Je remercie également l'ensemble des étudiants que j'ai rencontré avec un merci tout particulier pour Aurélie Battistini, Evelyne Correia et Audie Escolivet dont j'ai été le tuteur de maîtrise. Une mention spéciale à Carole "Petite chose" Chevalier pour toutes ses nombreuses qualités.

Ces années de thèse ont également été marquées par ma participation à des chantiers de fouilles qui m'ont souvent permis de revenir avec un regard neuf sur mon travail. Je remercie l'équipe de fouilles du tumulus de Lazenay – Les carrières à Bachon (Cher) avec à sa tête Pierre-Yves Milcent et Ian Ralston. J'adresse aussi un énorme remerciement aux responsables de la fouille de la nécropole de Musarna (Italie), Vincent Jolivet et Eric Rebillard, au responsable de l'anthropologie, Yves Gleize, ainsi qu'à toute l'équipe MU03 avec une pensée spéciale pour Arnaud et John.

Je remercie également l'équipe INRAP de Reims, plus particulièrement à François Berthelot, Guillaume Florent, Emilie Jouhet, Yohan Rabaste, Philippe Rollet, et Pascal Stocker.

Au cours de stages, de colloques ou à l'occasion de publications, j'ai aussi pu rencontrer de nombreuses personnes qui par leurs remarques avisées et leurs critiques bienveillantes ont influencé mon travail : Frédérique Blaizot, Philippe Charlier, Gérard Coulon, Véronique Dasen, Germaine Depierre, Thierry Janin, Danielle Gourevitch, Pierre Giraud, Laurent Klaric, Stéphane Piera, Jacques Roger, Pierre Thillaud.

Je tiens à remercier mes proches qui m'ont très patiemment soutenu au cours de ces six années, malgré les inconvénients et les contrecoups. Ils ont toujours su être disponibles et me motiver dans les phases de doutes, me tempérer dans les phases d'exaltations et me réconforter. Je pense en premier lieu à ma mère et à Jacques. Merci pour tout, du début à maintenant et pour plus tard aussi.

Je remercie Laure pour son soutien tout au long de ce travail, sa patience et sa compréhension à toute épreuve.

Je remercie également Juliette et Yves pour les nombreuses heures passées au téléphone à parler d'archéologie et de tellement d'autres choses. J'en ressortais apaisé et confiant.

Parmi mes amis, je tiens à remercier en premier celui de toujours, Axel, qui n'a pas ménagé ces efforts pour que je ne lâche pas prise, surtout au cours de la dernière année.

Je dois trop à Philippe Maçon pour tout résumer à un petit paragraphe sur cette page. Sans lui, la période berruyère aurait été un véritable calvaire. Merci mille fois pour la traversée à deux du Conland Berrustyle ; *antropologos unidos no sean vencidos* !

Je remercie également tous ceux qui de prêt ou de loin m'ont aidé. En tête se trouve mes condisciples de la Camisole Forte : Pierre, Ludovic et Tanguy. *Beati Insanes Spiritu* !

Je n'oublie pas tous les autres : Alexandre Gomy, Pedro et Serge Puche, Julien "Titoups" Toupart, Alexis "Flubslayer, le vilain despote" L'Huillier, Allan "Don Diego Potter" Carrasco, Cyril Abati, Jérémy "AV" Idels, Bernard "Maethor" Malfray, Patrick "Borgio" Bini et, last but not least, Stéphane "Monstermaker" N'Guyen. Avec une dernière mention spéciale pour Arnaud "Pyrrhus" Bertinet qui a volé à mon secours dans les moments les plus critiques.

*Il faut déblayer moins le trou que l'idée qu'on se fait
de lui et de ce qu'on y cherche*

(Bahut 1992 : 131)

Table des matières

Introduction	9
Première partie : Pour une approche régionale des sites funéraires gallo-romains	17
I. État de la recherche	19
A. Mourir en Gaule romaine : 50 ans de recherches	19
1. <i>Les premiers pas : découvertes fortuites, pillages et fouilles du XIXe siècle</i>	19
2. <i>Une archéologie en quête de références</i>	20
3. <i>Quelles réponses aux apports de l'archéologie préventive ?</i>	24
4. <i>Le renouveau archéo-anthropologique</i>	26
5. <i>De la nécessité d'approches pluridisciplinaires et synthétiques</i>	27
B. Les perspectives offertes par l'étude des sites funéraires d'une civitas	30
1. <i>Axes de recherches et territoire</i>	30
2. <i>Travailler à l'échelle de la cité</i>	31
3. <i>Le choix de la cité des Bituriges Cubes</i>	32
C. La mort et les Bituriges Cubes : état de la question	34
1. <i>Travaux et recherches anciennes</i>	34
2. <i>Fouilles et travaux des cinquante dernières années</i>	35
3. <i>Les tentatives de synthèses</i>	36
II. Problématiques liées aux pratiques funéraires gallo-romaines	38
A. Chronologies et pratiques funéraires	39
1. <i>De l'inhumation à la crémation...à l'inhumation</i>	39
2. <i>Les pratiques persistantes</i>	40
3. <i>Le cas des sépultures d'enfants</i>	41

B.	Par quoi le geste funéraire est-il dominé ?	42
1.	<i>La place des croyances</i>	42
2.	<i>Statut social et distinction funéraire</i>	43
3.	<i>La pondération du contexte socioculturel</i>	44
C.	L'emprise territoriale des pratiques	46
1.	<i>Valeur géographique des typologies funéraires</i>	46
2.	<i>D'un milieu urbain novateur au monde rural conservateur</i>	47
3.	<i>Topographie funéraire et dynamique des espaces funéraires</i>	48
III.	Vers une définition des entités funéraires bituriges	50
A.	Topographie des espaces funéraires	51
1.	<i>Structure de l'espace et dynamiques des nécropoles</i>	51
2.	<i>L'interpénétration entre monde des vivants et monde des morts</i>	52
B.	La sépulture : définition et expression des rites funéraires	53
1.	<i>Evolution chronologique des pratiques funéraires</i>	54
2.	<i>Apport des données biologiques</i>	55
3.	<i>Définition du statut social</i>	56
C.	Organisation et gestion des espaces sépulcraux	57
1.	<i>Gestion de l'espace</i>	58
2.	<i>Regroupements et concessions familiales</i>	59
3.	<i>Une topographie sociale de l'espace funéraire</i>	60
Deuxième partie : Topographie funéraire de la cité des Bituriges Cubes		61
I.	Corpus et cartographie des sites funéraires	63
A.	Objectifs et méthodes	64
1.	<i>Carte archéologique funéraire et Système d'Information Géographique (S.I.G.)</i>	65
2.	<i>L'espace de la recherche : la cité des Bituriges Cubes</i>	66
B.	Le corpus des sites funéraires	71
1.	<i>L'enregistrement des données</i>	72

2.	<i>Classement et problèmes de terminologie</i>	73
3.	<i>Les distorsions méthodologiques</i>	75
II. Analyse spatiale de l'implantation des sites funéraires dans la cité biturige		78
A.	Les espaces funéraires dans la cité	79
1.	<i>Premières approches comptables</i>	80
2.	<i>Homogénéité de l'occupation funéraire</i>	83
B.	Topographie funéraire et dynamique des espaces funéraires	85
1.	<i>Dynamique des nécropoles d'Avaricum (Bourges)</i>	86
2.	<i>Les nécropoles d'Argentomagus (Saint-Marcel)</i>	91
C.	La place des morts dans le monde rural	95
1.	<i>Des données inégalement réparties</i>	96
2.	<i>Nécropoles et habitats ruraux : des relations difficiles à définir</i>	100
3.	<i>Des ensembles du Haut Empire aux nécropoles de l'Antiquité tardive</i>	102
4.	<i>Nécropoles et réseaux viaires</i>	105
Troisième partie : Le corpus de sépultures étudiées		109
I. Localisation et contexte		112
A.	Des occupations funéraires synchrones	113
B.	Quelle place au sein de la cité ?	114
C.	D'un contexte à l'autre : les pratiques funéraires entre villes et campagnes	115
II. Présentation des sites		117
A.	Saint-Martin-des-Champs, Bourges (Cher)	118
1.	<i>Historique des interventions archéologiques</i>	118
2.	<i>Organisation du site</i>	119
3.	<i>Travaux et études antérieurs</i>	124

B.	Z.A.C. du hameau de Lazenay, Bourges (Cher)	125
1.	<i>Historique des interventions archéologiques</i>	125
2.	<i>Organisation du site</i>	126
3.	<i>Travaux et études antérieurs</i>	129
C.	Le Vieux cimetière et les Varnes, Bruère-Allichamps (Cher)	130
1.	<i>Historique des interventions archéologiques</i>	130
2.	<i>Organisation du site</i>	131
3.	<i>Travaux et études antérieurs</i>	132
D.	Nécropole du Champ de l'Image, Saint-Marcel (Indre)	133
1.	<i>Historique des interventions archéologiques</i>	133
2.	<i>Organisation de la nécropole</i>	134
3.	<i>Travaux et études antérieures</i>	135
E.	Z.A.C. du Vieux Domaine, Vierzon (Cher)	137
1.	<i>Historique des interventions archéologiques</i>	137
2.	<i>Organisation du site</i>	138
3.	<i>Travaux et études antérieures</i>	138

Quatrième partie : Recrutement des populations inhumées _____ **143**

I. Définition anthropologique des populations inhumées _____ **145**

A.	Estimation du sexe	146
1.	<i>Diagnose sexuelle et crémations</i>	146
2.	<i>Diagnose primaire à partir de l'os coxal</i>	147
3.	<i>Diagnose secondaire à partir d'éléments extra-coxaux</i>	149
4.	<i>Résultats généraux des diagnostics sexuelles</i>	153
B.	Estimation de l'âge au décès	159
1.	<i>Estimation de l'âge au décès des individus immatures</i>	160
2.	<i>Estimation de l'âge au décès des individus adultes</i>	165
3.	<i>Estimation de l'âge des individus provenant des sépultures à incinération</i>	167

II. Analyse du recrutement des nécropoles	170
A. Remarques méthodologiques	170
1. <i>Etat de la question</i>	170
2. <i>Principe du recrutement et minimalisation des anomalies</i>	171
3. <i>Méthodes et objectifs</i>	173
B. Analyses des profils de mortalité	176
1. <i>La mortalité avant 20 ans</i>	177
2. <i>La mortalité après 20 ans</i>	195
3. <i>Estimation des biais démographiques</i>	213
4. <i>Le cas des nécropoles à incinération</i>	219
C. Les recrutements des nécropoles bituriges	221
1. <i>Sous-représentations, anomalies et normalité des effectifs immatures bituriges</i>	221
2. <i>La mortalité des adultes</i>	227
3. <i>Un cas particulier : la nécropole de Lazenay</i>	229

Cinquième partie : L'organisation de la sépulture, du traitement du corps au scellement de la tombe **239**

I. Les crémations	241
A. Les fosses bûchers	243
B. Les ustrina	244
1. <i>Définition</i>	244
2. <i>Les ustrina bituriges</i>	245
C. Les sépultures à incinération à dépôt secondaire	248
1. <i>Analyse anthropologique des crémations : quantification et dynamique des dépôts</i>	250
2. <i>Spécificités bituriges ou homogénéité des dépôts cinéraires en Gaule romaine ?</i>	262
3. <i>Le choix du contenant pour le dépôt cinéraire</i>	266
4. <i>L'enfouissement du dépôt cinéraire</i>	293

II. Le cas des enfants	295
A. Le statut social de nouveaux-nés	297
B. L'inhumation : une pratique privilégiée et sectorisée	300
C. La protection du corps	306
1. <i>Les dépôts en pleine terre</i>	307
2. <i>Les coffres de pierres ou de tuiles</i>	309
3. <i>Les inhumations en jarre</i>	311
4. <i>Les cercueils et sarcophages</i>	313
III. L'inhumation des adultes	320
A. Les contenants	321
1. <i>Coffres, coffrages et cercueils en bois</i>	321
2. <i>Les sarcophages en pierre</i>	326
3. <i>Les cercueils en plomb</i>	329
B. Le dépôt du corps	335
1. <i>L'orientation des sépultures</i>	335
2. <i>La position du corps</i>	335
3. <i>La position des membres supérieurs</i>	336
IV. Le mobilier funéraire	340
A. Les différents mobiliers funéraires	341
1. <i>La vaisselle</i>	341
2. <i>Le mobilier métallique</i>	350
3. <i>Les monnaies</i>	357
B. Les objets dans le monde du défunt	360
1. <i>La position du mobilier et des offrandes</i>	360
2. <i>Comment traduire l'absence ou l'abondance de mobilier ?</i>	366

**Sixième partie : Anthropologie biologique et organisation des espaces
sépulcraux _____ 369**

I. Définition de "groupes sociaux" à partir de l'état sanitaire _____ 371

A. L'état sanitaire bucco-dentaire _____ 372

1. *La nécropole de Lazenay* _____ 373

2. *La nécropole de Saint-Martin-des-Champs* _____ 375

3. *La nécropole de Bruère-Allichamps* _____ 377

B. Pathologies traumatiques _____ 380

1. *La nécropole de Lazenay* _____ 382

2. *La nécropole de Saint-Martin-des-Champs* _____ 384

C. Pathologies dégénératives _____ 387

1. *La nécropole de Lazenay* _____ 388

2. *La nécropole de Saint-Martin-des-Champs* _____ 390

II. Caractères discrets et organisation de l'espace funéraire _____ 393

A. Objectifs _____ 394

B. Méthodologie _____ 396

1. *Sélection des caractères discrets employés* _____ 397

2. *Caractères discrets et état de conservation* _____ 397

3. *Définition des caractères retenus* _____ 399

C. Fréquences et liaisons à l'âge et/ou au sexe _____ 407

1. *Symétrie des observations* _____ 407

2. *Liaisons à l'âge* _____ 410

3. *Liaisons au sexe* _____ 411

D. Mise en évidence de regroupements _____ 414

1. *La nécropole de Lazenay* _____ 415

2. *La nécropole de Saint-Martin-des-Champs* _____ 425

3. *Une gestion familiale des espaces funéraires ?* _____ 435

Conclusion	441
Bibliographie	441
Tables des figures	469
Table des tableaux	481

Introduction

Par principe, l'archéologie s'intéresse à ce que produisent les vivants d'une société. La mort elle-même est perçue comme le produit d'une action des vivants qui retranscrivent plus ou moins dans la tombe les caractéristiques de leur société en traitant le défunt en fonction de son statut. Le traitement du mort manifeste plus ou moins une forme de croyance ou de perception de la mort mais sans qu'elle soit très précise. L'espoir réside dans la possibilité de comprendre d'après les sépultures comment une société percevait la mort.

La mort d'un individu est un événement traumatisant à plusieurs niveaux. Outre le traumatisme affectif qu'il constitue pour la famille du défunt, il engendre également un désordre car il remet en cause les rapports et les rôles sociaux. Les positions occupées par le défunt dans la société sont laissées vacantes. Les cérémonies entreprises permettent donc le passage définitif de l'individu, du statut de vivant à celui de mort non plus seulement biologique, mais également social. À l'époque romaine, elles assurent aussi la purification de la famille, considérée comme souillée par la mort d'un des siens (Maurin 1984 : 191 ; Scheid 1984 : 118 ; Prieur 1986).

Ces funérailles sont codifiées et leur accomplissement incombe aux parents et aux héritiers depuis le décès jusqu'à l'enterrement. Nommées *funus* par les Romains, elles représentent une partie des rites par lesquels les vivants abordent la mort (Maurin 1984 ; Prieur 1986 : 21). C'est cette notion de "rite" qu'il nous faut immédiatement élucider. Nous n'irons pas jusqu'à dire que ce terme est galvaudé mais il a tendance à être abondamment utilisé, à tel point qu'il semble procéder de réalités très différentes d'un chercheur à l'autre.

Pour les historiens et *a fortiori* les archéologues, les rites apparaissent surtout comme un ensemble de traditions culturelles, de cérémonies ou d'actes propres à une religion. Par extension, le mot "rite" peut parfois être employé pour définir un ensemble de cérémonies et de comportements réglés, stéréotypés, dictés par des habitudes sociales. S'il n'y a pas de confusion sur le caractère répétitif du terme, c'est son lien à la liturgie qui peut être discuté. Le rituel comprend un certain nombre d'actions gouvernées par des règles indiquant qui doit faire quoi et à quel moment mais les actions peuvent aussi être répétées sans être soutenues par une pensée religieuse. Le rituel ne doit pas être confondu avec les coutumes.

Pour la période romaine, des chercheurs tels que J. M. C. Toynbee et R. Jones considèrent l'attitude face à la mort et les croyances en l'au-delà comme profondément religieuses de manière générale (Toynbee 1971 : 33 ; Jones 1987 : 815). Elles manifestent la vision qu'ont les personnes de leur place dans le monde et tentent de répondre au mystère de la vie et de la mort. La tombe est une partie des funérailles et son étude permet de définir une action symbolique. Cependant, R. Jones s'interroge lui-même sur la possibilité qu'une religion en particulier induise des gestes funéraires spécifiques.

J. Scheid éclaire cette discussion (qui n'a pour l'instant pas été totalement élucidée) : "*Pour préciser le contexte romain de la mort, il convient aussi de souligner que, pour la majorité des Romains, la mort et les funérailles n'étaient ni une affaire de croyance à la vie éternelle ni une question du salut de l'âme. D'un point de vue religieux, les rites de la mort se préoccupaient uniquement de la célébration des rites ancestraux. Tout le reste était affaire de spéculations personnelles et libres*" (Scheid 2005 : 162). La tombe implique certainement une ou des croyances en un état spirituel mais ces croyances peuvent être très générales voire tenir de la superstition plutôt que du dogme. C'est en cela que le terme de "pratiques funéraires" semble plus neutre puisqu'il traduit une mise en application de gestes sans pour autant préjuger des intentions qui les motivent.

Dans un premier temps, alors qu'elles ne représentent qu'une fraction du rituel, les pratiques funéraires ont donc été exploitées, non pour elles-mêmes, mais pour soutenir un discours concentré sur les valeurs philosophiques ou mystiques des gestes détectés. En 1987, à l'occasion du colloque international *Incinérations et inhumations dans l'Occident Romain aux trois premiers siècles de notre ère*, C. Goudineau résumait les tenants et aboutissants de l'archéologie funéraire ainsi : "*Beaucoup d'idées reçues, profondément ancrées, on fait l'objet d'un véritable décrassage*" (Goudineau 1987 : 247). En effet, les contextes funéraires ont

souvent permis de nourrir de nombreux fantasmes quant à la connaissance non seulement de leurs croyances ou superstitions mais parfois des Gallo-romains eux-mêmes.

Cependant, un deuxième niveau de lecture a rapidement été exploité : l'expression du niveau social. Les sépultures permettraient parfois de connaître comment certaines personnes se définissent et décrivent leur groupe d'appartenance dans la société. Dans les tombes, des symboles seraient utilisés pour restituer la structure sociale faisant des pratiques funéraires un reflet d'une réalité sociale sous-jacente.

Dans son ouvrage *Death, Ritual and Social Structure in Classical Antiquity*, I. Mooris explique clairement sa position : "*Je n'ai pas écrit ce bouquin parce qu'un grand nombre de sépultures ont été fouillées et qu'il fallait en faire quelque chose, mais parce que la structure sociale est cruciale pour les historiens de l'Antiquité*" (Mooris 1992 : 2). L'objectif est d'interpréter les représentations schématiques de la tombe, principalement celles véhiculées par son architecture et le mobilier qu'elle contient. Effectivement, certaines tombes manifestent clairement que des individus comptaient dans la société. Le rapport social peut également être signifié de façon négative en privant certaines catégories d'individus des pratiques habituellement utilisées (esclaves, condamnés, ennemis), ou de façon positive en accordant ces pratiques aux animaux.

Pourtant, certains chercheurs soulignent que ce serait une erreur de considérer les sépultures et surtout leur richesse ou leur pauvreté comme les témoins de l'organisation sociale d'une société (Bahut 1992 : 134, Ferdière 2004). Pour M. Struck, la comparaison est impossible entre le comportement des personnes dans la vie et la manière dont elles étaient présentées dans la mort (Struck 1995 : 139). Lors de l'étude de la nécropole du Valladas, V. Bel a résumé cette approche : "*Comme tout ensemble funéraire, la nécropole du Valladas ne peut être le reflet fidèle de la société des vivants. Celle-ci transparait toutefois ne serait-ce que parce que s'exprime, dans les comportements funéraires, l'idée que les vivants se font d'eux-mêmes.*" (Bel 2002 : 188).

En effet, le statut social influe certainement sur l'emplacement, la disposition, le contenu et la signalisation de la tombe mais ce sont les extrêmes qui sont toujours mis en évidence, notamment les tombes les plus riches et les plus monumentales. Cependant, les classes privilégiées ne constituent pas la majorité de la population. Si l'étude des sépultures permet de retranscrire la hiérarchisation sociale, comment distinguer les classes moyennes ou intermédiaires situées entre les plus favorisées et les plus pauvres ?

Arrivé à ce point où l'information archéologique ne peut aller plus loin, le développement de l'anthropologie biologique représente un nouveau recours puisque non seulement cette discipline permet une meilleure définition des structures funéraires mais en plus elle donne également accès aux informations propres aux individus (âge, sexe, position du corps au moment du dépôt). De plus, elle dispose de méthodes permettant, jusqu'à un certain point, de caractériser la population. Parmi celles-ci, la paléodémographie, l'étude des caractères discrets et l'étude de l'état sanitaire offrent la possibilité de préciser les modes de fonctionnement et d'organisation des espaces funéraires, voire de distinguer des groupes biologiques que l'on fait, plus ou moins consciemment, coïncider avec des groupes sociaux.

Contrairement à ce qui était prévu ou attendu, l'utilisation des données biologiques est loin d'avoir éclairci toutes les zones d'ombre. Le tableau des pratiques funéraires qu'elles dépeignent exprime une grande variété, bien moins hiérarchisée et ordonnée que l'image que nous avons de la société romaine.

La caractérisation des pratiques funéraires passe donc inévitablement par un traitement, non plus de l'individu seul, mais de l'ensemble de la population inhumée. Pour J. Prieur, *"la grande diversité des formules traduit celle des croyances et surtout des conditions sociales : la ville des morts est une image fidèle de celle des vivants."* (Prieur 1986 : 52). Au-delà de sa dimension sociale, cette remarque démontre que l'archéologie des pratiques funéraires ne peut pas être confinée à la tombe. La sépulture a pu ou peut encore être parfois perçue comme un médium idéal de définition sociale, culturelle et religieuse des populations. Néanmoins, elle requiert également l'étude des relations que créent les vivants avec les morts en général, et de leurs changements. Plutôt que d'utiliser des groupes de tombes pour des descriptions microcosmiques et des analogies, il faut percevoir la gestion des morts comme faisant partie intégrante des sociétés avec leurs développements et changements (Parker Pearson 1993 : 227). Ainsi, les comparaisons des morphologies, organisations et abandons des habitats et des nécropoles constituent un thème important.

Dans le monde romain, le cas de la Gaule est particulier car il se situe au carrefour entre les héritages de la période gauloise, les évolutions engendrées par la romanisation, les influences qui traversent l'Empire romain et le passage mal connu vers le Moyen Âge. D'un point de vue social, l'intégration de la Gaule à l'Empire romain répartit la population entre les élites et le reste de la population, hommes libres ou esclaves. Durant cette période, le domaine

religieux voit se croiser, entre autres, les survivances gauloises, le syncrétisme gallo-romain, les influences orientales et les changements provoqués par la christianisation qui entraînent une nouvelle forme de socialisation de la mort (Galinié 1996 : 17).

De nombreux aspects des pratiques funéraires et de la mort en Gaule romaine ont été abordés : traitement du corps, mobilier funéraire, pratiques réservées aux enfants et topographie des espaces funéraires pour ne citer que les principaux points. Toutefois, ces approches s'appuient toutes sur des exemples, des sites appartenant à des réalités et à des contextes historiques et géographiques différents. C'est pourquoi nous nous proposons de prendre le problème dans le sens inverse ; plutôt que d'étudier une partie de ces aspects sur l'ensemble du territoire de la Gaule, nous allons observer l'ensemble de ces aspects sur une partie du territoire de la Gaule, en l'occurrence une cité.

Nous avons choisi celle des Bituriges cubes, une des plus grandes de Gaule, car la dynamique de fouilles et de recherches dont elle bénéficie depuis de nombreuses années nous permet d'espérer un dialogue constant entre notre étude du monde des morts et les travaux menés sur le monde des vivants.

Dans le but de définir au mieux le monde des morts et les relations que les vivants entretiennent avec lui, nous ferons appel à un grand nombre d'outils d'analyse favorisant une approche pluridisciplinaire du sujet. Les études topographiques, archéologiques et anthropologiques seront exploitées pour caractériser au mieux la mort chez les Bituriges cubes. Cependant, avant de livrer nos premiers résultats, nous proposerons un bilan de l'état de la recherche afin de situer l'intérêt, les problématiques et les objectifs de notre travail.

Ce n'est qu'ensuite que nous pourrons traiter les données issues des sites funéraires gallo-romains. Dans un premier temps, nous présenterons le corpus de ces sites. Nous observerons leur répartition et leurs relations aux autres infrastructures de la cité à l'aide d'un Système d'Information Géographique.

Cette enquête sur la topographie et la dynamique des espaces funéraires nous permettra de sélectionner les sites sur lesquels nous entreprendrons une étude plus aboutie. Nous les présenterons rapidement en expliquant quels ont été nos critères de sélection et quel intérêt revêt chacun de ces gisements, à l'échelle de la cité.

Lorsque cela sera possible, les sites retenus seront l'objet d'une analyse conjuguant études archéologiques et approches de l'anthropologie biologique. L'objectif est de cumuler le plus d'informations possibles afin de définir au mieux chaque sépulture mais également chaque espace funéraire. Nous souhaitons déterminer s'il existe un lien entre un type de mobilier ou d'architecture funéraire et un type d'individus.

À l'échelle d'une nécropole, nous espérons également pouvoir définir l'existence de regroupements de sépultures accueillant des défunts présentant des caractéristiques biologiques communes ou un mobilier funéraire similaire. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux enfants pour lesquels des pratiques et des localisations spécifiques ont déjà été déterminées dans d'autres sites de Gaule.

L'ensemble de ces données nous permettra de juger de l'évolution des gestes funéraires, d'observer les traditions qui les animent et les courants qui les traversent. Il s'agit d'une opportunité rare de travailler à une échelle encore jamais exploitée dans l'étude des pratiques funéraires. Elle représente un champ d'expérimentation du dialogue entre les méthodes, le croisement des données, en même temps qu'elle offre la possibilité de comparer les milieux ruraux et urbains, les populations du Haut-Empire et celles de l'Antiquité tardive.

Première partie : Pour une approche régionale des sites funéraires gallo-romains

I. État de la recherche

Avant d'aborder le cas biturige, nous souhaitons dresser un rapide état de la recherche, de ses prémices aux avancées les plus récentes de l'analyse portant sur les pratiques funéraires et plus généralement sur la mort en Gaule Romaine.

Ce rapide schéma historique de la discipline ne prétend à aucune exhaustivité et pourra paraître parfois trop synthétique. Cependant notre propos ne consiste pas tant en une historiographie des études du phénomène funéraire gallo-romain qu'en une remise en contexte de nos travaux. Il s'agit également de présenter, d'un point de vue critique, la documentation, *largo sensu* dont nous disposons pour la mise en perspective de nos résultats avec les données actuelles.

A. Mourir en Gaule romaine : 50 ans de recherches

1. *Les premiers pas : découvertes fortuites, pillages et fouilles du XIXe siècle*

Nous ne pouvons prétendre retracer l'histoire de l'archéologie funéraire gallo-romaine mais il serait assez logique de faire coïncider sa naissance avec celle de l'intérêt des « curieux » et des « érudits » du XIXe siècle pour tout ce qui touchait cette période. Dès le début, en effet, leur curiosité fut attisée par les découvertes, fortuites ou volontaires, de sites funéraires. Si les sépultures n'étaient pas encore considérées comme une voie d'accès aux mentalités, en revanche, elles offraient la possibilité de trouver un mobilier plus ou moins abondant. Ce dernier servait alors parfois à estimer le contexte chronologique du site mais surtout il focalisait l'attention et les compétences des inventeurs sur sa valeur intrinsèque voire commerciale.

Ainsi, jusqu'à l'après-guerre, de nombreuses découvertes ont été faites. Elles ne donnaient pas toujours lieu à des publications "scientifiques" mais étaient souvent consignées dans des mémoires ou rapports d'activités de sociétés d'érudits locaux. Du moins, pour celles qui étaient enregistrées et révélées. Notons qu'à la lecture de certains de ces ouvrages, on peut parfois être surpris par la qualité des informations enregistrées et/ou restituées à l'aide de dessins. Trop longtemps reléguées au rang d'indices, ces données peuvent pourtant prendre toute leur valeur dans des recoupements avec les résultats récents. Notre connaissance des pratiques funéraires est issue d'une longue phase de mutations au départ de laquelle on trouve ces fouilles anciennes.

Le domaine funéraire a bénéficié ensuite des avancements et du renouvellement des méthodes et aspirations de l'archéologie de l'après-guerre. La multiplication des découvertes et leur variété suscitèrent rapidement le besoin d'identifier, de caractériser et de classer les structures mises au jour. Plusieurs méthodes furent employées. Parmi celles-ci on pourrait déplorer les comparaisons avec d'autres sites appartenant parfois à des réalités chronologiques et géographiques extrêmement différentes au sein desquelles certains caractères étaient cependant récurrents. Mais, l'apparente homogénéité des rites qui apparaissait alors, répondait à celle sous-tendue par l'appartenance des régions concernées à l'Empire romain.

Ainsi, cette appartenance à une unité politique et administrative, très clairement identifiée, semblait obligatoirement induire une uniformité sociale et culturelle détectable dans les pratiques. A l'évidence, ces comparaisons ont révélé leurs limites méthodologiques pour définir non seulement les structures mais également les rites et les croyances. Dès lors s'est imposée une démarche nouvelle confrontant données de terrain et textes antiques. Bien que peu nombreuses, les descriptions des rites ou pratiques funéraires permirent alors une première réelle identification des découvertes faites en Gaule.

2. Une archéologie en quête de références

Notre objectif n'est pas de présenter la liste intégrale des textes anciens disponibles. Ils sont nombreux et ont fait l'objet de plusieurs études, l'une des plus complète étant celle d'A. Buisson (Buisson 1993). Nous souhaitons surtout indiquer les grands axes de leur exploitation.

Les informations fournies peuvent être classées en plusieurs thématiques principales au sein desquelles le nombre de sources exploitables est très variable. On peut distinguer trois catégories principales :

- les textes décrivant les pratiques funéraires ;
- les textes définissant les règles ou énumérant les lois relatives aux sépultures ou espaces funéraires ;
- les textes traitant de la mort et de ses impacts affectifs et sociaux sur les survivants

Les premiers ont été principalement exploités pour deux types d'informations : les descriptions des structures et des pratiques. Cependant, si on fait exception du texte de Pompeius Festus (*De uerbrum significati quae supersunt cum Pauli epitom*), les auteurs latins restent assez vagues. Ainsi, peu d'entre eux offrent des détails techniques sur le traitement du corps. Pourtant, qu'il s'agisse d'une inhumation ou d'une crémation, le traitement du corps nécessite un appareil spécifique (bûcher ou lit funéraire) dont la préparation, l'entretien et l'utilisation étaient peut-être codifiés. Contrairement à d'autres domaines, l'artisanat ou l'agriculture par exemple, où l'on dispose d'une documentation relativement explicite, il n'existe pas d'équivalent pour les gestes funéraires.

Les textes les plus régulièrement utilisés et cités traitent des usages réservés aux enfants, notamment ceux morts en bas âge (Plutarque, *Satires*, XV, 139-140 - Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, 7, 72 - Fabius Planciades Fulgence, *Expositio sermonum antiquorum*, 7, *opera*). Ils permettent d'expliquer les différences de localisation, d'agencement et d'organisation de la sépulture et surtout, les différences de traitement du corps, mises en évidence par les fouilles, des plus anciennes aux plus récentes. On peut d'ailleurs constater que le cas des enfants est celui pour lequel les recherches à partir des sources écrites sont parmi les plus fréquentes. Un tel avancement des travaux a été grandement favorisé. Une autre raison en est peut-être que, contrairement aux adultes, il s'agit d'un traitement différencié constant pour lequel textes et données de terrain concordent parfaitement. On pourrait légitimement se demander si certains archéologues n'ont pas préférentiellement cherché ces textes.

Parmi les textes traitant des règles et lois des sépultures, la loi des XII tables est très fréquemment citée. Un de ses articles sert de fondation à la compréhension des rapports entre espace des vivants et espace des morts :

"L'homme mort, qu'on ne l'ensevelisse ni ne le brûle dans la ville." (Leges duodecim tabularum, X, 1)

Cette référence, directe ou reprise (Cicéron, *De Legibus*, II, XXIII, 58), est la plus régulièrement employée dans l'étude de la topographie funéraire et l'évolution des trames urbaines ou rurales. Elle explique et confirme la quasi constante séparation entre espace des vivants et espace des morts.

D'autres textes renseignent également sur la gestion légale des espaces funéraires et des sépultures. Ces informations sont de plusieurs ordres et nous indiquent que la mise en sépulture est obligatoire (Athanase, *Vie et enseignement de notre bienheureux saint Antoine*, 90, 5 : "...en disant cela, il démontrait que ceux qui ne confiaient pas leurs morts à la terre fussent-ils saints, transgressaient la loi." et qu'une fois le mort déposé, la tombe revêt un caractère sacré la rendant inviolable par tout étranger à la famille du défunt (Cicéron, *De Legibus*, II, XXII, 55 : "*Si grand enfin est le caractère religieux propre aux sépultures qu'on dit qu'il ne saurait être permis de déposer quelqu'un hors de son emplacement consacré et de sa famille.*"

Le testament du Lingon (*CIL*, XIII, 5708) est un document exceptionnel puisqu'il s'agit d'un témoignage direct où sont énumérées point par point les dernières volontés d'un notable gallo-romain concernant ses funérailles : construction et organisation d'une *cella memoriae*, crémation et droits attenants à la concession funéraire.

Enfin, parmi les textes traitant de la mort et de ses impacts affectifs et sociaux sur les survivants, on peut distinguer deux sources principales : les témoignages d'auteurs latins ayant perdu un proche et les épitaphes gravées sur les stèles. Dans les deux cas, les informations sont extrêmement subjectives et complexes à exploiter. Elles prennent soit une valeur littéraire et/ou dramatique soit, dans le cas des stèles, une dimension artificielle puisque les chercheurs retrouvent parfois des formules "toutes faites".

Pourtant, les textes offrent des descriptions, souvent précises, des funérailles et de la prise en charge du corps entre le décès et la mise en terre (Prieur 1986 ; Scheid 1984 ; Toynbee

1971). Pour cet aspect, les recherches sont bien documentées, du moins si l'on considère ces pratiques comme homogènes, similaires ou ressemblantes dans l'Empire.

Ces sources ont récemment permis de réviser la notion d'attachement entre parents et jeunes enfants. Les travaux de G. Coulon (Coulon 1994) et J.-P. Néraudeau (Néraudeau 1994 & 1998) nuancent le détachement qu'on a longtemps attribué à ces relations.

Les stèles offrent également des informations, mais beaucoup plus pragmatiques. Au-delà de l'aspect émotionnel, elles indiquent souvent le nom, l'âge, le statut social voire la profession du défunt. Autant d'indices régulièrement utilisés en démographie historique et en histoire sociale. Bien que parfois peu explicites, ces textes ont longtemps été les références quasi exclusives dans la compréhension des pratiques funéraires. Ainsi, en 1951, J.-J. Hatt publie un ouvrage intitulé *La tombe gallo-romaine*. La 4^e de couverture énonce les perspectives de l'auteur :

"Cet ouvrage a pour objet d'étudier, à travers les monuments et les inscriptions funéraires, la société gallo-romaine dans son évolution et ses caractères propres."

"Cet ouvrage nous éclaire sur les idées des Gaulois restés fidèles à leur religion indigène sur la vie dans l'au-delà et sur les divinités protectrices du défunt après la mort. Parallèlement, sont étudiées les croyances propres aux milieux plus romanisés, qui tirent leur origine des croyances helléniques ou orientales véhiculées par le milieu cosmopolite des villes. Ces idées sont tantôt exprimées par des textes et tantôt par des images mythologiques ou symboliques." (Hatt 1951).

Ces extraits caractérisent un type d'approche des pratiques funéraires que l'on retrouve également dans les ouvrages de J.M.C Toynbee, *Death and Burial in the Roman World* (Toynbee 1971), et de J. Prieur, *La mort dans l'Antiquité romaine* (Prieur 1986). Il s'agissait souvent d'un aller-retour continu entre textes, épitaphes et sépultures privilégiées découvertes à Rome et dans des territoires proches ou fortement romanisés. Ainsi, si l'on observe le corpus de J.-J. Hatt, on constate qu'il est en majorité constitué d'épitaphes provenant de Lyon, de Narbonnaise ou de territoires proches du *limes*. J. M. C. Toynbee se réfère à des tombes monumentales de Rome, Pompéi, Syracuse et Palmyre.

Enfin, l'attention des chercheurs était plus centrée sur la romanité des pratiques funéraires gallo-romaines que sur leurs caractéristiques propres. Toujours présentes dans les bibliographies des publications les plus récentes, ces références sont maintenant confrontées à des réalités archéologiques plus nombreuses et mieux maîtrisées.

3. Quelles réponses aux apports de l'archéologie préventive ?

Les vingt dernières années ont vu un développement considérable de l'archéologie préventive. Le domaine funéraire a bénéficié de la multiplication des opérations avec la mise au jour de vastes nécropoles mais aussi de sépultures hors contexte sépulcral (habitats, ateliers, lieux de spectacle). Correspondant au niveau de traitement le plus direct des informations, les études monographiques des sites ont accompagné cette augmentation du nombre de fouilles et offert ainsi un renouvellement important des références. Elles induisirent également le développement d'analyses plus larges des pratiques funéraires et des rapports entre nécropoles et trames urbaines ou rurales.

La nécessité de rassembler et confronter les données s'imposa rapidement. A l'initiative de chercheurs et responsables d'opérations, plusieurs tables rondes et colloques eurent lieu. Trois d'entre eux pourraient être qualifiés de fondateurs tant ils ont pu servir de balises dans les recherches sur la mort en Gaule romaine. Tenus en 1986 et 1987 puis en 1992, ils avaient pour objectifs principaux la rencontre, la comparaison et surtout la définition d'axes de recherches communs. Les introductions et conclusions de ces trois colloques situent toutes, pour une période donnée, les besoins et les attentes des chercheurs.

Ainsi, en avant-propos de la publication des actes de la table ronde tenue en 1986 à Lyon intitulée "*Nécropoles à incinération du Haut Empire*" (Collectif 1987a), J. Lasfargues explique : "*...l'essentiel de la matière de cette recherche provient d'opérations de sauvetage ou de prévention... La plupart de ces fouilles ont moins de 5 ans*" (Collectif 1987a : 10).

La préface confirme que les archéologues qui avaient fouillé récemment des nécropoles à incinération des I^{er} et II^e siècles étaient aussi à l'origine de cette table ronde orientée autour de

trois axes principaux : organisation et implantation des nécropoles, rites funéraires et apports des analyses.

Réunissant archéologues, anthropologues et archéo-zoologues mais également historiens et ethnologues, cette publication se caractérise par une très grande variété des cas présentés. Dès 1986, elle insiste sur la nécessaire interpénétration des disciplines dans l'étude du phénomène funéraire.

L'année suivante, le colloque de Toulouse/Montréal (Collectif 1987b) abordait la question funéraire à une échelle beaucoup plus large géographiquement et chronologiquement puisqu'il s'agissait de traiter des incinérations et inhumations dans l'occident romain aux trois premiers siècles de notre ère. L'ensemble des territoires de la Gaule mais également de Grande-Bretagne, de Belgique, de Suisse, d'Italie et d'Espagne était abordé. Cet ouvrage comporte un grand nombre de communications offrant plusieurs synthèses régionales. Il s'agit souvent de répertoires parfois accompagnés de tentatives de typologie. Encore une fois, il s'agissait de confronter les résultats avec pour objectif de faire ressortir les caractéristiques funéraires régionales voire macro-régionales si elles existaient et à plus long terme d'estimer l'importance de l'imprégnation romaine sur les territoires conquis. A un an d'intervalle, deux publications ont abordé la question funéraire à des échelles et avec des perspectives extrêmement différentes.

En 1992, le colloque intitulé "*Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale (Ier siècle av. J.-C. - Ve siècle ap. J.-C.)*", avait pour objectif de traiter exclusivement des différences constatées dans les pratiques funéraires entre milieux urbain et milieu rural (Ferdrière 1993). L'objectif était également d'apprécier les informations apportées par le contexte funéraire à la connaissance de l'organisation du territoire, de l'occupation des sols et du développement des exploitations.

Plus récemment, deux autres colloques se sont tenus en 1996 et 2000. Ils marquent l'évolution des axes de recherches puisque leur sujet concerne, soit un type de sites pour une période précise dans une région donnée : les nécropoles à incinération en Gaule Belgique (Geoffroy, Barbé 2001), soit un domaine très particulier : les sépultures des élites (Landes 2002).

Il nous semble important de retenir que ces colloques expriment une même volonté de comparer, d'analyser, de réfléchir ensemble. Leurs conclusions sont souvent similaires. Comparant les sites urbains et ruraux, l'emploi de la crémation ou de l'inhumation, l'indigence ou la richesse du mobilier et de la parure de certaines sépultures, l'introduction de gestes funéraires particuliers dans certaines régions, les différentes communications amènent toujours au même constat : les difficultés d'exploitation des données. Le besoin de resserrer, d'affiner les grilles de lectures employées et de hiérarchiser les informations pour une meilleure compréhension des pratiques funéraires est prégnant. L'absence d'étude de synthèse qu'elle soit à l'échelle régionale, chronologique ou contextuelle (rural/urbain par exemple) limite tout approfondissement des réflexions. Enfin, les conclusions de ces trois colloques lancent toutes des pistes de recherches qui sont toujours d'actualité.

Le contexte funéraire est un sujet difficile à maîtriser car il fait intervenir de nombreux paramètres. Le monde des morts résulte d'une interpénétration constante avec celui des vivants. L'analyse de l'un dépend donc de la compréhension de l'autre.

4. Le renouveau archéo-anthropologique

Pratiquement tous les colloques intègrent une ou des intervention(s) de spécialistes en anthropologie de terrain et en particulier celles d'Henri Duday (Duday 1987, 1991). Sous son impulsion, l'anthropologie biologique s'est rapidement imposée comme porteuse de nombreuses informations qui habituellement échappaient aux archéologues. Le laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé de Bordeaux a pérennisé l'exploitation de nouveaux outils d'analyse dont l'objet est la raison d'être de la sépulture : le défunt.

Ces méthodes et leur apport inestimable dans la compréhension des pratiques funéraires avaient déjà fait leurs preuves lors d'études de sites pré- et protohistoriques. Pour la période gallo-romaine, la publication de Sallèles d'Aude (Laubenheimer, Duday, Tillier 1995) marque l'arrivée de cette discipline et un renouvellement dans l'approche des rites funéraires. Cette publication est

exemplaire dans la définition qu'elle offre de ce que peut être une analyse exhaustive des sépultures coordonnant données archéologiques et anthropologiques. Concentrée sur l'étude taphonomiques des tombes de très jeunes immatures, elle met en évidence des pratiques funéraires propres aux enfants morts en bas âge qui jusqu'alors n'étaient connues qu'au travers des textes antiques.

Cet ouvrage annonce un processus de transformation méthodologique qui porte ses fruits depuis ces dix dernières années au travers des publications de nombreux chercheurs dont H. Duday, V. Bel, F. Blaizot, B. Boissavit, G. Depierre, B. Farago et J. Roger. Ces dernières années leur attention est plus particulièrement tournée vers les sépultures à incinération qui ont-elles aussi dû attendre le développement d'une méthodologie adaptée (Bel 2002, Depierre 1995, Roger 2001).

Ces ouvrages ont tous en commun d'insister sur la rigueur scientifique nécessaire à une bonne utilisation des données biologiques. Si le squelette apporte son lot d'informations, on ne peut pas lui faire tout dire et surtout les réponses qu'il donne dépendent de la pertinence des questions posées. Ainsi, la définition de groupes archéologiquement pertinents sur lesquels on souhaite exploiter les outils anthropologiques est une condition *sine qua non* pour une exploitation optimale des résultats.

5. De la nécessité d'approches pluridisciplinaires et synthétiques

La nécessité de travaux de synthèse apparaît comme une évidence. L. Tranoy s'est risquée à cet exercice difficile qui plus est à l'échelle de la Gaule tout entière (Tranoy 2000). Cet article reprend l'ensemble des études disponibles sur les pratiques funéraires. L'auteur aborde tous les aspects de la question funéraire et s'appuie sur une documentation de qualité et de précision variables selon les sites considérés.

De plus, il n'existe qu'un nombre réduit de synthèses régionales. En effet, de nombreux sites sont publiés mais ils appartiennent tous à des réalités géographiques, historiques,

économiques et sociales différentes. Cependant, L. Tranoy parvient à proposer une vision globale et à dégager à la fois l'essentiel des acquis et des questions encore en suspens.

A une échelle géographique moins importante, la première tentative marquante date de 1967. En effet, A. Van Doorselaer publie une étude des nécropoles gallo-romaines de la Gaule septentrionale (Van Doorselaer 1967). Divisée en deux étapes - une étude typo-chronologique des espaces funéraires et des sépultures puis une tentative d'analyse du peuplement - cet ouvrage regorge d'idées nouvelles dans la façon d'aborder les pratiques funéraires. L'auteur intègre à sa réflexion l'ensemble des aspects du contexte funéraire, qu'il s'agisse du lieu d'implantation des sépultures, de sa structuration, des sépultures en elles-mêmes, de leurs architectures, des contenants ou du mobilier qu'elles contiennent. Malgré le renouvellement des découvertes et de la méthodologie, cet ouvrage reste une référence dans le protocole d'étude présenté.

Si l'on excepte l'ouvrage de A. Van Doorselaer qui aborde un contexte géographique extrêmement large, il n'existe par ailleurs que quelques tentatives de synthèses régionales publiées sous forme d'articles. Ainsi, par exemple, les travaux de L. Brissaud en région Centre (Brissaud, 1988). Mais, à une exception près, toutes ces études consistent plus en des annonces de recherches qu'en des travaux totalement aboutis.

L'exception : ce sont les travaux de P. Galliou sur les tombes d'Armorique romaine (Galliou 1986). L'auteur y propose une étude régionale prenant en compte l'ensemble des aspects du milieu funéraire dans les quatre cités d'Armorique (Riedones, Coriosolites, Vénètes et Osismes). Il y aborde les relations entre trames urbaines ou rurales et topographie funéraire, l'organisation des espaces sépulcraux et enfin l'étude des rites et pratiques au travers des tombes.

L. Bourgeois a également proposé une étude des tombes gallo-romaines d'Ile-de-France (Bourgeois 1984). Cependant il s'agissait d'une approche générale de l'occupation du territoire. Le domaine funéraire y était donc rapidement traité à partir de quelques sites de références mis en perspective avec les données disponibles sur l'ensemble de la Gaule.

Plus récemment, l'ouvrage de V. Bel entre dans cette perspective de synthèse régionale (Bel 2002). Traitant des sépultures de la nécropole de Valladas (Orange, Drôme), cette publication s'inscrit dans la compréhension des rites funéraires au Haut Empire dans le midi de la

Gaule. Cette étude fait écho aux travaux précédents de l'auteur (Bel, Manniez 1996). Les deux publications permettent de dresser un tableau schématique de l'évolution des pratiques funéraires dans cette région du Ier siècle av. J.-C. au IIIe siècle ap. J.-C.

Cependant toutes ces publications n'intègrent pas de données d'anthropologie biologique, limitant ainsi, de fait, la portée des conclusions dégagées. On ne saurait plus à l'heure actuelle nier l'importance des origines ou du statut du défunt dans le choix des pratiques et rites associés à son décès. Il apparaît donc indispensable que toute synthèse, régionale ou non, intègre ces données incontournables. De plus, l'anthropologie biologique dispose de méthodes d'observation permettant d'aborder les modalités et les diverses phases du traitement du corps

Ce sera certainement un des apports principaux de nos travaux à la connaissance des pratiques funéraires dans la cité des Bituriges Cubes. Jusqu'à présent aucune synthèse n'a été menée ; encore moins une analyse intégrant les apports de l'anthropologie biologique.

B. Les perspectives offertes par l'étude des sites funéraires d'une civitas

1. Axes de recherches et territoire

Comme nous l'avons vu, les axes de recherches dégagés durant les vingt dernières années touchent l'ensemble des aspects du monde des morts : architecture des sépultures, gestion des espaces sépulcraux, rites, pratiques et croyances voire idéologie. Ce foisonnement correspond à la diversité des aspects concernés par le phénomène funéraire. L'objectif principal et commun est la définition la plus précise possible des critères économiques, sociaux, religieux ou parfois politiques qui dirigent l'acte funèbre.

En fait, les questions sous-jacentes à ces travaux peuvent être résumées comme suit : existe-t-il une uniformité dans la gestion des morts ? Et si non, l'hétérogénéité des pratiques est-elle liée à des contingences biologiques, sociales ou spirituelles particulières ?

Pour répondre à ces questions, la recherche est passée d'une extrémité de l'entonnoir à l'autre ; d'une étude précise et méthodologique de la tombe à une analyse généraliste et comparative des ensembles funéraires. Nous sommes conscient de résumer très abruptement les interrogations auxquelles chacun tente d'apporter son lot de réponses. M. Parker Pearson précise beaucoup plus adroitement : "*L'archéologie des pratiques funéraires n'est plus confinée aux cimetières*" (Parker Pearson 1993 : 227). En effet, la compréhension des gestes funéraires et de leurs évolutions requiert l'étude des changements de relations créés par les vivants avec les morts. Cependant, on peut légitimement se demander jusqu'à quel point l'exploitation des données issues des sépultures ou des espaces sépulcraux est alors limitée à la seule compréhension des pratiques funéraires et non à des questions beaucoup plus générales. Enfin, on peut s'interroger sur les méthodes permettant d'appliquer cette démarche à une région donnée.

A travers nos recherches bibliographiques, nous avons constaté que ces dernières années avaient été consacrées à des synthèses de l'ensemble des données funéraires au sein de contextes géographiques et chronologiques très variables d'une étude à l'autre, et ce afin de caractériser les pratiques funéraires et d'établir l'existence ou non de faciès locaux ou régionaux (Bel, Manniez

1996 ; Blaizot, Bonnet, Castex, Duday 2000 ; Bourgeois 1984 ; Brissaud 1993 ; Geoffroy, Barbé 2001 ; Van Doorselaer 1967). Ces recherches sont toutes de très grande qualité et isolément elles peuvent être qualifiées d'exemplaires. Mais, force est de constater que leur emploi conjoint est plus ardu. En effet, si elles présentent une certaine homogénéité dans le traitement des données anthropologiques et archéologiques, leurs échelles de travail et le choix des zones observées sont beaucoup plus variés.

De plus, la sélection des territoires étudiés semble surtout résulter de critères géographiques (proximité de zones urbaines, terroirs particuliers, etc....) ou des répercussions de l'archéologie préventive (concentration de découvertes dans un secteur donné par exemple). La question de "l'ergonomie" de ces travaux se pose donc puisqu'à long terme ils devraient définir les ensembles funéraires sur de vastes territoires. Or, en 1986, C. Goudineau constatait déjà l'impossibilité de tirer des enseignements valables pour de vastes espaces (Goudineau 1991 : 248). Depuis, même si certains secteurs ont été l'objet de nombreuses études, le morcellement des données reste tel, qu'une synthèse sur une province paraît, si ce n'est impossible, du moins compliquée.

A ce stade de notre étude on pourrait trouver paradoxal d'ajouter encore à la diversité existante en proposant une échelle différente pour nos propres travaux...Cependant, afin de privilégier une utilisation optimale des données, il nous a paru opportun de choisir un cadre géographique qui serait légitimé par une forte cohérence historique, politique et administrative à la période considérée.

2. Travailler à l'échelle de la cité

L'avancée des connaissances se fait au fur et à mesure des fouilles de sauvetage ou des reprises d'anciens sites mais rarement dans le cadre d'un espace cohérent à la fois d'un point de vue géographique, historique et administratif. Or, il semble difficile d'aborder les concepts d'exclusivité, de spécialisation ou de permanence soit dans l'absolu soit sur des échelles de temps

et d'espace réduite. En revanche, il paraît possible de les traiter dans des contextes à la fois chronologiques, géographiques et culturels (Parker Pearson 1993 : 206). La cité réunit ces avantages.

Avant tout, il s'agit d'une réalité administrative à l'époque romaine. Son découpage nous évitait de traiter le sujet à partir d'échantillons choisis arbitrairement ou parce qu'ils correspondaient aux réponses que nous souhaitions obtenir. La cité offre un cadre diversifié de recherches. Suffisamment vaste pour y accueillir des paysages variés, elle permet d'y confronter un grand nombre de sites dans différents environnements topographiques, chronologiques et sociaux.

A notre connaissance, une telle démarche n'a pas encore été entreprise. En effet, jusqu'à présent, les pratiques funéraires étaient étudiées soit dans un secteur précis de la cité soit dans une aire chrono culturelle recoupant plusieurs cités (Bourgeois 1984, Galliou 1986). Dans la majorité des cas, le découpage scientifique correspond au découpage administratif actuel.

3. *Le choix de la cité des Bituriges Cubes*

Le choix de la cité des Bituriges Cubes n'est pas uniquement lié à sa position centrale en Gaule. Cependant, cette neutralité géographique par rapport aux grandes zones de romanisation (la Narbonnaise par exemple) ou du moins aux franges les plus imprégnées (les régions proches du *limes*) nous intéressait pour observer les pratiques dans ce que nous oserions appeler une zone "strictement" gallo-romaine.

Les Bituriges semblent faire partie des tribus importantes durant la période protohistorique. Leur pouvoir est caractérisé par Tite-Live à la fin du VI^e avant J.-C. (Tite-Live, *Histoire*, V, 34). Leur richesse se traduit, entre autres, par la présence de nombreux *oppida* et l'importance d'*Avaricum*, la capitale, décrite par César (César, *La guerre des Gaules*, VII, 15). De plus, l'auteur nous indique que les Bituriges sont clients de leurs voisins Eduens (César, *La guerre des Gaules*, VII, 5, 2). Ces différents statuts sont conservés à l'époque romaine.

Une des caractéristiques principales de la cité biturige est sa superficie puisqu'elle est une des plus grandes de Gaule. Ce paramètre nous permettait raisonnablement de penser que sur un tel espace le nombre de sites pouvait être important, gage d'une meilleure pertinence statistique pour nos travaux. Notre intuition a très vite été confortée par l'observation de l'historique des recherches archéologiques dans le Berry (Bailly, Buchsenschutz 2000 : 28-31). Depuis presque deux siècles, cette région a bénéficié d'un faisceau de prospections, de fouilles (anciennes, programmées ou de prévention) et plus récemment de couvertures aériennes intensives. Autant d'occasions de découvertes ou de détections qui expliquent la masse considérable de données très variées à traiter.

Ainsi, ce sont plus de 400 sites à caractère funéraire qui peuvent être recensés pour la période gallo-romaine. Parmi ceux-ci, on trouve les nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs à Bourges qui ont été l'objet de publications de présentation générale (Troadec 1993, Troadec 2004), et surtout la nécropole du Champ de l'Image à *Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre) qui fait partie des sites funéraires de référence dans l'analyse des pratiques funéraires gallo-romaines.

Cette abondance archéologique explique que depuis une vingtaine d'années la cité des Bituriges Cubes fasse l'objet de nombreux travaux universitaires et de recherches menés au sein de différents P.C.R. Le plus actif est celui dirigé par O. Buchsenschutz et F. Dumasy. Il accueille de nombreux étudiants de 3^e cycle de l'université Paris I Panthéon Sorbonne et de l'Ecole Normale Supérieure. Un de ses objectifs est de réunir toutes les forces vives travaillant sur la cité afin de compiler puis confronter les données de chacun pour les exploiter dans un Système d'Informations Géographiques (S.I.G).

Un grand nombre d'aspects sont abordés : les réseaux et voies de communications, l'habitat, les différents types de production (céramique, verre, entre autres) mais également le paléo-environnement. Notre intégration à cette équipe nous a donc permis d'inscrire notre démarche dans un cadre beaucoup plus général de connaissance du territoire traduit par la publication d'un atlas archéologique (Batardy, Buchsenschutz, Dumasy 2001).

Notre choix est donc fondé sur des critères propres à la cité elle-même (dimensions, situation "géopolitique" et caractéristiques culturelles), sur la présence d'un fond documentaire

important (bibliographie ancienne et recherches récentes) et également sur la disponibilité des collections et documents provenant de fouilles récentes. Ces éléments inscrivent nos travaux dans la cité biturige au sein d'une dynamique générale de recherches propice à la compréhension du phénomène funéraire et à la définition de sa place au sein de la cité.

C. La mort et les Bituriges Cubes : état de la question

1. Travaux et recherches anciennes

Nous l'avons vu, de nombreuses études ont porté sur la cité biturige et le Berry. La recherche archéologique y débute dès le XVI^e siècle avec les travaux de Nicolas de Nicolay (1566) et de Thaumassière (1689). Cependant, c'est surtout à partir du XIX^e siècle que se développent des activités départementales dirigées par des sociétés savantes regroupant de nombreux érudits locaux. Une majorité de ces explorations tient plus de la "chasse aux trésors" que de la recherche archéologique à proprement parler. Cependant, les découvertes, dans leur quasi-totalité, sont enregistrées dans des recueils, mémoires ou rapports d'activité. Le plus fréquemment, ces rapports sont retranscrits dans les Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre.

Certes, toutes les données ne sont pas exploitables mais pour certaines elles témoignent déjà d'un souci de hiérarchisation des informations. Ainsi, à côté des rapports circonstanciés décrivant tel ou tel gisement, on trouve également des ouvrages synthétiques tenant lieu de carte archéologique départementale ou régionale. Par exemple, en 1878, L. Martinet publie *Le Berry antique*, et y thésaurise toutes les découvertes connues jusqu'alors dans la région. Il sera imité quelques années plus tard par les *Statistiques Monumentales* de A. Buhot de Kersers. L'œuvre est tellement volumineuse qu'elle sera publiée en plusieurs tomes entre 1885 et 1895. Ces publications couvrent des aires géographiques importantes et ne doivent pas faire oublier celles consacrées à des villes. Dans la plupart des cas, il s'agit de recensements des découvertes

occasionnées par les travaux d'agrandissement liés au développement des agglomérations. Par exemple, de 1884 à 1915, E. Chénon décrit et cartographie les gisements de Châteaumeillant.

Grâce à l'ensemble de ces travaux, dont nous n'avons fourni que quelques exemples caractéristiques, nous disposons d'un fond documentaire issu de plus de deux siècles de découvertes, parfois inégal, mais incontournable pour notre approche.

2. Fouilles et travaux des cinquante dernières années

On ne peut nier que les découvertes rapportées dans la bibliographie ancienne ont quelque peu été les victimes des méthodes de l'époque. Des informations ont été récupérées mais elles sont sans commune mesure avec celles que les nouveaux outils de recherches mettent à notre disposition.

Du début des années 1950 à nos jours, l'archéologie de la région Centre a bénéficié de la restructuration de ses instruments d'investigation tant d'un point de vue méthodologique qu'institutionnel. En effet, la préparation des grands travaux autoroutiers et urbains a nécessité la création de structures adaptées à la gestion de grands chantiers archéologiques (Bailly, Buchsenschutz 2000 : 28). Ces opérations importantes ont permis la mise au jour de sites funéraires majeurs : les nécropoles de la Z.A.C. du hameau de Lazenay et de Saint-Martin-des-Champs à Bourges, du Vieux Cimetière à Bruère-Allichamps, du Vieux Domaine à Vierzon ainsi que la tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière pour ne citer que les principaux.

Néanmoins, on ne doit pas oublier les opérations conduites par des bénévoles dans certains secteurs. Notamment à *Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre), où à partir des années 1960, l'équipe menée par le docteur J. Allain a pendant plus de vingt ans exploré non seulement l'agglomération antique mais aussi ses proches environs.

La richesse et la variété des découvertes d'*Argentomagus* ont facilité la prise de contact avec les autres acteurs de l'archéologie biturige et ont donc créé une dynamique régionale importante. Mise en place aux début des années 1950, elles prennent leur plein essor à partir des années 1980 avec la création de nouvelles structures permanentes locales telles que le Service d'Archéologie Municipale de Bourges-*Avaricum* dirigé par J. Troadec. Dans les villes principales du Berry (Châteaumeillant, Nérís-les-Bains, Saint-Marcel) ou dans celles ayant révélé un fort potentiel archéologique (Baugy ou Levroux par exemple) apparaissent des "groupes archéologiques" qui poursuivent les investigations souvent par des prospections plus ou moins étendue. A côté de ces groupes, on trouve également des prospecteurs solitaires tels que D. Audoux, D. Dubant, M. Laferté, ou J. Lesimple.

Cependant, ce mouvement général a entraîné plus d'opérations de terrain que d'études en laboratoire. Si certains de ces sites sont publiés - la nécropole du Champ de l'Image à *Argentomagus* (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992), la tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Ferdrière, Villard 1993) - une majorité est encore inédite ou n'apparaît que dans des revues n'ayant qu'un rayonnement régional voire cantonal.

3. *Les tentatives de synthèses*

Avec trois synthèses publiées, on pourrait presque croire que le domaine funéraire a fait l'objet d'un traitement de faveur. Cependant, comme nous allons le voir, ces publications sont très inégales dans les méthodes employées et les sujets traités.

Datée de 1976, la première avait pour objectif de recenser les découvertes funéraires dans le Berry antique afin d'en étudier les caractéristiques et les évolutions (Buchenschutz, Coulon, Jouannet 1976).

En 1986, ce premier essai a été complété par le mémoire de maîtrise de L. Brissaud traitant des sépultures antiques de l'Indre (Brissaud 1988). Cet ouvrage représente un travail colossal d'enquête et de prospection dans un souhait exaucé d'exhaustivité. En effet, en cinq

volumes, l'auteur réunit et analyse un corpus impressionnant. Ce travail est également synthétisé dans un article (Brissaud 1993).

On pourrait objecter que l'étude proprement dite est en retrait face à la masse d'informations inventoriées. Cependant, c'est par sa simplicité d'accès que l'analyse met en reliefs les données. On notera dans ce travail une attention toute particulière portée aux coffres cinéraires en pierre et les comparaisons proposées avec les coffres découverts chez les Lémovices. Dès cet instant, L. Brissaud aborde l'existence de faciès locaux outrepassant les notions de frontières entre cités.

L'existence de spécificités bituriges est néanmoins de nouveau évoquée par la publication de la sépulture privilégiée de Fléré-la-Rivière (Ferdrière, Villard 1993). Au-delà d'une monographie du site, cet ouvrage présente également l'étude de sept tombes datées de la Tène au début de l'époque gallo-romaine ; découvertes dans l'Indre et le Cher, elles possèdent des caractères communs. Les auteurs proposent d'y voir un groupe issu "de traditions particulières de la culture biturige" (Ferdrière, Villard 1993 : 278).

Ces travaux répondent à des objectifs différents et emploient des méthodes et protocoles adaptés à leur sujet d'étude. Soit il s'agit de synthèses micro régionales dont les conclusions sont limitées au cadre géographique concerné, soit ces études portent sur des aspects précis des pratiques funéraires. Dans ce dernier cas, les travaux de L. Brissaud et de A. Ferdrière distinguent bien l'existence possible de caractères funéraires particuliers mais l'absence de projection des résultats à une échelle géographique ou culturelle plus globale diminue l'impact de leurs conclusions.

II. Problématiques liées aux pratiques funéraires gallo-romaines

De nombreuses problématiques ont été définies ces vingt dernières années. Elles sont aussi variées que les contextes funéraires. Cependant, elles peuvent être regroupées et ordonnées. M. Parker Pearson en propose une nomenclature à laquelle nous nous rallions (Parker Pearson 1993 : 206). Elle consiste en trois niveaux différents d'approche mais au centre desquels le mort ou la mort est toujours le point de convergence.

La première échelle est celle de l'analyse spatiale et des rapports topographiques entre demeures des vivants et demeures des morts. A ce degré de recherches, nous devons être conscient que nos résultats seront conditionnés par les contextes historiques et géographiques choisis mais également par les outils employés.

La seconde échelle est celle de l'analyse intra-site. Dans un premier temps, notre objectif est de définir si l'organisation de ces sites est conditionnée par des paramètres particuliers (âge, sexe, statut social) et si elle correspond à des répartitions symboliques de microcosmes. Ensuite, nous comparerons ces gisements entre eux pour révéler ou non l'existence de variables ou de constantes. Encore une fois, notre approche doit tenir compte de la diversité des contextes rencontrés : milieux urbains/péri-urbains/ruraux, sépulture privilégiée isolée, etc....

Enfin, la troisième échelle est celle de la tombe même. Elle s'appuie sur le fait que le mort ne s'enterre pas lui-même et que la tombe est le produit de décisions prises par les personnes qui ont été chargées du traitement du défunt. Notre étude est donc ambivalente puisqu'elle tend à la fois à définir les rites funéraires à proprement parler mais également à en déduire comment étaient perçus le mort et la mort. A l'heure actuelle, une telle approche doit s'appuyer sur un dialogue constant entre les différentes spécialités de l'archéologie et de l'anthropologie biologique.

A. Chronologies et pratiques funéraires

1. De l'inhumation à la crémation...à l'inhumation

Selon I. Mooris, l'importance du traitement du corps ne peut être interprétée qu'en observant son contexte (Mooris 1992 : 69). Il a longtemps été considéré que la conquête romaine de la Gaule induisait l'assimilation de la culture italique et ce quel que soit le domaine considéré, le funéraire ne faisant pas exception. L'installation des Romains signifiait l'intégration de leurs normes et rituels funéraires avec, comme geste le plus marquant, la généralisation de la crémation. Dans le rite romain, le cadavre étant perçu comme une source de corruption, le rituel funéraire permet la purification de ceux qui ont touché ou approché la dépouille et la crémation évacue le phénomène de décomposition (Galliou 1986 ; Maurin 1984 ; Prieur 1986 ; Scheid 1984 ; Tranoy 2000).

Ce processus d'adaptation semble commun à toutes les provinces de l'Empire et est d'autant plus facile que la crémation est connue dans certaines régions avant la conquête. Certains auteurs vont jusqu'à considérer cette transition comme un signe d'allégeance à Rome émis avant tout par les classes supérieures (Jones 1987 : 814 ; Mooris 1992 : 49). D'autres auteurs, plus prudents, constatent également l'adoption massive des rites romains mais n'oublent pas le maintien tardif de certaines traditions par les populations indigènes qu'il s'agisse de communautés rurales ou de l'aristocratie, qu'elles soient de Gaule, des Germanies ou de Bretagne (Struck 1995 : 139). Ces mêmes auteurs n'oublient pas que bien que sporadique au I^{er} siècle, l'inhumation n'a jamais vraiment disparu de Rome (Taglietti 1987 :163)

A partir du II^e siècle, l'inhumation tend à remplacer l'incinération puis devient majoritaire au III^e siècle pour finalement être la pratique unique au IV^e siècle dans le monde romain (Prieur 1986 ; Jones 1987 ; Taglietti 1987 ; Tranoy 2000). Les raisons de ce changement sont encore mal définies. Sont principalement évoquées le succès des religions orientales et le développement du christianisme. Atteignant leur apogée au III^e siècle, les influences orientales se seraient diffusées depuis deux zones principales : les points de stationnement militaire situés le long du *limes*, notamment en Germanies et les rivages méditerranéens (Tranoy 2000 : 129 ; Van

Doorselaer 1967 : 69). Des chercheurs proposent également la possibilité d'une résurgence ou d'une persistance des traditions pré-romaines dans certaines provinces (Jones 1987 : 828 ; Van Doorselaer 1967 : 67).

Ces trois facteurs ne semblent pas déterminants et l'ensemble des chercheurs leur accorde un impact variable. Cependant, un consensus existe pour attribuer à Rome l'envoi du signal de départ avec les funérailles d'Hadrien en 138. A partir de cette date, même si l'opinion courante veut que la réorientation du rite soit imposée dans les classes dirigeantes puis diffusée dans les classes subalternes, l'inhumation semble, au contraire, toucher les niveaux sociaux les plus variés (Jones 1987 : 816 ; Taglietti 1987 : 170).

En Gaule, ce renouveau de l'inhumation va d'abord être développé en contexte urbain puis, plus tardivement, en milieu rural, ce dernier étant considéré comme plus conservateur (Tranoy 2002 : 105). Comme pour les autres provinces de l'Empire, il est difficile d'établir une chronologie précise de cette évolution locale étalée dans le temps et dont on a pu établir sa durée réelle. Notons par ailleurs qu'il existe peu d'échantillons comparables à ceux de Rome, dont la durée d'occupation permette d'apprécier la phase précise de réapparition de l'inhumation ou dont l'utilisation soit suffisamment longue pour que les deux pratiques coexistent et/ou se superposent (Goudineau 1987 : 248 ; Mooris 1992 : 62).

2. Les pratiques persistantes

Les chercheurs ont longtemps considéré qu'une tombe à incinération datait obligatoirement du Haut Empire alors qu'une inhumation caractérisait une occupation tardive. Cette attitude était certainement liée au fait qu'à Rome, jusqu'à la fin du Ier siècle ap. J.-C., l'inhumation est un événement sporadique, étranger aux coutumes funéraires romaines (Taglietti 1987 : 163). Or, il semble que ce tableau soit nuancé par de fortes spécificités locales. Les récentes découvertes de crémations tardives ou d'inhumations côtoyant les sépultures à incinération ont remis en cause un schéma accepté comme chronologiquement fiable.

Ainsi, les alternances dans l'emploi de l'inhumation et de la crémation n'ont pas eu pour effet de figer le traitement du corps. Ces pratiques ont coexisté dans des proportions variables selon les lieux et les époques, du moins jusqu'au IV^e siècle (Tranoy 2002 : 105).

La ou les raison(s) de la persistance de ces pratiques, lorsqu'elles sont minoritaires, sont mal définies. Des différences de niveaux économiques ou de croyances, individuelles, familiales ou collectives ont été évoquées mais pas encore démontrées (Goudineau 1987 : 251 ; Taglietti 1987 : 169). A l'heure actuelle, on préfère s'en remettre à la force des traditions ou des habitudes.

3. Le cas des sépultures d'enfants

Durant la période gallo-romaine, les enfants morts sont l'objet de pratiques funéraires particulières. Mort-nés, nourrissons morts en bas âge, enfants décédés prématurément sont autant de phénomènes qui perturbent l'ordre social et requièrent des rituels spécifiques (Corbier 1999 ; Coulon 1994 ; Néraudeau 1994, 1998). Les plus jeunes sont presque toujours inhumés même lorsque la crémation domine.

Confirmée par les découvertes archéologiques, étayée par les sources antiques, cette affirmation a conditionné l'approche des gestes réservés aux enfants. En effet, c'est seulement depuis le développement des méthodes d'analyse anthropologique des restes osseux issus de crémations que l'on peut remettre en question cet *a priori*. Si les crémations de nouveau-nés sont peu nombreuses, elles n'en sont pas moins présentes et l'on ne peut s'empêcher de penser que beaucoup n'ont pas été détectées faute d'étude anthropologique appropriée.

L'emploi privilégié de l'inhumation n'est pas le seul élément distinctif. La petite taille des enfants permet de varier les contenants funéraires. Si une majorité des dépôts se font en pleine terre ou en cercueils, dans d'autres cas les dépouilles sont déposées dans des coffrages de tuiles, dans des récipients en céramiques, amphores ou *dolia*, puis dans des sarcophages taillés sur mesure durant l'Antiquité tardive (Coulon 1994 ; Blaizot, Bonnet, Castex, Duday 2000, Tranoy 2000).

B. Par quoi le geste funéraire est-il dominé ?

Les sépultures gallo-romaines manifestent une très grande variété à la fois dans les contenants choisis, la position du défunt dans la tombe ainsi que le mobilier qui lui est associé. L. Tranoy résume parfaitement les tenants et aboutissants de cette problématique :

"La démarche qui consiste à aborder la sphère du rituel à la lumière des vestiges est périlleuse car elle entraîne à franchir cette frontière, souvent nébuleuse, entre la description objective des traces perceptibles et l'interprétation" (Tranoy 2002 : 111).

La pensée, matérialisée par les indices présents dans la tombe, ainsi que l'origine des différences de traitement entre les individus sont difficiles à déterminer. Correspondent-elles à la hiérarchisation sociale très forte qui règne durant l'époque romaine ? Jusqu'à quel point ces éléments peuvent-ils être interprétés ? Ces réponses sont d'autant plus difficiles à apporter que les recherches ont souvent eu une vision dogmatique du geste funéraire gallo-romain. En effet, on ne peut contester que la tombe reflète une certaine attitude envers les morts. Cependant, il n'est pas possible de déterminer la part des choix personnels ou sociaux.

1. *La place des croyances*

Le mobilier est-il l'assurance d'une croyance en l'au-delà ? Pour la Gaule romaine, la question a longtemps semblé ne pas se poser. En effet, les références aux croyances en l'au-delà et en une "vie après la mort" sont nombreuses notamment sur les stèles funéraires. Associées et comparées aux sources écrites latines, ces épitaphes paraissent définir des courants de pensée pour lesquels vie d'outre-tombe et vie terrestre sont analogues. Le mobilier funéraire correspondrait alors au fait que l'on offre aux morts les moyens nécessaires pour une nouvelle existence chez les défunts (Prieur 1986 : 27).

Cependant, ces croyances ne sont pas clairement identifiées pour la Gaule romaine. Certes, le dépôt de mobilier reflète sans doute une certaine attitude envers les morts mais n'implique pas obligatoirement une pré-conception de l'au-delà pour traiter les morts (Bahut 1992 : 134 ; Galliou 1986 : 75). Le dépôt de mobilier représente toujours quelque chose mais il pourrait être lié à des croyances très générales ne concernant pas «plus particulièrement» la mort (Ucko 1969 : 264). On pourrait imaginer aussi l'existence d'effets de mode qui auraient uniformisé certains gestes sans qu'ils soient pour autant soutenus par une quelconque croyance.

Ces difficultés d'analyse sont particulièrement flagrantes si l'on inverse la réflexion. Ainsi le dépôt de mobilier peut être caractéristique d'une croyance mais qu'en est-il de l'absence de dépôt notamment à la fin de l'Antiquité tardive ? Durant cette période de développement du christianisme, les dépôts funéraires sont peu nombreux voire quasi inexistants. L'absence de mobilier dans une tombe du IV^e siècle est-elle liée à l'installation de cette religion, à une autre croyance ou à d'autres facteurs, économiques notamment ? Dans quelles proportions ces critères influent-ils sur le geste funéraire et surtout ne peuvent-ils pas être amalgamés ou confondus.

2. Statut social et distinction funéraire

Le statut social, la place au sein du groupe, peut être un élément déterminant de la constitution de l'appareil funéraire et plus généralement de la conduite des funérailles, du traitement du corps à la mise en terre. Le mobilier funéraire est donc exploité afin de déterminer le statut social de l'occupant. La quantité et la qualité des dépôts permettent d'établir la richesse ou la pauvreté des tombes. Mais une telle distinction est complexe et nécessite une comparaison entre sépultures riches et pauvres à partir de cas clairement identifiés comme appartenant à l'une ou l'autre des catégories.

De plus, ces considérations doivent prendre en compte d'autres paramètres afin de restituer la place des objets dans le monde des vivants pour comprendre leur place dans celui des morts : niveau de développement et de circulation de ces objets dans la nécropole et dans la

région, emplacement(s) dans la tombe et relations avec les dépôts des autres sépultures (Philpott 1991 : 229). Ces critères ont toutes les chances de varier d'une région à une autre.

Se présente alors le cas des sépultures ne contenant aucun mobilier. Cette absence est-elle uniquement subordonnée à la richesse ou au statut social de l'occupant ? Si elle est ne se retrouve pas dans la sépulture, la richesse pouvait être présente dans les rituels ou processions (Ucko 1969 : 267) voire, comme le suggère V. Bel pour la nécropole du Valladas, dans l'aspect extérieur de la tombe (Bel 2002 : 58). Autant d'éléments qui peuvent n'avoir laissé aucune trace. Pourtant, notre vision des pratiques funéraires gallo-romaine nous inciterait à classer une telle tombe dans la catégorie des sépultures "pauvres" ou "modestes".

3. La pondération du contexte socioculturel

Nous l'avons vu, l'analyse des variations entre les dépôts constitue un pan important de la recherche. S'il n'est pas utilisé pour déterminer le "niveau social" de son propriétaire, le mobilier funéraire peut parfois servir à caractériser la valeur symbolique des différents types d'artefacts présents dans la tombe (Parker Pearson 1993 : 206). Le processus de sélection du mobilier funéraire est alors lié aux croyances et conceptions de la mort et de l'au-delà.

Toutefois, l'exploitation de ces indices afin de définir la structure sociale d'une population ne doit pas occulter ses contextes. La sépulture regroupe caractères sociaux, religieux ou spirituels qui compliquent d'autant la définition de lignes directrices qu'ils peuvent être sujets à des interprétations personnelles. Les rites funéraires peuvent également dépendre de leurs interactions avec l'évolution des mœurs, des cultures ou des religions.

De plus, une majeure partie des recherches considère qu'il existe obligatoirement un lien entre les pratiques funéraires, les croyances, la société et que ce lien retranscrit dans la tombe. V. Bel résume ce concept ainsi :

"Une part des pratiques funéraires vise à réaffirmer l'identité du groupe déstabilisé par la mort. A travers elles, s'expriment aussi la compétition sociale et l'image que le groupe donne de lui-même." (Bel 2002 : 191)

Tenu pour un reflet plus ou moins déformé de la société des vivants, le monde des morts en est si souvent différent que nous devons rester vigilant. C'est ce que suggère P. Galliou :

"S'il est bien certain qu'une étude détaillée des coutumes funéraires d'une région bien délimitée de la Gaule romaine est une précieuse source de renseignements sur les populations qui l'habitent, sur leur degré de culture, de richesse ou de romanisation, il faut cependant reconnaître que l'interprétation de leurs signes et de leurs symboles pose souvent de délicats problèmes." (Galliou 1986 : 69)

Le monde des morts a ses propres modes d'organisation, ses codes. La diversité des modes de dépôts, des appareils funéraires et des mobiliers funéraires est telle qu'elle semble effectivement correspondre à la grande variété des croyances et des conditions sociales mais sans forcément vouloir les reproduire ni les imiter.

De plus, nous ne devons pas oublier que cette image que nous avons du monde des morts est construite à partir d'éléments qui pour la plupart sont enfouis. Les éléments de surface, essentiels aux cultes commémoratifs, à la signalisation et au souvenir du défunt sont rarement retrouvés en place, dans leur contexte d'utilisation.

C. L'emprise territoriale des pratiques

Travailler à l'échelle de la cité offre l'opportunité de discuter la répartition géographique des pratiques funéraires. On peut observer si certaines d'entre elles ont une expansion totale ou au contraire, si elles restent limitées à un secteur précis. Il s'agit également d'analyser si leur zone de développement est propre à un contexte topographique ou infrastructurel particulier.

Bien entendu, cette démarche doit s'appuyer sur une définition précise des pratiques étudiées sous forme de groupes ou sous-groupes pertinents. Par exemple, l'analyse de la répartition des crémations offrirait des éléments de réflexion plus porteurs si elle n'est pas limitée aux sites du Haut Empire mais intègre également les données des III^e et IV^e siècles.

1. Valeur géographique des typologies funéraires

Si nous parvenons à dégager une typologie des pratiques funéraires dans la cité biturige, qu'elle en sera l'expression géographique ? Ce type d'approche a été entrepris à des échelles territoriales et chronologiques variables (Bel, Manniez 1996 ; Bourgeois 1984 ; Buchsenschutz, Coulon, Jouannet 1976 ; Galliou 1986 ; Raynaud 1987). Ces analyses s'appuient sur des corpus de sites et/ou de sépultures permettant d'établir des typologies des nécropoles et des tombes. Leur emploi est restreint à des zones géographiques, périodes et contextes précis mais démontre la densité des informations à traiter quelle que soit l'échelle choisie. S'ils mettent en avant des tendances locales plus ou moins marquées, ces travaux soulignent à quel point le registre funéraire accueille de nombreuses variations.

Le faible nombre d'ouvrages proposant des typologies funéraires correspond au nombre réduit de sites permettant d'établir des classifications fondées sur un nombre représentatif de sépultures. C'est ce qui explique que la majorité de ces ouvrages concernent des zones géographiques réduites ayant bénéficié d'une activité archéologique importante et accueillant une forte densité de sites. Les travaux portant sur une région naturelle ou administrative s'appuient,

dans la majorité des cas, sur deux ou trois "ensembles phares" qui ne sont pas obligatoirement représentatifs de la totalité des sites. La démarche consiste alors à proposer une typologie établie d'après ces sites de référence et d'y rattacher les données provenant des ensembles plus petits.

Pour une majorité des cas, les nécropoles de référence ont été découvertes en milieu urbain ou périurbain. En effet, les ensembles ruraux sont souvent plus modestes et n'offrent pas toujours une variété de pratiques suffisante pour que la classification qui en serait issue soit représentative.

2. D'un milieu urbain novateur au monde rural conservateur

Les pratiques funéraires peuvent varier au sein d'une même région. Il est donc naturel que les recherches aient tenté de hiérarchiser et d'organiser les informations afin de dégager les grandes tendances funéraires et de voir si elles avaient une réalité géographique. Pour faciliter ces approches, un des premiers modes de hiérarchisation a été la distinction entre monde rural et monde urbain. Cependant, les différences dégagées ne sont pas toujours pertinentes. A. Ferdière l'explique par la forte relation entre villes et campagnes qui caractérise la culture romaine (Ferdrière 1993 : 439).

Le milieu rural est considéré depuis longtemps comme un lieu de survivance des traditions par opposition aux villes qui regroupent les élites, relais de l'acculturation romaine (Goudineau 1993 : 249). Accepté par tous, ce schéma nivelle les nombreuses variations que l'on peut trouver en milieu rural. En effet, il accueille de forts particularismes locaux (Ferdrière 1993 : 440, Tranoy 2002 : 105). Ces faciès peuvent être interprétés comme des survivances, des résurgences gauloises ou bien comme des retards d'adaptation aux coutumes romaines. C'est le cas en Armorique romaine où, selon P. Galliou, la pénétration de l'aspect méditerranéen des traditions funéraires romaines masque mal les pratiques gauloises sous-jacentes (Galliou 1986 : 73).

Si l'on suit ce schéma, les différences entre "tombes rurales" et "tombes urbaines" réside principalement dans la manifestation de leur romanité indiquant par là même le niveau social du défunt. Les tombes regroupant le plus grand nombre de caractéristiques romaines seraient celles des élites détentrices d'un ou plusieurs type(s) de pouvoir(s). Les plus indigentes sont celles des pauvres.

Cependant, l'ensemble des travaux récents portant sur tous les aspects du monde rural gallo-romain démontre à quel point il s'agirait là, en fait d'un tableau beaucoup trop simple. La réalité étant probablement plus proche d'une sorte de camaïeu social dont les subtilités ne transparaissent pas obligatoirement aux travers des vestiges archéologiques.

Cette vision contradictoire entre ces deux univers a été confortée par le fait que les sépultures découvertes en milieu rural ont longtemps été étudiées non pour leur valeur intrinsèque mais pour leur capacité à compléter les données insuffisantes provenant des établissements ruraux. Il s'agissait d'apprécier l'occupation, la prospérité et l'importance de ces établissements (Van Ossel 1991 : 101).

3. Topographie funéraire et dynamique des espaces funéraires

En 1993, A. Ferdière s'interrogeait sur la capacité de la topographie funéraire à nous informer du type d'organisation du territoire considéré (Ferdrière 1993 : 435). Parmi les principales questions dégagées, étaient mises en avant celles concernant l'influence des tombes sur l'occupation des sols et les rapports entre topographie des tombes privilégiées et limites des terroirs (Ferdrière 1993 : 435). A cette époque, l'auteur souhaitait que la multiplication des opérations de sauvetage et donc des découvertes, permette d'y répondre au moins partiellement. Cependant, un des problèmes principaux réside dans le rattachement de tel ensemble funéraire à tel habitat (Ferdrière 1993 : 435 ; Van Ossel 1992 : 101). Il en résulte parfois une confusion possible entre fourchette de datation dans laquelle s'inscrit la phase d'utilisation de la nécropole et la durée réelle d'utilisation de la nécropole (Ferdrière 1993 : 436). Si l'on peut prouver la

contemporanéité d'une *villa* et d'une nécropole, il est beaucoup plus difficile de définir leurs relations. De plus, la coïncidence entre une forme d'habitat donné et celle d'une nécropole est possible mais difficile à établir (Blaizot, Bonnet, Castex, Duday 2000 : 273 ; Van Ossel 1992 : 101).

Partout en Gaule, on constate une discontinuité dans l'exploitation des lieux de sépultures notamment au III^e siècle, moment du passage de l'incinération à l'inhumation (Blaizot, Bonnet, Castex, Duday 2000 : 272 ; Ferdière 1993 : 437).

III. Vers une définition des entités funéraires bituriges

Comme nous venons de le voir, la mort et les morts sont au centre de nombreux enjeux archéologiques. Les problématiques dégagées offrent un vaste champ d'études au sein duquel il serait parfois possible de se perdre, tant les domaines concernés sont variés.

Dans l'optique d'une approche à l'échelle de la cité, celle des Bituriges cubes semble offrir la possibilité, si ce n'est de répondre à toutes les problématiques, du moins d'en aborder certaines. Nous plaçons ce travail dans la continuité des efforts déjà fournis par nos prédécesseurs et espérons même y apporter notre contribution. Il ne s'agit donc pas d'agir en rupture par rapport au reste de données concernant la Gaule romaine ni de prôner une "identité funéraire biturige" mais plutôt de constituer un dossier dont toutes les pièces auront été vérifiées. Le nombre élevé de sites funéraires permet d'espérer la création d'un corpus suffisant pour dégager de grandes tendances et les comparer aux éléments connus jusqu'à présent dans le reste de la Gaule.

Bien que nous ayons été tenté d'aborder toutes les problématiques funéraires au sein de la cité biturige, il nous est vite apparu que seuls quelques axes majeurs pouvaient être correctement traités. Ce réajustement de nos ambitions est à la fois lié à l'accessibilité, à l'état de conservation des différentes collections, à l'absence ou à l'abondance de documentation selon les sites mais également aux exigences méthodologiques de l'anthropologie biologique.

Par conséquent, nous concentrerons nos efforts sur trois pôles principaux :

- la topographie et la dynamique des espaces funéraires ;
- la définition des pratiques funéraires et leurs rapports au défunt ;
- l'organisation et la gestion des nécropoles.

Ces éléments nous semblent fédérateurs des problématiques et des recherches en cours. Ils permettent de traiter le phénomène funéraire non pas comme un domaine réservé aux morts mais comme un élément intégré au monde des vivants.

A. Topographie des espaces funéraires

Dans le cadre de notre étude, la mort se perçoit dans chaque tombe mais s'analyse à l'échelle de la cité. Nous avons établi un corpus des sites funéraires à l'aide de descripteurs précis : dates et circonstances des découvertes, nombre de sépultures, types de mobiliers funéraires, types de contenants, datation des sépultures et environnement archéologique de l'espace funéraire.

Ce recensement permettra de discuter la répartition des ensembles au sein de la cité tout en conservant en bruit de fond l'influence des mutations sociales, économiques et culturelles. Ainsi, grâce aux données du P.C.R. Berry, nous pourrions analyser les rapports entretenus par des espaces funéraires avec les autres infrastructures des paysages urbains et ruraux.

Bien entendu, nous n'offrirons pas une vision uniquement horizontale de l'implantation des nécropoles bituriges. Nous souhaitons proposer un panorama chronologique de l'évolution de la topographie funéraire de la cité. Encore une fois, cette approche ne pourra se faire sans prendre en compte l'ensemble de l'environnement dans lequel s'inscrivent des espaces funéraires.

1. Structure de l'espace et dynamiques des nécropoles

Entre monde des morts et monde des vivants, les échanges ne se font pas que dans un sens. En effet, la place des morts dans la société gallo-romaine en tant que protecteurs, intercesseurs ou entités malfaisantes indique une forte connexion entre les deux univers. Cependant, d'un point de vue topographique, cette relation est régie et ordonnée selon les lois romaines. Qu'il s'agisse du milieu urbain ou du milieu rural, la loi des XII tables indique que la place des morts se trouve hors de l'emprise des lieux de vie.

En agglomération, les sites funéraires servent d'indicateurs de l'extension du tissu urbain car ils suivent ses évolutions tout en étant toujours à l'extérieur de l'enceinte. En milieu rural, les nécropoles sont autant d'indicateurs d'occupation, d'abandon et de reprise des exploitations ou des

villages agricoles. Les sites funéraires constituent des descripteurs majeurs pour déterminer la structure de l'espace rural et surtout indiquer la présence "d'installations de vivants". Il serait légitime de vouloir comparer les dynamiques des espaces funéraires urbains et ruraux. Cependant, les divergences sont nombreuses et dues à des contraintes différentes de gestion des espaces.

Pour la cité biturige, nous disposons du soutien inestimable d'un S.I.G. qui intègre à la fois les données environnementales et les bases de données archéologiques. Nous pourrions donc caractériser l'évolution chronologique des implantations funéraires non plus isolément mais dans ses rapports aux mutations de la trame urbaine ou de l'occupation rurale. Ainsi, notre exploitation du S.I.G. a pour objectif la mise en relief des interactions entre monde des morts et mondes des vivants dans le paysage biturige antique. Enfin, nous vérifierons si la cité biturige présente des ruptures identiques à celles constatées en Gaule entre ensembles du Haut Empire et ensembles de l'Antiquité tardive.

2. L'interpénétration entre monde des vivants et monde des morts

S'il est accepté qu'il existe une séparation obligatoire entre espaces de vie et espace des morts, des sépultures sont pourtant présentes dans l'habitat, dans des ateliers ou dans des dépendances. Bien que mal connues, les raisons de ce traitement différencié et hors-la-loi ont souvent été attribuées au statut particulier voire marginal des individus qui en bénéficiaient. Parmi ceux-ci, on trouve en premier lieu les enfants morts en bas âge dont les sépultures sont parfois reléguées dans les communs de certains habitats ou sous le sol d'ateliers. Dans ce cas, on considère que c'est l'âge qui conditionne ce type de traitement. Qu'en est-il des enfants plus grands et des adultes ? Certes, les exemples sont peu nombreux mais ils existent.

Surtout, si l'on y ajoute les tombes découvertes en contexte périurbain, cette zone nébuleuse qui n'est ni à l'intérieur de la ville ni totalement extérieure. Leur présence est-elle un privilège ou une sanction ?

De plus, ces questions sont induites par des découvertes en milieu urbain où l'on estime que les limites entre espaces de vie et monde des morts sont plus tangibles et matérialisées de manière très explicite. Mais, on peut partager les mêmes interrogations pour le milieu rural où la frontière est parfois franchie.

B. La sépulture : définition et expression des rites funéraires

Nous l'avons vu, les recherches récentes démontrent que seule une approche pluridisciplinaire permet d'aborder la sépulture le plus exhaustivement possible. En effet, la compréhension des rites funéraires passe obligatoirement par une identification aussi précise que possible de toutes les composantes de la sépulture : défunt, parure, mobilier funéraire, contenants et aménagements de l'appareil funéraire.

Dans un premier temps, nous souhaitons donc caractériser chronologiquement les pratiques bituriges. L'objectif est double : d'une part apprécier les différentes tendances et phases d'évolution des rites, d'autre part disposer d'une assise chronologique fiable pour discuter de l'homogénéité ou de l'hétérogénéité des pratiques au cours d'une même période. En effet, il est ardu de définir précisément les causes des différences ou variations d'un dépôt à l'autre.

Parmi, les causes les plus fréquemment évoquées, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'impact des critères sociaux. Il semble que, même inconsciemment, les chercheurs fassent toujours très rapidement une distinction entre tombes riches et tombes pauvres. S'ils ne les distinguent pas à partir de la richesse ou de l'indigence du mobilier et/ou du contenant, ils les différencient selon leur position dans l'espace funéraire et leur proximité par rapport à un édifice ou un emplacement topographique particulier.

Nous appliquerons cette grille de lecture à certains sites bituriges et y ajouterons l'exploitation des données anthropologiques afin de vérifier s'il est effectivement possible de préciser le statut social d'un défunt ou d'un groupe de défunts grâce aux sépultures.

1. Evolution chronologique des pratiques funéraires

Selon les périodes, les rites changent, qu'il s'agisse du traitement du corps ou de la présence plus ou moins abondante de mobilier funéraire. Pour la Gaule romaine, il n'existe pas de synthèse globale puisque chaque région dispose de son propre registre de pratiques qui ne partage avec les autres que quelques principes directeurs très généraux.

D'un point de vue géographique, on accepte qu'il puisse exister un décalage entre la Gaule Narbonnaise et le reste des Trois Gaules, selon la proximité de l'influence romaine. D'un point de vue chronologique, la période comprise entre le milieu et la fin du III^e siècle sert de borne chronologique pour marquer le passage de la crémation à l'inhumation et le début de la raréfaction des dépôts de mobilier funéraire. A ce titre, de nombreuses tombes sont datées à l'aide de ce hiatus chronologique : les crémations appartiennent au Haut Empire alors que les inhumations sont tardives.

Nous souhaitons observer si dans le cas des sépultures bituriges il n'est pas envisageable de proposer un tableau plus nuancé. Par exemple, nous pourrions vérifier si la pratique de la crémation est définitivement abandonnée au III^e siècle ou si elle perdure. Dans ce cas, est-ce à l'échelle de toute la cité ou s'agit-il de survivances locales ? Nous pourrions également discuter de l'implantation et du développement de l'inhumation en essayant de repérer les foyers de renouveau de cette pratique.

Les pratiques funéraires ne se limitent pas au traitement du corps. Pour caractériser l'évolution des rites funéraires bituriges, nous devons prendre en compte tous les autres éléments constitutifs de la sépulture. Ainsi, notre attention se portera également sur les contenants et le mobilier funéraire. Nous envisageons deux axes d'exploitation des informations. Dans un premier temps, si cela est possible, nous définirons leurs périodes d'utilisation afin d'apprécier l'évolution chronologique des choix faits par la population inhumante. Ensuite, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'organisation interne de la sépulture pour voir si assemblages et positionnements des contenants et du mobilier sont aussi les objets de mutations.

2. Apport des données biologiques

Si le défunt est la raison d'être de la sépulture, alors la compréhension de cette dernière nécessite une définition aussi précise que possible du mort. Pour une telle analyse, nous disposons des outils de l'anthropologie biologique. Ils permettent de mieux cerner le défunt et apportent des informations grâce auxquelles il est possible de vérifier si une pratique est associée à un profil biologique particulier, si les différences ou les analogies entre des sépultures sont corrélées à des réalités biologiques.

Nos recherches s'engagent principalement dans trois directions. D'une part, s'interroger sur les données actuellement disponibles sur le traitement funéraire des enfants. Jusqu'à présent, l'attention des chercheurs a été monopolisée par le cas des plus jeunes, morts autour de la naissance, quitte à n'apporter aucune nuance entre mortalité prénatale, périnatale, et post-néonatale. La plupart du temps, nouveau-nés, nourrissons et très jeunes enfants sont confondus. Qu'en est-il des autres ? Sont-ils traités à l'identique des adultes ? Si oui, cela expliquerait que la bibliographie les confonde avec leurs aînés. Au contraire, bénéficient-ils de pratiques spécifiques moins aisées à détecter que pour leurs benjamins ?

D'autre part, nous souhaitons aborder le cas de la différenciation des pratiques selon le sexe. Il existe une différence sociale entre hommes et femmes dans le monde romain en général et en Gaule romaine en particulier. Cependant, les occasions sont rares de vérifier si cette réalité se reflète jusque dans les pratiques funéraires. Les différences sont généralement considérées d'un point de vue mobilier ; tel ou tel objet sera plutôt masculin ou plutôt féminin. Nous confronterons ces postulats aux résultats des diagnostics sexuelles. Nous explorerons également d'autres secteurs afin d'évaluer s'ils ne comportent pas également quelques indices d'une gestion propre à un sexe.

Enfin, nous l'avons vu la société gallo-romaine est hiérarchisée. Il est possible d'emprunter quelques raccourcis afin de répartir la population entre pauvres ou riches, travailleurs et rentiers, ou plus simplement entre des populations plus ou moins exposées physiquement. Or, certaines contraintes physiques ou atteintes pathologiques sont propres à des niveaux de vie modestes ou à des travaux précis. Les traces explicites qu'elles laissent sur les os permettent de

repérer les individus les moins bien lotis. Il paraît alors intéressant d'observer si certaines catégories de défunts sont l'objet d'un traitement funéraire particulier.

Pour parvenir à une telle définition des sépultures, nous avons appliqué certaines méthodes de l'anthropologie biologique aux restes humains provenant des nécropoles que nous avons sélectionnées. Cependant, notre démarche ne s'inscrit pas dans une perspective unidirectionnelle et par trop "positiviste". Nous n'avons pas *d'a priori* sur les résultats et acceptons par avance que les données biologiques ne caractérisent en rien les sépultures. Nous pourrions donc constater une certaine uniformité des gestes funéraires et ce quelles que soient les identités biologiques des défunts. Dans ce cas, il ne s'agirait pas d'un échec. Au contraire nous aurions évacué une des explications possibles aux nombreuses variations des pratiques funéraires.

3. Définition du statut social

Le monde des morts est une image déformée de celui des vivants. A partir de données dégagées grâce au mobilier et au squelette, nous pourrions être tenté de définir deux grands groupes caricaturaux de sépultures. D'un côté, des tombes contenant un mobilier relativement riche et un défunt présentant un état sanitaire satisfaisant. De l'autre, les sépultures vides de tout mobilier funéraire et accueillant un individu dont le squelette témoigne de plusieurs atteintes pathologiques. Ainsi, nous aurions une classification entre tombes des élites et sépultures des populations modestes.

Cependant, une telle démarche irait à contresens d'une réflexion anthropologique pertinente. En effet, un état sanitaire peut être lié au jeune du défunt qui n'a pas le temps de contracter des atteintes car son décès a été précoce. Inversement, un individu âgé aura de plus grandes chances de présenter des pathologies dégénératives, indices d'une longévité peut-être liée à de meilleures conditions de vie.

De plus, il est évident qu'à l'échelle de la cité un tel classement est impossible puisqu'il laisserait de côté la majorité des tombes qui ne peuvent pas intégrer l'une des deux catégories. Cela supposerait également de pouvoir étudier les sites dans leur intégralité et donc d'accéder à la

totalité des collections mobilières ou ostéologiques. Or, comme nous le verrons, pour la cité biturige, une partie des collections n'est définitivement plus accessible.

Nous devons donc nous contenter d'aborder cette question du statut social des défunts à l'échelle des sites pour lesquels nous disposons de la totalité des informations. Nous nous aventurons sur un terrain piégé, conscient de la prudence que sollicite une telle démarche. Nous ne la pensons pas impossible mais réservée à quelques sites propices.

Notre objectif sera de relever les indices biologiques des individus bénéficiant de dépôts funéraires privilégiés et de les comparer au sein d'un même site. Bien entendu, ce postulat sera confronté aux limites de l'interprétation archéologique et anthropologique. Si la définition du statut social peut paraître relativement aisée pour la période du Haut empire notamment par la présence d'un mobilier céramique plus ou moins abondant, elle se heurte aux difficultés de l'analyse anthropologique qui ne peut que rarement établir un diagnostic fiable de l'état sanitaire du défunt. À l'inverse, les sépultures de l'Antiquité tardive bénéficient d'analyses anthropologiques nombreuses mais la raréfaction du mobilier a tendance à uniformiser l'empreinte sociale des gestes funéraires.

C. Organisation et gestion des espaces sépulcraux

L'appréhension des pratiques funéraires ne prend tout son sens que si elle est associée à une compréhension complète des contextes chronologiques et topographiques. Si de nombreux facteurs ont formé l'image qui nous est parvenue, tous étaient subordonnés aux contingences liées aux espaces sépulcraux : surface, périodes et durées d'occupation, influence de l'évolution du tissu urbain ou de la hiérarchie sociale. Il s'agit d'autant d'éléments qui ont structuré l'organisation des espaces sépulcraux.

1. Gestion de l'espace

Bien qu'il s'agisse du monde des morts par excellence, la nécropole est un organisme vivant en constante évolution, objet de nombreux renouvellements. Sa gestion nécessite une parfaite connaissance de l'espace sépulcral afin que chaque nouvel arrivant ne perturbe pas l'espace sacré des tombes de ses prédécesseurs. Cette tâche immense est facilitée par l'emploi d'une signalisation de surface. La nécessité pour les survivants d'exprimer leurs souffrances et celle des défunts de laisser une trace de leur passage ont très rapidement permis aux artistes d'exercer leur talent. Qu'il ait ou non pris des proportions monumentales importantes, ce balisage a grandement facilité le travail des fossoyeurs en repérant les secteurs à épargner. C'est ce qui explique que les nécropoles gallo-romaines se caractérisent par le faible nombre de recouvrements ou de perturbations. Les destructions de tombes anciennes par des sépultures plus récentes sont extrêmement rares même sur des phases d'occupation très longues.

Cependant, que ce soit à l'échelle biturige ou à celle de la Gaule romaine, on ne peut se contenter de ce constat pour analyser la gestion des espaces funéraires antiques. Il est également important, notamment en milieu urbain où les contraintes topographiques sont extrêmement importantes, d'apprécier l'évolution des nécropoles dans le temps et l'espace. Ces changements sont assujettis aux mutations que subissent les milieux auxquels sont associés ces nécropoles : villes, agglomérations secondaires, exploitations rurales de plus ou moins grande importance.

A l'heure actuelle, il s'agit d'autant de secteurs qui sont pour certains en cours d'étude et pour d'autres bien connus dans la cité biturige. Nous disposons donc d'un volume important d'informations nous permettant de comprendre ce qui constitue l'existence d'une nécropole de sa création à son exploitation puis à son abandon.

2. Regroupements et concessions familiales

Lors de travaux antérieurs portant sur la nécropole de Saint-Martin-des-Champs (Bourges, Cher), nous avons suggéré l'existence de concessions familiales matérialisées par la présence de bâtiments funéraires (Durand 1999). À l'époque, nous ne disposions pas des moyens matériels et scientifiques pour vérifier cette hypothèse. Ce n'est plus le cas puisque, dans le cadre de cette thèse, nous pouvons appliquer les méthodes de l'anthropologie biologique et les corréler aux données archéologiques afin de détecter des ensembles ou des regroupements à caractère familiaux. Nous ne nous limiterons pas au site de Saint-Martin-des-Champs et espérons pouvoir aborder selon les mêmes perspectives plusieurs grands ensembles ayant, si possible, des phases d'utilisation synchrones afin d'en comparer les résultats.

Bien que nous essayions de n'avoir aucun a priori, nous ne nous leurrions pas sur l'issue de cette approche. L'exploitation des données anthropologiques sur d'autres sites, toutes périodes confondues, ne permet que rarement la détection sûre et certaine de cellule familiale. À notre connaissance, pour la Gaule romaine, cette entreprise n'a été tentée que sur le site de Chantambre (Essonne) pour des résultats mitigés (Murail 1996). En revanche, si nous acceptons par avance la faible probabilité de déterminer des regroupements familiaux à proprement parler, nous restons convaincu que nous pouvons peut-être déceler des apparentements biologiques propres à des groupes archéologiquement pertinents.

Pour que cette recherche donne sa pleine mesure, nous l'appliquerons aux sites accueillant le plus grand nombre d'individus et si possible à des nécropoles appartenant à des contextes différents. Les nécropoles de Lazenay et de Saint-Martin-des-Champs (Bourges, Cher) seront privilégiées car elles permettent des comparaisons entre milieu rural, lieu où se trouve une part importante de la population modeste, et milieu urbain, lieu de concentration des élites.

3. Une topographie sociale de l'espace funéraire

Les espaces funéraires répondent à une organisation dont il n'est pas toujours aisé de comprendre les modalités. Elle peut être livrée au hasard ou à la discrétion des fossoyeurs, dépendre des liens familiaux mais on peut également envisager qu'elle respecte d'autres composantes de la structure sociale de la population inhumée. L'espace funéraire serait alors réparti en plusieurs secteurs, chacun étant attribué à un ou plusieurs niveaux de la hiérarchie.

Pour apprécier l'existence ou non de cette organisation sociale des nécropoles, nous disposons du classement évoqué précédemment. Ce dernier nous permettra d'analyser la répartition entre tombes riches et tombes modestes d'un point de vue topographique.

Nous espérons également qu'une analyse de la répartition des sépultures selon la quantité et la qualité du mobilier présent dans la tombe permettra de mieux définir le statut de tombes que nous appellerons par facilité "intermédiaires". Il s'agit des sépultures que nous ne pouvons placer ni dans la catégorie des tombes riches ni dans la catégorie des tombes pauvres. Les défunts qu'elles accueilleraient avaient pourtant un statut social. S'il ne transparaît ni dans l'appareil funéraire dans son ensemble ni sur le squelette, peut-être pourrait-il être approché en fonction de la situation de la tombe dans l'espace funéraire ?

Deuxième partie : Topographie funéraire de la cité des Bituriges Cubes

I. Corpus et cartographie des sites funéraires

Depuis peu, les ensembles funéraires sont abordés dans un cadre plus général portant sur des dynamiques régionales du peuplement. En effet, l'échelle de travail adoptée influe significativement sur les problématiques traitées. Le travail sur une petite échelle favorise souvent des analyses sur la longue durée. A une plus grande échelle, ce sont des fenêtres qui sont privilégiées. Ce choix, qui tient parfois du dilemme, a incité certains archéologues à rechercher des échelles moyennes, celle d'un département le plus souvent, pour y étudier le plus d'objets ou de catégories de sites possibles. Ainsi, l'implantation des nécropoles gallo-romaines est tour à tour abordée en Gaule septentrionale (Van Doorselaer 1967), en Ile-de-France (Bourgeois 1984), dans le Nord Vaucluse (Leyraud, Meffre 1987) ou en Narbonnaise (Bel, Manniez 1996). Cependant, ces échelles posent le problème de la richesse et de l'homogénéité des surfaces car elles n'ont pas bénéficié des mêmes conditions de recherches (Buchsenschutz 2001 : 9).

A l'issue de notre DEA, nous avons constaté une grande homogénéité des pratiques funéraires utilisées pour les enfants dans les nécropoles bituriges de l'Antiquité tardive (Durand 1999).

Cependant, à l'époque, nous avons rencontré de grandes difficultés à trouver des sites de comparaison pour lesquels nous avions des phases d'occupation identiques à celles de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs à Bourges. À cette occasion, nous avons souligné la nécessité d'entreprendre un travail à plus grande échelle que la rapide description que nous proposons. Nous ne nous étions alors appuyé que sur les informations disponibles dans les Cartes Archéologiques de la Gaule, sans vérifier ni les références bibliographiques ni le degré de connaissance de chacun des sites. La date de publication de ces documents nous indiquait également que ce pseudo corpus n'était pas exhaustif puisqu'il n'intégrait pas les fouilles récentes.

Enfin, nous avons dû nous résoudre à une cartographie approximative établie grâce aux logiciels de Dessin Assisté par Ordinateur. Les points localisant les sites étaient posés sur un fond de carte sans aucune précision géographique.

Notre participation au Projet Collectif de Recherches (P.C.R.) sur l'occupation des sols dans le Berry antique dirigé par O. Buchsenschutz et F. Dumasy nous a offert l'occasion d'établir un corpus exhaustif et surtout nous a fourni un outil d'analyse indispensable : le Système d'Information Géographique (S.I.G).

A. Objectifs et méthodes

L'utilisation d'un S.I.G. dans le cadre du P.C.R. "*L'occupation des sols dans la cité des Bituriges Cubes*" représentait une occasion unique de pallier une partie de ses défauts. À partir de l'intégration des données archéologiques, l'objectif de ce P.C.R. est double. Dans un premier temps, il s'agit d'établir une carte archéologique qui localise l'ensemble des sites repérés dans la cité des Bituriges Cubes. Cet inventaire permet la création de cartes de répartition à des échelles variées, pour différentes catégories de sites.

Le second objectif est d'exploiter les capacités en analyses spatiales proposées par les programmes informatiques du S.I.G. Il est alors possible de croiser les données et de savoir si les localisations de certains de sites sont corrélées les unes aux autres.

La multiplication des bases de données intégrées et le fait qu'elles ne soient pas toutes obligatoirement archéologiques offrent la possibilité d'analyser les cartes et les modélisations obtenues "*à travers le prisme de la géographie*" (Batardy 2001a : 25). Ainsi, nous avons pu créer une base de données des sites funéraires de la cité, dont la cartographie pourrait être mise en perspective avec celle des autres éléments structurant l'espace de la cité.

1. Carte archéologique funéraire et Système d'Information Géographique (S.I.G.)

Classiquement, l'information géographique est figurée sur une carte. Les premières cartes présentaient plusieurs inconvénients : quantité d'informations limitée, documents figés dont la mise à jour est difficile, manipulation malaisée de cartes à échelles différentes. L'essor de l'informatique a permis de limiter ces inconvénients en profitant des logiciels de cartographie et de dessin assisté par ordinateur.

Le S.I.G. constitue une avancée supplémentaire. Il permet de gérer une multitude d'informations de tous types (images satellitaires, photos aériennes, cartes, données chiffrées, bases de données...) et de les mettre à jour très rapidement. Les possibilités de croisement sont infinies. Cependant, il faut bien s'assurer que les différentes couches partagent le même système de projection et la même échelle pour les recoupements.

Les S.I.G. sont devenus des instruments courants dans l'archéologie. Cet outil informatique, familier aux géographes et aux spécialistes des sciences de la terre et de la vie, a offert la possibilité aux équipes archéologiques de croiser leurs données, soigneusement géoréférencées (pointées sur la carte en coordonnées Lambert), avec des données géographiques (topographie, exposition solaire, abri aux vents, distance à l'eau, etc.), géologiques et pédologiques.

Néanmoins, le S.I.G. n'est pas une simple accumulation de données graphiques. La révolution majeure qu'il introduit est de passer de cartes séparées à une superposition de plusieurs couches d'informations géographiques qui peuvent entretenir des relations entre elles, être croisées, interrogées à tout moment à l'aide de logiciels d'interrogation de données spatialisées. Le croisement de ces données permet de développer la réflexion et l'action en matière d'aménagement des territoires. De plus, les logiciels de S.I.G. disposent également d'outils de modélisation et de calculs statistiques qui permettent de dépasser le simple constat géographique.

En France, les Systèmes d'Information Géographique (S.I.G) ont été développés par les géographes dans les années 1980. En 1989, la Société française de Photogrammétrie et de télédétection définit le S.I.G. comme étant "*un système informatique permettant, à partir de diverses sources, de rassembler et d'organiser, de gérer, d'analyser et de combiner, d'élaborer et de présenter des informations localisées géographiquement (géoréférencées).*"

L'ensemble des informations géographiques intégrées dans le S.I.G. forment une base de données géographiques.". En schématisant, un logiciel S.I.G. est donc un système de gestion de bases de données localisées et d'organisation de données graphiques et alphanumériques permettant une approche optimisée du territoire.

2. L'espace de la recherche : la cité des Bituriges Cubes

La cité biturige s'étend sur une superficie de 18170 km². Son territoire recouvre les départements du Cher et de l'Indre et quelques communes du Loir-et-Cher et du Loiret, ainsi que le nord du département de l'Allier et quelques communes du Puy-de-Dôme (Batardy 2001b : 8).

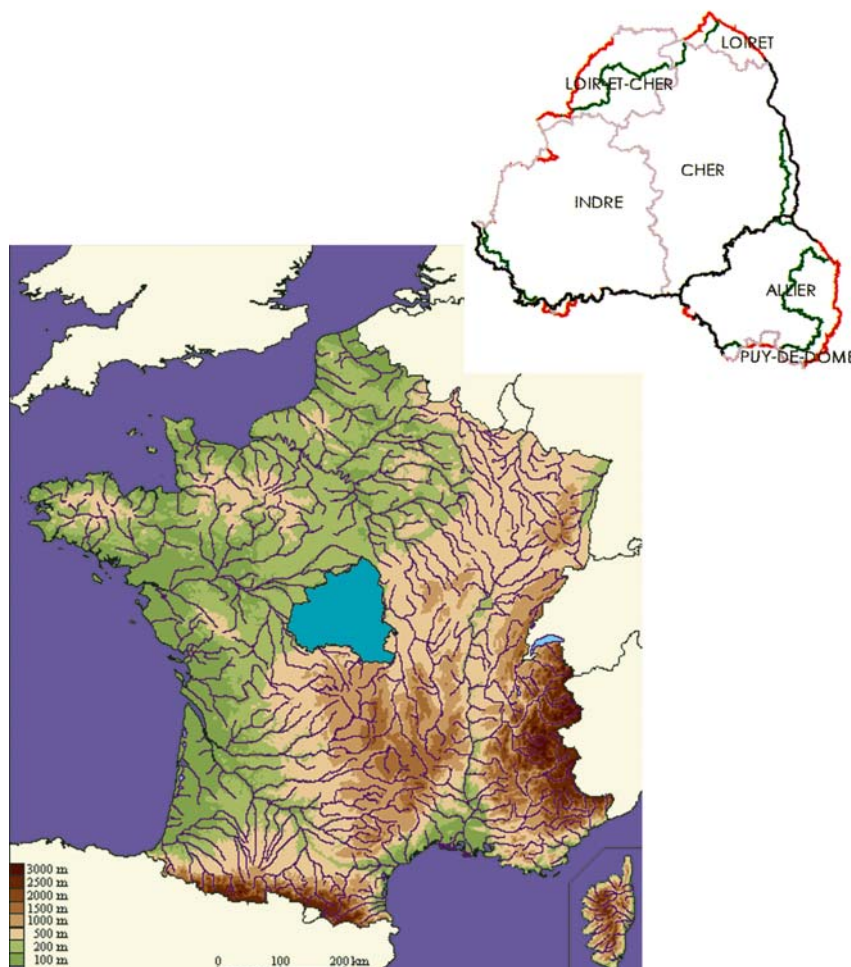


Figure 1 – Localisation de la cité des Bituriges cube

Ses limites ont fait l'objet de plusieurs études dont la plus récente a elle aussi bénéficié des apports du S.I.G. F. Dumasy a fait le pari d'appliquer une méthode régressive d'après les cartes des diocèses médiévaux car aucune carte antique ne permet de dessiner les limites des cités gallo-romaines (Dumasy 2001). Cette approche s'appuie sur le fait que les travaux les plus récents ont démontré la forte compatibilité entre les limites des diocèses de l'Ancien régime et celles des cités gallo-romaines. Ces résultats peuvent être rapportés à des coïncidences de toponymes d'origine gauloise ou latine ainsi qu'à des témoignages tardifs (Dumasy 2001 : 23).

En multipliant les cartes grâce au S.I.G., P.C.R. "*L'occupation des sols dans la cité des Bituriges Cubes*" a permis d'aborder un grand nombre de problématiques et de mettre en relation plusieurs aspects paléo-environnementaux et archéologiques de la cité des Bituriges cube. Nous ne retiendrons que trois sujets principaux : le réseau urbain, l'occupation rurale et les réseaux viaires. Ils correspondent aux axes de recherches que nous avons souhaité privilégier.

a) *Le réseau urbain*

Le réseau urbain s'organise autour d'un chef-lieu et d'un réseau d'agglomérations dont certaines sont d'époque gauloise alors que d'autres apparaissent à l'époque romaine. F. Dumasy en propose une hiérarchisation en cinq niveaux (Fig. 2), fondée sur un certain nombre de critères qui suggèrent l'importance de chaque agglomération (Dumasy 2001b : 81-82).

Derrière Bourges/*Avaricum*, Saint-Marcel/*Argentomagus* et Nérès-les-Bains/*Aquae Nérii* constituent la première catégorie. La catégorie suivante accueille Levroux et Drevant, deux pôles particulièrement dynamiques au sein d'une riche région agricole. La troisième catégorie est constituée des pôles secondaires stimulés par leur position au sein du triangle formé par les villes de la première catégorie. Enfin, les deux derniers niveaux regroupent les agglomérations d'importance moyenne et les villes nées d'évergètes mais qui n'ont pas connu de véritable développement.

Jusqu'au III^e siècle, la majorité des agglomérations connaissent une extension et un développement monumental maximum. A partir du IV^e siècle, les agglomérations d'*Avaricum* (Bouges) et *Argentomagus* (Saint-Marcel) dominent le réseau urbain ; la première en

devenant le chef-lieu de l'Aquitaine première, la seconde en accueillant une fabrique d'armes connue sous le nom de *fabrica armorum omnium* (Dumasy 2001c : 162).

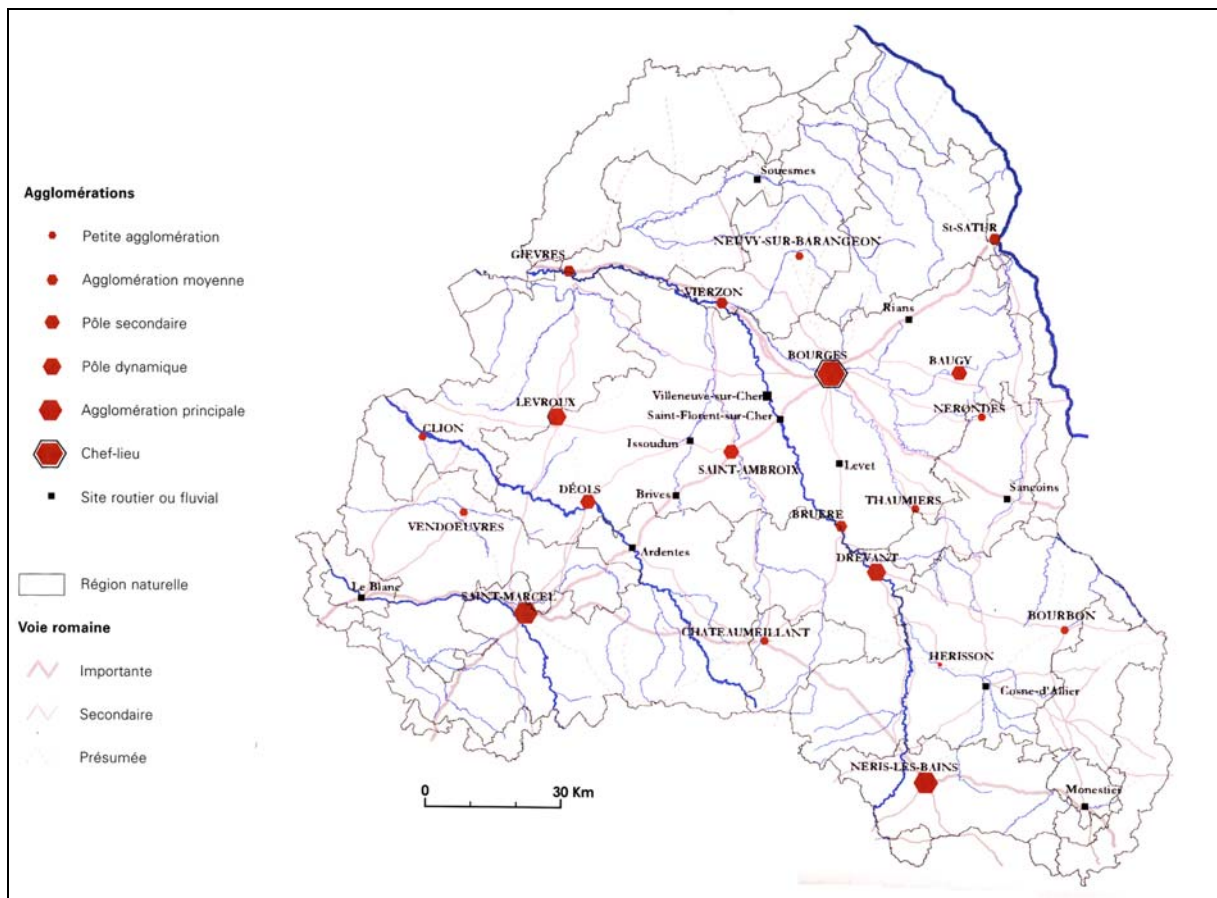


Figure 2 - Le réseau urbain dans la cité des Bituriges Cube (d'après Dumasy 2001b : 83 ; Laüt 2001 : 112)

b) Les voies et réseaux de circulation

L'observation du réseau viarie biturige indique plusieurs axes majeurs dont la voie la plus importante qui relie Bordeaux traverse la cité du sud-ouest au nord-est. Il apparaît également que de nombreuses voies proviennent des principales agglomérations bituriges (Fig. 3). Il en résulte un réseau de circulation d'autant plus dense que l'on est proche des villes, sans couverture homogène des campagnes (Laüt 2001 : 110).

Durant l'Antiquité tardive, le réseau routier voit se renforcer certains axes privilégiés. *Avaricum* (Bourges) et *Argentomagus* (Saint-Marcel) constituent deux carrefours essentiels. La voie qui relie *Avaricum* à *Augustodunum* (Autun) semble la plus importante car

elle dessert les autres *fabricae* et le front rhénan qu'il faut approvisionner en armes (Dumasy 2001c : 162).

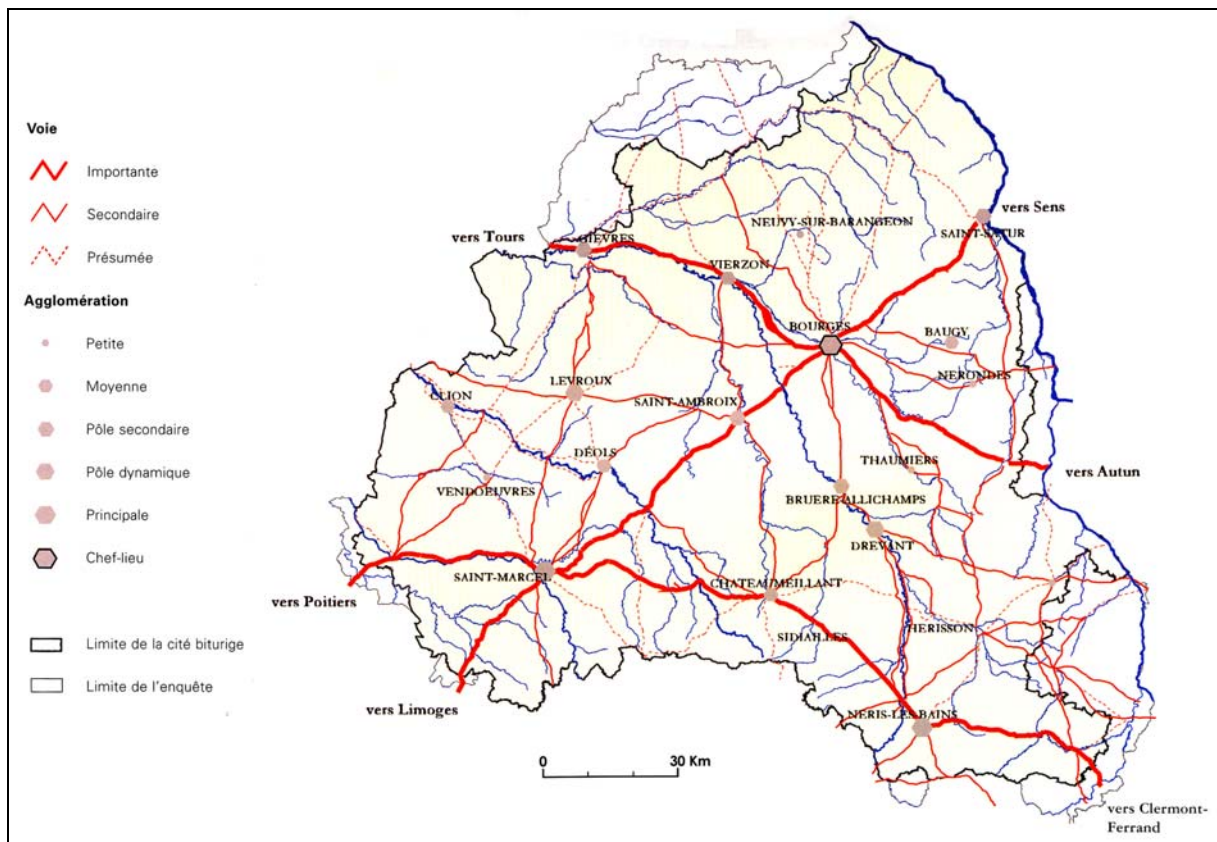


Figure 3 – Les réseaux circulation dans la cité des Bituriges Cube (Laiüt 2001 : 112)

c) Les campagnes

Au moment où nous écrivons ces lignes, le catalogue des habitats ruraux constitué par C. Gandini répertorie 1926 installations agricoles parmi lesquelles plus de 400 sites ont pu être classés. Le non classement de 73,54% des sites est avant tout dû à une documentation insuffisante (Gandini 2001 : 61 ; Gandini 2005). A partir de ces données, C. Gandini a pu établir que l'espace rural s'organise autour de deux modèles principaux : de grands espaces homogènes représentés par deux ou trois types de sol, et des espaces plus petits présentant une grande diversité de sols, organisés en mosaïque (Fig. 4).

Apparues dès le I^{er} siècle ap. J.-C., les *villae* y sont bien représentées, au travers d'une grande variété de types. De petits bâtiments isolés, de petites exploitations ou fermes en

terre et bois intègrent ce réseau dense. Une grande partie de ces fermes disparaissent dès la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. alors que les *villae* se maintiennent au-delà du III^e siècle (Gandini 2001 : 62 ; Gandini 2005).

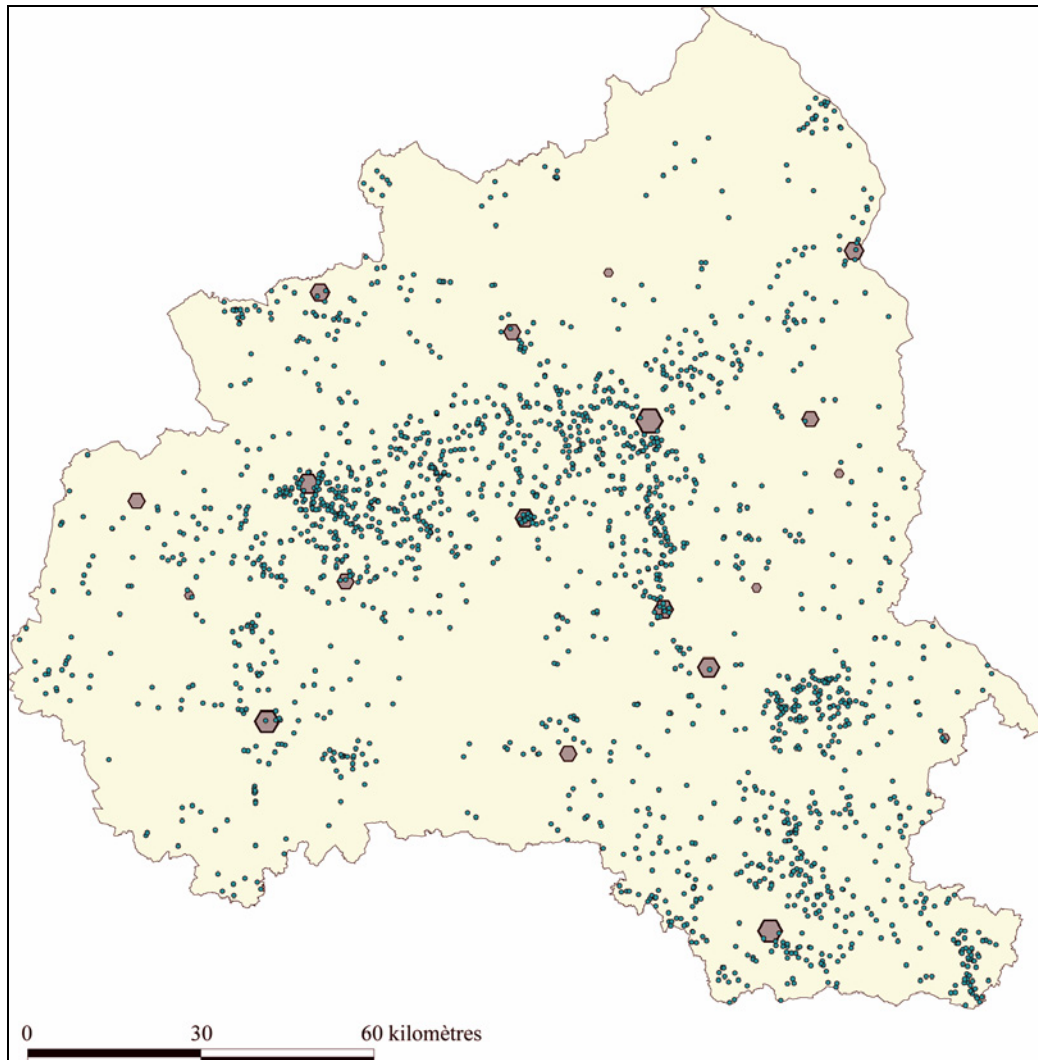


Figure 4 – Localisation des habitats ruraux découverts dans la cité des Bituriges Cubes

Bien que la fin de l'époque romaine soit mal connue, le réseau des habitats ruraux s'éclaircit durant l'Antiquité tardive. Surtout, le système d'occupation de l'espace rural est beaucoup plus homogène. Cependant, C. Gandini souligne *"l'inégalité des sites face au risque d'abandon qui affecte massivement les établissements modestes tandis que les sites plus importants résistent mieux, même si bon nombre d'entre eux sont abandonnés à la fin du III^e siècle"* (Gandini 2001 : 63). Ce sont surtout les petites et moyennes exploitations qui périssent. Un tiers des sites est abandonné. A tel point qu'entre le III^e et le IV^e siècle, la moitié des sites ont disparu (Dumasy 2001c : 163).

B. Le corpus des sites funéraires

Les nécropoles bituriges ont longtemps été privilégiées par l'intense activité archéologique du XIX^e siècle. La majorité des rapports d'activité annuelle de la Société des Antiquaires du Centre mentionne une ou plusieurs découvertes de sites à caractère funéraire. À l'époque, l'intérêt des érudits était focalisé sur le mobilier associé aux tombes et bien loin des récentes préoccupations archéologiques et anthropologiques. De nombreux objets étaient revendus aux antiquaires. Heureusement, un certain nombre d'érudits ne se séparaient pas de ces objets sans en avoir proposé des dessins et des descriptions détaillés dans les rapports d'activité d'une société archéologique.

Les villes ont été plus particulièrement explorées. Par exemple Baugy, Châteaumeillant, Soings-en-Sologne et Vierzon ont bénéficié de la présence de sociétés d'érudits locaux et d'archéologues amateurs. En revanche, les découvertes en milieu rural sont le plus souvent fortuites et résultent de travaux agricoles.

Aux découvertes de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles, vont succéder les résultats des fouilles programmées ou des opérations de sauvetage des cinquante dernières années. Néanmoins, une fois encore, ces découvertes se font aux abords de nos grands centres urbains en cours de développement et appartiennent presque toutes à des contextes de sauvetage.

C'est à partir de cette masse considérable d'informations que nous avons établi le corpus des sites funéraires gallo-romains de la cité des Bituriges cube. Heureusement, ce travail a été mené dans le cadre du P.C.R. Nous devons donc respecter le codage retenu pour la classification des sites. Celui-ci avait pour objectif principal de dresser un état de l'information brute en juxtaposant les éléments de la description. Les hiérarchisations et classifications ont été livrées à la discrétion de chaque chercheur.

Nous verrons que les déficiences de la documentation, la méconnaissance des phases de création, d'utilisation et d'abandon des sites funéraires ainsi que les problèmes de terminologie nous ont incité à la plus grande prudence quant à l'exploitation de la base de données des ensembles funéraires bituriges.

1. L'enregistrement des données

L'utilisation d'un S.I.G. nécessite la création d'une base de données recensant l'ensemble des sites. Nous avons pu identifier plus de 421 sites à caractère funéraire mais la totalité de la base de données des sites bituriges comprend 4515 gisements.

Très hétérogène, la documentation disponible comprend aussi bien des Documents Finaux de Synthèse d'opérations récentes que des informations orales recueillies auprès d'amateurs/érudits locaux.

Accessible directement ou au travers des Cartes Archéologiques de la Gaule (C.A.G.), la bibliographie ancienne répertorie la majorité des découvertes. Celles-ci y sont plus ou moins bien décrites, et leur emplacement n'est pas toujours indiqué. Cependant, la masse d'informations contenues dans les revues érudites du XIX^e et du début du XX^e siècle, est considérable et concerne un nombre de sites beaucoup plus important que ceux connus grâce aux fouilles de ces cinquante dernières années.

Si la Carte Archéologique de la Gaule a été un outil indispensable dans la création de notre répertoire, nous avons également choisi de consulter l'ensemble de la bibliographie ancienne. Ce retour aux articles et rapports d'époque nous a permis de préciser nos informations, de corriger certaines interprétations (notamment chronologiques) et d'éliminer quelques doublons.

L'ensemble de ces documents est accessible au Service Régional de l'Archéologie. Les résultats des fouilles des quarante dernières années peuvent être consultés dans les Documents Finaux de Synthèse (DFS) ou grâce à la base DRACAR qui contient avant tout des données administratives.

Pour pouvoir étudier l'implantation funéraire et en comparer les caractéristiques avec celles des autres catégories de sites, nous avons conservé l'enregistrement utilisé par le PCR. Cette décision est également motivée par le fait qu'il permet un classement simple recoupant les informations essentielles, communes au plus grand nombre de sites.

L'ensemble de la base de données a été saisi sous File Maker Pro car ce logiciel permet d'enregistrer du texte et des données numériques et alphanumériques. Les données ont ensuite été intégrées au Système d'Information Géographique Arcview, logiciel utilisé pour la gestion de la carte archéologique et pour l'application du système Patriarche.

2. Classement et problèmes de terminologie

Nous avons rencontré des difficultés dans le classement des sites et dans la hiérarchisation des données. En effet, il n'existe pas à l'heure actuelle de terminologie homogène à l'échelle de l'ensemble de la Gaule romaine. Cet écueil devrait être prochainement débattu et peut-être résolu grâce à la publication d'une synthèse sur les pratiques funéraires en Gaule romaine au Haut-Empire. Coordonné par V. Bel, F. Blaizot, C. Bonnet, N. Nin et L. Tranoy, cet ouvrage sera l'occasion de discuter un certain nombre de notions et de proposer un vocabulaire mieux adapté. Les premiers textes seront soumis aux rapporteurs en novembre prochain. Nous n'avons donc pas pu les lire.

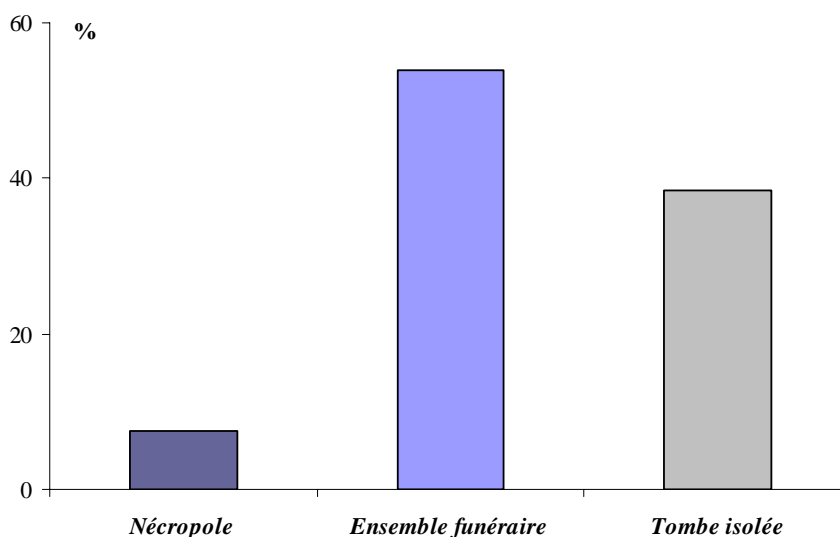


Figure 5 – Répartition des types de sites funéraires de la cité des Bituriges cube (en %)

Les difficultés de classement sont directement liées à la qualité des informations disponibles. La bibliographie ancienne offre souvent une image tronquée des découvertes. L'accent est mis sur le mobilier exhumé mais plus rarement sur la localisation exacte ou la surface occupée par les découvertes. C'est ce qui explique que la catégorie des "ensembles funéraires" est dominante (Fig. 5).

Entre nécropole et tombe isolée, ces sites sont ceux pour lesquels nous disposons d'informations ténues issues de prospections ou de découvertes occasionnelles auxquelles aucune fouille n'a fait suite. Cette dénomination est suffisamment large pour ne pas présumer du type d'occupation et de son étendue. Elle nous a permis de classer une grande partie des sites pour lesquels nous n'avons quasiment aucune information et que nous ne pouvions intégrer dans les deux autres catégories.

Le terme de "nécropole" pose quelques problèmes. Le premier est étymologique. Employé par Strabon pour nommer un faubourg d'Alexandrie, le terme grec de *nekropolis* désigne la "ville des morts" (Strabon, *Géographie*, livre VIII, XLI, 57). Cependant, son utilisation relève d'une attribution moderne. Pour la période antique, il n'existe pas de terme précis pour définir l'espace dans lequel les sépultures sont implantées.

A priori, le mot "nécropole" s'applique surtout aux ensembles funéraires situés en agglomération car elle concorde avec l'idée d'une ville des morts en marge ou accolée à celles des vivants. Elle aussi pourrait être constituée de quartiers, être organisée en fonction d'une trame semblable à celle de la ville et comme cette dernière contenir des bâtiments. Ainsi, dans la nécropole du Valladas, V. Bel a pu restituer l'organisation nucléaire de la nécropole où chaque noyau correspond à une concession dont les dimensions coïncident avec les modules du cadastre qui régule tout le territoire autour de la cité (Bel 2002 ; Tranoy 2000 : 117).

En revanche, dans le cas d'ensembles ruraux, cette référence à une "*polis*" paraît plus douteuse. Par commodité, nous l'avons gardée parce qu'elle est évocatrice pour tous. Nous nous risquerions presque à considérer ce terme comme installé dans l'inconscient archéologique collectif. Lorsqu'il est prononcé ou écrit, il transporte souvent des *a priori* topographiques et quantitatifs bien que la bibliographie recense des exemples tous plus variés les uns que les autres.

C'est justement la valeur quantitative du mot "nécropole" qui nous pose le plus de problèmes. Existe-t-il un nombre minimum de sépultures pour qu'un ensemble funéraire soit considéré comme une nécropole ? Finalement qu'ils soient constitués d'une dizaine de sépultures à incinération à proximité d'une *villa* ou de plus de cinq cents tombes à inhumation en bordure d'une agglomération, les ensembles funéraires sont dénommés "nécropoles".

La principale difficulté a concerné les sites portant la mention "tombe isolée". Il s'agit aussi bien d'incinérations ou d'inhumations, et tous les types de contenants sont représentés. Ces sépultures se rencontrent essentiellement parmi les sites du Haut-Empire. Dans la majorité des cas, il s'agit d'urnes ou de coffres cinéraires découverts hors contexte. Il est souvent impossible de savoir si ces structures sont, de par leur nature funéraire intrinsèque, isolées ou incluses dans des ensembles plus vastes.

3. Les distorsions méthodologiques

L'inégalité de la répartition géographique des prospections, des fouilles et de la conservation des sites déforme des images obtenues grâce au S.I.G. La majorité des découvertes a eu lieu aux abords des centres urbains en cours de développement et appartiennent presque toutes à des contextes de découvertes fortuites. La plupart des sites pré-urbains ou ruraux sont connus par des découvertes lors de travaux agricoles ou des prospections au sol. Quel que soit le contexte considéré, on constate que la proportion de sites fouillés est réduite. Pour plus de la moitié des sites, les circonstances de découverte ne sont pas connues (Fig. 6).

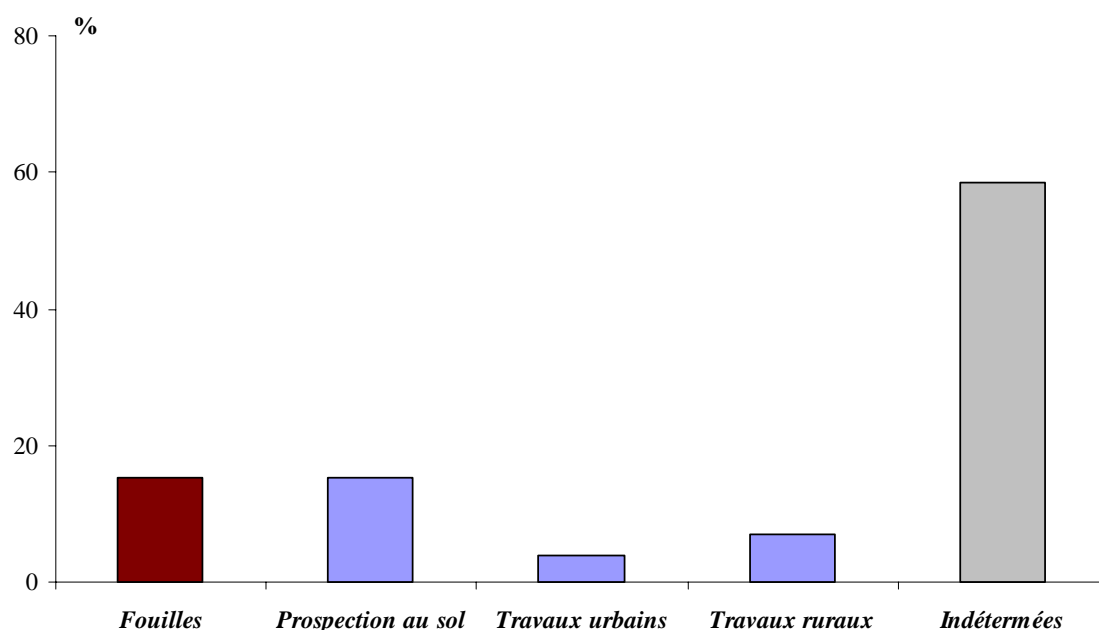


Figure 6 – Circonstances de découvertes des sites funéraires de la cité des Bituriges cube (%)

Ces différences sont directement liées à la diversité des phases d'activité archéologique. C'est au XIXe siècle qu'a eu lieu la majeure partie des découvertes (Fig. 6). C'est durant cette période que de nombreux érudits, comme A. Buhot de Kersers, E. Chénon et L. Martinet, entre autres membres de la Société des Antiquaires du Centre, sillonnent le Berry afin d'en explorer les vestiges antiques. Si l'on peut déplorer leur manque de soin quant à la conservation du mobilier mis au jour, on ne peut que louer leur souci d'enregistrer, de communiquer et d'illustrer leurs découvertes. Ils publient leurs résultats dans les rapports d'activité des Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre mais également dans des cartes archéologiques régionales qui tiennent lieu d'inventaires.

Les sites dont la date de découverte ou de fouille n'est pas précisément connue sont nombreux (Fig. 7). Ils concernent des découvertes anciennes pour lesquelles la bibliographie ne donne pas la date exacte de découverte. Les sites fouillés à partir de 1965 ne représentent qu'un petit contingent, soit à peine un quart du total des sites. Nous avons retenu la date de 1965 car elle correspond à un regain d'activité archéologique dans le Berry avec l'organisation de fouilles telles que celle de la nécropole du Champ de l'Image.

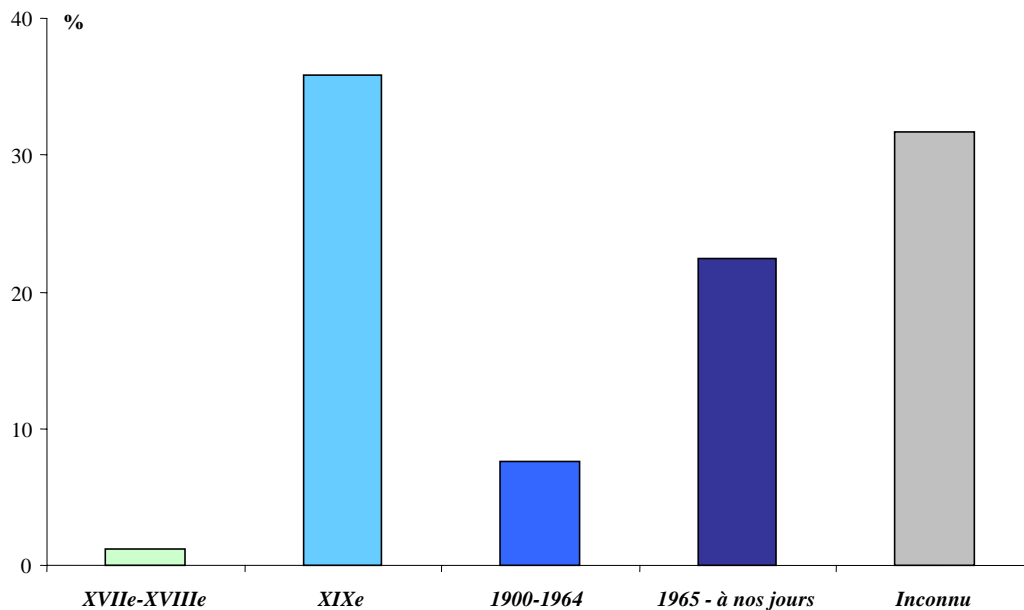


Figure 7 – Répartition des découvertes de sites funéraires par période (en %)

Comme nous le verrons plus tard, ces proportions sont à manipuler avec prudence car elles traitent de la totalité des sites sans tenir compte de leur organisation, ni de leur qualité. Ainsi, nos calculs mettent au même niveau tombes isolées et nécropoles. Or, un examen plus minutieux révèle que si les sites découverts depuis 1965 sont moins nombreux, ils ont été fouillés sur des surfaces plus importantes.

Ces différences liées à l'histoire même de l'archéologie berrichonne expliquent que le niveau d'informations dont nous disposons pour les sites funéraires est majoritairement faible (Fig. 8). Cette notion de "niveau d'informations" est relativement vague mais elle reflète les difficultés que nous avons rencontrées dans la création du corpus des sites funéraires bituriges. La plupart des sites répertoriés sont connus par la découverte d'une urne, d'un sarcophage ou de restes osseux brûlés remontés en surface après des labours. Les deux niveaux suivants traduisent souvent la multiplication des interventions dans un même secteur

ou la conduite de fouilles récentes. Nous avons employé le terme précis afin de qualifier les sites dont nous connaissons les dates de fouilles, le nombre de sépultures mises au jour, le mobilier découvert et la localisation exacte.

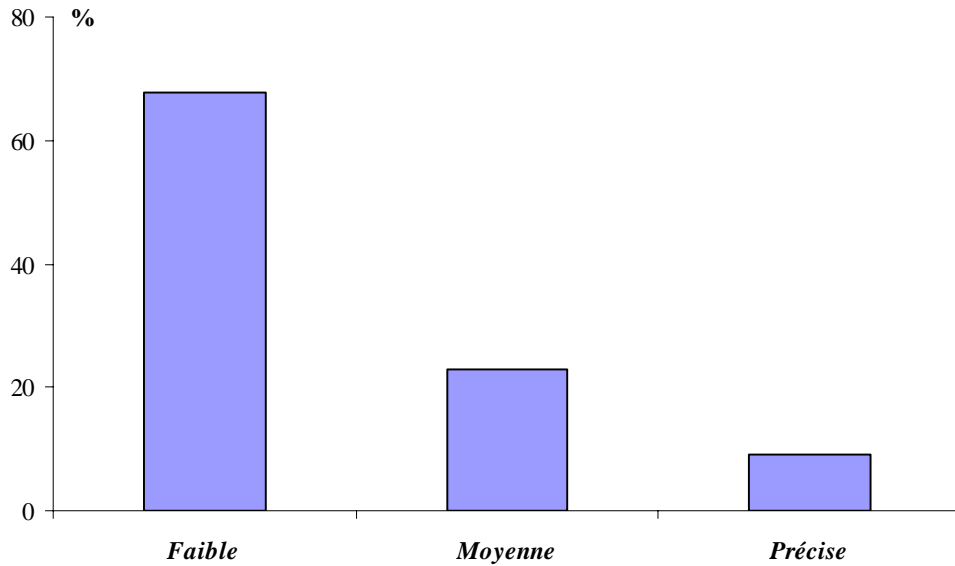


Figure 8 – *Qualité des informations disponible pour les site funéraires bituriges (en %)*

II. Analyse spatiale de l'implantation des sites funéraires dans la cité biturige

Notre objectif est ici double : préciser les informations apportées par la topographie funéraire à notre connaissance de l'organisation du territoire, et déterminer le rôle structurant des espaces funéraires au sein de leurs lieux d'implantation, en milieu urbain ou rural.

Qu'ils soient associés à de grandes entités urbaines ou à des structures rurales plus modestes, le choix de l'implantation des espaces funéraires est influencé par la relation aux défunts. Les critères d'implantation de ces aires ne sont pas toujours aisés à définir. La loi des XII tables exclut les nécropoles des villes et il est fréquent de trouver les ensembles funéraires à l'extérieur des enceintes, aux abords des voies. Cependant, il n'existe pas d'équivalent à cette loi pour le milieu rural. La proximité et la nécessité d'un accès facile et rapide ont certainement été des critères essentiels.

Si le S.I.G. n'a pas été employé en contexte urbain, il a en revanche été mis à contribution pour observer et tenter de comprendre les modalités d'implantation des espaces funéraires en milieu rural. Après présentation générale des données, nous analyserons la topographie funéraire de ces deux contextes en tentant de croiser nos données avec celle de chercheurs ayant travaillé sur d'autres aspects de l'occupation des sols dans la cité. Nous souhaitons ainsi mettre en évidence les particularités, les similitudes ou les dissemblances pouvant exister entre "les mondes" des morts.

Nous avons souhaité aborder les questions de topographie funéraire en fonction des contextes et non en fonction de la chronologie. Nous aurions pu proposer une analyse de la répartition des espaces funéraires par période (Haut-Empire, Antiquité tardive) mais nous pensons que les milieux urbains et ruraux ont leurs propres problématiques et n'évoluent pas selon les mêmes contraintes.

Nos résultats seront comparés à ceux déjà obtenus dans d'autres régions de Gaule romaine afin de nous assurer de l'uniformité ou de l'originalité de la topographie funéraire biturige.

A. Les espaces funéraires dans la cité

Pour l'Antiquité, ce sont 421 sites qui ont été répertoriés au sein de la cité des Bituriges Cubes. Comme nous l'avons vu, les modalités et les contingences archéologiques de l'époque de découverte ont souvent entraîné une perte d'informations. Qu'il s'agisse du nombre de sépultures, de leur contenu, et surtout de leur localisation, les références sont parfois laconiques. L'enregistrement tient alors plus de l'exercice intuitif que d'une mise en forme des informations adaptée aux nouveaux outils de l'archéologie. Autant d'éléments qui nous invitent à une très grande prudence dans l'exploitation des bases de données.

Si la vigilance est de rigueur, elle ne signifie pas que nous ne pouvons rien faire. Bien que peu de sites bénéficient d'une description ou d'une localisation précise, la majorité d'entre eux peut être située même approximativement, ne serait-ce que dans le hameau ou le lieu-dit le plus proche. Certes, de telles manipulations déforment la réalité de plusieurs centaines de mètres voire parfois de quelques kilomètres. Dans le cas d'une étude sur des relations topographiques entre un habitat rural et les sites funéraires qui l'entourent, nous serons amené à ne pas prendre en considération ces découvertes. En revanche, si nous nous intéressons à la densité funéraire d'un secteur donné, voire de la cité toute entière, certaines imprécisions ne devraient pas être trop dommageables à de telles échelles.

Avant d'aborder les questions topographiques, nous souhaitons proposer une première approche chiffrée de la base de données. Elle permettra de discuter la représentativité de cet enregistrement selon les périodes, les types de sites et leur importance.

1. Premières approches comptables

Nous l'avons vu précédemment, le nombre de tombes isolées est important (Fig. 9). Dans de nombreux cas, elles pourraient provenir de cimetières plus étendus, détruits ou inexplorés. De plus, nous ne savons pas s'il est possible de les attribuer à une entité urbaine ou rurale précise. Leur isolement et les conditions de leur découverte rendent souvent leur datation si ce n'est impossible, du moins très approximative.

Pour le Haut-Empire, elles représentent près de la moitié des sites funéraires connus. Ces effectifs sont avant tout constitués par les coffres cinéraires découverts dans le sud de la cité. Pour l'Antiquité tardive, leur nombre est beaucoup moins important. Ce phénomène est certainement lié à une réalité historique (diminution et regroupement des espaces funéraires) et à des paramètres archéologiques (difficultés de datation et parfois confusion avec les sépultures alto médiévales).

Les nécropoles ne représentent qu'une infime partie des sites mis au jour alors que les ensembles funéraires représentent plus ou moins la moitié des effectifs. Cette situation est directement liée aux problèmes terminologiques évoqués précédemment. Dans de nombreux cas, les fouilles ne portent que sur des portions d'espaces funéraires dont il nous est impossible de préciser l'étendue réelle ou le nombre total de sépultures. Face à toutes ces imprécisions, nous avons opté pour un terme générique : ensemble funéraire.

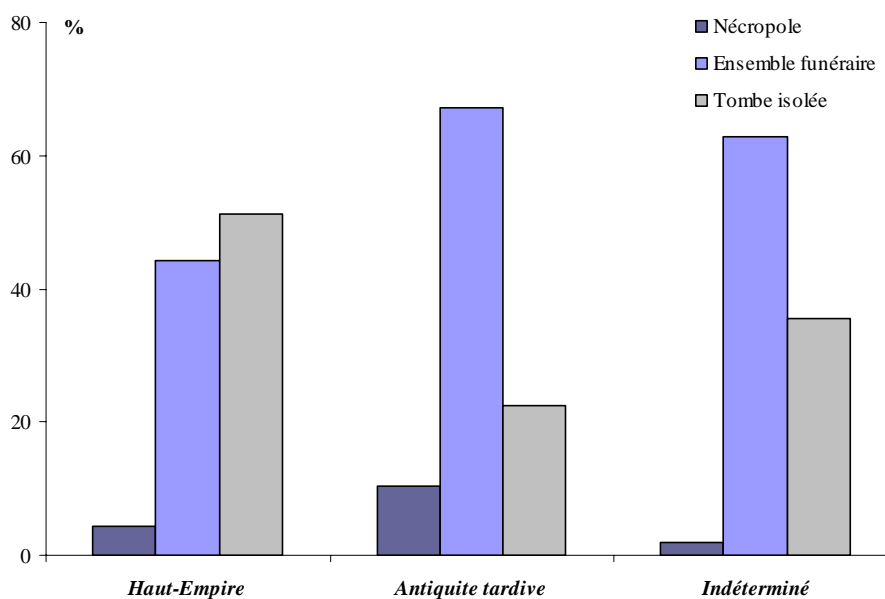


Figure 9 - Répartition des types de découvertes par période (en %)

Si l'on observe le nombre de sépultures découvertes sur chaque site, on constate qu'une nouvelle fois ce sont les tombes isolées qui dominent (Fig. 10). Elles partagent cette première place avec les ensembles pour lesquels nous ne disposons pas d'informations. Deux autres points peuvent être signalés. Si l'on fait exception des deux catégories précédemment citées, les petits ensembles sont les mieux représentés. Encore une fois, nous attirons la vigilance du lecteur sur le fait que dans la majorité des cas ces sites ne sont que des fenêtres dans des espaces funéraires plus importants. Enfin, les sites ayant livré plus d'une centaine de sépultures sont très peu nombreux. Cependant, il s'agit presque toujours d'ensembles fouillés récemment et dont l'emprise est estimée voire dans certains cas connue.

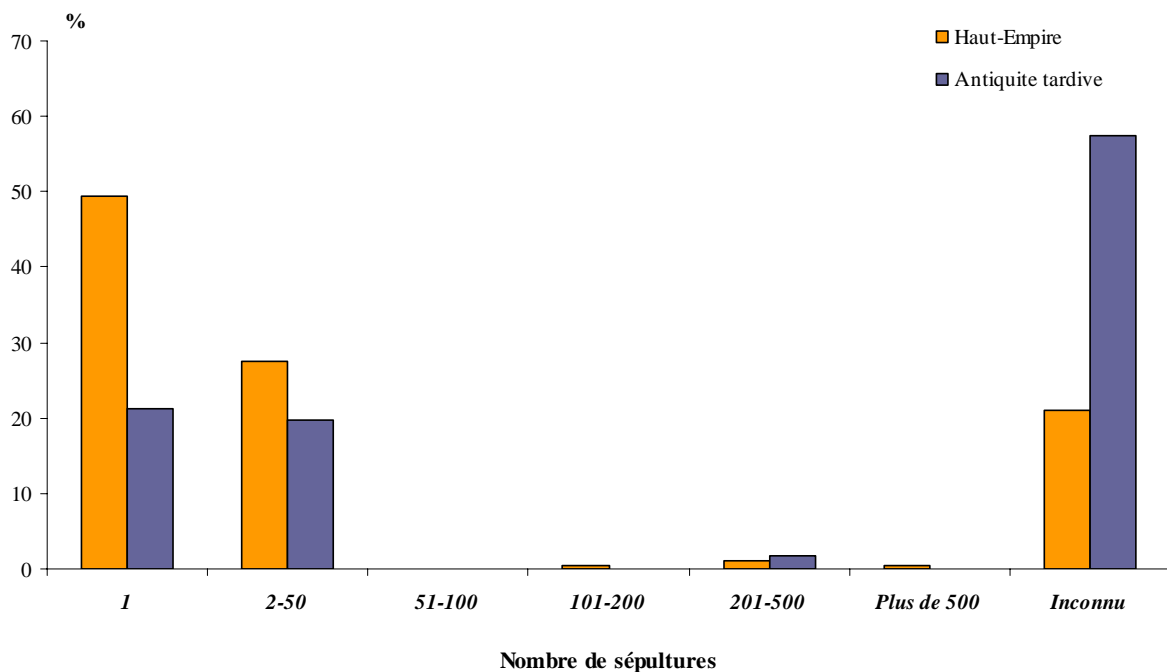


Figure 10 – Nombre de sépultures découvertes dans les sites funéraires de la cité des Bituriges Cubes (en %)

Bien que nous disposions de peu d'éléments de datation, nous avons pu classer les sites par grandes phases chronologiques (Fig. 11). Les sites du Haut-Empire y apparaissent majoritaires. Encore une fois, ce sont les sépultures isolées qui influent sur les résultats. Certes, les sites de l'Antiquité tardive sont moins nombreux mais nous ne devons pas nous cacher la présence d'un très grand nombre de sites indéterminés ou datés de la période gallo-romaine. Cette catégorie regroupe deux types de sites : ceux qui sont occupés durant toute la période antique et ceux qui sont occupés durant une phase de cette même période sans que nous puissions préciser laquelle. On pourrait nous reprocher de ne pas faire la distinction entre ces deux types de sites. Cependant, nous rappelons qu'à l'échelle individuelle, la fiche

d'enregistrement de chaque site restitue des informations qui permettent de les distinguer. À l'échelle globale, ces deux types de sites seront présents sur les cartes par période. Ils constituent une sorte de bruit de fond cartographique et leur différence n'influe pas de façon significative sur l'interprétation de la topographie funéraire de la cité.

En revanche, il est possible de se demander ce qui les distingue des sites indéterminés. Le grand nombre de sites dont la datation est indéterminée s'explique par le fait que l'occupation d'une grande partie des nécropoles de l'Antiquité tardive se poursuit durant le haut Moyen Âge. En effet, il est possible que certaines de ces nécropoles se prolongent, sans changement notable, jusqu'au V^e et VI^e siècle. On peut également envisager que des cimetières médiévaux abritent des occupations plus anciennes, sans que celles-ci aient été repérées. Il est parfois difficile de faire une distinction entre deux populations, chrétiennes ou en cours de christianisation. Il est actuellement très difficile de proposer des datations pour des tombes qui ne contiennent que peu, voire pas de mobilier.

Pour le Haut-Empire, le problème ne se pose pas. En effet l'emploi de la crémation a souvent permis de dater par défaut. Nous ne souscrivons pas à la systématisation de ce mode d'attribution chronologique. Néanmoins, n'ayant trouvé aucune crémation postérieure au III^e siècle, il ne nous a pas semblé déraisonnable de dater du Haut-Empire les sites présentant uniquement cette pratique.

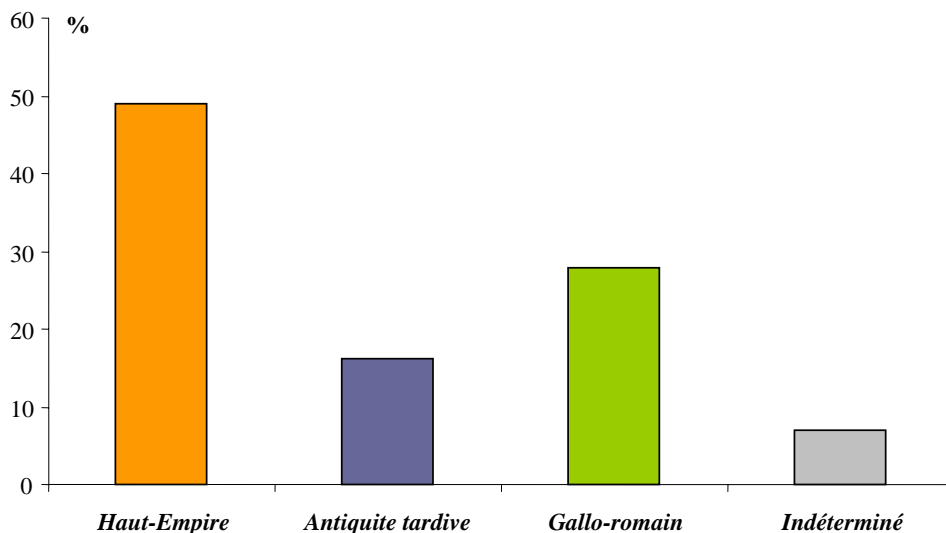


Figure 11 – Répartition des sites funéraires bituriges par période (en %)

2. Homogénéité de l'occupation funéraire

La présence d'une tombe ou d'un ensemble funéraire est souvent un indice de l'existence d'un habitat humain proche. Sur une carte de répartition, les nécropoles donnent tout de suite une idée de la densité de population dans les diverses régions (Fig. 12). Pour A. Van Doorselear, l'introduction de paramètres chronologiques permet d'étudier l'évolution de la densité (Van Doorselear 2001 : 9). Le cumul des indices et des cartes peut tout à fait reconstituer l'histoire de l'habitat de certaines régions.

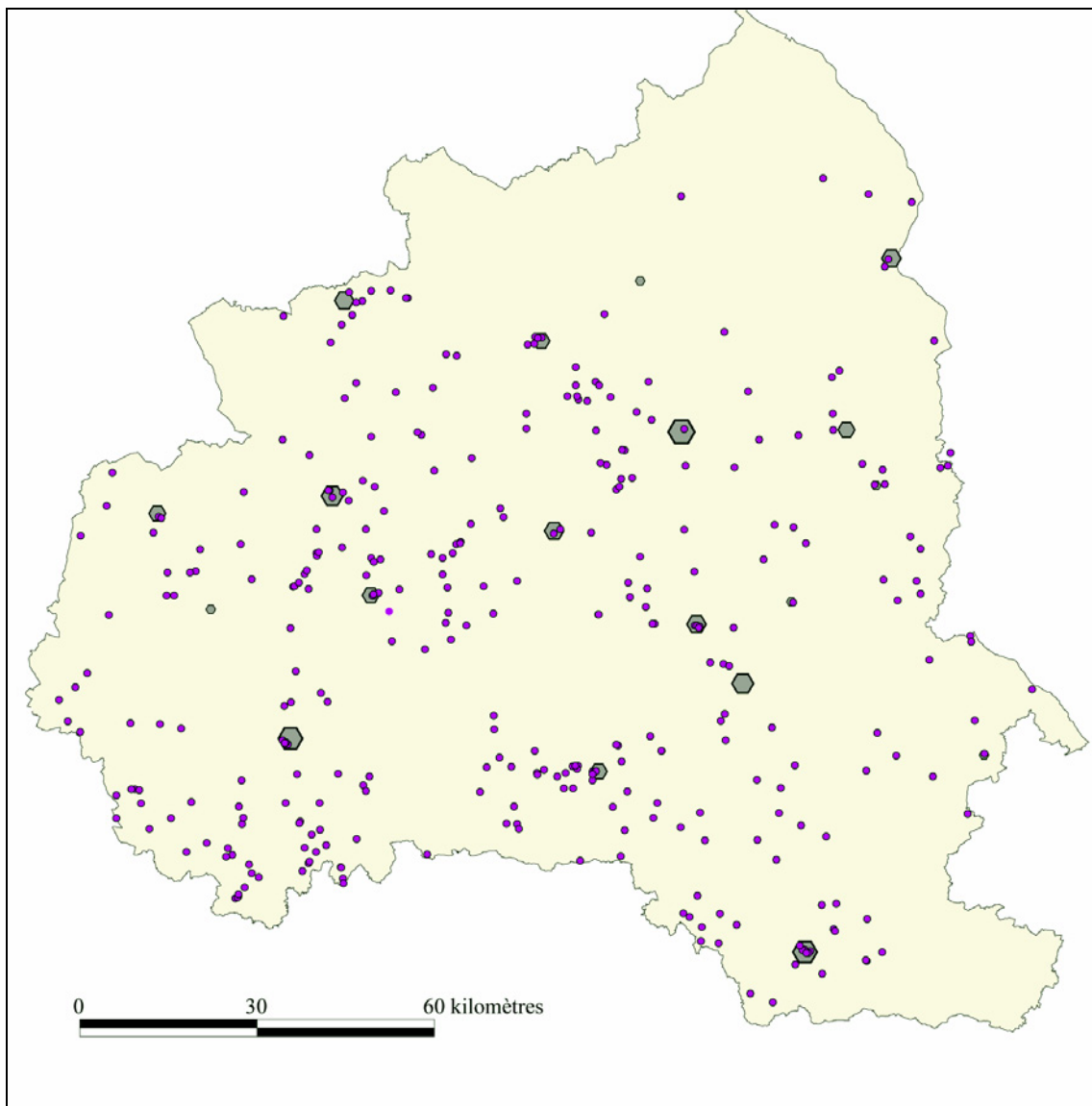


Figure 12 – Localisation des sites funéraires dans la cité des Bituriges Cubes

Néanmoins, nous sommes plus réservé dans le cas de la cité biturige car il existe une différence importante entre la densité de l'occupation rurale et celle de l'implantation funéraire. C. Gandini a répertorié 1926 sites alors que nous n'en avons enregistré que 421, soit un site rural tous les 9,34 km² alors qu'on ne rencontre qu'un site funéraire tous les 43,15 km². Bien évidemment, la notion de "site" recouvre des réalités qualitatives et quantitatives très différentes d'un gisement à l'autre. Mais, ce calcul souligne que les sites funéraires sont soit très peu nombreux, ce qui serait surprenant puisque le nombre de sites ruraux est élevé, soit encore mal connus et n'ont pas tous été détectés.

La comparaison de la répartition des sites funéraires et de la cartographie des activités archéologiques montre qu'il serait hasardeux de considérer comme vides de sites certaines zones pour lesquelles l'aménagement du territoire n'est pas suffisant pour justifier une importante archéologie de sauvetage. Ainsi, on note un faible nombre de découvertes dans le tiers nord du territoire, la Sologne, quelle que soit la période étudiée. La faible activité archéologique dans ce secteur maintient l'interrogation quant à l'homogénéité ou non de l'occupation du territoire.

L. Brissaud note de grands vides dans le secteur ouest qui peuvent être attribués aux difficultés de prospection, par exemple dans les zones d'étangs de la Brenne ou dans la forêt de Châteauroux, plutôt qu'à une désaffectation (Brissaud 1993 : 258). Elle a mis en évidence l'existence possible, dans le sud de la cité, de variations importantes dans la répartition et la densité des sépultures suivant les régions (Boischaux Nord, Champagne berrichonne, Brenne, Boischaux Sud).

Les vides sur territoire ne peuvent pas être expliqués uniquement par l'histoire de l'activité archéologique. Il est possible que la répartition de la population sur le territoire ne soit pas équilibrée. La répartition des cimetières ne s'effectue pas avec une égale densité. Elle dépend de plusieurs facteurs. Cependant, les nécropoles sont inséparables de la présence d'agglomérations ou de lieux d'habitats. Or, on peut supposer que la présence d'habitats est conditionnée par la fertilité des sols, la richesse des sous-sols, et les réseaux routiers et fluviaux.

B. Topographie funéraire et dynamique des espaces funéraires

Les nécropoles urbaines obéissent toutes aux règles définies par la loi des XII tables : il est interdit d'enterrer les morts là où demeurent les vivants. Les nécropoles sont donc situées à l'extérieur des villes. En Narbonnaise, dès le Haut-Empire, la frontière est très rapidement matérialisée par une enceinte dans certaines colonies : Nîmes, Orange, Vienne. Ce phénomène est plus rare dans les Trois Gaule (Tranoy 2000 : 106 ; Bel 2002).

Bien qu'exclues des zones habitées, les nécropoles sont implantées à proximité des villes, fréquemment le long des voies de circulation afin d'en faciliter l'accès (Prieur 1986 : 52 ; Tranoy 2000 : 106-107 ; Lauwers 2005 : 23). Grandes consommatrices d'espaces, ces nécropoles obligent à se situer par rapport à elles et sont donc des éléments structurants de l'espace urbain. Le nombre et l'étendue de ces nécropoles sont inhérents à l'importance de l'agglomération dont elles dépendent.

L'extension des zones funéraires ne semble pas dépendre du schéma urbain global. En effet, on constate parfois l'imbrication dans les secteurs suburbains entre zones funéraires et zones d'activités. Dans certains quartiers, les sépultures côtoient différents types d'occupation : ateliers, entrepôts, maisons. Le voisinage est parfois très proche. Cependant, de tels exemples sont encore mal connus. Le stéréotype d'une frontière imperméable entre les espaces réservés aux vivants et ceux concédés aux morts a certainement influencé l'interprétation voire l'attribution chronologique de tombes découvertes de l'autre côté de cette lisière.

L'importance de notre corpus et surtout l'état des connaissances ne nous ont pas permis d'aborder l'ensemble des dynamiques des espaces funéraires de toutes les agglomérations bituriges. Nous avons choisi d'aborder les cas de Bourges (*Avaricum*) et Saint-Marcel (*Argentomagus*) pour plusieurs raisons. D'abord, il s'agit des deux villes principales de la cité et ce durant la majeure partie de l'Antiquité, voire la totalité. De plus, elles ont toutes les deux livré un nombre important de sites funéraires de grandes surfaces et dont les occupations s'étalent sur plusieurs siècles.

Cette attention particulière que nous avons portée à ces deux villes ne doit surtout pas éclipser les efforts à fournir sur les autres agglomérations. Nous pensons plus

particulièrement aux villes de Nérès-les-Bains (*Aquae Nerii*) et de Châteaumeillant pour lesquelles la documentation ancienne est abondante.

1. Dynamique des nécropoles d'Avaricum (Bourges)

Depuis 1999, les nécropoles antiques d'*Avaricum* ont bénéficié de nombreuses recherches et ont été recensées dans un précédent article (Pic, Durand 2001). Récemment, nous avons encadré une étude topographique de la nécropole du Fin Renard qui a permis de préciser l'implantation funéraire, la datation et les évolutions de ce vaste ensemble (Escolivet 2005). Ce travail constitue une pièce importante d'un dossier inégal puisque s'y côtoient découvertes anciennes isolées et fouilles récentes.

a) Les principales nécropoles connues

Les principales nécropoles de Bourges sont connues depuis le XIX^e siècle, soit par des découvertes, soit par des fouilles. Ces découvertes ont servi à définir sept ensembles funéraires importants, que l'on peut répartir en trois groupes en fonction de leur localisation (Pic, Durand 2001 : 89).

Les deux premiers groupes comportent respectivement la nécropole du Champ des Morts et la nécropole de la Butte d'Archelet. Située à l'ouest, la nécropole du Champ des Morts, également connue sous les noms de "Champ des Tombeaux" et de "cimetière d'Auron", est placée le long de la voie vers Poitiers. Les seules descriptions disponibles sont celles de A. Buhot de Kersers. Elle mentionne des tombes avec hypogées et des puits funéraires. Selon l'auteur, la nécropole s'étend à partir de 300 m. au sud-ouest de la rivière Auron, jusqu'à 2000 m. au-delà (Buhot de Kersers 1883). Les abords mêmes de la rivière étaient urbanisés au Haut-Empire, ce qui place la zone funéraire juste à la sortie de la ville (Pic, Durand 2001 : 91).

Située au nord de l'Yèvre, le long des voies vers Orléans et Sancerre, la nécropole de la Butte d'Archelet est quasiment inconnue et couverte par un cimetière moderne.

Le troisième groupe comprend les nécropoles situées au sud, à l'intérieur du réseau fluvial quienserre la ville antique. La nécropole romaine la mieux connue de cette zone est celle dite du Fin-Renard. Le mobilier décrit dans le cadre de découvertes permet de dater la majorité des sépultures du Haut-Empire, bien que quelques-unes d'entre elles ait livré un mobilier plus tardif. Jusqu'à cette année, la nécropole était connue par des découvertes isolées, par des fouilles anciennes, par des publications remontant à 1882, et enfin par des fouilles de sauvetage réalisé en février 1964 et qui ont permis la mise au jour de 69 sépultures (Mennessier 1973). Depuis, nous avons encadré les travaux d'A. Escolivet dont le mémoire de maîtrise regroupe, ordonne et traite l'ensemble des données recueillies jusqu'à présent dans la nécropole du Fin-Renard (Escolivet 2005).

La nécropole de la place Séraucourt est connue par des découvertes isolées faites au siècle dernier, et par des fouilles menées en 1848. Le carnet de fouilles, qui contenait une description précise de chaque sépulture de son mobilier a été perdu. Une partie du mobilier est conservée au musée du Berry. L'utilisation du site semble durer jusqu'au IV^e siècle au moins (Chevrot, Troadec 1992).

La nécropole de Saint-Martin-des-Champs est connue par une série de fouilles de sauvetage menées en 1984, 1991 et 1993. Cette dernière opération, la plus importante, permis de fouiller plus de 400 sépultures et des bâtiments funéraires datant de l'Antiquité tardive ainsi qu'une centaine de sépultures médiévales.

Enfin, on peut rattacher à ce groupe la nécropole du faubourg de Charlet, essentiellement connue par des témoignages du XIX^e siècle. Elle a livré en particulier des stèles et un bâtiment contenant des sarcophages ; l'ensemble évoque les structures de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs.

b) Un ou plusieurs espaces funéraires

Aucune des nécropoles citées précédemment n'a été fouillée dans son intégralité. Seule celle de Saint-Martin-des-Champs l'a été sur une surface de 3900 m², toutes les autres n'ont été révélées que par des découvertes sporadiques et dispersées. Les extensions

respectives de ces ensembles sont inconnues et ne peuvent être qu'estimées à partir de la localisation des sépultures isolées généralement découvertes au cours de travaux d'aménagement. Aucune fouille n'a permis de mettre en évidence les limites exactes de ces espaces funéraires.

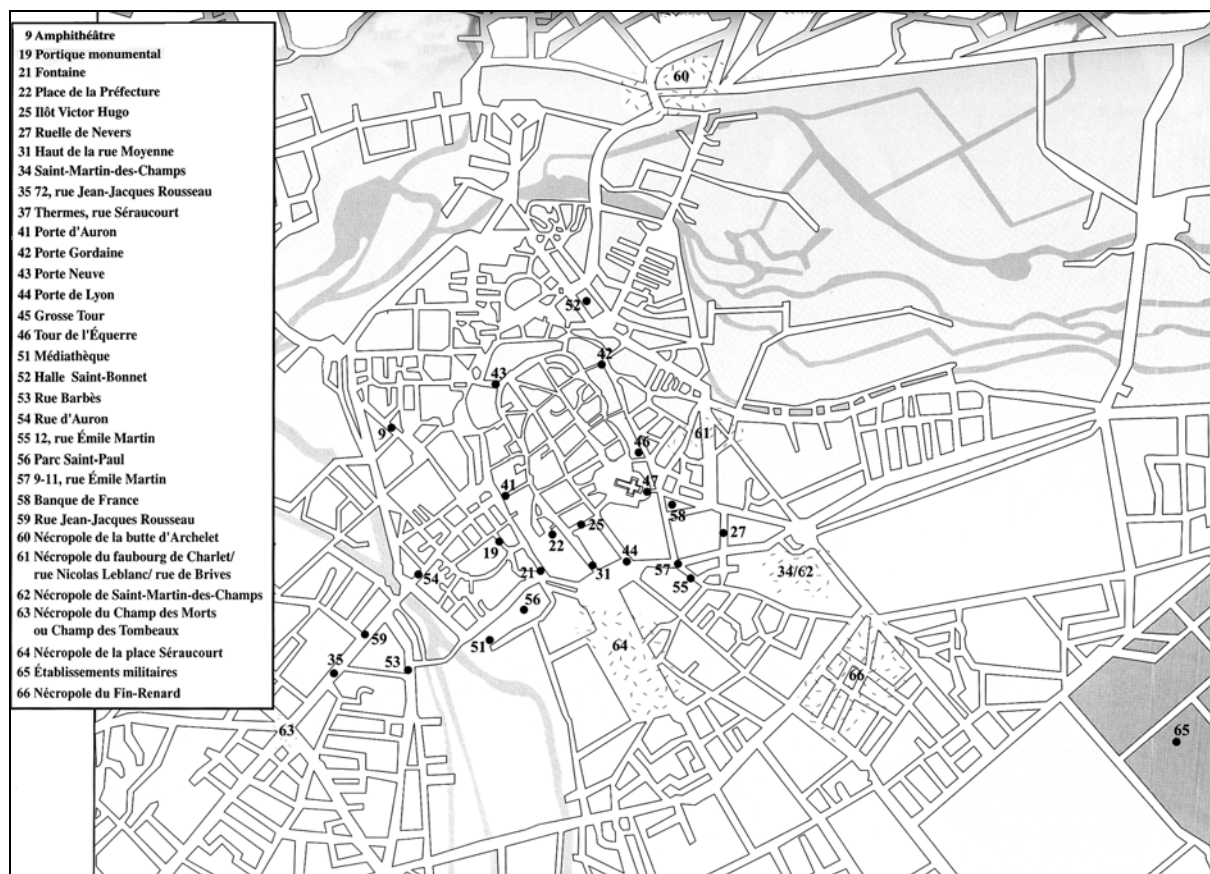


Figure 13 – Les principaux sites gallo-romains de Bourges (Dumasy, Troadec 2001 : 9)

L'attention des érudits s'est focalisée sur la nécropole du Fin-Renard notamment lors des travaux du Boulevard Foch (anciennement Boulevard de l'Arsenal). La majorité des sépultures retrouvées étaient des incinérations et ont offert une grande quantité de mobilier céramique, métallique ou en verre. Nous avons proposé de voir dans les nécropoles du Fin Renard, de Saint-Martin-des-Champs et du quartier Séraucourt, un espace funéraire unique au sein duquel la répartition des sépultures varie au gré des extensions et des rétractations du tissu urbain (Pic, Durand 2001 : 92). Toutefois, les récents travaux d'A. Escolivet invitent à plus de prudence puisqu'ils démontrent qu'aucune liaison ne peut être clairement établie entre les trois sites contrairement à ce que laissaient entrevoir les données avant une nouvelle étude (Escolivet 2005 : 101-102).

Si l'on excepte les deux occupations funéraires connues au-delà de l'Yèvre et de l'Auron, la zone située au sud de la ville constitue un espace dont l'utilisation funéraire se poursuit sans rupture de la Protohistoire au Moyen Âge. Ce sont les nécropoles datées du Haut-Empire qui sont situées à la périphérie de cet espace (Fig. 14). Or, c'est pendant cette période qu'est atteinte l'extension maximale de la ville. Les éléments de chronologie dont nous disposons permettent de penser que cet espace suit les extensions successives de l'espace urbain au cours du temps.

c) Quelle place pour le monde des morts dans l'évolution du monde des vivants

Les fouilles menées à Bourges de 1980 à 1992 montrent que la première phase d'urbanisation a eu lieu dès l'époque augustéenne avec l'aménagement des terrasses destinées à corriger le relief trop abrupt du promontoire (Chevrot, Troadec 1992). S'ensuit une longue série de modifications fonctionnelles des occupations, les bâtiments publics remplaçant les habitats privés. Cependant, l'organisation des *insulae* reste inchangée et la superficie de la ville du Haut-Empire est estimée à 80 hectares.

L'évolution de la ville tardive se traduit par l'abandon rapide des monuments, voire parfois la destruction d'îlots entiers. La construction du rempart du IV^e siècle réduit la surface urbaine de 25 hectares. Elle conditionne la réorganisation de la ville et conduit à des modifications du réseau viaire. C'est dans ce paysage urbain mouvant, fluctuant, que s'inscrit la topographie funéraire antique de Bourges. Dans l'état actuel des connaissances, les nécropoles *d'Avaricum* apparaissent comme des ensembles qui perdurent, s'étendent mais plus rarement se déplacent. Les nécropoles de l'Antiquité tardive succèdent à celles du Haut-Empire sans que l'on puisse déterminer à l'heure actuelle si elles ne sont que des extensions de ces dernières ou de nouvelles entités à part entière du paysage urbain, correspondant à des choix d'emplacement fonctionnels ou symboliques (Pic, Durand 2001 : 93).

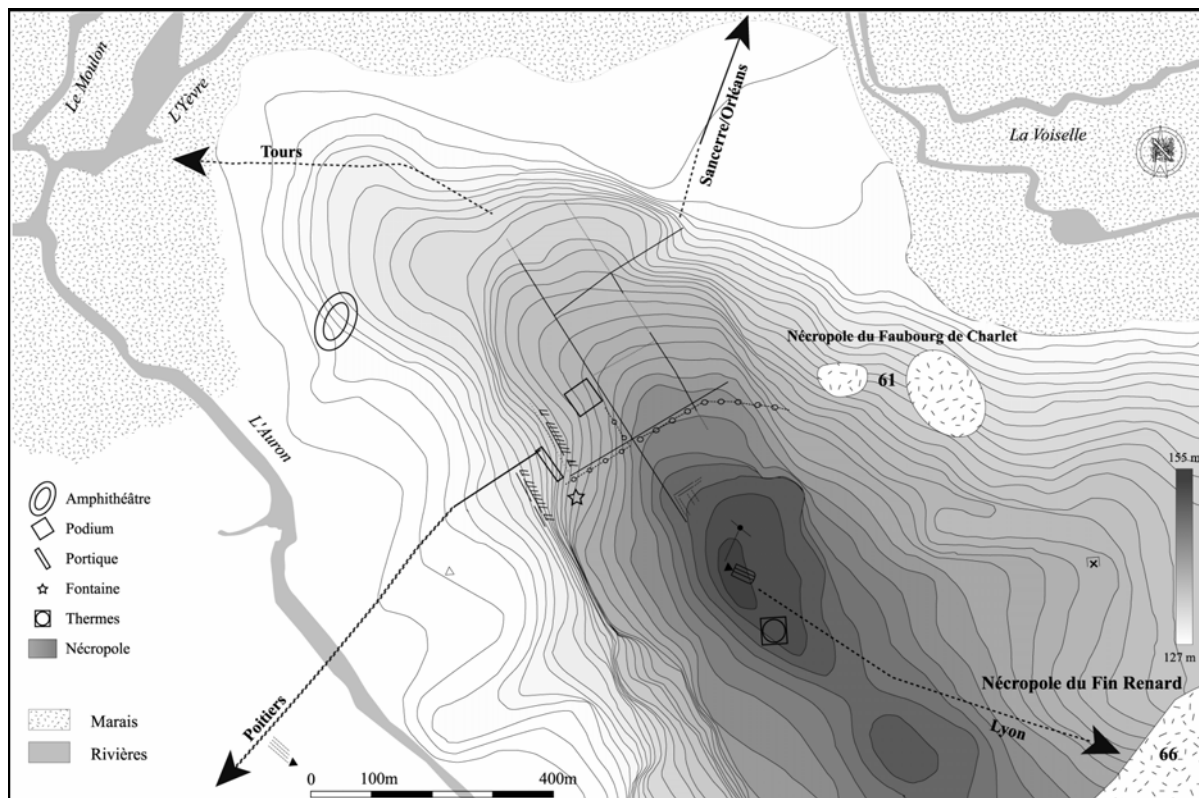


Figure 14 – Les nécropoles d'Avaricum au Haut-Empire (Dumasy, Troadec 2001 : 10)

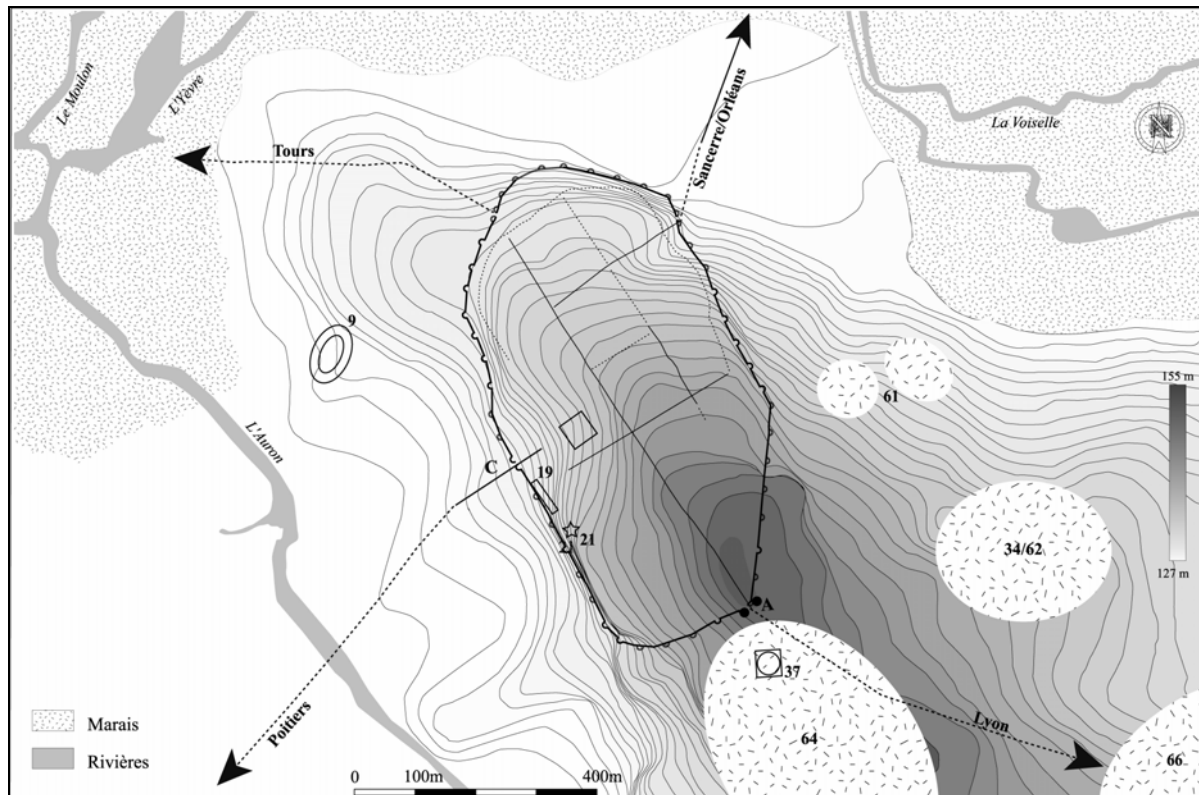


Figure 15 - Les nécropoles d'Avaricum durant l'Antiquité tardive (Dumasy, Troadec 2001 : 11)

2. Les nécropoles d'Argentomagus (Saint-Marcel)

Dans un premier temps, il convient d'insister sur la grande inégalité des sites d'Argentomagus. Trois sites funéraires principaux y ont été signalés, repérés et plus exceptionnellement fouillés. Les autres découvertes datent pour la plupart de la fin du XIX ou du début du XXe siècle. Elles sont éparses et très diverses : stèles, "tombeau maçonné" (doit-on comprendre sarcophage ?), sépulture à incinération ou inhumation isolée.

a) Localisation des espaces funéraires

Les gisements se caractérisent par la variété de leur répartition topographique, de leur chronologie et des gestes funéraires qui y ont été reconnus. Cependant, pour aucun de ces sites nous ne disposons de l'emprise totale de l'espace funéraire. Les sites les plus importants comprennent rarement plus d'une dizaine d'individus. Seule la nécropole du Champ de l'Image se distingue parce qu'il s'agit de l'espace sépulcral connu le plus important de l'agglomération et qu'un grand nombre de sépultures, plus de 140, y ont été découvertes.

Trois ensembles se distinguent (Fig. 16). Le premier est formé par les nécropoles du Champ de l'Image datée du II^e siècle et des Pommeurs datée de la fin du II^e siècle. Les deux sites ne sont synchrones que sur une phase située au milieu du II^e siècle. L'étendue d'une nécropole étant souvent liée à celle de l'agglomération dont elle dépend. Un centre urbain important suggère donc la présence d'une nécropole importante. Dès lors, il est tentant de voir en la nécropole des Pommeurs une extension de celle du Champ de l'Image. En effet, elles ne sont distantes que de 500 m. et plusieurs sépultures isolées ont été découvertes entre les deux nécropoles.

Au nord-est, un second ensemble plus précoce paraît s'articuler autour de la nécropole des Ripottes et de quelques découvertes isolées. Seule la nécropole est datée avec précision aux environs des années 30/40. Les autres gisements ont été l'objet de mises au jour fortuites et seuls leurs positionnements ont été conservés.

Déconnecté chronologiquement et topographiquement des autres, le quartier Saint-Étienne est le troisième et le plus tardif des ensembles. Connu par deux sépultures des III^e-IV^e

siècles, ce secteur est considéré comme l'occupation funéraire la plus tardive d'Argentomagus. Cependant, la découverte d'une stèle précoce en remploi dans l'église et celle de coffres cinéraires utilisés pour fabriquer des sarcophages attestent une occupation de l'espace funéraire dès le I^{er} siècle ap. J.-C (Durand 2002 : 108).

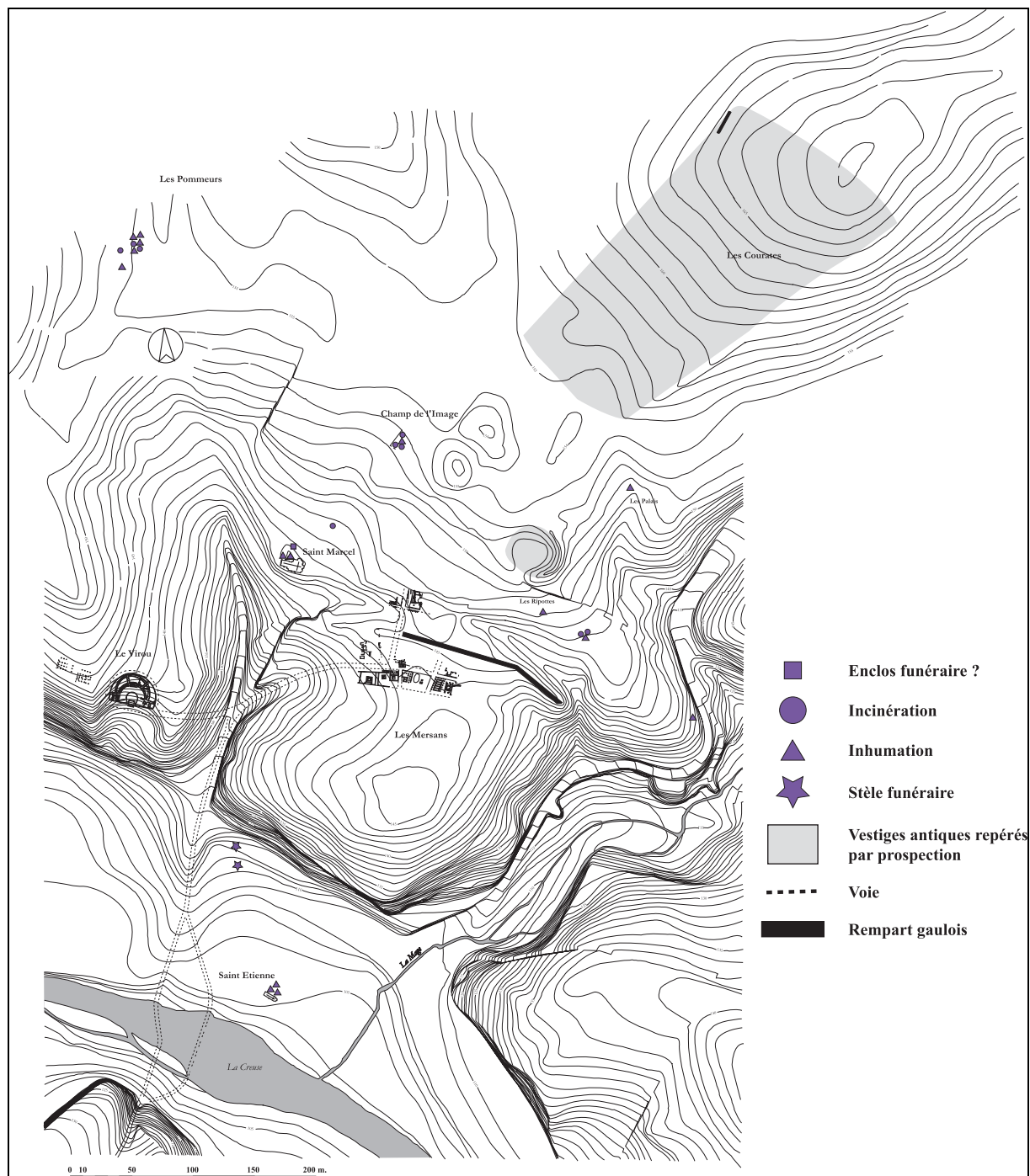


Figure 16 – Localisation des nécropoles d'Argentomagus (Saint-Marcel)

b) La topographie funéraire et les franges de la ville

L'étude topographique révèle que les nécropoles d'Argentomagus sont à la périphérie de l'agglomération et sont près du tracé des voies principales comme c'est le cas pour une majorité de nécropoles en Gaule romaine (Durand 2002 : 107-108). Des découvertes récentes ont modifié la perception que l'on avait jusqu'ici des nécropoles d'Argentomagus.

Ainsi, une série de prospections menées entre 1988 et 1990 sur le plateau des Courates, a révélé une extension de la ville vers le nord-est. La nécropole du Champ de l'Image ne peut donc correspondre à sa limite nord. De même, la fouille d'une parcelle du lotissement des Pommeurs, situé à 600 m. de cette même nécropole, a livré une vingtaine de sépultures. Comme le suggère F. Dumasy, "*ce nouveau secteur funéraire correspond à l'extension de ce que l'on pourrait appeler la nécropole occidentale, et dont le Champ de l'Image représenterait la partie la plus proche de la ville*" (Dumasy 2002 : 60).

Installée en bordure du plateau, la nécropole des Ripottes pourrait correspondre à la première implantation d'une nécropole orientale. La découverte de deux "tombeaux" à proximité de l'amphithéâtre indique une extension du secteur funéraire vers le nord-est, le long de la voie qui se dirige vers Bourges et Lyon.

Cette extension semble être confirmée par un diagnostic mené en octobre 2003 dans la parcelle AS50 aux Palais. L'opération a clairement fait apparaître la présence d'une occupation antique, très probablement funéraire, étant donné le type de mobilier rencontré et la proximité de la nécropole des Ripottes. La proximité immédiate de l'amphithéâtre, construit comme c'est souvent le cas, à l'extérieur du tissu urbain mais près de la voie qui se dirige vers Bourges et Lyon, la dénivellation topographique qui commence à l'est et les réponses négatives aux prospections menées par F. Dumasy le long de la rivière invitent à considérer qu'il s'agit ici d'un troisième secteur funéraire, correspondant à la limite orientale de l'agglomération.

Enfin, les témoignages du XIX^e siècle signalant la découverte de tombes antiques accompagnées de céramiques et de monnaies, ainsi que l'examen épigraphique des stèles découvertes à proximité de l'église Saint-Étienne, invitent à reconsidérer cette nécropole dans laquelle un sauvetage récent n'a reconnu que des sépultures médiévales. Les données

épigraphiques indiquent que, dès le I^{er} siècle, le site, installé en bordure de la voie qui vient de Limoges, a une vocation funéraire.

Dès le I^{er} siècle, la ville d'Argentomagus possède le long des voies les plus importantes. Néanmoins, à ces indices révélés répondent autant de questions concernant non seulement l'emprise des espaces funéraires, leur organisation et leurs évolutions. Le faible nombre de sites et les surfaces réduites de ceux qui ont été fouillés jusqu'à présent, nous incitent à penser que de nouvelles campagnes de fouilles seront autant d'éléments de réponses.

Ce projet devrait prendre forme grâce au P.C.R. *Argentomagus* qui soutient de nouvelles campagnes de fouilles. L'été 2006 devrait nous permettre d'organiser des opérations sur la nécropole du Champ de l'Image afin de mieux appréhender les limites de ce gisement.

C. La place des morts dans le monde rural

Le milieu rural apparaît comme le théâtre d'une grande diversité avec de forts particularismes locaux ou régionaux. L'espace funéraire y permet une identification de la communauté agricole en même temps qu'il est un lieu sacré et de vénération du culte des ancêtres (Leyraud, Meffre 1987 : 21). Pourtant, à l'inverse du milieu urbain où les contraintes spatiales sont différentes, l'éparpillement des lieux des sépultures semble être la règle dans les campagnes (Ferdrière 1993 : 440). Ce n'est pas pour autant que la séparation entre habitats et zones funéraires n'est pas respectée (Treffort 1996 : 56).

Les sépultures seraient éparpillées, voire reléguées dans les terres incultes ou de mauvaise qualité. Pour A. Van Doorselear, les sols fertiles étaient réservés aux cultures car dans le nord de la Gaule peu de tombes ont été retrouvées là où les terres étaient labourables (Van Doorselear 1967 : 26). Elles servent parfois de marqueurs de parcelles ou de territoires (Leyraud, Meffre 1987 : 21 ; Ferdrière 1993 : 440 ; Tranoy 2000 : 107-112).

Dans le nord du Vaucluse, une recherche a été entreprise pour décrire l'occupation du sol et estimer l'impact des nouvelles données socio-économiques liées à la romanisation parmi lesquelles on compte l'introduction du cadastre et la restructuration du paysage. Cette étude n'a pas été limitée à l'analyse de la répartition de l'habitat rural mais a également intégré les données funéraires qui sont assez rarement abordées (Leyraud, Meffre 1987 : 19). Ces travaux démontrent le rapport existant entre cadastration et position des sites funéraires. Les nécropoles sont souvent en bord ou dans l'axe d'une centurie. L'hypothèse que les espaces funéraires soient des marqueurs de parcelles ou de territoires a été avancée (Leyraud, Meffre 1987 : 21).

Une telle approche n'est pas possible dans la cité des Bituriges puisque le parcellaire y est encore mal connu. Toutefois, le S.I.G. nous a permis d'observer la répartition des sites funéraires en milieu rural et d'apprécier les relations qu'ils entretiennent avec les autres éléments qui structurent cet espace.

1. Des données inégalement réparties

Les populations rurales antiques ont toujours été globalement plus importantes que les populations urbaines en nombre. Abondants, les petits groupes de sépultures apparaissent parfois isolés ou parfois clairement associés à un établissement rural. Quoiqu'il en soit, dans leur majorité, les nécropoles ou les petits ensembles sont situés à proximité des établissements et servent sûrement toujours une communauté rurale (Jones 1981 : 826).

Dans la cité biturige, les campagnes sont occupées par un habitat dispersé qui forme un maillage plus ou moins dense. A côté des grands domaines, on trouve un réseau de petits établissements agricoles. Plus souvent pressentis que prouvés ces ensembles modestes sont parfois regroupés en petites agglomérations.

Or, L. Brissaud indique que la répartition et la densité des sépultures varient suivant les régions. Autour d'*Argentomagus*, l'auteur considère que les sépultures sont rarement isolées. En effet, les sites funéraires seraient toujours associés à une *villa* ou une occupation située dans un rayon de 1 km. (Brissaud 1993 : 259).

Notre reprise de la bibliographie ancienne et les travaux de C. Gandini offrent une image beaucoup plus nuancée. L'emploi du S.I.G. souligne que pour la période du Haut-Empire, les zones de forte densité des habitats ruraux correspondent très rarement à celles de concentration des sites funéraires (Fig. 17). Pour résumer notre propos abruptement, nous dirions qu'au Haut-Empire, la majorité des zones où se trouvent les morts ne coïncide pas avec celles où se trouvent les vivants. Cette impression est amplifiée par le fait que les cas d'association clairement identifiée entre ces deux types de sites sont rares. Le sud-ouest de la cité, le bas Berry évoqué par L. Brissaud, n'échappe pas à ce constat.

Par ailleurs, la carte de localisation met en évidence l'existence de zones vides d'habitat et de site funéraire. Nous l'avons vu, ces vides peuvent être liées à l'absence d'activité archéologique dans certains secteurs.

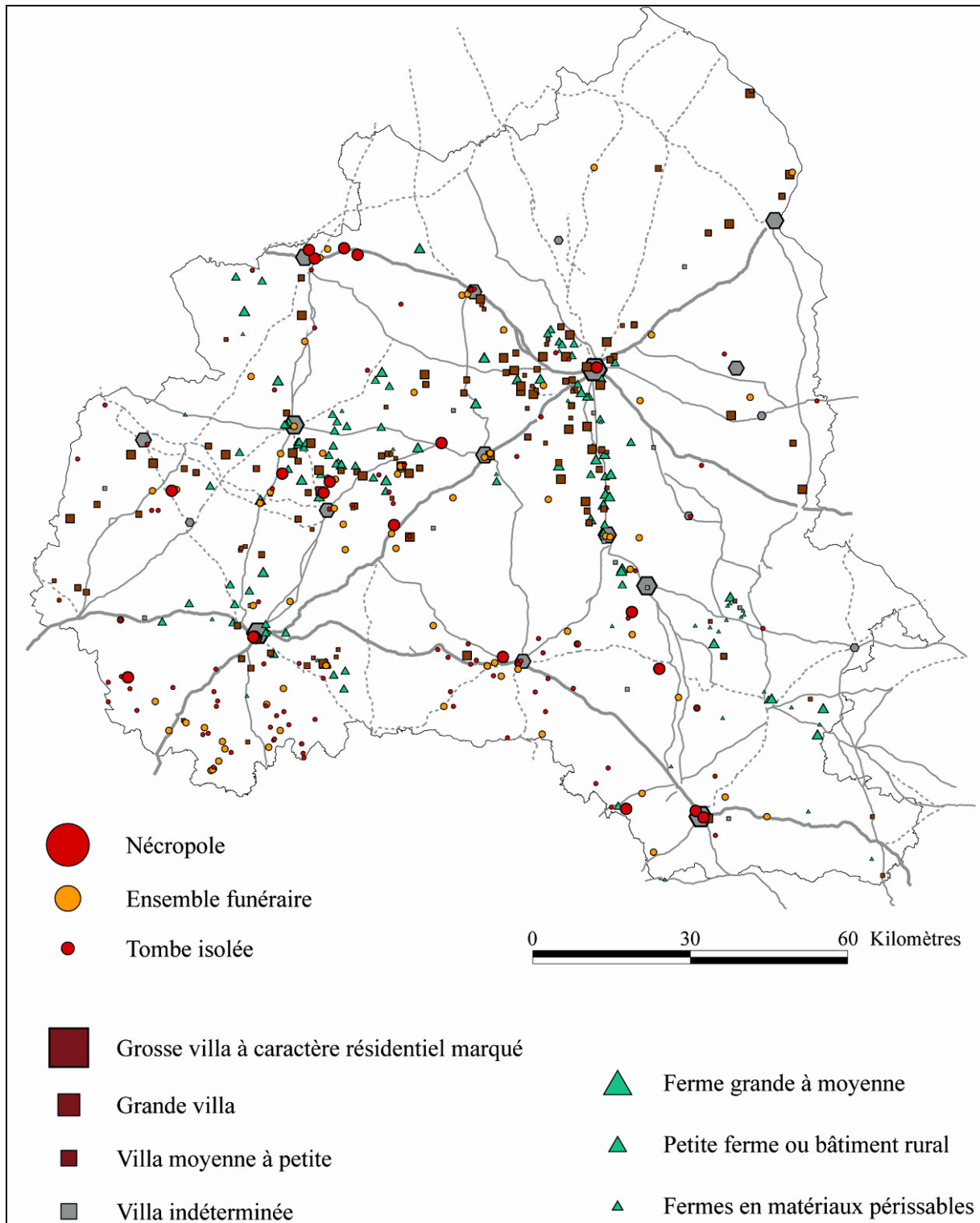


Figure 17 – Localisation des sites funéraires et des habitats ruraux dans la cité des Bituriges cube au Haut-Empire (d'après les données sur les habitats ruraux de C. Gandini – Gandini 2005)

La présence d'un grand nombre de tombes isolées s'explique par la pratique de dépôts secondaire d'urnes à incinération en coffre. La répartition de ces coffres permet d'apprécier une pratique sectorisée à l'échelle de la cité (Fig. 18). Même si la plupart des coffres ont été trouvés hors contexte, ceux-ci servant d'auges ou d'abreuvoirs, on remarque que la quasi-totalité se situe au sud du territoire, le long de la frontière avec les Lémovices et l'on a vu dans cette pratique une influence de la cité voisine.

Cependant, un certain nombre de coffres se trouve au cœur même du territoire biturige. Il ne s'agit pas d'éléments appartenant à des contextes d'ateliers de taille ou à des carrières. Ces coffres sont des produits finis ayant rempli leur fonction funéraire. Certains contenaient encore une urne cinéraire lors de leur découverte. L'influence lémovice dans les pratiques funéraires bituriges aurait donc eu une grande diffusion, et l'on peut s'interroger sur la réalité de cette influence. Faut-il envisager que ces coffres concernent des Lémovices installés sur le territoire biturige ?

Cette pratique a aussi des implications économiques. En effet, pour obtenir ces coffres, il faut la matière première permettant de les tailler. Une majorité des carrières d'extraction connues est située au centre de la cité biturige. La richesse ou simplement la couleur des matériaux employés avait peut-être une signification. Il en existe une grande variété mais les plus utilisés sont le calcaire, le granite et le grès. Au sein de la cité ou d'une cité vers l'autre, il devait donc exister une circulation des matériaux destinés à être taillés.

L'inventaire de L. Brissaud révèle que 66% des sites enregistrés étaient des sépultures à incinération. Parmi celles-ci, les dépôts cinéraires en coffre constituent un contingent important. L. Brissaud distingue trois ensembles (Brissaud 1988 ; Brissaud 1993 : 258) :

- la moitié sud de la Champagne berrichonne avec deux zones principales de concentrations, l'une de Levroux à Niherne et l'autre dans la région d'Ambrault ;
- l'extrême sud du Boischaut ;
- la partie ouest du Boischaut sud et le sud de la vallée de la Creuse.

Constatant que les coffres en granite et en grès sont surtout concentrés dans le Boischaut sud alors que ceux en calcaire se trouvent dans la Champagne et au nord du Boischaut sud, l'auteur s'interroge sur la possibilité d'une production locale. Cependant, elle

souligne que la variété des formes, la diversité des répartitions et l'inégalité des qualités laissent supposer l'existence de lieux de fabrication divers, voire occasionnels (Brissaud 1993 : 258).

Afin de vérifier ces hypothèses, nous avons comparé la carte de répartition des coffres cinéraires en fonction de leur matériau de construction à la carte géologique de la cité (Durand 2001 : 103). Dans la majorité des cas, les matériaux employés correspondent au sous-sol de leur lieu de découverte. Illustrée par les coffres de la région d'Argentomagus, cette diversité des matériaux semble donc plus correspondre aux contraintes géologiques qu'à des impératifs rituels.

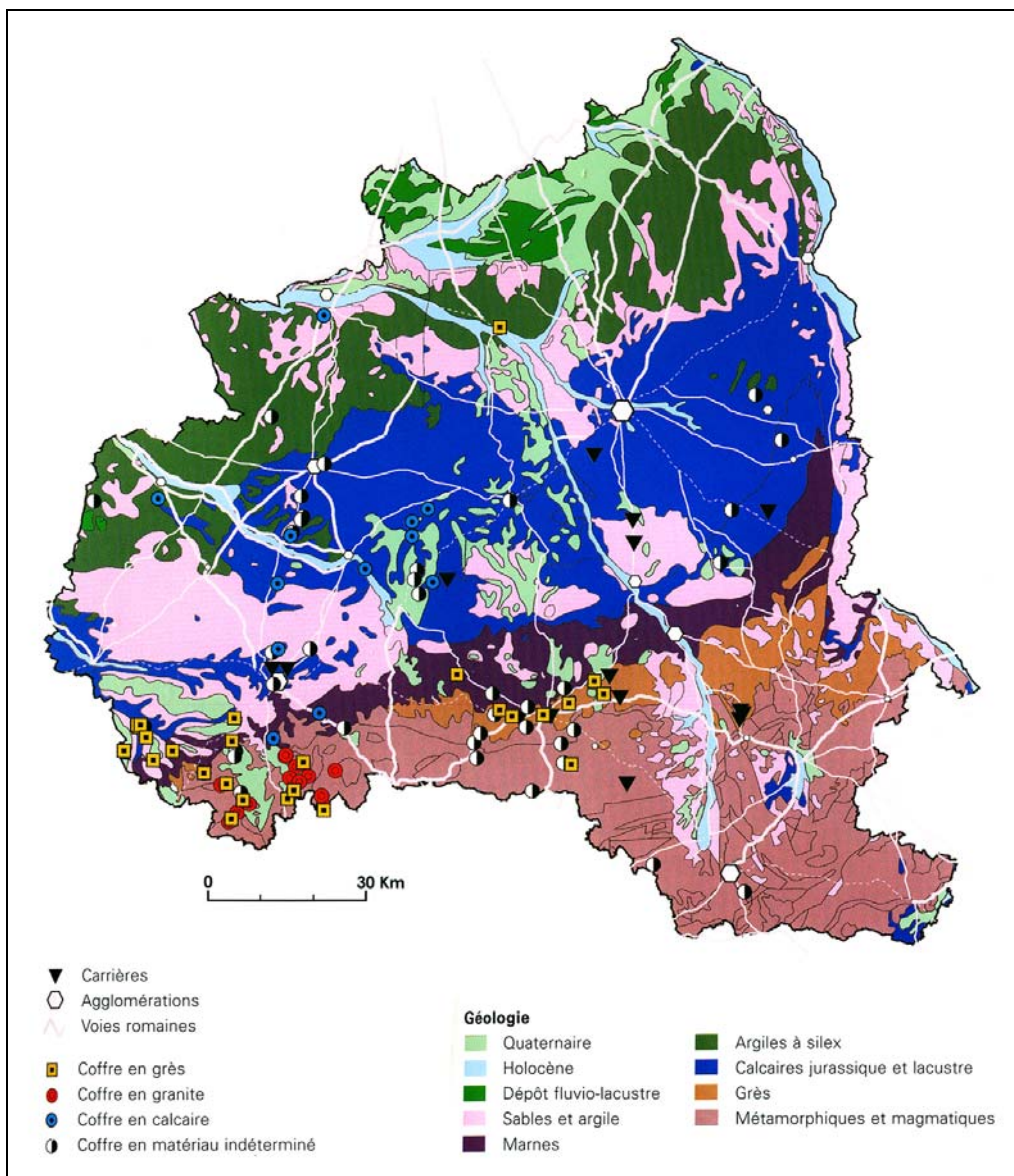


Figure 18 – Localisation des coffres cinéraires et des carrières d'extraction de pierre (Durand 2001 : 106)

2. Nécropoles et habitats ruraux : des relations difficiles à définir

La majorité des gisements funéraires se trouve en contexte rural. L'étude des relations entre les domaines et les ensembles funéraires est difficile. En effet, les prospections, pédestres ou aériennes, ne peuvent être abordées de la même façon pour chacun de ces sites car elles n'apporteront pas les mêmes informations. Les sépultures occupent de faibles superficies et sont enfouies profondément. L'exemple fourni par L. Tranoy est plus que parlant : " [...] ou une incinération placée dans un coffre de pierre, comme dans le Limousin ou le sud du Berry, de sorte que ces tombes sont sans doute sur-représentées par rapport à d'autres types plus fragiles." (Tranoy 2000 : 111).

De plus, grâce notamment à l'importante prospection aérienne dont a bénéficié la cité, les *villae* ou les domaines ruraux sont surtout connus au travers de la *pars urbana*. L'étendue des terres et l'environnement extérieur sont encore mal connus.

On peut envisager que tous ces sites ruraux devaient posséder au moins un espace funéraire particulier dont la taille variait en fonction de l'importance de l'établissement. Lors de son étude dans le nord de la Gaule, P. Van Ossel constate que le critère le plus souvent retenu pour associer une nécropole à un établissement rural est la proximité (Van Ossel 1992 : 101). Cependant, d'un chercheur à l'autre, cette notion est très élastique et il semble difficile d'établir une distance maximale au-delà de laquelle le lien n'est plus vraisemblable. Dans son ouvrage *Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale*, A. Van Doorselear propose un tableau des distances séparant les *villae* des nécropoles (Van Doorselear 1967 : 25). Calculée par l'auteur, la distance moyenne est de 551,53 m (min.-max. : 20-2000).

En Armorique, dans la majorité des cas, les nécropoles découvertes en milieu rural correspondent à un établissement à fonction agricole ou artisanale. Dans cette partie de la Gaule, la plupart des *villae* fouillées ont livré des indices de l'existence à proximité des bâtiments de tombes d'époque romaine (Galliou 1986 : 24). Cependant, nous nous interrogeons sur la valeur métrique que recouvre l'expression "à proximité".

La distance séparant une nécropole de l'habitat auquel elle est associée semble variable d'un domaine à l'autre. De plus, il faut être sûr que les deux ensembles sont synchrones. Pour le Haut-Empire, la présence fréquente d'un mobilier funéraire important

permet de dater les ensembles. En revanche, la réduction puis la disparition de cette pratique durant l'Antiquité tardive rend plus problématique la datation des gisements.

Il est parfois difficile de distinguer une importante nécropole rurale liée à une ou plusieurs exploitations agricoles, d'un ensemble correspondant à un habitat groupé, une petite agglomération ou un hameau/village agricole (Ferdrière 1993 : 439 ; Van Ossel 1992 : 104). On ne peut écarter la possibilité qu'il existe des nécropoles collectives et pas seulement des ensembles privés. Cependant, la documentation ne permet que rarement de déterminer si la population d'un ensemble funéraire provient d'une seule exploitation ou si elle correspond au regroupement d'exploitations agricoles voisines.

Ainsi, situés au nord-est de Lyon, des petits ensembles funéraires ont confirmé que plusieurs noyaux funéraires pouvaient servir à un seul et même établissement rural. Ils indiquent aussi qu'un espace funéraire peut être encore utilisé, même après abandon de l'exploitation ou de l'habitat (Tranoy 2000 : 111).

Dans la moyenne vallée du Rhône, deux systèmes distincts organisent la topographie funéraire. Le premier est constitué par des nécropoles à inhumation qui en campagne peuvent perdurer pendant plusieurs siècles. Le second comprend des petits groupes de sépultures, à durée de vie courte et peu étendus, situés en bordure ou à distance d'unités d'exploitation ou sur les secteurs ruinés d'un habitat qui subsiste à proximité (Blaizot, Bonnet, Castex, Duday 2000 : 272-273).

3. Des ensembles du Haut Empire aux nécropoles de l'Antiquité tardive

En 1993, P. Van Ossel cite les travaux menés par E. Wightman en 1978 et 1985 sur les mutations de l'habitat rural (Van Ossel 1993 : 186). Cette analyse repose principalement sur l'étude des nécropoles de l'Antiquité tardive et la mise en évidence du déplacement de leurs emprises, la réduction de leur nombre et l'augmentation de la quantité d'individus qu'elles accueillent. En rupture par rapport aux nécropoles du Haut-Empire, ce phénomène serait lié à un schéma global d'évolution des campagnes où le climat économique et politique de l'Antiquité tardive aurait favorisé l'émergence de domaines moins nombreux mais plus grands.

Dans le sud de la Gaule, l'implantation des sites funéraires de l'Antiquité tardive ne diffère pas de celle du Haut-Empire (Bel, Manniez 1996 : 89). Les sites utilisés sont souvent les mêmes que ceux du Haut-Empire. On constate seulement quelques légers déplacements. En ville, certains édifices abandonnés sont envahis (ateliers, entrepôts, greniers). Dans les campagnes, des ensembles funéraires moins nombreux mais plus importants apparaissent.

Ces constats semblent également valables pour la cité biturige. En effet, les gisements sont moins nombreux et semblent plus dispersés que durant le Haut-Empire. En majorité, ils sont associés à des agglomérations (Fig. 19). Des nécropoles à inhumation ont été découvertes, sans que l'on puisse les attribuer à une période puisque incinération et inhumation se côtoient au Haut-Empire. Cependant, dès le III^e siècle, on constate une réduction importante du nombre de sites, notamment de ceux associés à des établissements ruraux. Il s'agit d'un fait régulièrement avéré dans le reste de la Gaule et souvent mis en avant pour suggérer la dépopulation des campagnes durant l'Antiquité tardive (Van Ossel 1993 : 192).

Selon P. Van Ossel, en Gaule Belgique, ce phénomène s'explique par l'apparition d'une nouvelle classe de riches propriétaires fonciers (*possessores*) surtout à partir du III^e siècle. Moins nombreux et plus riches, leur puissance économique se reflète dans la qualité de leur mobilier funéraire et leur isolement par rapport aux tombes du reste de la population (Van Ossel 1993 : 194). Ces propriétaires tirent leur richesse de domaines moins nombreux mais plus prospères. Cette évolution sociale transparaît dans leurs tombes, surtout dans les régions proches du *limes*. Nous n'avons pas trouvé de sépultures de ce type dans la cité des Bituriges Cubes.

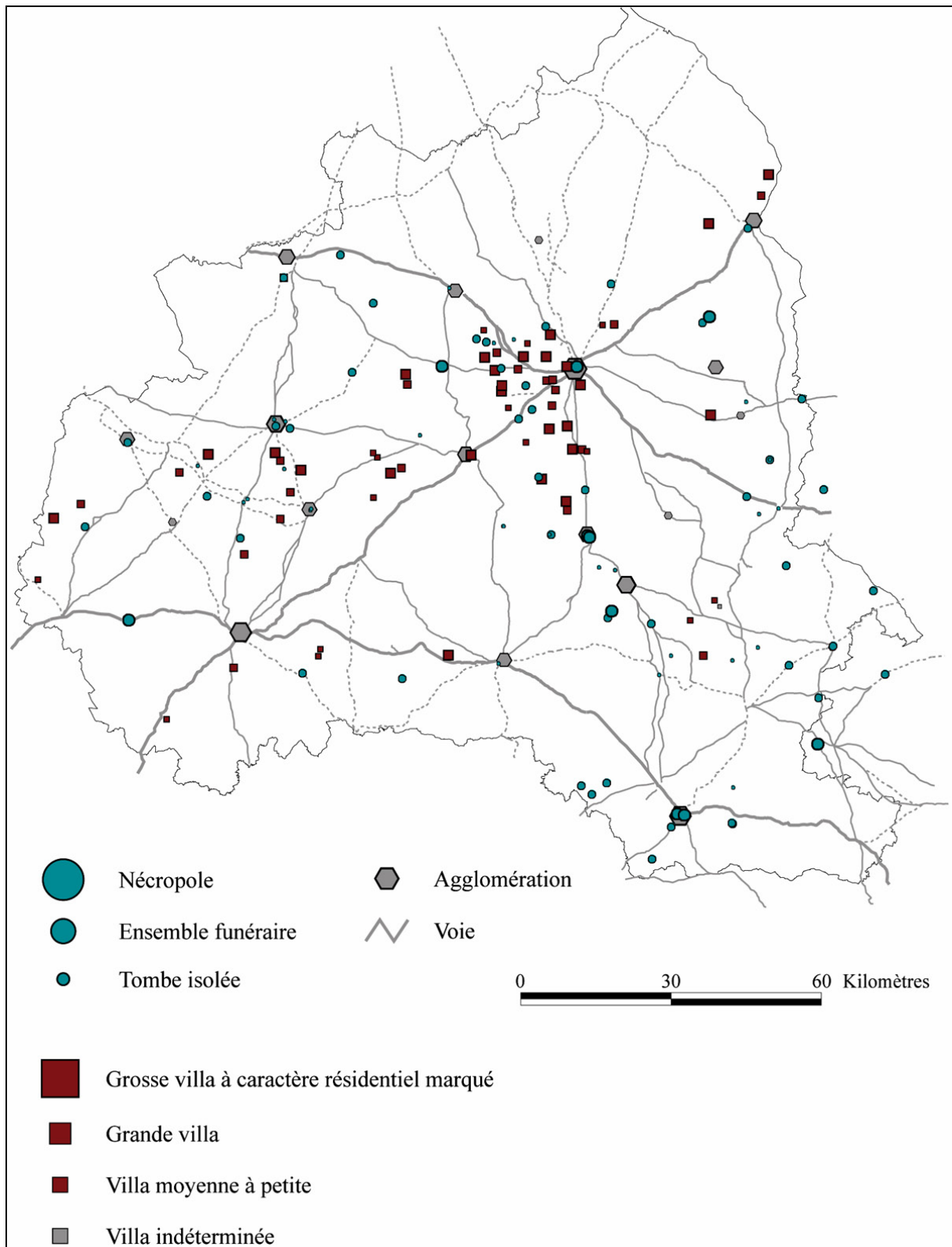


Figure 19 - Localisation des sites funéraires et des habitats ruraux dans la cité des Bituriges Cubes durant l'Antiquité tardive (d'après les données de C. Gandini – 2005)

Afin d'apprécier l'évolution d'une période à l'autre, nous avons placé sur un même fond de carte les sites dont la datation est connue (Fig. 20). Cette carte indique une forte rupture dans l'implantation des espaces funéraires d'une période à l'autre. De nombreuses nécropoles tardives sont créées, alors que celles du Haut-Empire périclitent. Ce constat semble coïncider avec un déplacement général des populations et des centres d'activités. Bien qu'elle puisse être à l'origine d'une légère distorsion pour une partie des sites, l'absence d'informations ne peut à elle seule expliquer cette évolution.

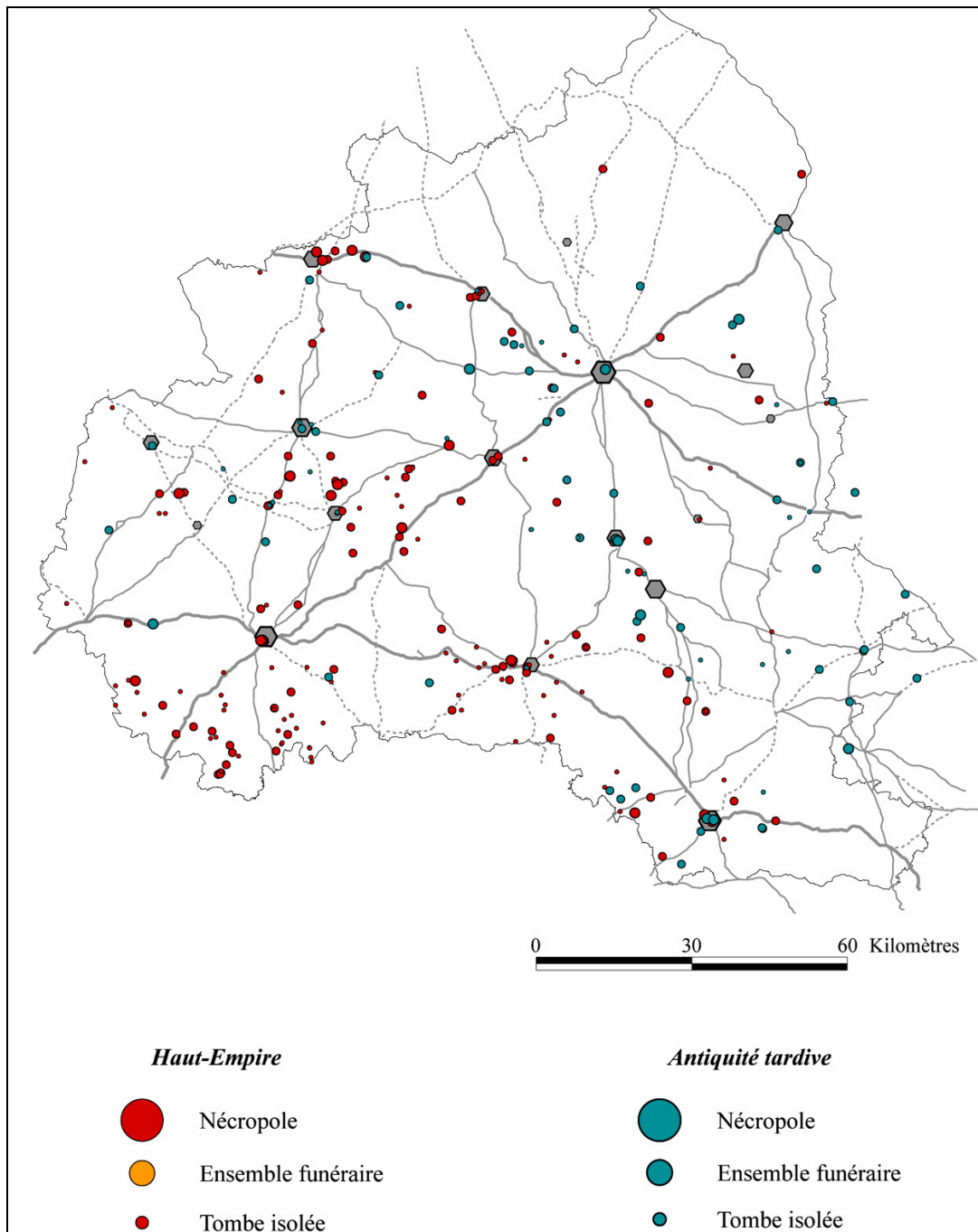


Figure 20 – Comparaison des localisations des sites funéraires du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive

4. Nécropoles et réseaux viaires

Durant la période antique, en Italie comme dans le reste de l'Empire, les monuments funéraires et les nécropoles représentent un élément primordial du paysage routier, notamment à la sortie des villes. En effet, les voies représentent un élément majeur d'attraction des espaces funéraires. L'accès aux villes se fait par la traversée des nécropoles (Prieur 1986 : 52 ; Leveau 1987 : 15 ; Tranoy 2000 : 117). Selon L. Brissaud, la répartition des sites funéraires semble liée à la configuration des grands axes routiers dans le sud de la cité : Saint-Marcel/Levroux ou Saint-Marcel/Saint-Ambroix par exemple (Brissaud 1993 : 258). Néanmoins, il existe aussi des secteurs périurbains apparemment éloignés de tout axe de circulation et impropres à la construction où se développent des aires funéraires (Tranoy 2000 : 117).

Or, la plupart des ensembles funéraires repérés dans les campagnes bituriges semblent déroger aux règles habituellement respectées. On observe qu'une majorité des sites cartographiés est "au milieu de nulle part", ni à proximité d'une agglomération, ni à proximité d'une voie connue. Ces ensembles peuvent-ils indiquer la présence de l'un des deux éléments auxquels ils sont couramment associés ?

Synthèse

L'ensemble du territoire a livré de nombreux indices d'occupation funéraire. Cependant, on remarque que certaines zones sont stériles. Cette absence de sites funéraires peut être associée à une absence de structure archéologique. Peut-être n'y a-t-il pas de morts parce qu'il n'y avait pas non plus de vivants.

Les nécropoles les mieux connues sont situées à proximité des agglomérations antiques les plus importantes, explorées, voire pillées, et fouillées dès le XIX^e siècle. Si en ville la topographie funéraire semble concorder avec celles des autres villes de Gaule, en milieu rural de nombreuses interrogations restent sans réponse. Quelle que soit la période, il existe des différences flagrantes entre les implantations d'habitats et celles de nécropoles. Comment les interpréter ? Doit-on considérer que les sites funéraires isolés sont autant d'indices d'un habitat proche ? Peut-on envisager que les habitats pour lesquels aucune aire funéraire n'a été reconnue n'ont pas encore livré leur nécropole ?

La densité de l'occupation funéraire du territoire invite à lancer une série de recherches au sein d'une population antique dont l'espace est appréhendé grâce au S.I.G. Ce travail de synthèse doit notamment permettre de préciser les phases de transition particulièrement mal connues et peu étudiées. Parmi les nombreuses pistes existantes, les rapports entre habitat rural et site funéraire sont au centre d'enjeux importants pour comprendre à la fois l'occupation du territoire de la cité, la gestion de la répartition de l'espace entre vivants et morts, et, dans une certaine mesure, les pratiques funéraires. En effet, les gestes funéraires dépendent peut-être du contexte dans lequel ils sont effectués.

Il s'agit d'un travail ambitieux qui nécessite une maîtrise parfaite des données propres à l'aire funéraire mais également propres à celles concernant le réseau urbain, l'habitat rural et les réseaux viaires. Autant d'éléments que nous n'avons pas la prétention de maîtriser aujourd'hui et qui exigent une confrontation entre chercheurs qui devrait avoir lieu à l'issue du P.C.R.

L'étude de la répartition des coffres cinéraires nous ramène aux pratiques funéraires des Lémovices et aux influences possibles entre les deux peuples. Si jusqu'à présent la théorie d'échanges de conceptions du rite funéraire et peut-être de la mort était régulièrement avancée, nous pensons plutôt que cette concentration d'une pratique donnée sur un espace

relativement réduit traduit l'existence de faciès régionaux, voire locaux qui dépassent les notions de frontières et de *civitas*. Il s'agit d'une mode qui sera abandonnée durant l'Antiquité tardive et qui ne trouvera pas d'équivalent dans la pratique de l'inhumation.

Troisième partie : Le corpus de sépultures étudiées

Les sites funéraires antiques de la cité des Bituriges cube sont extrêmement variés. Cette variété peut concerner leurs implantations, phases d'utilisation, leur environnement archéologique ou encore les pratiques funéraires qui y sont représentées. Un point commun les réunit tous : la qualité de la documentation. Elle est souvent lacunaire puisque dans leur majorité ces sites ont été découverts avant la première guerre mondiale. De plus, les découvertes de quelques sépultures, souvent moins d'une dizaine, constituent les effectifs les plus importants.

Bien que le début de recherches nous souhaitions étudier tous les sites pour lesquels les restes osseux étaient accessibles, notre enthousiasme a été rapidement tempéré par l'état de conservation des squelettes mais également de la documentation. Nous avons donc dû réviser notre position et avons choisi d'étudier cinq sites qui à la fois nous semblaient représentatifs des sites funéraires bituriges et qui nous permettraient d'aborder certaines problématiques de pratiques funéraires en Gaule romaine.

Avant de présenter ces sites, nous souhaitons exposer rapidement les critères nous ont incité à les privilégier parmi les 421 sites répertoriés. Si les conditions d'accès aux squelettes et à la documentation ont joué un rôle prépondérant, les dynamiques de recherches actuelles ou les questions laissées en suspens lors de colloques ont également orienté nos choix.

I. Localisation et contexte

L'analyse des pratiques funéraires à une grande échelle pour de nombreux problèmes. Le premier est celui de la valeur des échantillons considérés. En effet, les sépultures fouillées représentent généralement une part assez faible du nombre réel de sépultures qui ont existé et donc du nombre de défunts. Pour la période médiévale, les récents travaux menés sur le centre paroissial de Rigny (Indre-et-Loire) ainsi que certains chercheurs à remettre en cause l'intérêt de fouilles qui ne portent pas sur la totalité de l'espace funéraire (Zadoraro-Rio, Galinié, Husi, Liard, Rodier, Theureau 2001).

Si le caractère fragmentaire de certaines fouilles peut effectivement être dommageable à la compréhension générale du site, l'utilisation à l'interprétation des données n'est pas impossible tant elles sont pratiquées avec prudence. Comme le souligne P. Maçon à propos de l'étude des sites funéraires médiévaux de Bourges : "*[...] s'il fallait systématiquement écarter les sites funéraires urbains et péri-urbains dont la fouille n'est que partielle, il faudrait renoncer à la quasi-totalité de ce type de cimetière.*" (Maçon 2003 : 8).

Ce constat est encore plus vrai pour la période gallo-romaine puisque parmi les 421 sites que nous avons répertoriés, moins d'une dizaine d'espaces funéraires ont été fouillée en totalité. Ce qui n'interdit par la présence de nécropoles connues uniquement par des secteurs déterminés par les aléas de la fouille ou des conditions de sauvetage. Certes, ces fenêtres morcellent notre vision de l'espace funéraire. Néanmoins, elles livrent parfois un nombre de sépultures statistiquement significatif non pas à l'échelle du site en lui-même dont ces tombes ne représentent peut-être qu'une infime partie, mais à échelle de toute la cité. Nous pouvons supposer qu'une pratique funéraire peut-être attestée lorsqu'elle est présente à 75 % aussi bien dans une nécropole urbaine de trois cents tombes que dans de petits ensembles funéraires ruraux d'une dizaine de tombes.

Conscient des distorsions que pourrait entraîner une nouvelle sélection des sites utilisés pour aborder les pratiques funéraires à l'échelle de la cité et des limites de temps imposés par le calendrier universitaire, nous avons choisi de sélectionner les sites nous semblait plus à même de fournir des données nécessaires pour établir le profil funéraire de la cité des Bituriges cube. Nos critères principaux résident dans la chronologie des occupations funéraires et la localisation des sites.

A. Des occupations funéraires synchrones

Nous l'avons souligné lors de l'étude de la topographie funéraire, très peu de sites bénéficient d'une chronologie précise. Ce critère a très rapidement limité nos choix.

En 1993, C. Goudineau formulait le souhait d'études de grands ensembles occupés pendant plusieurs siècles au sein desquels on trouvait une co-existence ou une superposition des rites d'inhumation et de crémation (Goudineau 1993 : 248). De tels ensembles funéraires permettent d'apprécier d'un point de vue chronologique l'évolution dans le traitement du corps, le but étant d'analyser les liens et passages entre les deux pratiques. Ils offrent également la possibilité d'observer les changements collatéraux (contenants, mobiliers funéraires, gestion de l'espace funéraire) induits par cette modification majeure dans les pratiques funéraires.

Cependant, plusieurs paramètres expliquent que depuis 1993 des études de ce type sont extrêmement rares. Le premier est lié à la multiplication des fouilles de sauvetage qui aborde le terrain avec des perspectives archéologiques mais surtout avec les contraintes propres au devenir du terrain qu'il va être aménagé. Ce sont souvent des portions de sites qui sont fouillés. Quand bien même le hasard voudrait que la fenêtre explorée accueille des incinérations et des inhumations, elle ne permettrait pas obligatoirement d'apprécier une quelconque transition car il y a souvent rupture dans l'occupation funéraire à partir du moment où il y a changement dans le traitement du corps. Le site de la Z.A.C. du hameau de Lazenay est une exception puisqu'il présente une occupation funéraire de la fin de l'époque gauloise jusqu'au V^e siècle.

Nous attirons l'attention des lecteurs sur le fait que nous ne nous sommes pas limité aux questions chronologiques posées par la transition du Haut-Empire vers l'Antiquité tardive. Nous nous sommes également intéressés aux sites dont les occupations les plus tardives correspondent à une pérennisation de l'espace funéraire durant le Moyen Âge. Pour de nombreux cas, l'état de la documentation et l'absence d'étude du mobilier ne permettent pas toujours de distinguer les tombes antiques et médiévales. Deux sites ont retenu notre attention : les nécropoles de Saint-Martin-des-Champs à Bourges et du Vieux domaine à Bruère-Allichamps. Leurs occupations antiques débutent au IV^e siècle et, dans les deux cas, sont suivies d'occupations funéraires médiévales qui, au plus tôt, perdurent jusqu'au XV^e siècle.

Nous avons également veillé à ce que Haut Empire et Antiquité tardive soit représentés à part égale pour ne pas être amené à privilégier un type de sépultures, voire un traitement du corps en particulier. Ayant choisi d'aborder le plus d'aspects possibles de la sphère funéraire, il ne nous semblait pas pertinent de concentrer nos efforts dans un seul domaine. Cette volonté a cependant été confrontée à un paradoxe. Les sites funéraires du Haut Empire sont les plus nombreux mais ce sont également ceux pour lesquels la documentation est la plus lacunaire. Dans la majorité des cas, des dépôts d'os incinérés n'ont pas été conservés. Fort heureusement, ce sont également types d'ensembles funéraires qui ont bénéficié des fouilles les plus récentes : nécropoles du champ de l'Image à Saint-Marcel, du Vieux Domaine à Vierzon est encore une fois de la Z.A.C. du hameau de Lazenay à Bourges.

Enfin, pour une plus grande pertinence de nos comparaisons et donc les similitudes ou les dissemblances qui pourraient en découler, nous avons veillé à ce que les différents ensembles présentent des phases d'occupation synchrones.

B. Quelle place au sein de la cité ?

Afin de déterminer s'il existe des faciès régionaux ou locaux, nous avons orienté nos choix en fonction de la localisation des sites. Nous ne pouvions étayer notre réflexion à l'échelle de la cité à partir d'ensembles trop proches géographiquement. Cependant, nous ne pouvons que constater la très grande proximité des sites que nous avons choisi d'étudier.

Les nécropoles du Vieux Domaine à Vierzon et du Champ de l'Image à Saint-Marcel sont éloignées l'une de l'autre. En revanche, les nécropoles de Saint-Martin-des-Champs et de la Z.A.C. du hameau de Lazenay sont extrêmement proches. Finalement, nous ne sommes pas certain que cette répartition des sites étudiés pose un réel problème. Si dans l'absolu il pourrait être préférable d'étudier une dizaine de sites répartis sur l'ensemble du territoire de la cité, nous serions en droit d'objecter que chacun de ces sites pourrait être représentatif d'un faciès local. Il deviendrait alors plus pertinent d'étudier des groupes de cinq ensembles funéraires géographiquement proches de façon à discuter l'homogénéité ou l'hétérogénéité des pratiques dans un espace restreint.

De plus, les contextes historiques et chronologiques des nécropoles du Vieux domaine et de Lazenay nous semblent assez similaires pour soit gommer la distance qui existe entre les deux sites, soit en discuter l'impact sur les pratiques funéraires. Existe-t-il des différences dans les gestes funéraires entre deux nécropoles rurales séparées par une trentaine de kilomètres ? Dans le cas de la nécropole de Lazenay, la proximité du chef-lieu de cité a-t-elle une influence ? Pour une phase d'occupation différente, nous pouvons nous poser des questions similaires sur la nécropole de Bruère-Allichamps.

La nécropole du Champ de l'Image semble un peu isolée des autres nécropoles de la cité. Nous ne percevons pas sa situation comme un désavantage dans l'étude des pratiques funéraires. Au contraire, elle nous permettra d'apprécier si des différences dans les gestes coïncident avec un éloignement géographique.

C. D'un contexte à l'autre : les pratiques funéraires entre villes et campagnes

Afin d'expliquer l'évolution des pratiques funéraires en milieu rural, une des hypothèses actuellement retenues consiste à le considérer comme conservateur. Elles seraient en décalage face aux villes plus à même d'évoluer rapidement sous l'influence des classes dirigeantes. La pénétration des nouvelles habitudes funéraires se ferait peut-être par l'intermédiaire des propriétaires terriens, relais des évolutions vers les campagnes et les populations les plus pauvres.

Cependant, ce schéma de diffusion et d'évolution des pratiques funéraires n'a pas encore été précisément démontré. Très généraliste, il ne s'appuie pour l'instant que sur quelques comparaisons de sites appartenant à des réalités géographiques, chronologiques et culturelles différentes.

Pour éclaircir cette question, au moins à l'échelle de la cité des Bituriges cube, nous avons sélectionné des sites appartenant à des contextes très variés : nécropole de chef-lieu de cité, nécropoles d'une grande agglomération, et nécropoles associées à des exploitations rurales. *Avaricum* (Bourges) et *Argentomagus* (Saint-Marcel) offrent la possibilité de caractériser les pratiques funéraires dans les deux villes plus importantes de la cité.

Nous pourrions voir si les mêmes pratiques sont présentes dans d'autres agglomérations de moindre importance. C'est pour cette raison que nous avons également sélectionné la nécropole du Vieux Cimetière à Bruère-Allichamps. Cette agglomération fait partie des pôles secondaires qui participent au développement d'un vaste secteur agricole délimité par les villes de Bourges, Levroux et Drevant (Dumas 2001b : 81).

Dans ce triangle, on trouve les nécropoles rurales du Vieux Domaine et de Lazenay. Associés à des *villae*, ces espaces funéraires et leurs tombes nous permettront d'observer s'il existe des différences notoires avec les gisements urbains. De plus, la datation des différentes structures nous permettra peut-être de discuter la chronologie de la diffusion de certaines pratiques.

II. Présentation des sites

Nous avons retenu cinq sites à partir desquels nous pensons pouvoir dégager des données suffisantes pour caractériser les pratiques funéraires bituriges durant l'Antiquité. Fouillés à des époques différentes, étudiés en fonction des disponibilités des chercheurs et des problématiques du moment, ces ensembles funéraires ne présentent pas les mêmes degrés de connaissance et de compréhension de leurs occupations. Il nous semble donc important de présenter les contextes géographiques, historiques et archéologiques dans lesquels ils s'inscrivent ainsi que le bilan des travaux qui y ont jusqu'à aujourd'hui été mené.

Pour chacun de ces sites, nous présenterons rapidement sa localisation et les travaux anciens dont il a pu faire l'objet, comprendre les découvertes antérieures à la seconde guerre mondiale. Nous aborderons ensuite les résultats des fouilles récentes qui sont généralement celles sur lesquelles nous avons personnellement travaillé. Après une présentation de l'organisation générale du gisement, nous concluons par un état des lieux des connaissances acquises sur l'occupation funéraire.

A. Saint-Martin-des-Champs, Bourges (Cher)

La nécropole de Saint-Martin-des-Champs se situe à 500 mètres environ du *castrum* et pourrait s'étendre jusqu'à 300 mètres des remparts du Bas-Empire. Ce secteur funéraire résulte du déplacement de la nécropole du Haut Empire lors de la rétraction de la ville. La nécropole s'installe en progressant vers le *castrum* après la construction du rempart au milieu du IV^e siècle. Ce rempart délimite alors un espace défensif urbain réduit.

Les fouilles n'ayant pas porté sur l'intégralité de la nécropole, les limites en sont inconnues, d'autant que le doute subsiste concernant une création *ex nihilo* et une existence autonome. En effet elle pourrait être une extension tardive de la nécropole du Fin-Renard, datée du Haut Empire et connue par de nombreuses découvertes d'inhumations et d'incinérations dont le nombre est difficile à estimer, puisqu'il s'agit de fouilles anciennes ou de découvertes fortuites pas toujours publiées. Ce troisième groupe que nous citons précédemment, formé des nécropoles du Fin-Renard, de Saint-Martin-des-Champs et de la place Séraucourt, constituent un ensemble très dense à l'extérieur du rempart et proche de la voie qui mène à Lyon. Plus qu'un groupe, peut-être s'agit-il d'un seul et même ensemble, sorte de nécropole au sens propre, ville des morts à proximité de celle des vivants.

1. *Historique des interventions archéologiques*

Dès le XIX^e siècle, différents travaux de voirie et constructions sont à l'origine de nombreuses découvertes relatées par les membres de sociétés savantes ou les journaux : sépultures, sarcophages, stèles et du mobilier caractéristique des nécropoles de l'Antiquité Tardive ou de la période mérovingienne. Malheureusement il existe peu de descriptions et le mobilier est rarement conservé. Seule une sépulture en sarcophage contenant un cercueil en plomb a été publiée. Daté du VI^e siècle, ce dernier abritait un mobilier très riche : pointe de lance, balsamaire, et surtout semelle de chaussure à décor de svastikas.

Un projet de construction d'un immeuble sur parking souterrain provoque en 1984-1985 une fouille de sauvetage aux abords sud du prieuré de Saint-Martin-des-Champs. L'opération, dirigée par O. Ruffier et J. Troadec, porte sur une superficie d'environ 1000m². Trois bâtiments, 75 sépultures et de nombreux sarcophages appartenant à différentes phases

d'occupation sont mis au jour. Ces découvertes seront complétées en 1990 par J. Troadec à l'occasion de sondages dans la zone sud. De nouveaux sarcophages et des inhumations sont alors découverts. Faute de temps et de personnel, toute la surface dégagée lors de cette phase ne pourra faire l'objet d'investigations suffisantes. Il reste alors 600 m² à fouiller.

La reprise du projet d'aménagement et son extension amène le Service Régional d'Archéologie du Centre et le Service d'Archéologie Municipal de Bourges-*Avaricum* à entreprendre une opération portant sur ce secteur augmenté d'une nouvelle surface de près de 3000 m². Le contexte d'urgence des fouilles de sauvetage rendit impossible l'étude détaillée de toutes les périodes. Les structures postérieures à la nécropole du Haut Moyen Âge furent repérées succinctement après un décapage rapide.

L'équipe était composée de quatre professionnels maîtrisant ces conditions de fouilles, accompagnés d'une trentaine de bénévoles plus ou moins néophytes, et n'intégrait pas d'archéo-anthropologue. Les méthodes de fouilles furent celles déjà appliquées lors de la fouille de la nécropole rurale de Lazenay, c'est-à-dire une évaluation précise des événements particuliers à l'intérieur du remblai de la fosse puis un relevé anthropologique effectué par l'équipe d'encadrement de la fouille.

L'ensemble des fouilles fut orienté sur une bonne compréhension des structures de l'Âge du Fer et des rares vestiges du Haut Empire, en plus de la gestion des sépultures antiques et médiévales. Cependant les estimations précédant la fouille se révélèrent trop restreintes avec un nombre de 250 sépultures à fouiller. Ce qui explique que la zone la plus à l'est de la nécropole ait souffert de moins d'attention puisque pour une même durée de fouilles, il a fallu assurer la fouille et l'enregistrement d'une centaine de sépultures de plus.

2. Organisation du site

c) Les structures du premier Âge du Fer (Fig. 21)

Cette occupation se caractérise par la présence de deux types de fosses : quadrangulaires et circulaires. Les fosses quadrangulaires, au nombre de sept, forment des structures excavées nommées "fonds de cabanes". Ces fosses contenaient des fragments de torchis et pour les mieux conservées on relève les négatifs de poteaux dans l'axe long de la

fosse ce qui laisse envisager la possibilité d'une couverture associée à une élévation en terre et bois. Du fait du tassement du sol de circulation et de la présence d'une pellicule riche en charbon de bois, ces structures semblent avoir été occupées.

Le mobilier découvert dans le remblai des fosses (moule, polissoir, fusaïoles, déchets de bronze, peson) tend à démontrer que cet ensemble se trouvait à proximité d'espaces domestiques ou artisanaux. L'étude des couches humifères démontre qu'après leur abandon les fonds de cabanes sont restés quelque temps à l'air libre, puis ont été rapidement comblés.

Les fosses circulaires, au nombre de cinq, n'avaient pas toutes les mêmes fonctions comme le démontre leur différence de dimensions et de comblement. Il semble que la plupart aient été des silos exception faite d'une fosse particulièrement riche en macro-restes organiques minéralisés qui devait servir de latrines. Le site n'a révélé aucun signe d'occupation durant le deuxième Âge du Fer.



Figure 21 – *Nécropole de Saint-Martin-des-Champs, occupation protohistorique : localisation des structures*

d) Des greniers ou des fosses de provignage au Haut Empire (Fig. 22)

À part la zone sud-ouest, l'ensemble du site est occupé par des sablières basses accompagnées de négatifs de poteaux. Les empreintes semblent se poursuivre en dehors de la fouille. Elles sont en majorité orientées nord-sud et organisées de mètre en mètre formant de longues files qui suivent un axe est-ouest. L'association de ces sablières aux trous de poteaux est interprétée comme un indice de la présence d'un grenier (Sale 1994 : 3). Très perturbées par les occupations postérieures, elles ne permettent pas de distinguer plus d'un bâtiment.

Les greniers et entrepôts de Saint-Martin-des-Champs se trouvent à proximité de la nécropole du Fin-Renard. Sans y être intégrés, ils sont proches de la ville pour en faciliter l'approvisionnement et ont pu servir de greniers publics (Chevrot, Troadec 1989 : 99). De plus, comme l'ensemble des nécropoles, ils sont sur le passage de la voie supposée, mais pas clairement attestée, vers Nevers.



Figure 22 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs, occupation du Haut-Empire : localisation des structures

e) L'occupation funéraire de l'antiquité tardive (Fig. 23)

Le site est transformé en nécropole à inhumations durant la seconde moitié du IV^e siècle. Une trentaine de sépultures seulement possédaient du mobilier funéraire. Ces dépôts sont de quantité très inégale. Le plus souvent il s'agit d'une simple monnaie. Dans quelques cas plus rares on a pu relever la présence d'objets de parure : collier de perles d'ambre, bracelets, bagues, épingles à cheveux. Seuls indicateurs chronologiques, les monnaies datent du IV^e siècle dans leur grande majorité. Elles ne nous permettent donc d'obtenir un *terminus post quem*. Il est possible que l'ensemble des inhumations soit antérieur au IV^e siècle et se poursuive jusqu'au Ve siècle et même jusqu'au VIII^e siècle, période caractérisée par une faible émission de pièces.

La nécropole comprend également 5 bâtiments funéraires entiers et 3 incomplets parce que recoupant la limite de fouilles. Ils datent tous de l'Antiquité tardive. Ils sont construits en appareil avec arases de brique, sol de mortier, béton de tuileau coulé sur un hérisson. Des restes d'enduit peint ont parfois été retrouvés. Certains de ces bâtiments ont été retrouvés vides de sépultures ou contenant des fosses vides.

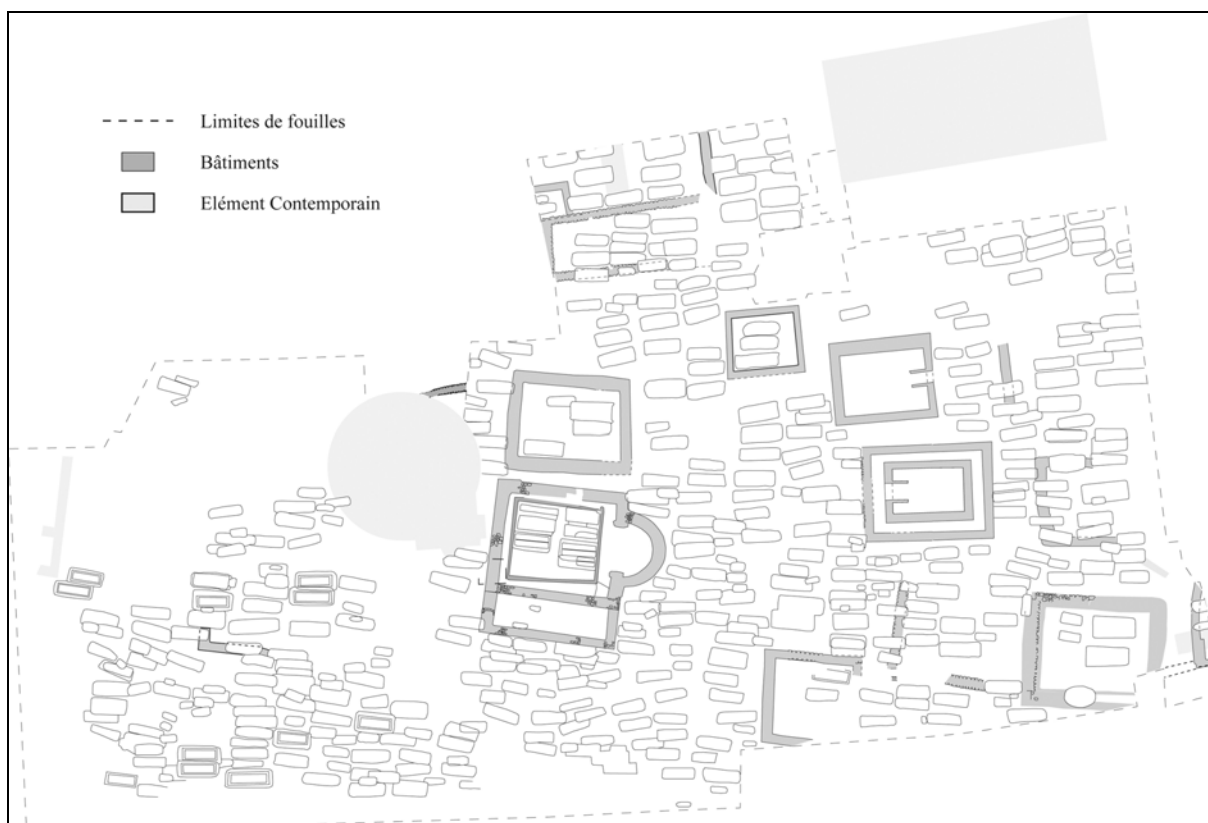


Figure 23 – Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : Plan général de l'occupation funéraire de l'Antiquité tardive

f) Le site au Moyen Âge (Fig. 24 et 25)

D'après les textes de Grégoire de Tours (*In gloria Confessorum*, chapitre 79) un oratoire est construit au VI^e siècle par l'ascète Augustus qui appartient à la maison de l'évêque Desideratus (Chevrot, Troadec 1989 : 147). L'oratoire est édifié sous l'épiscopat de Probianus (552-563) ou peu avant. Augustus, accompagné de quelques moines fait transporter, certainement de Tours où sont conservés la plupart des restes de saint Martin jusqu'à l'oratoire, les reliques de Martin pour sa propre guérison. L'occupation funéraire est conservée mais ne concerne plus que la population conventuelle.

Le site semble être abandonné du VIII^e au XI^e siècle. C'est à cette date qu'est construite l'église Saint-Martin. Le premier édifice se trouve, selon toute vraisemblance, sous la chapelle actuelle. L'activité funéraire se poursuit au XII^e siècle à proximité de l'église avec l'adjonction de murs pour clore le cimetière. La chapelle est reconstruite après sa destruction par incendie en 1412 lors du siège de Charles VI. C'est à cette date que toute fonction funéraire du site est abandonnée (Maçon 2001 : 15-16).



Figure 24 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : Plan général de l'occupation funéraire au Haut Moyen Âge



Figure 25 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : Plan général de l'occupation funéraire au Bas Moyen Âge

3. Travaux et études antérieurs

Si les occupations de la Tène et du Haut-Empire ont bénéficié de plusieurs études publiées, la nécropole a uniquement été l'objet de travaux universitaires. Ainsi, à partir de 1999, ce sont deux maîtrises, deux DEA et cette thèse qui ont permis de connaître les pratiques funéraires et l'évolution d'une occupation funéraire qui a duré du IV^e au XV^e siècle.

Avec V. Pic puis P. Maçon, nous avons repris l'enregistrement des 481 sépultures découvertes. Il nous a fallu traiter toutes les informations qui dans leur majorité n'avaient pas été revues depuis la fouille. Nous avons ainsi dû préciser les datations absolues et relatives de toutes les tombes, reprendre la stratigraphie de chaque tombe et faire la synthèse des premières études produites pour l'écriture du rapport de fouilles. Tous les résultats de ce travail fastidieux n'apparaissent pas dans cette thèse mais le seront prochainement, associés aux dernières études en cours (architecture des bâtiments funéraires, qualité des sarcophages, entre autre), lors de la publication monographique du site.

B. Z.A.C. du hameau de Lazenay, Bourges (Cher)

La Z.A.C. du Hameau de Lazenay est située sur la rive droite de l'Auron, à 4km. au sud du centre-ville de Bourges. L'ensemble couvre une surface de 126 ha et est l'objet depuis 1987 d'un programme de gestion et d'investigation assuré par le Service Régional de l'Archéologie du Centre et depuis 1989 d'une convention ville état.

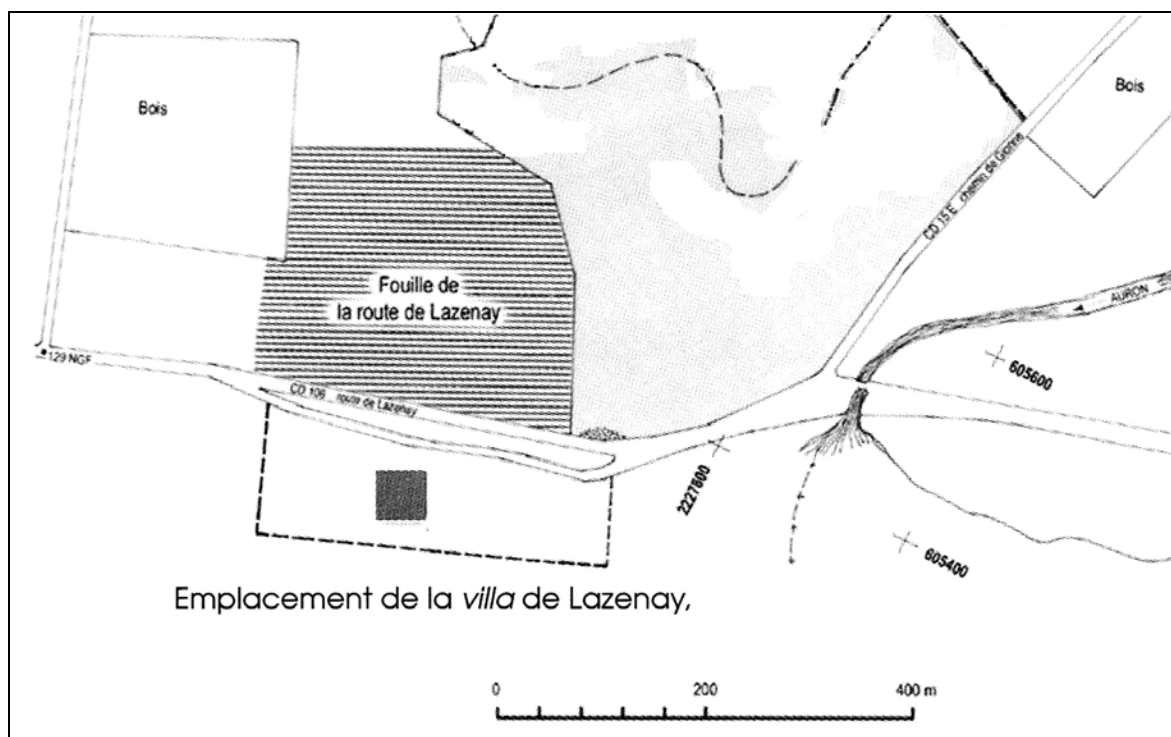


Figure 26 – Nécropole de la Z.A.C. du Hameau de Lazenay : localisation de la nécropole par rapport à la villa (d'après Buchsenschutz, Ralston 2003 : 30, fig. 5)

1. *Historique des interventions archéologiques*

En 1987, s'amorce des aménagements dans la Z.A.C. du hameau de Lazenay. Les informations obtenues depuis les années 1970 par de nombreuses prospections aériennes et au sol de part et d'autres de la vallée de l'Auron établissent que les travaux peuvent aboutir à la destruction de 170 ha de vestiges archéologiques. En effet, cartographiés en 1987, les gisements se révèlent particulièrement denses dans l'emprise de la Z.A.C. Notamment, d'après les prospections, les découvertes anciennes et les évaluations récentes, on connaît l'existence d'une vaste villa et d'un espace funéraire à 800 m. à l'est de la rive droite de l'Auron. Si une partie de la villa a été fouillée par A. Ferdière en 1976, la nécropole est inexplorée.

Sa fouille débutera en 1991. Elle sera organisée en quatre campagnes de 1991 à 1995 qui permettront la fouille de 15000 m² de l'espace sépulcral. Une dernière opération de sauvetage programmé aura lieu en août 1997 avec pour objectif d'achever la fouille de la nécropole en dégagant les structures interprétées en 1995 comme l'extension maximale de la nécropole. En tout, le cimetière antique de Lazenay aura alors livré plus de 700 sépultures datées de l'Age du Fer jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive.

2. Organisation du site

La nécropole a été utilisée durant trois phases principales (Fig. 27) :

- Une implantation précoce accueillant des sépultures laténiennes organisées autour de deux grands enclos ;
- Une occupation au Haut Empire comprenant des incinérations et des inhumations, cette dernière pratique étant plus spécialement réservée aux immatures ;
- Une occupation durant l'Antiquité tardive implantée en rupture de l'organisation antérieure de l'espace funéraire.

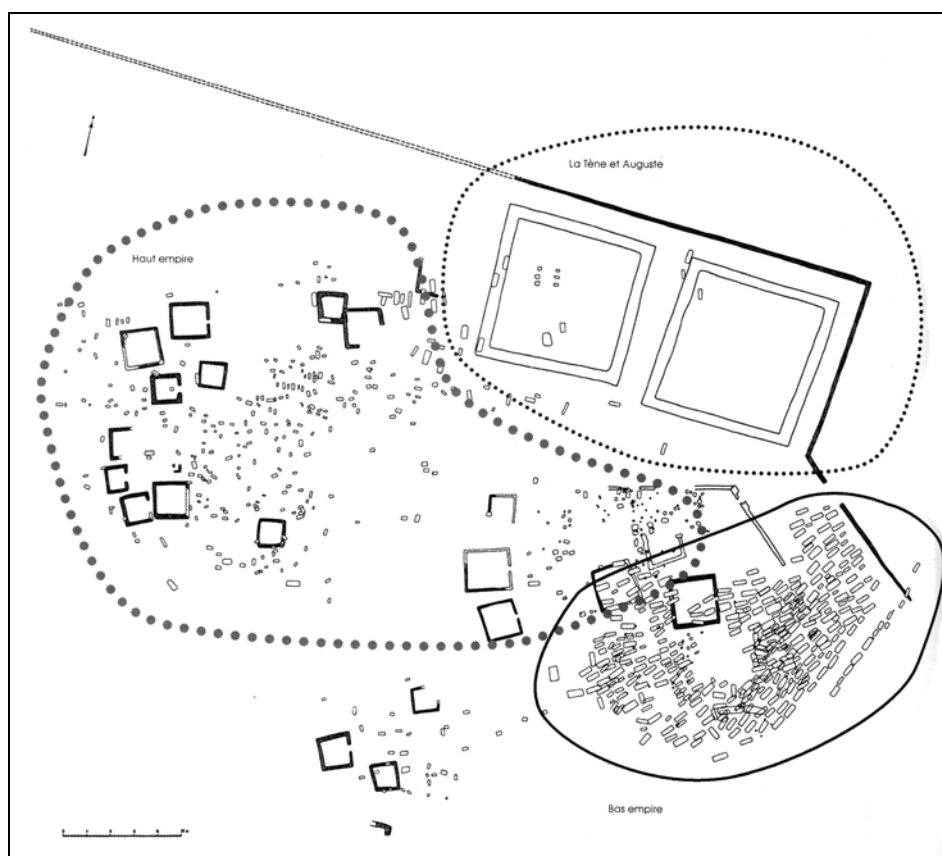


Figure 27 – Nécropole de la Z.A.C. du Hameau de Lazenay : plan général d'occupation du site (Buchenschutz, Ralston 2003 : 60, fig. 27)

a) Les tombes laténiennes (Fig. 28)

Situées dans la partie nord-est du site, les sépultures laténiennes sont accompagnées par deux grands enclos de 25 m. de côté matérialisés par un fossé large de 2 m. (Augier, Moirin 2002 : 63). Les trente sépultures identifiées se répartissent à l'intérieur et à l'extérieur des enclos. Elles comprennent ou non du mobilier sans que la composition du dépôt funéraire soit corrélée à une localisation particulière ou significative des tombes. Les différents dépôts permettent de situer cette occupation de la Tène C2 à la Tène D1.

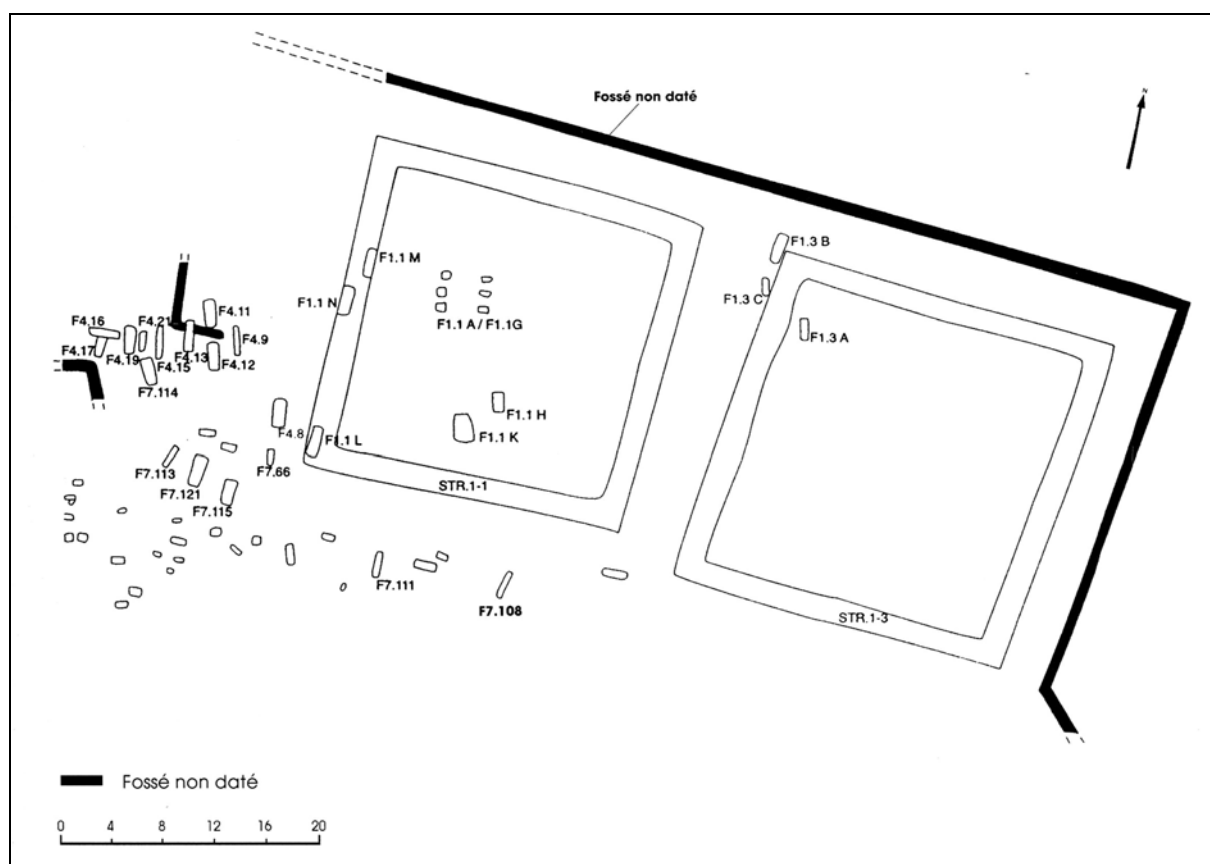


Figure 28 - Nécropole de la Z.A.C. du Hameau de Lazenay : plan de l'occupation funéraire gauloise (Buchenschutz, Ralston 2003 : 61, fig. 28)

b) La nécropole du Haut Empire (fig. 29)

Principalement localisé au sud du site, l'espace funéraire du Haut Empire est divisé en deux entités. La première est constituée de deux nébuleuses de petits groupes de tombes ou de sépultures isolées à incinérations gravitant autour des pôles structurant que semblent être

des enclos de différentes tailles. Un grand nombre de sépultures de cette zone sont recoupées par des inhumations tardives avec dans certains cas des re-dépôts d'urnes cinéraires dans le remblai du nouvel occupant et dans d'autres cas des recouvrements destructeurs. En tout 150 sépultures à incinérations ont été mises au jour. Elles présentent des fosses de taille et de formes différentes. Une majeure partie contenait des urnes (64 %), voire des dépôts d'un ou plusieurs vases en céramique ou en verre (17,5 %).

La seconde entité est située dans la partie occidentale et accueille 126 sépultures d'enfants dont 65 comprennent des dépôts funéraires. Dans 41 cas, la présence d'un cercueil a été attestée dès la fouille grâce à la découverte de clous et à l'identification d'effets de parois (Gaultier 1994).

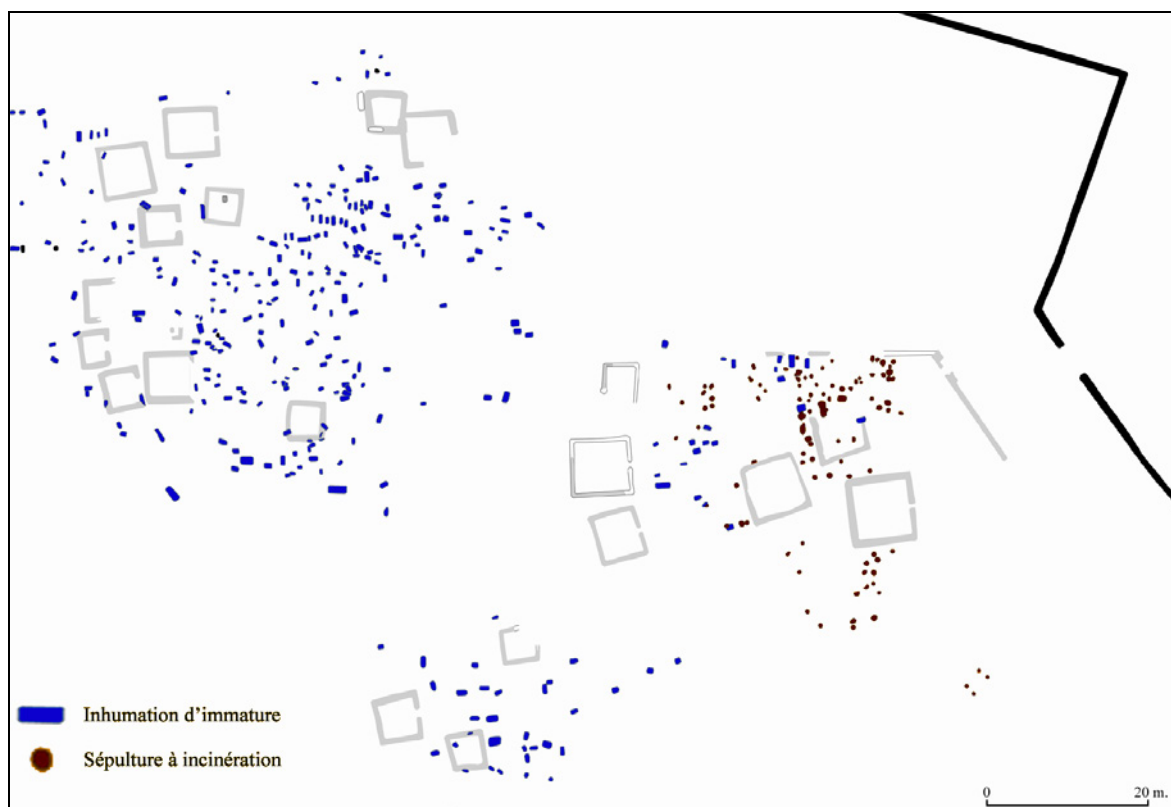


Figure 29 - Nécropole de la Z.A.C. du Hameau de Lazenay : plan de l'occupation funéraire du Haut Empire

c) La nécropole tardive (fig. 30)

Située au sud-est, cette dernière occupation comprend 326 sépultures. En s'installant, elles ont recoupé et perturbé la périphérie du groupe des sépultures à incinération. Cependant,

aucun recoupement destructeur n'a été identifié au sein même de ces tombes tardives. Il en existe qui semblent "volontaires" et résulter de la gestion de l'espace funéraire.

Le cercueil de bois est utilisé de façon exclusive et identifié par la présence de clous parfois de ferrures voire quelques traces de bois décomposé. Les dépôts funéraires sont nombreux puisque plus de la moitié des tombes en contiennent (63,5 %). Les éléments de parure sont également très présents avec 72 cas (22%) dont 58 concernant des chaussures clouées.

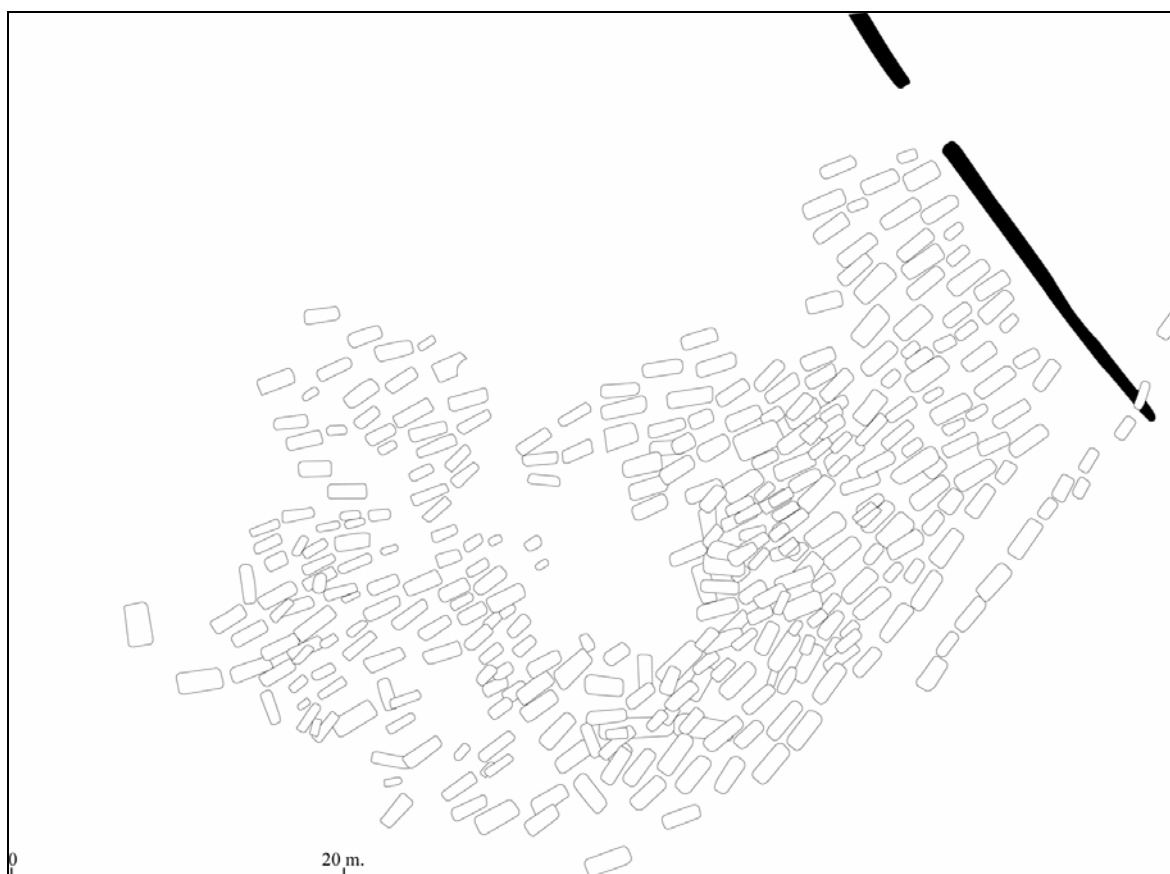


Figure 30 - Nécropole de la Z.A.C. du Hameau de Lazenay : plan de l'occupation funéraire de l'Antiquité tardive

3. Travaux et études antérieurs

La multiplicité des faciès funéraires de la nécropole de Lazenay a encouragé une publication de l'occupation protohistorique distincte de celle de l'Antiquité. Les installations agricoles, funéraires et cultuelles ont fait l'objet d'une publication monographique (Buchsenschutz, Ralston 2002).

En revanche, les résultats de la nécropole antique n'ont pas encore pu être publiés. La variété des structures, le nombre de sépultures ainsi que la quantité et la diversité des objets sont autant d'explications du retard dans la communication de ces données. Néanmoins, de nombreux travaux universitaires ont été consacrés au mobilier céramique (Cadalen-Lesieur 1997 ; Fourré 2002, Correia 2006), au mobilier métallique (Battistini 2006) et au verre (Moirin 2005). La taphonomie des sépultures tardives a été étudiée bien que les données biologiques n'aient pas été abordées dans leur intégralité (Gaultier 1996).

C. Le Vieux cimetière et les Varnes, Bruère-Allichamps (Cher)

La nécropole est située à proximité du prieuré d'Allichamps aux lieux-dits "les Varnes" et le "Vieux Cimetière", le long de la route départementale 35 dans l'angle formé par l'intersection de cette route et de la route nationale 144.

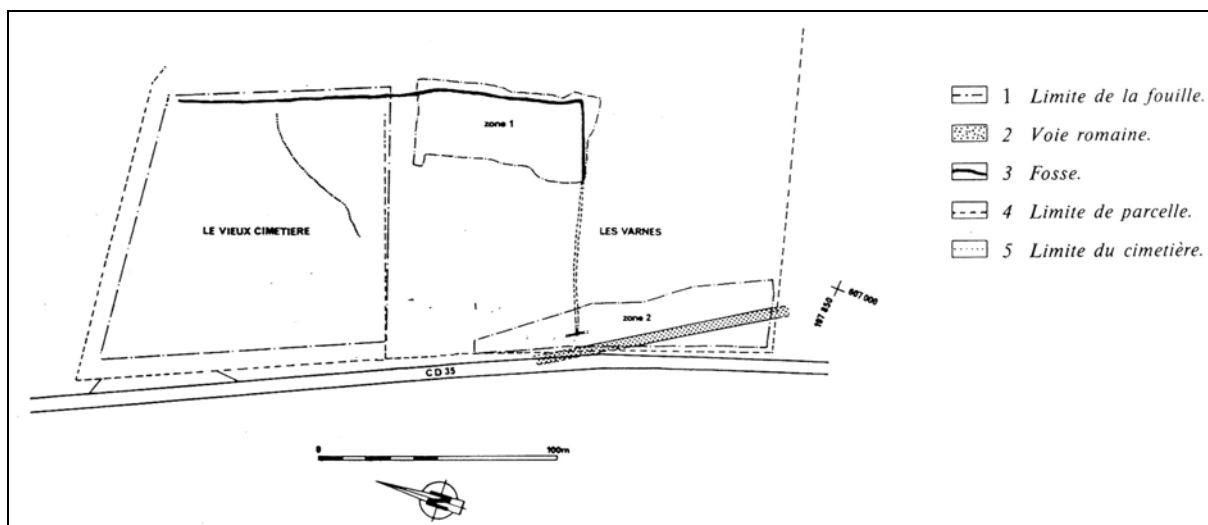


Figure 31 – Nécropole de Bruère-Allichamps : localisation des sites des Varnes et du Vieux cimetière (Bailly, Cabezuelo 1989 : 23)

1. Historique des interventions archéologiques

Les premières découvertes ont lieu au XVIII^e siècle. De 1740 à la Révolution, M. Pajonnet, curé d'Allichamps, explore le "Vieux Cimetière". Il est imité par les propriétaires

suivants de la parcelle dont les découvertes, principalement des objets précieux et des sarcophages, révèlent rapidement la richesse du site (Cabezuelo 1989 : 11). De 1940 à 1944, des fouilles sont organisées par les chantiers de jeunesse à différents points dans la parcelle du Vieux Cimetière. Parmi les découvertes, on note la présence d'un sarcophage en tuileau et de stèles gallo-romaines réutilisées en sarcophage. Cependant, l'absence de plan précis invite à la plus grande prudence quant à l'utilisation de ces informations.

En 1965, l'ouverture d'une sablière sur le site des Varnes provoque l'organisation de fouilles de sauvetage. Dirigées par E. Hugoniot, elles permettent la mise au jour d'une habitation datée du XV^e siècle, d'un segment de la voie antique de Bourges à Nérès et des sépultures (Hugoniot, Thévenon, Vannier 1975).

En 1985, cette même sablière est l'objet d'une demande de réouverture. A la lumière des découvertes antérieures, il est alors décidé d'effectuer quelques sondages d'évaluation dans la parcelle concernée. Ils consistent en deux tranchées espacées de 40 m. L'une révélera la présence de deux sépultures, quelques fragments de céramique et des tuiles ; l'autre, une sépulture. A la fin de l'année 1988, une demande d'extension de la sablière est déposée afin de l'étendre dans la parcelle voisine, le Vieux Cimetière. Un décapage sur toute la surface de la parcelle est entrepris en janvier/février 1989. Il aboutit à la découverte d'environ un millier de sépultures.

2. Organisation du site

Le site des Varnes s'organise de part et d'autre de la voie d'*Avaricum* à *Augustoneuretum* (*Via Aquae Neri*) à la sortie du *vicus*. Il est principalement constitué d'un *ustrinum* et d'un immense enclos limité à l'est et au sud par un fossé, à l'ouest par un mur. Cet ensemble est daté du II^e ou III^e siècle mais semble appartenir à une occupation très rapide.

Le site du Vieux cimetière est limité au sud par un petit fossé qui pourrait correspondre au négatif d'une haie. A l'est, la limite est matérialisée par le prolongement du fossé repéré aux Varnes et daté du I^{er} siècle. A l'ouest, la limite devait être constituée par la voie gallo-romaine de Bourges à Drevant.

C'est dans cette parcelle du Vieux cimetière qu'a été découvert le plus grand nombre de sépultures dont un petit nombre seulement est daté de l'Antiquité tardive, les autres appartenant au Moyen Age et à l'époque moderne. Cependant, 159 tombes ne contenaient pas de squelette. Ce nombre important est certainement la conséquence de pillages ou d'arrachements dûs aux labours (Cabezuelo 1989).

Au total, 70 sépultures de l'Antiquité tardive ont été découvertes.

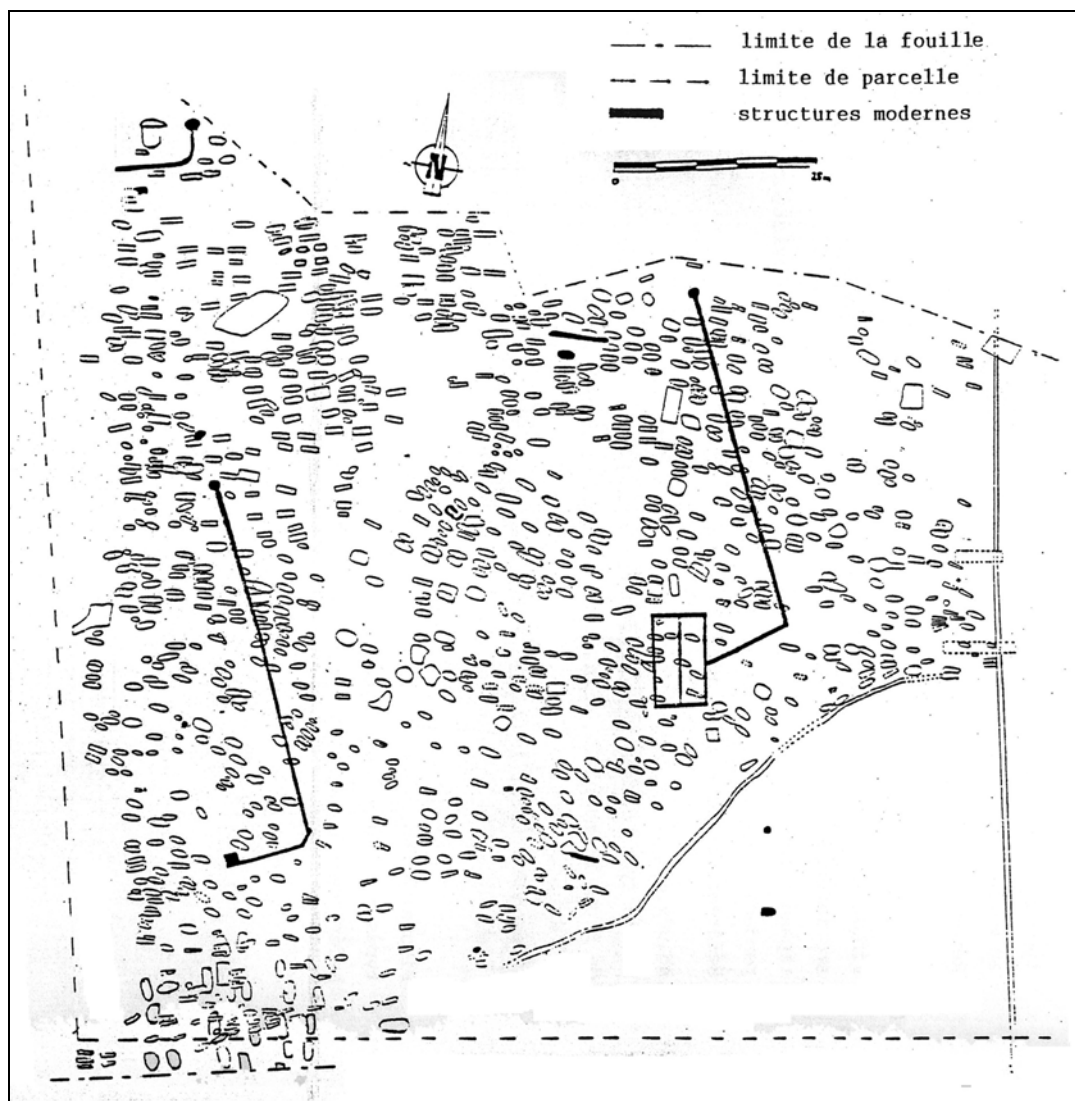


Figure 32 – Nécropole de Bruère-Allichamps : plan général de localisation des sépultures (Cabezuelo 1989)

3. Travaux et études antérieurs

L'occupation antique de ce site n'a été l'objet que d'une étude rapide menée pour la rédaction du rapport de fouilles et d'un article de synthèse (Bailly, Cabezuelo 1989). L'énergie

des chercheurs a été concentrée sur le cimetière médiéval et moderne. Néanmoins, l'ensemble du mobilier a été étudié.

Une étude anthropologique a également été produite au travers d'un mémoire de DEA sur le contenu duquel nous jèterons un voile de pudeur (De Kepper 2000). Notre examen de la collection a révélé des incompatibilités entre l'état de conservation ou la présence des ossements et les différentes cotations, mesures et caractères anthropologiques mentionnés dans cette étude.

D. Nécropole du Champ de l'Image, Saint-Marcel (Indre)

La nécropole du Champ de l'Image est située à 200 m. au nord de l'agglomération antique et du plateau qui domine la vallée de la Creuse sur la parcelle 1702. A 1,5 km. à l'est, se trouve un tronçon de la voie vers Bourges. Les limites de cette nécropole sont encore inconnues et son extension maximale pourrait aller jusqu'au site des Pommeurs voire inclure ce petit ensemble sépulcral, constituant ainsi une zone funéraire dense à proximité des voies principales irradiant de l'agglomération.

1. Historique des interventions archéologiques

La découverte de la nécropole du Champ de l'Image date de la fin du XIXe siècle, période à laquelle le site était encore appelé "Clos Saint Anastase". Dès les premières explorations, le gisement a livré des monnaies et des stèles figurées. Quelques uns de ces éléments ont été transmis et conservés au musée de Bourges depuis 1909.

Des recherches sont entreprises après la première guerre mondiale jusqu'aux années 1930, période à laquelle sont déclarées les dernières découvertes fortuites.

En 1964, la prévision de la construction d'une usine va attirer de nouveau l'attention sur le site. La zone est déclarée non constructible et les premiers sondages sont conduits à l'instigation de l'Association pour la Sauvegarde du Site Archéologique d'Argentomagus

(A.S.S.A.). A partir de 1964, cinq campagnes de fouilles se succéderont et ne seront interrompues en 1968 que par l'urgence des fouilles de sauvetage du plateau des Mersans (Allain, Fauduet, Truffeau-Libre 1992 : 25). Durant ces cinq années, les fouilles sont concentrées sur une bande longeant du nord au sud le mur ouest de clôture de la nécropole découvert en 1964. En 1966, une seconde zone est ouverte au milieu de la parcelle. S'ajoutent aux deux secteurs fouillés, deux tranchées de reconnaissance de 50 cm. de large, une nord/sud et une est/ouest. L'objectif de ces saignées est de cerner les limites nord et est de l'enclos (Allain, Fauduet, Truffeau-Libre 1992 : 26).

Les opérations de 1964 à 1968 ont permis la mise au jour de 140 sépultures dont 11 incertaines (absence de restes osseux) sur une surface de 350 m².

De 1977 à 1979, des fouilles de sauvetage viendront compléter ces données grâce à une série d'opérations menées dans la partie septentrionale du site pour cause de projet d'élargissement du chemin rural longeant la parcelle au nord. Ces fouilles consistent en un décapage de 50 m. de long sur 5 m. de large. 20 sépultures y seront découvertes ainsi qu'une vaste fosse partiellement fouillée, interprétée comme une fosse de vidange de l'ustrinum.

2. Organisation de la nécropole

La nécropole est bordée sur son côté ouest par un mur de clôture. Epais de 65 cm., il forme un retour à angle droit au sud-ouest. La présence de tuiles à rebord dans les décombres indique l'existence possible d'un faîtage de tuiles. La majorité des sépultures sont disposées sur une bande de terrain de 2,5 m. le long de ce mur. La nécropole a connu trois états successifs.

a) L'occupation précoce

Ce premier état est situé au début des I^{er} et II^e siècles. Cette phase est attestée par la présence d'un fossé de drainage, de céramiques provenant des bûchers funéraires, de tessons, de monnayage et de fragments de stèles réemployés dans les fondations du mur de clôture. Aucune sépulture n'a été mise au jour.

b) La phase principale (fig. 31)

Ce second état est celui de l'utilisation principale et est daté de la première moitié du II^e siècle à la deuxième moitié du II^e siècle. Les structures sont organisées en bandes concentriques autour du tas de cendres du bûcher. La nécropole associe sépultures à incinération et à inhumation. Y sont dénombrées 99 sépultures à incinération et 33 sépultures à inhumation. Ces dernières sont occupées par des enfants morts en bas âge, interprétées comme des sépultures de nourrissons.

c) L'état tardif

Cet état est daté de la fin du II^e siècle au III^e siècle. Cette période se caractérise par la présence d'une seule sépulture en place et d'une vaste fosse à l'intérieur de laquelle a été découverte des coffres cinéraires, des monnaies et des céramiques. L'ensemble du mobilier permet de situer cette occupation durant l'Antiquité tardive.

3. Travaux et études antérieures

L'ensemble des travaux produits est disponible dans la publication *La nécropole gallo-romaine du Champ de l'Image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*. (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992).

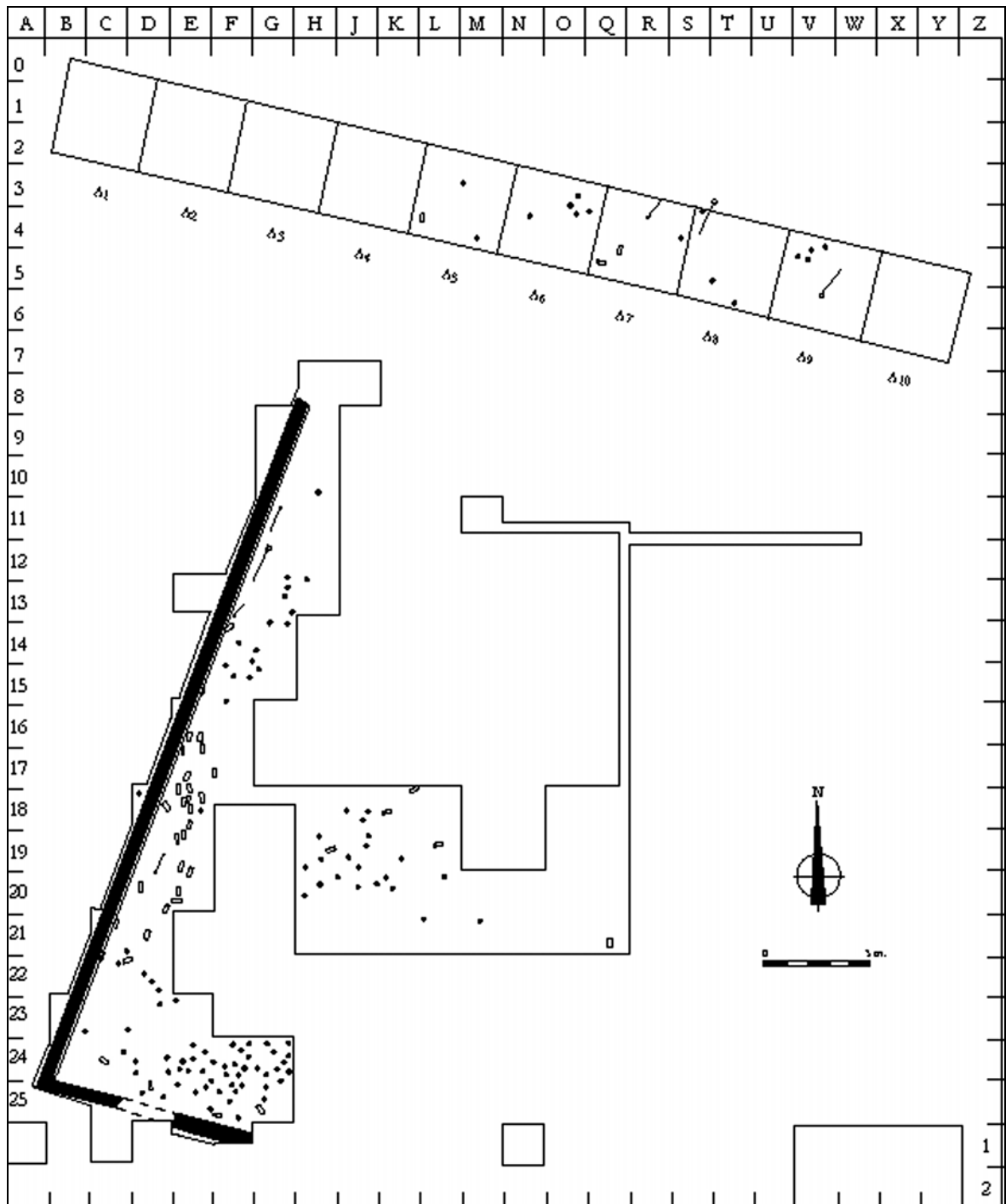


Figure 33 – Nécropole du Champ de l'Image : plan général de l'occupation funéraire du site (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 113, fig. 18)

E. Z.A.C. du Vieux Domaine, Vierzon (Cher)

Implantée au sud-est de l'actuelle Vierzon, la Z.A.C. du Vieux Domaine est un secteur déjà connu archéologiquement notamment dans sa zone orientale appelée Bois d'Yèvre (Béguin, Le Goff 2001 : 7).

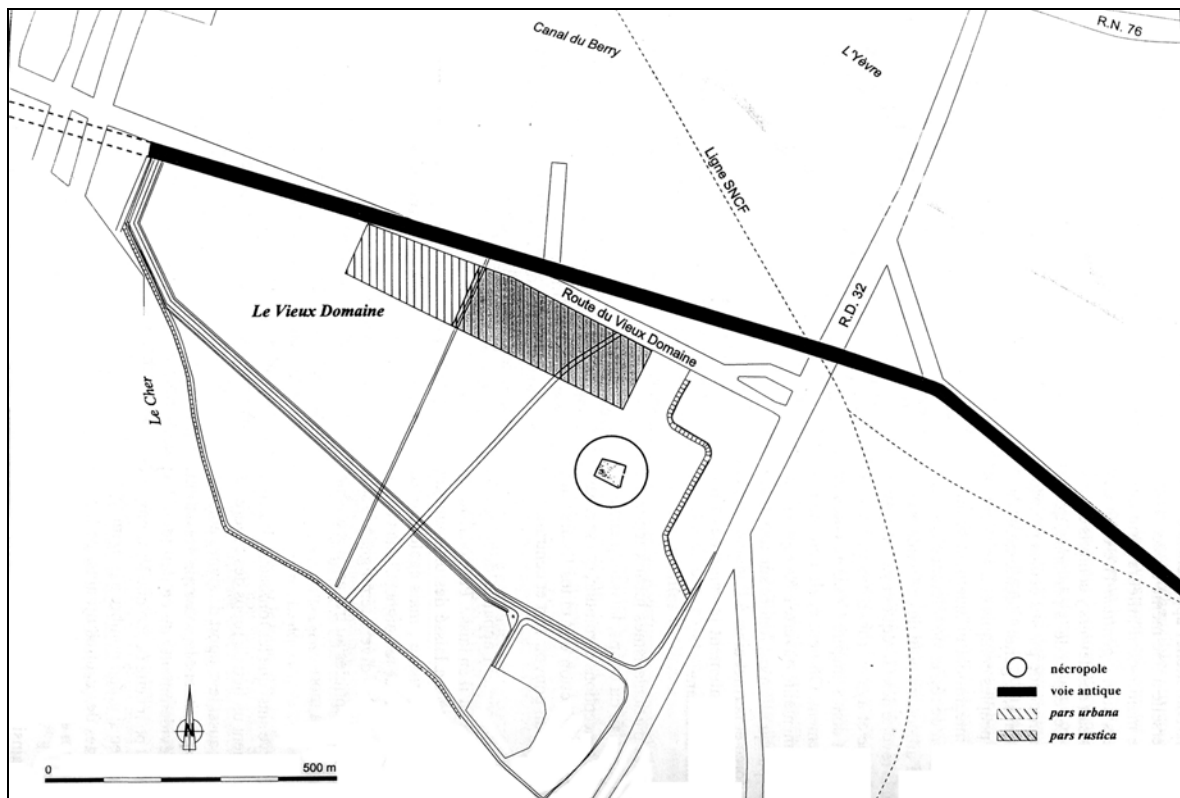


Figure 34 – Nécropole du Vieux domaine : emplacements de la nécropole et de la villa (Béguin, Le Goff 2001 : 15, fig. 4)

1. Historique des interventions archéologiques

Depuis le XIXe siècle, le site a été l'objet de nombreux aménagements qui ont amené des découvertes de vestiges principalement antiques et médiévaux. Parmi ceux-ci, on note la mise au jour d'une villa matérialisée par des constructions modestes qui pourraient correspondre à la *pars rustica* de l'exploitation. La *pars urbana* n'a pas été fouillée. Cependant, l'ensemble des éléments trouvés permet de proposer une superficie d'à peu près 2 hectares (Béguin, Le Goff 2001 : 16) dont la chronologie semble appartenir aux deux

premiers siècles de notre ère. L'espace funéraire est situé à moins de 200 m. au sud-est de cet établissement.

2. Organisation du site

La nécropole est circonscrite par un fossé qui inscrit l'espace funéraire dans un trapèze d'environ 1300 m². En tout, 102 faits ont été identifiés. Ils comprennent 30 fosses avec un dépôt cinéraire, 50 fosses cendreuses avec ou sans mobilier cassé, 12 fosses avec un vase vide, 3 éléments architecturaux isolés et 6 épandages de tessons (Béguin, Le Goff 2001 : 23). La disposition des structures n'est pas homogène malgré une concentration importante des enfouissements dans l'angle sud-ouest.

La nécropole regroupe moins de 30 sépultures localisées dans le quart sud-ouest de l'enclos. Ces tombes présentent des aménagements modestes consistant la plupart du temps en une simple fosse creusée aux dimensions du dépôt cinéraire. A ces sépultures sont associées 51 fosses plus ou moins cendreuses. Elles ne renferment aucun dépôt structuré mais des objets en céramique, verre ou fer, toujours cassés et mélangés à de la terre et parfois à quelques esquilles d'os (Béguin, Le Goff 2001 : 71). Les fosses avec dépôt de céramique vide se trouvent dans la moitié nord-est de l'enclos. Il est possible que les vases aient contenu des matières périssables.

3. Travaux et études antérieures

L'espace funéraire a échappé à toutes interventions ou prospections avant les récentes fouilles de sauvetage. Les données présentées dans le rapport de fouilles devraient être prochainement publiées.

I. Le Goff a mené l'étude des crémations et propose en annexe du DFS les tableaux d'enregistrement des restes osseux brûlés (Béguin, Le Goff 2001). Nous avons donc pu utiliser ses données.

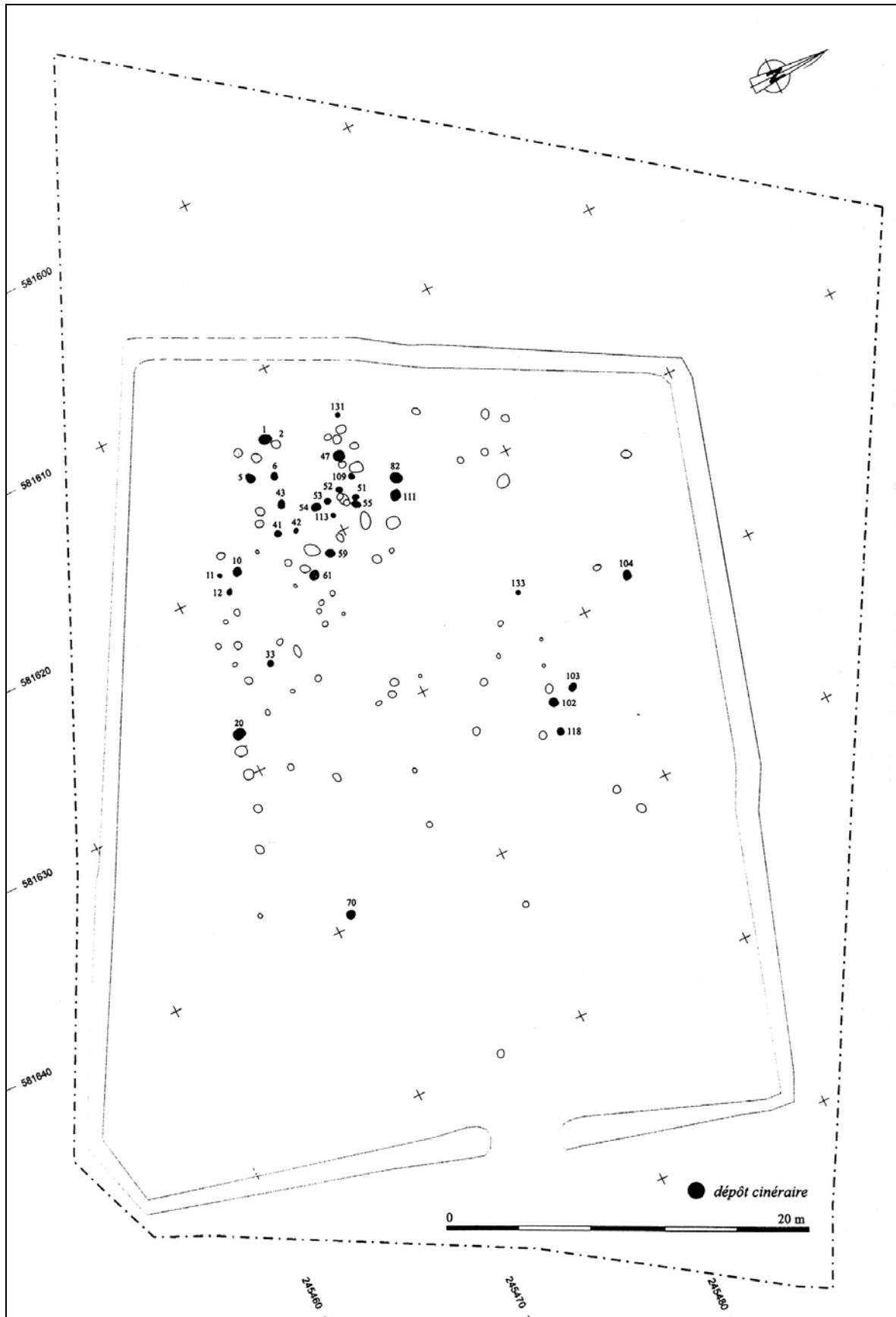


Figure 35 - Nécropole du Vieux domaine : plan général de l'occupation funéraire du site (Béguin, Le Goff 2001 : 25, fig. 14)

Synthèse

L'échelonnement des fouilles dans le temps, la diversité des contextes et la variété des structures mises au jour expliquent en partie la très grande inégalité de la documentation à notre disposition. Qu'il s'agisse des couvertures photographiques, des enregistrements de terrain (minutes de fouilles, fiches d'unité stratigraphique ou de sépulture, relevés stratigraphiques) ou des rapports post-fouilles, la qualité et l'accessibilité des documents ont influé sur la possibilité d'une étude approfondie de certains sites. Ils ne nous semblent pas utile de développer ici l'état actuel de la documentation. Cet aspect de nos recherches sera développer dans les publications propres à chaque site ou, si cela s'avère pertinent, dans certains chapitres de cette thèse.

Si notre analyse a pour prétention d'étudier les pratiques funéraires en intégrant les données de l'anthropologie biologique, elle ne peut le faire qu'en s'appuyant sur des collections pertinentes tant du point de vue de la quantité de tombes étudiées que du nombre de squelettes étudiables. Notre étude des données anthropologiques traite 269 sépultures à incinération et 705 sépultures à inhumation soit 974 sépultures au total. Si nous ajoutons à ce chiffre les tombes à l'intérieur desquelles les ossements n'étaient pas conservés, nous avons étudiées plus de 1100 tombes.

L'état de conservation des squelettes pose problème et ce quelle que soit la période observée. Seule la nécropole du Champ de l'Image se distingue par un nombre de sépulture étudiées assez proches de celui des tombes découvertes. À Lazenay, l'absence d'un "prélèvement anthropologique" des crémations a eu des effets délétères puisque seulement 26,76% des dépôts ont pu être étudiés. Les dépôts de la nécropole du Vieux Domaine démontrent que ce sont bien les modalités de fouille et de prélèvement qu'influe sur l'exploitation ultérieure des données anthropologiques. 86,66% des dépôts ont pu être étudiés grâce à une méthode adaptée.

	Fouillées	Etudiées
<i>Lazenay</i>	142	38
<i>Champ de l'Image</i>	97	82
<i>Vieux Domaine</i>	30	26

Tableau 1 – Dépôts d'os incinérés provenant des nécropoles étudiées

	Adultes	Immatures	Indéterminés	Total
<i>Bruère-Allichamps</i>	54	8	2	64
<i>Lazenay</i>	206	54	16	276
<i>Saint-Martin-des-Champs</i>	240	124	1	365

Tableau 2 –*Squelettes étudiés provenant des nécropoles étudiées*

À première vue, les sépultures à inhumation ne permettent pas un plus grand optimisme. Elles sont nombreuses mais leur état de conservation paraît souvent médiocre, c'est-à-dire qu'il semble rarement possible d'appliquer toutes les méthodes de l'anthropologie biologique. Cependant, nous avons pu régulièrement observer les dents, mesurer les fémurs et, après recollage, observer les indices macroscopiques des os coxaux. Le temps de travail sur les ossements en a été certes rallongé mais comme nous le verrons dans les chapitres à venir, il s'est avéré fructueux.

Quatrième partie : Recrutement des populations inhumées

I. Définition anthropologique des populations inhumées

La compréhension des pratiques funéraires passe inévitablement par une définition la plus précise possible des individus auxquels elles sont dédiées. L'anthropologie biologique met à notre disposition un arsenal de méthodes permettant de dresser un *curriculum vitae* anatomique plus ou moins précis des défunts. Cette caractérisation a pour point de départ l'estimation de l'âge et du sexe de chaque individu. Il s'agit d'analyses morphologiques, morphoscopiques et métriques dont l'application permet d'établir un premier tableau de la population inhumée afin d'en analyser le recrutement.

Sans entrer dans un débat méthodologique, nous souhaitons préciser les avantages et les limites de ces méthodes avant d'en présenter les résultats pour les sites au sein desquels nous avons pu les mettre en oeuvre. En effet, nous avons choisi d'appliquer les protocoles que l'on rencontre le plus régulièrement dans les études récentes de nécropoles car ils ont prouvé leur efficacité et leur fiabilité.

Ils n'en sont pas pour autant irréprochables. Ainsi, le choix d'employer telle ou telle méthode oscille souvent entre précision, c'est-à-dire l'étroitesse de l'intervalle, et fiabilité, soit le pourcentage de chances de ne pas se tromper. Plus qu'un juste milieu, les chercheurs seront donc souvent amenés à rechercher le meilleur compromis entre performances et applicabilités ; c'est-à-dire une méthode qui, par ses résultats et la possibilité de futures interprétations, s'approchera le plus de la réalité sans la déformer.

A. Estimation du sexe

Il s'agit d'une étape primordiale dans la définition biologique des individus. Les résultats seront employés ultérieurement pour les analyses démographiques et biologiques. Elle permet une interprétation collective du taux de masculinité des nécropoles et, individuellement, elle offre une information précieuse si elle est remise en perspective avec le mobilier, l'architecture funéraire et la gestion des espaces sépulcraux.

Précisons immédiatement que les immatures ne peuvent être l'objet d'une telle étude. De nombreuses études et publications (Tillier, Duday 1990 ; Majó, Tillier, Bruzek 1995) ont mis en avant l'impossibilité de discrimination sexuelle liée au pédomorphisme jusqu'à la puberté.

Nous avons privilégié l'emploi des méthodes dont la fiabilité permettait de travailler avec la marge d'incertitude la plus réduite possible. Elles consistent en deux approches complémentaires : une diagnose primaire à partir de l'os coxal et une diagnose secondaire à partir d'éléments extra-coxaux.

1. Diagnose sexuelle et crémations

Ces méthodes nécessitent une bonne conservation d'un os coxal et, si possible, de certains os du bloc crâno-facial ou des membres. Cela explique la rareté des diagnoses sexuelles pour les individus provenant de sépultures à incinération. G. Depierre résume ainsi les difficultés rencontrées dans cette démarche :

"Il apparaît donc que la détermination du sexe, au même titre que celle de l'âge, pose un problème qui ne sera peut-être jamais résolu de manière satisfaisante" (Depierre 1995 : 67).

L'ustion puis les sélections lors des ramassages peuvent dans certains cas exclure toute possibilité de détermination du sexe. En effet, les fragments d'os coxal retrouvés sont rares et pour la plupart dans un état de conservation insuffisant.

Si d'autres approches ont été proposées, voire appliquées à des collections archéologiques, H. Duday, G. Depierre et T. Janin ont démontré qu'elles s'appuient soit sur une étude des formats, répartissant les individus en deux catégories (robuste et gracile), soit sur une considération des poids des restes osseux (Duday, Depierre, Janin 2000 : 8-9). Dans les deux cas, elles ne permettent qu'une évaluation pour les valeurs extrêmes. De plus, elles tendent à favoriser l'identification des individus masculins robustes au détriment des individus féminins, dont les valeurs moyennes chevauchent souvent celles des hommes, et des individus masculins graciles alors identifiés comme féminins.

Les auteurs insistent sur l'absence de méthodes propres à la diagnose sexuelle des os brûlés mais indiquent la pertinence des indices morphologiques définis par J. Bruzek (Bruzek 1991). Cependant, pour les sites que nous étudions, cette méthode n'a jamais pu être appliquée puisque aucun fragment significatif d'os coxal n'a été identifié. Il ne nous a pas non plus été possible d'appliquer les résultats des diagnoses secondaires obtenues sur les inhumations. En effet, nous n'avons pas trouvé de fragment du fémur suffisamment bien conservé pour permettre de mesurer les segments nécessaires.

2. Diagnose primaire à partir de l'os coxal

Il est depuis longtemps admis que l'os coxal présente le dimorphisme sexuel le plus important. J. Bruzek a mis au point deux méthodes, l'une métrique et l'autre morphologique, permettant une estimation du sexe fiable à 95 % (Bruzek 1991, 1992, 2002). La première passe par la prise de mesures, puis par le calcul de fonctions discriminantes dont le résultat permet de situer l'individu étudié du côté masculin ou du côté féminin de la valeur discriminante. Ces fonctions ont été établies grâce à des collections de référence de populations adultes d'âge connu. Cependant, elles sont applicables à des collections archéologiques sans perte de fiabilité (Bruzek, Ferembach 1992 ; Bruzek, Murail, Houët, Cleuvenot 1994 ; Bruzek 2002). Elles peuvent également être classées préférentiellement selon leur fiabilité et les écarts-types.

Pour les sites que nous avons étudiés, certaines mesures indispensables à la plupart des fonctions, principalement situées dans la région du pubis, n'ont pu être relevées en raison du mauvais état de conservation des squelettes. Souvent plus élevés que le reste du corps, le

pubis et la branche ischio-pubienne ont été arrachés, fracturés ou brisés lors de la mise au jour du squelette.

La seconde méthode s'appuie sur un examen macroscopique de certains segments de l'os coxal (jusqu'à cinq) et une cotation de ces derniers selon leur caractère masculin ou féminin. La somme des caractères de chaque sexe permet d'estimer si le bassin appartenait à un homme ou à une femme.

Nous avons pu employer cette approche très régulièrement car elle ne comporte que de faibles différences inter-observateurs et peut donc être appliquée à des coxaux fragmentés. De plus sa fiabilité est proche de la méthode métrique. En effet, l'utilisation des cinq segments (trois sur le segment sous-iliaque et deux sur le segment ischio-pubien) permet d'obtenir une diagnose fiable à 95 % (Bruzek 1991 : 195 ; Bruzek 2002).

J. Bruzek fournit également les résultats obtenus en employant un seul ou plusieurs segments dans le cas d'os fragmentés dont l'état ne permet pas l'application de la totalité des observations. Ainsi, l'utilisation des trois critères de la région pré-auriculaire, de l'échancrure ischiatique et de l'arc composé permet un classement correct à 91%. Cependant, l'auteur déconseille de se fier aux résultats de l'étude d'un segment unique, car il ne pourrait être remis en perspective avec d'autres (Bruzek 1991 : 175). L'emploi du bord inférieur seul permet d'observer une chute de la fiabilité à 86%.

Si d'un point de vue statistique, pour un échantillon de plus de cent individus, l'impact de cet écart peut être perçu comme peu important dans l'approche des gestes funéraires, les conséquences peuvent être beaucoup plus dommageables à l'échelle individuelle. Pour cette raison, nous avons favorisé les diagnoses établies à partir d'un minimum de trois segments dont les résultats étaient concordants. Dans le cas où nous ne disposions que de trois segments dont les résultats étaient discordants (par exemple deux caractères masculins et un caractère féminin, ou l'inverse), nous avons préféré les classer dans une catégorie d'individus de sexe masculin ou féminin "possible".

Encore une fois, cette méthode n'a pu être appliquée avec la même efficacité sur tous les sites que nous avons traités (Fig. 36). Seul le site de Lazenay a bénéficié d'une diagnose concernant plus de la moitié des effectifs. Les sites de Bruère-Allichamps et Saint-Martin-des-Champs affichent des résultats plus modestes liés aux conditions d'urgence de ces fouilles préventives. En effet, ils ont tous deux souffert d'une réduction du temps de fouille prévu

initialement. Ces circonstances ont entraîné une accélération dans la gestion des sépultures, à leur fouille ou au démontage. Ainsi, pour le site de Saint-Martin-des-Champs, les zones 13 et 14, fouillées en dernier, présentent un taux de fragmentation important de la ceinture pelvienne. Les coxaux préservés proviennent principalement des individus inhumés en sarcophage.

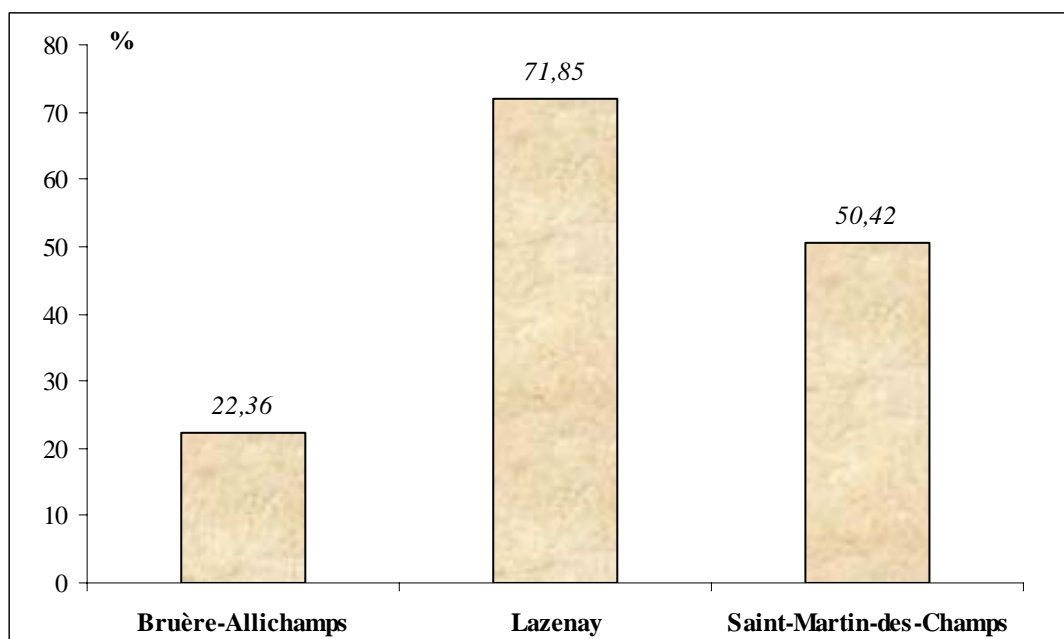


Figure 36 - Pourcentages des populations adultes ayant bénéficié d'une diagnose primaire à partir de l'os coxal

3. *Diagnose secondaire à partir d'éléments extra-coxaux*

Nous l'avons vu précédemment, la diagnose sexuelle est étroitement liée à la conservation des os coxaux. En effet, les caractères sexuels secondaires sont considérés comme moins performants, car ils dépendent de chaque population et sont principalement liés à la robustesse et au format. Leur objectif est d'établir un rapport entre les caractères morphologiques du crâne, de la mandibule ou du fémur afin de distinguer les individus graciles, considérés alors comme plutôt féminins, de ceux plus robustes, plutôt masculins (Ferembach, Schwidetzky, Stoukal 1979).

La méthode consiste à utiliser des individus pour lesquels une diagnose primaire a été possible afin de créer une population de référence de sexe connu propre au site étudié. Après avoir déterminé s'il existe un dimorphisme sexuel, cet échantillon de référence va servir au calcul d'une fonction discriminante qui permettra de déterminer le sexe des individus dont le coxal est non exploitable. Bien que cette procédure s'appuie sur une population de référence de sexe estimé et non connu, la distorsion possible reste acceptable du fait de la fiabilité de la diagnose primaire et de l'adaptation stricte de la méthode à chaque population (Castex, Courtaud, Hambucken-Bontempi 1993).

Ce constat a incité à poursuivre l'exploitation des mesures prises sur le fémur afin de sexer les individus pour lesquels l'os coxal est soit absent soit dans un état de conservation interdisant toute diagnose primaire fiable (Castex, Courtaud, Hambucken-Bontempi 1993). Le choix du fémur est motivé par le fait qu'il est souvent le mieux conservé. D. Castex (Castex 1994) et P. Murail (Murail 1996) ont appliqué cette démarche à des ensembles médiévaux (cimetière des Fédons à Marseille) et gallo-romains (nécropole de Chantambre, Essonne). Ils ont démontré les faibles résultats de diagnose correcte obtenus avec les indices de la mandibule (56,6 à 70,7%) et du crâne (60,5 à 71,5%).

Cependant, le développement de la tête fémorale se distingue comme étant un caractère extra-coxal possédant un excellent pouvoir discriminant (Castex 1995 : 59-60). En effet, il existe une forte corrélation entre les dimensions des diamètres sous-trochantériens (antéro-postérieur et transversal), les dimensions de la tête fémorale (diamètres transversal et vertical) et le sexe des individus. Il est donc possible de combiner ces mesures afin d'établir plusieurs fonctions discriminantes.

Plus récemment, en étudiant une population natoufienne, F. Bocquentin a pu démontrer que certaines mesures relevées sur le crâne permettent également d'obtenir des résultats statistiquement acceptables (Bocquentin 2003).

An sein des sites que nous avons étudiés, ces os sont très mal conservés. Les mandibules complètes sont rares et les crânes sont souvent très fragmentés. Pour relever les mesures crâniennes, ils nous auraient fallu les restaurer. La perspective d'un travail fastidieux conduisant à des résultats non significatifs nous a incité à privilégier une diagnose secondaire à partir des mesures prises sur les fémurs.

Bien que nous ayons établi une dizaine de fonctions discriminantes intégrant le développement de la tête fémorale mais également des données métriques plus générales sur le fémur (longueur anatomique, périmètre de la diaphyse, etc.), nous n'en avons retenu que quatre. Nos critères de sélection étaient avant tout statistiques et avaient pour objectif de nous assurer de la fiabilité de notre diagnose. Pour reprendre un terme et une méthode employés par P. Murail, nous avons jugé des "performances" de nos fonctions discriminantes en fonction du lambda de Wilks puis du pourcentage de classement correct des individus sexés grâce au coxal et enfin selon l'importance des effectifs de référence (Murail 1996 : 37).

Le tableau 3 résume l'ensemble de ces paramètres et souligne la ou les fonction(s) ayant obtenu les meilleurs résultats. Il démontre également que ces fonctions font toujours intervenir le diamètre horizontal et le diamètre vertical de la tête fémorale, notés \varnothing tête fémorale dans le tableau. On remarquera une discrimination dans les performances de classement. En effet, les femmes sont souvent très bien déterminées et obtiennent plus de 90 % de classement correct. Les hommes stagnent très régulièrement entre 80 et 90 %. Cette inégalité est éventuellement corrélée aux différences de formats. Le profil métrique masculin intègre peut-être à la fois des formats très caractéristiques et d'autres s'approchant plus du profil féminin.

On peut être surpris par les faibles pourcentages d'adultes ayant pu profiter d'une diagnose secondaire à partir du fémur (Fig. 37). Les raisons de cette carence sont les mêmes que pour les données métriques du coxal. D'ailleurs, elles sont souvent liées. En effet, le secteur de la ceinture pelvienne est souvent l'objet de fragmentations lors de la découverte, de la fouille ou du prélèvement de la sépulture. Pour les sites que nous avons étudiés, nous avons régulièrement rencontré des têtes fémorales ou des épiphyses proximales incomplètes qui faisaient écho à une très forte fragmentation du coxal correspondant.

L'utilisation d'une diagnose secondaire nous a permis de compléter les résultats obtenus grâce aux coxaux. Ainsi, nous avons pu augmenter le nombre d'individus sexés d'à peu près un quart sur le site de Lazenay (24,22 %) et d'à peu près un tiers pour les sites de Bruère-Allichamps (32 %) et Saint-Martin-des-Champs (31,82 %).

Bruère-Allichamps						
<i>Variables</i>	λ de Wilks	% ♂ bien classés	% ♀ bien classés	% Total	n ♂	n ♀
Ø tête fémorale + Ø sous trochantérien antéro-post.	0,227	83,33	100	90,90	5	6
Ø de la tête fémorale + Ø sous trochantérien trans.	0,221	83,33	100	90,90	5	6
Ø de la tête fémorale	0,227	83,33	100	90,90	5	6
Ø de la tête fémorale + Ø sous-trochantériens	0,221	83,33	100	90,90	5	6

Z.A.C. du Hameau de Lazenay						
<i>Variables</i>	λ de Wilks	% ♂ bien classés	% ♀ bien classés	% Total	n ♂	n ♀
Ø tête fémorale + Ø sous trochantérien antéro-post.	0,40859	82,14	96,15	88,89	28	26
Ø de la tête fémorale + Ø sous trochantérien trans.	0,4481	85,71	92,31	88,89	28	26
Ø de la tête fémorale	0,45949	78,57	92,31	85,19	28	26
Ø de la tête fémorale + Ø sous-trochantériens	0,39872	86,21	96,15	90,91	29	26

Saint-Martin-des-Champs						
<i>Variables</i>	λ de Wilks	% ♂ bien classés	% ♀ bien classés	% Total	n ♂	n ♀
Ø tête fémorale + Ø sous trochantérien antéro-post.	0,4235	88,88	100,00	93,33	24	18
Ø de la tête fémorale + Ø sous trochantérien trans.	0,36505	85,18	100,00	91,11	27	18
Ø de la tête fémorale	0,43319	81,48	100,00	88,88	27	18
Ø de la tête fémorale + Ø sous-trochantériens	0,36436	85,18	100,00	91,11	27	18

Tableau 3 - Description et performances des fonctions discriminantes retenues (sont surlignées les fonctions discriminantes les plus performantes)

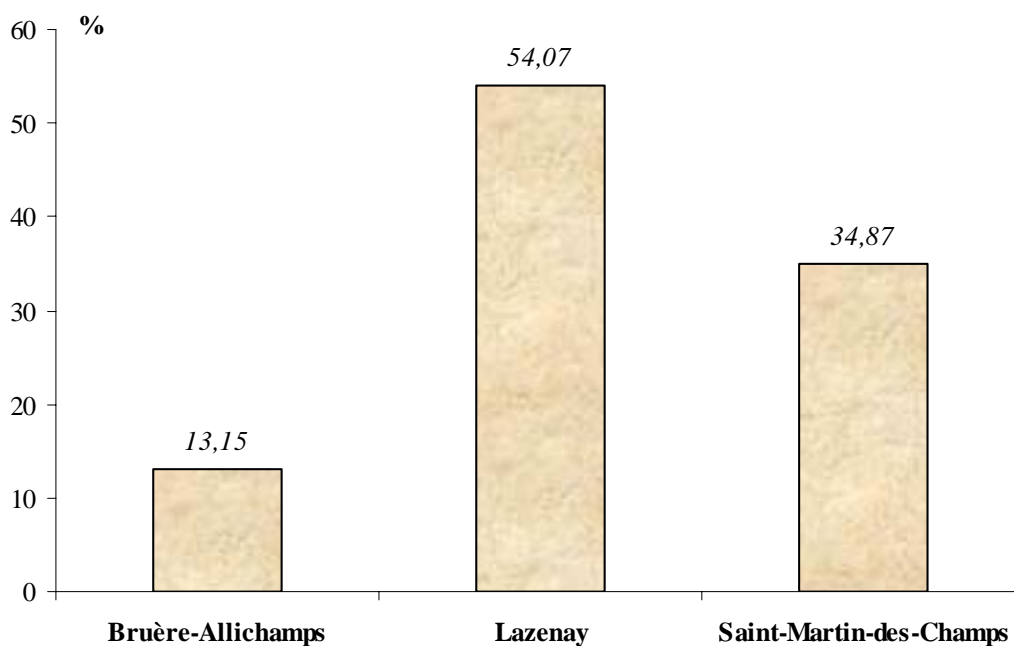


Figure 37 - Pourcentages des populations adultes ayant bénéficié d'une diagnose secondaire à partir du fémur

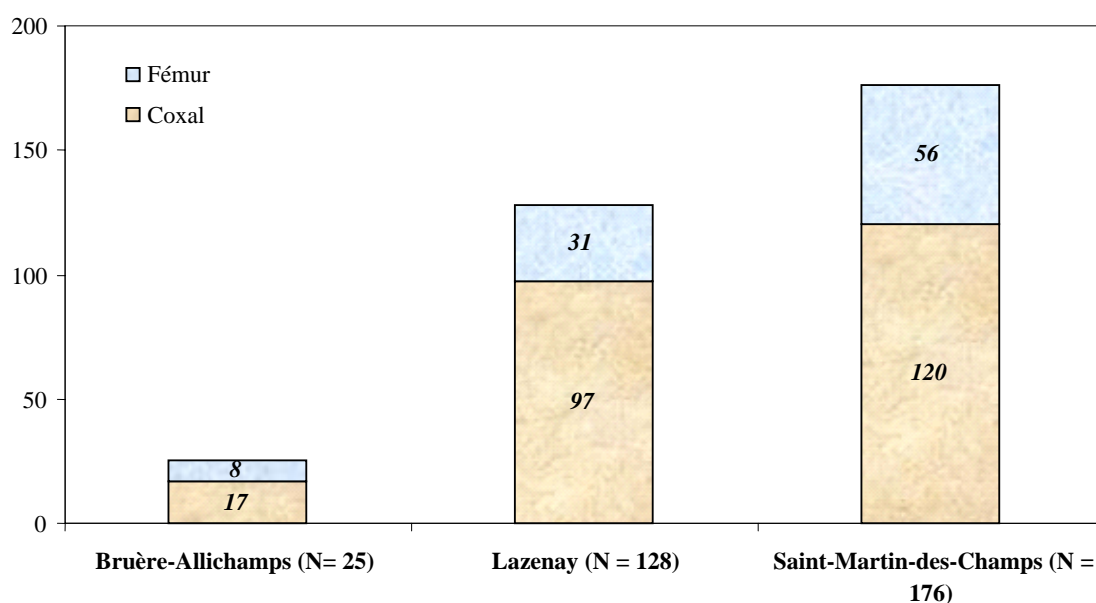


Figure 38 - Rapports entre diagnostics primaires et secondaires

4. Résultats généraux des diagnostics sexuelles

Avant une analyse paléodémographique plus aboutie, nous pouvons faire quelques constats grâce aux résultats dégagés par les diagnostics sexuelles. La figure 39 permet d'apprécier l'impact de celles-ci par rapport à la population adulte totale de chaque site.

Appliquées aux adultes des sites de la Lazenay et Saint-Martin-des-Champs, les diagnostics primaires et secondaires ont permis de déterminer le sexe d'une majorité d'individus (63,38 % et 76,47 %). La différence entre les deux sites s'explique principalement par des raisons taphonomiques. Le site de Lazenay a longtemps été l'objet d'épandages de fertilisants, corrosifs pour les ossements. La nécropole de Saint-Martin-des-Champs a bénéficié de la présence de sarcophages. Pour la plupart, ils ont assuré une bonne conservation des ceintures pelviennes et des fémurs. Même si dans les deux cas aucun archéo-anthropologue n'était présent au moment des fouilles, une évaluation préliminaire avait été réalisée pour la nécropole de Saint-Martin-des-Champs. Cette étude prospective insistait sur certains aspects de l'anthropologie biologique dont la diagnose sexuelle. Il semble que cette sensibilisation ait sauvé quelques ossements.

Ce n'est pas le cas pour le site de Bruère-Allichamps dont le taux de détermination est largement inférieur (32,89 %). Ces résultats auront des conséquences importantes lors de l'analyse du taux de masculinité de la nécropole.

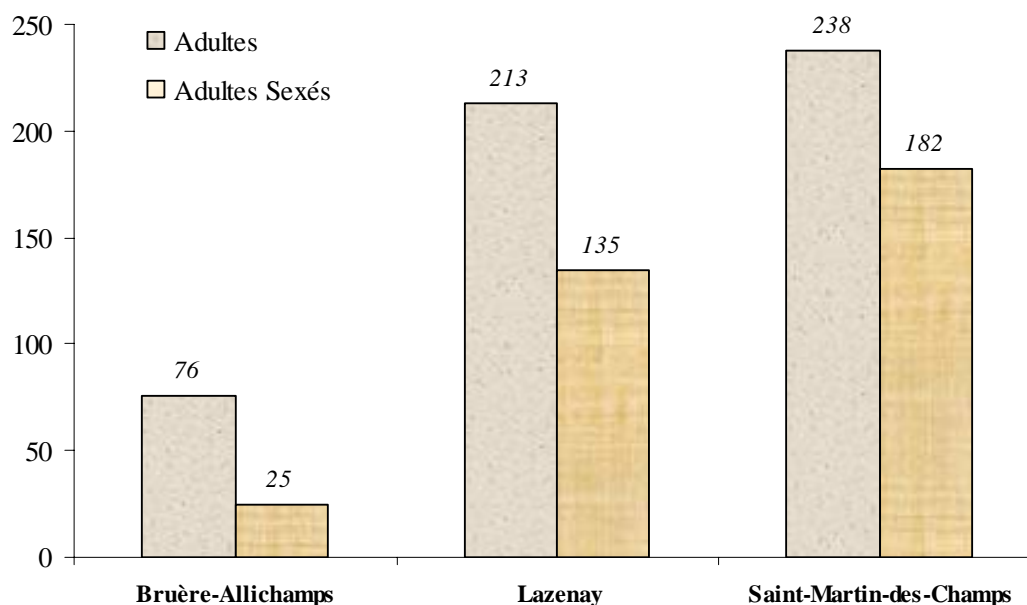


Figure 39 - Nombres d'individus sexés comparés aux effectifs adultes totaux

Nous n'oublions pas deux contingents importants de nos effectifs adultes : les indéterminés et les individus ne pouvant faire l'objet d'une diagnose sexuelle (Tableau 4). Les indéterminés sont peu nombreux puisqu'ils ne représentent jamais plus de 17 % des effectifs totaux. On peut donc considérer qu'il n'existe pas de dimorphisme sexuel suffisamment important pour que les individus appartiennent très clairement à un genre.

Le cas des squelettes pour lesquels il était impossible d'effectuer un diagnostic est plus complexe, notamment à la nécropole de Bruère-Allichamps. En effet, les individus non sexés constituent plus des deux tiers de la population adulte. Il paraît donc évident que nous devons faire preuve de la plus grande prudence lors de notre étude du taux de masculinité et de nos réflexions sur un possible lien entre genre et pratiques funéraires.

Si la situation semble plus favorable dans le cas des deux autres sites, nous n'oublierons pas que les individus non sexés y tiennent une place importante.

	Indéterminés (en %)	Non sexés (en %)
Bruère-Allichamps	12,00	67,1
Lazenay	16,30	36,61
Saint-Martin-des-Champs	12,64	23,52

Tableau 4 - Individus indéterminés et non sexés

a) Nécropole de Bruère-Allichamps

La diagnose primaire a porté sur un total de 17 adultes dont 13 ont pu être sexés. Ils se répartissent en 5 hommes et 8 femmes. Le rapport de masculinité de 0,625 n'indique aucune prépondérance significative (χ^2 corrigé de Yates = 0,31 ; $p = 0,57$). La diagnose secondaire a permis d'ajouter 9 individus. Elle permet d'obtenir une nouvelle distribution entre 11 hommes et 11 femmes (Fig. 40). Ces données correspondent à un taux de masculinité de 1, c'est-à-dire un équilibre parfait entre les sexes.

Cependant, comme nous l'avons indiqué précédemment, ces estimations sont à nuancer à cause du trop mauvais état de conservation des bassins. La population adulte totale comprend 54 individus. Nous n'avons donc pu travailler que sur une partie réduite de cet ensemble. Nous ne pouvons mettre en évidence un biais dans le taux de masculinité et ne pouvons pas non plus affirmer que l'équilibre détecté d'après les individus sexés est valable pour la population totale.

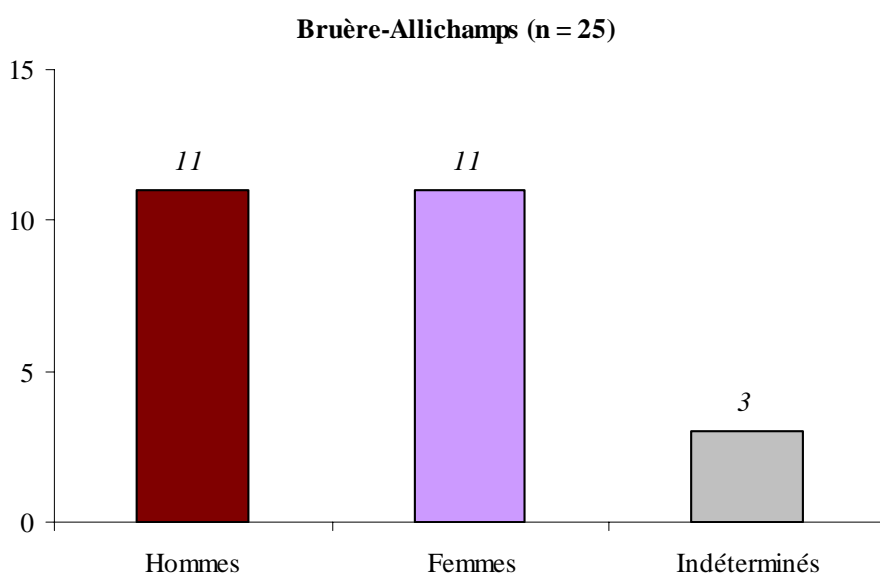


Figure 40 – Nécropole de Bruère-Allichamps : répartition sexuelle des adultes de Bruère-Allichamps

b) *Nécropole de la Z.A.C. du Hameau de Lazenay (Bourges)*

Des 213 adultes découverts, 135 ont été l'objet d'une diagnose sexuelle. Parmi ceux-ci, 97 présentaient un coxal étudiable. Cependant, l'état de conservation et la faible discrimination de certains caractères observés n'ont permis de distinguer que 30 hommes et 28 femmes. 39 individus restent indéterminés. Ces résultats correspondent à un taux de masculinité de 1,07 c'est-à-dire qu'il n'est pas significatif (χ^2 corrigé de Yates = 1,07 ; $p = 0,89$).

L'exploitation des fémurs pour une diagnose secondaire modifie sensiblement ces données. Le nombre d'individus augmente de 38. La population est alors répartie entre 55 hommes, 58 femmes et 22 indéterminés (Fig. 41). Le taux de masculinité est de 0,94. Encore une fois elle est non significative (χ^2 corrigé de Yates = 0,35 ; $p = 0,85$).

Ainsi, nous avons pu sexer 64% de la population adulte de Lazenay. Cet échantillon paraît représentatif de la population totale. Le taux de masculinité semble correspondre à un taux naturel, équilibré entre hommes et femmes.

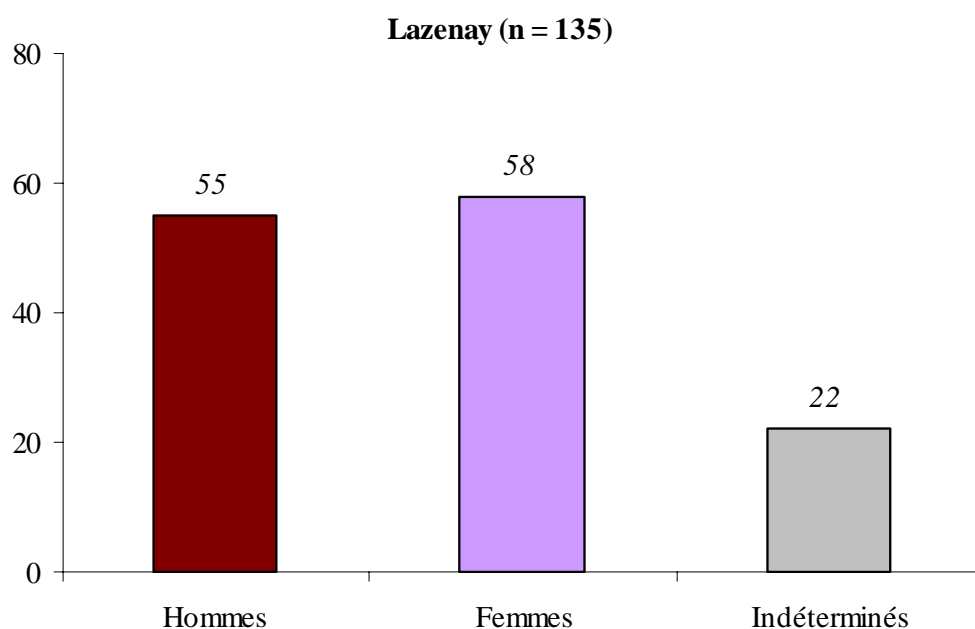


Figure 41 – *Nécropole de Lazenay : Répartition sexuelle des adultes de Lazenay*

c) *Nécropole de Saint-Martin-des-Champs (Bourges)*

La population adulte de cette nécropole a déjà bénéficié d'une étude dans le cadre de la maîtrise soutenue par V. Pic en 1999 (Pic 1999). En raison des contraintes imposées par le calendrier universitaire et de celles inhérentes à la collection elle-même, V. Pic avait favorisé une approche morphologique réduite au segment supérieur du coxal. Ce choix peut avoir eu une influence plus ou moins importante sur la diagnose secondaire. V. Pic a pu examiner 103 individus et calculer un taux de masculinité de 0,59 (Durand, Pic 2001 : 83, fig. 4).

Nous avons donc réétudié la collection à laquelle nous avons pu ajouter quelques individus absents lors de l'étude de 1999. La multiplication des lieux de stockage avait eu pour effet de disperser, voire dans certains cas de faire disparaître, des squelettes. Pour notre étude, nous avons procédé à une inspection minutieuse et systématique de tous les dépôts. Ainsi, nous avons pu retrouver quelques-uns des "portés disparus".

Dans un premier temps, l'analyse des coxaux a porté sur 120 individus : 41 hommes, 47 femmes et 32 indéterminés. De cette répartition, découle un taux de masculinité de 0,872 qui n'est pas significatif (χ^2 corrigé de Yates = 0,872 ; $p = 0,29$). La diagnose secondaire a concerné 62 individus supplémentaires. Ils se répartissent en 22 hommes, 26 femmes et 14 indéterminés. La distribution totale des individus par sexe permet de calculer un taux de masculinité de 0,85 (Fig. 42) non significatif (χ^2 corrigé de Yates = 1,23 ; $p = 0,26$).

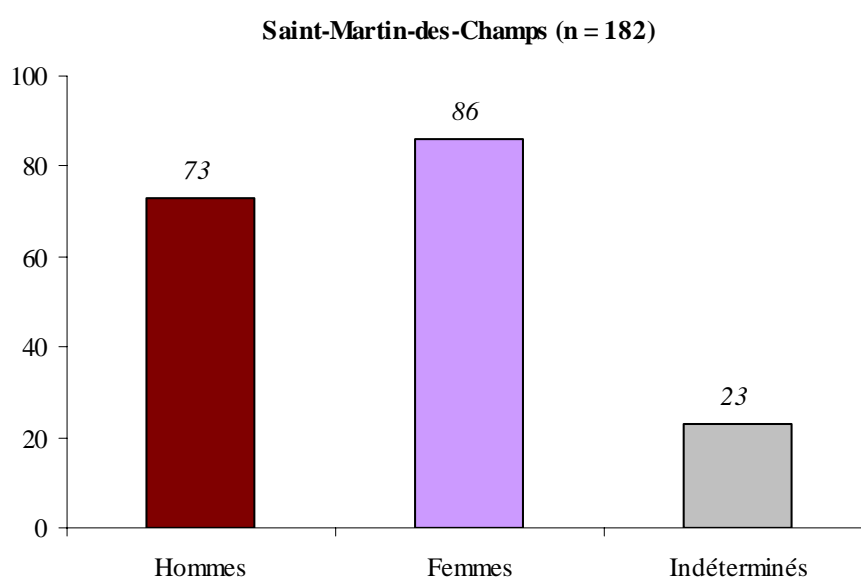


Figure 42 – *Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : Répartition sexuelle des adultes de Saint-Martin-des-Champs*

Synthèse

Ces trois sites affichent des distributions équilibrées des individus masculins et féminins (Fig. 43). Néanmoins, nous devons garder à l'esprit que pour chaque site, la catégorie des indéterminés représente environ un quart des populations étudiées. Elle suffirait donc à maintenir ou à parfaire un équilibre, mais également à inverser une tendance.

Qu'il s'agisse d'un dimorphisme sexuel peu marqué ou d'un état de conservation interdisant toute mesure, on peut a priori espérer que ces aléas concernent indistinctement hommes et femmes. Dans ce cas, même si par miracle nous trouvions une méthode pour déterminer leur sexe, le taux de masculinité serait différent, mais le rapport hommes/femmes n'en serait pas fondamentalement bouleversé.

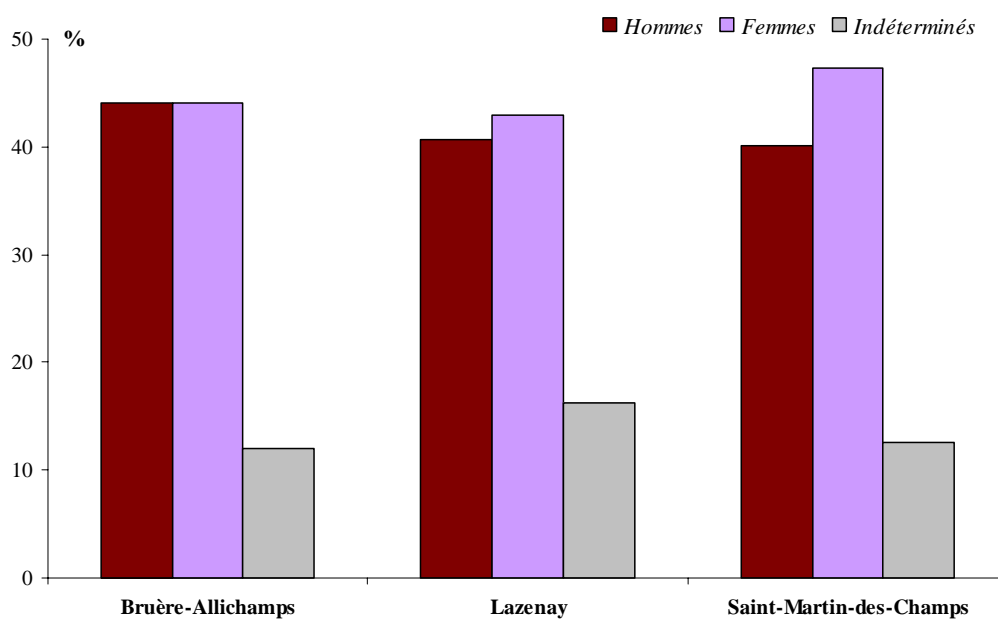


Figure 43 - Répartition des individus adultes d'après les résultats des diagnostics sexuelles

B. Estimation de l'âge au décès

L'estimation de l'âge au décès des individus constitue une des premières démarches entreprises sur les collections ostéologiques. Elle permet d'approcher le profil démographique de la population, de détecter la présence d'un recrutement spécifique, et, parfois, de préciser s'il existe des pratiques funéraires propres à une catégorie d'âge.

Cette estimation de l'âge s'appuie sur un ou plusieurs protocoles. Chacun possède ses avantages mais également ses limites qui s'ajoutent à celles propres aux collections étudiées. On peut définir deux grandes catégories d'individus bénéficiant chacune de méthodes d'estimation de l'âge spécifiques. Ainsi, dans un premier temps, nous nous intéresserons aux cas des individus dits "immatures", c'est-à-dire qui n'ont pas achevé leur croissance osseuse. Ce sont ceux pour lesquels l'éventail des méthodes disponibles est le plus important et le plus précis. Viennent ensuite les adultes dont nous verrons qu'ils sont l'objet d'un traitement plus global que particulier, tant une estimation de l'âge individuel est sujette à caution.

L'ensemble de ces méthodes a pu être appliqué à un certain nombre de crémations. Sans doute, la physionomie des ossements et l'état de conservation des os et des dents limitent le champ d'application de certains outils d'analyse. Et ces estimations sont plus souvent intuitives que réellement corrélées à des données métriques. Par ailleurs leurs résultats correspondent à des tranches d'âge assez larges. Nous ne pourrions donc pas exploiter ces données au même titre que celles obtenues pour les inhumations. Cependant, elles permettent un premier niveau d'identification de la structure par âge de la population dont nous devons tenir compte dans notre présentation des résultats site par site.

1. Estimation de l'âge au décès des individus immatures

L'estimation d'âge des immatures se fonde sur deux critères : l'observation de la maturation dentaire et l'étude de l'âge osseux fondé sur l'estimation de la stature et/ou de la maturation osseuse. P. Sellier, A-M. Tillier et J. Bruzek ont démontré la nécessité de privilégier parmi les différentes méthodes celles qui permettent de travailler avec un intervalle de confiance de 95% (Sellier, Tillier, Bruzek 1997 et Bruzek, Sellier, Tillier 1997).

Pour une majorité des individus étudiés, nous nous sommes tenu à cette exigence. Cependant, l'état de conservation de certains squelettes nous a amené, pour quelques individus, à avoir recours à des méthodes proposant un taux de fiabilité légèrement inférieur.

a) Etude de la maturation dentaire

L'âge dentaire présente l'avantage d'être applicable à la majorité des individus des collections retenues. La plupart des méthodes traitent deux aspects principaux : la formation de la couronne et des racines, et l'éruption des dents. Ces aspects sont reconnus comme les plus fiables car ils dépendent peu des variations dues aux conditions de vie (Smith 1991, Ubelaker 1984) et sont sujets à des variations moins importantes que le développement osseux (Smith 1991 : 143). Pour l'étude des stades de calcification et de développement des dents nous avons utilisé la méthode de Moorees, Fanning et Hunt (Moorees, Fanning, Hunt 1963a et 1963b) qui est la plus adaptée aux collections archéologiques (Smith 1991 : 158 et 159).

Cependant, cette méthode n'est applicable qu'aux individus dont la seconde molaire permanente n'est pas sortie (c'est-à-dire avant 12 ans). Passé ce stade les écarts s'agrandissent et ne permettent pas une estimation satisfaisante. D'autres méthodes peuvent être mises à contribution mais elles proposent des chronologies dentaires dont les estimations peuvent être fiables, avec parfois des écarts-types de plus ou moins 36 mois (Schour et Massler 1940-1941, Ubelaker 1984).

b) Estimation de l'âge par la stature

Les équations fournies par Fazekas et Kósa sont nombreuses et ne se limitent pas aux os longs (Fazekas, Kósa 1978). Cependant, de nombreuses imprécisions ont amené P. Sellier à proposer en 1993 une révision complète de certaines de ces équations. L'auteur a fourni de véritables coefficients de corrélation et écarts-types associés à de nouvelles équations logarithmiques polynomiales qui permettent une estimation fiable jusqu'à 48 mois (Sellier 1993). Nous avons favorisé cette méthode pour sa fiabilité et sa capacité à traiter uniformément tous les individus de 0 à 1 an. En effet, l'état de conservation autorisait au moins une mesure sur un os long pour la plupart des individus.

Pour passer de la stature à l'âge, nous avons employé la méthode de G. Olivier et H. Pineau (Olivier, Pineau 1958) dans le cas de fœtus puisqu'elle donne de bons résultats sur des populations d'âge connu (Bruzek, Sellier, Tillier 1997 ; Sellier, Tillier, Bruzek 1997). Nous avons calculé, lorsque cela était possible, l'âge pour les statures minimales et maximales, situées dans la majorité des cas à deux écarts-types. Nous avons obtenu une «tranche» d'âge dans laquelle situer chaque individu.

Pour les individus de plus de un mois et de moins de deux ans, nous nous sommes référé aux tables de croissance de Sempé, Pedron et Roy-Pernot qui traitent tous les âges à partir de la naissance (Sempé, Pedron, Roy-Pernot 1979). Cependant, elles indiquent des écarts-types devenant vite très importants, une fois passée la première année, ce qui risque de placer des individus entre deux classes d'âge.

c) Estimation de l'âge par la maturation osseuse

Les individus les plus vieux, pour lesquels il n'était plus possible d'appliquer avec précision les méthodes décrites précédemment, ont été l'objet d'une observation des stades de maturation osseuse des os longs, de la suture sphéno-occipitale, de la crête iliaque et de la clavicule. Nous nous sommes alors référé aux tables fournies par R. Birkner (Birkner 1980). Bien que les différentes tables établies aient tendance à standardiser les résultats sans tenir compte des possibles écarts de croissance et ne soient pas accompagnées des intervalles de

confiance correspondant à chaque phase d'ossification, elles nous ont souvent permis de distinguer adolescents approchant de l'âge adulte et jeunes adultes.

Nous avons pu appliquer l'ensemble de ses méthodes aux sites de la Z.A.C. du hameau de Lazenay et de Saint-Martin-des-Champs (Bourges, Cher). Cependant, les estimations de l'âge à partir des stades de calcification dentaire ou de la maturation osseuse ont été plus particulièrement sollicitées car elles concernaient un nombre beaucoup plus important d'individus (Fig. 44). En effet, l'état de conservation des squelettes d'immatures ne permettait que rarement une estimation de l'âge statural, les os du squelette appendiculaire étant souvent fragmentés et incomplets.

En revanche, la conservation des dents ou germes dentaires a été favorisée par leur maintien dans la mandibule ou le maxillaire. L'observation de la synostose des os, quant à elle, se contente de la conservation des épiphyses.

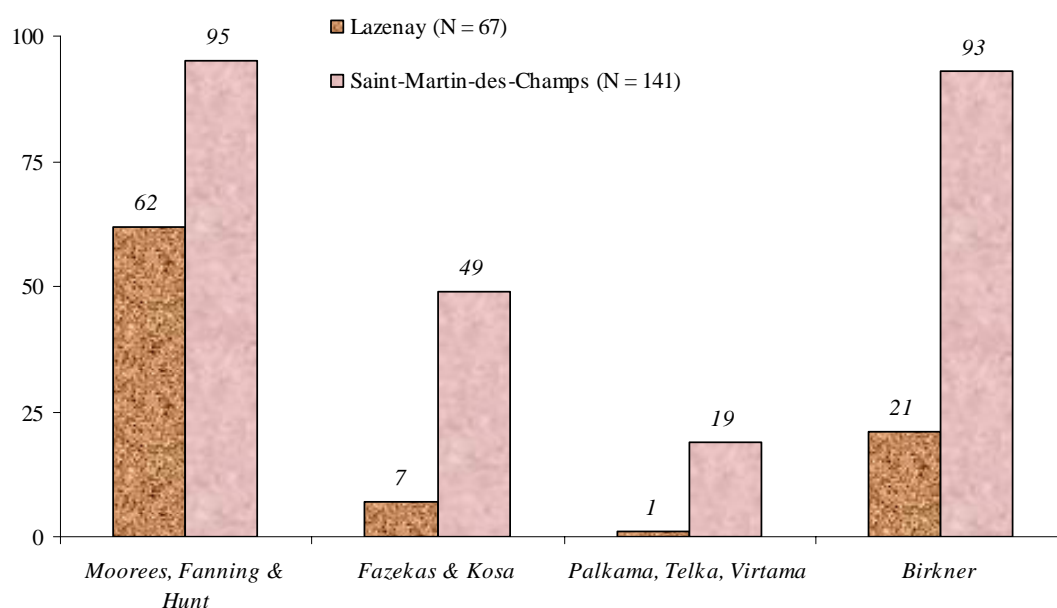


Figure 44 - Résultats généraux des estimations d'âge des immatures selon les méthodes employées

18,46% des immatures de Lazenay et 24% de ceux de Saint-Martin-des-Champs présentaient un état de conservation permettant l'application de toutes les méthodes. Dans ce cas, nous avons pu comparer les résultats pour vérifier l'homogénéité des estimations d'une méthode à l'autre. Plusieurs cas ont révélé des contradictions entre âge dentaire et âge statural. Les discordances constatées étaient pour la plupart de faible amplitude. À quelques mois près, ces estimations auraient pu coïncider. Seuls quelques cas étaient extrêmement

divergents (4,62% à Lazenay et 10,40% à Saint-Martin-des-Champs). Nous nous sommes assuré que ces écarts n'étaient pas le fait d'une distorsion méthodologique et que nous pouvions déterminer la raison de ces différences. Pour les individus concernés, nous avons choisi de privilégier l'âge dentaire reconnu, car il apparaît comme le plus fiable. Ces différences peuvent être dues à des retards de croissance ou des pathologies.

d) Estimation de l'âge d'après la longueur des fosses

Dans le secteur daté du Haut empire de la **nécropole de Lazenay**, la majorité des sépultures d'enfants ne contenaient aucun ossement. La nécropole du Champ de l'Image présente également quelques tombes similaires. Pour les tombes de ces deux sites, il était donc impossible d'appliquer l'une ou l'autre des méthodes présentées précédemment. Cependant, ces structures constituent un contingent de 271 sépultures dont l'étude est primordiale pour l'analyse paléodémographique. En effet, la dimension de ces tombes indiquent qu'elles abritaient peut-être des enfants morts en bas âge. Or, ces classes d'âge ont un impact prédominant sur les profils de mortalité à partir desquels se construit la réflexion paléodémographique.

Nous avons donc décidé d'exploiter la seule information permettant d'établir l'âge des jeunes défunts : la longueur de la fosse. À partir de celle-ci, nous avons tenté de calculer une stature maximale approximative. Il ne s'agissait pas d'obtenir un âge précis, mais plutôt de parvenir à déterminer à quelle classe d'âge (0 ou 1-4) pouvait appartenir chaque individu.

Il nous paraît important de préciser que cette méthode est très optimiste puisque nos calculs ne tiennent pas compte de l'encombrement des sépultures. En effet, ces dernières contiennent presque toutes plusieurs dépôts céramiques occupant une partie plus ou moins importante de l'espace sépulcral. Dans certains cas, l'organisation des dépôts ne permet pas de disposer un corps sur la totalité de la longueur de la tombe. À cette donnée s'ajoute l'impossibilité d'une étude taphonomique, les restes osseux étant absents. Nous n'avons donc pu définir les positions des défunts et nous sommes partis du principe qu'ils étaient tous en décubitus dorsal, avec les membres inférieurs en extension.

Dans un premier temps, nous avons sélectionné les 13 individus pour lesquels nous avons pu estimer une stature moyenne d'après les os longs et dont la longueur de fosse avait été mesurée. Nous avons calculé le coefficient de corrélation entre ces deux paramètres. Il est égal à 0,815 et indique une corrélation à peine supérieure à 80%.

Afin de nous assurer que le calcul du coefficient de corrélation n'était pas déformé par la faiblesse de l'effectif, nous avons utilisé le test de corrélation des rangs de Spearman. Le résultat (r') est égal à 0,6658 et significatif (0,0293 pour $p < 0,0007$). Nous avons donc pu calculer une équation de régression permettant de calculer une stature approximative (y) pour une longueur de fosse (x) : $y = 0,9675x + 0,31$ (Fig. 43).

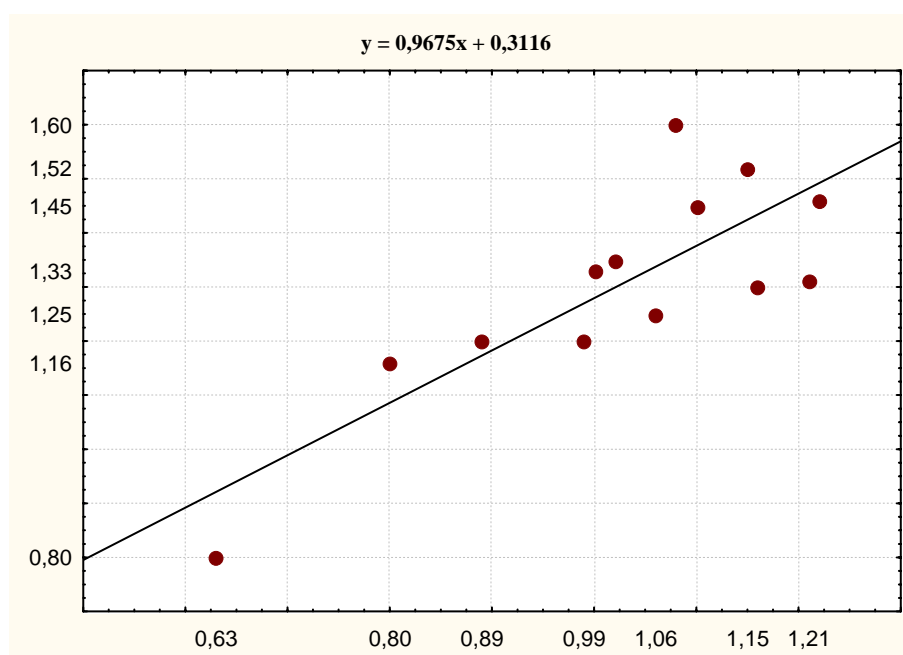


Figure 45 – Nuage des points et droite de régression

Malgré toutes les réserves qui entourent cette méthode, nous avons pu répartir les 16 individus de la **nécropole du Champ de l'Image** et les 271 individus de la **nécropole de Lazenay** dans les différentes classes d'âge (Tableau 5).

Champ de l'Image		Lazenay	
Classe	N	Classe	N
0	14	0	152
0/1-4	0	0/1-4	105
0/1-4/5-9	0	0/1-4/5-9	4
Indéterminés	2	Indéterminés	10
Total	16	Total	271

Tableau 5 – Répartition des individus immatures dont l'âge a été estimé d'après la longueur des fosses

2. Estimation de l'âge au décès des individus adultes

Il existe un grand nombre de méthodes permettant de déterminer l'âge des adultes. De nombreux indicateurs ont été mis à contribution : synostose des sutures crâniennes, maturation osseuse, remodelage osseux, pathologie dégénérative et indicateurs dentaires. Certaines sont difficiles à appliquer aux collections archéologiques dont l'état de conservation est très variable d'un site à l'autre. Les travaux les plus récents ont démontré qu'aucune de ces méthodes ne permettait d'obtenir un âge précis (Schmitt 2002). De plus, aucune n'offre une garantie suffisante et satisfaisante de fiabilité (Cox 2000, Schmitt 2002). Il est donc préférable de les utiliser conjointement pour situer chaque individu dans un intervalle chronologique (Schmitt 2002 : 57).

Rallié à ce choix, nous avons opté pour un faisceau de méthodes adaptées aux différents états de conservation des collections étudiées. Cette sélection a été influencée par les travaux de F. Bocquentin, P. Sellier et P. Murail qui ont développé cette approche dans le cadre de l'étude du site natoufien de Mallaha en Israël (Bocquentin, Sellier, Murail 2001). Les auteurs proposent un classement des individus adultes en trois grandes catégories : adulte jeune, adulte mature et adulte âgé. Les individus sont classés d'après une observation globale de plusieurs indices faisant intervenir chaque indicateur. Cependant, l'état de conservation de nos collections nous a permis de ne mettre en oeuvre qu'une partie des méthodes exploitées à Mallaha. Notamment, le nombre d'observations possibles des crêtes iliaques ou des symphyses pubiennes était trop réduit pour être significatif.

Les individus jeunes sont ceux dont l'extrémité sternale de la clavicule n'est pas fusionnée ni en cours de fusion. Les adultes âgés sont ceux pour lesquels nous avons pu observer la présence simultanée d'une synostose avancée des sutures crâniennes, un important degré d'usure dentaire et le développement d'arthrose, d'enthésopathies et de certaines pathologies vertébrales dégénératives. Les adultes matures constituent le contingent d'individus dont la maturation osseuse est achevée et qui ne présentent pas de marqueurs significatifs de sénescence. Il est possible que cette catégorie accueille également des individus dont les caractères osseux observés ne permettent pas un classement dans l'une ou l'autre des deux catégories précédentes. Il s'agit d'un biais inévitable lié à la très grande variabilité individuelle du vieillissement osseux (Schmitt 2001).

L'enregistrement des stades de synostose des sutures crâniennes s'est fait selon le protocole défini par C. Masset (Masset 1982). Bien que critiquée, elle reste une démarche encore couramment utilisée. Elle s'appuie sur la relation statistique entre l'âge et la fermeture des sutures. Cependant, il s'agit d'un phénomène n'évoluant pas inéluctablement avec l'âge et qui touche inégalement les individus (Schmitt 2002 : 54). Nous avons procédé à une analyse des stades de synostose pour comparer ultérieurement les résultats de classification des adultes à ceux obtenus en cumulant les indices.

Nous avons pu coter les sutures crâniennes des individus adultes des sites de Bruère-Allichamps (Cher), de la Z.A.C. du hameau de Lazenay et de Saint-Martin-des-Champs (Bourges, Cher). Le nombre d'individus traités (Fig. 46) est satisfaisant pour les sites de Bourges (84,95% et 72,5%). Ce résultat peut surprendre pour le site de la **Z.A.C. du hameau de Lazenay** dont les squelettes présentent un mauvais état de conservation. C'est un des avantages de la méthode de C. Masset : pouvoir travailler sur des segments partiels ou des pièces osseuses fragmentées. En revanche, elle atteint ses limites avec le site de **Bruère-Allichamps** dont seulement 40,78% de la population adulte ont pu être analysés. Il s'agit d'une conséquence directe des modes de prélèvements et de stockage inadaptés. Les sutures ont été très érodées par la présence de sédiments dans les sacs de stockage.

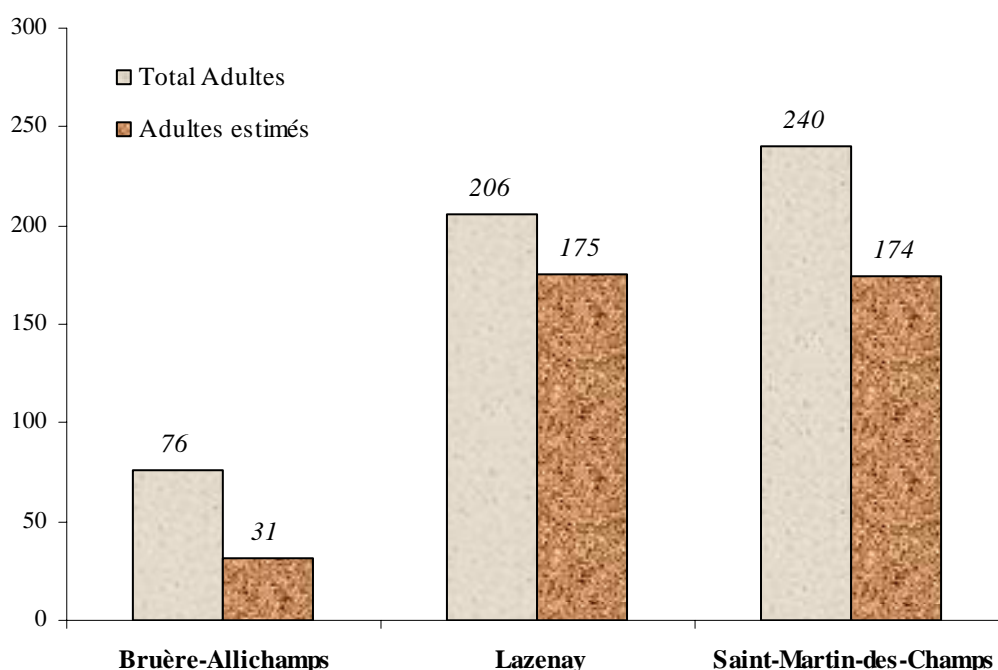


Figure 46 - Nombres d'observations des sutures crâniennes rapportés aux nombres totaux d'adultes

L'observation de l'extrémité sternale de la clavicule présente un point d'ossification secondaire dont la synostose peut être tardive. Au plus tard, elle se résout à 30 ans (Owings-Webb, Suchey 1985). Un individu qui présente une face sternale métaphysaire a donc, a priori, moins de 30 ans. En revanche, l'inverse n'est pas obligatoirement vrai, puisque cette synostose peut être précoce et constatée chez des individus de 25 ans (Jit, Kulkarni 1976). Nous nous servons donc de cet indice pour son caractère "*ante quem*".

Bien entendu, ces travaux sont subordonnés à l'état de conservation des extrémités sternales des clavicules. Pour les sites que nous avons étudiés, les observations sont peu nombreuses. Au mieux, elles représentent la moitié des effectifs adultes (Fig. 47).

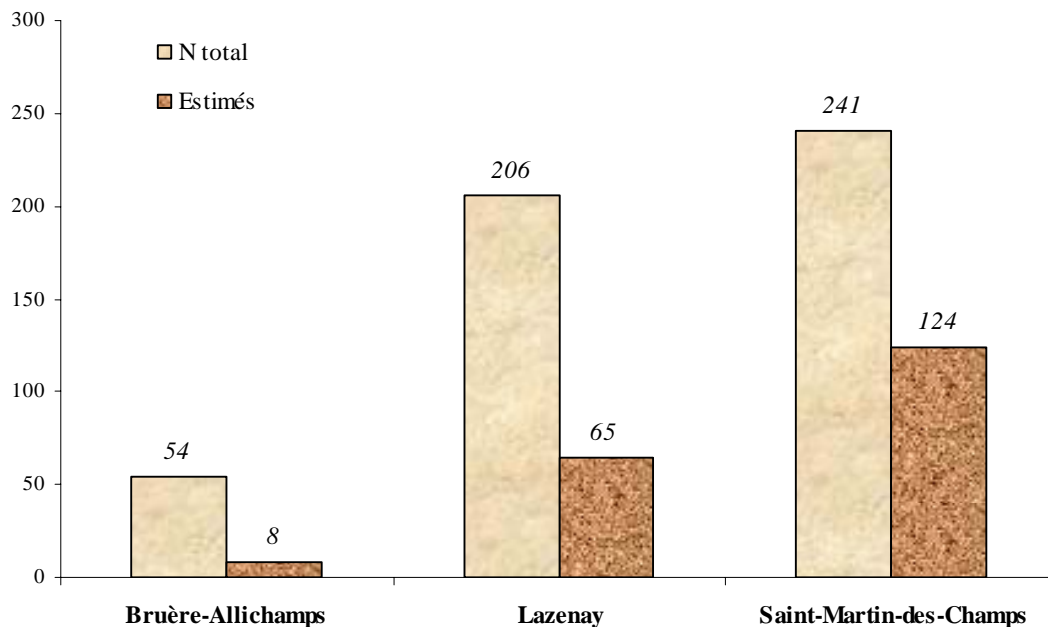


Figure 47 - Nombres d'observations des clavicules rapportés aux effectifs totaux des adultes

3. Estimation de l'âge des individus provenant des sépultures à incinération

Que les individus dont les corps ont été brûlés soient adultes ou immatures, les méthodes d'estimation de l'âge sont les mêmes que celles exploitées sur les ossements provenant d'inhumations. Cependant, la fragmentation, les déformations engendrées par l'ustion et la possibilité de ramassages incomplets sur le bûcher exigent quelques précautions méthodologiques. La fiabilité des estimations est conditionnée par l'identification des

fragments ainsi que par la présence et la conservation des secteurs-clés anatomiques (Depierre 1995 : 64-65 ; Duday, Depierre, Janin 2000 : 9).

La fiabilité de la détermination de l'âge des immatures est directement corrélée au nombre de caractères observables (Depierre 1995 : 65). Nous l'avons vu précédemment, les estimations les plus fines proviennent de l'observation des stades de calcification et d'éruption dentaire. Néanmoins, l'émail des dents éclate sous l'effet de la chaleur. Dans quelques rares cas, les germes dentaires sont protégés par l'os alvéolaire (Depierre 1995 : 64 ; Duday, Depierre, Janin 2000 : 9). L'âge statural est très exceptionnellement défini car les diaphyses sont souvent fragmentées et déformées interdisant toute restitution de leur longueur et donc toute possibilité d'estimation de la stature. Il ne reste donc plus qu'une seule méthode disponible : l'étude des surfaces métaphysaires. Encore une fois, leur analyse est subordonnée à la présence de fragments significatifs.

Face à la précision des estimations obtenues, les chercheurs ont suggéré l'emploi de trois classes d'âge plus larges que celles habituellement rencontrées en paléodémographie (Saller 1957) :

- a. la classe *Infans I* inclut les individus décédés entre la naissance et l'éruption de la 1^{ère} molaire permanente, c'est-à-dire de 0 à 6 ans ;
- b. la classe *Infans II* inclut les individus décédés entre l'éruption de la première molaire permanente et l'éruption de la 2^e molaire permanente, c'est-à-dire de 6 à 12 ans ;
- c. la classe *juvenis* inclut les individus décédés entre l'éruption de la deuxième molaire permanente et la fermeture de la suture sphéno-occipitale, c'est-à-dire au-delà de 12 ans.

Si elles offrent une certaine sécurité pour répartir les immatures selon leur âge, ces classes n'en sont pas pour autant idéales. Ainsi, elles n'incluent pas une distinction pour les 0 - 1 an qui constituent un contingent très particulier puisque leur crémation est rare (Duday, Depierre, Janin 2000 : 9). De plus, elles compliquent l'exploitation des données pour une analyse paléodémographique qui nécessite une uniformisation des classes utilisées pour traiter crémations et inhumations (0-1 an, 1-4 ans et classes quinquennales). Nous avons choisi de

conserver les classes habituellement utilisées en paléodémographie puisqu'il n'est de toute façon pas plus difficile de déterminer un âge supérieur ou inférieur à 5 ou 6 ans.

Comme pour les inhumations, l'estimation de l'âge précis d'un adulte est impossible au-delà de 30 ans. À partir de cet âge, les derniers marqueurs de maturité sont effacés. La détermination ne peut alors reposer que sur quelques éléments : observation de l'état de synostose des sutures crâniennes (Masset 1982), l'examen de la surface auriculaire de l'os coxal et de la symphyse pubienne (Meindl 1989 : 137-168). Il est également possible d'exploiter les indices de sénescence.

L'analyse des stades d'oblitération des sutures crâniennes nécessite la plus grande prudence. En plus des réserves méthodologiques propres à cette étude, s'ajoutent celles inhérentes aux crémations. Sous l'effet de la chaleur, le bloc crâno-facial subit de nombreuses contraintes et clivages. Ces déformations peuvent donner une fausse image des sutures d'autant que les segments considérés peuvent être difficiles à reconnaître sur un fragment brûlé.

Les informations apportées par les sutures crâniennes doivent être complétées par d'autres observations. Il est conseillé de croiser paramètres crâniens et post-crâniens (Classen 1991). Les lésions dégénératives liées à l'âge constituent parfois des signes significatifs de vieillissement. La plupart siègent sur le squelette post-crânien. Nous retiendrons principalement les enthésopathies, l'arthrose et les résorptions alvéolaires consécutives à une perte dentaire.

Pour une majorité de cas, la combinaison de toutes ces informations permet de classer avec sécurité deux catégories d'adultes : adultes jeunes et adultes vieux. Les individus restants appartiennent à la catégorie des sujets de taille adulte.

II. Analyse du recrutement des nécropoles

A. Remarques méthodologiques

1. *Etat de la question*

Les études paléodémographiques sont au centre de nombreuses polémiques portant principalement sur leur fiabilité pour reconstituer le profil démographique d'une population archéologique. Depuis les années 1980, un clivage s'est installé entre deux courants. Le premier, plus particulièrement défendu par les auteurs nord-américains prône la reconstitution de la structure par âge des populations étudiées (Lovejoy, Meindl, Prysbeck, Barton, Heiple, Kotting 1977 ; Mensforth 1990 ; Piontek, Weber 1990). Son objectif est d'approcher, à partir de l'estimation de différents paramètres, les conditions démographiques de ces populations pour lesquelles il n'existe pas toujours de source écrite.

La seconde tendance rejette la validité de la précédente méthode fondée sur une estimation de l'âge au décès des adultes très incertaine (Bocquet-Appel, Masset 1977, 1985, 1996). Encore récemment, P. Thillaud réfute la légitimité de cette approche puisqu'elle ne bénéficie pas de la garantie d'une détermination équitable similaire de l'âge à chaque individu (Thillaud 2001 : 87–89).

Cependant, ce débat, parfois houleux, semble ne pouvoir trouver d'issue, tant que les chercheurs s'opposent autour d'une optique de restitution de la structure de la population vivante. La démarche quantitative étant illusoire, il s'agit de favoriser une approche qualitative. De récents travaux ont démontré que la paléodémographie peut être utilisée pour identifier et caractériser des anomalies démographiques à partir de l'étude d'un échantillon que l'on accepte comme représentatif de l'ensemble de la population dont il provient (Bocquentin, Sellier, Murail 2001 ; Hoppa, Vaupel 2002 ; Konigsberg, Frankenberg 2002 ; Murail 1996 ; Sellier 1996a, 1996b). Les raisons de ces anomalies peuvent être multiples : conservation ou destruction différentielle, biais méthodologiques, sélection de la population inhumée ou crise démographique (Bocquentin, Sellier, Murail 2001 : 97).

C'est dans cette optique que nous souhaitons placer nos recherches. Selon toute vraisemblance, les nécropoles de l'Antiquité sont marquées par une gestion particulière des espaces funéraires qui exclue ou sectorise les enfants. Nous pourrions également confronter les profils obtenus dans des ensembles ruraux et urbains.

2. Principe du recrutement et minimalisation des anomalies

a) Le schéma de mortalité archaïque

Nous serons amené à discuter les tables de mortalité et certains paramètres démographiques selon deux principes paléodémographiques. Le premier est que nous sommes face à une population avec un schéma de mortalité archaïque, critère défini par C. Masset en 1973 (Masset 1973). L'auteur s'appuie sur la similitude des courbes de décès, des courbes de survivants, des quotients de mortalité et des espérances de vie à différentes époques précédant la révolution industrielle.

Ce schéma de mortalité archaïque est défini par des tables de mortalité historiques à partir desquelles ont été construites des tables types. Celles-ci permettent une estimation de la mortalité en fonction de différents paramètres. Elles résultent d'analyses statistiques de corrélations entre paramètres permettant d'établir des tables de mortalités théoriques, considérées principalement à partir des valeurs du quotient de mortalité infantile ou de l'espérance de vie à la naissance.

Nous avons décidé d'employer les tables types de Ledermann (Ledermann 1969) car elles ont pour avantage d'estimer chaque quotient de façon indépendante et surtout de calculer aussi leur dispersion avec un intervalle de confiance à 95% à partir d'un grand nombre de populations modernes et contemporaines. On obtient ainsi les limites supérieures et inférieures de chaque quotient, la valeur médiane n'ayant qu'une importance relative (Ledermann 1969 : 55).

b) Le principe de conformité ou de minimalisation des anomalies

Ce second critère a été défini par P. Sellier (Sellier 1996 : 191). Il s'agit d'harmoniser au maximum nos résultats au schéma de mortalité archaïque ou à un schéma théorique, par exemple celui des tables types (Sellier 1995 : 135). En effet nous avons vu précédemment que l'estimation de l'âge individuel doit se faire sous forme d'un intervalle dans lequel se situe l'âge probable de l'individu. Il est donc possible qu'un individu appartienne à deux classes d'âge (rarement plus, par exemple un enfant estimé comme 4-7 ans peut appartenir aussi bien à la classe des 1-4 ans qu'à celle des 5-9 ans). Ces individus devront être répartis en compensant au mieux certains déficits affectant des classes d'âge. Ce sont ces individus qui constituent le centre de la démarche de compensation, car ce sont eux qui permettent d'établir la table de mortalité la plus satisfaisante, c'est-à-dire la plus proche d'une mortalité naturelle.

De la comparaison des courbes de notre population aux courbes théoriques obtenues par les tables types, apparaîtront ou non des anomalies. Afin de minimiser ces anomalies, pour éliminer des distorsions uniquement dues à notre méthode de répartition, nous procéderons à différentes distributions des individus. De la sorte, les anomalies persistant après cette manipulation ne peuvent pas être mises au compte de la méthode et demandent à être expliquées.

On pourra alors, entre autres hypothèses, parler de gestes funéraires spécifiques et/ou de recrutement particulier de la population inhumée, écartant par exemple certaines classes d'âge.

3. Méthodes et objectifs

a) Construction de la table de mortalité

Dans un premier temps, nous avons établi les tables de mortalité de chaque site. Elles sont constituées de plusieurs paramètres (quotient de mortalité, espérance de vie, etc.) calculés à partir des échantillons préalablement répartis en différentes classes d'âge. Les classes sont d'une année pour la première, quinquennales pour les individus immatures jusqu'à 20 ans puis décennales pour les adultes. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment la détermination de l'âge des adultes n'est pas précise (Schmitt 2002). Nous analyserons donc la mortalité adulte selon trois classes d'âge : 20-29 ans, 30-59 ans, 60 ans et plus. Afin de ne pas alourdir la lecture, nous les présenterons dans une version simplifiée ne laissant apparaître que les paramètres essentiels à nos démonstrations.

Nos études paléodémographiques s'appuient sur deux postulats principaux. Les échantillons sont acceptés comme représentatifs des populations dont ils proviennent et les populations elles-mêmes sont considérées comme étant stationnaires. La structure par âge est considérée comme fixe, c'est-à-dire que le taux de natalité est égal au taux de mortalité donnant ainsi un taux d'accroissement naturel nul (Pressat 1979). Il s'agit d'observer si ces classes sont représentées de façon cohérente par rapport à un profil de mortalité naturelle.

Ceci n'est qu'un modèle *a priori* assez loin de la réalité démographique bien que l'existence de mécanismes régulateurs des populations ait été prouvée (Bideau 1983). Il faut souligner que ce modèle s'applique d'autant mieux que la durée d'utilisation du cimetière ou de la nécropole est longue : la population peut être l'objet de très fortes crises de mortalité mais aussi d'épisodes de "reprise" (Sellier 1996 : 189), et, sur le "temps long", les oscillations s'annulent alors entre elles (Bocquet, Masset 1977).

Certains des paramètres de la table de mortalité établie peuvent être comparés à ceux des tables types de Ledermann pour chaque hypothèse de répartition. L'auteur donne pour chaque espérance de vie à la naissance une table comprenant le quotient moyen de mortalité de chaque classe d'âge et l'intervalle de confiance à 98%. Il est alors possible d'observer le comportement général des courbes obtenues avec les quotients de mortalité des différents

sites par rapport à celles de Ledermann et de conclure ou non à une mortalité "naturelle" de type préjennérien, c'est-à-dire à distance des crises démographiques et de tout problème de recrutement. Par la même, il est également possible de détecter et interpréter les biais.

b) Paléodémographie vs Démographie historique antique

L'ensemble de ces critères définit l'approche paléodémographique actuelle et ce quel que soit le site concerné et sa période d'occupation. Cependant, pour l'Antiquité romaine, nous disposons de travaux menés à l'échelle de l'Empire romain ou plus modestement de certaines provinces ou de certaines régions. Leur objectif commun est de préciser l'espérance de vie à la naissance et pour un certain nombre d'analyser plus particulièrement la mortalité infantile (Andouche, Simelon 1995 ; Corbier 1999 ; Corvisier, Bellancourt-Valdher 1999 ; Corvisier, Suder 1990 ; Frier 1999 ; Parkin 1992 ; Wiedmann 1989).

Ces études s'appuient principalement sur les informations apportées par l'épigraphie des stèles funéraires. Ces chercheurs considéraient comme possible de déterminer un âge moyen au décès à partir des inscriptions. Ainsi, ils pourraient en déduire une espérance de vie à la naissance.

Cependant, l'épigraphie funéraire a rapidement révélé ses limites. Les deux principales sont la difficulté à calculer une espérance de vie à la naissance fiable, les enfants n'étant que rarement mentionnés dans les inscriptions funéraires et l'impossibilité d'obtenir une distribution des âges au décès (Hopkins 1966 : 245-246). D'autres obstacles s'élèvent également. Les stèles présentent des problèmes de chronologie car les inscriptions ne sont pas toujours bien datées. De plus, elles sont inégalement représentées. Beaucoup ont été découvertes en milieu urbain, alors qu'elles sont rares en milieu rural. Enfin, il existe une inégalité entre les sexes.

Quelques propositions intégrant ces limites méthodologiques s'accordent à situer l'espérance de vie à la naissance entre 20 et 30 ans (Hopkins 1966 : 245 ; Corvisier, Suder 2000 : 96). Selon les auteurs, les valeurs varient d'une période et d'une région à l'autre. Ainsi, dans la région de *Burdigala*, les travaux de R. Etienne situent l'espérance de vie à la naissance entre 25 et 35 ans (Hinard 1995 : 96). D'autres auteurs proposent uniquement une espérance

de vie moyenne à la naissance différente entre hommes et femmes : 25 ans pour les femmes et 22,9 ans pour les hommes (Corvisier, Suder 2000 : 96) ou 20 ans pour les femmes et 22 ans pour les hommes (Wiedmann 1989 : 15).

Les classes aisées, citoyens et aristocrates, semblent protégées avec une espérance de vie moyenne à la naissance de 30 ans ce qui ne représente, selon certains chercheurs, que quelques années de plus que l'ensemble de la population (Corvisier, Suder 2000 : 100). Cependant, nous garderons à l'esprit que ces travaux s'accordent à considérer l'intervalle de 25 à 30 ans comme celui d'une espérance de vie à la naissance maximale pour les couches privilégiées de la population. Ces dernières sont celles pour lesquelles les chercheurs disposent des sources littéraires et épigraphiques les plus nombreuses. Parmi elles, la famille impériale tient une place de choix mais présente un nombre de décès immatures important. Les enfants périssent avant même d'avoir pu jouer un rôle politique ou social (Wiedmann 1989 : 16).

Certes, nous allons nous servir de ces données pour observer le comportement des quotients de mortalité des effectifs d'individus décédés que nous avons étudiés mais ces données nous inspirent deux remarques.

La première concerne les valeurs estimées par la démographie historique. Une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 30 ans pour des classes privilégiée nous paraît extrêmement faible. Plusieurs études ont démontrées, qu'à d'autres époques et dans d'autres contextes, ces valeurs se situent entre 35 et 40 ans (Sellier 1995 : 133).

La seconde souligne la différence d'objectifs entre ces études et notre analyse. La démographie historique tente de définir l'espérance de vie alors que nous ne nous servons pas du calcul de ce paramètre pour lui-même mais pour détecter des biais.

B. Analyses des profils de mortalité

Nous avons choisi de discuter séparément les profils de mortalité des individus immatures décédés avant 20 ans et ceux des individus décédés après 20 ans. Ce choix est avant tout conditionné par les méthodes d'estimation de l'âge. L'estimation de l'âge des immatures bénéficie de déterminations plus fiables que celles des adultes. Il est possible de répartir les individus en classes d'un, quatre ou cinq ans. Les individus adultes seront distribués entre trois classes d'âge : 20-29 (adultes jeunes), 30-59 (adultes matures) et 60 ans et plus (adultes âgés).

Cette partition nous permettra d'aborder les problématiques propres aux nécropoles gallo-romaines. Ainsi, nous pourrions aborder les questions concernant le recrutement des plus jeunes enfants, notamment leur exclusion de certains espaces funéraires. Nous vérifierons si les données archéologiques trouvent un écho dans les profils de mortalité.

Les distinctions entre immatures et adultes présentent également quelques avantages chronologiques. L'inhumation des enfants étant quasi constante durant le Haut empire et l'Antiquité tardive, nous disposons d'individus pour lesquels les critères d'estimation d'âge sont fiables. Nous pouvons donc observer et comparer les recrutements des immatures au sein des sites bituriges.

Cette démarche pourra être mise en œuvre pour les adultes dont l'estimation d'âge est approximative et subordonnée à des indices parfois peu nombreux notamment au sein des crémations. Nous comparerons également la répartition des populations adultes masculines et féminines en nous intéressant plus particulièrement aux espérances de vie. En effet, nous souhaitons confronter les données issues de la démographie historique à la réalité archéologique des ensembles que nous étudions.

1. La mortalité avant 20 ans

L'espérance de vie à la naissance ($e^{\circ 0}$) est fortement corrélée à la mortalité des immatures et ce sont les valeurs des premières classes d'âge qui sont les plus significatives d'anomalies démographiques. Moins les immatures, principalement les deux premières classes d'âge, sont touchés et plus l'espérance de vie à la naissance est forte (Castex, Sellier, Houët 1995). Cependant, les données anciennes indiquent qu'une population ancienne ne voit jamais son espérance de vie descendre sous 20-21 ans, sinon aucune survie n'est possible les individus décédant avant d'assurer la reproduction, ni dépasser 36-39 ans (Sellier 1995 : 133).

En plus des quotients de chaque classe, nous nous intéresserons à des quotients plus généraux qui permettent d'estimer la mortalité des immatures les plus jeunes et la mortalité infantile dans son ensemble : les quotients de mortalité avant 5 ans ($_{5q0}$) réunissant les classes 0, 1-4 et avant 20 ans ($_{20q0}$). Pour une majorité de cas, ces quotients seront comparés aux quotients de références établis d'après les tables types de S. Ledermann pour une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969).

Certains rapports permettent également de mieux cerner les biais démographiques. Ainsi, le rapport entre le nombre de décès des classes 5-9 et 10-14 doit être de deux pour un (Sellier 1996 : 192). En effet c'est dans la classe 10-14 que les courbes de mortalité (archaïques ou actuelles) atteignent toutes leur minimum. Le rapport entre le nombre de décès des classes 5-14 et 20 ans et plus doit être de 0,1 à 0,3 (Castex, Sellier, Houët 1995).

a) Répartition des individus

Avant de proposer une analyse des quotients et rapports définissant la mortalité des individus immatures, nous souhaitons présenter nos choix de répartition pour attribuer les individus aux différentes classes d'âge. Pour chaque site, nos comptages prennent en compte l'ensemble des individus : ceux que nous avons pu étudier mais également ceux enregistrés et pour lesquels nous avons une trace graphique, photographique ou écrite. Ainsi, nos répartitions réunissent les résultats issus de l'application des méthodes d'estimation de l'âge mais également quelques approches plus empiriques. En effet, nous avons été amené à évaluer l'âge des individus d'après des photographies ou des longueurs de fosse enregistrées

sur des relevés. Cette volonté de traiter le plus possible d'individus répond aux attentes de la minimalisation des anomalies. Nous ne pourrions conclure à la normalité des effectifs ou à l'existence de déficit si nos conclusions pouvaient être remise en cause par la représentativité de l'échantillon exploité.

A l'issue de ces estimations, une partie des effectifs immatures intègre naturellement les classes d'âge alors qu'une autre partie chevauche deux ou trois classes d'âge. Dans un premier temps, nous avons attribué ces individus aux classes d'âge adjacentes en respectant les principes de conformité et de minimalisation des anomalies. Dans la majorité des cas, cette redistribution a consisté en une augmentation des deux premières classes d'âge (0 et 1-4 ans) et une réduction ou un maintien de la classe 10-14 (Sellier 1995 : 135 ; Sellier 1996).

La population immature de la **nécropole de Bruère-Allichamps** a été traitée dans son ensemble. Elle est composée d'un nombre réduit d'individus dont seulement 8 ont pu être étudiés. Les 11 autres ont fait l'objet d'une estimation d'âge d'après photographies qui a permis de les situer approximativement dans une classe d'âge à part entière ou intermédiaire. Un individu est à cheval entre les classes 0 et 1-4 ans. Nous l'avons attribué à la classe 1-4 afin de respecter le "principe " (Tab. 6). Au total, notre analyse porte sur 19 individus. Cependant, nous n'évacuons pas la possibilité de ne pas traiter la population immature totale réelle. Les conditions d'accès à la collection et à la documentation fouille, l'état de conservation et d'enregistrement des squelettes ainsi que l'absence totale, dans le rapport, d'un comptage par période du nombre d'individus selon leur âge, laissent planer un flou numérique.

Classe	Etudiés	Photos	Total Réel	Total Redistribué
0	3	6	9	9
0/1-4	1	0	1	
1-4	1	1	2	3
5-9	1	2	3	3
10-14	0	1	1	1
15-19	2	1	3	3
Total	8	11	19	19

Tableau 6 – Nécropole de Bruère-Allichamps : répartition des immatures en classes d'âge et redistribution en tenant compte du principe de minimalisation des anomalies démographiques

Le contingent d'immaturs de la **nécropole du Champ de l'Image** est composé des individus provenant des inhumations et des crémations. En effet, les deux pratiques coexistent durant la même phase d'utilisation de la nécropole. Bien entendu, l'estimation d'âge des immatures provenant des crémations est plus difficile. C'est ce qui explique que ces individus appartiennent à des classes intermédiaires. Nous avons réparti les individus en respectant les principes de conformité et de minimalisation des anomalies.

Nous avons pu étudier 27 individus, inhumations et crémations confondues. A cela s'ajoutent 14 individus dont nous n'avons pu estimer l'âge que d'après les relevés et les photographies. Nous nous sommes appuyé sur les mesures des longueurs des sépultures afin de déterminer un âge approximatif. L'ensemble des individus appartient aux deux premières classes (Tab. 7).

Classe	Etudiés	Crémations	Photos	Total Réel	Total Redistribué
0	18	0	14	32	32
0/1-4	0	4	0	4	
1-4	1	0	0	1	5
1-4/5-9	1	2	0	3	
5-9	0	0	0	0	3
5-9/10-14	0	1	0	1	
10-14	0	0	0	0	1
15-19	0	0	0	0	0
Total	20	7	0	41	41

Tableau 7 - Nécropole du Champ de l'Image : répartition des immatures en classes d'âge et redistribution en tenant compte du principe de minimalisation des anomalies démographiques

Les immatures de la **nécropole de Lazenay** proviennent de tombes datées du Ier au Ve siècle. Cependant, leur implantation au sein de la nécropole correspond à deux secteurs différents. Les immatures du Haut empire bénéficient d'un espace réservé alors que ceux de l'Antiquité tardive sont mêlés aux adultes.

La majeure partie des 271 individus datés du Haut empire n'a pu bénéficier d'une détermination d'âge à partir des indices osseux. Les tombes ne présentaient aucun reste humain. Nous avons donc utilisé la longueur des fosses pour restituer l'âge statural approximatif de l'occupant. Cette méthode nous a permis de classer avec certitude une partie de l'effectif dans la classe 0 an. En revanche, elle s'est avérée beaucoup plus spéculative dans le classement des individus plus âgé. C'est ce qui explique qu'une forte proportion d'entre eux

soit distribuée dans une classe intermédiaire 0/1-4 ans. Nous les avons attribués à la classe 1-4 afin d'équilibrer la mortalité avant 5 ans (Tab. 8).

Classe	Total	Total Redistribué
0	152	152
0/1-4	105	
1-4	0	109
1-4/5-9	9	
5-9	0	5
5-9/10-14	5	
10-14	0	5
Total	271	

Tableau 8 - Nécropole de Lazenay, occupation du Haut empire : répartition des immatures en classes d'âge et redistribution en tenant compte du principe de minimalisation des anomalies démographiques

La population immature de l'Antiquité tardive comprend 65 individus. Ils ont tous pu bénéficier d'une détermination d'âge fiable à partir des paramètres osseux ou dentaires. Nous avons avant tout compensé les deux premières classes d'âge en leur attribuant les individus des classes intermédiaires idoines ainsi que les individus indéterminés (Tab. 9). Deux individus étaient "à cheval" sur plus de deux classes. Nous les avons équitablement répartis dans les classes 10-14 et 15-19 afin d'en compenser les déficits.

Classe	Total	Total Redistribué
0	1	8
0/1-4	5	
1-4	23	34
1-4/5-9	11	
5-9	14	17
5-9/10-14	3	
10-14	0	2
10-14/15-19	1	
15-19	1	4
15-19/20+	2	
+ de 2 classes	2	1 en 10-14 et 1 en 15-19
Indét	2	En 0
Total	65	65

Tableau 9 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des immatures en classes d'âge et redistribution en tenant compte du principe de minimalisation des anomalies démographiques

Le cumul des individus des deux périodes représente un effectif total de 336 individus. Nous en présentons une table simplifiée de répartition finale par classes d'âge (Tab. 10).

Classe	Total
0	160
1-4	143
5-9	22
10-14	7
15-19	4
Total	336

Tableau 10 - Nécropole de Lazenay : répartition de la population immature totale en classes d'âge et redistribution en tenant compte du principe de minimalisation des anomalies démographiques

Dans le tableau 11 sont comptabilisés tous les individus immatures de la **nécropole de Saint-Martin-des-Champs** dont nous avons pu estimer l'âge soit d'après leurs restes osseux soit d'après photographies (Tab. 11). Ce chiffre diffère de celui de notre précédente étude (Durand 1999). En effet, la population immature étudiée en 1999 s'élevait à 126 individus. La reprise de la totalité de la collection ostéologique toutes périodes confondues, dans le cadre de notre doctorat et d'un mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies (Maçon 2001), nous a offert l'opportunité d'affiner la chronologie du site et des sépultures. De plus, une exploration approfondie des différents dépôts archéologiques menée avec P. Maçon, nous a permis de retrouver des squelettes jusqu'alors inaccessibles.

La population immature totale s'élève à 143 individus dont 37 appartiennent à des classes intermédiaires. Encore une fois, ce sont les classes 0 et 1-4 qui ont principalement bénéficié de la redistribution des individus provenant de ces classes.

Classe	Etudiés	Photos	Total Réel	Total Redistribué
0	30	0	30	43
0/1-4	7	0	7	
1-4	44	0	44	50
1-4/5-9	6	0	6	
5-9	19	0	19	25
5-9/10-14	5	1	6	
10-14	6	0	6	9
10-14/15-19	0	0	0	
15-19	7	0	7	16
15-19/20+	7	0	7	
+ de 2 classes	5	0	5	3 en 10-14 et 2 en 15-19
Indéterminés	0	6	6	En 0
Total	136	7	143	143

Tableau 11 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition de la population immature en classes d'âge et redistribution en tenant compte du principe de minimalisation des anomalies démographiques

b) Détection d'anomalies démographiques

Nécropole de Bruère-Allichamps

Age (en années révolues)	Décès	Survivants (S)	aq_x en ‰	$e^{\circ}(x)$
0	9	95	94,74	48,16
1-4	3	86	34,88	52,15
5-9	3	83	36,14	48,95
10-14	1	80	12,50	45,69
15-19	3	79	37,97	41,23
20 et +	76	76		
Total	95			

Tableau 12 – Nécropole de Bruère-Allichamps : table de mortalité issue des données brutes

La table de mortalité à partir des données brutes permet de calculer l'espérance de vie à la naissance $e^{\circ}_{(0)}$. Celle-ci s'élève à 48,16 ans ce qui ne correspond pas aux valeurs de références pour une mortalité naturelle (Tab. 12). La classe 10-14 sort légèrement de l'intervalle car elle ne comprend qu'un seul individu. L'ajout d'un second individu suffirait à compenser ce déficit.

Le quotient de mortalité avant 20 ans (${}_{20q0}$) s'élève à 200‰ et n'intègre pas l'intervalle de référence de 310‰ à 845‰. Un tel quotient correspond à une table type pour une espérance de vie à la naissance de 51,4 ans. Celle-ci est beaucoup trop élevée pour refléter une mortalité naturelle.

Avec un résultat de 157‰ la mortalité de 5 à 20 ans (${}_{15q5}$) correspond aux intervalles de références (70‰ à 263‰). La mortalité avant 5 ans (${}_{5q0}$) de 126‰ est très nettement en dessous du seuil minimal de 284‰. Ce quotient ne convient pas à la mortalité d'une population antique puisqu'il coïncide avec une espérance de vie à la naissance de 55 ans. Le biais est donc dû aux deux premières classes d'âge dont les effectifs sont faibles. En effet, leurs quotients de mortalité sont nettement inférieurs à ceux attendus (Fig. 48).

Une seule compensation est possible pour tenter de diminuer le biais détecté dans la classe 1-4 ans. Cependant, elle ne porte que sur l'ajout d'un individu au détriment de la classe 0 an. Il en résulte une espérance de vie à la naissance de 48,13 ans à peine moins optimiste. Il existe donc un biais irréductible.

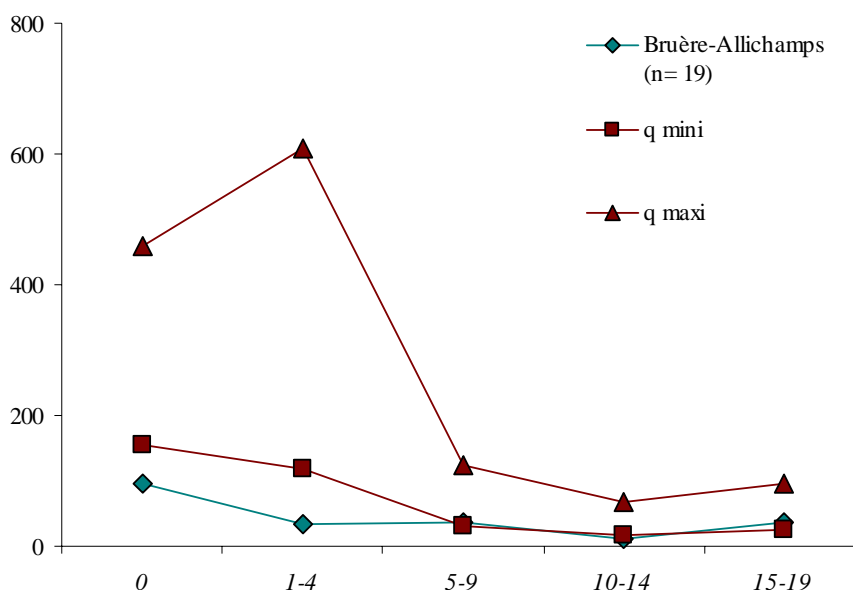


Figure 48 – Nécropole de Bruère-Allichamps : comparaison des quotients de mortalité (en %) de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)

Nécropole du Champ de l'Image

Age (en années révolues)	Décès	Survivants (S)	aqx en %	$e^{\circ}(x)$
0	32	118	271,19	37,33
1-4	5	86	58,14	50,03
5-9	3	81	37,04	47,96
10-14	1	78	12,82	44,71
15-19	0	77	0,00	40,26
20 et +	77			
Total	118			

Tableau 13 - Nécropole du Champ de l'Image : table de mortalité issue des données brutes

La distribution des immatures indique une mortalité avant 20 ans (${}_{20}q_0$) de 347%. Ce chiffre correspond à la tranche basse de l'intervalle de référence et à une espérance de vie à la naissance de 37,7 ans. L'observation d'autres quotients confirme l'existence de biais. Le quotient de la mortalité avant 5 ans (${}_{5}q_0$) est de 313% dépasse à peine la référence minimale (284%) mais concorde avec une espérance de vie à la naissance de 37,33 ans.

Si l'on examine isolément chaque classe d'âge avant 5 ans, on remarque que la classe 1-4 est déficitaire puisque son quotient de mortalité de 58% est inférieur au minimum de

l'intervalle de référence (Fig. 49). Encore une fois, un tel quotient équivaut à une espérance de vie à la naissance de 51,9 ans.

La mortalité de 5 à 20 ans ($_{15}q_5$) présente également un biais. Le quotient ne s'élève qu'à 49%. Ce biais est lié à la présence d'un seul individu dans la classe 10-14 et à l'absence d'individu dans la classe 15-19 (Tab. 13).

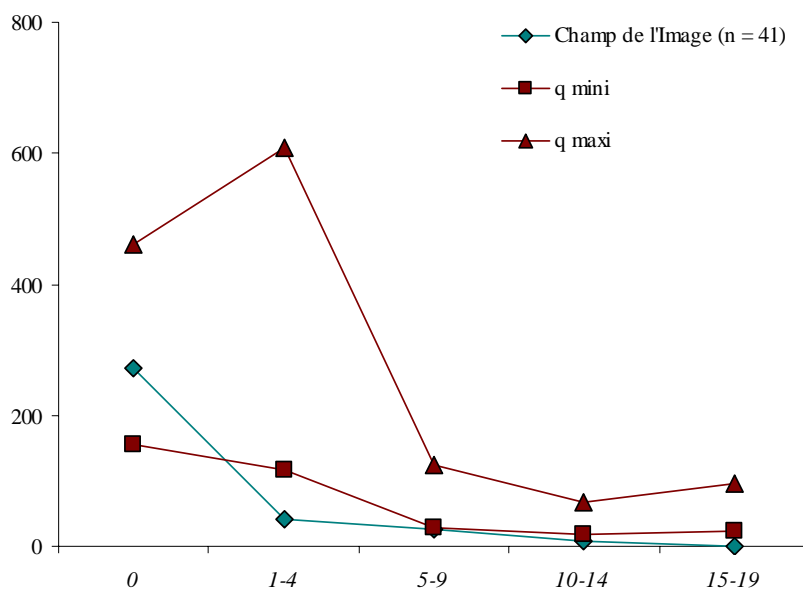


Figure 49 - Nécropole du Champ de l'Image : comparaison des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)

Il est possible de compenser la classe 1-4 défailante à l'aide de la classe 0 et au détriment de la classe 5-9. Dans ce cas, on constate que la première classe d'âge reste conforme. Le déficit de la classe 1-4 persiste, mais il est très nettement diminué puisque son quotient de mortalité se rapproche des références de Ledermann (Fig. 50). Une telle répartition des individus accentue les biais au sein des classes de 5 à 19 ans. Le quotient de mortalité pour cette tranche d'âge n'est que de 12%.

Sur la figure 50, nous avons indiqué les limites inférieures et supérieures des intervalles de confiance à 95% des quotients de mortalité. On constate que les limites supérieures intègrent les intervalles de référence. Il semble donc que les biais détectés concernent avant tout de petits effectifs. Le calcul des intervalles de confiance nous invite à les considérer comme non significatifs.

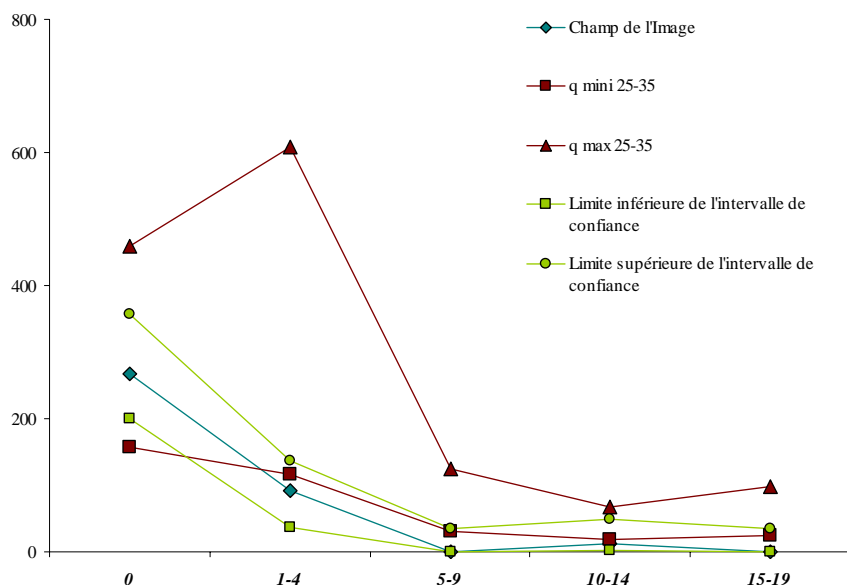


Figure 50 - Nécropole du Champ de l'Image : comparaison après compensation de la classe 1-4 ans des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)

Nous avons construit une seconde table de mortalité ne prenant en compte que les individus jusqu'à 1 an révolu (Tab. 14). Nous avons dans un premier temps réparti ces individus en quatre classes principales : les enfants morts entre 6 mois *in utero* et le premier mois (en mois lunaires), ceux morts entre 1 mois révolu et 5 mois (en mois civils), ceux morts entre 6 mois révolus et 11 mois et enfin l'ensemble des enfants morts avant 1 an (Castex, Duday, Guillon 1996). La mortalité intra-utérine est inexistante. La première classe accueille le contingent dominant. L'attribution des 2 individus indéterminés aux classes déficitaires ne suffit pas à rétablir cette distribution.

Classe d'âge	Décès	Survivants (Sx pour So=120)	aq_x en ‰
6 m.i.u. à 27 jours	23	120	19,16
1 à 5 mois	7	97	72,16
6 à 11 mois	1	90	11,11
Mortalité infantile	31	120	258,33

Tableau 14 - Nécropole du Champ de l'Image : table de mortalité infantile

De plus, le calcul de la mortalité périnatale indique un effectif représentant 74,2% de la population infantile. Ce chiffre dépasse considérablement la valeur moyenne admise de 50% (Séguy 1997) avec une variation de 43 à 58% (Castex, Duday, Guillon 1996 : 432). Contrairement à ce que l'on constate dans d'autres sites, la première classe n'est pas déficitaire. Au contraire, la classe périnatale est surreprésentée.

Nécropole de la Z.A.C. du hameau de Lazenay

Age (en années révolues)	Décès	Survivants (S)	aQ_x en ‰	$e^o(x)$
0	160	646	247,68	29,41
1-4	143	486	294,24	37,92
5-9	22	343	64,14	47,69
10-14	7	321	21,81	45,79
15-19	4	314	12,74	41,75
20 et +	310	310		
Total	646			

Tableau 15 - Nécropole de Lazenay : table de mortalité issue des données brutes pour la totalité de la population immature

Dans un premier temps, nous avons abordé la collection dans son ensemble. La mortalité avant 20 ans est de 520‰. Elle intègre parfaitement l'intervalle de référence. Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux quotients de chaque classe (Tab. 15), on constate que seul le quotient de la classe 15-19 ans n'est pas conforme à ceux d'une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans. A première vue, cette classe présente un déficit important qui ne peut être compensé par une répartition préférentielle (Fig. 51). Cependant, l'intervalle de confiance de cette proportion nous incite à la prudence. Il oscille entre 5 et 32,3‰ et souligne la faiblesse de l'effectif qui pourrait être compensé par l'ajout d'un seul individu.

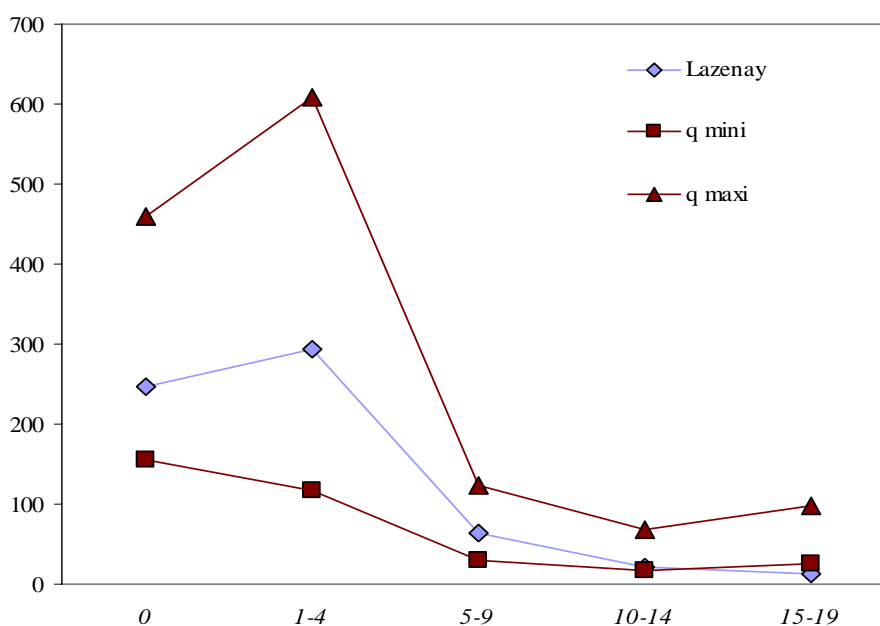


Figure 51 - Nécropole de Lazenay : comparaison des quotients de mortalité de la population immature totale de la nécropole de Lazenay avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^o(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)

L'analyse des quotients de mortalité de la population immature du Haut empire indique une forte mortalité des enfants morts en bas âge (Tab. 16). La mortalité entre 0 et 20 ans est de 713‰ et se situe dans la tranche haute de l'intervalle. L'impact est direct sur l'espérance de vie à la naissance de 18,62 ans. Une telle espérance de vie à la naissance est très nettement inférieure à l'espérance minimale de 25 ans.

Age (en années révolues)	Décès	Survivants (S)	aqx en ‰	e° (x)
0	152	387	392,76	18,62
1-4	109	235	463,83	29,26
5-9	5	126	39,68	47,40
10-14	5	121	41,32	44,26
15-19	5	116	43,10	41,06
20 et +	111	111		
Total	387			

Tableau 16 - Nécropole de Lazenay, occupation du Haut empire : table de mortalité issue des données brutes

Si l'on analyse la mortalité avant 5 ans ($_{5q0}$) et celle entre 5 et 20 ans ($_{15q5}$), on constate que dans le premier cas le quotient s'élève à 674‰ et côtoie la borne maximale de référence de 770‰. Il se rapporte à une espérance de vie à la naissance de 20 ans. De telles valeurs sont extrêmement rares. Dans le second cas, le quotient de 119‰ coïncide avec une espérance de vie à la naissance de 33,5 ans. Ce résultat souligne la présence d'un déficit au sein d'une des trois classes d'âge de 5 à 19 ans. Cette mortalité infantile est donc paradoxale. D'un côté, ces quotients ne divergent en rien de l'intervalle de référence (Fig. 52). De l'autre, l'espérance de vie à la naissance ne correspond pas à une mortalité naturelle.

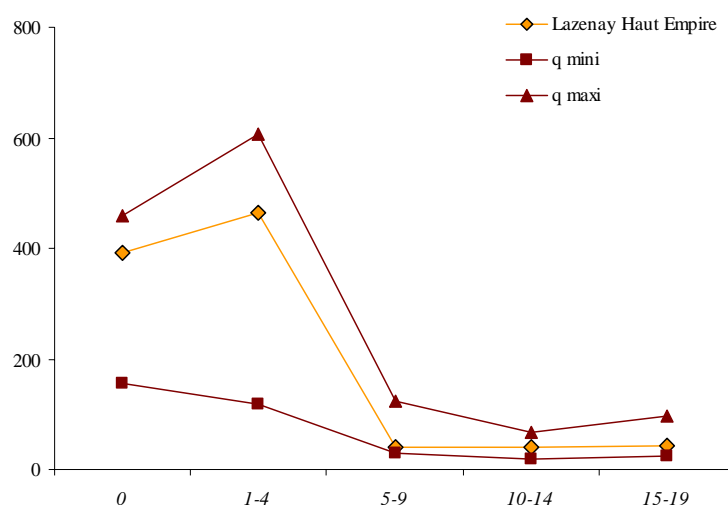


Figure 52 - Nécropole de Lazenay, occupation du Haut empire : comparaison des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)

Il est possible de compenser la classe 5-9 à l'aide des individus appartenant à la classe intermédiaire 1-4/5-9 (Fig. 53). Ce remaniement permet de replacer le quotient de mortalité entre 5 et 20 ans dans l'intervalle de référence avec une valeur de 146‰. Il entraîne également une réduction du quotient de mortalité avant 5 ans à 664‰ sans pour autant que celui-ci réintègre des données conformes à une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans.

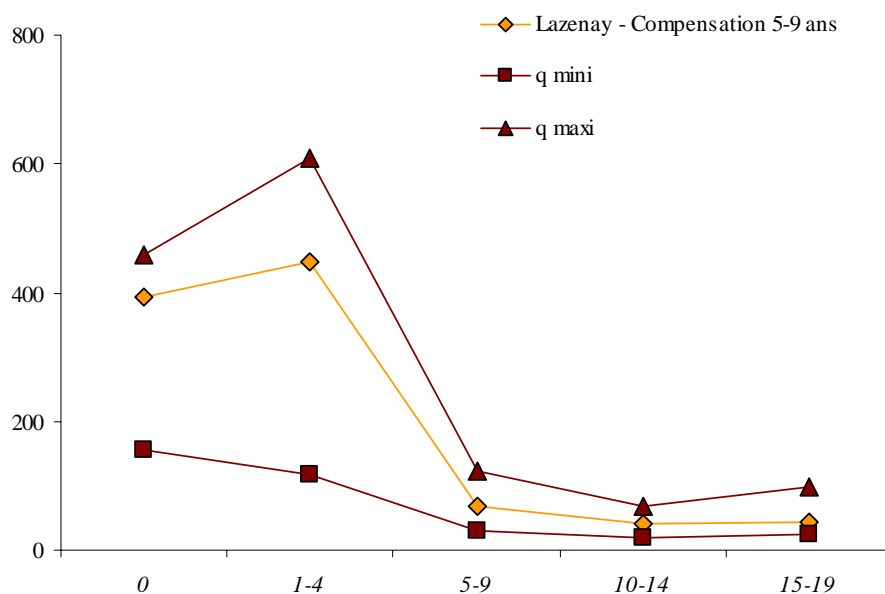


Figure 53 - Nécropole de Lazenay, occupation du Haut empire : comparaison après compensation de la classe 5-9 ans des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)

Une observation plus précise de la classe 0 révèle une très forte irrégularité de la répartition des individus. En effet, la mortalité périnatale ne représente que 7% de la mortalité infantile avec notamment un déficit majeur des enfants morts dans la proximité du terme ou plutôt un excès d'individus morts entre 1 et 11 mois (Tab. 17).

Cependant, nous rappelons que ces résultats issus d'une approximation de l'âge d'après la longueur des fosses sont sujets à caution. Notre méthode n'intègre pas certaines nuances. Par exemple, nous n'avons pas pris en compte l'encombrement interne des sépultures. La longueur maximale de la fosse ne restitue pas obligatoirement la longueur objective disponible. Les céramiques et autres dépôts mobiliers, parfois nombreux, semblent indiquer que la dépouille ne pouvait occuper toute la longueur de la tombe.

Classe d'âge	Décès	%
6 m.i.u. à 27 jours	9	7.1
1 à 5 mois	36	28.3
6 à 11 mois	82	64.6
Mortalité infantile	127	-

Tableau 17 - : Nécropole de Lazenay, occupation du Haut empire : table de mortalité infantile

Les quotients de mortalité de la population immature de l'Antiquité tardive présentent un tout autre faciès (Tab. 18). En effet, les quotients de la mortalité avant 20 ans (237,23‰) et de la mortalité avant 5 ans (153,28‰) ne correspondent pas aux intervalles de références. Ils indiquent des espérances de vie à la naissance supérieures à la borne maximale de 35 ans (51,9 ans pour $5q_0$ et 48,3 ans pour $20q_0$). Seul le quotient de mortalité de 5 à 20 (99,14‰) convient aux valeurs attendues. Cependant, ce résultat correspond à une espérance de vie à la naissance de 37,8 ans.

Age (en années révolues)	Décès	Survivants (S)	aQ_x en ‰	$e^o(x)$
0	8	274	29,20	45,48
1-4	34	266	127,82	45,84
5-9	17	232	73,28	47,19
10-14	2	215	9,30	45,72
15-19	4	213	18,78	41,13
20 et +	209	209		
Total	274			

Tableau 18 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : table de mortalité issue des données brutes

La classe 0 an conditionne principalement ces biais. Son quotient de 29‰ accuse un net déficit par rapport à l'encadrement de référence ce qui explique une espérance de vie à la naissance incompatible avec une mortalité naturelle (Fig. 54). Les classes 10-14 et 15-19 sont également déficitaires mais dans des proportions moindres. Contrairement à celui de la classe 0, ces biais peuvent être compensés par la redistribution des individus indéterminés.

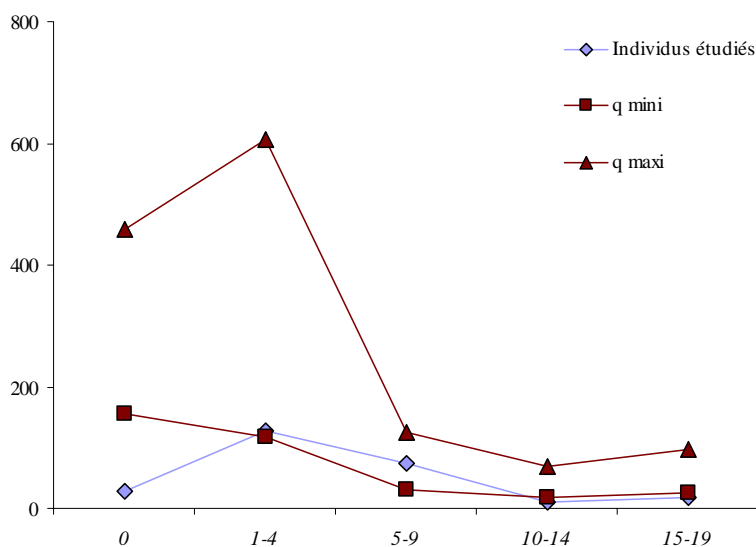


Figure 54 - Nécropole de Lazénay, occupation de l'Antiquité tardive : comparaison des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)

Une redistribution des individus indéterminés ou appartenant à des classes intermédiaires permet de rétablir les quotients de mortalité des classes 10-14 et 15-19 ans afin qu'ils correspondent aux intervalles de références (Fig. 55). Bien entendu, cette répartition se fait au détriment de la première classe d'âge qui n'accueille plus que 6 individus augmentant l'espérance de vie à la naissance jusqu'à 45,65 ans.

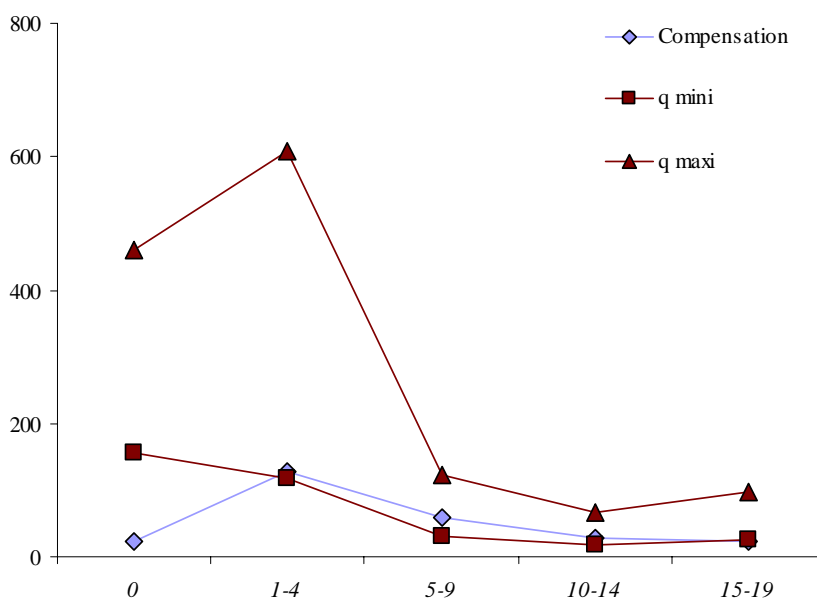


Figure 55 - Nécropole de Lazénay, occupation de l'Antiquité tardive : comparaison après compensation des classes 10-14 et 15-19 ans des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)

Nécropole de Saint-Martin-des-Champs

Age (en années révolues)	Décès	Survivants (S)	aQx en ‰	e° (x)
0	43	390	110,2	45,48
1-4	50	347	144,1	45,84
5-9	25	297	73,28	47,19
10-14	9	272	9,30	45,72
15-19	16	263	18,78	41,13
20 et +	247	247		
Total	390			

Tableau 19 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : table de mortalité issue des données brutes

Les premiers résultats nous indiquent quelques anomalies dans la répartition des immatures. Certes, le quotient de mortalité avant 20 ans (366,67‰) correspond à une mortalité naturelle. Cependant les mortalités avant 5 ans (5q0) et de 5 à 20 ans (15q5) présentent des biais. Le premier quotient de 238,46‰ n'atteint pas la limite inférieure de référence et satisfait une espérance de vie de 44,5 ans.

Cet écart à l'intervalle de référence est dû à une sous représentation des individus de la classe 0 (Tab. 20). Il en résulte une espérance de vie à la naissance trop élevée (Tab. 19). L'analyse de la mortalité infantile permet de dégager l'origine du biais. En effet, sur 34 individus, 7 seulement proviennent de la classe de mortalité intra-utérine (Tab. 20). Ils ne représentent que 1,83% de l'effectif total, mais les autres classes sont aussi en déficit.

Classe d'âge	Décès	Survivants (Sx pour So=381)	aQx en ‰
6 m.i.u. à 27 jours	7	381	18,3
1 à 5 mois	15	374	40,1
6 à 11 mois	12	359	33,42
Mortalité infantile	43	381	112,86

Tableau 20 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : table de mortalité infantile

Si l'on compare les mortalités périnatale et post-néonatale (Tab. 21), on constate que la mortalité périnatale ne représente que 16,66% de la mortalité infantile. Or les études de J. Dupâquier, portant sur une population moderne, ont démontré que ce pourcentage doit se situer entre 43% et 52% (Dupâquier 1979).

	Décès	Survivants (Sx pour So=34)	%
Mortalité périnatale	10	43	23,25
Mortalité post-néonatale	33	33	

Tableau 21 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : table de mortalités périnatale et post-néonatale comparées

Inversement, le quotient de mortalité de 5 à 20 ans (15q5) est de 168,35‰ ne présente aucune anomalie bien que l'on constate une forte mortalité de la classe 5-9 qui approche la limite supérieure des quotients de mortalité attendus (Fig. 56).

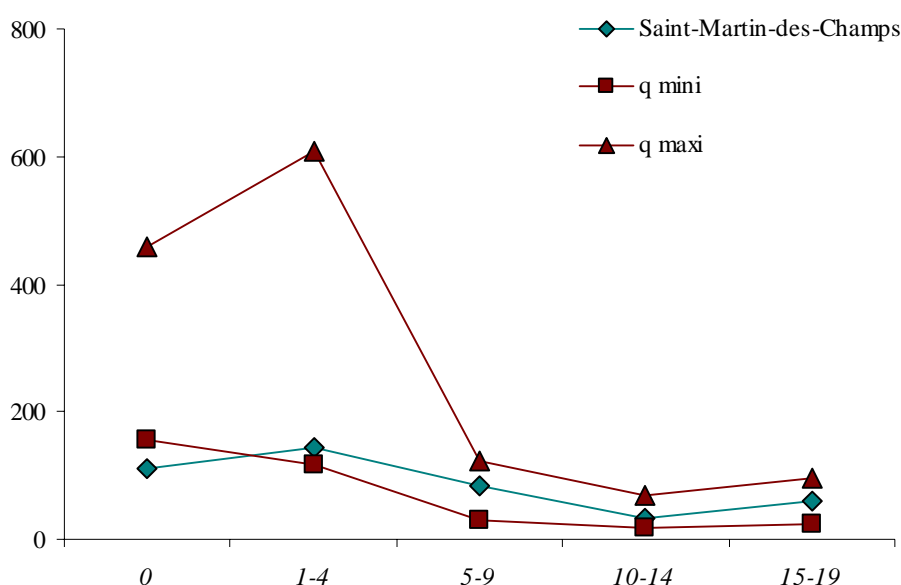


Figure 56 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : Comparaison des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)

Notre première répartition avait pour objectif de diminuer les possibles biais présents dans chaque classe. Malgré nos efforts de minimalisation, la classe 0 présente un déficit irréductible. Bien que cette distribution n'ait révélé aucun déficit de la classe 1-4, les individus indéterminés ou appartenant aux classes intermédiaires peuvent lui être attribués afin d'en normaliser le quotient de mortalité (Fig. 57).

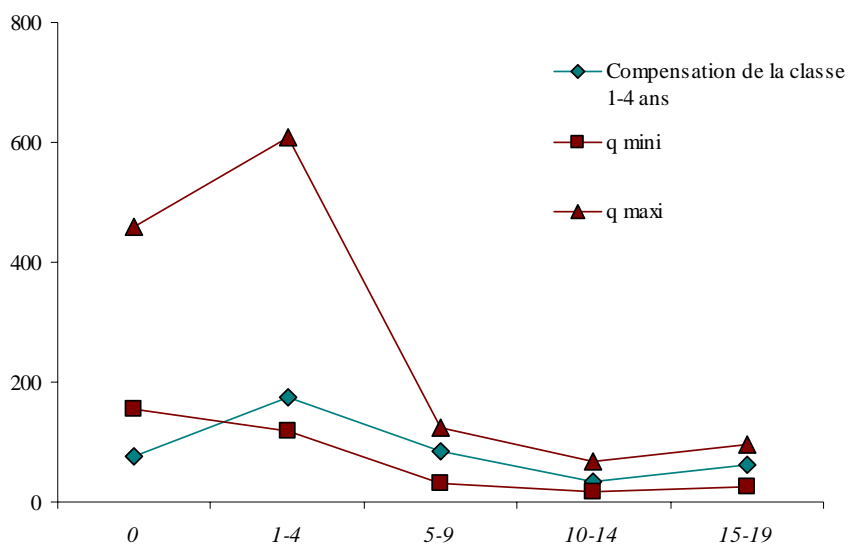


Figure 57 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : comparaison après compensation de la classe 1-4 ans des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)

Synthèse

La mortalité avant 20 ans présente plusieurs faciès au sein des nécropoles bituriges. Sur les sites de Bruère-Allichamps et Saint-Marcel, les effectifs sont réduits. Dans le premier gisement, on détecte une sous-représentation des deux premières classes d'âge. Au Champ de l'Image, la minimalisation des anomalies permet de rétablir la classe 1-4 ans mais laisse les classes suivantes légèrement déficitaires. Cependant, pour ces deux nécropoles, le calcul des intervalles de confiance des proportions démontre que nous ne pouvons réellement conclure à l'existence de biais significatifs.

Dans la nécropole de Lazenay, la situation peut paraître normale aux premiers abords. Néanmoins, une étude par période révèle une différence importante entre les deux phases d'occupation. Au Haut-Empire, les deux premières classes d'âge sont sur-représentées alors que l'on constate une sous-représentation de la classe 0 an pour l'Antiquité tardive. On pourrait envisager que cette dissemblance soit liée à une mauvaise datation de certaines tombes. Cependant, au Haut-Empire, les enfants disposent d'un espace qui leur est réservé dont la chronologie est connue alors que les sépultures d'enfant de l'Antiquité tardive sont mêlées à celles des adultes également datées. L'interruption topographique coïncide avec un hiatus chronologique. La paléodémographie confirme l'existence de deux modes de gestion funéraire des enfants correspondant chacun à une période donnée.

Dans la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, le déficit de la classe 0 an est irréductible et ce quelles que soient les manipulations que nous entreprenions.

2. La mortalité après 20 ans

Nous l'avons vu, il existe plusieurs biais au sein des populations immatures que nous avons étudiées. Une analyse approfondie des distorsions nous a permis d'en isoler les origines principales. En majorité, ces déficits résultent d'une faible représentation des premières classes d'âge, notamment la classe 0.

Bien que les méthodes de détermination de l'âge des adultes ne présentent pas le même degré de précision que celles employées pour les immatures, nous pouvons analyser les grandes tendances de la répartition des effectifs de la mortalité adulte dans son ensemble et selon le sexe.

a) Répartition des individus

Comme nous l'avons vu précédemment, la multiplicité des méthodes d'estimation de l'âge des adultes ne compense pas la médiocrité de leurs résultats. A titre indicatif, nous avons comparé les distributions des adultes selon la méthode employée : stades de synostose des sutures crâniennes ou cumul des indices de sénescence (Fig. 55). Pour pouvoir faire cette comparaison, nous avons fait la somme des individus répartis par les vecteurs de probabilités dans les classes décennales de 30 à 59 ans puis la somme des individus répartis dans les classes d'âge supérieures. Il est à noter que l'emploi des indices de sénescence concerne une population souvent moins nombreuse. Cela s'explique par la facilité d'observation des sutures crâniennes et par le fait que la moyenne de synostose peut être calculée même dans le cas d'os fragmentés, alors que de telles observations sont impossibles pour des clavicules ou des pubis fragmentés.

Cependant, on remarque que pour chaque site l'exploitation de plusieurs indices rééquilibre la représentation de chaque catégorie d'âge. Les effets les plus remarquables apparaissent notamment dans la catégorie des adultes jeunes (Fig. 58). Alors qu'avec les sutures crâniennes, cette classe représente 9,2 à 10,1% de la population adulte étudiée, l'observation de l'état de synostose des clavicules porte les proportions entre 17,1 et 20,5%. Les adultes âgés connaissent également quelques modifications significatives. Les sutures

crâniennes incitent à vieillir la population en classant de 47,8 à 51,3% des individus dans la tranche d'âge la plus élevée. Si l'on se réfère aux autres indicateurs de sénescence, ce classement évolue vers une réduction de la catégorie qui ne comprend plus que de 5,7 à 24,2%. La classe des adultes matures bénéficie de l'ensemble de ces remaniements en passant du statut de classe intermédiaire à celui de classe dominante (Fig. 58).

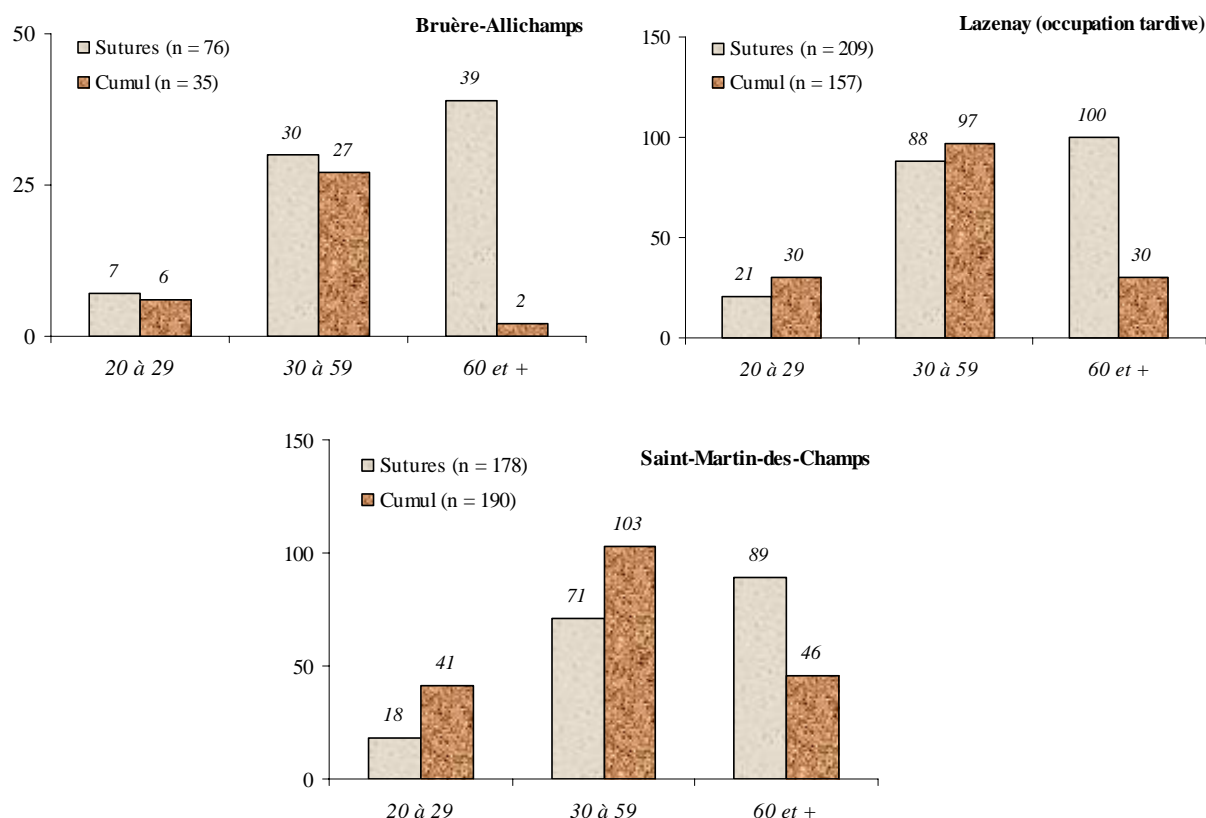


Figure 58 – Comparaison des répartitions des adultes selon la méthode de détermination d'âge pour les nécropoles de Bruère-Allichamps, Lazenay et Saint-Martin-des-Champs

Il est assez rare que l'étude des synostoses crâniennes offre une bonne représentation des adultes âgés (P. Sellier, communication personnelle). Dans notre cas, elle est meilleure que celle obtenue grâce aux indices de sénescence. Inversement, pour les deux sites les plus peuplés, ces mêmes indices présentent un nombre d'adultes jeunes plus important. Or, l'état de synostose de la clavicule est un critère plus fiable que celui des sutures crâniennes.

Cependant, l'utilisation de ces éléments est limitée quant aux nombres des individus qu'elle concerne. Ainsi, les individus indéterminés composent un effectif important pour chaque site (Tab. 22).

Classes d'âge	<i>Bruère-Allichamps</i>	<i>Lazenay (phase tardive)</i>	<i>Saint-Martin-des-Champs</i>
Adultes jeunes	6	30	41
Adultes matures	27	97	103
Adultes âgés	2	30	46
Indéterminés	41	52	57
Total	76	209	247

Tableau 22 - Répartition en classes d'âge de la population adulte des nécropoles de Bruère-Allichamps, Lazenay et Saint-Martin-des-Champs

Le site de **Bruère-Allichamps** se distingue plus particulièrement avec un taux d'adultes d'âge indéterminé de 53,9%. Cette proportion est tellement importante que nous ne pouvons tirer aucune conclusion réelle de la répartition de la population adulte. En effet, les indéterminés sont si nombreux qu'ils pourraient suffire à modifier et à inverser toute tendance détectée.

Pour les deux autres nécropoles, les indéterminés constituent à peine un quart du total des adultes. De plus, les classes d'adultes jeunes et âgés s'équilibrent avec des effectifs quasi identiques. Bien entendu, les individus indéterminés pourraient remettre en cause cet équilibre mais l'on peut considérer que les indéterminés proviennent indistinctement de chacune des catégories et qu'aucune d'elles ne produit plus particulièrement de tels individus.

b) Détection d'anomalies démographiques

Il est possible de répartir la population adulte en classes décennales en recalculant leurs quotients de mortalité. Cependant, nous avons tenté de comparer nos effectifs sexes confondus puis masculins et féminins aux effectifs théoriques calculés d'après les tables-types. Nous avons procédé "à l'envers" en standardisant et recalculant les tables-types selon nos propres effectifs. Il n'est pas question d'y analyser un profil de mortalité, mais de discuter la répartition et la conformité de nos effectifs.

Comme nous l'avons vu, les analyses de la démographie antique et leurs conclusions concernant l'espérance de vie à la naissance s'expriment sexes séparés. Nous avons donc

souhaité confronter les résultats obtenus grâce aux méthodes de détermination du sexe et ceux des récents travaux en démographie historique antique.

Approche globale des populations

Nous avons pu étudier les populations adultes de l'occupation antique tardive de la nécropole de Lazenay et de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs. Le faible nombre d'individus et l'importante quantité de sujets indéterminés nous ont dissuadé de tenter une approche de la mortalité adulte de la nécropole de Bruère-Allichamps.

Au sein de la **nécropole de Lazenay**, 157 individus ont pu être distribués parmi l'une des trois classes d'âge définies. Si l'on compare cette répartition à celles attendues pour des espérances de vie à la naissance situées entre 25 et 35 ans, on constate qu'aucune catégorie ne correspond aux références attendues. Ainsi, les adultes jeunes et matures sont trop nombreux alors que les adultes âgés sont déficitaires (Fig. 59).

Un test du χ^2 confirme que cette distribution diffère significativement des effectifs attendus. Pour une espérance de vie à la naissance de 25 ans, le χ^2 atteint 31,43 ($p = 0,00$) alors que pour une espérance de vie à la naissance de 35 ans il est de 58,78 ($p = 0,00$).

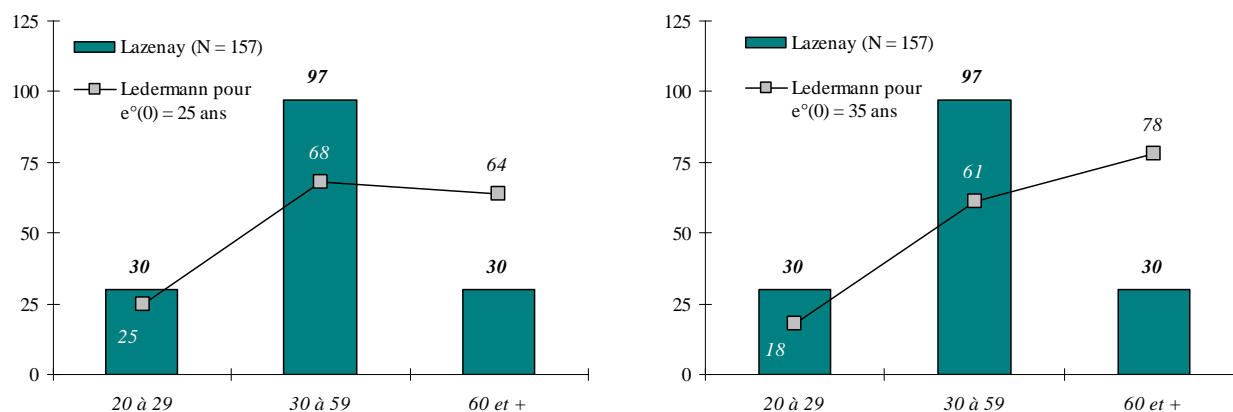


Figure 59 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : mortalité de la population adulte comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 35 ans

On peut penser que ce déficit est lié à une surestimation de la catégorie des adultes matures qui accueillent certainement des individus âgés mal classés dont la sénescence n'a pu être établie. Nous avons vérifié si une réattribution de ces individus excédentaires rétablissait

la normalité des distributions afin de compenser le déficit (Fig. 60). Nous les avons donc soustrait de la classe des adultes matures et les avons ajouté à celle des adultes âgés. Dans le cas d'une espérance de vie à la naissance de 25 ans, l'écart persiste mais est très nettement réduit. En revanche pour une espérance de vie à la naissance de 35 ans, l'écart important de 12 individus reste significatif ($\chi^2 = 9,85$ pour $p = 0,007$).

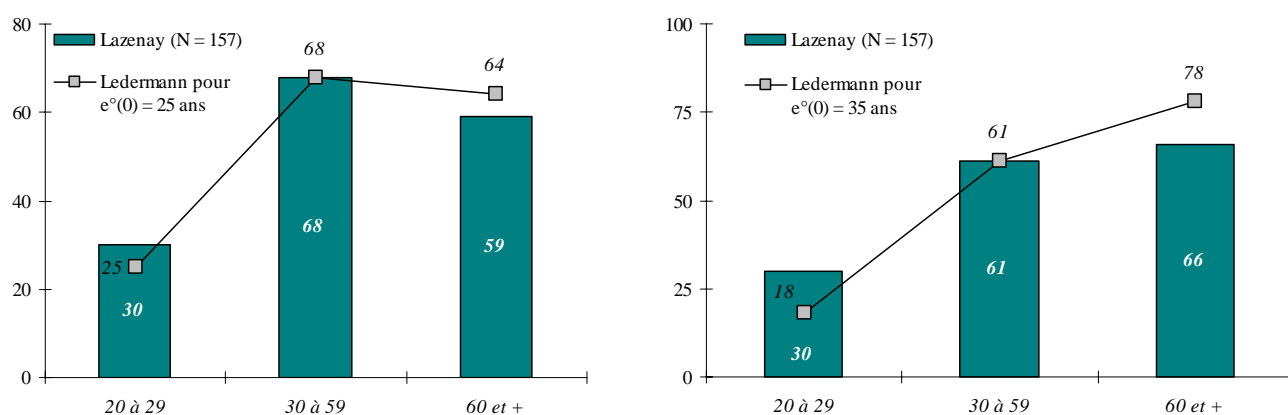


Figure 60 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : tentative de compensation de la classe des adultes âgés comparée aux effectifs des tables-types de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 35 ans

Nous avons tenté une compensation en recalculant les effectifs théoriques d'après les travaux de démographie historique antique (Corvisier, Suder 2000 ; Wiedmann 1989). De nouveau, nous avons redistribué les individus matures excédentaires au bénéfice des adultes âgés. Cette redistribution permet d'obtenir des effectifs coïncidant avec ceux théoriques calculés d'après les tables-types pour une espérance de vie à la naissance de 20 ans (Fig. 61). Le déficit persiste mais n'est plus significatif puisqu'il ne manque qu'un individu.

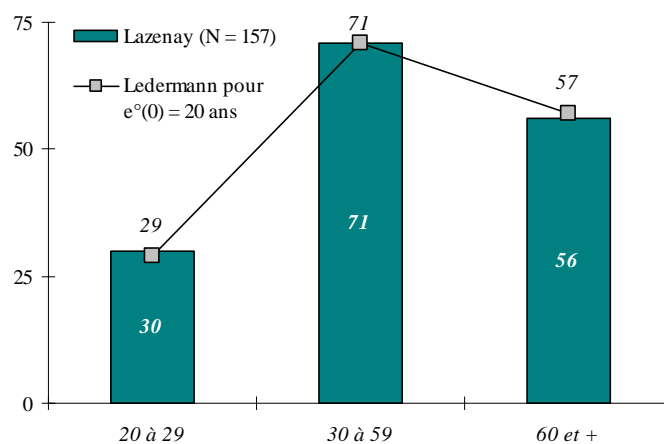


Figure 61 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : essai de compensation des adultes âgés comparée aux effectifs des tables-types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance de 20 ans

La **nécropole de Saint-Martin-des-Champs** a livré 190 adultes dont nous avons pu étudier la répartition par tranches d'âge. Encore une fois, la classe des adultes âgés se distingue par un déficit important alors que les deux autres catégories sont surreprésentées (Fig. 62). Un test du χ^2 confirme que cette distribution diffère significativement des effectifs attendus. Pour une espérance de vie à la naissance de 25 ans, le χ^2 atteint 22,54 ($p = 0,00013$) alors que pour 35 ans il est de 57,42 ($p = 0,00$).

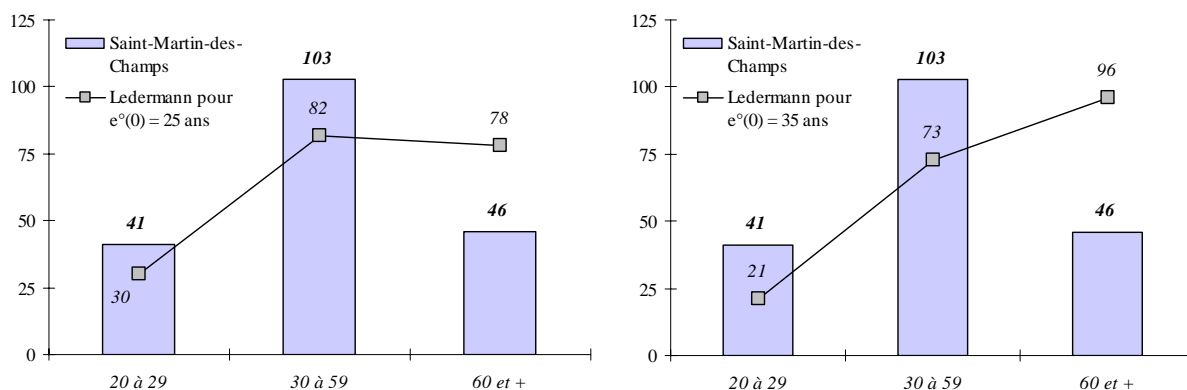


Figure 62 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : mortalité de la population adulte comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 35 ans

Comme pour la population adulte de la nécropole de Lazenay, nous avons tenté de diminuer ces écarts en compensant la classe des adultes âgés avec les individus excédentaires provenant de la classe des adultes matures (Fig. 63). Les résultats sont similaires. Il n'est pas possible de combler le déficit d'individus âgés. L'effectif obtenu reste très en dessous des références de Ledermann. Quelle que soit l'espérance de vie à la naissance considérée, les tests de χ^2 indiquent que les écarts sont significatifs. Dans le premier cas, le χ^2 est de 5,58 ($p = 0,06$). Dans le second, le χ^2 est de 23,21 ($p = 0,00$).

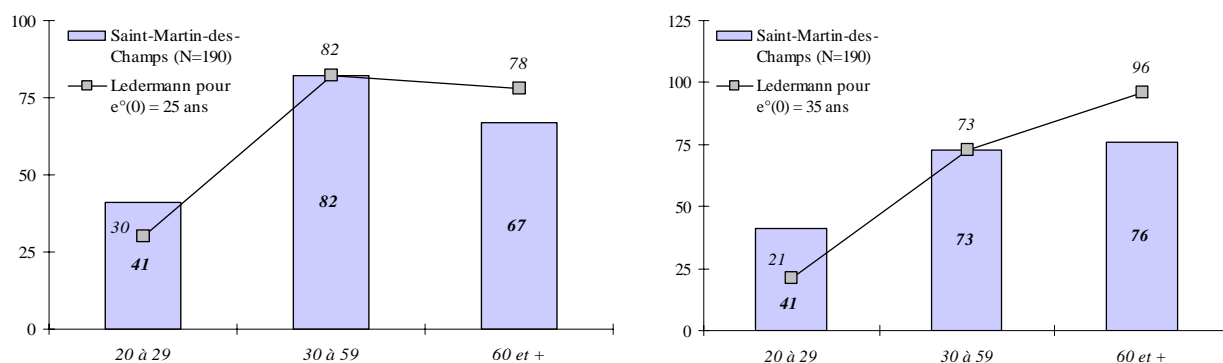


Figure 63 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : tentative de compensation de la classe des adultes âgés comparée aux effectifs des tables-types de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 35 ans

Nous avons également confronté ces effectifs redistribués au profil théorique d'un même effectif pour une espérance de vie à la naissance de 20 ans. Cette manipulation ne suffit pas à rétablir le déficit des adultes âgés (Fig. 64). Le χ^2 de 1,58 ($p = 0,45$) indique que les écarts de cette distribution ne sont plus significatifs. Cependant, les contributions *a posteriori* soulignent l'importance du biais lié aux adultes âgés.

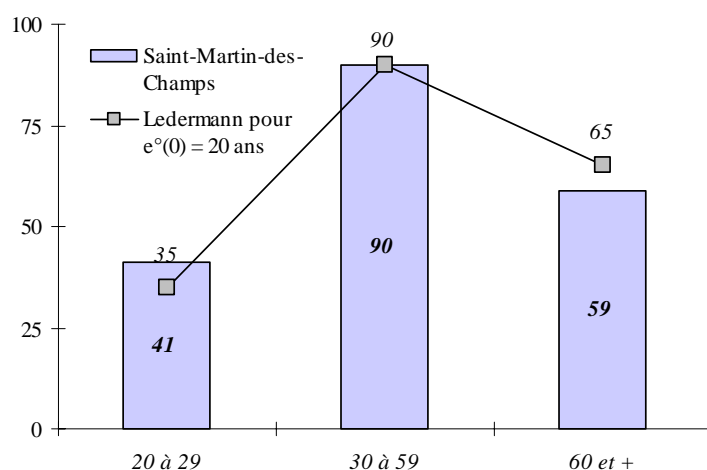


Figure 64 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : tentative de compensation de la classe des adultes âgés comparée aux effectifs des tables-types de Ledermann pour des espérances de vie à la naissance de 20 ans

Synthèse

Pour les deux sites, nous constatons donc des déficits importants de la classe adultes âgés si nous prenons la référence habituelle, du moins dans la littérature paléodémographique, d'une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans. Seul le recours à une espérance de vie à la naissance plus faible permet de diminuer l'écart sans pour autant le rendre non significatif.

Nous avons également remarqué que les adultes jeunes constituent des contingents plus importants que ceux attendus. Dans le cas de la nécropole de Lazenay, la classe 20-29 représente 23,62% de la population adulte totale. Cette proportion est légèrement supérieure à l'intervalle de 12,94 à 22,65% calculé pour un même effectif d'après les tables-types pour une espérance de vie à la naissance située entre 20 et 35 ans.

Au sein de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, les adultes jeunes représentent 27,51% de la population adulte totale. Cette valeur dépasse amplement l'intervalle situé cette fois entre 12,42 et 22,58%.

Nous avons tenté de déterminer si ces biais étaient liés à un sexe en particulier. Nous avons donc comparé mortalités féminines et masculines de chaque site. Les proportions sont relativement équivalentes d'un site à l'autre mais il n'existe pas de répartitions significatives (Tab. 23 & 24).

	20-29 ans	30 ans et +	% 20-29	χ^2	$p(\chi^2)$
Femmes	11	34	24,44	0,46	0,97
Hommes	11	36	23,40		

Tableau 23 – Nécropole de Lazenay, occupation tardive : Différence du rapport adultes jeunes/adultes de plus de 30 ans entre les populations féminines et masculines

	20-29 ans	30 ans et +	% 20-29	χ^2	$p(\chi^2)$
Femmes	18	58	23,68	0,63	0,95
Hommes	11	50	18,03		

Tableau 24 – Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : Différence du rapport adultes jeunes/adultes de plus de 30 ans entre les populations féminines et masculines

La mortalité féminine

La mortalité féminine se distingue par quelques particularités dont la mortalité des individus jeunes. Pour chaque site, notre démarche a été semblable à celle appliquée à la population sexes réunis à une exception près : nous avons confronté nos données à celles de la démographie historique antique. En effet, la discipline fournit des estimations de l'espérance de vie à la naissance sexes séparés que nous souhaitons exploiter dans notre réflexion.

La répartition des femmes de la **nécropole de Lazenay** met en avant les mêmes travers que celle de la population sexes réunis. Les effectifs de chaque classe d'âge ne s'accordent pas avec les effectifs théoriques (Fig. 65). Que l'espérance de vie à la naissance soit de 25 ans ou de 35 ans, la distribution est significativement déséquilibrée avec un χ^2 de 7,07 ($p = 0,03$) et de 10,51 ($p = 0,005$). Les contributions *a posteriori* démontrent que la classe des adultes âgés est en cause.

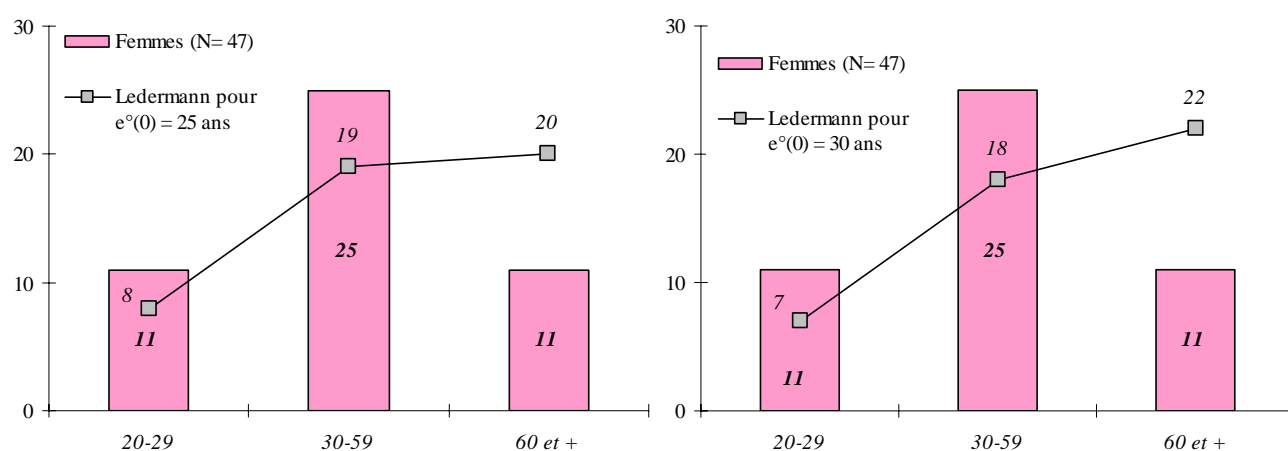


Figure 65 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : mortalité des femmes comparée à la table type de Ledermann pour des espérance de vie situées entre 25 et 30 ans

Une compensation des effectifs au profit de la classe des adultes âgés ne réajuste pas la représentation de chaque classe (Fig. 66). Cependant, si elle est inefficace pour une espérance de vie à la naissance de 35 ans (χ^2 de 8,7 pour $p = 0,01$), cette correction rétablit la distribution pour une espérance de vie à la naissance de 25 ans (χ^2 de 1,58 pour $p = 0,4$). Nous pouvons donc conclure que cette espérance de vie à la naissance est la bonne.

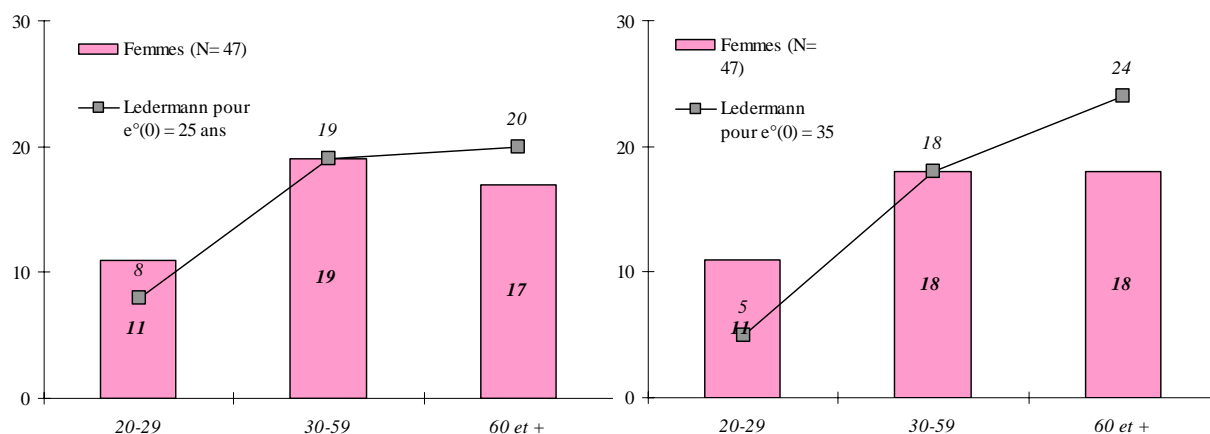


Figure 66 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : tentative de compensation de la classe des femmes âgées comparée aux effectifs des tables- types de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 35 ans

Les données de la démographie historique s'accordent pour situer l'espérance de la vie à la naissance des femmes entre 20 et 25 ans (Corvisier, Suder 2000 ; Wiedmann 1989). Nous avons déjà traité la mortalité féminine pour une espérance de vie à la naissance de 25 ans. Si celle-ci est de 20 ans, on constate que les variations de distribution ne sont plus significatives ($\chi^2 = 0,68$ pour $p = 0,7$). Si l'on remarque que la classe des femmes âgées n'atteint pas la valeur exacte attendue, l'écart n'est pas significatif (Fig. 67).

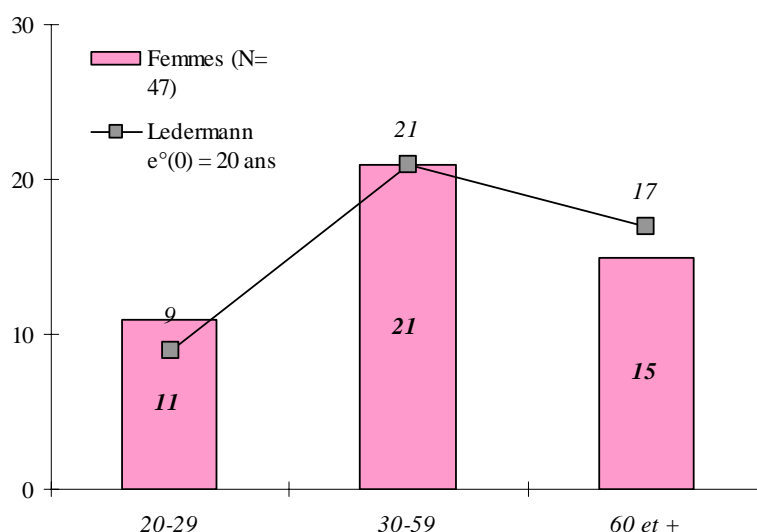


Figure 67 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : mortalité des femmes comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie de 20 ans après compensation de la classe des femmes âgées

La mortalité féminine de la **nécropole de Saint-Martin-des-Champs** ne se distingue pas par une distribution conforme à celle théorique calculée d'après les tables-types (Fig. 68). Cependant, le biais régulièrement détecté jusqu'à présent pour les adultes âgés parait encore plus important que précédemment. En effet, cette catégorie présente des contributions *a posteriori* situées entre -23 et -27 qui explique des χ^2 de 28,91 et 38,50.

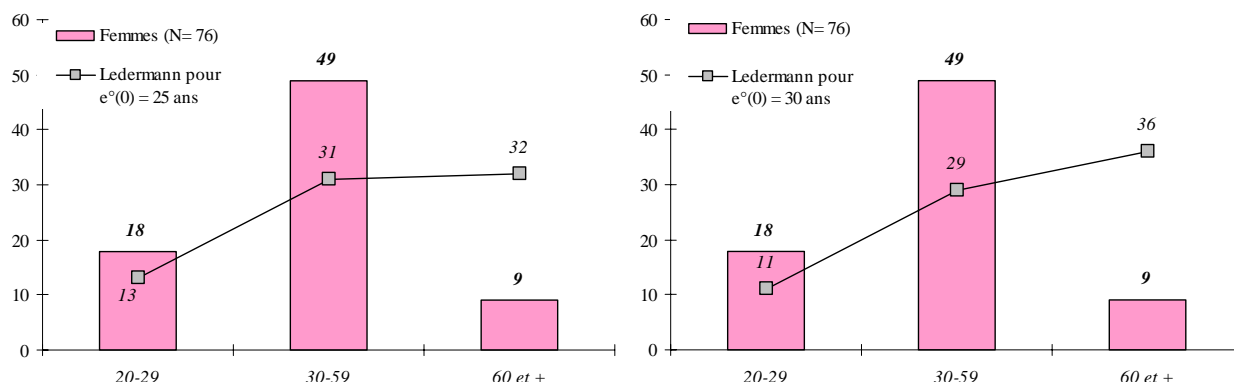


Figure 68 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : mortalité des femmes comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 30 ans

En compensant la catégorie des adultes âgés, on constate que les écarts entre effectifs observés et théoriques s'estompent suffisamment pour ne plus être significatifs dans le cas d'une espérance de vie à la naissance de 25 ans (χ^2 de 2,7 ; $p = 0,25$). En revanche, la redistribution n'est pas suffisante dans le cas d'une espérance de 30 ans (Fig. 69). Le χ^2 de 5,82 ($p = 0,07$) indique des différences significatives entre nos données brutes et celles recalculées d'après les tables-types de Ledermann.

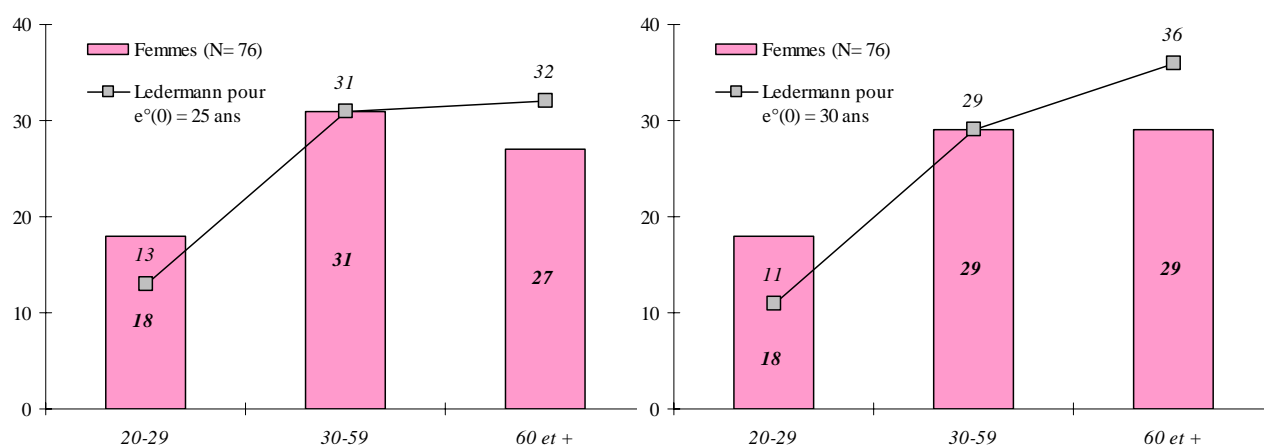


Figure 69 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : tentative de compensation de la classe des femmes âgées comparée aux effectifs des tables- types de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 30 ans

La confrontation des effectifs féminins compensés de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs à ceux obtenus pour une espérance de vie à la naissance de 20 ans, nous permet de remarquer que le biais est effacé avec un χ^2 égal à 1,71 pour une probabilité de 0,4 (Fig. 70).

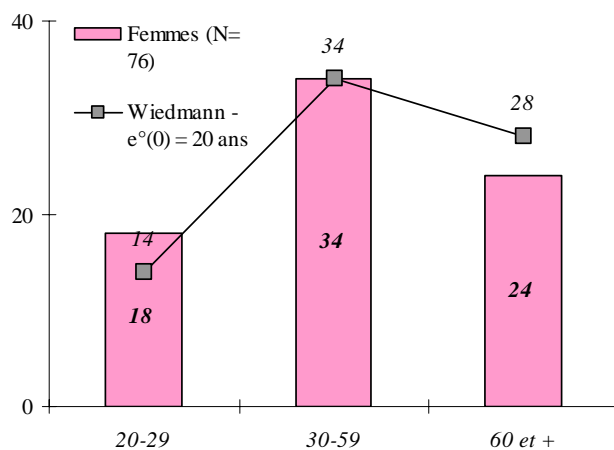


Figure 70 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : mortalité des femmes comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie de 20 après compensation de la classe des femmes âgées

Synthèse

Les deux nécropoles révèlent une mortalité féminine défailante au sein des classes âgées. Bien que nous nous soyons principalement attaché à minimaliser leurs déviations, nous n'en oublions pas les autres classes. Ainsi, comme pour la mortalité de la population adulte totale, nous avons également pu détecter une surmortalité des individus féminins jeunes. Déjà exprimée par les rapports adultes jeunes/adultes de plus de 30 ans (cf. page 53), cette tendance est confirmée par les différences existant entre effectifs observés et effectifs théoriques.

Néanmoins, l'étude des distributions après compensation indique une possibilité de déflation des biais. Les distributions des populations féminines sont en accord avec les tables types pour peu que l'on prenne des espérances de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ basses, dans notre cas entre 22 et 25 ans.

La mortalité masculine

L'examen des rapports adultes jeunes/adultes de plus de 30 ans (cf. page 53) a révélé que la mortalité masculine de la nécropole de Lazenay présente des tendances similaires à celles déjà constatées pour la population totale et pour la population totale féminine. En revanche, celle de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs se distingue par des valeurs correspondant aux références.

Le profil de la mortalité masculine de la **nécropole de Lazenay** montre une proportion importante d'individus morts jeunes ainsi qu'un fort déficit des adultes âgés (Fig. 71). Pour des espérances de vie à la naissance situées entre 25 et 30 ans, les distributions des décès entre classes d'âges présentent des différences significatives avec des χ^2 égaux à 8,24 ($p = 0,01$) et 13,95 ($p = 0,001$). Les contributions *a posteriori* démontrent qu'encre une fois c'est la catégorie des adultes âgés qui influe le plus significativement sur les distributions.

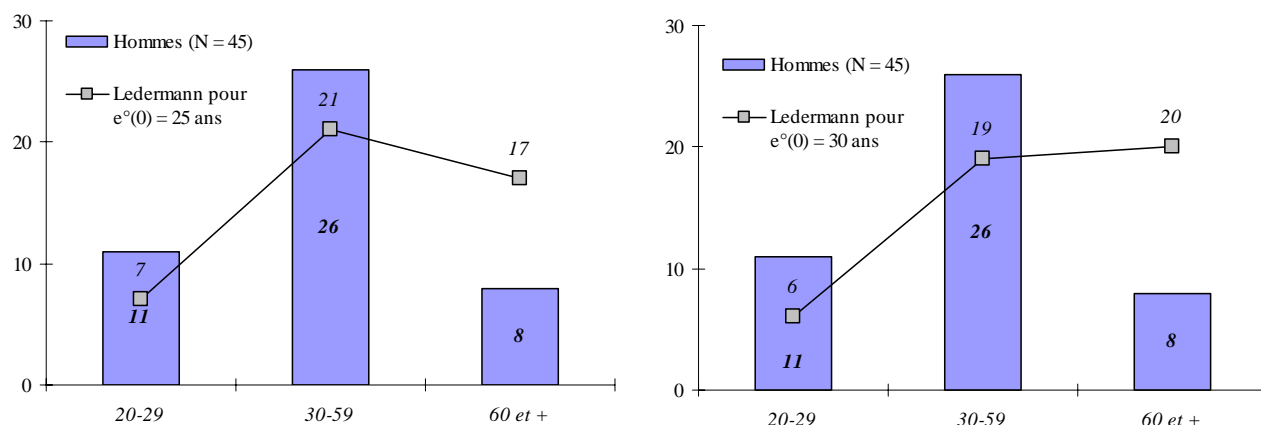


Figure 71 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : mortalité des hommes comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 35 ans

Si nous compensons les effectifs au profit de la classe des adultes âgés (Fig. 72), nous rééquilibrions la représentation de chaque classe uniquement pour une espérance de vie à la naissance de 25 ans (χ^2 de 3,23 ; $p = 0,19$). Pour une espérance de vie à la naissance de 35 ans, les écarts restent significatifs (χ^2 de 5,42 pour $p = 0,08$).

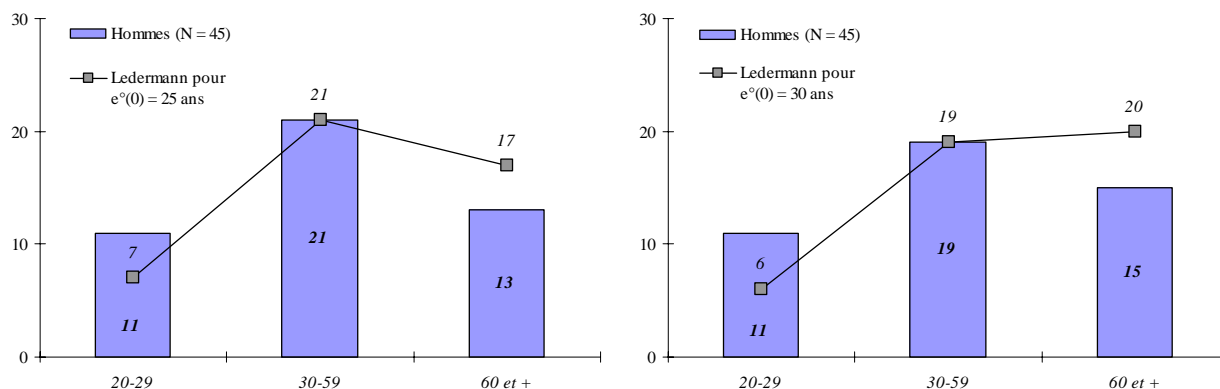


Figure 72 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : tentative de compensation de la classe des hommes âgés comparée aux effectifs des tables- types de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 30 ans

La démographie historique situe l'espérance de la vie à la naissance des hommes entre 22 ans (Wiedmann 1989 : 15) et 22,9 ans (Corvisier, Suder 2000 : 96). Les effectifs théoriques pour ces deux espérances de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ sont identiques. Nous ne présenterons donc qu'une seule comparaison (Fig. 73). Les variations de distribution ne sont plus significatives ($\chi^2 = 1,41$ pour $p = 0,49$) bien que les adultes âgés n'atteignent pas encore l'effectif minimum souhaité.

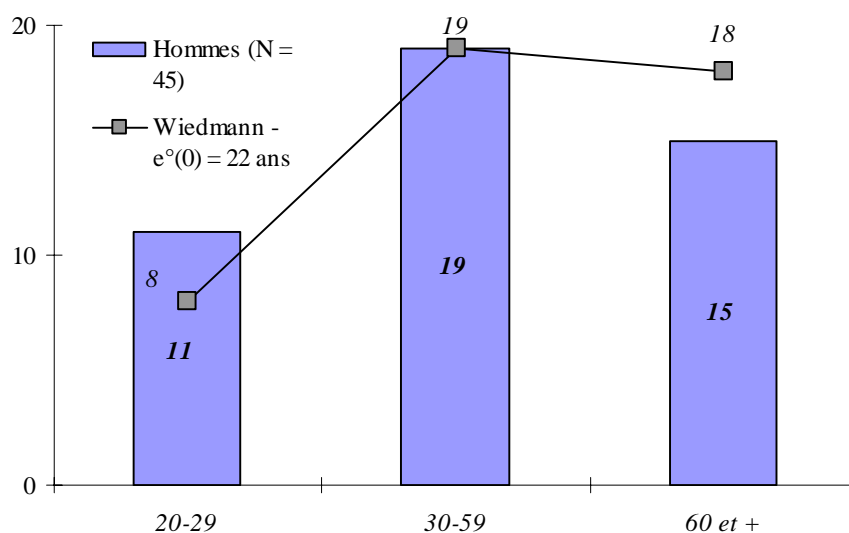


Figure 73 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : mortalité des hommes comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie de 22 ans

La mortalité masculine de la **nécropole de Saint-Martin-des-Champs** se différencie des mortalités analysées jusqu'à présent. Certes, aucun des effectifs n'est conforme à ceux calculés d'après les tables-types (Fig. 74). Cependant, les biais détectés n'ont plus un impact suffisant pour invalider la normalité de la distribution. En effet, les χ^2 obtenus ne révèlent aucune anomalie : 0,86 ($p = 0,65$) pour une espérance de vie à la naissance de 25 ans ; 2,23 ($p = 0,32$) pour une espérance de vie à la naissance de 30 ans. Encore une fois, les contributions *a posteriori* désignent comme responsable la catégorie des adultes âgés. Ces écarts sont très inférieurs à ceux rencontrés précédemment mais ne sont pas significatifs.

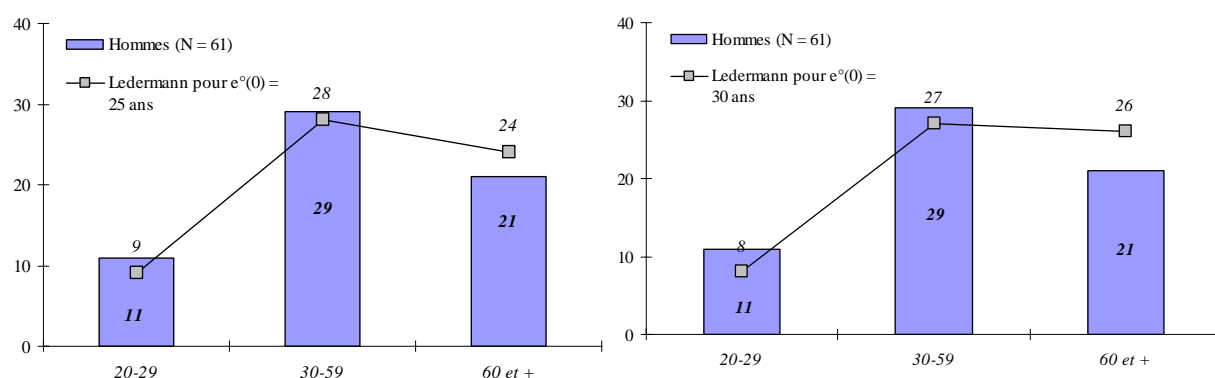


Figure 74 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : mortalité des hommes comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 35 ans

Nous avons tenté de compenser la classe des adultes âgés avec les individus excédentaires provenant de la classe des adultes matures (Fig. 75). Les tests de χ^2 indiquent que les écarts peuvent être réduits mais il n'est pas possible de combler le déficit d'individus âgés.

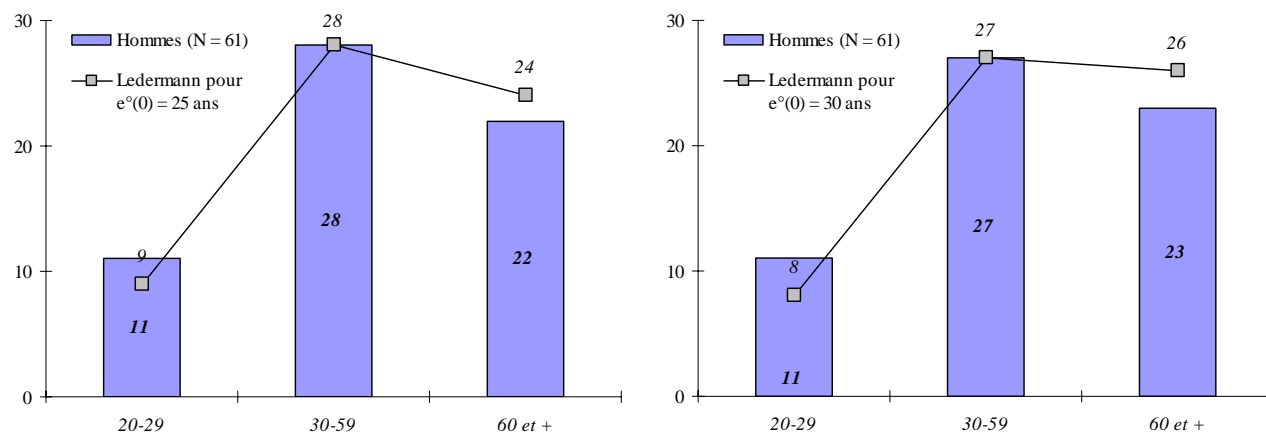


Figure 75 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : tentative de compensation de la classe des hommes âgés comparée aux effectifs des tables- types de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 30 ans

Si nous appliquons cette compensation dans le cadre d'une espérance de vie à la naissance de 22 ans, on constate que les effectifs observés correspondent exactement aux effectifs théoriques (Fig. 76).

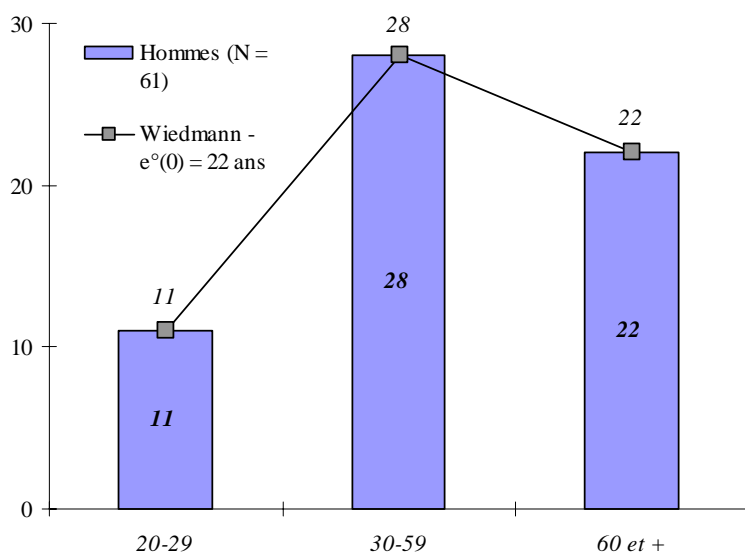


Figure 76 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : mortalité des hommes comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie de 22 ans

Synthèse

On peut donc conclure que les mortalités masculines des deux nécropoles diffèrent sensiblement. Si elles présentent toutes deux des biais au sein des classes âgées, les compensations des distributions permettent de réduire significativement les déficits. Dans les deux nécropoles, il s'agit d'un gommage complet.

Un élément intéressant réside dans la conformité des effectifs de la population masculine de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs. Alors que jusqu'ici leurs effectifs se sont toujours avérés insuffisants à moins d'être compensés, les individus âgés concordent également aux contingents attendus.

3. Estimation des biais démographiques

Si elle permet d'isoler des biais ou des anomalies, la démarche paléodémographique autorise aussi son utilisateur à tenter d'estimer le nombre d'individus qui manquent. Pour cela il est nécessaire d'estimer l'ordre de grandeur du ou des biais.

Il est possible d'employer des estimateurs, proposés par J.-P. Bocquet et C. Masset permettant de rétablir certains paramètres des tables de mortalité (Bocquet, Masset 1977 ; Masset 1979). Cependant ils s'accompagnent d'erreurs standard importantes et dépendent de l'effectif total et de l'effectif de la classe 5-14 (Sellier 1995 : 138). De plus, si les auteurs ont proposé de nouveaux estimateurs (Bocquet, Masset 1996), ceux-ci ont été appliqués sur des populations archaïques connues d'après des données d'archives et ont révélé des résultats totalement erronés concernant la mortalité infantile ($1q_0$), la mortalité avant 5 ans ($4q_1$) et l'espérance de vie à la naissance (Murail 1996, Sellier 1995).

Nous leur avons donc préféré une évaluation du nombre d'individus manquants pour que les quotients de mortalité ou les effectifs soient conformes aux tables-types de Ledermann. Cependant, notre examen de la mortalité adulte et de ses rapports avec les estimations de la démographie historique nous incite à penser que l'intervalle ayant habituellement pour références une espérance de vie à la naissance entre 25 ans et 35 ans, n'est pas le plus adapté à l'analyse paléodémographique des nécropoles bituriges. Jusqu'à présent, nos résultats convergent vers une espérance de vie à la naissance minimale située entre 20 et 22 ans alors que l'espérance maximale semble quant à elle avoisiner 30 ans.

Cette démarche s'applique principalement aux immatures. En effet, les biais irréductibles révélés expriment des déficits pour lesquels nous pouvons évaluer le nombre d'individus absents. En revanche, les biais détectés au sein des populations adultes n'expriment pas un déficit d'individus au total mais des anomalies dans leur distribution entre les classes d'âge.

a) Nécropole de Bruère-Allichamps

Nous avons utilisé comme référence les quotients moyens de mortalité correspondant à des espérances de vie à la naissance de 25 et 30 ans. Le but était de calculer le nombre d'individus manquants pour que les quotients de mortalité de l'échantillon soient les plus proches possibles de ceux de la table type. Ainsi, nous obtenons deux nouvelles tables (Tab. 25 & 26). Il en résulte logiquement des quotients de mortalité beaucoup plus conformes au schéma de mortalité d'une population archaïque.

Ces tables nous indiquent que la population immature connaît un déficit minimal de 59 individus (pour $e^{\circ}(0) = 30,65$ ans) et de 97 individus (pour $e^{\circ}(0) = 25,05$ ans). Ce sont les deux premières classes d'âge qui nécessitent la plus forte compensation avec des estimations de 53 à 91 individus absents. Si l'on suit la compensation minimale, les manques peuvent être estimés à un minimum de 26 individus dans la classe 0 et 27 dans la classe 1-4. La seconde compensation dénombre 44 individus manquants dans la classe 0 et de 47 dans la classe 1-4.

Age (en années révolues)	Décès	q (x) (‰)	$e^{\circ}(x)$
0	35	224,36	30,65
1-4	30	247,93	38,37
5-9	7	76,92	45,19
10-14	3	35,71	43,75
15-19	5	61,73	40,28
20 et +	76		
Total	156		

Tableau 25 - Nécropole de Bruère-Allichamps : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans

Age (en années révolues)	Décès	q (x) (‰)	$e^{\circ}(x)$
0	53	273,20	25,05
1-4	50	354,61	33,28
5-9	7	76,92	45,19
10-14	3	35,71	43,75
15-19	5	61,73	40,28
20 et +	76		
Total	194		

Tableau 26 - Nécropole de Bruère-Allichamps : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance située entre 20 et 30 ans

b) Nécropole du Champ de l'Image

Le cas de cette nécropole est particulier. En effet, la présence d'une zone réservée aux enfants morts durant la période périnatale suggère une très bonne représentation de la première classe d'âge, alors que celle-ci est souvent déficitaire. Cependant, nous avons vu que l'espérance de vie à la naissance n'est pas conforme à un schéma de mortalité archaïque. Située entre 38,14 et 38,01 ans par les minimalisations les plus performantes, cette valeur est principalement conditionnée par le déficit de la classe 1-4 ans.

Il est possible de rétablir l'ensemble des quotients des classes en augmentant la population immature de 14 ou 26 individus. Ces manipulations correspondent à des espérances de vie à la naissance de 29,05 ans et 20,89 ans (Tab. 27 & 28). En effet, il n'est pas possible de normaliser la table pour une espérance de vie à la naissance de 25 ans. Certes, les quotients par classe d'âge y respectent les intervalles fournis par les tables-types, mais les quotients décrivant les grandes catégories de la mortalité infantile sont tous déficitaires, notamment celui de la mortalité avant 5 ans.

Age (en années révolues)	Décès	q (x) (‰)	e° (x)
0	32	266,67	29,05
1-4	14	159,09	38,44
5-9	3	40,54	40,24
10-14	3	42,25	36,83
15-19	3	44,12	33,35
20 et +	111		
Total	166		

Tableau 27 - Nécropole du Champ de l'Image : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans

Age (en années révolues)	Décès	q (x) (‰)	e° (x)
0	32	266,67	20,89
1-4	24	272,73	27,30
5-9	5	78,13	31,60
10-14	3	50,85	29,07
15-19	3	53,57	25,49
20 et +	111		
Total	178		

Tableau 28 - Nécropole du Champ de l'Image : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance située entre 20 et 30 ans

c) Nécropole de la Z.A.C. du Hameau de Lazenay

Nous l'avons vu lors de l'analyse des quotients de mortalité, l'occupation du Haut Empire de la nécropole se caractérise par une forte mortalité infantile. Il est possible d'atténuer le déficit de la classe 5-9 à l'aide des immatures appartenant aux classes intermédiaires. Nous avons appliqué la minimalisation des anomalies pour une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans. Cependant l'étude de la mortalité adulte des tombes tardives présente des effectifs qui semblent plutôt coïncider avec une espérance de vie à la naissance située entre 20 et 30 ans.

Si nous prenons ces valeurs pour références, nous constatons que les quotients de mortalité intègrent le nouvel intervalle (Fig. 77). De plus, les différents quotients de mortalité infantile correspondent aux références pour de telles espérances de vie à la naissance.

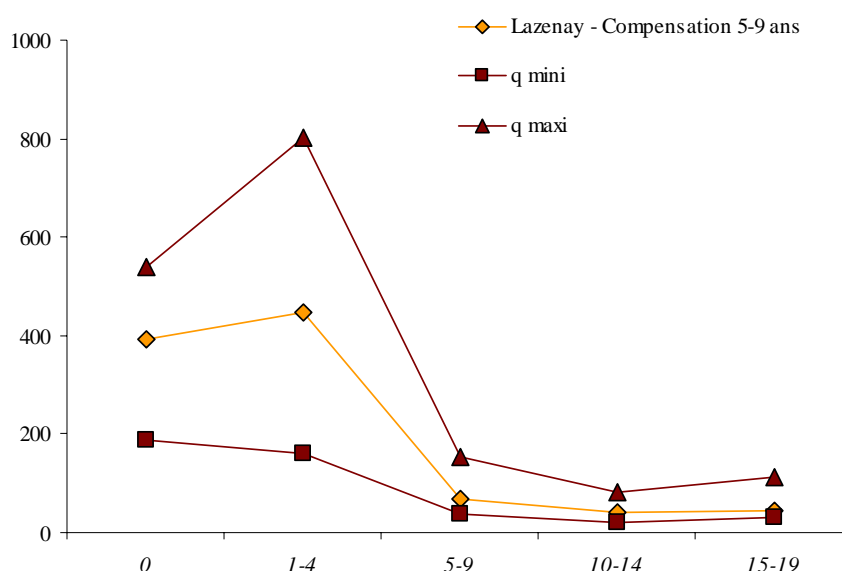


Figure 77 - Nécropole de Lazenay, occupation du Haut empire : comparaison après compensation de la classe 5-9 ans des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 20 et 30 ans (Ledermann 1969)

En prenant pour référence la répartition des individus minimalisant le plus d'anomalies possibles, nous pouvons calculer l'importance des déficits de la population immature de l'occupation tardive de Lazenay. Si nous nous référons à l'intervalle usuel, c'est-à-dire une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans, ce sont 154 individus qui manquent à la population immature totale (Tab. 29). Une nouvelle fois, ce sont les deux premières classes d'âge qui monopolisent notre attention. Les effectifs permettant de

compenser ces classes représentent 97,4% de ceux nécessaires à la compensation totale avec 89 individus pour la classe 0 an et 61 individus pour la classe 1-4 ans.

Age (en années révolues)	Décès	q (x) (‰)	e° (x)
0	95	222,48	29,86
1-4	95	286,14	37,26
5-9	14	59,07	46,19
10-14	7	31,39	43,93
15-19	8	37,04	40,28
20 et +	209		
Total	427		

Tableau 29 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans

Pour une espérance de vie à la naissance située entre 20 et 30 ans correspondant aux estimations de la mortalité adulte, le nombre d'absents est de 255 dont 131 pour la classe 0 an et 104 pour la classe 1-4 ans.

Age (en années révolues)	Décès	q (x) (‰)	e° (x)
0	137	258,98	25,01
1-4	138	352,04	32,57
5-9	20	78,74	43,91
10-14	10	42,74	42,45
15-19	15	66,96	39,23
20 et +	209		
Total	529		

Tableau 30 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance située entre 20 et 30 ans

Les classes 5-9, 10-14 et 15-19 ont également besoin d'une correction. La classe 15-19 peut être rectifiée grâce à la population adulte. En effet, notre analyse de la mortalité des plus de 20 ans indique une surmortalité des adultes jeunes (*infra* : 54). Pour une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans, les effectifs accusaient des excédents allant de 5 à 12 individus. Ces résultats suffisent à combler les déficits et normalisent les classes 15-19 ans et 20-29 ans.

Ces adultes jeunes peuvent être des individus pour lesquels on ne distingue aucun signe d'immaturité, exception faite de la face sternale de la clavicule. Cependant, cela ne présume pas de leur âge. Ces individus peuvent avoir bénéficié d'une maturation osseuse

précoce ou d'une conservation différenciée ayant favorisé un vieillissement de leur attribution à une classe d'âge.

d) *Nécropole de Saint-Martin-des-Champs*

Si l'on suit une compensation minimale pour une espérance de vie à la naissance avoisinant 30 ans, les manques peuvent être estimés à un minimum de 131 individus : 90 dans la classe 0 et 37 dans la classe 1-4 (Tab. 31).

Age (en années révolues)	Décès	q (x) (‰)	e° (x)
0	120	232,11	29,89
1-4	100	251,89	37,77
5-9	25	84,18	44,65
10-14	9	33,09	43,52
15-19	16	60,84	39,92
20 et +	247		
Total	517		

Tableau 31 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance située entre 30 ans

Se référant à une espérance de vie à la naissance approchant 25 ans, une seconde compensation propose une moyenne de 233 individus ; 130 dans la classe 0 an, 97 dans la classe 1-4 ans, 5 dans la classe 5-9 ans et 1 dans la classe 10-14. Les biais des deux premières classes d'âge sont la conséquence de l'absence de 227 individus (Tab. 32).

Age (en années révolues)	Décès	q (x) (‰)	e° (x)
0	160	256,82	25,26
1-4	160	345,57	32,82
5-9	30	99,01	43,83
10-14	10	36,63	43,37
15-19	16	60,84	39,92
20 et +	247		
Total	623		

Tableau 32 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance de 25 ans

Ces absences corrélées aux biais affectant la mortalité périnatale, sont autant d'indices d'un "recrutement" sélectif de la population inhumée et notamment de la population

infantile. Cette hypothèse s'accorde avec le fait que la classe 1-4 présente un biais qui, s'il ne peut être totalement corrigé, peut être atténué par l'intégration des individus "à cheval" sur les classe 0 et 1-4 et sur les classes 1-4 et 5-9.

4. Le cas des nécropoles à incinération

La crémation représente un obstacle important aux études paléodémographiques des nécropoles. En effet, l'estimation de l'âge y est approximative, voire, dans certains cas, impossible. Cependant, il est possible d'observer quelques aspects très généraux de la mortalité de ces ensembles. Nous nous intéresserons principalement aux rapports populations immatures/populations adultes.

a) La mortalité immature

Dans le cas des nécropoles du Champ de l'Image et de Lazenay, on constate l'importance de la découverte du secteur réservé aux enfants morts en bas âge. En effet, les immatures identifiés au sein des crémations représentent des effectifs extrêmement faibles qui peuvent être rétablis par l'incorporation des effectifs inhumés (Tab. 33). Dans les deux cas, l'ajout de ces individus restaure les quotients de mortalité. Surtout, il réajuste les rapports entre adultes et immatures qui passent du simple au double dans le cas du Champ de l'Image et sont multipliés par plus de 7 à Lazenay.

Cette tendance est confirmée par les résultats de la nécropole du Vieux Domaine à Vierzon. En effet, ce site n'a livré aucune inhumation d'enfant, et n'a, semble-t-il, aucun secteur réservé aux enfants. Il en résulte un quotient de mortalité avant 20 ans de 222‰ très nettement inférieur aux minima de références (310‰). I. Le Goff note également que la classe des moins de 1 an n'est pas représentée puisque le plus jeune immature identifié est décédé entre 12 et 18 mois environ (Béguin, Le Goff 2001 : 111). Le déficit de la mortalité est dû une nouvelle fois à la classe 0. Il manque 8 individus morts avant 1 an pour le corriger. Dans ce cas, le quotient de la mortalité avant 5 ans est de 285‰ et celui de la mortalité avant 20 ans est de 400‰ satisfaisant les références minimales.

	Mortalité avant 20 ans (20q0)	Rapport immatures/adultes
Champ de l'Image		
<i>Inhumations d'enfants inclus</i>	558,33‰	1,79
<i>Crémations uniquement</i>	158,33‰	4,05
Lazenay		
<i>Inhumations d'enfants inclus</i>	713,18‰	0,4
<i>Crémations uniquement</i>	97,56‰	3,125
Vierzon	222‰	3,5

Tableau 33 – Mortalités immatures et rapports entre populations immatures et adultes au sein des nécropoles du Champ de l'Image, de Lazenay (occupation du Haut empire) et de Vierzon.

b) *La mortalité adulte*

La détermination de l'âge des individus provenant de crémations constitue une barrière quasiment infranchissable pour toute approche paléodémographique. En effet, une telle estimation consiste plus en une évaluation intuitive d'après des indices fugaces qu'en une observation objective de caractères explicites. C'est ce qui explique que notre vision de la population adulte des nécropoles à incinérations soit principalement occupée par les contingents d'individus d'âge indéterminé (Fig. 78). Ce trait est particulièrement marquant pour les nécropoles du Champ de l'Image (58,44%) et de Lazenay (70%). De telles valeurs interdisent toute réflexion sur la distribution des adultes en fonction de leur âge.

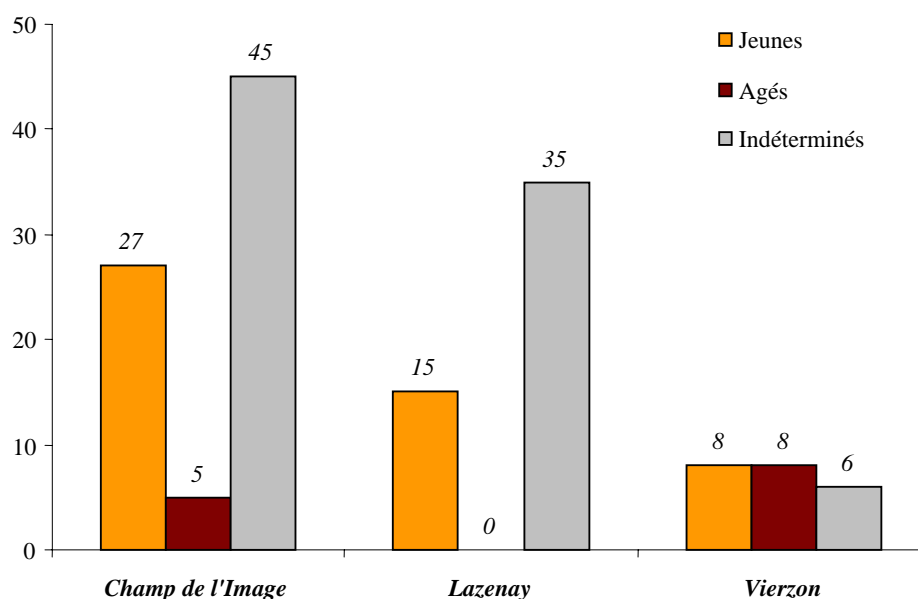


Figure 78 – Répartition des adultes incinérés par catégories d'âge

Si nous résumons un peu brutalement ces quelques observations, nous constatons que la méthodologie ne permet au mieux qu'une répartition entre adultes jeunes et adultes âgés ; et que les individus d'âge indéterminé suffisent à eux seuls à modifier et infléchir significativement les données. Seule la nécropole du Vieux Domaine à Vierzon présente un profil équilibré. Les individus indéterminés n'y représentent que 27,27 % des adultes étudiés. Jeunes et âgés y sont présents à parts égales.

C. Les recrutements des nécropoles bituriges

L'étude des effectifs et des quotients de mortalité des différents sites bituriges a mis en relief la présence de biais irréductibles autant chez les immatures que chez les adultes.

1. Sous-représentations, anomalies et normalité des effectifs immatures bituriges

a) Les déficits chez les immatures : une constante des nécropoles antiques ?

Au sein des populations immatures, les anomalies concernent plus particulièrement les deux premières classes d'âge. Nous pourrions considérer la possibilité que les fouilles n'aient révélé que des zones réservées à une ou plusieurs catégories sociales favorisées. C. Masset rappelle à ce sujet "l'inégalité sociale" devant la mort et les écarts pouvant exister entre les classes sociales (Masset 1990 : 48). Si cela était le cas, on peut imaginer des individus bénéficiant de meilleures conditions de vie et d'hygiène. Cette condition amènerait les classes les plus jeunes à être moins durement touchées. Cependant des études menées sur des populations archéologiques connues pour avoir appartenu aux classes les plus aisées, ont démontré que l'espérance de vie n'excédait pas 36-39 ans (Sellier 1995 : 133). Il nous faut donc écarter cet argument.

Différents selon les classes concernées, plusieurs symptômes ont été définis. Ils correspondent à deux syndromes principaux.

La première raison est liée aux problèmes de conservation différentielle des squelettes d'enfants. Dans un premier temps, cet aspect fut exploité en considérant une différence taphonomique entre os d'adultes ou de grands immatures et os provenant de très jeunes immatures (Walker, Johnson, Lambert : 1988 ; Baud 1997 ; Guy, Masset, Baud 1997). Cette théorie a rapidement été mise à mal par des découvertes de squelettes complets de très jeunes enfants conjointement à celles de tombes dont les occupants parfois plus âgés présentaient un caractère beaucoup plus lacunaire. En fait, il semble que les absences répétées des plus jeunes soient le fait de disparitions liées à la gestion de l'espace funéraire, à la réoccupation des sites ou à des destructions postérieures. Cependant, ce paramètre à lui seul ne suffit pas à expliquer les fréquents déficits voire dans certains cas, l'absence totale de jeunes enfants (Blaizot, Alix, Ferber 2003 : 64).

Le second syndrome est archéologique. L'emplacement des sépultures d'enfants répond à des localisations particulières, irrégulières et variables d'un site à l'autre. Si des travaux anciens employaient fréquemment le terme de "cimetières de bébés" (Deonna 1955, Joly 1951), suggérant l'existence de nécropoles exclusivement consacrées aux jeunes enfants, on préfère à l'heure actuelle distinguer deux modalités principales de dépôts : hors contexte sépulcral ou concentrés dans un secteur de la nécropole. Les travaux récents montrent que cette hypothèse représente la meilleure interprétation des importantes sous représentations régulièrement observées (Blaizot, Alix, Ferber 2003, Durand 2004, Tranoy 2000).

Dans le premier cas, il s'agit de sépultures découvertes dans des ateliers, des espaces domestiques ou des habitats, pour la plupart en contexte rural ou périurbain (Blaizot, Alix, Ferber 2003 : 71 ; Tranoy 1995). Cette pratique qui consiste à inhumer des enfants à l'extérieur des espaces funéraires semble héritée de l'âge du fer. Elle est bien documentée et illustrée par les sites de Sallèles-d'Aude (fin I^{er} siècle/II^e siècle) et de Lezoux dans le Puy-de-Dôme (II^e siècle), déjà abondamment commentés (Duday, Laubenheimer, Tillier 1995 ; Tranoy 2000). Cependant, ces sites restent exceptionnels à l'échelle de l'ensemble des sites funéraires de Gaule romaine. Leur étude, aussi exhaustive soit-elle, n'apporte qu'un élément partiel de réponse partielle aux nombreux déficits régulièrement détectés par la paléodémographie.

Dans le second cas, les sépultures d'enfants sont sectorisées dans un espace réservé de la nécropole. A l'heure actuelle, et malgré la multiplication des opérations, peu de fouilles ont

porté sur la totalité d'une nécropole et de son environnement direct. Ainsi, les nécropoles n'étant pas fouillées exhaustivement, les zones spécifiquement dévolues au dépôt des individus les plus jeunes ont pu échapper à la surveillance archéologique. Les effectifs immatures, notamment ceux des plus jeunes, ne sont souvent évalués qu'à partir des études paléodémographiques. Hors cité des Bituriges Cubes, nos recherches bibliographiques ne nous ont conduit qu'à un seul site de comparaison pour la période antique : la nécropole de Pourliat dit de Champ Madame à Beaumont dans le Puy-de-Dôme (Alfonso, Blaizot 2004). Le site de Pourliat constitue le meilleur exemple car il se caractérise par la découverte d'une zone réservée aux enfants qui, selon F. Blaizot, est le plus grand cimetière gallo-romain de nourrissons découvert en France. Daté des I^{er} et II^e siècles, cet espace funéraire spécialisé est dévolu au dépôt des individus décédés avant l'âge de six mois. L'étude paléodémographique démontre une composition normale des classes d'âge et une compatibilité de l'ensemble des paramètres de mortalité avec ceux d'une mortalité naturelle (Blaizot, Alix, Ferber 2003 : 60).

b) Les espaces spécialisés, reflets d'une mortalité naturelle

Parmi les nécropoles bituriges étudiées, deux se distinguent par la présence d'une zone réservée à l'inhumation des individus morts en bas âge. Cependant, dans les deux cas, nos estimations d'âge reposent en partie sur une projection de l'âge statural d'après la longueur des fosses et seront donc à considérer avec les précautions propres à une telle démarche.

La nécropole du Champ de l'Image présente une spécialisation très marquée, puisque la sectorisation concerne des enfants décédés durant la période périnatale. Nous avons pu déterminer que la mortalité périnatale dépasse les normes d'une mortalité naturelle antique. Paradoxalement, ce biais permet à la classe 0 d'atteindre un quotient de mortalité adéquat. Cette apparente normalité ne suffit pas à masquer d'importantes lacunes dans la distribution des effectifs. Ainsi, on ne compte que 8 individus âgés de 1 à 11 mois et seulement 5 pour la classe 1-4 ans.

Nous pensons que cette erreur est à imputer au morcellement de l'emprise de fouilles. La nécropole n'ayant pas été explorée dans son intégralité, nous pouvons envisager l'existence d'autres secteurs propres à des âges spécifiques. Il est également possible qu'à partir d'un âge donné, les enfants soient traités comme les adultes. Après la sortie des

premières dents, les dépouilles des enfants peuvent être brûlés. Le rééquilibrage des effectifs immatures passe peut-être par une découverte et une identification plus précise de nouvelles tombes à incinérations.

L'occupation datée du Haut Empire de la nécropole de Lazenay accueille aussi un espace spécifique, mais celui-ci semble moins restreint à un âge particulier. En effet, nos déterminations de l'âge indiquent que les enfants présents sont autant des nouveaux-nés que des nourrissons ou de jeunes enfants âgés de 1 à 4 ans. Certes, ces déterminations proviennent de la corrélation entre longueur maximale de fosse et stature, mais elles semblent refléter une plus grande variété des âges représentés. Elles nous ont permis de répartir les individus entre les classes 0 et 1-4 ans. Ces tombes équilibrent les mortalités du site au Haut Empire et toutes phases confondues. Leur distribution correspond à une mortalité naturelle. Néanmoins, les quotients de mortalité attendant à ces effectifs présentent des valeurs très fortes. Formellement, elles intègrent les intervalles de références, mais l'on peut s'étonner d'une telle mortalité avant 5 ans et de l'espérance de vie à la naissance qu'elle sous-entend (18 ans).

Malgré la conformité de ces quotients aux références habituellement retenues par la paléodémographie, nous sommes tenté de parler d'une très forte mortalité infantile. Cette réaction est peut-être liée au caractère exceptionnel de ces résultats en regard des déficits généralement constatés dans les nécropoles gallo-romaines. Nous pourrions tenter d'expliquer ces excédents par l'absence ou la disparition de sépultures d'adultes. En effet, certaines crémations ont été perturbées par l'installation de la portion la plus récente de la nécropole tardive. Néanmoins, nos calculs tiennent compte de ces bouleversements, l'ensemble de la nécropole a été exploré et toutes les tombes ont été fouillées. Nous disposons donc de la totalité des individus.

c) Les sites présentant des déficits

Nous venons de le voir, les nécropoles du Champ de l'Image et de Lazenay abritent chacune un espace réservé à une catégorie de jeunes enfants. Il en résulte des mortalités infantiles représentatives de populations naturelles.

Cependant, tout comme celle des nécropoles de Bruère-Allichamps, de Saint-Martin-des-Champs et de Vierzon, la mortalité immature de l'occupation tardive de la nécropole de Lazenay présente des biais. Les plus significatifs concernent la classe 0.

Pour ces ensembles, quels qu'aient été nos essais de répartition, cette classe reste déficitaire. Ce constat nous a incité à préciser nos examens au travers d'une étude de la mortalité infantile. Celle-ci révèle des insuffisances quant aux effectifs des enfants de moins de 8 mois *in utero* (mois lunaires). C'est-à-dire qu'aucun périnatal non viable issu d'un avortement ou d'une fausse-couche lors des six premiers mois n'a été découvert. De plus, nous n'avons comptabilisé que peu de cas d'enfants morts entre les 6 mois *in utero* de viabilité et la naissance. Donc autant de possibles mort-nés. Ce résultat paraît peu probable car il sous-entend des conditions de vie et d'hygiène exceptionnelles durant les grossesses.

Afin de déterminer les raisons de tels déficits, nous devons distinguer les sites entre eux, puisque certains ont bénéficié d'une fouille révélant la totalité de la surface funéraire occupée, alors que les autres n'offrent que quelques fenêtres de lecture au sein d'un espace beaucoup plus vaste. Les nécropoles de Bruère-Allichamps, Saint-Martin-des-Champs et Vierzon représentent les cas les plus simples puisque nous pouvons une nouvelle fois retenir l'hypothèse d'un espace funéraire spécialisé. En effet, aucun de ces sites n'a été fouillé dans son intégralité et un secteur réservé aux enfants a très bien pu échapper à toute surveillance archéologique.

Cependant, cette conclusion est à nuancer. D'une part, parce que ces trois sites accueillent des enfants mêlés aux adultes. Or, d'après notre étude paléodémographique, ce sont majoritairement les classes néonatales qui bénéficieraient d'une topographie spécifique. D'autre part, parce que les sites funéraires de Bruère-Allichamps ont révélé l'existence de pratiques spécifiques pour les plus jeunes. Avant la fouille des sites du Vieux Cimetière et des Varnes, une dizaine de sépultures d'enfants inhumés dans des jarres avait été découvertes (Hugoniot, Thévenon, Vannier 1975). Elles accompagnaient quelques tombes adultes mais elles étaient nettement séparées des emprises funéraires connues pour l'Antiquité.

De même, au sein de la nécropole du Vieux Domaine à Vierzon, l'effectif immature identifié provient uniquement des crémations. Selon toute vraisemblance, il n'abrite aucun enfant mort en bas âge. Cependant, au cours du diagnostic précédant la fouille, deux sépultures d'enfants ont été découvertes à proximité des bâtiments composant la *pars rustica*.

Nous pouvons donc envisager l'existence d'un ou plusieurs emplacements de dépôt dévolus à l'inhumation des enfants. La fouille étant concentrée à l'intérieur de l'enclos délimitant l'espace sépulcral, ces sépultures ont échappé à leur mise au jour.

Le site de Saint-Martin-des-Champs n'a révélé aucune concentration particulière de tombes d'enfants. Les pratiques spécifiques concernent l'appareil sépulcral et non la topographie des sépultures. Seules, quatre tombes dérogent à ce constat. Elles se trouvent dans le bâtiment funéraire principal et semblent caractériser une appartenance sociale plutôt qu'une pratique générale. Encore une fois, il paraît probable qu'une majorité des immatures absents ait disparu ou ait été inhumé ailleurs. D'ailleurs, ces deux hypothèses ne sont pas antinomiques. En effet, une partie de la nécropole a été l'objet de nombreuses reprises et de réutilisations au cours du Moyen Âge. Contrairement à celles des adultes, les sépultures d'imature sont peu profondes et donc susceptibles d'être perturbées plus rapidement. De plus, une autre partie de la nécropole se trouve sous l'actuel cimetière de Saint-Martin-des-Champs et reste donc impossible à explorer pour l'instant.

Enfin, l'occupation tardive de la nécropole de Lazenay présente un faciès original. Alors que pour la période du Haut Empire, des sépultures d'enfants sont sectorisées et permettent d'établir un profil de mortalité correspondant à une population naturelle, pour la période suivante, elles sont mêlées à celles des adultes et accusent de nombreux déficits. La nécropole ayant été fouillée dans son intégralité, nous ne pouvons pas envisager l'existence d'une seconde zone réservée. Cette situation ne peut donc pas être attribuée à des lacunes chronologiques ou à des erreurs de datation. En effet, les sépultures d'enfants du Haut Empire accueillent un mobilier abondant dont l'étude a permis de situer précisément l'utilisation de ce secteur dévolu aux enfants entre la période augustéenne et le début du III^e siècle (Cadalen-Lesieur 1998). Or, la nécropole tardive à inhumations est exploitée durant les III^e et IV^e siècles. Il existe donc un hiatus chronologique et topographique dans le traitement des enfants que nous ne pouvons expliquer.

2. La mortalité des adultes

Seuls deux sites ont bénéficié d'une étude de la mortalité des adultes : la nécropole de Lazenay pour son occupation tardive et la nécropole de Saint-Martin-des-Champs. Tout comme la population immature, la population adulte y a livré des éléments de réflexion significatifs. Ce sont les valeurs des catégories des adultes jeunes et adultes âgés qui dérogent aux intervalles de références.

a) La mortalité des adultes jeunes

Bien que les deux sites présentent des effectifs supérieurs à ceux des références, le cas des adultes jeunes n'est pas insoluble. Une partie des individus composant cette catégorie pourrait appartenir à la classe 15-19. En effet, certains individus ont été considérés par défaut comme des adultes jeunes. C'est-à-dire que nous ne pouvons confirmer leur immaturité d'après des ossements autres que la clavicule, même si nous suspectons qu'ils aient pu être plus jeunes que ce que la seule face sternale indiquait. Nous avons donc conscience de la possibilité d'un biais méthodologique.

Par ailleurs, notre étude de la mortalité immature a révélé des comportements différents de la classe 15-19 ans au sein des deux nécropoles.

À Saint-Martin-des-Champs, cette classe d'âge n'est pas déficitaire. Si l'on considère une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans, le nombre d'adultes jeunes excédentaires varie de 11 à 20. Le transfert de ces individus vers la classe 15-19 ans provoque soit un maintien du quotient mortalité dans l'intervalle de références (pour 11 individus), soit un dépassement de sa borne maximale (pour 20 individus). Cependant, si nous appliquons la même démarche pour une espérance de vie à la naissance de 20 ans, le nombre d'individus à redistribuer n'est plus que de 6. Il permet d'équilibrer les deux classes d'âge.

L'occupation tardive de la nécropole de Lazenay présente un comportement différent de la classe 15-19 ans. Son quotient de mortalité de 18,78‰ présente un léger déficit puisque l'intervalle de références va de 24,58 à 97,02‰ (d'après les tables-types de Ledermann 1969). Si nous attribuons les individus injustement placés dans la catégorie 20-29 ans, nous compensons le déficit révélé avec un quotient de mortalité allant de 41,28 à 71,11‰ (pour

une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans). Le recours à une espérance de vie à la naissance de 20 ans ne donne pas autant satisfaction. En effet, seul un individu est à répartir dans la classe 15-19 ans. Cette réattribution permet de calculer un quotient de mortalité $(5)q(15)$ de 23,26‰ inférieur à la borne minimale de 29,61‰.

Ces deux analyses tendent à démontrer qu'il n'existe pas de biais totalement irréductibles. Ils peuvent être conditionnés par l'état de conservation des squelettes et les limites liées à la détermination de l'âge des individus situés entre la grande adolescence et l'âge adulte à proprement parler. La grande commuabilité des effectifs des deux classes permet de compenser les déficits et d'obtenir un profil de mortalité conforme avec les références d'une mortalité naturelle.

b) Les adultes âgés face aux références actuelles et aux données historiques

Cette catégorie est celle pour laquelle nous avons été amené à procéder au plus grand nombre de compensations afin d'effacer les déficits détectés. Dans un premier temps, nous avons attribué ces carences aux approximations des méthodes d'estimation de l'âge des adultes. Cependant, l'ensemble des manipulations que nous avons entrepris n'a été concluant qu'à une seule occasion, lorsque nous avons pris pour références les données issues de la démographie historique. En effet, pour la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, en redistribuant les individus matures excédentaires au bénéfice des adultes âgés, nous faisons coïncider les effectifs observés à ceux théoriques calculés d'après les tables-types de mortalité (*supra* : 66).

De plus, si nous exploitons les résultats de la démographie historique, notre démarche doit intégrer ses références concernant la proportion d'adultes âgés présents dans une population antique. Ainsi, la bibliographie spécialisée indique que les personnes de plus de 60 ans représentent de 5 à 6 % de la population (Corvisier, Suder 2000 : 101) ; dans certains cas, notamment lors de l'étude d'inscriptions de Lucanie, cette valeur peut atteindre 10 % (Andouche, Simelon 1995 : 320-321). Or, en majorité, nos résultats dépassent nettement ces estimations (Tab. 34). Bien que très nettement supérieures, les proportions obtenues à partir de données brutes semblent les plus proches de ces références.

e°(0) = 25-35 ans	Totalité (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Lazenay (occupation tardive)			
<i>Données brutes</i>	19,1	17,7	23,4
<i>Données compensées</i>	37,5/42	28,8	31,9
Saint-Martin-des-Champs			
<i>Données brutes</i>	24,21	34,42	11,8
<i>Données compensées</i>	35,26/40	36,06	31,57

Tableau 34 – Nécropoles de Lazenay (occupation tardive) et Saint-Martin-des-Champs : répartition en % des effectifs d'adultes âgés sexes réunis et séparés pour une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans

Les compensations appliquées pour normaliser les effectifs d'après les tables types de mortalité tendent à augmenter les pourcentages d'adultes âgés. Pour une espérance de vie à la naissance de 20 ans, que nous considérons la population totale ou les populations sexes séparés, les adultes âgés constituent le tiers des effectifs (Tab. 35).

e°(0) = 20 ans	Totalité (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Lazenay (occupation tardive)			
<i>Données compensées</i>	35,66	35,5	36,17
Saint-Martin-des-Champs			
<i>Données compensées</i>	31	36	36,82

Tableau 35 - Nécropoles de Lazenay (occupation tardive) et Saint-Martin-des-Champs : répartition en % des effectifs d'adultes âgés sexes réunis et séparés pour une espérance de vie à la naissance de 20 ans

Nous sommes donc dans une situation paradoxale, puisque si nous suivons les exigences de la paléodémographie, nous devons admettre l'existence de biais au sein des populations d'adultes âgés. Mais, si nous abordons ces mêmes populations sous l'angle de la démographie historique, nous ne pouvons que constater la conformité relative de cette classe d'âge.

3. Un cas particulier : la nécropole de Lazenay

Les populations étudiées présentent des caractères déjà identifiés dans d'autres sites gallo-romains. Ainsi, notre analyse de la mortalité immature souligne l'existence d'espaces réservés, soit parce qu'ils ont été mis au jour, soit parce qu'ils constituent la seule explication possible aux déficits irréductibles détectés. Bien que limitée par des contraintes méthodologiques, l'étude de la mortalité adulte a également révélé quelques faciès particuliers.

Parmi ces sites, le site de Lazenay, notamment son occupation datée du Haut Empire, a retenu notre attention. Fouillée en intégralité, cette nécropole présente des profils de mortalité dont les incohérences ne sauraient être attribuées à une connaissance partielle du gisement.

a) Surmortalité infantile ou sous représentation des adultes ?

Les tombes datées du Haut Empire appartiennent principalement à des immatures. Les enfants représentent 71,31 % de la population totale étudiée pour cette période. A elle seule, cette proportion explique l'importance des quotients caractérisant la mortalité immature (*supra* : 45-46). Nous l'avons vu, bien qu'elles ne dérogent pas aux intervalles de référence, leurs valeurs avoisinent les bornes maximales. De tels cas sont assez rares ou du moins peu connus et sont, le plus souvent, liés à la découverte d'espaces funéraires réservés aux enfants.

Cependant, l'espérance de vie à la naissance de 18,62 ans corrélée à de tels résultats nous laisse dubitatif. Une telle espérance de vie est totalement impossible à l'aune des présupposés paléodémographiques. Une espérance de vie à la naissance située entre 20 et 25 ans est acceptée comme représentant le seuil minimal en deçà duquel un groupe ne peut plus assurer sa pérennité. Or, les résultats de la nécropole de Lazenay enfreignent cette règle.

Une explication possible réside dans une inversion de notre réflexion. En effet, comme c'est le cas pour la majorité des études paléodémographiques, toute notre attention a été focalisée par les deux premières classes d'âge et la mortalité avant cinq ans. Ici, ces deux classes ne sont pas déficitaires. Les lacunes sont peut-être à chercher au sein des adultes. Ainsi, une augmentation artificielle du nombre d'adultes jusqu'à un total de 150 individus permet de calculer une espérance de vie à la naissance de 24,79 ans. Ce surcroît représente un ajout de 39 sépultures. Si nous nous limitons à une espérance de vie à la naissance de 20 ans, nos calculs indiquent qu'il manque 9 individus.

La nécropole a été fouillée dans son intégralité. Nous pouvons donc exclure la possibilité d'un espace disjoint et réservé à certains adultes. Nous pourrions attribuer l'absence d'un certain nombre d'individus aux conditions de découverte et de fouille des crémations. Cependant, même lorsque la mise au jour a entraîné une destruction totale ou partielle d'une sépulture, celle-ci a été enregistrée et son contenu intégralement récupéré. Il semble donc

qu'aucune tombe n'ait échappé aux investigations. Nous pensons que l'explication est à envisager dans le contexte historique et social de la *villa*.

b) *Estimation de la population vivante*

Dans sa thèse, P. Murail tente une estimation, d'après la population inhumée, du nombre d'individus et de familles vivants (Murail 1996 : 103). Bien qu'à utiliser avec prudence, cette approche nous paraît particulièrement intéressante dans les cas des nécropoles de Lazenay et Vierzon qui ont été fouillées dans leur intégralité et qui sont associées à des *villae*.

Trois paramètres sont mis à contribution : l'effectif total des individus décédés (N), la durée d'utilisation de la nécropole (t) et le taux brut de mortalité de la population (m) qui, dans le cas d'une population stationnaire, est égal à l'inverse de l'espérance de vie à la naissance (soit $Mm = 1/e^0$). A partir de ces éléments, il est possible de calculer la population totale vivante (P) d'après l'équation suivante : $P = N/(m \times t)$

Appliquée à la nécropole de Lazenay, cette formule donne des résultats très différents d'une période à l'autre. Si nous l'employons pour la totalité de la population, toutes périodes confondues, elle indique la présence de moins d'une quarantaine de personnes. Cette valeur est d'autant moins importante si l'on applique la correction préconisée par Acsadi et Nemeskéri (Acsadi, Nemeskéri 1970) comme le suggère P. Murail (Murail 1996 : 103). En effet, elle diminue de 10% notre estimation et l'amène à 34 ou 35 individus.

Lazenay	N	M	T	P	P corrigé
<i>Population totale</i>	646	0,034	500	38	34/35
<i>Haut Empire</i>	387	0,053	250	29	26/27
<i>Antiquité tardive (non corrigée)</i>	274	0,021	250	86	77/78
<i>Antiquité tardive (corrigée)</i>	529	0,039	250	90	81

Tableau 36 – Nécropole de Lazenay : estimation de la population vivante (P) par périodes

Pour le Haut empire, nous avons considéré l'occupation datée du I^{er} siècle à la moitié du III^e siècle. En cumulant les individus provenant des crémations et ceux issus de l'espace réservé aux enfants, nous pouvons évaluer la population vivante entre 25 et 30 personnes après rectification.

Pour l'Antiquité tardive, du milieu du III^e siècle à la fin du IV^e siècle, nous avons procédé à deux calculs. L'un intégrait les valeurs non corrigées, l'autre bénéficiait de la meilleure correction possible de déficits des deux premières classes d'âge. Les deux résultats sont proches puisque la première configuration correspond à 86 individus alors que la seconde s'élève à 90. Avec une correction de 10%, ces résultats situent la population vivante aux environs de 80 personnes.

Dans sa thèse, P. Murail souligne l'absence de références concernant la composition des populations, notamment celles liées aux exploitations agricoles (Murail 1996 : 103). Nos recherches bibliographiques ne nous ont pas permis d'étoffer ce dossier qui depuis 1996 ne semble pas avoir intégré de nouvelles références issues de l'archéologie. Nous ne disposons d'aucun élément de comparaison ni d'aucun site de référence, exception faite de celui de Chantambre (Murail 1996).

Afin d'avoir un élément de comparaison et de discuter l'homogénéité où l'hétérogénéité des peuplements de certaines *villae*, nous avons tenté d'appliquer la même méthode au site de la nécropole du Vieux Domaine à Vierzon. À partir de nos propres constatations, portant principalement sur la population immature, nous avons artificiellement réparti la population totale en minimalisant au mieux les anomalies. Nous avons obtenu une espérance de vie à la naissance avoisinant les 35 ans. L'étude du mobilier issu des tombes démontre une exploitation du site funéraire durant une période de 75 ans. Pour un total de 36 individus inhumés, l'estimation de la population vivante indique un effectif d'environ 17 personnes.

Si, une nouvelle fois, nous suivons les estimations de P. Murail, les 80 personnes de la nécropole de Chantambre représentaient "un petit groupe humain" (Murail 1996 : 103). Comparant ce résultat aux populations rurales modernes et contemporaines, l'auteur évalue à une dizaine le nombre de familles présentes.

Les résultats obtenus à Lazenay indiquent une population identique pour l'occupation tardive. En revanche, durant le Haut empire, deux à trois familles seulement sont dénombrées. Si nous considérons l'ensemble de la population pendant la durée totale d'exploitation de la nécropole, ce chiffre augmente à peine, atteignant au mieux 4 familles. Ces estimations correspondent à l'évolution chronologique, telle qu'elle est proposée jusqu'à présent par les données archéologiques. En effet, bien qu'elle ne soit connue que par des

fouilles partielles de la *pars urbana*, l'exploitation semble atteindre son apogée au IV^e siècle, phase à laquelle elle doit être le lieu d'une forte occupation (Troader 1996). Cette progression d'un petit établissement rural vers un grand domaine agricole est déjà connue dans la cité biturige et plus généralement dans les trois Gaules (Gandini 2005). Nous ne devons donc pas être surpris qu'une approximation de la population vivante exprime également cette tendance.

c) *Quelle dynamique de population pour les villae ?*

Tout comme P. Murail, nous ne pouvons que constater la forte méconnaissance démographique que nous avons des populations rurales. Afin d'obtenir des éléments de comparaison et de réflexion, nous avons dû nous tourner vers les études de textes antiques, notamment les oeuvres des agronomes latins. Parmi ceux-ci, Varron et Columelle apportent le plus d'informations exploitables (Dumont 1999). Elles peuvent être occasionnellement complétées par les travaux de Gummerus sur les textes de Caton (Dumont 1999 : 123).

Ces ouvrages dépeignent la villa comme un lieu où les hommes libres et les esclaves se mélangent et se répartissent les tâches, des plus nobles aux plus dévalorisantes. Le personnel est structuré selon deux principes : le statut et la fonction. Il y a des fonctions serviles et d'autres réservées aux hommes libres. D'après les descriptions des agronomes, l'essentiel du personnel de la villa est fixe et servile. Cependant, les interventions de travailleurs libres sont fréquentes voire massives (Dumont 1999 : 120). Varron et Columelle confirment l'appel à la main-d'oeuvre extérieure comme une alternative à l'emploi de personnel servile. Il s'agit souvent d'engager une fois par an des travailleurs pour des tâches nécessitant du personnel qualifié. Ces employés sont des *mercenarii*. Selon Varron, ce sont des ouvriers extérieurs. Selon Columelle, leur enrôlement consiste en un transfert de domesticité. Les citadins envoient sur leurs exploitations le personnel inoccupé en ville.

À l'aune de ces travaux, nous pouvons envisager la population de la villa comme étant constituée de deux contingents distincts : d'un côté, une population fixe comprenant les propriétaires et les personnes à leur service ; d'un autre côté une population de travailleurs saisonniers plus ou moins spécialisés, présents par intermittence. Nous n'avons aucune idée du nombre de travailleurs saisonniers, pas plus que nous ne savons combien de temps ils restent au sein d'une même exploitation. D'un point de vue paléodémographique, il s'agit d'une

population qui circule et qui peut venir perturber notre approche de la mortalité de l'exploitation. Certes, ils ne font que passer mais ils peuvent décéder durant leur séjour.

Il n'existe quasiment aucune estimation du rapport population fixe/population saisonnière. La seule référence que nous avons pu trouver provient d'une étude d'un texte de Caton par Gummerus. Elle établit que sur une exploitation on peut trouver jusqu'à 3,8 travailleurs libres pour 1 esclave. J.-C Dumont estime que cette valeur est peut-être minimale (Dumont 1999 : 123).

Cependant, nous ne pouvons estimer l'impact que peuvent avoir ces individus sur les tables de mortalité. En effet, nous avons démontré que pour l'Antiquité tardive la catégorie des enfants se distingue, car le rapport entre effectif adulte et effectif immature ne correspond pas à une mortalité naturelle. Ce biais est-il dû à un déficit chez les immatures ou à une surreprésentation du nombre d'adultes ? La paléodémographie nous incite à penser qu'il existe un recrutement affectant principalement les premières classes d'âge. Mais, la population inhumée n'accueille-t-elle pas des individus adultes, travailleurs saisonniers, "en transit" qui, ayant décédé sur le site, ont intégré la nécropole sans pour autant, à proprement parler, faire partie de la structure de la population même de la villa. Cette hypothèse est d'autant plus intéressante si l'on considère que la villa de Lazenay était insérée dans un réseau d'une dizaine d'établissements agricoles de même type. Tous se situaient dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour d'*Avaricum* (Bourges). Peut-on supposer que les travailleurs libres migraient d'une exploitation à l'autre, en fonction des offres d'emploi ? Si l'on se réfère aux travaux de Gummerus, on appréhende mieux les distorsions qu'ils peuvent engendrer sur les pratiques funéraires et l'image que nous en percevons. Parfois, ils représentent jusqu'à trois quarts de l'effectif laborieux. Le développement de la *villa* et son apogée aux III^e et IV^e siècles ont pu entraîner un important recrutement de main-d'oeuvre.

Afin d'appréhender l'éventualité d'une telle hypothèse, nous avons recalculé une table de mortalité en considérant la population adulte comme étant aux 3/4 composée d'individus provenant de l'extérieur. Nous avons travaillé avec un effectif adulte de 209 individus mêlés avec un effectif égal à 53 individus. Nous avons conservé les résultats obtenus pour la population immature. Il est intéressant de constater que, dans ce cas, l'espérance de vie à la naissance est égale à 28,95 ans et concorde avec un schéma de mortalité naturelle. De plus, une estimation de la population vivante indique la présence

simultanée de 20 à 25 personnes, c'est-à-dire de 2 à 4 familles. En tenant compte de toutes les réserves inhérentes à ce type d'estimation, nous remarquons que ce résultat est similaire à celui obtenu pour le Haut Empire.

L'étude de textes nous renseigne également sur le rapport existant entre la population féminine et les enfants. Ainsi, Columelle explique qu'un des rôles des esclaves féminines (*mulieres*) est de procréer. Une forte natalité est récompensée. À partir de trois enfants, les mères sont exemptées de travail et bénéficient d'une prime de natalité (Columelle, *De l'agriculture*, 1, 8, 19). Au travers des études épigraphiques, la démographie historique complète ces données en signalant qu'un couple doit avoir 5 enfants pour que 2 d'entre eux puissent être parents (Corvisier, Suder 1996 : 96 ; Suder 2001 : 72 ; Wiedmann 1989 : 16), le remplacement des générations supposant un nombre élevé de conceptions (Lançon 1992 : 159).

Qu'apportent ces données à notre perception de la mortalité de la nécropole de Lazenay ? Pour répondre à cette question, nous nous sommes risqué à une évaluation du rapport entre la population vivante féminine et la population immature. L'objectif est de calculer approximativement le nombre d'enfants en moyenne qu'aurait pu avoir chaque femme. Pour cela, dans un premier temps, nous avons exploité les données de l'occupation tardive. Nous avons considéré les données brutes, puis celles corrigées, afin d'avoir la vision la plus globale possible (Tab. 37).

À partir de données brutes, nous pouvons estimer un rapport d'une femme pour un enfant. Si, en nous référant aux répartitions entre travailleurs libres et serviles, nous ramenons la population féminine inhumée au quart de sa valeur, nous obtenons un nouveau résultat d'une femme pour 3 à 5 enfants. L'emploi des valeurs corrigées de la population immature indique un rapport identique, si l'on conserve le nombre d'individus féminins inhumés. En revanche, si l'on utilise uniquement des valeurs corrigées, le nouveau rapport établi est d'une femme pour 13 à 17 enfants.

Lazenay	N	m	t	P
<i>Antiquité tardive (population immature non corrigée)</i>				
Femmes	58	0,021	150	15 à 20
Femmes (corrigée)	15			4 à 5
Immatures	65			17 à 23
<i>Antiquité tardive (population immature corrigée)</i>				
Femmes	58	0,033	150	10 à 13
Femmes (corrigée)	15			3
Immatures	218			40 à 50

Tableau 37 - Nécropole de Lazenay, occupation tardive : estimation des populations vivantes (P) féminines et immatures

Parmi ces rapports, seulement deux concordent avec les références proposées par la démographie historique. Les combinaisons satisfaisantes associent soit le contingent brut des immatures à l'effectif féminin corrigé en fonction du rapport entre les travailleurs serviles et les travailleurs libres, soit l'effectif brut féminin à la population immature corrigée selon les principes de normalité.

Si une nouvelle fois nous prenons en compte l'exhaustivité de la fouille de l'aire funéraire, nous sommes tenté de privilégier la première hypothèse qui tend à démontrer qu'il y aurait non pas une sous-représentation du nombre d'immatures mais plutôt une sur-représentation du nombre d'adultes liées au mode de fonctionnement et de gestion de la main-d'oeuvre de la *villa*.

Nous avons adapté cette approche afin de pouvoir l'appliquer aux sépultures datées du Haut empire (Tab. 38). Nous avons déterminé le nombre approximatif de femmes en supposant que le taux de masculinité pouvait être identique d'une période à l'autre. Cette manipulation nous a permis d'évaluer à 48 le nombre possible de femmes présentes. Le nombre d'immatures est connu et n'a donc subi aucun aménagement. À partir de ces valeurs, nous pouvons estimer la présence d'une femme pour 6 à 7 enfants. Bien que satisfaisant aux valeurs historiques, une réduction au quart du nombre de femmes instaure un rapport impossible d'une femme pour 18 à 23 enfants.

Lazenay	N	M	T	P
<i>Haut empire</i>				
Femmes	48	0,053	250	3 à 4
Femmes (corrigée)	12			1
Immatures	276			18 à 23

Tableau 38 - Nécropole de Lazenay, occupation du Haut empire : estimation des populations vivantes (P) féminines et immatures

Nous ne pouvons que constater une nouvelle fois l'importance du contingent immature. Il peut être conditionné par notre estimation dont nous reconnaissons le caractère empirique et approximatif. Cependant, le nombre d'enfants par femme resterait très élevé. Nous devons garder à l'esprit que nous ne pouvons estimer la mobilité des femmes par rapport aux hommes, tout comme nous ne pouvons estimer celle des enfants. Si nous nous sommes appesanti sur le cas des plus jeunes, nous ne devons pas pour autant oublier celui des enfants plus âgés. Certains ne font que suivre leurs parents alors que d'autres sont en âge de travailler.

Que pouvons-nous déduire de ces calculs ? Quelles interprétations pouvons-nous raisonnablement avancer ? Nous avons procédé à de nombreux aménagements, mais nous constatons que, loin d'apporter les réponses que nous pressentions ou espérons, nos calculs ont soulevé de nouvelles questions.

Incontestablement, nous ne disposons pas d'assez de références ou de sites de comparaison pour que nous puissions proposer de véritables correctifs. Le seul site de la nécropole de Lazenay ne suffit pas à remettre en cause une discipline qui a déjà fait ses preuves. Cependant, il souligne les risques encourus lors d'une analyse paléodémographique déconnectée de toute considération historique et sociale. Cette nécropole y parvient d'autant mieux qu'elle a été fouillée dans son intégralité.

Quel que soit le point de vue adopté concernant l'occupation du Haut empire, le nombre de femmes est très nettement inférieur à des valeurs non pas idéales, mais au moins raisonnables. Durant cette période, chaque femme aurait eu en moyenne 6 à 7 enfants. Ce chiffre dépasse sensiblement la valeur de 5 enfants par femme proposée par la démographie historique antique. De plus, si l'on considère que certaines femmes peuvent avoir eu 2 à 3 enfants ou aucun dans les cas des décès des jeunes adultes, les estimations peuvent atteindre une dizaine de grossesses pour une seule et même personne.

À ce constat s'ajoute celui de la mortalité foetale. En effet, notre perception de la mortalité avant 1 an passe par les restes osseux qui appartiennent rarement à des fœtus décédés avant le sixième mois intra-utérin. Nous ne disposons que de très peu d'indices permettant d'évaluer le nombre de fausses couches, de grossesses interrompues volontairement ou inachevées à cause d'une pathologie foetale ou maternelle. Cependant, ces événements devaient être réguliers, peut-être même fréquents. Dans le cas de la nécropole de

Lazenay, ils ne doivent pas être oubliés et peuvent s'ajouter au nombre approximatif de grossesses déjà calculé.

La situation semble différente durant l'Antiquité tardive. Une approche strictement paléodémographique révèle un déficit de la population immature, principalement au sein de la première classe d'âge. Néanmoins, nous avons vu que le vrai biais pourrait être lié à la population adulte.

L'ensemble de ces données paraît indiquer que durant le Haut Empire, la villa de Lazenay est une petite exploitation rurale accueillant deux à trois familles. Son fort taux de mortalité infantile associée à nos soupçons d'un nombre élevé d'enfants par femme nous incite à penser qu'il y a eu une valorisation de la natalité. Nous ne pouvons préciser si cette dernière était sociale ou strictement intéressée comme cela est décrit chez Columelle.

L'Antiquité tardive voit l'exploitation se transformer en un domaine agricole important, nécessitant une main-d'oeuvre plus importante. Nous pensons que la population inhumée à cette période est constituée d'une structure familiale semblable à celle du Haut Empire, à laquelle s'ajoute une population laborieuse exogène.

Chaque phase d'occupation de la nécropole de Lazenay livre des profils de mortalité dont les inflexions peuvent être interprétées grâce à une meilleure compréhension de la dynamique générale du site. Encore une fois, l'interpénétration entre le monde des vivants et le monde des morts ainsi que l'interaction entre archéologie et données anthropologiques conditionnent notre analyse de l'espace funéraire.

**Cinquième partie : L'organisation de la sépulture, du traitement du
corps au scellement de la tombe**

I. Les crémations

Le développement de la crémation s'appuie sur le rôle de purification du feu qui délivre l'âme de son enveloppe charnelle et surtout épargne les vicissitudes de la décomposition au corps du défunt (Galliou 1986 : 39 ; Prieur 1986 : 24 ; Tranoy 2000). L'emploi de la crémation a longtemps été considéré comme un signe d'allégeance à Rome mais les variations dans son emploi montrent qu'elle a également un autre sens (Struck 1995 : 49). En Gaule, au moment de l'arrivée des Romains, il s'agit d'une pratique déjà connue et depuis longtemps utilisée. Ainsi, l'adoption et l'adaptation des coutumes romaines en ont été facilitées.

Deux grandes catégories de sépultures à incinérations peuvent être distinguées. La première est composée par les incinérations primaires. Elles résultent de deux phénomènes : une crémation qui a lieu dans la tombe et un dépôt des restes du défunt dans cette même structure. Alors qu'elles ont longtemps été appelées *busta*, les travaux les plus récents incitent à plus de prudence quant à la réalité que recouvre ce terme chez les auteurs latins (Bel, Tranoy 1993 : 95-110).

La seconde catégorie est celle des incinérations secondaires. Après la crémation, les ossements des défunts sont intégralement ou en partie récupérés sur le bûcher pour être ensuite placés dans un ou plusieurs contenant(s) déposé(s) dans une fosse. Dans certains cas, les os peuvent également être mis à même la terre. Cette pratique induit qu'après la réduction par le feu, les vestiges du corps sont l'objet de manipulations : collecte des os sur le bûcher, transfert vers le contenant et ensevelissement (Depierre 1995 ; Le Goff, Guillot 1994 : 179).

Ces structures ne bénéficient d'études appropriées que depuis peu de temps. Quelle que soit la période abordée, les restes retrouvés dans des urnes étaient indistinctement regroupés sous le terme de "cendres" (Flouest 1993 : 202). Ce raccourci terminologique traduisait avant tout une incapacité à distinguer restes humains ou de fauniques et éléments provenant du bûcher. L'absence d'une méthodologie adaptée a longtemps ralenti la réflexion. Ainsi, la comparaison des articles sur les crémations des actes du colloque intitulé "*Anthropologie physique et archéologie. Méthodes d'études des sépultures*" (Kurzawski, Bouville, Totoyan 1986 ; Masset 1986) à ceux publiés récemment dans "*Archéologie de la*

Mort. Archéologie de la tombe au premier Age du Fer" (Duday 1987, Duday, Depierre, Janin 2000) révèle une évolution importante dans l'approche des restes brûlés. Certes, des pans entiers de la définition biologique des populations restent tributaires des fragments présents et certains espoirs ont dû être tempérés, voire déçus. Toutefois, la création et l'adoption d'une méthodologie adaptée ont permis de réviser non seulement les données mais également de renouveler les problématiques.

Grâce à ce renouvellement épistémologique, les os sont de nouveaux perçus comme sources d'informations par les archéologues. Cependant, afin de comprendre les pratiques funéraires, il faut non seulement étudier les tombes, mais également les structures de combustion. En effet, elles jouent un rôle prépondérant dans les rites funéraires.

Nous aborderons l'ensemble des ces structures au sein de la cité biturige. Notre attention se focalisera sur les sépultures à incinération secondaire, majoritaires et mieux documentées. À partir des ossements des sites du Champ de l'Image (Saint-Marcel), de Lazenay (Bourges) et du Vieux Domaine (Vierzon), nous tenterons d'analyser les gestes de collecte et d'enfouissement des restes, du bûcher à la sépulture. Ces sépultures seront l'occasion pour nous de comparer les résultats obtenus sur ces trois sites afin de discuter l'homogénéité des pratiques liées à la crémation.

A. Les fosses bûchers

Les fosses bûchers sont des incinérations primaires car lieu de crémation et sépulture forment un seul et même ensemble. Le bûcher est construit au-dessus ou dans la fosse à l'intérieur de laquelle les restes de la combustion sont finalement recouverts de terre (Fig. 79). Les ossements ne sont pas déplacés. Ces structures sont facilement identifiées grâce aux traces de rubéfaction sur les parois.

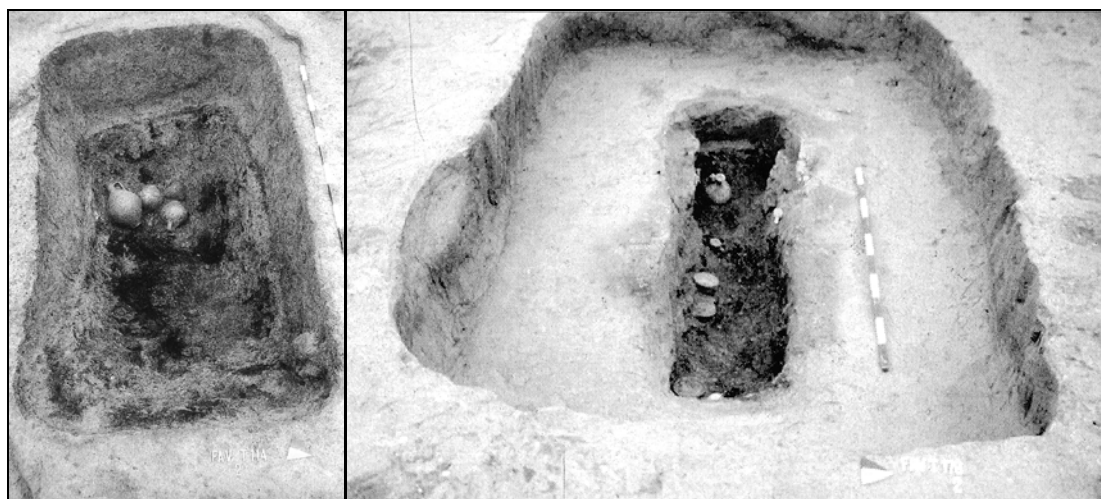


Figure 79 – Deux exemples de fosses bûchers issus de la nécropole de la Favorite à Lyon (Tranoy 2000 : 137, fig. 24 & 25)

Cette pratique semble introduite par les Romains en Gaule. En effet, elle ne présente que peu d'exemples en Gaule pré-romaine et se développe après la conquête. Elle connaît sa plus forte utilisation au I^{er} siècle, période après laquelle les incinérations secondaires deviennent majoritaires, pour ne pas dire exclusives. En Gaule, les fosses bûchers sont concentrées dans le sud-est, principalement en milieu urbain. Quelques cas ont été identifiés en milieu rural sans que l'on puisse établir s'il s'agit d'un mode de distinction sociale ou de diffusion, par des notables dans leur domaine agricole, d'une pratique urbaine (Tranoy 2000 : 139 ; Bel, Tranoy 1993).

Nous n'avons retrouvé aucune sépulture de ce type dans la cité des Bituriges Cubes. Deux raisons principales peuvent être avancées. La première découle de la localisation spécifique de ce type de sépulture. En Gaule, elles ont principalement été mises au jour dans le Sud-est, à Lyon et en Gaule narbonnaise (Tranoy 2000 : 139). Néanmoins, quelques cas ont été découverts dans le Nord-est. Il existe donc une probabilité raisonnable que Bourges

(*Avaricum*) et les quelques centres urbains principaux de la cité aient accueilli ces sépultures au Ier siècle, période durant laquelle cette pratique est le plus souvent détectée.

Il est également possible que certaines de ces sépultures n'aient pas été clairement identifiées au moment de leur découverte. De plus, lors de la création de notre corpus des sites funéraires, nos recherches bibliographiques nous ont amené à rencontrer de très nombreuses références à des "sépultures à incinération" ou de "fosses contenant des cendres". Si elles sont explicites sur le traitement que le corps a subi, ces mentions ne le sont pas sur les modalités de la crémation. Sans renvoi à la présence d'une ou plusieurs urne(s), ou bien sans enregistrement des dimensions de la tombe, il est impossible de préciser si la sépulture est primaire ou secondaire.

B. Les ustrina

Les *ustrina* sont mal connus. À l'instar de l'ensemble de la Gaule, les bûchers sont rarement identifiés dans la cité des Bituriges Cubes. Cette faible fréquence des découvertes est liée à la diversité de formes que peuvent prendre ces structures et au fait que les archéologues ont trop longtemps espéré mettre au jour des installations maçonnées clairement identifiables. C'est là que se situe le nœud du problème : l'identification. En effet, de nombreuses structures de crémation ont été découvertes et fouillées sans pour autant avoir été reconnues (Polfer 2001 : 147). De plus, elles n'offrent qu'un mobilier fortement brûlé, considéré jusqu'à une période récente comme sans intérêt par la majorité des archéologues.

1. Définition

Deux types d'aménagements existent : les permanents construits en matériaux durables et les temporaires ou intermittents. Les bûchers permanents ont principalement été identifiés en contexte urbain. En ville, à cause du nombre de cadavres à traiter, la régularité avec laquelle ces structures étaient sollicitées rend indispensable une construction durable ; brique et pierre sèche étant les matériaux les plus couramment utilisés. Deux formes sont plus

fréquentes : le carré et les cercles concentriques. Les exemples les plus parlants ont été retrouvés en Grande Bretagne et en Autriche (Black 1986 ; Holter 1971 : 35 ; Philpott 1991 ; Polfer 2001 : 148 ; Ries 1974). En Gaule, les bûchers de ce type et les mieux connus sont ceux de la nécropole Saint-Lambert à Fréjus (Béraud, Gébara 1987 : 25) et Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel 1987 : 36).

Quelques structures permanentes ont également été fouillées en milieu rural. Cependant, elles constituent des exceptions. Le nombre d'incinérations à pratiquer étant moins important, le bûcher devait être construit très simplement sans aménagement permanent. Une typologie simplifiée définit deux catégories d'aires de crémation en milieu rural : des *ustrina* de faibles dimensions à usage unique ou limité à quelques incinérations et de vastes surfaces de plus de 100m² constituées par la juxtaposition de bûchers individuels (Polfer 2001 : 149, Tranoy 2000 : 140).

2. *Les ustrina bituriges*

Dans la cité biturige, ces structures sont rares et ne dérogent pas aux tendances mises en évidence pour l'ensemble de la Gaule. Les découvertes de bûchers sont exceptionnelles. Nous avons dénombré six cas situés à Bruère-Allichamps, Chemilly, Faverdines, Lazenay, Saint-Marcel et Sainte-Solange. Dans la majorité des cas, il s'agit de découvertes anciennes et indirectes. En effet, à Chemilly, Saint-Marcel et Sainte-Solange, ce sont des indices de bûcher qui ont été retrouvés.

Celui de Bruère-Allichamps est certainement le mieux connu (Baillieu, Cabezuelo 1989 : 8). Construit en pierres liées au mortier de chaux, il s'agit d'un petit édifice à peu près carré, de 3,5 m. de côté (Fig. 80). Dans un premier temps, l'exploration a consisté en une série de carottages réalisés à la tarière. Ils ont révélé la présence d'un sédiment très charbonneux riche en tessons de céramique ou de verrerie brûlée. Ces prélèvements ont été complétés par une fouille exhaustive de la structure. Elles ont permis la mise au jour, sous la couche d'abandon, d'une couche épaisse, qui matérialise l'utilisation du bûcher. Cendreuse et noire, cette strate regorgeait de fragments de céramique et de verre déformés par la chaleur, d'objets métalliques et surtout d'esquilles d'os calcinées ou non.

Selon U. Cabezuelo et M. Baillieu, cet *ustrinum* a été utilisé plusieurs fois (Baillieu, Cabezuelo 1989 : 8-9). L'ensemble du mobilier permet de dater le bûcher de la fin du Ier siècle. Le bûcher est ultérieurement recoupé au sud-ouest par une inhumation.

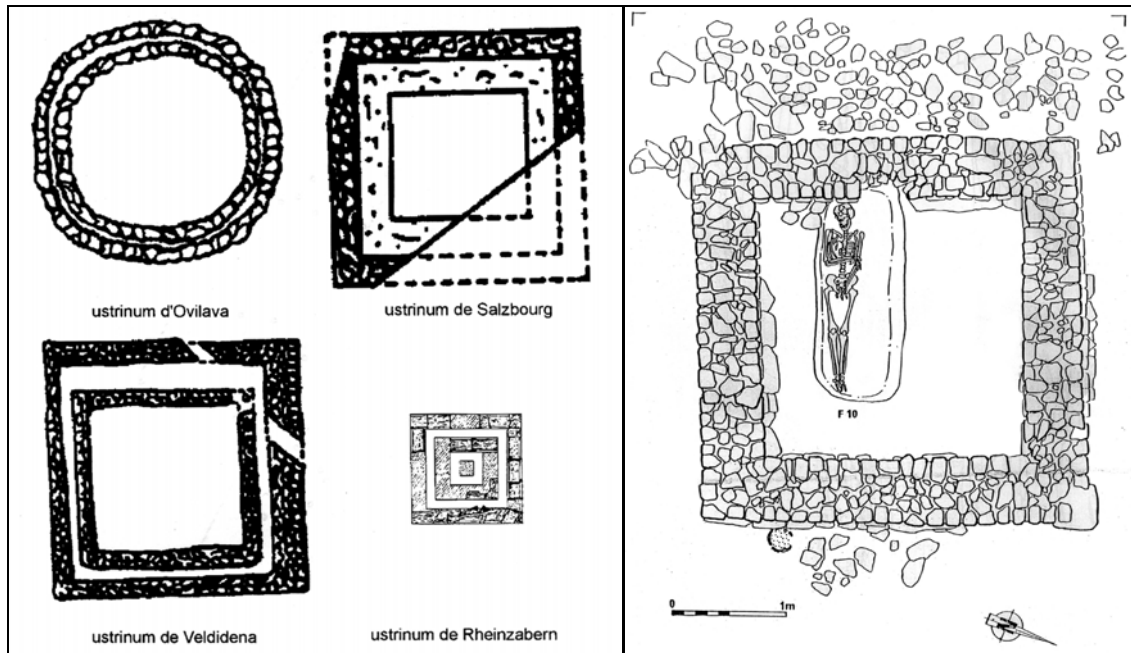


Figure 80 – A gauche : quelques exemples d'ustrina découverts en Gaule (Polfer 2001 : 149). A droite : Nécropole de Bruère-Allichamps : ustrinum maçonné recoupé, après son abandon, par une inhumation médiévale (Baillieu, Cabezuelo 1989 : tome II, planche 6)

A Lazenay, l'espace de crémation est matérialisé sur le terrain par une large couche uniforme de terre très noire. Celle-ci recouvre une couche d'installation en calcaire avec de nombreuses traces de rubéfaction. Aucune structure construite n'a été repérée dans cette zone. En revanche, en périphérie, quelques vestiges d'un petit muret ont été découverts (Fig. 81). Ils marquaient certainement la limite de la zone de crémation au nord et à l'ouest (Gaultier 1994 : 48). La couche de crémations contenait un matériel archéologique varié, abondant et exposé à une forte chaleur : céramique, pâte de verre, métaux ferreux ou alliage cuivreux.

Cette structure présente toutes les caractéristiques d'une aire de crémation exploitée sur une longue durée. Elle accueille une juxtaposition de bûchers à usage unique. Ces installations temporaires expliquent la grande mobilité de la structure et donc son extension. Son utilisation est contemporaine des sépultures à incinération datées du Ier siècle avant J.-C. à la fin du IIe siècle. Durant la phase la plus tardive de l'emprise funéraire du Haut Empire, certaines tombes recoupent l'aire de crémation. A cette époque, ce secteur de la zone d'ustion ne devait déjà plus être utilisé pour la crémation.

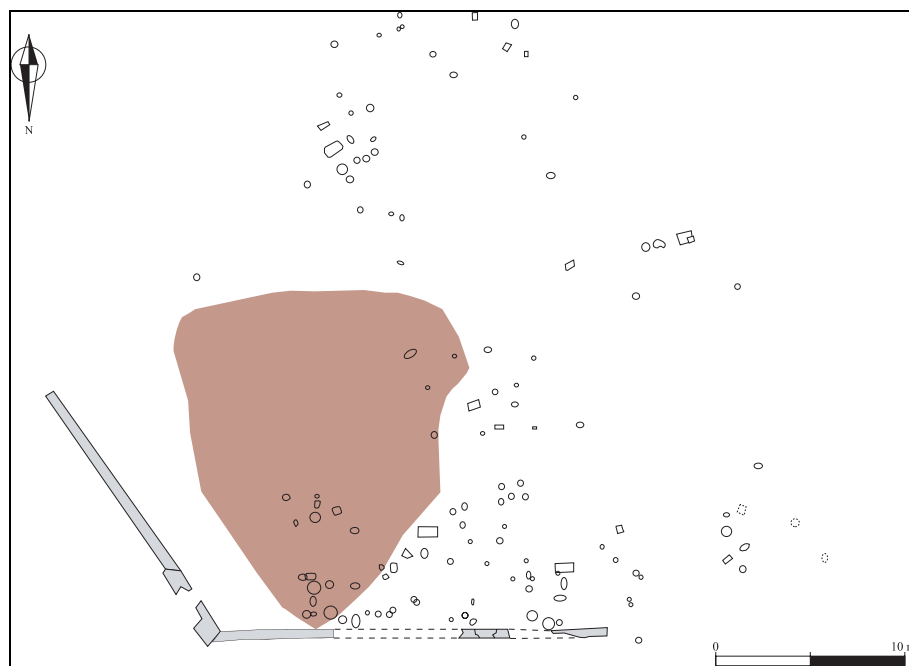


Figure 81 - Nécropole de Lazenay, occupation du Haut Empire : localisation de l'aire de crémation (en orange sur le plan)

La zone de crémation de Lazenay n'est pas sans rappeler celle de la nécropole de Septfontaines (Fig. 82). Quelques sépultures sont également présentes à proximité, alors que la majeure partie de l'aire d'inhumations est un peu plus loin. La différence principale entre les deux bûchers réside dans la manière dont l'étude a été menée. Celui de Septfontaines a bénéficié d'une fouille et de prélèvements adaptés qui ont livré un mobilier très différent de celui contenu dans les tombes. Ainsi, deux étapes du rituel ont été mises en évidence (Polfer 2001).

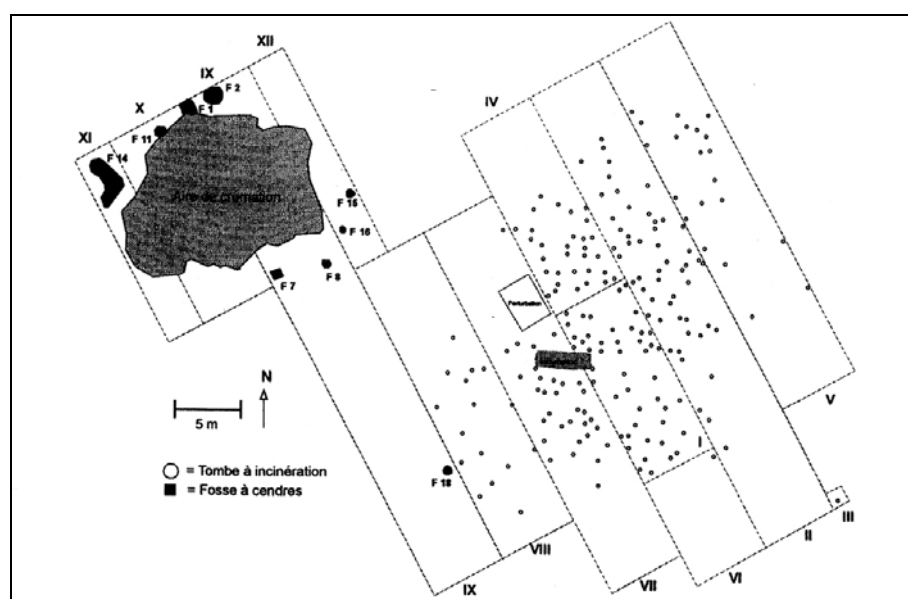


Figure 82 – Nécropole de Septfontaines : localisation du bûcher (Polfer 2001 : 15)

C. Les sépultures à incinération à dépôt secondaire

Ce sont les sépultures les plus fréquemment retrouvées en Gaule. De ce fait, ce sont également celles sur lesquelles l'attention archéologique a été le plus longtemps focalisée. Malheureusement, dans les premiers temps des recherches, ce sont les contenants que les contenus, qui intéressaient les inventeurs. Ainsi, les restes de nombreux défunts ont été dispersés ou, au mieux, regroupés dans des fosses communes d'origine archéologique puisqu'elles permettaient aux fouilleurs de l'époque de se débarrasser de cendres encombrantes. L'objectif était alors de récupérer les urnes ainsi que le mobilier funéraire.

Cette attention particulière portée aux sépultures à incinération est directement liée au traitement du corps. Qu'il s'agisse d'inhumations ou de crémations, un contenant est nécessaire. Néanmoins, dans le premier cas, le contenant est un cercueil en bois dont les dimensions permettent d'accueillir le cadavre et parfois le mobilier funéraire. Les ossements brûlés sont placés dans une ou plusieurs urne(s) en céramique, en verre, en plomb ou en pierre. Un paramètre important est la faible place occupée par ces restes qui peuvent donc être déposés dans un registre varié de formes de contenants.

Si des règles existent, présidant au choix des contenants en fonction des défunts qu'ils vont accueillir, elles ne sont pas encore connues. Faute d'une méthodologie adaptée, les restes osseux incinérés ont longtemps souffert d'une absence totale d'étude. En fait, les os n'étaient pas conservés faute d'un mode pertinent de prélèvement et d'analyse ce qui, pour certains chercheurs, justifiait...le fait de ne pas conserver les ossements.

Heureusement, sous l'impulsion d'Henri Duday et Gilles Grévin, de nouveaux outils anthropologiques et statistiques de traitement des sépultures à incinération ont été mis au point. Les deux auteurs ont rapidement communiqué ces méthodes aux spécialistes de l'Antiquité dans plusieurs colloques ou publications (Duday 1987, 1990b, 1991 ; Grévin 1990). L'intérêt de son approche est qu'elle replace le défunt au centre du discours méthodologique. Malgré leur aspect et les nombreux remaniements provoqués par l'ustion, les ossements peuvent être étudiés. Ils sont, en effet, porteurs d'informations biologiques, même si celles-ci sont évidemment plus restreintes que dans le cas d'inhumations. Ainsi, un examen macroscopique des restes permet d'établir un âge plus ou moins approximatif selon que

l'individu étudié est un immature ou un adulte, parfois de déterminer un sexe et pour quelques cas rares de détecter la présence de pathologies.

Afin de déterminer s'il existe une sélection des ossements disposés dans l'urne, ces derniers sont pesés. La masse totale ainsi que la masse respective de chaque grande région anatomique sont des indicateurs importants. Elles peuvent être comparées aux tables de pesée établies sur des os humains non brûlés (Krogman 1978). Il est alors possible de discuter les sous ou sur-représentations d'un secteur anatomique. Les masses par région anatomique sont les indicateurs les plus fiables puisque, contrairement au nombre de fragments, elles dépendent moins du taux de fragmentation (Duday 1987 ; Duday, Depierre, Janin 2000). L'ensemble de ces paramètres permet de définir s'il existe des critères, des choix présidant au ramassage des restes du défunt. Certains pourraient s'étonner qu'aucune étude du nombre de fragments ne soit entreprise. Les nombreuses variations liées à la fois aux pratiques crématoires et aux modes de prélèvement archéologiques rendent ce paramètre fluctuant et bien moins objectif que celui du poids.

De plus, ce protocole aborde la crémation dans sa globalité. Il nécessite une prise en main de la crémation par les anthropologues dès la découverte de l'urne. Celle-ci est fouillée par passes successives afin de déterminer, lorsque cela est possible, l'ordre dans lequel les os ont été récupérés sur le bûcher.

Nous avons pu appliquer cette démarche à trois sites bituriges : les nécropoles du Champ de l'Image (Saint-Marcel), de la Z.A.C. du hameau de Lazenay (Bourges) et du Vieux Domaine (Vierzon). Cette dernière est la seule à avoir bénéficié de l'application de la totalité du protocole (Béguin, Le Goff 2001). Lors des fouilles des nécropoles du Champ de l'Image et de Lazenay, les contenus des urnes cinéraires ont été prélevés sans enregistrement de la position des ossements. Nous n'avons donc plus accès aux données permettant de définir l'ordre de ramassage des os sur le bûcher.

Les études des céramiques et du verre de ces trois sites ont été réalisées. Nous pourrions donc mettre en relation les résultats des analyses des contenants et ceux des contenus. Nous pourrions également comparer l'organisation des différentes sépultures.

1. Analyse anthropologique des crémations : quantification et dynamique des dépôts

Nous avons pu étudier 125 crémations et intégrer dans notre analyse celles de la nécropole du Vieux Domaine à Vierzon examinées par I. Le Goff, responsable de l'étude anthropologique du site (Béguin, Le Goff 2001). Soit un total de 151 dépôts osseux. 78,8% des sépultures à incinération concernent des adultes. Moins d'un quart sont donc occupées par des immatures (Tab. 39).

	Adultes	Immatures	Dépôts multiples	Indéterminé	Total
<i>Champ de l'Image</i>	66	13	6	5	90
<i>Lazenay</i>	27	8	0	0	35
<i>Vieux Domaine</i>	20	6	5	0	26

Tableau 39 – Nombre de crémations étudiées par site

Ces tombes sont dans leur grande majorité individuelles. La nécropole du Champ de l'Image se distingue en accueillant quelques sépultures associant un adulte et un immature. Il est difficile pour nous de déterminer s'il s'agit d'un regroupement volontaire, familial ou non. La présence du second individu peut être fortuite, ses restes provenant de l'*ustrinum* non nettoyé sur lequel a été brûlé le premier individu. Il s'agirait alors d'un aléa de ramassage et non d'une volonté d'associer plusieurs individus. Constaté parmi les sépultures des nécropoles des Cordiers à Mâcon et de la Citadelle à Chalon-sur-Saône, ce fait y a également été interprété comme le résultat d'un curage insuffisant du bûcher (Barthélemy, Depierre 1990 : 67 ; Depierre 1995 : 74).

Toutefois, il semble que dans quelques cas le nombre de pièces osseuses discordantes et la masse totale des ossements remettent en cause le caractère accidentel des intrusions. De telles associations ont déjà été mise en évidence dans les nécropoles de Lyon (Frascone 1999) et du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel 1992, 2002). Elles concernent presque toujours le regroupement d'un adulte et d'un immature.

a) *Les adultes*

Pour les adultes, la masse des restes osseux brûlés est faible (Tab. 40). Dans le meilleur des cas, elle ne dépasse pas 250 g. Ce chiffre est de loin inférieur au poids de référence de 1627,2 g. établi par J. I. McKinley (McKinley 1993). Habituellement, le poids moyen des restes est comparé à cette référence à l'aide du test du t de Student. Cependant, pour être pertinent statistiquement, ce test ne peut se faire qu'entre deux valeurs dont les variances ne présentent pas d'écarts trop significatifs. Ce rapport doit donc être préalablement testé à l'aide du test de Fischer-Snedecor. Pour les trois sites, ce test indique que la faiblesse des valeurs du poids moyen interdit toute comparaison statistique pertinente avec celles de références.

	n	Moyenne	σ	Min.-Max.
<i>Champ de l'Image</i>	69	237,83	161,97	7,4-829,16
<i>Lazenay</i>	30	171,74	116,36	12-634
<i>Vieux Domaine</i>	20	240,70	232,26	30,8-770,5

Tableau 40 – *Masses moyennes, minimales et maximales des restes incinérés d'adultes par site*

Nous envisageons deux raisons à un tel écart : une conservation différentielle des ossements ou une sélection des os prélevés. Si les différences de masses sont liées à la disparition d'une partie des ossements, les urnes protégées par un couvercle devrait constituer un groupe distinct ou du moins se différencier d'un point de vue statistique de celles ne bénéficiant pas d'une couverture. Nous avons donc comparé les poids moyens des os incinérés contenus dans les urnes avec et sans couvercle. Dans le premier cas, le poids total représente 189,56 g. Dans le second cas, cette valeur atteint 267,01 g. La loi de distribution du t de Student est applicable. Elle donne un résultat significatif de 1,96 (ddl = 67 ; $P < 0,1$). Il existe donc bien une différence de poids en faveur des urnes couvertes.

Pour autant, nous ne pouvons expliquer si la dissemblance est directement issue des pratiques funéraires, le type de contenant influant sur le ramassage, ou si elle traduit une conservation différente des os. L'absence de couvercle expose les restes à des perturbations taphonomiques et également à des pertes au moment de la fouille de la sépulture, surtout si elle ne répond pas aux perspectives d'anthropologie de terrain. C'est le cas des crémations découvertes dans la nécropole de Lazenay. Une partie des urnes a été détruite lors du décapage mécanique du terrain alors que les dépôts en pleine terre n'ont pas bénéficié d'un prélèvement exhaustif (Gaultier 1995).

Néanmoins, la nécropole du Vieux domaine à Vierzon n'a pas souffert des mêmes problèmes. La fouille du gisement s'est opérée en deux phases distinctes. La phase de terrain telle qu'elle est habituellement menée a été complétée par une phase de fouilles en laboratoire. Les dépôts cinéraires ont tous été prélevés, stabilisés, puis les vestiges osseux ont été examinés "dans des conditions favorables" (Béguin, Le Goff 2001 : 19). De telles précautions ne semblent pas influencer sur la modestie de la part du corps récupérée (Tab. 40).

Si l'on peut imputer aux modalités de conservation et de prélèvement, une forte influence sur la masse d'os présents dans les urnes, il paraît probable que ce phénomène dépend également de la conduite de la crémation et de la sélection des restes lors de leur ramassage.

Les valeurs des moyennes des poids ne doivent pas occulter les écarts existant entre les différents dépôts. L'amplitude des écarts entre les poids minimum et maximum est importante (Tab. 40). Au sein des trois sites, les tombes contenant moins de 150 g constituent un contingent abondant, voire majoritaire (Fig. 80). Ce sont ensuite les sépultures renfermant de 150 à 300 g qui sont les plus nombreuses. Passé ce poids, le nombre de sépultures par catégorie devient beaucoup plus anecdotique avec moins de 15% de la totalité des sépultures.

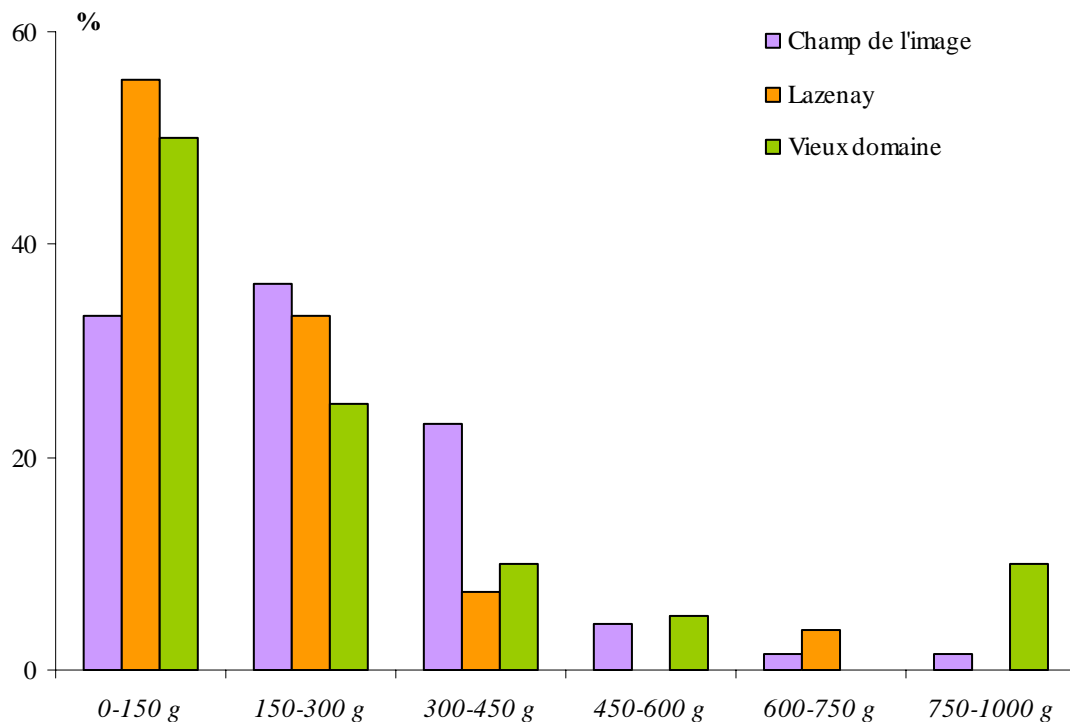


Figure 83 – Répartition en % des sépultures d'adultes en fonction de la masse totale des os brûlés

La nécropole du Champ de l'Image se distingue par un fort quota de tombes contenant de 150 à 450 g d'os brûlés. La nécropole du Vieux Domaine s'illustre par la présence de deux dépôts de 700 à 800 g Ils sont d'autant plus intéressants que I. Le Goff a démontré qu'ils correspondent à des "collectes quasi systématiques" permettant de représenter complètement le défunt dans la tombe (Le Goff 2001 : 117). Ces cas sont exceptionnels puisqu'un seul autre exemple similaire a été découvert dans la nécropole du Champ de l'Image. Nous ne disposons d'aucun indice anthropologique permettant de préciser les raisons d'un tel traitement.

Le poids n'est pas le seul paramètre étudié. Les taux de représentation des secteurs anatomiques permettent de déterminer s'il existe une sélection des os sur des critères anatomiques. Calculés d'après le poids et non le nombre de fragments (Duday 1987 ; Duday, Depierre, Janin 2000 : 21 et 26, note n°18), ces taux sont rapportés aux références établies pour les sujets adultes d'après les travaux de Krogman (Krogman 1978). Nous nous sommes principalement intéressé aux taux de représentation du crâne et du tronc pour leur facilité d'identification. De plus, le crâne véhicule de nombreux a priori quant aux traitements particuliers qui lui seraient réservés : prélèvement dans des sépultures et découvertes dans des contextes non funéraires notamment (Depierre 1995 : 79).

Le crâne est bien représenté dans les sépultures que nous avons étudiées. En moyenne, les indices pondéraux crâniens sont situés entre 20 et 24% (Tab. 41). Ils sont donc compatibles avec la valeur théorique de 20,4% (Krogman 1978). Cependant, si l'on souhaite distinguer les cas "anormaux", il est plus prudent de choisir un intervalle plus large que cette valeur moyenne. Celui-ci peut être situé entre 10 et 30% (Duday, Depierre, Janin 2000 : 21). Dans les sépultures des nécropoles du Champ de l'Image et de Lazenay, les indices trop élevés sont plus fréquents que ceux trop bas mais la différence n'est significative que dans le premier gisement (χ^2 corrigé de Yates égal à 10,88 pour $p < 0,001$). A Vierzon, on constate l'équilibre entre les deux catégories.

	% moyen	<10%	10 à 30 %	>30%
<i>Champ de l'Image (n = 67)</i>	23,96	1,49% (2)	77,61% (49)	20,9% (16)
<i>Lazenay (n = 30)</i>	24,86	3,33% (1)	76,67% (23)	20% (6)
<i>Vieux Domaine (n = 20)</i>	20,86	10% (2)	75% (15)	15% (3)

Tableau 41 – Taux de représentation du crâne comparés aux proportions d'un squelette sec et complet (Krogman 1978)

Un dépôt se distingue par l'absence total d'éléments crâniens. Il s'agit d'une crémation de la nécropole de Lazenay. Les autres incinérations dont la proportion de crâne est faible n'accueillent que quelques fragments, parfois un seul. Il nous semble important de noter que les indices pondéraux dépassant la limite supérieure de l'intervalle correspondent en majorité à des dépôts dont le poids total est très inférieur à la moyenne. Encore une fois, les restes incinérés de la nécropole de Lazenay nuancent ce constat global. Sur les six cas repérés, un dépôt de 287 g est concerné. Cependant, le taux de représentation du crâne y est égal à 34,15%, c'est-à-dire qu'il s'éloigne sensiblement de l'intervalle sans que cet écart soit trop important.

La valeur théorique de l'indice pondéral du tronc est de 17% mais l'on peut retenir un intervalle de 10 à 24% pour isoler les dépôts "anormaux" (Duday, Depierre, Janin 2000 : 21-22). La moyenne générale de chaque site est largement en dessous de ces valeurs (Tab. 42). Les dépôts affichant un indice conforme sont minoritaires. Sans être permanent, il s'agit d'un phénomène récurrent dans les études de restes humains incinérés. Les dépôts satisfaisant aux intervalles de références accueillent des éléments du rachis relativement semblables. Deux catégories de fragments sont présents : de très nombreux petits fragments de côtes et des corps vertébraux complets ou brisés. Ce sont ces pièces qui influent le plus sur la normalité de l'indice pondéral du tronc. Nous avons constaté qu'un ou deux fragments de vertèbres thoraciques suffisent à rééquilibrer la représentation du rachis et repositionner l'indice dans l'intervalle de référence.

	% moyen	<10%	10 à 24 %	>24%
<i>Champ de l'Image (n = 67)</i>	5,66	89,55% (59)	10,45% (7)	0
<i>Lazenay (n = 30)</i>	7,51	66,67% (20)	33,33% (10)	0
<i>Vieux Domaine (n = 20)</i>	1,69	95% (19)	5% (1)	0

Tableau 42 - Taux de représentation du tronc comparés aux proportions d'un squelette sec et complet (Krogman 1978)

Nous ne pouvons affecter les anomalies ou les biais à des difficultés ou des erreurs de détermination. Les fragments de ces deux secteurs anatomiques sont aisément identifiables (Depierre 1995 : 38-42), en particulier ceux qui proviennent du bloc crâno-facial car ils présentent une structure caractéristique. De même, durant l'ustion, les vertèbres se déforment peu. Ce sont des fragments volumineux qui subsistent parmi les cendres. Subissant peu de

déformation, les côtes se clivent entre face endothoracique et face exothoracique, puis éclatent souvent en nombreux fragments.

Le comportement pendant l'ustion n'est pas la cause principale des différences entre les indices de représentation du crâne et du tronc. C'est donc à la suite de la crémation qu'un ou des événements vont influencer sur la représentativité des os récupérés par rapport au cadavre brûlé. Indiscutablement, les gestes de collecte semblent conditionner notre interprétation de la normalité ou non des dépôts.

Cependant, ce serait une erreur d'affecter trop rapidement les biais détectés à des choix ou à une volonté de favoriser un secteur anatomique plutôt qu'un autre. Si le crâne est investi d'une valeur symbolique importante, cet *a priori* est nuancé par une observation objective des os qui le composent, de leur comportement pendant l'ustion et de leur état de conservation après la crémation. Inversement, le tronc est rarement bien représenté. Pourtant, ce secteur pourrait être affecté de symboles liés à la présence des organes vitaux, notamment le cœur.

Les études ethnologiques et les résultats de l'archéologie expérimentale apportent des informations importantes dans la compréhension de la gestion du bûcher et de son influence sur la collecte des restes du défunt. En effet, le bon déroulement de l'ustion nécessite la présence d'officiants spécialisés. Afin de ne pas imposer aux proches un traumatisme trop fort, les conducteurs du bûcher gèrent la crémation pour que la collecte ne concerne que des ossements dépourvus de tous les composants liquides et organiques. Ces mêmes officiants repèrent certains ossements plus facilement que d'autres. Les os provenant du squelette crânien en font partie. Il s'agit peut-être d'un élément de réponse à la normalité du taux de représentation du crâne dans la majorité des dépôts.

Les éléments du tronc connaissent un processus différent. Les biais détectés seraient apparemment une conséquence directe de la position du défunt sur le bûcher. S'il y est installé sur le dos, une portion importante du rachis peut ne pas être accessible à la fin de la combustion, le secteur thoracique, côtes et vertèbres, étant recouvert par les parties molles (Depierre 1995 : 81 ; Duday, Depierre, Janin 2000 : 22).

Ce qui pourrait apparaître comme un choix délibéré de favoriser les restes provenant de l'extrémité céphalique au détriment d'autres secteurs anatomiques, semble n'être qu'une conséquence directe du traitement du corps. La collecte des ossements n'étant pas exhaustive, elle favorise les fragments les plus volumineux et/ou les plus accessibles.

b) Les immatures

Si les immatures les plus jeunes, c'est-à-dire ceux morts en périodes périnatale et post néo-natale, ne sont pas incinérés, leurs aînés sont l'objet du même traitement que les adultes. Les méthodes employées pour déterminer leur âge au décès sont les mêmes que pour les individus inhumés. Cependant, l'exposition au feu nous prive des principaux critères utilisés. Contrairement à la dentine, l'émail dentaire éclate rapidement. Seuls les germes dentaires protégés par leur alvéole nous parviennent occasionnellement. Le plus souvent, l'âge ne peut être estimé que d'après les points d'ossification secondaires et le degré de calcification des cartilages de croissance.

Bien entendu, l'identification de ces éléments est subordonnée à leur présence et dépend donc directement de la collecte des restes osseux sur le bûcher. La fiabilité est quant à elle directement liée au nombre de fragments pertinents identifiés (Duday, Depierre, Janin 2000 : 9). Cela explique la largeur des fourchettes d'âge utilisées pour répartir les immatures entre les différentes classes d'âge. Celles-ci sont moins nombreuses que pour les inhumations. Au nombre de trois, elles répartissent les immatures entre les catégories *infans I* (de la naissance à l'éruption de la première molaire permanente aux environs de 6 ans), *infans II* (de l'éruption de la première molaire permanente à celle de la seconde molaire permanente, soit de 6 à 12 ans) et *juvenis* (au dessus de 12 ans).

Au sein des sites que nous avons étudiés, les crémations d'enfants constituent des contingents réduits. Au mieux, ils représentent à Vierzon 23,07% de la population incinérée. Cette valeur n'est que de 14,94% pour la nécropole du Champ de l'Image. Certes, nous savons par les textes anciens que, jusqu'à l'éruption de leur première dent, les jeunes enfants ne sont pas incinérés. Cependant, l'étude paléodémographique de ces gisements a mis en évidence l'anormalité de la distribution des populations immatures totales, même en intégrant les inhumations à nos calculs. Peut-on attribuer ces lacunes aux difficultés d'identification des os brûlés et de détermination de l'âge des défunts crématisés ?

L'analyse du poids des os brûlés d'immatures est beaucoup plus limitée que celle du poids des restes osseux des adultes. Il n'existe pas d'étude de références permettant une comparaison entre poids ordinairement constaté et poids attendu. De telles références semblent difficiles à établir et le seraient encore plus à exploiter. En effet, elles devraient corréler le poids des restes osseux à l'âge et donc au stade de croissance, de chaque individu.

Au sein des trois nécropoles que nous avons étudiées, les dépôts livrent une masse d'os faible (Tab. 43). Leur poids moyen est inférieur à 100 g. Les nécropoles de Lazenay et Vierzon ont livré les dépôts osseux les plus légers. Ainsi dans la première, le dépôt le plus lourd est inférieur à 100 g. alors que dans la seconde le poids maximal des restes osseux brûlés est de 128,6 g. La nécropole du Champ de l'Image présente des cas plus variés. Le poids maximal y atteint 221,13 g. soit une masse d'ossements assez proche de la moyenne des adultes (237,83 g.). Naturellement, la comparaison avec les poids moyens des crémations d'adultes révèle des différences significatives après application de la loi de Student.

	n	Moyenne	σ	Min.-Max.
<i>Champ de l'Image</i>	13	67,26	69,43	0,7-221,13
<i>Lazenay</i>	8	30,25	26,28	7-79
<i>Vieux Domaine</i>	6	68,60	38,46	31,8-128,6

Tableau 43 - Masses moyennes, minimales et maximales des restes incinérés d'immatures par site

Les dépôts semblent avant tout symboliques. En effet, si nous observons la distribution du nombre d'individus en fonction du poids des restes osseux, nous constatons que la majorité des effectifs appartient à la classe des dépôts de 50 g ou moins (Fig. 81). Les dépôts de plus de 100 g sont rares et, à une exception près, n'ont été retrouvés que dans la nécropole du Champ de l'Image.

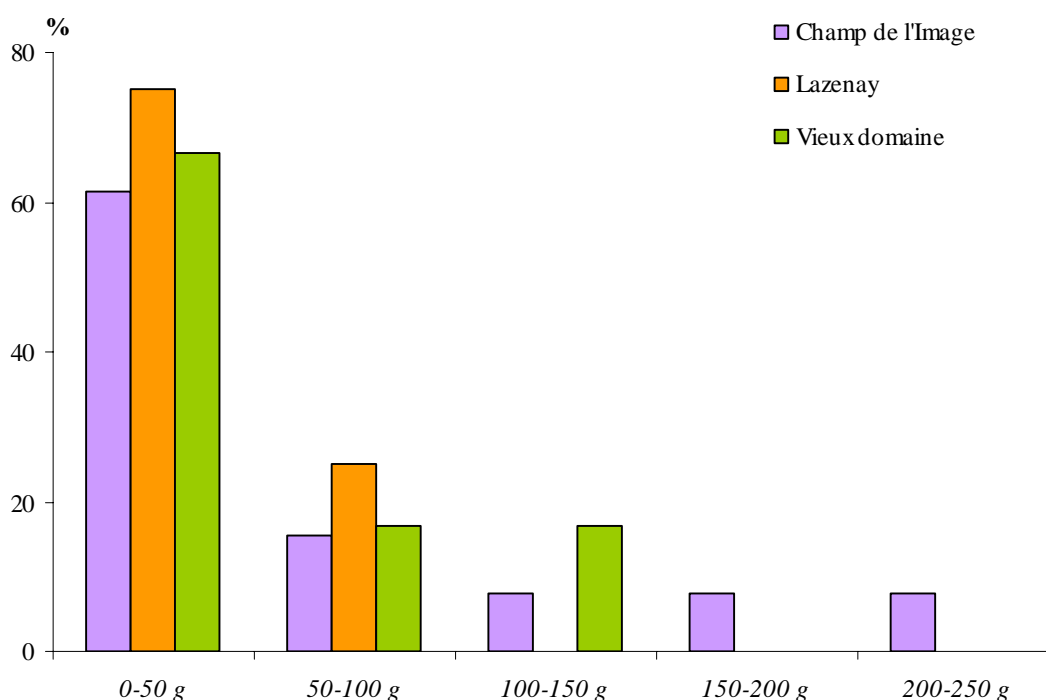


Figure 84 - Répartition en % des sépultures d'immatures en fonction de la masse totale des os brûlés

Ces différences sont-elles liées au mode de collecte des ossements sur le bûcher ? Pour répondre, nous devons avant tout nous assurer que ce ne sont pas les données biologiques qui induisent de telles distorsions. Nous l'avons évoqué précédemment, l'étude des crémations des immatures doit tenir compte de la notion de croissance. En fonction de l'âge, la taille et le poids du corps varient. Ainsi, les crémations de deux corps d'enfants d'âge différent, même relativement proches, fourniront des ensembles osseux dont les poids divergeront.

Cette tendance semble se vérifier dans la nécropole du Champ de l'Image. Le poids total des restes osseux augmente avec l'âge. La classe *infans I* se distingue des suivantes avec un poids moyen de 39,9 g ($n = 9$, $\sigma = 51,96$; min.-max. : 0,7-173,2 g). Les autres classes n'accueillent chacune qu'un seul individu mais pour ces deux cas les masses sont progressivement plus importantes : 97,3 g pour la classe *infans II* et 221,1 g pour la classe *juvenis*.

La classe *infans I* accueille un dépôt plus important que les autres. Si nous l'isolons, le poids moyen des individus de la classe *infans I* n'est plus que de 23,3 g et la dispersion des valeurs est beaucoup moins forte ($n = 8$, $\sigma = 15,23$; min.-max. : 0,7-44,1). Son poids de 173,2 g le distingue des autres dont la masse maximale atteint au mieux 44,1 g. Comment interpréter une telle différence ? Dépend-elle directement de l'âge, donc du stade de développement osseux du défunt ou est-elle le résultat d'une collecte plus soignée ? Les difficultés inhérentes aux os brûlés quant à la détermination de l'âge ainsi que le nombre restreint de crémations d'immatures nous empêchent de répondre et de pousser plus loin nos investigations.

La situation est différente dans la nécropole de Lazenay. Certes, la classe des *infans I* est aussi caractérisée par une légèreté des dépôts d'os brûlés avec un poids moyen de 35,33 g ($n = 3$, $\sigma = 20,4$; min.-max. : 7-79 g). En revanche, le poids moyen du seul individu de la classe *juvenis* est inférieur à cette valeur (34 g). Encore une fois, l'âge au décès n'ayant été estimé que sur un nombre réduit d'individus, les effectifs sont difficilement comparables.

Une rapide analyse des taux de représentation des éléments du squelette céphalique révèle le nombre important de dépôts pour lesquels les valeurs sont anormales (Tab. 44). Pour la nécropole du Champ de l'Image, le taux de représentation moyen est de 41% alors que pour les deux autres gisements sa valeur atteint la limite maximale. De plus, la moitié des dépôts de

ces sites dépasse la limite des 30%. A Lazenay et Vierzon, les effectifs concernés sont réduits et lorsqu'il est au-delà de ce seuil, l'indice se situe entre 30 et 52%. En revanche, au Champ de l'Image, sur sept dépôts "anormaux", cinq présentent un indice pondéral de la tête supérieur à 50%. Dans un cas, cet indice atteint 70,87%. Ces cas concernent des sépultures pour lesquelles les os collectés sur le bûcher sont peu nombreux (de 0,7 à 44,1 g) et proviennent donc majoritairement du bloc crâno-facial. Inversement, les cas de sous-représentation sont rares, voire anecdotiques avec un seul cas détecté.

	% moyen	<10%	10 à 30 %	>30%
<i>Champ de l'Image (n = 13)</i>	41,00	0	46,15% (6)	53,84% (7)
<i>Lazenay (n = 8)</i>	27,73	12,5% (1)	37,5% (3)	50% (4)
<i>Vieux Domaine (n = 6)</i>	30,42	0	50% (3)	50% (3)

Tableau 44 – Répartition des effectifs immatures en fonction du taux de représentation du crâne, comparés aux proportions d'un squelette sec et complet (Krogman 1978)

Ces sur-représentations découlent-elles de contingences biologiques ou sont-elles l'expression d'un ramassage propre aux immatures ? Bien que la tête soit proportionnellement très grosse chez les jeunes immatures, cette réalité anatomique ne suffit pas à apporter une explication. Nous l'avons vu, les éléments du squelette céphalique sont aisément reconnaissables. Selon l'âge, lors de crémation d'immatures, ils sont peut-être les os les plus facile à collecter car les plus rapidement identifiés.

Comme pour les adultes, le tronc est plutôt mal représenté dans les dépôts cinéraires. Pour ceux provenant des nécropoles du Champ de l'Image et du Vieux Domaine, ce sont les classes de sous-représentation qui accueillent le plus d'effectifs (Tab. 45). La nécropole de Lazenay ne propose pas le même faciès. La moyenne des indices pondéraux du tronc intègre l'intervalle de référence. De plus, la majorité des dépôts indique un taux de représentation du tronc satisfaisant (Tab. 45).

	% moyen	<10%	10 à 24 %	>24%
<i>Champ de l'Image (n = 13)</i>	8,11	69,23% (9)	30,76% (4)	0
<i>Lazenay (n = 8)</i>	14,54	12,5% (1)	87,5% (7)	0
<i>Vieux Domaine (n = 6)</i>	0,88	100% (6)	-	-

Tableau 45 - Répartition des effectifs immatures en fonction du taux de représentation du tronc, comparés aux proportions d'un squelette sec et complet (Krogman 1978)

Nous ne pouvons expliquer une telle dissemblance d'un gisement à l'autre. Néanmoins, les différences entre les indices pondéraux du tronc de chaque site nous semblent directement corrélées à l'âge des sujets incinérés et non à la collecte des ossements sur le bûcher.

L'occupation du Haut Empire de la nécropole de Lazenay comprend deux espaces distincts, l'un réservé à l'inhumation des plus jeunes enfants, l'autre aux dépôts des crémations des adultes et de quelques immatures. Y sont brûlés les corps des enfants morts après 1 ou 2 ans alors qu'une telle distinction de traitement n'a pu être que partiellement mise en évidence dans les deux autres nécropoles. Ce fait est d'autant plus marquant que la totalité de l'enclos funéraire de la nécropole du Vieux Domaine à Vierzon a été explorée. Un vide archéologique ou les aléas de la fouille ne sont donc pas les causes des anomalies détectées.

La nécropole du Champ de l'Image souffre également d'une connaissance incomplète du gisement funéraire. La zone explorée jusqu'à présent révèle que les immatures morts autour du terme sont inhumés. Cette phase passée, les enfants semblent être traités à l'instar des adultes. Cependant, les zones encore vierges de toute intervention archéologique livreront-elles les mêmes conclusions ?

c) Les sépultures multiples

Les incinérations multiples du Champ de l'Image nous posent un problème. En effet, théoriquement, la présence de deux individus devrait amener la masse totale des os à être plus lourde que celle des tombes individuelles d'adultes. Cependant, ce n'est pas toujours le cas (Tab. 46). Avec seulement 162,46 grammes, la masse moyenne de ces tombes doubles est inférieure d'un peu plus de 30% à celle des sépultures d'adultes. Il n'y a pas de différence significative avec les tombes des individus adultes, la valeur du coefficient du t de Student étant seulement de 1,01 pour 72 degrés de liberté. Ce fait est d'autant plus étonnant qu'une des tombes multiples accueille deux adultes.

L'observation du poids de chacun de ces dépôts révèle la variété des écarts. Oscillant entre 30,8 et 330 grammes, ce poids n'atteint jamais la masse maximale des adultes (Tab. 46).

N° d'urne	Individus	Poids total en g
95u	1 adulte + 1 immature	330,0
100u	1 adulte + 1 immature	251,4
113u	1 adulte + 1 immature	103,4
152u	1 adulte + 1 immature	30,8
159.2u	1 adulte + 1 immature	96,7

Tableau 46 – *Nécropole du Champ de l'Image : les sépultures multiples*

Nous l'avons déjà évoquée, la détermination de la présence d'un deuxième individu est établie d'après la détection d'os soit présents en double exemplaire, soit manifestant des stades d'ossification ou de développement discordants. Si possible, notre détermination a été étayée par la présence conjointe de ces critères. Nous n'avons pas retenu les cas litigieux ou douteux pour lesquels, seule l'intuition aurait pu statuer.

Nous sommes donc confronté au paradoxe d'un nombre supérieur d'individus dans des dépôts qui ne se distinguent pas par leur poids du reste des crémations. Est-ce imputable au mode de collecte des ossements sur le bûcher qui se concentrerait sur certains ossements ou n'en retiendrait qu'une quantité symbolique, qu'il s'agisse d'un adulte ou d'un immature ? Nous l'avons vu, qu'elles soient moyennes, minimales ou maximales, les masses indiquent la faible quantité d'os récupérés sur le bûcher. Il n'est donc pas totalement contradictoire que même pour deux individus, le poids total reste en deçà des valeurs attendues.

Notre approche de ces sépultures doit également intégrer les limites anthropologiques de notre étude. Elles portent essentiellement sur notre capacité à déterminer l'âge des individus. Nous l'avons vu, sa détermination est liée à la présence de fragments suffisamment évocateurs pour que nous puissions proposer une estimation prudente. Cinq sépultures multiples détectées l'ont été grâce à une très forte discordance entre les restes provenant d'adultes et d'immatures jeunes. Cependant, nous ne pouvons certifier avoir identifié toutes les sépultures multiples. Dans le cas d'adultes ou d'immatures décédés à un âge relativement proche, seule la présence de doublons peut les distinguer. Cette présence dépend directement du ramassage sur le bûcher, dont on sait par le poids des incinérations qu'il n'est pas exhaustif.

De plus, nous devons faire face à l'absence de fouille anthropologique des incinérations de la nécropole du Champ de l'Image. En effet, nous n'avons aucune information sur le "timing" du remplissage de l'urne. Les travaux de M. Tuffreau-Libre ont démontré la

présence, dans certaines sépultures dont des multiples, de tessons provenant de céramiques situées dans une autre sépulture (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 126-127). Doit-on y voir une association volontaire entre des individus ? S'agit-il d'individus ayant un lien social, voire familial ?

Le faible nombre de sépultures présentant ce phénomène ne permet pas de répondre ni surtout de distinguer un geste isolé, anecdotique, d'un véritable rite (Durand 2002 : 108). Cependant, ce mode de prélèvement d'une tombe à l'autre pourrait concerner le contenu et ne pas se limiter au contenant. Il nous paraît possible d'imaginer un prélèvement d'une poignée d'ossements, purifiés puisque brûlés, pour associer deux corps dans une seule urne et une seule tombe. Si nous acceptons l'éventualité d'une telle pratique, nous pouvons envisager deux types d'association. Pour deux des dépôts osseux dont la masse totale est supérieure à la moyenne des adultes, il est probable qu'un immature ait rejoint un adulte. Dans les trois autres dépôts, la légèreté du poids des restes brûlés paraît coïncider avec une crémation d'enfant, dans l'urne duquel des fragments provenant d'un adulte ont été ajoutés.

Malheureusement, cette hypothèse ne peut s'appuyer que sur les textes ou les exemples ethnologiques. En effet, de telles associations sont quasiment impossibles à démontrer à l'aide de l'anthropologie. Car, elles dépendent d'un investissement important en temps, pour tenter de remonter ou d'appareiller des fragments provenant de plusieurs urnes, et d'un facteur chance trop important pour qu'il vaille la peine de se lancer dans un tel labeur.

2. Spécificités bituriges ou homogénéité des dépôts cinéraires en Gaule romaine ?

Nos recherches bibliographiques nous permettent de comparer les sites que nous avons étudiés aux quelques rares nécropoles à incinérations pour lesquelles les données anthropologiques issues des crémations ont été publiées. Parmi celles-ci, nous nous sommes plus particulièrement intéressé aux travaux de J. Roger. Ils traitent de nécropoles de la cité des Lémovices, cité voisine de celle des Bituriges Cubes. Leur proximité géographique en fait des gisements favorables à la mise en évidence de pratiques similaires à celles des Bituriges Cubes.

Aux ensembles lémovices, nous avons adjoint des sites d'horizons variés. Plus qu'un choix, cet éclatement géographique des références est la conséquence directe du nombre encore faible de publications intégrant une approche anthropologique des restes brûlés.

	N	Poids moyen (g.)	σ	Contexte
Champs de la Manche, commune de Rahon (<i>De Klijn, Gisclon 2001</i>)	22	111,39	81,18	Rural
La Citadelle à Chalon-sur-Saône (<i>Depierre 1995</i>)	88	151,2	159	Urbain
Z.A.C. du Hameau de Lazenay, commune de Lazenay	30	171,7	116,4	Rural
Avenches en Chaplix (<i>Porro 1999</i>)	147	226,0	?	Rural
Champ de l'Image, commune de Saint-Marcel	69	237,8	162,0	Urbain
Vieux Domaine, commune de Vierzon	20	240,7	232,3	Rural
Les Sagnes, commune de Pontarion (<i>Roger 2001</i>)	45	310,0	397,6	Urbain
Le Valladas, commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux (<i>Bel 2002</i>)	23	400,5	?	Urbain
Louroux, commune de Saint-Priest-d'Evau (<i>Roger 2001</i>)	173	605,3	239,8	Rural
La Betoulle, commune de Saint-Maurice-la Souterraine (<i>Roger 1995</i>)	4	675,3	218,4	Rural

Tableau 47 – Comparaisons du poids moyen des dépôts osseux d'adultes des nécropoles bituriges à ceux de différentes nécropoles de Gaule romaine

Dans un premier temps, nous avons comparé les poids des dépôts osseux des différentes nécropoles (Tab. 47). Les différences de moyenne des poids d'adulte s'expliquent par la grande variété des types de sépultures que les calculs assimilent. En effet, dans la nécropole des Sagnes à Pontarion, J. Roger met en évidence l'impact des dépôts en pleine terre sur le poids moyen de la totalité des échantillons (Roger 2001 : 138-139). S'il limite son calcul aux 19 dépôts en urne, l'auteur obtient un poids moyen de 691 g. Cette valeur coïncide avec celles des nécropoles de Louroux et de la Betoulle.

Les crémations lémovices procèdent donc d'un mode de collecte apparemment homogène, au moins pour ce qui est de la masse des restes osseux récupérés puis placés dans une urne. Surtout, le poids moyen est le moins éloigné des valeurs attendues. Les poids des crémations bituriges sont largement inférieurs à ces résultats. Ils sont proches de ceux obtenus dans les autres gisements.

Toutefois, l'amplitude des variations montre à quel point il est difficile de comparer les modes de prélèvement d'une région à une autre. En effet, s'il est cohérent de signaler les analogies entre des sites géographiquement proches, il paraît beaucoup plus hasardeux de tenter d'expliquer les différences révélées par chaque nécropole.

Le tableau n°47 souligne à quel point les contextes dans lesquels s'inscrivent les gisements et les effectifs comparés sont hétérogènes. La distinction pouvant exister entre milieu rural et milieu urbain est souvent avancée comme une explication possible dans les

différences de traitement du corps d'une nécropole à une autre. Dans les cas qui nous intéressent, ce paramètre ne semble pas avoir d'influence. Toutefois, ce constat est limité par l'absence de synthèses régionales comparant plusieurs gisements dont les effectifs seraient statistiquement significatifs.

La comparaison des poids moyens des dépôts osseux d'immatures propose un faciès relativement similaire (Tab. 48). Encore une fois, qu'elle découle d'une spécificité régionale ou qu'elle soit liée à un contexte particulier, aucune différence significative ne semble jaillir. Au contraire, bien qu'il existe une forte amplitude de variations, les poids moyens sont homogènes. Ils permettent de définir trois catégories de poids : de 20 à 30 g, de 67,3 à 70,5 g et enfin au-delà de 150 g.

Néanmoins, les limites inhérentes à la détermination de l'âge des immatures incinérés nous empêchent de distinguer ce qui dépend de paramètres biologiques de ce qui traduit un mode de ramassage particulier. L'approche est d'autant plus délicate que les crémations d'immatures sont peu nombreuses.

	N	Poids moyen (g.)	σ	Contexte
La Citadelle à Chalon-sur-Saône (<i>Depierre 1995</i>)	10	20,0	5,3	Urbain
Louroux, commune de Saint-Priest-d'Evau (<i>Roger 2001</i>)	2	25,4	NA	Rural
Champs de la Manche, commune de Rahon (<i>De Klijn, Gisclon 2001</i>)	3	29,67	27,30	Rural
Z.A.C. du Hameau de Lazenay, commune de Lazenay	8	30,3	26,3	Rural
Champ de l'Image, commune de Saint-Marcel	13	67,3	69,4	Urbain
Vieux Domaine, commune de Vierzon	6	68,6	38,5	Rural
Les Sagnes, commune de Pontarion (<i>Roger 2001</i>)	1	70,5	NA	Urbain
Avenches-en-Chaplix (<i>Porro 1999</i>)	12	167,0	?	Rural

Tableau 48 - Comparaisons du poids moyen des dépôts osseux d'immatures des nécropoles bituriges à ceux de différentes nécropoles de Gaule romaine

Une comparaison des taux de représentation du bloc crâno-facial et du tronc indique une certaine homogénéité des dépôts (Tab. 49). Sur tous les sites, l'indice pondéral du crâne intègre l'intervalle de référence. En revanche, dans la majorité des cas, l'indice pondéral est déficitaire. Seuls les sites de la Citadelle à Chalon-sur-Saône et d'Avenches-en-Chaplix présentent un taux satisfaisant. On notera que celui de la nécropole d'Avenches correspond exactement à la limite minimale.

	Bloc crâno-facial (en %)	Tronc (en %)	Contexte
<i>Vieux domaine, commune de Vierzon</i>	20,86	1,69	Rural
<i>Les Sagnes, commune de Pontarion (Roger 2001)</i>	23,35	3,2	Urbain
<i>Champ de l'Image, commune de Saint-Marcel</i>	23,96	5,66	Urbain
<i>Z.A.C. du Hameau de Lazenay, commune de Lazenay</i>	24,86	7,51	Rural
<i>Avenches-en-Chaplix (Porro 1999)</i>	26	11	Rural
<i>La Citadelle à Chalon-sur-Saône (Depierre 1995)</i>	20,4	15	Urbain

Tableau 49 - Comparaisons des taux de représentations du bloc crâno-facial et du tronc dans des dépôts osseux d'adultes des nécropoles bituriges à ceux de différentes nécropoles de Gaule romaine

Que pouvons-nous déduire de ces comparaisons ? Nous l'avons vu, elles mettent en perspective des sites d'horizons géographiques et chronologiques variés. Finalement, on pourrait objecter que ce simple fait suffit à provoquer d'importantes distorsions dans l'analyse des dépôts d'os brûlés. Or, nous notons une importante homogénéité dans les résultats. Certes, les nécropoles lémovices se distinguent par une masse importante d'os récoltés mais, comme nous l'avons souligné, les résultats dégagés par J. Roger prennent compte des variations existant entre les différents types de dépôts. Or, ce paramètre n'est pas toujours mis en évidence dans les différentes publications que nous avons consultées.

Si l'on fait exception de cette "spécificité lémovice", dans toutes les nécropoles à incinération, on constate le faible poids des dépôts osseux. Il est toujours nettement inférieur au poids de référence établi par J. I. McKinley (McKinley 1993). Il indique qu'en moyenne, seule une petite partie de l'individu (adulte ou immature) est inhumée.

Cependant, nous souhaitons attirer l'attention du lecteur sur le fait que nos analyses sont établies à partir des moyennes. Pour des raisons statistiques, nous fondons notre réflexion sur des valeurs globales qui écrêtent les particularités. C'est pour cette raison que nos tableaux mentionnent les valeurs des écarts types. Leur observation révèle l'importance des variations pouvant exister d'un dépôt à l'autre. Ainsi, dans certains cas, une majorité de dépôts déficitaires peut être compensée par la présence de deux ou trois dépôts dont les poids sont proches des valeurs attendues.

Pour résumer, nous pouvons dire qu'en "moyenne", les dépôts cinéraires bituriges, et *a fortiori* gallo-romains, restituent rarement un poids de restes osseux brûlés correspondant au poids attendu d'un corps crématisé. Néanmoins, les dépôts les plus symboliques, c'est-à-dire ceux constitués d'à peine une dizaine de fragments pour une masse inférieure à une dizaine de

grammes, ne doivent pas occulter les dépôts les plus lourds qui pour certains semblent correspondre à une collecte quasi exhaustive des restes osseux sur le bûcher.

C'est là que se pose le problème des crémations des immatures. L'absence d'études de référence présentant une masse moyenne attendue pour un âge donné limite toute réflexion sur une pratique très peu représentée. Les textes anciens sont plus qu'allusifs et leur contenu traite avant tout de l'âge à partir duquel le corps d'un enfant peut être brûlé. Il apparaît évident que pour des valeurs inférieures à 50 g, la collecte a été plus que sélective. Qu'en est-il lorsque ce poids atteint des valeurs proches du poids moyen des adultes ? Doit-on considérer que l'individu pourrait être un immature proche de l'âge adulte ? Ne peut-on pas être face à un ramassage exhaustif du corps d'un enfant ? À l'heure actuelle, nous ne connaissons pas d'études de références comparant des crémations d'immatures d'âges différents.

Certes, on pourrait objecter que les indices osseux permettent de déterminer un âge, même approximatif. Cependant, d'expérience, nous savons que de tels fragments ne sont pas toujours présents dans les dépôts osseux bituriges. De plus, la robustesse ne devient un critère fiable de l'estimation de l'âge que lorsqu'elle concerne un grand nombre de fragments dont l'origine anatomique est clairement définie et qu'il a été établi que le dépôt ne contient qu'un seul individu. Si les restes provenant d'individus d'âges très éloignés se distinguent assez facilement sur des critères de format, plus cet écart d'âge diminue, plus la distinction est difficile à faire.

3. Le choix du contenant pour le dépôt cinéraire

Une fois collectés, les restes osseux sont placés soit à même la terre, soit dans un contenant en céramique, en verre, en pierre, en plomb ou en matériau périssable qui sera lui-même inhumé. À l'exception du coffre cinéraire en plomb, tous les autres cas ont été détectés dans la cité biturige.

a) Les dépôts cinéraires en pleine terre

Dans la cité biturige, les dépôts en pleine terre sont rares. Dès 1990, L. Brissaud souligne le caractère inhabituel de ces sépultures qui n'accueillent ni urne ni aménagement. Ayant mené elle-même un certain nombre de prospections dans le sud de la cité, l'auteur insiste également sur les lacunes de la recherche concernant les dépôts cinéraires en pleine terre (Brissaud 1990 : 256). Selon elle, un grand nombre de ces structures a dû passer inaperçu alors que d'autres étaient détruites par les labours.

Les sites auxquels nous nous sommes intéressés ne dérogent pas à ce bilan. Comparés à ceux en urne, les dépôts en pleine terre sont nettement minoritaires (Tab. 50). Nous remarquons que leur nombre n'est pas obligatoirement lié à l'importance des espaces funéraires auxquels ils appartiennent. Ainsi, la nécropole du Champ de l'Image n'accueille que 4 sépultures de ce type, ce qui représente moins de 5% de l'effectif total des tombes. Cette valeur est doublée à Vierzon et octuplée à Lazenay.

	Contenant	Pleine terre
<i>Champ de l'Image (n = 100)</i>	95,83	4,16
<i>Lazenay (n = 145)</i>	66,2	33,79
<i>Vieux Domaine (n = 27)</i>	88,88	11,11

Tableau 50 – Modes de dépôts des restes osseux brûlés au sein des nécropoles bituriges (en %)

Nous relevons également que les détections de structures de ce type sont plus fréquentes au fur et à mesure que les méthodes de fouilles et d'études se perfectionnent. Loin de minimiser l'impact de l'activité agricole, nous souhaitons tout de même insister sur les erreurs, voire les possibles absences d'identification de ces dépôts. Dans le cas de dépôts osseux de faible importance, il est très probable que les tombes n'aient pas été détectées ou aient été identifiées comme des fosses indéterminées.

Ces erreurs expliqueraient les nombreuses mentions de fosses dites "cendreuses" ou "contenant un sédiment charbonneux" que nous avons relevées lors de la création du corpus des sites funéraires bituriges. Malheureusement, les informations sont définitivement perdues et la bibliographie ancienne ne comporte aucun indice suffisamment évocateur pour que nous nous risquions à une identification rétrospective.

Leur proportion est plus importante sur les sites de Lazenay, fouillé de 1991 à 1994 et du Vieux Domaine, fouillé en 2001, que sur celui du Champ de l'Image, fouillé de 1963 à

1969. Dans le cadre de l'opération de Lazenay, un étudiant en archéo-anthropologie funéraire, M. Gaultier, était présent. A Vierzon, un archéo-anthropologue, I. Le Goff, était intégré à l'équipe scientifique. Simple fait du "hasard archéologique"? Caractéristiques propres aux sites ruraux de Lazenay et du Vieux Domaine ? Influence des méthodes de fouille sur la détection et la conservation de ces tombes ? Bien que plusieurs raisons puissent être évoquées, nous accorderons notre préférence à la piste méthodologique.

Cette hypothèse ne se limite pas en effet à la présence ou à l'absence d'un archéo-anthropologue lors de la fouille. Les efforts de sensibilisation à l'enregistrement et à l'étude des sépultures à incinération ont également été récompensés et complétés par la multiplication des opérations et des publications traitant des sépultures à incinération en pleine terre, notamment celles du sud de la Gaule (nous pensons plus particulièrement aux nombreux travaux de V. Bel). Ces ouvrages ont marqué certains esprits et l'approche de ces tombes a évolué. Leur "simplicité" ne les relègue plus au rang de fosses dont la fonction est plus ou moins déterminée, explorées rapidement ou après que toutes les autres structures aient été fouillées. Au contraire, ce caractère est maintenant considéré comme la manifestation d'un geste funéraire. Il invite donc aux mêmes soins et à la même rigueur que ceux accordés aux dépôts en contenant.

Cependant, cette prise de conscience méthodologique est relativement récente. C'est peut-être ce qui explique le manque d'informations concernant ces dépôts en pleine terre dans la nécropole de Lazenay. Certes, les sépultures ont été repérées mais elles n'ont pas fait l'objet d'une fouille adaptée. Pour une majorité, elles ont été arasées lors du décapage mécanique. Pour la minorité préservée de la pelle mécanique, aucun prélèvement n'a été effectué (Gaultier 1995). Il nous est donc impossible de comparer ces données ostéologiques. Toutefois, la lecture des différents rapports et des enregistrements de fouilles met en évidence la modestie des dépôts osseux. Du moins, est-ce comme cela que nous interprétons la mention *"on ne retrouve qu'un petit tas de cendres dans la fosse sans aménagement particulier autour"* (Gaultier 1991, 1994, 1995).

Les exemples les plus significatifs ont été fouillés à Vierzon sous la direction d'I. Le Goff (Béguin, Le Goff 2001). Bien que peu nombreuses, ces structures ont bénéficié d'une méthodologie adaptée qu'il s'agisse de leur fouille, de leur prélèvement, ou de leur étude. Elles révèlent que, le plus souvent mélangés à des cendres, les os reposent sur le fond de la fosse.

Aucun effet de paroi ou de contention n'ayant été détecté, les ossements semblent avoir été déposés directement dans la sépulture. I. Le Goff explique ce geste par le fait que "*les faibles quantités d'os ne nécessitent pas l'usage d'un récipient pour les transporter*" (Le Goff 2001 : 120). De plus, ces dépôts osseux sont toujours accompagnés de cendres. On peut donc facilement imaginer que les os sont amenés en une ou deux poignées, depuis le bûcher jusqu'à la sépulture.

Détectant également des structures similaires dans la nécropole des Sagnes à Pontarion (Creuse), J. Roger voit dans la faible représentation du matériel osseux qu'elles contiennent la manifestation d'un geste funéraire "*...dont la signification nous échappe*" (Roger 2001 : 139). Certes, l'auteur n'écarte pas l'interaction de facteurs multiples pouvant conduire à la destruction ou à la disparition d'une partie des ossements (problème de conservation, erreurs de fouille). Cependant, à eux seuls, ces paramètres ne suffiraient pas à faire disparaître la quasi-totalité d'un corps brûlé. D'autant que la crémation assure une meilleure conservation des ossements et que l'on peut difficilement envisager que les erreurs de fouille soient répétées sur plusieurs dizaines de sépultures.

Cette caractéristique des dépôts en pleine terre a été reconnue à Vierzon, chez les Lémovices, mais également dans les nécropoles du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Bel 2002 : 100-101) ou du Champs de la Manche à Rahon (De Klijin, Gisclon 2001 : 89 et annexe II, tableau I). Comme le souligne V. Bel, ces dépôts osseux ne représentent qu'une infime partie de la masse totale d'un corps brûlé (Tab. 51). Cette modestie semble traduire la volonté d'une inhumation symbolique des restes du défunt.

	Poids moyen (en g)	Proportions par rapport aux références de J. I. McKinley (McKinley 1993)
<i>Les Sagnes à Pontarion (n = 34)</i>	33,8	2 à 3 %
<i>Vieux Domaine à Vierzon (n = 3)</i>	55,5	3,63%
<i>Champ de l'Image à Saint-Marcel (n = 3)</i>	98,1	6,43%
<i>Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (n = 6)</i>	157,5	10%
<i>Champs de la Manche à Rahon (n = 2)</i>	187,5	12%

Tableau 51 - Comparaisons des poids moyens des dépôts osseux issus des sépultures à incinération en pleine terre biturige à ceux découverts dans les différentes nécropoles de Gaule romaine

Ces sépultures se définissent donc par une structure réduite à sa plus simple expression (la fosse) et la présence très partielle du défunt. C'est ce qui explique que leur étude souffre d'une distorsion méthodologique directement liée, jusqu'à une période récente, à

leur mauvaise identification. Néanmoins, nos recherches bibliographiques ont mis en évidence le nombre restreint de sépultures de ce type identifiées, fouillées, étudiées et publiées. Si, dans un premier temps, il est légitime d'attribuer notre méconnaissance aux insuffisances de l'archéologie, il nous paraît dangereux de se limiter à cette explication. Peut-être faut-il admettre que si ces tombes sont encore mal connues, c'est parce qu'elles sont rares.

Dès lors, nous pouvons nous interroger sur les raisons qui ont amené les vivants à employer un tel traitement funéraire pour certains défunts. En d'autres termes, existait-il une ou des raisons particulières, sociales ou spirituelles, pour qu'un individu soit distingué de la sorte au moment de sa mise en terre ?

Par réflexe, nous serions tenté d'y voir une distinction sociale. Ces sépultures accueilleraient des personnes dont on ne protège pas les restes à l'aide d'un ossuaire et pour lesquels on ne construit pas une dernière demeure aussi élaborée que pour leurs contemporains. Ces interrogations pourraient trouver des éléments de réponse dans une étude du mobilier complétée par les données de l'anthropologie biologique. Mais c'est là que le bât blesse, la nature même de ces tombes limite énormément les apports des restes osseux à la compréhension des gestes funéraires. Dans une majorité de cas, le mobilier est absent. Le cas de la nécropole de Louroux à Saint-Priest nous paraît particulièrement évocateur. En effet, les sépultures à dépôts cinéraires en pleine terre, nommées "fosses simples", représentent 71% de la totalité de l'effectif sépulcral (Dussot 1987 : 8). 75% de ces tombes ne contenaient pas ou peu de mobilier.

b) Les contenants en matériaux périssables

L'utilisation de contenant en matériau périssable est avérée dans la cité biturige comme dans d'autres régions de Gaule romaine. Le plus souvent, il s'agit de coffres en bois et de sacs en tissu ou en cuir. Si les premiers peuvent être facilement mis en évidence par la présence des clous servant à leur assemblage, les seconds nécessitent une observation de la disposition des ossements dans la fosse, qui fait défaut dans la documentation des fouilles plus anciennes.

Tout comme les dépôts en pleine terre, l'utilisation d'ossuaires en matériau périssable est rare. Bien entendu, on pourrait encore une fois attribuer cette faible représentation à une

certaine forme d'incompétence des archéologues. Cependant, des fouilles menées par des archéo-anthropologues chevronnés mettent en évidence les mêmes résultats. Ainsi, à Vierzon, parmi les 35 sépultures fouillées, I. Le Goff ne signale aucun ossuaire de ce type. Certes, un petit coffre en bois matérialisé par la présence de clous a été identifié mais il servait à contenir une urne (Le Goff 2001 : 119).

Les deux autres sites bituriges de références ont livré des contenants en matériau périssable. Dans la nécropole de Lazenay, trois cas ont été repérés. Cependant, les informations sont réduites à la portion congrue. Nous savons qu'ils appartiennent au type B.2 des sépultures à incinération, défini par M. Gaultier comme suit : "*Les cendres sont retrouvées dans la fosse avec des clous tout autour pouvant être interprétés comme les restes d'un coffre en bois*" (Gaultier 1995 : 19). Cette description assez sommaire ne restitue pas la position des ossements. Or, la disposition du dépôt osseux est essentielle pour attester de l'emploi de tels ossuaires. Ainsi, dans la nécropole du Valladas, la présence de coffres rectangulaires est assurée par la découverte d'éléments de fermeture et la forme rectangulaire de l'amas osseux (Bel 2002 : 97).

Aux Sagnes, grâce à l'observation de la position des os, J. Roger identifie la présence de trois dépôts qui semblent avoir été contenus dans des petits sacs (Roger 2001 : 139). Il compare ce résultat à celui de la sépulture n°140 de la nécropole du Champ de l'Image. Bien qu'interprétée comme un dépôt cinéraire en pleine terre (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 114), cette dernière est la seule de ce type pour laquelle les ossements sont protégés par un couvercle. Reposait-il sur un contenant aujourd'hui disparu ? Aucun élément permettant de vérifier cette hypothèse n'a été retrouvé dans la sépulture. De plus, nous n'avons trouvé aucune mention d'un exemple comparable dans une autre nécropole gallo-romaine.

Comme nous l'avons précédemment expliqué, les dépôts dans des ossuaires en matériaux périssables sont peu fréquents dans les gisements funéraires bituriges. Ce constat ne se limite pas à la cité que nous étudions. En effet, ces contenants sont rares dans la majorité des nécropoles à incinérations auxquelles nous nous référons pour des comparaisons. Ainsi, aux Sagnes à Pontarion, ces récipients ne représentent que 5,26% des ossuaires étudiés (Roger 2001 : 139).

Le seul contre-exemple que nous puissions produire est celui de la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Les contenants en matériaux périssables représentent un peu plus de 40 % des ossuaires utilisés (Bel 2002 : 96-97). Ils sont principalement utilisés

à partir de l'époque flavienne et accompagnent un appauvrissement général des contenants utilisés.

c) Les urnes en céramique et en verre

Le terme "urne" est habituellement employé afin de désigner un récipient en céramique ou en verre recueillant les ossements brûlés. Très tôt, ces objets ont retenu l'attention des inventeurs de sépultures à incinération à dépôt secondaire, parfois au détriment de leur contenu. En effet, les urnes étaient curées et débarrassées des os qu'elles contenaient pour être récupérées. À titre d'exemple, nous pouvons citer le cas des nécropoles de Gièvres dans le Loir-et-Cher. Datés du Haut-Empire, ces ensembles funéraires ont livré plus de 2000 sépultures lors de leur exploration en 1825 puis de 1865 à 1869. La lecture de la bibliographie ancienne relatant les découvertes indique que toute l'attention des archéologues de l'époque était concentrée sur le matériel céramique qui, après son exhumation, était revendu à des antiquaires parisiens ou à des musées régionaux : Blois, Romorantin ou Orléans pour les plus fréquemment cités.

Nous l'avons vu précédemment, de nombreux sites funéraires du Haut-Empire ont été mis au jour dans la cité biturige. L'abondance des sépultures à incinération sous-tend la découverte de nombreuses urnes. Dans le cadre de sa thèse de doctorat, A. Moirin entreprend une étude systématique de tous les objets en verre découverts dans la cité des Bituriges cubes (Moirin 2005). Cependant, son approche s'articule autour de problématiques liées aux productions et aux échanges. Bien qu'elle y recense et analyse la verrerie, l'auteur ne s'attarde pas sur les questions propres à la sphère funéraire. Toutefois, l'exhaustivité et la rigueur de ce travail nous permettent de comparer sur une base méthodologique similaire les contenants en verre utilisés dans les nécropoles bituriges.

Malheureusement, nous n'avons pas eu cette chance pour les urnes en céramique. En effet, les sépultures à incinération à dépôt secondaire fouillées représentent un énorme corpus. Dès lors, on peut s'étonner qu'aucune étude de synthèse n'ait été entreprise pour décrire, puis caractériser ces contenants afin de déterminer s'il existe des tendances qui président au choix des récipients. L'échelonnement dans le temps des fouilles et des études du mobilier engendre également d'importantes différences méthodologiques. Ainsi, au cours de nos recherches

bibliographiques, nous avons constaté la très grande disparité des typologies employées et des chronologies proposées. Les travaux les plus récents sont les plus précis et les plus au fait des dernières avancées céramologiques. En revanche, comment exploiter des études menées dans les années 1970 et qui depuis n'ont pas été fait d'un nouvel examen ?

Nous ne pouvons comparer que ce qui est comparable. Mais nous n'avions ni le temps ni les compétences pour nous engager dans un travail de reprise des études anciennes. Il aurait nécessité l'accès à un grand nombre de collections éparpillées au sein de différents dépôts archéologiques. Il aurait également exigé le rassemblement de la documentation de chaque site. Ce travail titanesque représente à lui seul un sujet de thèse qui, s'il était mené à bien, permettrait une avancée certaine dans la compréhension des gestes funéraires liés au devenir des ossements après la crémation. Dans le cadre de notre tutorat de maîtrise, nous avons initié cette approche en encadrant l'étude des urnes en céramique de la nécropole de Lazenay (Correia 2006, en cours). Ce travail devrait être poursuivi en DEA par une comparaison de ces résultats à ceux, revus et corrigés, de la nécropole du Champ de l'Image.

Nous avons donc choisi de limiter notre analyse aux nécropoles où une étude anthropologique a également pu être menée. En effet, pour ces gisements nous disposons d'une documentation satisfaisante pour pouvoir faire des dénombrements exacts, et d'études suffisamment avancées du mobilier pour nous permettre de comparer les associations entre dépôts osseux et urnes. De plus, les trois nécropoles concernées (Champ de l'Image, Lazenay et Vieux Domaine) ont, pour la première, bénéficié d'une publication qui, si elle n'intègre pas les avancées les plus récentes de la recherche en céramologie, propose de nombreuses illustrations et planches typologiques des urnes en céramique (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992), et, pour les deux suivantes, été l'objet d'analyses récentes (Chambon 2001 ; Correia 2006, en cours). Si nous ne sommes pas apte à discuter certains aspects techniques, nous nous sentons capable de comparer les formes des récipients utilisés comme ossuaires à l'aide de l'iconographie disponible.

Les urnes en céramique

Les urnes cinéraires sont majoritairement en céramique. Le verre apparaît dans des proportions réduites. L'utilisation des contenants en matériaux périssables est anecdotique

(Tab. 52). Il est intéressant de constater que dans le cas de la céramique et du verre, les proportions sont quasiment identiques d'un site à l'autre.

Nous pourrions nous risquer à une remarque concernant une plus forte présence des urnes en verre à Lazenay et au Vieux Domaine, c'est-à-dire en contexte rural. Néanmoins, nous pensons que la fréquence d'utilisation des urnes en verre dans la nécropole du Champ de l'Image est moins importante car elle est associée et peut-être, dans certains cas, remplacée par l'emploi de coffres cinéraires.

	Céramique	Verre	Périssable
<i>Champ de l'Image (n = 93)</i>	90,32	8,6	1,07
<i>Lazenay (n = 94)</i>	84,04	12,76	3,19
<i>Vieux Domaine (n = 24)</i>	87,5	12,5	-

Tableau 52 – Répartition des urnes en fonction de leur matériau (en %)

Le catalogue des formes des urnes céramiques utilisées est varié. Nous l'avons résumé aux six catégories principales à partir des différents documents à notre disposition (Fig. 85). La répartition des urnes en fonction des formes révèle deux aspects principaux. Dans un premier temps, elle montre une très grande différence de représentation des catégories. Pour chaque site, une catégorie accueille au moins la moitié des ossuaires. Pour les sites de Lazenay et Vierzon, ce sont les cruches à deux anses. À Saint-Marcel, ce sont les vases. Les autres formes constituent de petits effectifs.

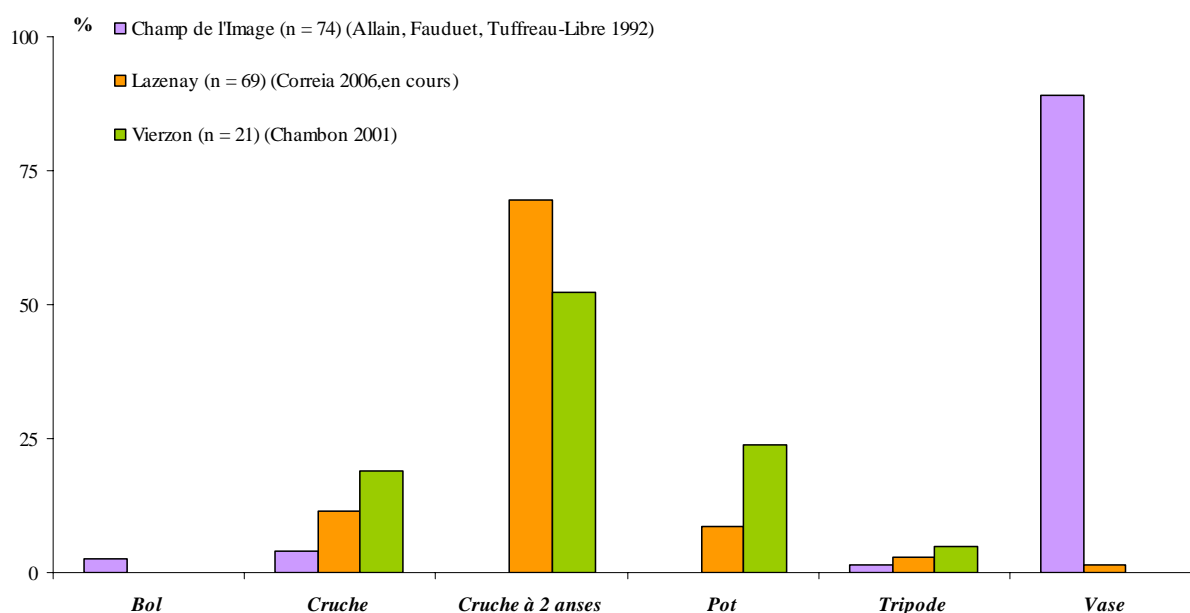


Figure 85 – Répartition des urnes cinéraires céramiques en fonction de leurs formes

Dans un second temps, ce graphique met en évidence que les deux nécropoles rurales présentent d'importantes similitudes, mais également qu'elles partagent une forte différence avec la nécropole urbaine du Champ de l'Image dans le choix de l'urne la plus couramment utilisée. Nous soulignons volontairement les contextes dans lesquels s'inscrivent ces nécropoles car nous pensons qu'ils influent sur les types de récipients disponibles et pouvant être choisis pour recueillir les ossements du défunt.

Ainsi, dans les nécropoles de Lazenay et du Vieux Domaine, les cruches à deux anses sont majoritairement utilisées comme ossuaires (Correia 2006, en cours). Longtemps appelés "amphorettes", ces récipients fermés sont munis de deux anses et recouverts d'un engobe blanc ou crème (Fig. 86 et 87). Ces cruches à deux anses sont de qualité moyenne et correspondent très vraisemblablement à une production locale. Toutefois, une des urnes découverte à Vierzon est à signaler. Il s'agit d'une cruche du type A2 (Fig. 87). D'une qualité nettement supérieure aux autres cruches à deux anses, elle semble résulter d'une importation (Chambon 2001 : 94). Au nombre de 48, les cruches à deux anses représentent 69% des urnes cinéraires. Si l'on inclut celles à une anse, la proportion des cruches employées comme urnes cinéraires est de 81,15%.

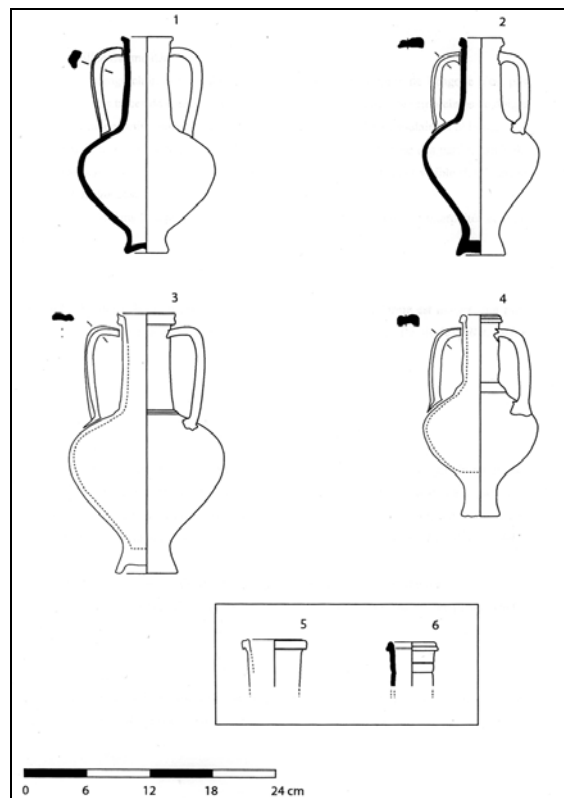


Figure 86 – Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : typologie des cruches à deux anses (Correia 2006, en cours)

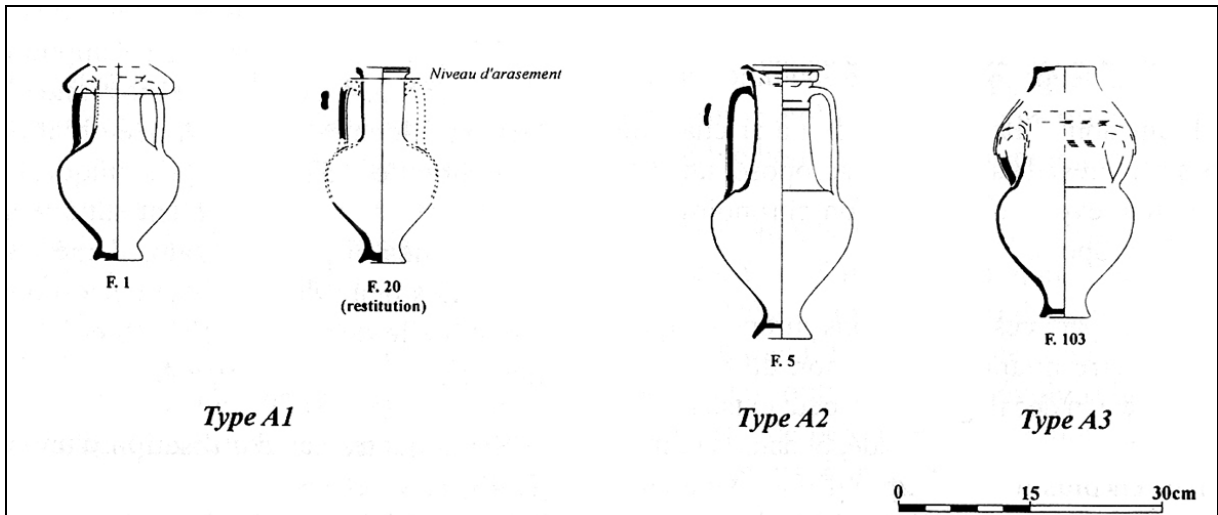


Figure 87 - Nécropole du Vieux Domaine : typologie des cruches à deux anses (Chambon 2001 : 95, fig. 37)

Dans la nécropole du Champ de l'Image, ce sont les vases qui dominent. De nombreux types ont été identifiés, mais deux catégories dominent : les vases ovoïdes et les vases carénés (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 134-139). Les vases ovoïdes se caractérisent par un col concave court et une panse ovoïde. Il en existe de nombreuses variantes, les différences concernant principalement le col (Fig. 89). Les vases carénés se caractérisent par une carène haute et un profil à double ou triple carène (Fig. 88). Ils semblent provenir de l'officine de Thésée-Pouillé (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 139).

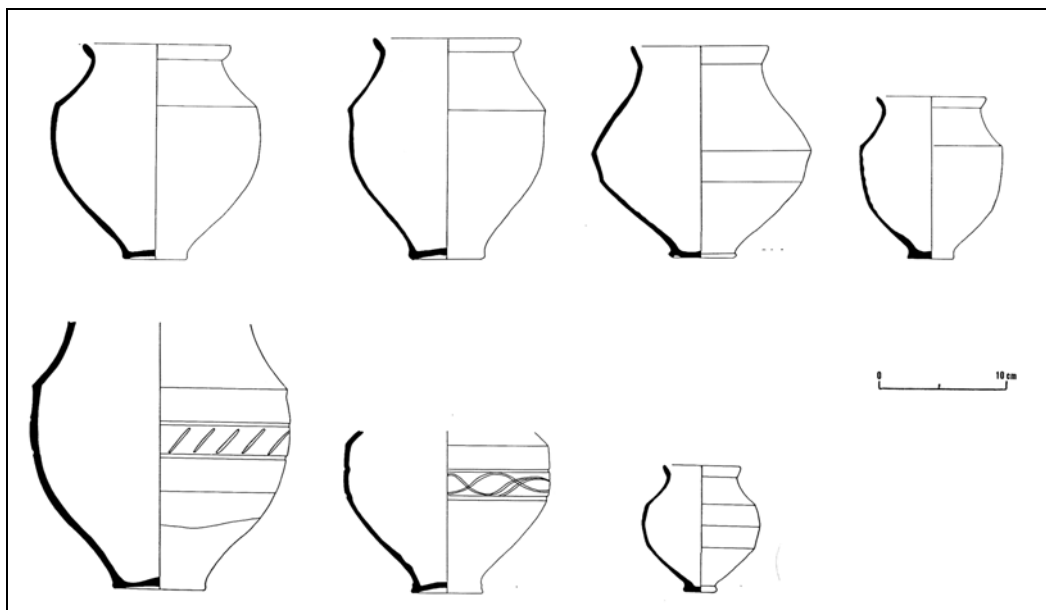


Figure 88 – Nécropole du Champ de l'Image : exemples de vases carénés utilisés comme urnes cinéraires (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 138-140, fig. 46 et 47)

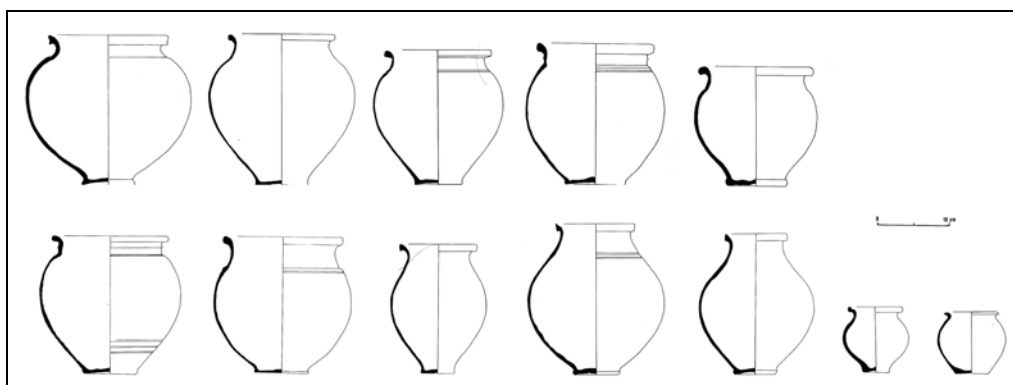


Figure 89 – Nécropole du Champ de l'Image : exemples de vases ovoïdes utilisés comme urnes cinéraires (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 136-137, fig. 44 et 45)

Des vases ovoïdes et d'autres carénés ont également été trouvés dans les nécropoles à incinérations de Soings-en-Sologne (Debal 1970 : fig. 4) et à Gièvres (Ferdrière 1969 : fig. 2). Cependant, la méconnaissance de ces deux ensembles funéraires limite les comparaisons possibles. En revanche, des vases identiques ont été identifiés dans les nécropoles lémovices de Louroux à Saint-Priest (Fig. 90) et des Sagnes à Pontarion (Fig. 91 et 92). Les formes qui y sont les plus fréquemment rencontrées sont semblables à celles de la nécropole du Champ de l'Image. Comme nous le verrons ultérieurement, ces similitudes s'ajoutent à celles des formes en verre et des couvercles.

Au total, ce sont 45 vases ovoïdes et carénés qui ont été retrouvés. Ils représentent 60,8% des urnes cinéraires. Nous nous trouvons donc dans une situation différente de celle des deux nécropoles rurales. En effet, à Vierzon et Lazenay, nous avons noté un emploi quasi exclusif des cruches et plus précisément de la cruche à deux anses. La nécropole du Champ de l'Image offre un faciès plus varié. Certes, les vases sont les récipients les plus couramment utilisés, mais ils côtoient de nombreux autres types d'ossuaires.

Cette hypothèse est renforcée par l'analyse des groupes technologiques représentés. Ainsi, dans ces trois nécropoles, ce sont les céramiques communes qui constituent l'essentiel du répertoire technologique. D'après les documents à notre disposition, nous avons pu estimer que les urnes sont à 75 % en céramique commune. Les 25% restants sont répartis entre les céramiques sigillées, micacées ou en *terra nigra*. En 1992, face à de tels résultats dans la nécropole du Champ de l'Image, M. Tuffreau-Libre expliquait : "*La grande majorité des céramiques trouvées dans la nécropole se répartit entre quelques formes qui apparaissent*

représentatives du répertoire régional en usage dans le second siècle." (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 132).

Nous pensons que ce constat est également valable pour les céramiques utilisées comme ossuaires. Si l'on accepte l'idée que contrairement à un cercueil ou à un sarcophage, une urne n'est pas spécialement conçue pour une utilisation funéraire, alors on comprend que le choix du contenant est assujéti aux objets disponibles.

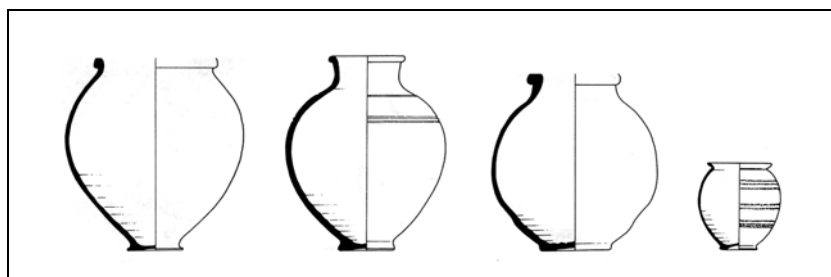


Figure 90 – Nécropole de Louroux : exemples de vases ovoïdes utilisés comme urnes cinéraires (d'après Dussot 1987 : 14, fig. 21)

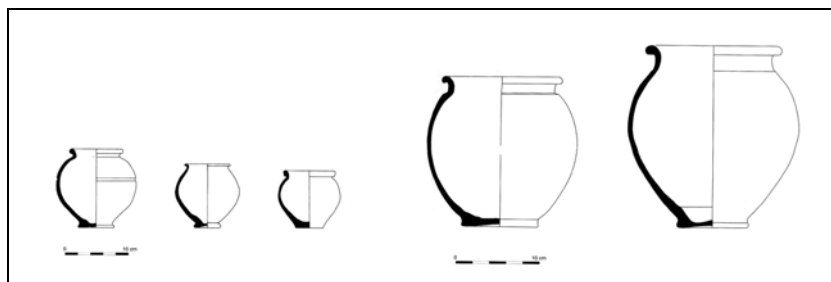


Figure 91 - Nécropole des Sagnes : exemples de vases ovoïdes utilisés comme urnes cinéraires (d'après Lintz 2001 : 101-104)

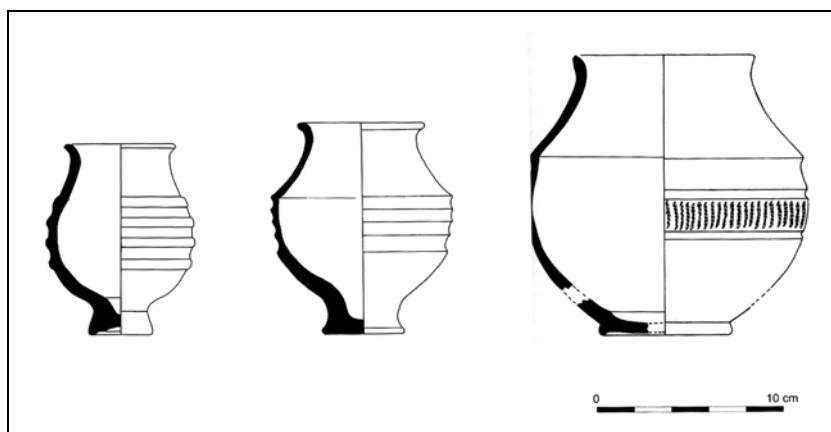


Figure 92 - Nécropole des Sagnes : exemples de vases carénés utilisés comme urnes cinéraires (d'après Lintz 2001 : 101-104)

C'est peut-être ce qui explique également que certains objets sont adaptés à leurs nouvelles fonctions. L'exemple le plus frappant est celui des cruches de la nécropole du Vieux Domaine. Si une partie de ces récipients a été écrêtée suite à l'arasement des structures, d'autres semblent avoir été adaptés pour faciliter le versement des ossements. Ainsi, les cruches présentant normalement un goulot étroit ont été étêtées (Chambon 2001 : 102).

Les urnes en verre

Les urnes en verre représentent une faible proportion des contenants cinéraires. Comparé aux céramiques, le nombre d'objets en verre paraît plus que réduit. Néanmoins, il est intéressant de constater qu'il met en évidence l'utilisation commune sur les trois gisements funéraires que nous avons étudiés d'une forme particulière (Fig. 93). Les autres formes apparaissent de manière plus anecdotique. La faible fréquence de leur emploi en tant qu'urnes rend difficile, si ce n'est impossible, les comparaisons pertinentes.

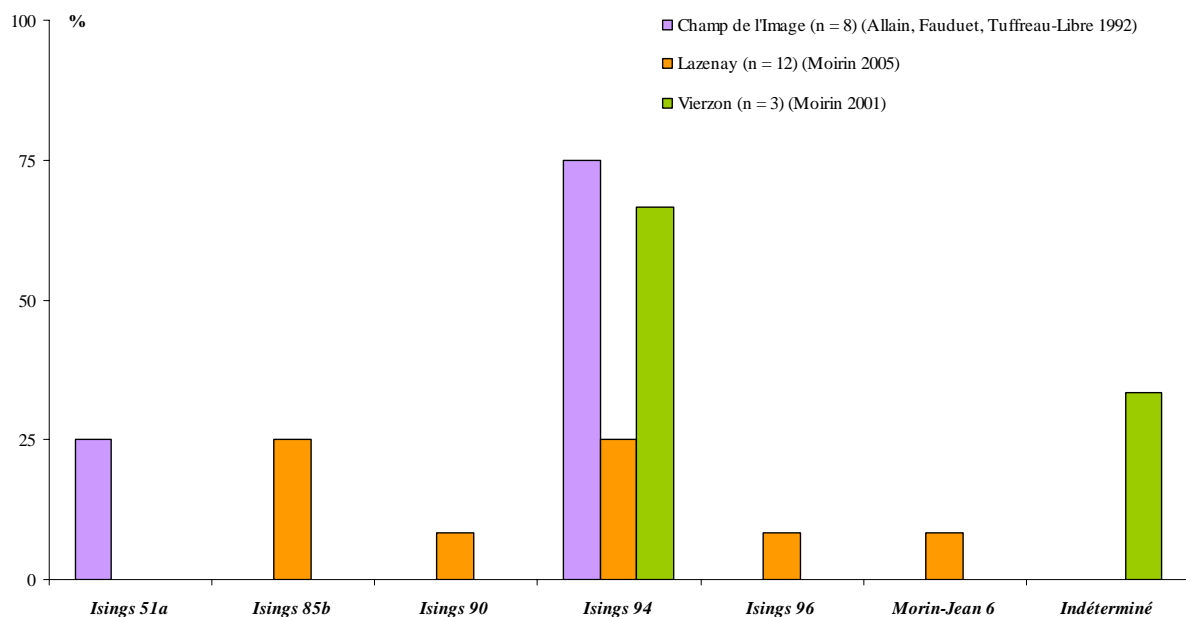


Figure 93 – Comparaison de la répartition des urnes en verre en fonction de leur forme (en %)

Ainsi, la forme Isings 94 est la plus fréquemment rencontrée. Il s'agit d'un pot à panse globulaire (Fig. 94 et 95), couramment utilisé comme urne cinéraire dans les nécropoles bituriges. Dans la cité, A. Moirin en recense 44 exemples (Moirin 2005). La qualité de leur

verre est souvent moyenne voire médiocre. Seule l'urne F. 70 à Vierzon se distingue par une qualité supérieure (Moirin 2001 : 104).

Il est intéressant de noter que toutes les formes utilisées pour contenir les dépôts osseux crématisés font également partie du répertoire des formes employées comme mobilier funéraire dans les inhumations. Un élément nous paraît tout aussi important à signaler : les formes de verre employées en contexte funéraire, notamment en tant qu'ossuaires, ne sont pas spécifiques au monde des morts (Moirin 2005).

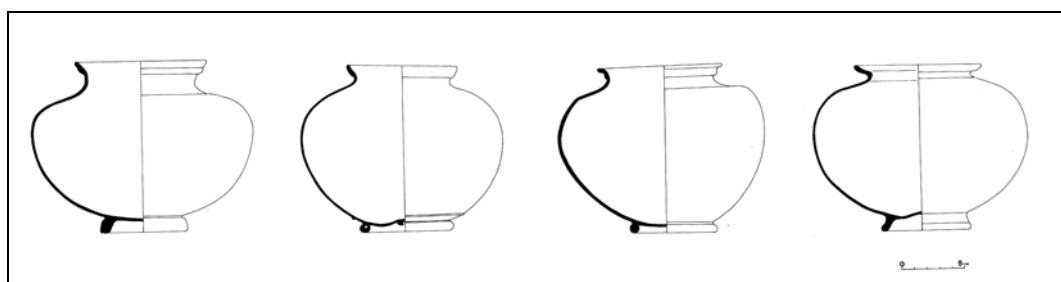


Figure 94 - *Nécropole du Champ de l'Image* : urne en verre de forme Isings 94 (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 147, fig. 52)

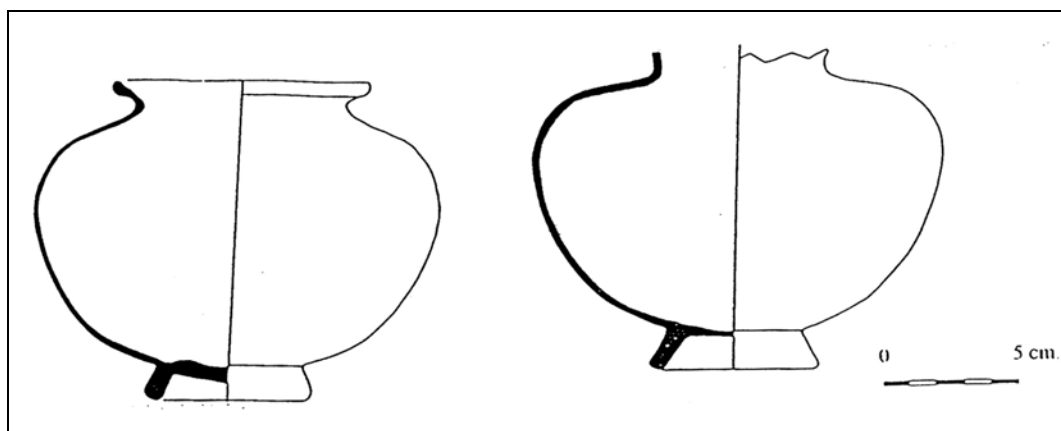


Figure 95 - *Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire* : urne en verre de forme Isings 94 (d'après Gaultier 1994 : 83, fig. 54)

Une consultation rapide des études des urnes en verre découvertes dans d'autres nécropoles gallo-romaines indique que ce type d'ossuaires est tout aussi rare en dehors de la cité biturige. Ainsi, dans les nécropoles lémovices, les urnes en verre sont peu fréquentes (Dussot 1987 ; Lintz 2001 : 71). Ce constat est le même dans la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux où le verre concerne à peine plus de 20% des urnes (Bel 2002 : 188).

Les systèmes de fermeture

Qu'elles soient en céramique ou en verre, certaines urnes sont scellées. La couverture est assurée soit par des couvercles à proprement parler, soit par des récipients recyclés pour assurer ces fonctions. Leur fréquence d'utilisation varie d'un site à l'autre (Tab. 53).

	Avec couvercle	Sans couvercle
<i>Champ de l'Image (n = 92)</i>	58,51	41,48
<i>Lazenay (n = 91)</i>	19,78	80.21
<i>Vieux domaine (n = 24)</i>	46,15	53,85

Tableau 53 – L'utilisation de couvercles au sein des nécropoles bituriges (en %)

La nécropole de Lazenay se distingue par le nombre peu important d'urnes recouvertes. Cette faible représentation pourrait être attribuée à l'arasement du site livré aux travaux agricoles pendant plus de deux siècles. Pourtant, la nécropole du Vieux domaine a été exposée aux mêmes turpitudes et n'en livre pas moins une proportion importante de couvertures. Dès lors, plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- une conservation différenciée entre les deux sites pour lesquels l'intensité de l'activité agricole et la conduite du décapage mécanique n'ont pas été les mêmes ;
- une absence de conservation des objets de couverture s'ils étaient en matériaux périssables (par exemple, des planches en bois, sacs en tissu ou éléments en osier) ;
- une non identification de tessons reposant sur les dépôts osseux et pouvant provenir d'un couvercle fragmenté et effondré dans l'urne ;
- une différence dans les gestes funéraires.

Nous plaçons volontairement les pratiques funéraires en fin de liste car de trop nombreux paramètres, taphonomiques ou méthodologiques, altèrent notre vision. Le décapage mécanique semble avoir parachevé les destructions engendrées par les labours. Il a entraîné la destruction de la partie supérieure des incinérations situées dans le terrain naturel, et affleurant au niveau d'un plateau calcaire (Gaultier 1994 : 43).

L'observation en détail des différents types de couvercles utilisés révèle quelques constantes (Tab. 54). Nous retiendrons trois aspects principaux. Le premier est l'emploi majoritaire de céramiques complètes. Le second réside dans l'utilisation de "vrais" couvercles

dans la nécropole du Champ de l'Image. Enfin, le troisième nous permettra d'aborder les différences entre les sites.

	Couvercle	Céramique entière	Fond de céramique	Autre
Champ de l'Image (n = 43)	41,86	44,18	18,6	-
Lazenay (n = 16)	-	56,25	43,75	-
Vieux domaine (n = 14)	-	42,85	42,85	14,28

Tableau 54 – Types de couvercles utilisés pour fermer les urnes cinéraires bituriges (en %)

Parmi les systèmes de fermetures, les céramiques entières sont majoritaires. Il s'agit principalement de formes ouvertes. Elles sont retournées et posées sur la partie supérieure des urnes pour les fermer. Les contenants utilisés sont avant tout des assiettes, des jattes et des petits bols le plus souvent tronconiques (Tab. 55).

	Assiette	Bol ou tripode
Champ de l'Image (n = 19)	47,36	52,63
Lazenay (n = 9)	33,33	66,66
Vieux domaine (n = 12)	50	50

Tableau 55 – Répartition des différentes formes des céramiques entières utilisées en tant que couvercle (en %)

Ces bols peuvent également être placés à l'endroit, leur forme leur permettant de s'adapter aux différents formats d'ouverture des récipients. Cette notion d'adaptation du couvercle au contenant cinéraire nous paraît particulièrement forte dans la nécropole du Vieux domaine. En effet, les cruches à deux anses sont soit fermées par un bol tronconique dont le format assure une fermeture complète de l'urne (Fig. 96), soit recouvertes d'une céramique renversée dont le diamètre est suffisant pour également englober les anses (Fig. 97 et 98). Ces systèmes permettent un scellement étanche de l'ossuaire.

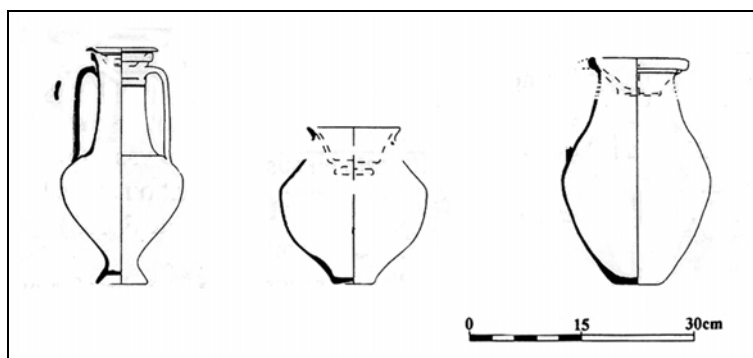


Figure 96 – Nécropole du Vieux Domaine : utilisation des bols tronconiques comme couvercles (d'après Chambon 2001 : 95, fig. 37)

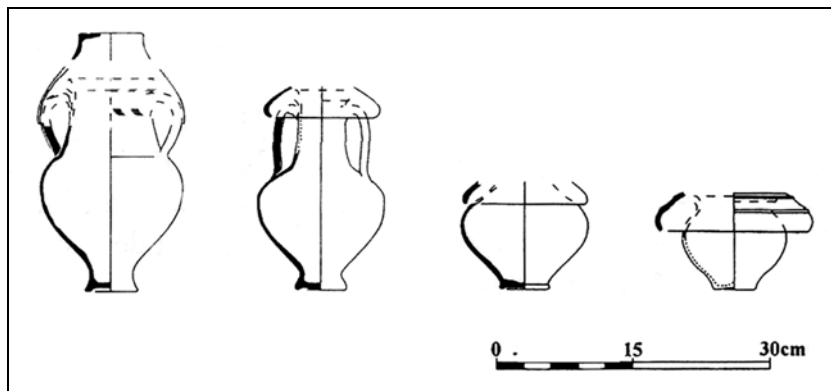


Figure 97 - Nécropole du Vieux Domaine : utilisation de récipients retournés comme couvercles (d'après Chambon 2001 : 95, fig. 37)



Figure 98 - Nécropole du Champ de l'Image : utilisation de récipients retournés comme couvercles (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992)

La nécropole du Champ de l'Image se distingue par l'utilisation de véritables couvercles (Fig. 99). Malheureusement, ils n'ont pas bénéficié d'une étude spécifique et ont simplement été différenciés d'après la forme du bouton occupant leur partie supérieure qui peut être arrondi, anguleux ou plat (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992). Cependant, nous avons pu les comparer à des couvercles similaires identifiés et étudiés dans la nécropole des Sagnes à Pontarion (Fig. 100).

Pour cela nous avons dû reprendre le catalogue des sépultures du Champ de l'Image afin d'employer les mêmes descripteurs qu'à Sagnes. Les boutons y sont décrits comme étant "de préhension en cupule" ou "de préhension pleins" (Lintz 2001 : 113-114).

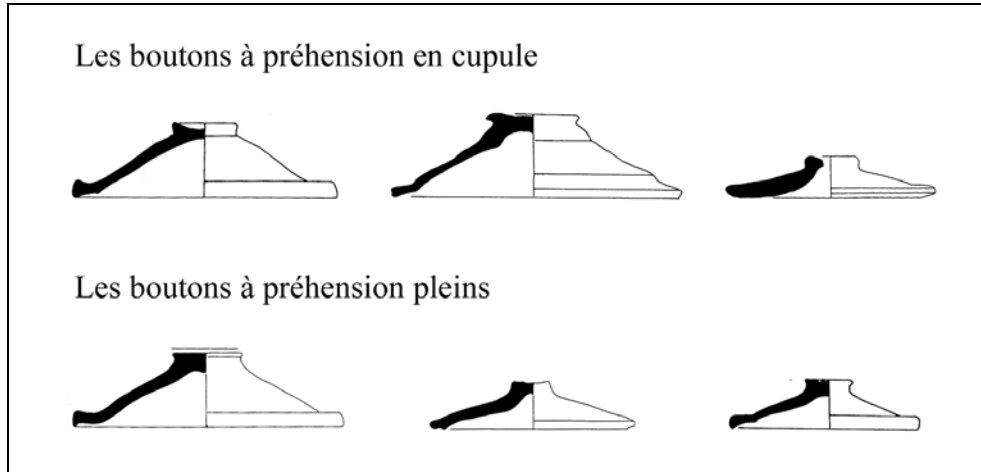


Figure 99 – Nécropole du Champ de l'Image : exemples de couvercles d'urnes cinéraires (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992)

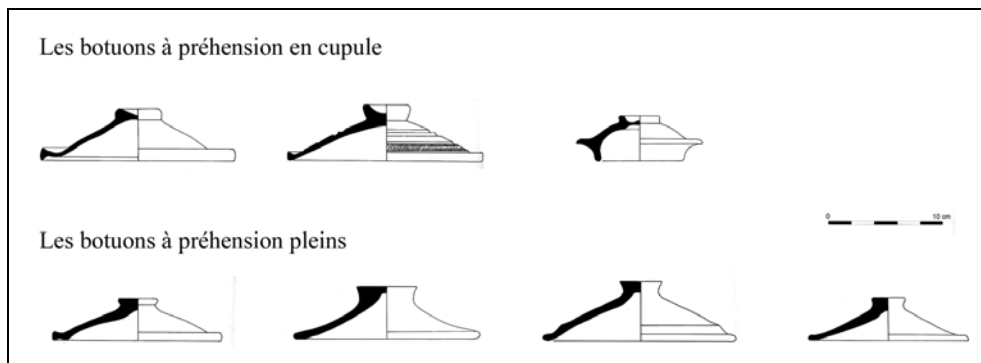


Figure 100 - Nécropole des Sagnes : exemples de couvercles d'urnes cinéraires (d'après Lintz 2001 : 114)

Entre les deux sites, la répartition des types de couvercle diffère (Tab. 56). Dans les deux cas, ce sont les boutons de préhension pleins qui dominent. Néanmoins, aux Sagnes, les proportions ne présentent pas d'écart significatif contrairement à celles du Champ de l'Image.

	<i>Bouton de préhension en cupule</i>	<i>Bouton de préhension pleins</i>
<i>Champ de l'Image (n = 20)</i>	20	80
<i>Les Sagnes (n = 7)</i>	42,85	57,15

Tableau 56 - Répartition des différents types de couvercles (en %)

Enfin, pour une minorité de cas, le système de couverture est beaucoup plus sommaire. Il peut consister en un fond de céramique, une pierre ou une tuile (Fig. 101). L. Brissaud remarque qu'il s'agit d'un phénomène fréquent dans les nécropoles bituriges localisées dans le sud-ouest de la cité (Brissaud 1993 : 256). Il semble que ce soit également vrai pour la partie plus septentrionale de la cité puisque des couvertures de ce type ont également été découvertes dans les nécropoles de Lazenay et du Vieux domaine.

Bien que située dans le sud de la cité, la nécropole du Champ de l'Image semble faire exception. Certes, des fonds de céramiques y ont été utilisés pour fermer les urnes mais seulement dans 18 % des cas.

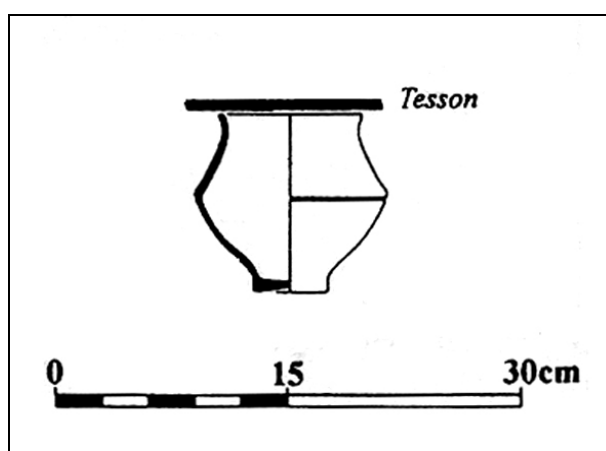


Figure 101 – Nécropole du Vieux Domaine : exemple de couverture d'une urne cinéraire à l'aide d'un tesson (Chambon 2001 : 95, fig. 37)

d) Les coffres cinéraires en pierre

À côté des incinérations présentant une architecture sépulcrale assez simple, il est possible de trouver des incinérations en coffre. Notre connaissance des coffres cinéraires bituriges doit énormément aux travaux de L. Brissaud (Brissaud 1988, 1992, 1993). Ils mettent en évidence la concentration de ces contenants dans le sud de la cité. L'auteur insiste également sur les difficultés à analyser les pratiques funéraires liées à ces contenants. En effet, ces coffres cinéraires sont surtout connus d'après leurs socles. Les couvercles sont souvent arrachés lors de labours ou réemployés comme auges pour le bétail. Quant au contenu, il n'a été conservé que lors de fouilles récentes, principalement celles des nécropoles du Champ de l'Image à Saint-Marcel ou de la Grande pièce de Laleuf à Chalais (Brissaud 1987).

À l'heure actuelle, malgré les efforts de L. Brissaud, il n'existe pas encore d'étude synthétique de ces coffres. Néanmoins, ces contenants ne représentent par une exception biturige. Au contraire, ils sont très bien connus dans la cité voisine lémoince. Les coffres ayant souffert des mêmes altérations que ceux de la cité biturige, G. Lintz sollicite une certaine prudence quant à leurs interprétations archéologiques et chronologiques. Cependant, le nombre de coffres cinéraires découverts chez les Lémovices est sans commune mesure avec celui des coffres trouvés chez les Bituriges. Évoquant leur fréquence dans le Limousin, G. Lintz estime à plusieurs milliers le nombre de tombes de ce type. Les quantités sont telles qu'il explique : "*jusqu'à ces dernières années, c'était pratiquement le seul type de sépultures connu dans la région.*" (Lintz 2001 : 32). Nous bénéficions donc d'un important corpus de comparaison.

Divisés en deux parties, le socle et le couvercle, les coffres accueillent une cavité centrale à l'intérieur de laquelle les restes osseux sont soit directement déposés, soit placés dans une urne. Un bourrelet sur le pourtour du réceptacle assure le maintien du couvercle sur le socle et son imperméabilité. Une classification est possible d'après la morphologie des socles (Fig. 102). L. Brissaud propose trois catégories principales : formes simples (socles circulaires, carrés ou rectangulaires), formes polygonales ou trapézoïdales et formes quelconques ou elliptiques (Brissaud 1988 ; Brissaud 1993 : 258). De son côté, G. Lintz articule sa classification des coffres découverts aux Sagnes autour de six catégories principales de socles (Fig. 103) : cylindriques, tronconiques, hémisphériques, parallélépipédiques, directement creusés dans la roche et enfin informes (Lintz 2001 : 34).

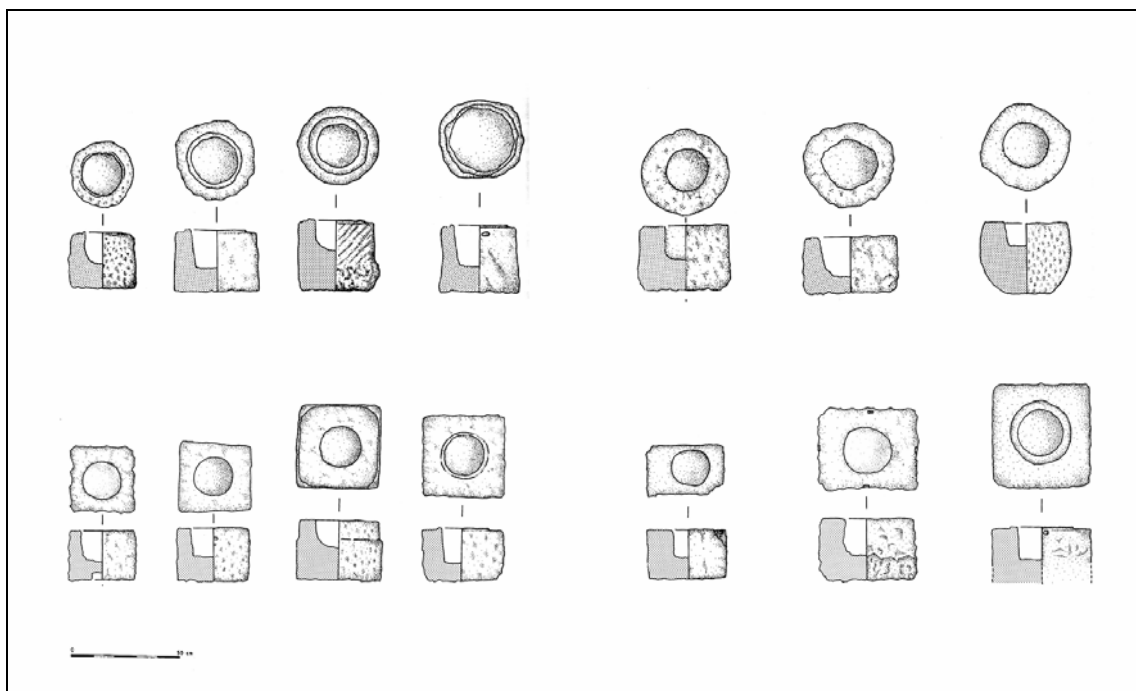


Figure 102 - Nécropole du Champ de l'Image : exemples de coffres cinéraires en pierre (d'après Brissaud 1992 : 202-203, fig.95 et 96)

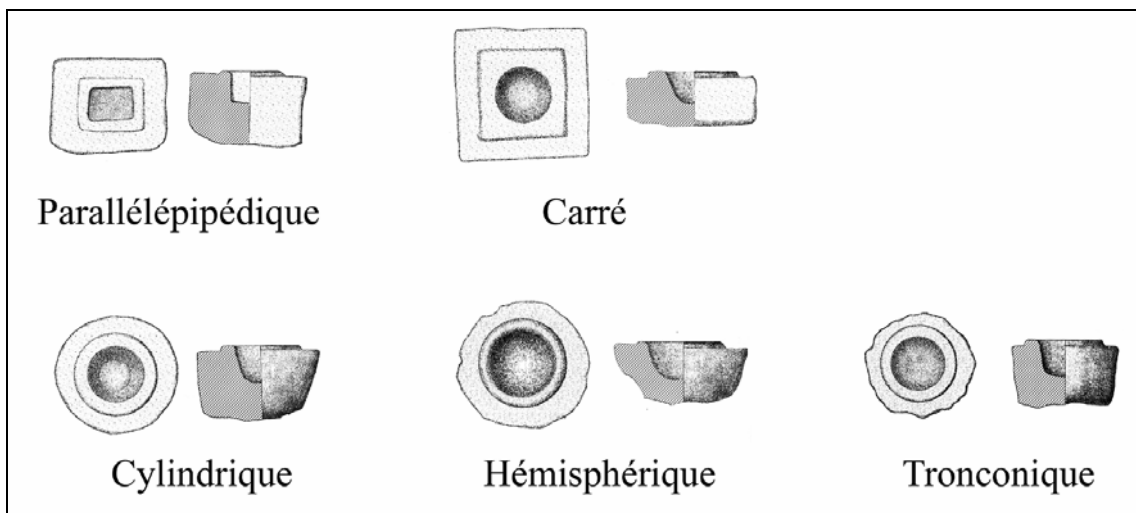


Figure 103 - Nécropole des Sagnes à Pontarion : exemples de coffres cinéraires en pierre (d'après Lintz 2001 : inventaire des sépultures, 243-367)

Nous appuyant sur cette typologie, nous avons comparé les répartitions des formes de coffres au sein des nécropoles du Champ de l'Image et des Sagnes (Fig. 104). Cette comparaison doit être abordée avec prudence car les effectifs de la nécropole lémoivice sont sept fois plus nombreux que ceux du gisement biturige. L'abondance de coffres de la nécropole des Sagnes explique peut-être leur variété. Nous nous contenterons de remarquer la préférence dont semblent bénéficier les coffres de forme cylindrique.

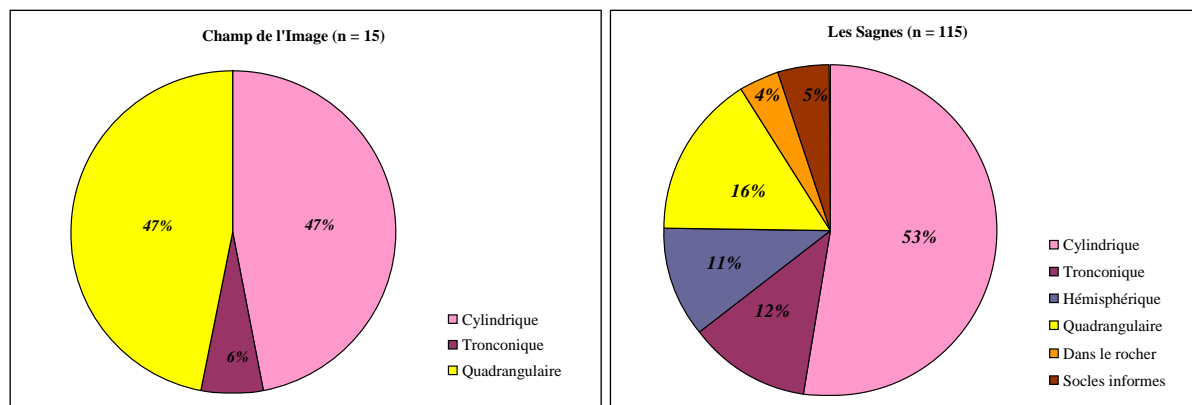


Figure 104 – Répartition des coffres cinéraires en fonction de leur forme. Comparaison entre les nécropoles du Champ de l'Image à Saint-Marcel (L. Brissaud 1992 : 198-204) et des Sagnes à Pontarion (Lintz 2001 : 32-39)

Dans la nécropole du Champ de l'Image, seulement 33,33% des coffres accueillent une urne. Dans celle de la Grande pièce de Laleuf, cette proportion n'est plus que de 17,64%. Il ne s'agit pas de cas isolés puisque les dépôts d'urne dans les coffres sont également minoritaires dans la nécropole des Sagnes. Ils ne représentent que 9,6% des dépôts en coffre dont l'organisation interne a pu être déterminée (Lintz 2001). Cependant, d'après les proportions que nous avons pu calculer à partir des informations livrées dans la publication, près de 75% des coffres découverts dans cette nécropole ont été soit vidés de leur contenu, soit perturbés par les labours. Notre estimation est donc faussée par l'état de conservation général du site.

Les urnes retrouvées dans les coffres sont presque toujours en verre sans pour autant qu'une forme soit privilégiée. Lors de son inventaire, L. Brissaud n'a recensé que trois cas de réceptacle en céramique dont deux dans la nécropole de la Grande pièce Laleuf à Chalais (Brissaud 1987 : 26 ; Brissaud 1993 : 258).

Synthèse

Devons nous percevoir dans la variété des contenants utilisés une conséquence directe des contextes économiques dans lesquels s'inscrivent les nécropoles ? Nous l'avons vu, les urnes utilisées dans les nécropoles de Lazenay et du Vieux Domaine appartiennent à des répertoires de formes et des groupes technologiques homogènes. La nécropole du Champ de l'Image présente un faciès plus varié. Peut-on imaginer qu'une agglomération, lieu d'échanges et de commerce, met à disposition une plus grande variété de céramiques qu'un domaine rural au sein duquel les récipients pourraient correspondre à des utilisations spécifiques, propres au fonctionnement de l'exploitation ?

Nous souhaitons insister sur le fait qu'il ne s'agit pas, selon nous, d'un critère qualitatif mais plutôt d'un paramètre quantitatif. Dans la majorité des cas, les récipients ne sont pas prédestinés à remplir la fonction d'ossuaire ; ils y sont convertis. Les corpus sont avant tout constitués de vases appartenant au répertoire des céramiques domestiques (Tuffreau-Libre 2001). Bien qu'issus du contexte funéraire, les objets céramiques que nous rencontrons sont toujours à resituer dans l'inventaire général. Les personnes en charge des funérailles choisissent l'ossuaire parmi les contenants dont elles disposent.

Cependant, au sein des gisements funéraires bituriges, les "amphorettes", ou cruches à deux anses, représentent une exception. Fréquemment rencontrées dans les nécropoles du Ier siècle, elles sont rarement retrouvées en-dehors des contextes funéraires (Correia 2006, en cours). Découvertes à Vierzon, certaines formes présentent des caractéristiques typologiques qui les distinguent des exemples connus. Pour cette catégorie, M.-P. Chambon envisage "*la possibilité d'objets réservés au funéraire*" (Chambon 2001 : 102).

Les coffres cinéraires constituent un cas particulier. Ils peuvent accueillir une urne mais ils sont régulièrement les seuls contenants des restes du défunt. Ce sont des objets réservés à l'usage funéraire dont le coût dépasse certainement largement celui d'un récipient céramique ou en verre. De plus, ils appartiennent à un artisanat particulier. Il paraît donc logique de les considérer comme des indicateurs de la qualité sociale du défunt d'autant que leur nombre est limité. Ils n'hébergent que 15,46% des crémations de la nécropole du Champ de l'Image.

Pourtant, des éléments nuancent l'attribution des coffres cinéraires aux élites. D'une part, le mobilier funéraire associé à ces coffres ne se distingue pas particulièrement par sa

quantité, sa qualité ou sa finesse de celui trouvé dans les sépultures à incinération secondaires sans coffre.

D'autre part, dans certaines nécropoles, les coffres sont les contenants les plus employés. Chez les Lémovices, aux Sagnes, 46,47% des dépôts cinéraires ont été placés dans des coffres. Dans la nécropole biturige de la Grande pièce Laleuf à Chalais, cette valeur atteint 90%. Pour ces deux sites, la fouille n'a pas pu porter sur l'extension totale de l'espace funéraire. Néanmoins, aux Sagnes, elle a pu être estimée. Les prospections et les fouilles ont démontré que les coffres occupaient uniformément l'ensemble du gisement (Fig. 105). Si l'on s'en tient aux sépultures mises au jour, les coffres sont employés pour inhumer près de la moitié des défunts.

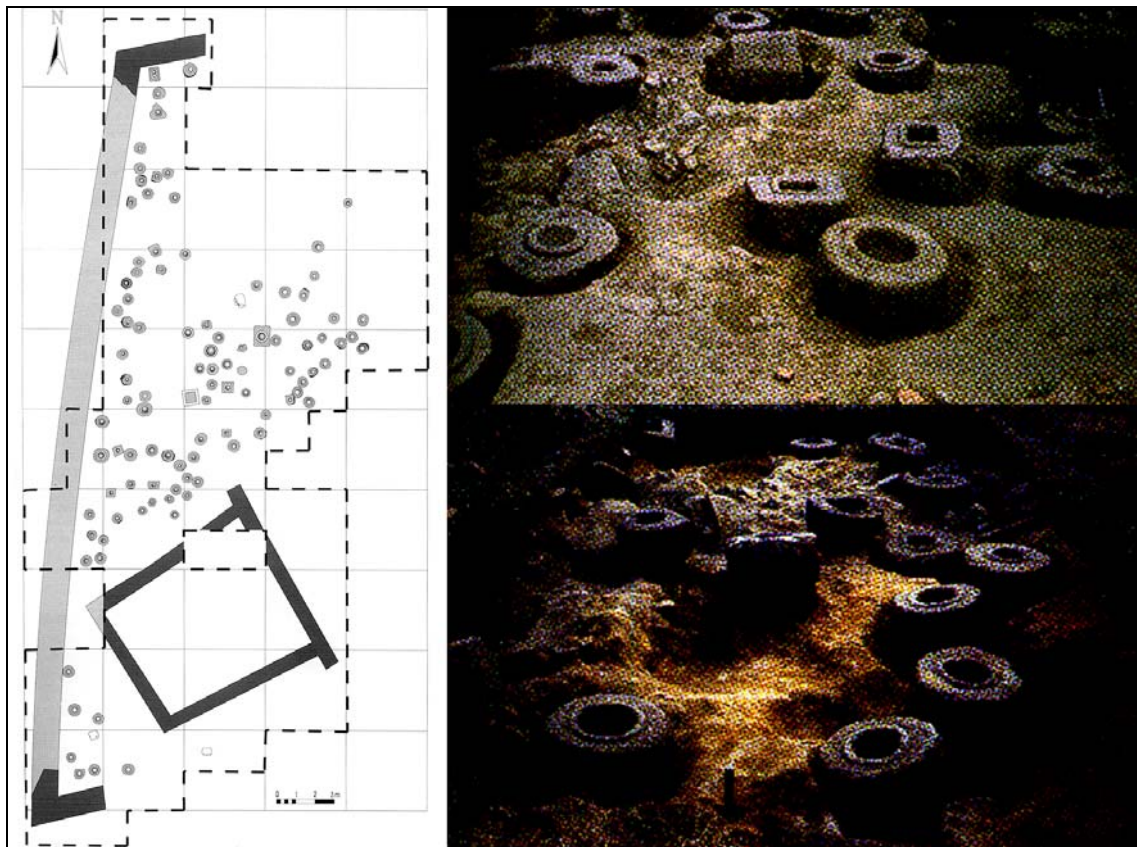


Figure 105 – Nécropole des Sagnes : plan d'ensemble et photographies de la nécropole et de l'implantation des coffres dans l'espace funéraire.

Il serait légitime d'espérer que l'anthropologie biologique fournisse des informations mettant en évidence une corrélation entre les données osseuses et les différents types de contenants, voire entre les formes de certaines catégories. Cependant, comment interpréter les résultats qui pourraient jaillir de cette confrontation ?

Nous pensons qu'inconsciemment l'attention serait portée sur les dépôts osseux les plus lourds et les urnes les plus fines, celles traduisant a priori la richesse ou la qualité de leur occupant. Selon nous, cette démarche est limitée par de trop nombreux éléments.

Pour ne citer que les principaux, nous rappelons que les données ostéologiques sont souvent très lacunaires pour la simple raison que peu d'os sont récoltés ou du moins inhumés. L'identification des éléments caractéristiques d'une activité laborieuse, d'un âge avancé ou d'un état sanitaire particulier est subordonnée à leur existence et à leur collecte. Au mieux, peut-on compter sur un ramassage exhaustif ou...sur le hasard.

Nous avons tout de même entrepris de comparer les poids moyens des dépôts en fonction des urnes qui les accueillent. Nous n'exposerons pas ici l'ensemble des tables et des calculs que nous avons effectués mais nous nous limiterons aux résultats ou absences de résultats les plus significatifs. Ainsi, les tests de la loi de distribution du t de Student démontrent qu'il n'existe aucune différence significative en fonction des formes des urnes céramiques. D'un point de vue statistique, les masses moyennes des dépôts osseux paraissent homogènes et ce, quelle que soit la taille ou quel que soit le volume de l'urne choisie.

En revanche, la matière de l'urne semble avoir une influence sur le poids des restes récoltés. En effet, au sein des trois nécropoles que nous avons étudiées, les dépôts dans les urnes en verre sont moins lourds que dans celles en céramique. Les différences les plus importantes ont été identifiées dans les sites de Lazenay et du Vieux Domaine (Tab. 57).

	Céramique	Verre	t	ddl	P
<i>Champ de l'Image</i>	259,95	217,97	1,79	44	<0,1
<i>Lazenay</i>	176,16	203,33	2,30	26	<0,05
<i>Vieux Domaine</i>	233,94	106,67	4,07	15	<0,01

Tableau 57 – Résultats des tests de distribution du t de Student

Ces résultats influent sur ceux obtenus au Champ de l'Image en comparant les dépôts en coffres aux autres sépultures à incinération. En effet, le test du t est une nouvelle fois significatif. Toutefois, dans ces coffres, les restes osseux sont déposés dans des urnes en verre qui, nous venons de le voir, accueillent en moyenne des ensembles osseux plus légers que les récipients en céramique. Il semble donc que l'urne prenne le pas sur le coffre et que ce soit elle qui préside au volume d'os brûlés récupérés.

Ainsi, certaines présomptions pèsent sur l'utilisation des urnes en verre. Cette matière relativement rare serait réservée à des catégories sociales privilégiées. Cependant, A. Moirin montre que le verre ne constitue en aucun cas un marqueur social (Moirin 2005). Dans ce cas, à quel(s) paramètre(s) attribuer les différences mises en évidence ? Nous ne pouvons envisager des impératifs de stockage puisque volumes et tailles des objets ne paraissent pas être déterminants.

Les mêmes hypothèses sont émises concernant les coffres en pierre. Malheureusement, une grande partie de ces coffres a été perturbée par des labours ou a été curés lors de leur découverte aux XIXe et XXe siècles. De plus, les dépôts osseux ne nous sont parvenus que lorsqu'ils étaient stockés dans une urne.

On notera une différence notable d'utilisation avec les coffres lémovices. Les sites étudiés par J. Roger livrent des dépôts osseux importants : 717,8 g aux Sagnes, 493,1 g à Saint-Maurice-la-Souterraine et 872,9 g à Saint-Priest-d'Évaux (Roger 2001 : 138).

Pour définir quelles sont les raisons qui ont présidé au choix de tel ou tel contenant, les données anthropologiques ne semblent pouvoir intervenir qu'au titre de complément d'un dossier archéologique déjà étayé.

4. L'enfouissement du dépôt cinéraire

Comme nous l'avons expliqué précédemment, aucune fosse bûcher n'a été trouvée. De plus, seules les dépôts secondaires des sépultures à incinération de la nécropole du Vieux domaine à Vierzon ont bénéficié d'une fouille stratigraphique de l'amas osseux. Elles n'ont révélé aucune ordonnance anatomique (Le Goff 2001 : 114). Pourtant, il est fréquent d'observer le maintien de la cohérence de certaines liaisons ostéologiques même brûlées (Le Goff 1998).

Si nous nous intéressons plus particulièrement au dépôt des os ou de l'ossuaire dans la fosse, on remarque que l'on peut proposer une typologie des dépôts. Celle proposée par M. Gaultier pour les tombes à incinération de la nécropole de Lazenay, nous semble représentative de la majorité des sépultures que nous avons pu observées directement ou au travers de la bibliographie ancienne.

Nous passons rapidement sur le cas des dépôts secondaires en pleine terre ou en coffre en matériau périssable que nous avons évoqué précédemment. Nous noterons juste que les dimensions de ces fosses accueillant les restes osseux ne diffèrent pas de celles dans lesquelles sont placées une urne (Fig. 106).

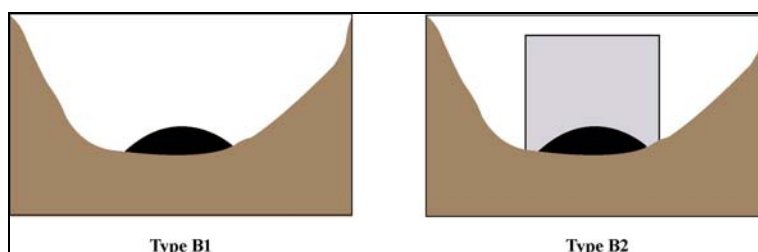


Figure 106 – Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : types de sépulture à incinération à dépôt secondaire en pleine terre ou en coffre en matériau périssable (Gaultier 1995 : fig. 13)

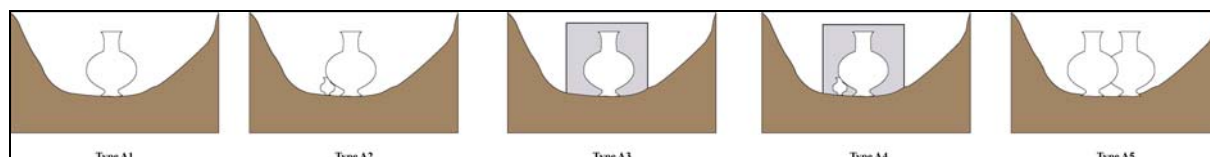


Figure 107 - Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : types de sépulture à incinération à dépôt secondaire en urne (Gaultier 1995 : fig. 11-12)

Le cas le plus fréquent est celui d'une urne simplement déposée d'aplomb sur le fond de la fosse (Fig. 107, type A1). Ces fosses apparaissent sous des formes modestes souvent creusées aux formats du dépôt cinéraire. Le plan de ces fosses varie peu : les formes sont surtout circulaires ou ovalaires. Plus rarement quelques fosses sont rectangulaires.

Dans la nécropole du Vieux domaine à Vierzon, les fosses circulaires et ovalaires se partagent équitablement les sépultures (Béguin, Le Goff 2001 : 23). Dans la nécropole de Lazenay, ces mêmes formes concernent 72% des sépultures dont le creusement est connu. En effet, l'arasement du site et le faible niveau de documentation n'ont pas permis de déterminer la forme du creusement de 43% des tombes à incinération.

Sur les différents sites, aucun indice probant de la présence d'un aménagement à l'intérieur des tombes par un coffrage des parois ou l'installation d'un plancher n'a été retrouvé. Cependant, dans la nécropole de Vierzon, une fouille minutieuse a permis de mettre en évidence la présence d'espaces vides. Toutes les urnes ne sont pas restées dans leur position initiale puisque certaines ont été trouvées couchées sur le flanc, et des couvercles semblent avoir glissé le long des cols (Béguin, Le Goff 2001 : 29). De plus, à Lazenay, la présence ordonnée de clous permet de suspecter l'utilisation de coffres en bois pour protéger l'urne ou le dépôt cinéraire (Fig. 107, type A3 et A4).

Dans la majorité des cas, les dépôts cinéraires sont uniques. Les cas où les restes osseux sont répartis dans deux urnes différentes sont rares (Tab. 58). Nous avons essayé de déterminer si cet usage est conditionné par un poids plus important du dépôt osseux récupérés. Il n'en est rien. Au sein de chaque site, une comparaison des poids des dépôts double à celui des dépôts uniques ne livre aucun résultat significatif. Il est à noter que nous n'avons en aucun cas pu prouver que ces doubles dépôts appartiennent à un seul et même individu. Dans la nécropole du Vieux Domaine, grâce à un collage, I. Le Goff a pu démontrer un seul cas de répartition des restes d'un même individu dans deux contenants (Le Goff 2001 : 110). Cependant, cela n'exclue nullement la présence d'un deuxième individu.

	1 urne	2 urnes
<i>Champ de l'Image (n = 97)</i>	99	1
<i>Z.A.C. du hameau de Lazenay (n = 94)</i>	97,8	2,12
<i>Vieux Domaine (n = 28)</i>	82,14	17,85

Tableau 58 – *Distribution des dépôts en fonction du nombre d'urnes utilisé (en %)*

II. Le cas des enfants

"Pour la Gaule, faute de textes, c'est à partir des données archéologiques qu'il faut essayer de saisir le rituel funéraire appliqué aux jeunes enfants, chercher à reconnaître la part des influences et celles des traditions locales".

(Duday, Laubenheimer, Tillier 1995 : 111)

Ce constat indique à quel point les sépultures d'enfants doivent être l'objet d'une attention particulière car elles sont porteuses des rares informations disponibles. La faible quantité de textes mentionnant ou détaillant les pratiques funéraires liées aux enfants a fait des données archéologiques le seul moyen d'aborder ces rites. La confrontation des données archéologiques, anthropologiques et démographiques démontre que le traitement funéraire des enfants est variable selon les groupes mais se différencie toujours de celui employé pour les adultes (Tranoy 2000 : 143-144 ; Blaizot, Alix, Ferber 2003 : 50 ; Durand 2003d : 112).

À partir du milieu des années 1980, la présence ou le recours à des archéo-anthropologues ont permis de sauvegarder et de livrer des informations essentielles lors de la fouille de sépultures de jeunes enfants ou de l'étude des squelettes. Bénéficiant de fouilles plus rigoureuses, minimisant l'impact des problèmes taphonomiques (disparition des os à cause de mauvaises conditions physico-chimiques) ou archéologiques (destruction complète ou partielle de structures identifiées trop tardivement), ces sépultures ont bien plus d'informations qu'espérées. Mises en perspective avec les données historiques, elles ont permis d'isoler la catégorie d'âge constituant le véritable noeud du problème : les enfants morts avant un an.

Dans un premier temps, les travaux les plus marquants concernent les inhumations des sujets périnataux dans les habitats protohistoriques de Lattes (Fabre 1988, 1990) et de Gailhan (Dedet, Duday, Tillier 1991). L'intérêt qu'ils suscitent auprès des différents spécialistes des pratiques funéraires s'étend jusqu'à ceux de la période gallo-romaine.

C'est dans ce contexte porteur que la publication des fouilles de l'atelier de production de céramiques de Sallèles-d'Aude va marquer un tournant essentiel (Duday, Laubenheimer, Tillier 1995). Elle traite des sépultures de nourrissons gallo-romains

découvertes sous le niveau de sol des ateliers. Son succès vient de la démonstration des possibilités offertes par l'adjonction des données anthropologiques à l'analyse archéologique. De plus, il confirme certaines théories sur le statut et le traitement funéraire des plus jeunes enfants. Émises à partir d'une faible quantité de textes, pour la plupart peu détaillés, ces hypothèses réservaient aux plus jeunes l'exclusion de l'espace funéraire dans lequel étaient inhumés leurs aînés, et une uniformité, voire une pauvreté, du registre des pratiques funéraires qui leurs étaient dévolues et qui pour certains, auraient tout simplement été escamoté (Blaizot, Alix, Ferber 2003 : 51) ; autant d'éléments rapidement corrélés à un statut social perçu par les archéologues comme imprécis.

Depuis ces travaux, une attention particulière a été portée aux sépultures des plus jeunes. Surtout, les travaux de Sallèles-d'Aude ont éveillé l'attention des fouilleurs sur la forte présence des tombes d'enfants dans des contextes autres que funéraires. La multiplication des fouilles et des études concernant les plus jeunes immatures montrent que les sépultures des enfants morts en bas âge présentent la même diversité que celles des adultes (Blaizot, Alix, Ferber 2003). Si le traitement du corps consiste quasi exclusivement en une inhumation, les contenants, et plus généralement l'appareil sépulcral, sont variés (Coulon 1994, Durand 2003d).

Parmi les nécropoles qui ont participé à la constitution de ce dossier, celle du Champ de l'Image occupe une place de tout premier ordre. La publication du résultat des fouilles a marqué un pas important dans la compréhension des rites funéraires (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992). Nous pensons qu'elle a parfois focalisé l'attention de chercheurs qui n'ont pas toujours été suffisamment critiques quant au contenu de cet ouvrage et aux méthodes qui y ont été employées. Ainsi, une grande partie de l'analyse des dépôts cinéraires et des inhumations des sujets périnataux souffre de l'absence d'un protocole adapté.

Notre reprise de l'étude et surtout un nouvel examen de la collection mettent en évidence de nouvelles informations sur les pratiques funéraires liées aux plus jeunes. Elles sont à comparer avec celles encore inédites de la nécropole de Lazenay dont la durée d'exploitation et le nombre de sépultures d'immatures permettent d'analyser les traitements funéraires des plus jeunes et leur évolution.

A. Le statut social de nouveaux-nés

"A ses enfants morts en bas âge on n'offre pas de libation et à leur égard on ne pratique pas les autres rites qu'il est naturel d'observer pour les autres morts, car ses enfants ne tiennent en aucune façon à la terre ni aux choses de la terre."

Plutarque : *Œuvres Morales*, 45. Consolation à sa femme, 2, 8, 10

La société romaine divise la vie en degrés (*grades*) ou âges (*aetates*). Le plus important est la jeunesse (*iuventa*) car il s'agit de celui de la pleine participation de l'individu à la vie de la cité (Néraudau 1994 : 25).

Le terme "enfant" confond une réalité biologique et un statut social variant selon l'âge. Or, chez les Romains, les enfants pouvaient très rapidement accéder à des aires de la société adulte. La fin de l'enfance semblait elle-même dépendre davantage de facteurs sociaux que de changements physiques (Huskison 1996 : 2). Il s'agit d'une constante de la société romaine qui rythme la vie sans correspondance entre ses classes d'âge social et le développement physique de l'individu. Ainsi, la puberté biologique est-elle dissociée de la puberté sociale. La nubilité est fixée à 12 ans pour les filles et à 14 ans pour les garçons, sans tenir compte de leur maturité physiologique (Néraudau 1994 : 27).

Avant cela, l'enfance (*pueritas*) représente un âge d'attente, notamment pour les garçons qui ne sont pas encore des hommes. De fait, les cultures romaines et, par extension, gallo-romaines ont longtemps été considérées comme habituées, voire blasées face à la mort des enfants. Les chercheurs n'envisageaient pas qu'il puisse en être autrement dans une société où l'abandon et l'infanticide étaient tacitement acceptés (Alduc-Le Bagousse 1997 : 84 ; Suder 2001 : 73). Cette idée n'était d'ailleurs pas réservée à la période antique et était attribuée aux périodes médiévales et modernes.

D'après les textes anciens, il a été établi que la *pater potestas* accordait à son détenteur le droit de refuser un nouveau-né, qu'il soit anormal, chétif ou "de trop" (Davies 1999 : 152-153). Selon les cas, le nourrisson pouvait alors être exposé, abandonné, voire parfois tué (Wiedemann 1989 ; Brule 1992 ; Scott 1992 : 78 ; Mays 1993 ; Harris 1994 ; Saller 1994). Pour une majorité de chercheurs, il paraissait donc logique que les sépultures des plus jeunes aient été séparées de celles des adultes et, qu'au travers d'une architecture simplifiée et de pratiques funéraires minimalistes, elles témoignent du peu d'importance

accordée aux très jeunes enfants. Dans son ouvrage consacré à l'enfant en Gaule romaine, G. Coulon résume ce postulat comme suit :

"Certains chercheurs pensent qu'un enfant mort-né ou décédé au bout de quelques jours était inhumé avec moins de soins et gratifié d'un mobilier funéraire plus restreint qu'un enfant plus âgé" (Coulon 1994 : 107).

Les travaux menés sur les textes anciens ont dans un premier temps montré que l'intensité et la durée du deuil étaient proportionnelles à l'âge du défunt et à son intégration dans la communauté. Plus l'enfant acquiert une existence, plus la rupture des liens avec ses parents et la communauté est soulignée, plus le deuil le commémore (Néraudeau 1995 : 196). Suivant cette logique, on peut conclure que les nouveau-nés et nourrissons, n'appartenant pas encore tout à fait au monde, bénéficient d'un service funéraire minimum. En effet, si une loi attribuée à Romulus oblige le chef de famille à assurer les funérailles de l'enfant dont il avait accepté la naissance, le deuil reste une affaire privée (Néraudeau 1994 : 197 et 204). Pour certains chercheurs, les funérailles sont accomplies plus par crainte que son esprit n'erre que par affection ou affliction (Prieur 1989 : 16).

Cette approche a été renforcée temporairement par une surinterprétation de quelques textes anciens ou épitaphes. Le détachement qu'ils expriment a été traduit comme autant de preuves d'une limitation de l'engagement affectif, voire d'une certaine indifférence (Suder 2001 : 73-75). De la faible quantité de stèles et d'épitaphes dédiées à de jeunes enfants a également été déduite l'idée qu'on leur accordait moins de poids et qu'ils étaient moins pleurés que leurs aînés.

Cependant, tout comme les textes qui retranscrivent la douleur de leurs auteurs sont avant tout issus des classes supérieures de la société romaine, les épitaphes, de leur côté, expriment la mémoire, le chagrin et le deuil de ceux qui ont les moyens financiers de telles édifications. La documentation disponible reflète de nombreux contrastes statutaires et sociaux (Corbier 1999 : 1284). Il paraît donc difficile, voire dangereux, de parler d'indifférence généralisée à partir de documents dont nous savons qu'ils sont réservés à certaines catégories de population. Nous pensons qu'une telle approche ne tient absolument pas compte de toutes les manifestations de chagrin qui peuvent être produites sans pour autant laisser une trace matérielle. Comment pourrions-nous quantifier, et même qualifier, des paramètres émotionnels, par essence immatériels, à partir d'un mobilier qui dépend principalement de contingences économiques ?

De plus, parmi les épitaphes mentionnant le décès d'un enfant, on recense de nombreuses manifestations de douleur (Becchi, Julia 1998 : 53). Nous n'en ferons pas la liste ici. G. Coulon en propose une qui, bien qu'elle ne soit pas exhaustive, nous semble extrêmement significative car elle collationne des exemples provenant de Gaule et des différentes provinces de l'empire (Coulon 1994). Cette hétérogénéité nous paraît essentielle car elle vient contrer certains arguments qui sous-entendaient un "panromanisme" du traitement funéraire réservé aux plus jeunes.

Par ailleurs, cette vision de l'influence de Rome sur ses provinces est fautive car l'abondance des termes employés pour qualifier les différentes étapes de l'enfance montre que l'enfant est l'enjeu de préoccupations publiques au moins sur le plan juridique (Becchi, Julia 1998 : 51). Cette tendance sera confirmée durant l'Antiquité tardive. En 312, plusieurs lois sont promulguées favorisant l'éducation des enfants. De même, les mesures prises par Valentin, Auguste, Valens et Gratien conduisent à une interdiction totale des abandons en 374. Il faudrait être naïf pour croire en leur application stricte dans l'ensemble de l'empire mais ces arrêtés manifestent une revalorisation du statut des très jeunes enfants. Ce changement de comportement accompagne une modification plus générale de la conception et de l'organisation des espaces funéraires (Blaizot, Alix, Ferber 2003 : 72).

Les travaux les plus récents ont montré qu'en Gaule, à l'instar de Rome, la mort des enfants, surtout si elle est prématurée, a toujours été l'objet de rites et de comportements spécifiques, qu'il s'agisse du traitement du corps ou de sa mise en terre (Néraudau 1988 ; Tranoy 2000 ; Blaizot, Alix, Ferber 2003 ; Durand 2003d). Cependant, plutôt que d'y voir la marque d'un certain manque d'attention ou d'un détachement vis-à-vis des enfants les plus jeunes, nous préférons les considérer comme des pratiques adaptées à une réalité affective et à des contingences physiques. La morphologie d'un enfant permet d'utiliser un registre de contenants et des architectures de sépulture varié.

B. L'inhumation : une pratique privilégiée et sectorisée

Au Haut-Empire, la crémation est le mode dominant de traitement du corps. Pline (Pline l'Ancien : *Histoire Naturelle*, 7, 72), Juvénal (Juvénal : *Satires*, 15, 131) et Fulgence (Fabius Planciades : *Expositio sermonum antiquorum*, 7) sont régulièrement cités car ils nous apprennent que les enfants dont les premières dents n'ont pas percé sont inhumés. Ainsi, dans la plupart des nécropoles de cette période, deux pratiques sont représentées : la crémation pour les adultes et les adolescents, l'inhumation pour les très jeunes enfants. Nous n'énumérerons pas la bibliographie concernant ce sujet. Il a été très longuement exposé et débattu. Notre liste tiendrait plus de l'inventaire que de la discussion réellement critique. Il en ressort que la mise en terre peut avoir lieu soit sous l'auvent des maisons et plus généralement dans les lieux de vie, soit dans les espaces funéraires. De nombreuses fouilles en contexte d'habitats et dans des zones artisanales, qu'elles soient urbaines ou rurales, ont en partie validé ces informations (Blaizot, Alix, Ferber 2003 : 52).

Dans les nécropoles du Haut-Empire, la différenciation dans le traitement du corps s'associe souvent à une séparation des espaces funéraires. Ainsi, dans l'aire principale sont enfouies les crémations, alors qu'un second espace, réservé à l'inhumation des enfants morts en bas âge, est installé à distance. L'importance de cet espacement est variable selon les nécropoles mais il peut être suffisamment grand pour définir deux aires funéraires totalement déconnectées. S'il est rare de trouver des "cimetières de bébés", expression empruntée à W. Deonna et J. Joly (Deonna 1955 ; Joly 1954), ce n'est pas pour autant qu'ils n'existent pas. De tels ensembles ne sont pour l'instant connus qu'en Angleterre (Scott 1992 ; Powlesland 1997 pour les références les plus récentes).

En France, la récente fouille du site du Pourliat à Beaumont a mis en évidence un tel gisement associé à une exploitation rurale (Alfonso, Blaizot 2004). Les 26 tombes sont implantées à l'extérieur de l'enclos nord de la villa. L'espace funéraire est reconnu dans sa quasi-totalité. Seule l'extension vers l'ouest reste inconnue (Fig. 108). Principalement utilisé dans la seconde moitié du II^e siècle, il est spécialement dévolu au dépôt des nourrissons décédés avant six mois (Blaizot, Alix, Ferber 2003 : 63 ; Alfonso, Blaizot 2004 : 150-153). Néanmoins, l'extension totale du site n'est pas connue. Il n'a pas été possible de préciser l'emplacement de l'espace funéraire des adultes. Il s'agit pourtant d'une information indispensable pour définir le degré de spécialisation du secteur réservé aux nourrissons.



Figure 108 – Plan général des sépultures de la nécropole du Pourliat à Beaumont (Alfonso, Blaizot 2004 : 151, fig. 102)

Cet espace n'est pas sans rappeler ceux identifiés dans les nécropoles bituriges de la Z.A.C. du hameau de Lazenay et du Champ de l'Image à Saint-Marcel, exploitées à la même période. La nécropole de Lazenay accueille conjointement une aire de sépultures à incinérations et un espace d'inhumation d'enfants morts en bas âge (Fig. 109).

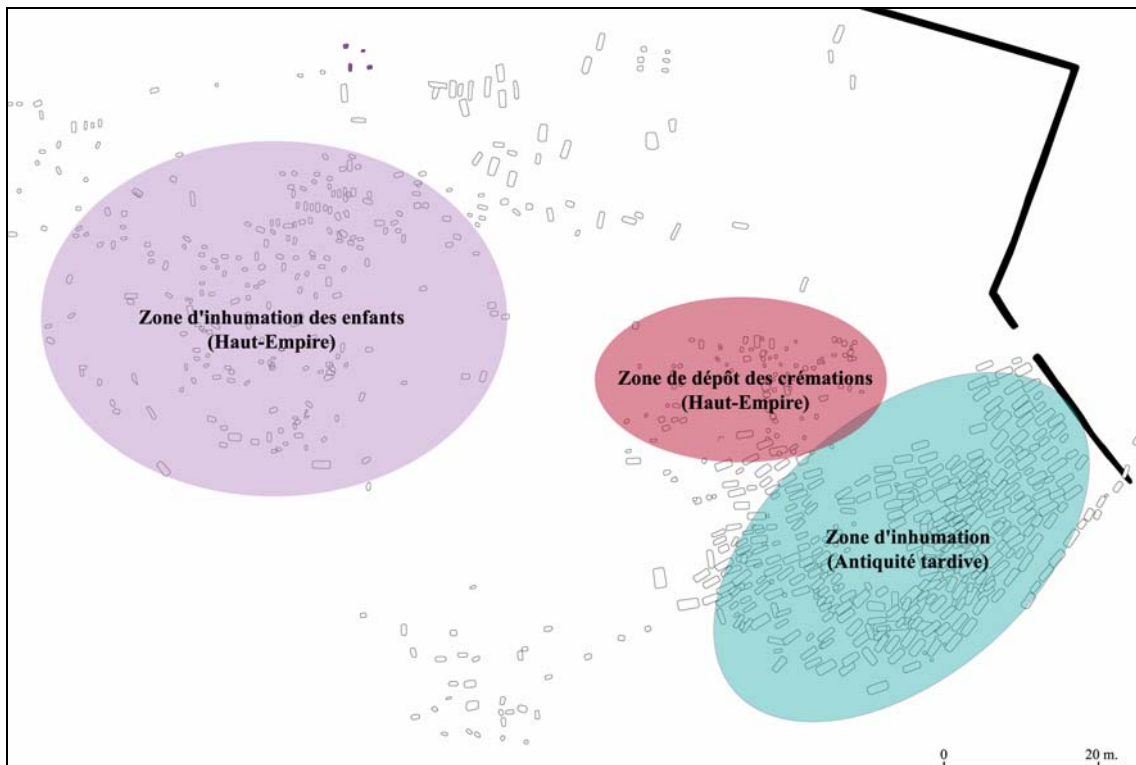


Figure 109 – Nécropole de Lazenay : plan de répartition des zones d'occupation

Malheureusement, les squelettes de ces immatures ne nous sont pas parvenus. Les sépultures étaient quasiment toutes vides d'os ou de restes dentaires. Il nous a donc été impossible de déterminer précisément l'âge des enfants qu'elles contenaient. Néanmoins, comme nous l'avons vu précédemment, nous avons pu en faire une évaluation en estimant la stature des immatures à partir de la longueur des fosses (cf. 4^e partie). Cette méthode plus qu'approximative a rapidement révélé ses limites. Les résultats peuvent être exploités dans une analyse paléodémographique. En revanche, ils sont trop imprécis pour déterminer s'il existe une spécialisation de cet espace funéraire en fonction d'un âge donné. Nous ne pouvons fournir qu'une appréciation de la stature maximale et de l'âge idoine. Il semble que ce secteur soit réservé à des enfants morts avant 1 an, mais nous ne pouvons être plus précis.

La nécropole du Champ de l'Image a également livré un nombre important de sépultures de très jeunes immatures. Les restes osseux et dentaires y étant en partie préservés, l'estimation de l'âge a été possible dans une majorité de cas. Une grande partie des immatures sont morts autour du terme, plus exactement entre le septième mois *in utero* et le premier mois d'existence. Ce sont tous au sens strict des sujets périnataux mais parmi eux peuvent se trouver des mort-nés ou des prématurés. Une zone leur est réservée près du mur de clôture (Fig. 110). Les enfants plus âgés sont mêlés aux adultes comme c'est souvent le cas dans les nécropoles de Gaule romaine.

Toutefois, la surface totale de la nécropole est encore inconnue. Des sondages ont été menés sans succès afin de trouver les limites nord et est de l'aire funéraire. De plus, le site a été fouillé sur de petites surfaces morcelées et déconnectées les unes des autres. Leurs relations sont donc mal connues car de nombreux espaces sont encore vierges d'intervention archéologique.

Ainsi, le traitement du corps est associé à la mise à l'écart des enfants morts en bas âge. Cependant, de telles sectorisations ont plus souvent été attestées au sein d'ensembles funéraires datés du Haut-Empire. Dans les nécropoles de l'Antiquité tardive, les espaces réservés aux immatures sont plus rarement retrouvés. A quelques exceptions près, leur existence est le plus souvent démontrée par les analyses paléodémographiques qui soulignent les déficits de la première classe d'âge. C'est par exemple le cas de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs à Bourges (Durand, Pic 2001).

Il est possible que cette différence entre les deux périodes soit directement liée à l'évolution du traitement du corps. Si dans les nécropoles tardives, on constate des

recoupements volontaires, voire des dépôts conjoints, d'adultes et d'immaturs, de tels rassemblements sont plus rares au Haut-Empire. Certes, nous l'avons vu lors de l'étude des crémations, les restes osseux brûlés de deux individus peuvent être déposés dans la même urne mais leur détection est sujette à caution du fait des difficultés d'identification. La généralisation de l'inhumation tend à diminuer les différences entre les sépultures des jeunes enfants et celles des adultes. Un traitement du corps similaire facilite les associations entre individus.

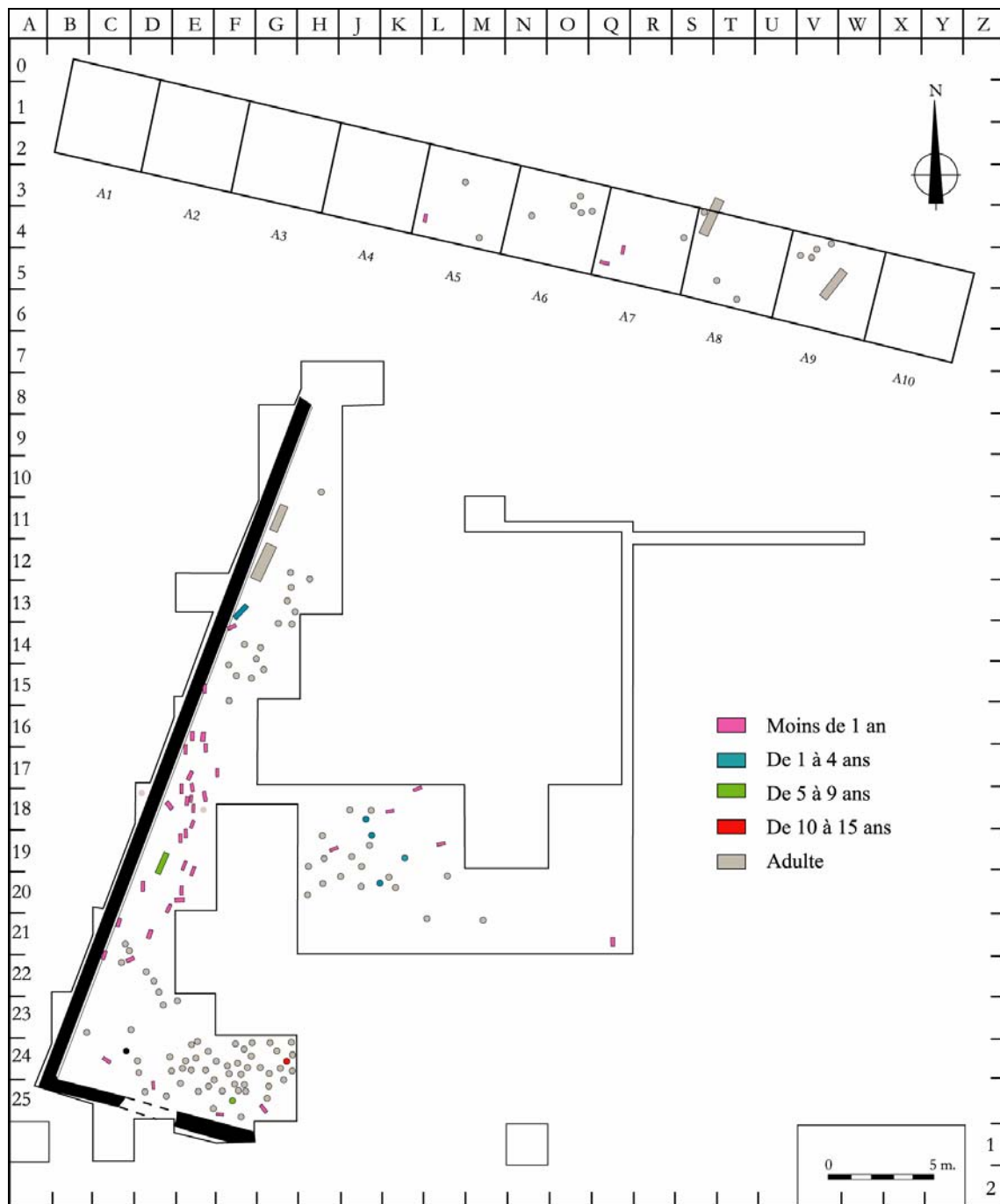


Figure 110 – Nécropole du Champ de l'Image : localisation des individus en fonction de leur âge

Reconnaissons que ce tableau dépeint un manque de nuances ou du moins qu'il ne tient pas compte des écarts qui amènent une trop grande généralisation. Si, effectivement, l'inhumation est le mode de traitement du corps privilégié pour les enfants morts prématurément, elle n'est pas exclusive. Certains nouveau-nés ou nourrissons sont incinérés. Il s'agit de cas rares, mais dont nous devons souligner l'existence.

Nous n'en avons pas identifié dans les nécropoles bituriges. Tous les éléments à notre disposition montrent que dans la nécropole du Champ de l'Image, ne sont brûlés que des enfants ayant déjà survécu plusieurs mois. Il semble que cela soit également le cas à Lazenay. Bien qu'ils ne représentent qu'un tiers des crémations, les dépôts cinéraires que nous avons étudiés n'ont livré aucun reste d'enfant mort durant la période infantile. La situation est la même dans la nécropole du Vieux Domaine à Vierzon.

Rappelons que la nécropole du Champ de l'Image semblait en avoir livré mais notre réexamen des dépôts cinéraires nous invite à la plus grande vigilance. Cependant, si la publication des résultats date de 1992, l'étude a été réalisée en 1972, autant dire sans éléments de comparaison auxquels se référer. Nous avons pu identifier les restes de très jeunes enfants mais, contrairement aux travaux de L. Chaix (Chaix 1992), aucun provenant d'immaturs décédés durant la période infantile (Fig. 111).

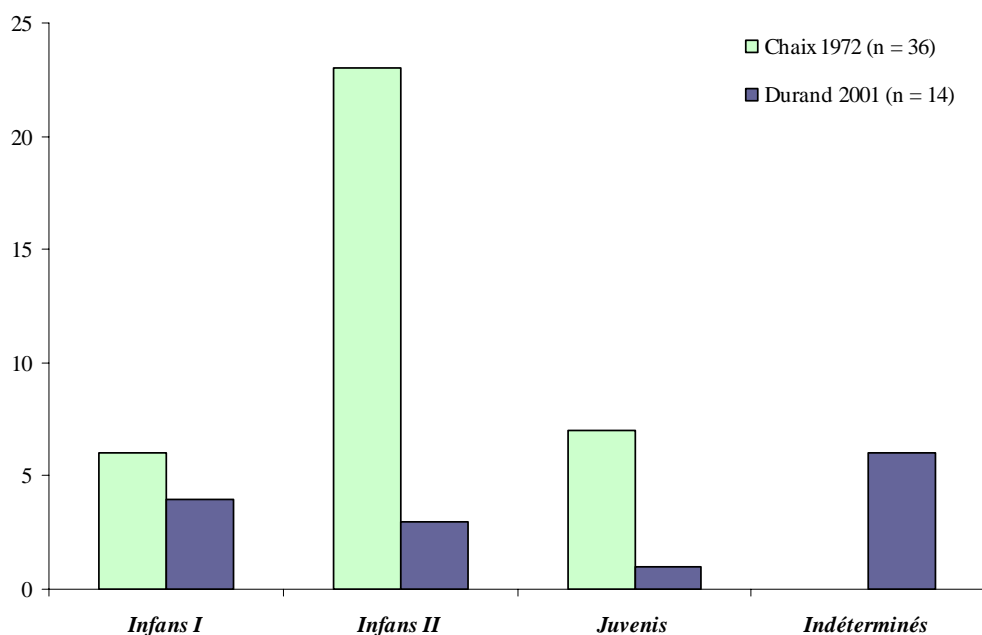


Figure 111 – Nécropole du Champ de l'Image : comparaison des estimations d'âge des immatures incinérés avec les travaux de L. Chaix (d'après Chaix 1992 : 208)

Devant l'absence de germes dentaires complets et de diaphyses mesurables, nous avons choisi de ne pas nous fier aux épaisseurs de la voûte crânienne. Certes, les découvertes de quelques fragments de couronnes ou de racines dentaires nous permettent de suspecter quelques sujets d'être plus jeunes que ce que notre estimation laisse entrevoir.

Ne disposant pas d'élément réellement significatif, et conscient de l'implication historique et sociale de telles identifications, nous préférons rester prudent. L'expérience montre que très rapidement la publication du *Champ de l'Image* est devenue une référence incontournable de toute étude sur les pratiques funéraires gallo-romaines et le traitement des enfants. Pourtant, soutenus par une méthodologie rigoureuse et adaptée, nos propres travaux démontrent que de nombreuses rectifications ou nuances peuvent être apportées.

Synthèse

Les sépultures d'enfants découvertes dans les nécropoles bituriges livrent des informations conformes à l'image connue des pratiques funéraires dévolues aux plus jeunes en Gaule romaine. Les enfants morts avant un an sont presque exclusivement inhumés dans des secteurs qui leur sont réservés. Cette sectorisation peut être encore plus spécifique puisque dans la nécropole du *Champ de l'Image*, un secteur est réservé aux enfants morts autour du terme. Enfin, la crémation d'enfants morts avant un an n'a pas pu être démontrée même si elle est parfois suspectée.

C. La protection du corps

Longtemps, les modes d'inhumation des plus jeunes immatures ont été considérés comme représentatifs du manque d'élaboration de l'appareil funéraire lié au statut de l'enfant. Nous pensons qu'au contraire ils expriment le soin apporté aux sépultures pour qu'elles ne soient pas détruites. Les os d'enfants sont très difficiles à repérer pour un œil non exercé et les fosses creusées pour déposer des nouveau-nés ou des nourrissons sont souvent très peu profondes. On peut donc facilement imaginer qu'un fossoyeur en quête d'espace pour déposer un adulte puisse perturber, voire détruire, plusieurs tombes de nourrissons. L'emploi de contenants en matériaux durs et non putrescibles semble indiquer une volonté de conservation et peut-être de mémoire de l'emplacement du dépôt.

Il existe une typologie des contenants propre aux enfants. Si l'on y retrouve les cercueils en bois cloués ou chevillés, on constate également l'emploi de sarcophages taillés "sur mesure", de coffrages en pierres ou en tuiles et de jarres ou récipients en céramique.

La fréquence de ces contenants varie en fonction des périodes. Ainsi, au Haut-Empire, ce sont les dépôts en pleine terre, l'utilisation de coffrages de pierres ou de tuiles et les inhumations en jarre qui sont les plus fréquemment rencontrés. Durant l'Antiquité tardive, à l'instar des pratiques dévolues aux adultes, l'emploi des cercueils se généralise et les sarcophages en pierre apparaissent.

La variété des contenants n'est pas sans conséquences méthodologiques. En effet, les coffrages de pierres ou de tuiles, les jarres et les sarcophages sont des éléments persistants qui permettent d'identifier facilement le contexte de décomposition du cadavre. En revanche, l'inhumation pleine terre ou dans un coffre en matériau périssable est moins évidente à démontrer. Bien que ce problème ne soit pas propre à la catégorie des jeunes enfants, il y est plus particulièrement prononcé du fait de la sensibilité de leurs sépultures aux phénomènes taphonomiques. Peu profondes, ces tombes sont exposées à toutes les vicissitudes des activités agricoles, voire à celles de décapages mécaniques un peu trop incisifs.

Sans qu'il y ait obligatoirement destruction, un manque d'attention ou de rigueur lors de la fouille peut entraîner des remaniements plus ou moins importants de la position des os. Si l'on y ajoute un enregistrement partiel de la situation ou des faces d'apparition des os et une

couverture photographique souvent réduite à sa plus simple expression, il devient ardu de déterminer convenablement l'espace de décomposition.

C'est à partir de ce type de documentation que nous avons mené notre enquête dans les nécropoles bituriges. Le travail n'était pas impossible mais nous devons en reconnaître les limites. Quelques structures ont particulièrement retenu notre attention, mais pour une majorité des sépultures, trop d'informations ont été perdues pour proposer une étude exhaustive des contenants utilisés pour les enfants. Notre réflexion portera donc sur quelques éléments qui relèvent soit de grandes tendances déjà connues pour l'ensemble de la Gaule romaine, soit de pratiques inhabituelles.

Après avoir rapidement présenté les différents types de contenants utilisés, nous expliquons en quoi, selon nous, l'évolution du traitement du corps des adultes et l'emploi massif de cercueils ont entraîné une modification dans les pratiques réservées aux enfants morts précocement.

1. Les dépôts en pleine terre

Nous l'avons souligné précédemment, ces sépultures font partie de celles qui posent un problème méthodologique. Une analyse un tant soit peu critique de la bibliographie montre que plus les méthodes de fouilles sont précises et moins ces sépultures paraissent un mode d'inhumation fréquent. A l'origine de ce changement, les travaux d'H. Duday ont conduit à une meilleure prise en charge des sépultures des enfants et au développement des observations et des études des espaces de décomposition (Duday 1978 ; Duday 1990a ; Duday, Sellier 1990 ; Tillier, Duday 1990...entre autres).

Les publications antérieures font souvent référence à des sépultures "en pleine terre". Cependant, ces identifications résultent le plus souvent d'une attribution par défaut parce que le contenant n'a pu être identifié d'une manière ou d'une autre (indices dus au contenant lui-même ou manque d'analyse de la position du corps).

Les inhumations d'enfants de la nécropole du Champ de l'Image illustrent parfaitement ce phénomène. 53% des enfants ont été considérés comme inhumés en pleine terre. Si l'on ne tient pas compte de la mortalité périnatale, cette valeur atteint les 90%. Bien que réduite, la documentation disponible permet de remettre ces proportions en question. Un

examen attentif révèle que de nombreuses tombes ont été bouleversées. Ces remaniements ont eu pour conséquence de désorganiser une grande partie de chaque espace sépulcral. La position du cadavre ne peut donc plus être restituée. Mais, ce n'est pas la seule information primordiale disparue. En effet, dans chacune de ces tombes ont été retrouvés des clous mais leur ordonnancement a été perdu. Il est impossible de les considérer comme des indices à part entière de l'emploi d'un cercueil. Néanmoins, pour les sépultures les moins dérangées, la position des clous même perturbée, laisse peser d'importants soupçons. S'ils se révélaient justifiés, ils amèneraient la proportion des sépultures en pleine terre en dessous des 40%.

Egalement occupée au II^e siècle, la nécropole de Lazenay souffre des mêmes difficultés d'analyse des modes de dépôt des enfants morts en bas âge. Un faible nombre de sépultures présente des indices exploitables : clous ou ferrures de cercueil ou effets de paroi témoignant de l'emploi d'un coffrage en matériau périssable pour citer les principaux. Aucune tombe n'a manifesté les caractéristiques d'une inhumation en pleine terre.

Dans les sites du Pourliat et de La Ramière, cette pratique est avant tout réservée aux sujets périnataux et ses proportions ne dépassent pas 25% (Blaizot, Alix, Ferber 2003 : 66).

La nécropole du Champ de l'Image semble donc avant tout souffrir de l'état de conservation générale du site. Il n'est pas imprudent d'avancer que l'inhumation en pleine terre y est certainement peu fréquente et ne concerne qu'une catégorie réduite de la population immature. Cette impression est confirmée par les résultats de la fouille de la nécropole des Pommeurs à une centaine de mètres du Champ de l'Image. Certes, une seule sépulture de nourrisson y a été découverte mais une fouille et une analyse taphonomique minutieuses ont confirmé l'emploi d'un cercueil entouré et calé par des pierres (Thiol, Duchesne, Belbenoit 1994).

La remise en cause d'un certain nombre d'identifications n'exclut pas l'emploi de l'inhumation en pleine terre. Rare et réservée aux sujets décédés dans des périodes très proches du terme, cette pratique soulève le problème de la protection de la tombe et de sa signalisation. Les dimensions, la faible profondeur des fosses, et l'absence de protection sont autant de paramètres qui favorisent les recoupements des perturbations si l'espace dans lequel s'insèrent ces tombes participe d'une forte densité funéraire.

On peut imaginer que l'existence d'un secteur spécialisé compense ces handicaps. Néanmoins, dans les espaces spécialisés connus, dans les nécropoles du Champ de l'Image et

de Lazenay par exemple, on remarque souvent une occupation compacte qui n'a pas engendré de destructions. Il semble probable que ces tombes aient été signalées en surface.

2. Les coffres de pierres ou de tuiles

Il s'agit d'une architecture sépulcrale bien connue et régulièrement rencontrée en contexte funéraire ou en dehors. Il en existe de nombreuses variantes. Celles-ci concernent l'organisation du coffrage ainsi que l'emploi séparé ou conjoint de pierres et de tuiles. Les appareils en pierres se résument dans leur grande majorité à un entourage et parfois une couverture de la tombe. Ceux construits à l'aide de tuiles forment souvent un coffre à part entière. Cependant, il arrive que la tuile ne soit également utilisée qu'à titre de couverture. De nombreux exemples d'enfants sous tuile ont été identifiés ; un *imbrex* ou une *tegula* suffisant à recouvrir complètement le corps d'un nouveau-né.

Dans les nécropoles bituriges, ce type de dépôt ne concerne que des enfants appartenant aux classes d'âge 0 et 1-4. Les pierres servent à créer des coffrages souvent grossiers. Le nombre de pierres, leur taille et leur disposition sont très variables d'une sépulture à l'autre (Fig. 112). Leur présence n'exclut pas l'utilisation de cercueils même si elle n'est pas toujours évidente à démontrer. A Saint-Martin-des-Champs, les analyses taphonomiques des sépultures d'enfants de ce type ont révélé que les positions des ossements relevaient de décompositions en espace vide (Durand 1999 : 63).



Figure 112 – Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : exemples d'emploi d'entourage de pierres pour protéger le corps de l'enfant

Nous avons trouvé une seule mention prouvant l'emploi de coffrages de tuiles dans la cité. Il s'agit d'une référence du XIX^e indiquant que : "[...] dans la nécropole du Chemin de Preuilly à Quincy, M. Chenu du Coteau a découvert des inhumations en coffre de tegulae. Les cercueils sont faits de tuiles à rebords cimentées les unes avec les autres. [...]" (Martinet 1878 : 92-93). Ayant vu les sépultures, A. Buhot de Kersers les aurait qualifiées de "très humbles et très pauvres". Aucun dessin n'a été réalisé et les auteurs ne font pas référence aux défunts. C'est étonnant car lorsqu'ils découvrent de jeunes enfants, les inventeurs le mentionnent, surpris par le format des contenants, adaptés aux dimensions des petits corps.

Nous pourrions être surpris de cette faible fréquence des coffrages en tuiles. Néanmoins, la cité des Bituriges Cube n'est pas la seule à présenter de tels résultats. En Anjou, Poitou et Touraine, ces contenants sont rares (Boissavit-Camus, Galinié, Lorans, Prigent, Zadora-Rio 1996 : 259). Ils sont souvent accompagnés d'un mobilier varié, daté de la fin du III^e à la fin du IV^e siècle. Le constat est identique dans le sud-est de la Gaule (Colardelle, Démians d'Archimbaud, Raynaud 1996 : 277).

Les tuiles sont plus régulièrement utilisées comme couverture (Fig. 113). Elles sont retrouvées au-dessus du cadavre, en contact avec les os. L'état de la documentation et l'absence d'enregistrement stratigraphique ne nous permettent pas d'établir si la tuile était posée directement sur le corps de l'enfant. Dans la nécropole du Champ de l'Image, ce sont des gros fragments d'amphore qui peuvent être utilisés à la place d'une tuile.

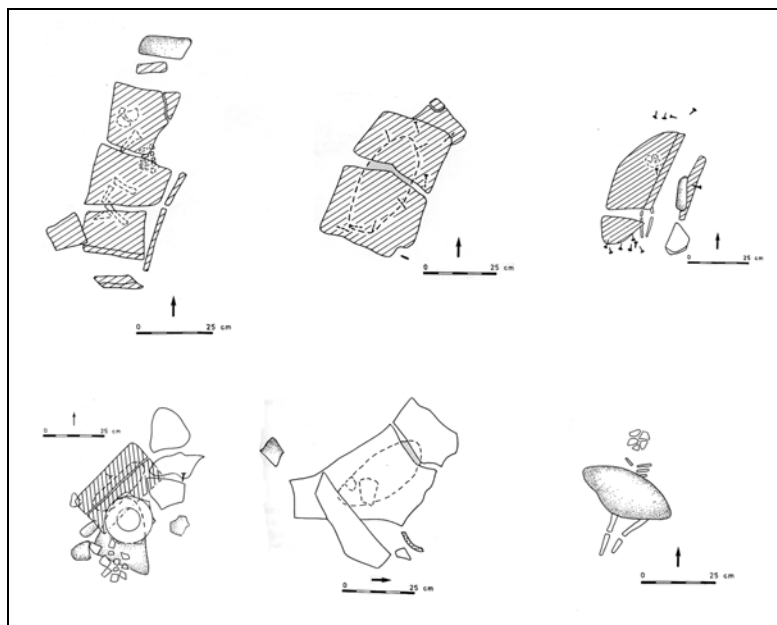


Figure 113 – Nécropole du Champ de l'Image : exemples de couvertures de tuiles ou de pierres (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992)

Nous avons également rencontré des sépultures à l'intérieur desquelles les tuiles sont placées de chant (Fig. 114). Dans ce cas, elles compensent peut-être l'absence de contenant et permettent de définir l'espace de déposition du corps et celui du mobilier.

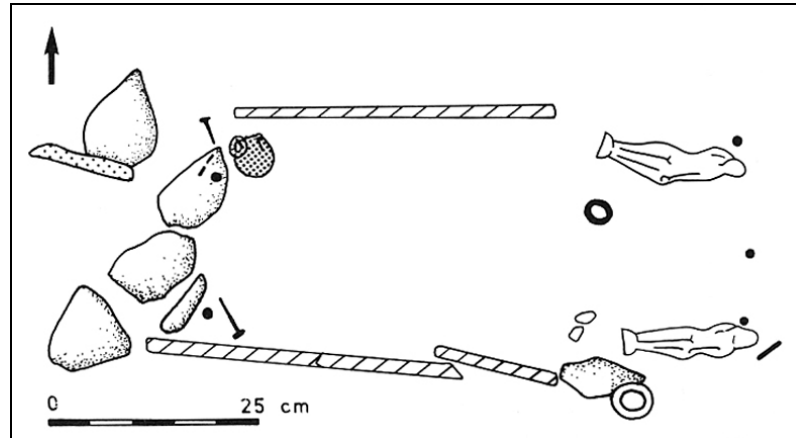


Figure 114 – Nécropole du Champ de l'Image : exemple d'aménagement de la tombe à l'aide de tuiles posées de chant (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 95)

3. Les inhumations en jarre

L'emploi de jarres en tant que contenant est caractéristique des nombreuses possibilités qu'offre la petite stature d'un enfant mort avant un an. Cette pratique est connue dans plusieurs sites de Gaule romaine. Ces derniers révèlent que les "vases cercueils", expression empruntée à F. Blaizot, sont avant tout employés pour inhumer les sujets souvent morts en période périnatale ou au plus tard avant le sixième mois (Blaizot, Alix, Ferber 2003 : 65).

Dans ses travaux sur les nécropoles gallo-romaines d'Île-de-France, L. Bourgeois signale que plusieurs nécropoles ont livré de grands récipients contenant les restes d'enfants décédés en période pré- ou néo-natale (Bourgeois 1984 : 306-307). Les contenants sont des jarres à col étroit munies de 1 ou 2 anses ou des pots à large embouchure, datés des III^e et IV^e siècles. Afin de permettre l'introduction du corps dans les jarres, celles-ci sont décollétées ou épanchées. Les goulots des pots sont suffisamment larges pour ne pas avoir à subir de telles manipulations. Les vases sont enterrés dans des fosses peu profondes sans aucun dépôt funéraire associé.

Peu d'exemples ont été découverts dans la cité biturige. Les seuls que nous avons enregistrés proviennent du site des Varnes à Bruère-Allichamps (Cher). Ils sont en de très nombreux points semblables à ceux des nécropoles gallo-romaines d'Île-de-France décrits par L. Bourgeois. Trouvés à l'occasion de sondages effectués sous une aire d'habitation de la fin du XVe siècle, neuf sépultures d'enfants étaient accompagnées de sept tombes d'adultes qui leur sont apparemment postérieures (Fig. 115).

De jeunes enfants étaient déposés dans des jarres. E. Hugoniot explique que ces tombes abritent des "[...] bébés morts peu après la naissance [...]" (Hugoniot, Thévenon, Vannier 1975 : 85). Pour les deux types de tombes, le mobilier est peu abondant et a permis une datation approximative située entre la fin du III^e siècle – milieu du IV^e siècle.

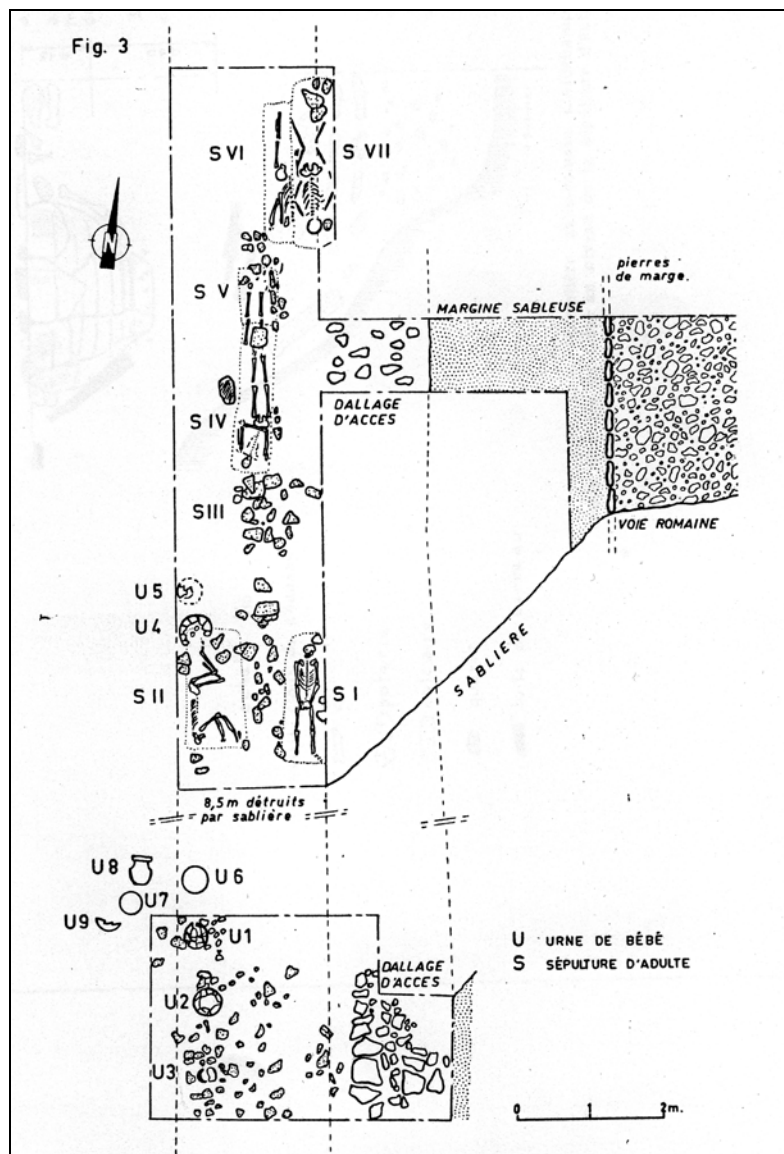


Figure 115 - Nécropole des Varnes à Bruère-Allichamps : plan général (Hugoniot, Thévenon, Vannier 1975 : 89, fig. 3)

L'introduction du corps se faisait par le milieu de la panse qui était ajouré pour l'occasion. Dans certains cas, le concept de "vase cercueil" nous semble prendre encore plus de sens. En effet, quelques contenants sont composés de deux moitiés de vases différents emboîtés. Bien qu'enterrées, les jarres assuraient la signalisation de la tombe. D'après les fouilleurs, leur col "[...] en général dépassait de 5 à 10 cm la surface du sol romain [...]" et les jarres "[...] étaient surmontées d'un cairn dans lequel se trouvait calée une dalle de fermeture." (Hugoniot, Thévenon, Vannier 1975 : 85). Les jarres étaient stabilisées grâce à un cercle de pierres près de la base et un calage de débris de tuiles, de tessons, ou d'os longs (Fig. 116).

Nous n'avons pas pu accéder au mobilier de ce gisement et n'avons donc pu préciser l'âge des enfants contenus dans les céramiques. Néanmoins, les informations disponibles et les relevés de terrain laissent penser que ces dépôts concernent des enfants morts autour du terme.

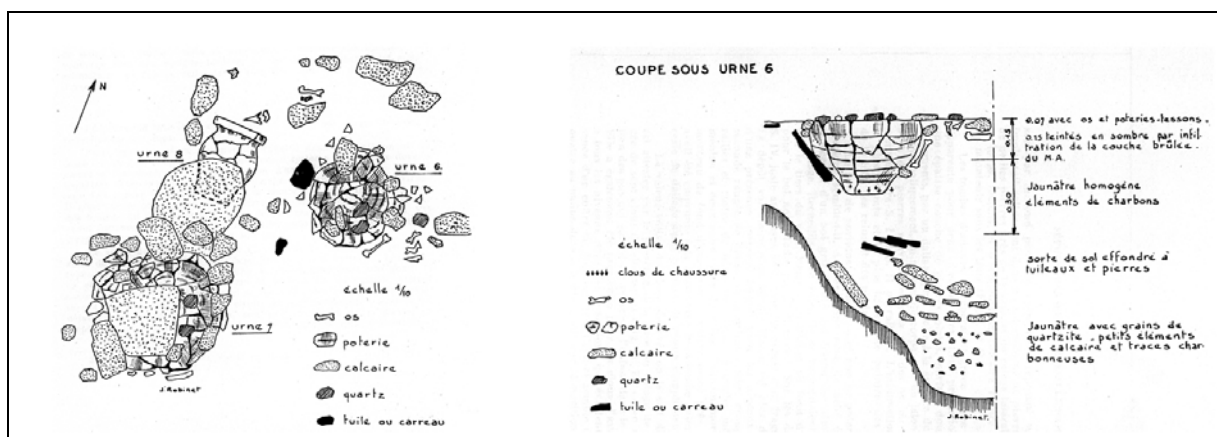


Figure 116 – Nécropole des Varnes à Bruère-Allichamps : exemple d'utilisation de jarres pour inhumer des enfants morts en période périnatale (Hugoniot, Thévenon, Vannier 1975 : 87, fig. 2 ; 90, fig. 4)

4. Les cercueils et sarcophages

À partir du dernier tiers du III^e siècle, les cercueils deviennent les contenants les plus fréquents. Les enfants n'échappent pas à cette généralisation des pratiques funéraires. La transition est moins brutale que pour les adultes puisque ces contenants étaient employés pour leur inhumation au Haut-Empire. Leur domination n'entraîne pas la disparition des précédents mais elle en diminue la présence. De plus, l'introduction des sarcophages en pierre ou en plomb enrichit le répertoire des contenants pour enfant.

Dans la majorité des nécropoles bituriges, l'emploi de cercueils est attesté par la présence de clous, parfois de ferrures et plus rarement par l'observation d'effets de parois. Ces observations sont rarement complétées par une analyse taphonomique permettant de confirmer la présence d'un coffre et de préciser l'espace de décomposition. Cette lacune est encore plus flagrante dans le cas des sépultures d'enfants souvent perturbées, pour lesquelles les clous sont rarement retrouvés en place et dont le format laisse souvent planer un doute quant à leur fonction (Fig. 117) : liée à l'assemblage du contenant, votive, magique?

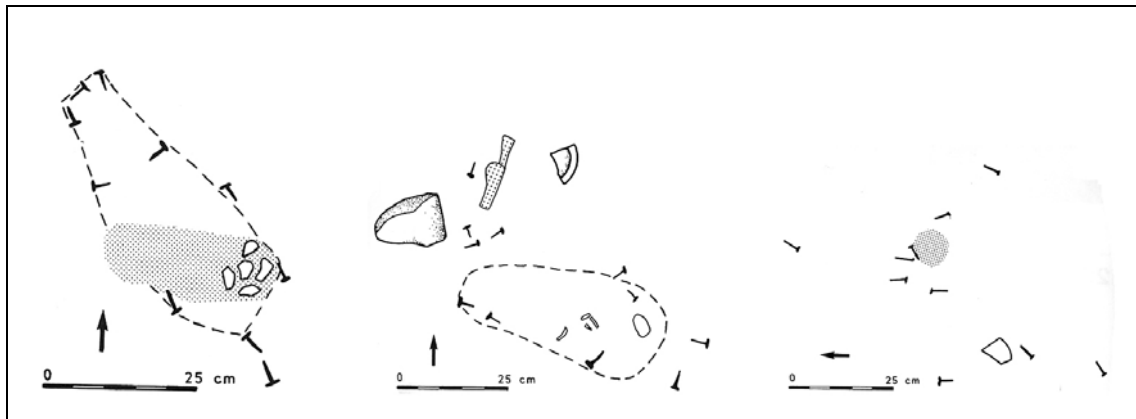


Figure 117 - Nécropole du Champ de l'Image : exemples de relevés des clous dans les tombes d'immatures (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 93-95)

Dans la nécropole de Lazenay, ce sont les clous qui ont permis d'établir les modalités d'inhumation des jeunes défunts. Les tombes étaient vides d'ossement ou de germe dentaire. Il ne subsistait que le mobilier et les clous de cercueil. Les sépultures d'enfants du Haut-Empire n'ont livré des clous que dans 30% des cas. Ces proportions sont très différentes dans les tombes de l'Antiquité tardive. Elles atteignent les 92%. Cette différence ne doit pas être perçue comme la marque d'un emploi plus important du cercueil durant l'occupation tardive. Elle résulte certainement du fait qu'au Haut-Empire, ce sont des coffrages en bois non cloués qui sont utilisés. Encore une fois, l'absence de squelette dans ces tombes nous empêche de confirmer cette hypothèse.

Cette lacune est compensée par l'étude taphonomique que nous avons pu mener sur les sépultures de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs (Durand 1999). Les relevés de sépultures et la documentation photographique nous ont permis d'observer que les positions des corps des immatures résultent de décompositions en espace vide. Cependant, seulement 31% de leurs tombes ont livré des clous. Il nous faut donc envisager la disparition de

contenants en matériaux périssables. Les dépôts ont pu être perpétrés dans des cercueils en bois chevillés ou dans des coffrages aménagés *in situ* avant l'installation du cadavre.

Bien que plus rare que celle du cercueil, l'inhumation d'enfants dans des sarcophages est attestée par quelques découvertes dans les ensembles funéraires bituriges. A Rome, on constate la multiplication des sarcophages individuels d'enfants dès le III^e siècle. Dans la cité des Bituriges Cubes, les sarcophages semblent apparaître plus tardivement. Mais, la chronologie de leur arrivée puis de leur diffusion est mal connue.

La plupart des découvertes datent du XIX^e siècle. Bien entendu, elles n'intègrent aucune réflexion sur les ossements. Cependant, les dimensions de ces contenants ne laissent aucun doute sur l'âge des individus auxquels ils étaient destinés. Ainsi, la fouille de l'ensemble funéraire situé dans le jardin Chauvat à Châteaumeillant a permis la mise au jour de trois sarcophages d'enfants. E. Chénon les mentionne dans ses notes archéologiques sur la ville en indiquant les dimensions des sarcophages "[...] long de 1m à 1m20 [...]" (Chénon 1888-1889 : XVI).

Nous disposons de peu d'informations sur l'aspect de ces sarcophages. Un grand nombre d'entre eux ont été perdus. Seul un sarcophage découvert dans un champ à Ciron a été rapidement décrit car il a été taillé dans une colonne. Pour les autres sarcophages, nous ne pouvons nous référer qu'aux découvertes les plus récentes. Nous n'en comptons qu'une. Il s'agit d'un sarcophage réservé aux enfants découverts dans la nécropole de Saint-Martin-des-Champs (Fig. 118).

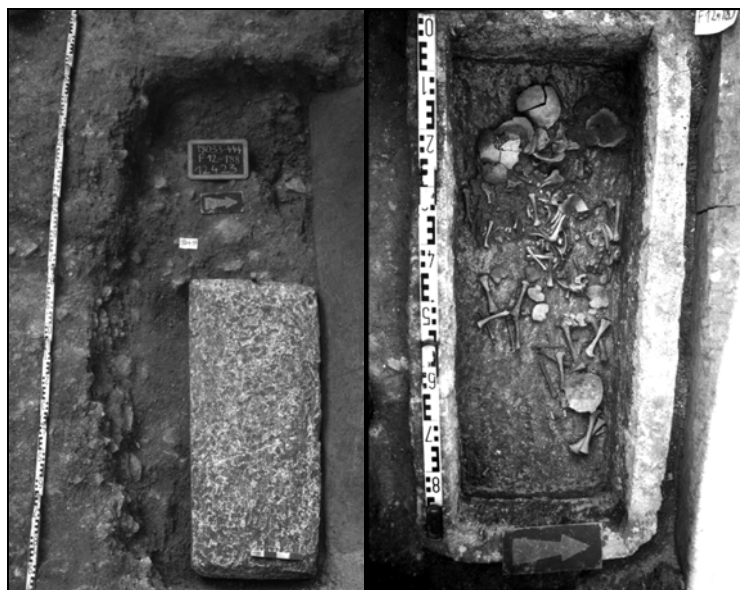


Figure 118 – Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : le sarcophage F12-188

Il contenait les restes de quatre individus morts avant un an. Nous avons retrouvé les restes de trois d'entre eux. L'un est âgé de 2 à 4 mois, l'autre de 7 à 9 mois, et le dernier de 11 mois à 1 an et 1 mois (Fig. 119). Malgré de fortes perturbations et une mauvaise conservation des squelettes, l'analyse taphonomique a permis d'émettre deux hypothèses (Durand 1999 : 68-70). La première tendrait à voir un seul et même dépôt simultané des trois individus, dépôt qui aurait ultérieurement été perturbé par des pillages. La seconde hypothèse est celle de dépôts différés les uns par rapport aux autres. Ce sarcophage serait alors une sorte de "sépulture collective".

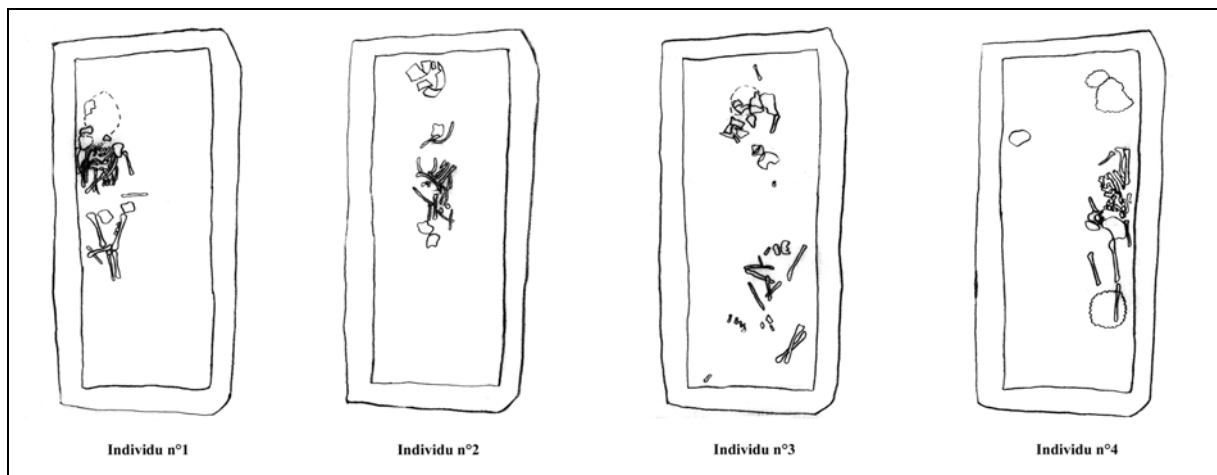


Figure 119 - *Nécropole de Saint-Martin-des-Champs* : répartition des restes des enfants occupant le sarcophage F12-188

À Saint-Martin-des-Champs, un autre cas a retenu notre attention. Il s'agit d'un sarcophage dans lequel sont associés une femme et un enfant âgé de 2 à 4 mois (Fig. 120). L'enfant est déposé aux pieds de la femme. La femme a été déposée en diagonale, laissant juste assez de place pour l'enfant qui est représenté par quelques os.

L'état de conservation des squelettes brouille notre vision de la chronologie des dépôts. Parmi les hypothèses probables, nous retenons celle d'une mort et d'un dépôt différé de l'enfant dans le sarcophage à une place déjà prévue ou créée en déplaçant la femme ou celle d'un dépôt simultané perturbé par des remaniements ultérieurs.



Figure 120 - *Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : le sarcophage F12-190*

Synthèse

Dans la cité des Bituriges Cubes, les pratiques funéraires mises en évidence pour les enfants correspondent à celles déjà connues dans l'ensemble de la Gaule. Qu'il s'agisse du traitement du corps, de la localisation de la tombe ou du choix du contenant, les gestes funéraires distinguent les enfants du reste de la population.

Ceux décédés avant un an bénéficient de traitements particuliers. Parmi eux, on peut isoler les sujets décédés durant la période périnatale. *A priori*, leurs corps ne sont qu'exceptionnellement amenés sur le bûcher. Certes, des difficultés ou des erreurs d'identification des restes osseux brûlés peuvent fausser la détection d'individus très jeunes. Toutefois, l'exemple de la nécropole du Champ de l'Image montre que le nombre de sujets périnataux inhumés équilibre les effectifs de la classe 0 an. Donc, il n'y a pas de déficit lié à la non-reconnaissance d'individus qui auraient pu être incinérés. Préservés des flammes, ces sujets périnataux sont enterrés dans des appareils sépulcraux relativement simples. L'inhumation en pleine terre semble assez fréquente si ce n'est dominante. Comme dans d'autres nécropoles de Gaule, on trouve également des inhumations en vase. Après la période périnatale, les pratiques funéraires appliquées aux enfants changent. Plus l'enfant vieillit, plus l'appareil sépulcral se diversifie.

Nous notons que les différences principales sont scandées par deux grandes étapes : la fin de la période périnatale qui correspond peut-être à la phase d'observation de la viabilité de l'enfant et le passage d'une année d'existence. D'un point de vue formel, ces sépultures manifestent un certain soin et surtout un désir de protection du corps. Le répertoire des types de contenants utilisés est au moins aussi varié que celui des adultes. Comme pour ces derniers, on peut se demander si certains des matériaux utilisés pour fabriquer les contenants ne constituent pas le recyclage d'objets qui n'ont plus de valeur : fragment d'amphore, tuiles ou fût de colonne dans le cas d'un sarcophage. Les "vases cercueils" correspondent-ils à des contenants qui étaient destinés au dépotoir ?

L'isolement des plus petits nous semble participer également à ce souhait de ne pas perturber leurs tombes. La littérature ou les recherches anciennes insistent sur les superstitions liées aux décès prématurés ou sur le désordre social qu'ils sont censés provoquer (Jobbé-Duval 2000 : 68-72 ; Van Doorselaer 1967 : 62). Elles pourraient avoir été de bonnes motivations pour ne pas troubler le repos des plus petits. La solution est alors des les inhumer dans un secteur spécifique à l'intérieur duquel les tombes étaient certainement signalées.

L'absence de recoupements destructifs nous semble être un bon argument, qui selon nous traduit surtout la volonté de conserver un lieu de mémoire et de recueillement. Cependant, alors qu'A. Van Doorselaer avançait "[...] ou bien dans les cimetières gallo-romains, il existe des tombes de bébés ou bien, si aucune n'est localisée, elles se trouvent ailleurs, c'est-à-dire en dehors des limites du cimetière [...]" (Van Doorselaer 1967 : 67), ce qui revient à dire "s'ils ne sont pas ici, c'est qu'ils sont ailleurs", les nécropoles du Champ de l'Image et de Lazenay invitent à dresser un tableau plus nuancé. Il existe dans les nécropoles des zones réservées qui peuvent échapper aux archéologues. Nous pensons également que ces secteurs ne se substituent pas aux inhumations dans les habitats. Elles les complètent.

Nous ne souscrivons pas aux considérations sur le détachement ou l'indifférence face aux décès des nouveau-nés. Certes, par l'expérience personnelle de chaque individu, les populations antiques sont conscientes de la forte mortalité infantile, des décès en couche ou des naissances de mort-nés suite à des complications durant la grossesse. Cependant, d'un point de vue simplement humain, cette connaissance ne prépare en rien à surmonter la perte d'un bébé et n'efface pas les émotions et sentiments liés à un tel évènement. N'oublions pas que la sépulture en tant que fait archéologique retranscrit des gestes et parfois une partie de la pensée qui les motive, mais ce n'est que dans des cas exceptionnels, qu'elle permet de restituer le contexte affectif.

Nous pensons encore moins que les pratiques funéraires sont liées au statut social des enfants. Deux arguments nous semblent prépondérants. Le premier est que les enfants décédés précocement n'ont pas eu le temps d'accéder à un statut social. Le second est que leur fréquence d'emploi et la variété des contextes dans lesquels ils sont détectés (nécropoles urbaines et rurales, sépultures en contexte artisanaux). Leurs sépultures répondent plus certainement à des habitudes ou des coutumes qui permettent de savoir quoi faire en de pareilles circonstances.

III. L'inhumation des adultes

À partir du IV^e siècle, l'incinération n'est plus en usage à Rome. Les tombes manifestant cette pratique datent au plus tard du premier quart du IV^e siècle. L'inhumation qui n'y a jamais été totalement abandonnée, redevient la pratique dominante à partir du II^e siècle (Taglietti 1987 : 163-164). Les recherches sur les pratiques funéraires gallo-romaines font habituellement coïncider la généralisation de l'inhumation avec l'ensemble des changements politiques, économiques, sociaux et culturels caractérisant le passage du Haut-Empire à l'Antiquité tardive. Elle devient le mode majoritaire de traitement du corps des adultes alors que durant le Haut-Empire, elle était avant tout employée pour les jeunes enfants.

Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer son développement. Il semble découler d'une part de la diffusion des religions orientales depuis les frontières militaires des Germanies et le rivage méditerranéen, et d'autre part de l'arrivée du christianisme (Van Doorselaer 1967 : 67 ; Jones 1987 : 817 ; Tranoy 2000 : 129). De nombreux chercheurs ont insisté sur l'influence des religions orientales dont les croyances induisent l'utilisation des sarcophages (Nock 1932 ; Jones 1981 ; Turcan 1958 ; Richard 1966). L'accession de groupes sociaux porteurs de ces traditions dans les hautes classes de la société romaine, explique en partie le progrès de l'inhumation et des contenants associés. Cependant, ces changements ne se cantonnent pas aux seules influences orientales mais plutôt à un cumul d'interactions entre les courants religieux et philosophiques de l'époque (Nock 1932 : 324-325 ; Turcan 1958 : 323-324).

Si dans un premier temps, le passage d'une pratique à l'autre n'est pas accompagné de changements notables dans le rituel ou l'architecture des tombes, l'expansion constante du christianisme tend à simplifier progressivement la sépulture.

Ces acquis chronologiques ont eu un effet négatif pour les nécropoles bituriges. En effet, partant du principe que l'inhumation des adultes est caractéristique d'une occupation postérieure au milieu du III^e siècle, les fouilleurs ont longtemps attribué les gisements livrant des sépultures de ce type à l'Antiquité tardive. Pourtant, les nécropoles du Champ de l'Image et de Lazenay incluent des tombes à inhumation datées de la fin du II^e ou du début du III^e

siècle. Elles confirment que la transition n'a pas été brutale mais progressive, les deux pratiques se côtoyant pendant une période dont il est difficile d'estimer la durée.

De plus, comme dans d'autres nécropoles de Gaule, la nécropole du Champ de l'Image accueillait également des inhumations d'adultes contemporaines des sépultures à incinérations. L'hypothèse d'une pratique propre à une population étrangère a été avancée. Elle s'appuie sur la présence d'objets connus surtout dans l'Est de la Gaule et d'autres évoquant un équipement militaire (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 121). Cependant, ces indices sont ténus et n'ont pas été l'objet d'une nouvelle étude prenant en compte les recherches récentes sur le mobilier militaire. Peut-être faut-il simplement y percevoir les premières inhumations et donc les témoins d'une phase de transition entre deux modes de traitement du corps dans la phase tardive de l'occupation de la nécropole ?

A. Les contenants

Tout comme pour la récolte et le rangement des restes osseux brûlés, le répertoire des contenants utilisés pour l'inhumation est varié. Dans les nécropoles bituriges, il comporte deux grandes catégories de contenants : les cercueils ou coffrages en bois et les sarcophages en pierre ou en plomb. Si ces derniers sont retrouvés, les cercueils sont plus difficiles à identifier sans le soutien d'un enregistrement précis de la position des clous (dans le cas de cercueils cloués) et d'une analyse taphonomique pour reconnaître l'espace de décomposition du cadavre.

1. Coffres, coffrages et cercueils en bois

Les contenants en bois sont les types de contenants les plus couramment utilisés durant l'Antiquité tardive. A l'instar des nécropoles de Gaule, les contenants en planches de bois clouées ou non apparaissent au II^e siècle dans la cité biturige, puis deviennent très courant au IV^e siècle (Colardelle, Démians d'Archimbaud, Raynaud 1996 : 274 ; Tranoy 2000 : 140-141).

Ils peuvent être de deux types : les cercueils et les coffrages. Les premiers sont des boîtes mobiles constituées de planches fixées entre elles à l'aide de clous, chevilles, ou d'un système de tenons et de mortaises. Les seconds sont constitués de planches juxtaposées directement dans la fosse et calées à l'aide de pierres. Uniquement dédiés à l'inhumation du défunt, ils supposent le transport du corps. Ils sont surtout connus au travers des exemples médiévaux, période à laquelle ces contenants sont toujours utilisés (Henrion, Hunot 1996).

Quelle que soit la période ou l'espace géographique considérée, les contenants en matériaux périssables posent de nombreux problèmes d'identification. Si les clous sont des indices concrets de la présence des cercueils, la mise en évidence puis la différenciation entre coffrage construit *in situ* et les cercueils fixés à l'aide d'éléments en matériau périssable est plus problématique. En effet, les systèmes d'assemblages, chevilles ou tenons et mortaises, ne laissent aucune marque (Fig. 121).

Dans le cas des coffrages, la présence des éléments de calage des planches ou la position excentrée du contenant par rapport à la fosse peut servir d'indice. Cependant, de tels éléments sont rares soit parce qu'ils sont absents soit parce qu'ils n'ont pas été relevés, notamment lors des fouilles anciennes.

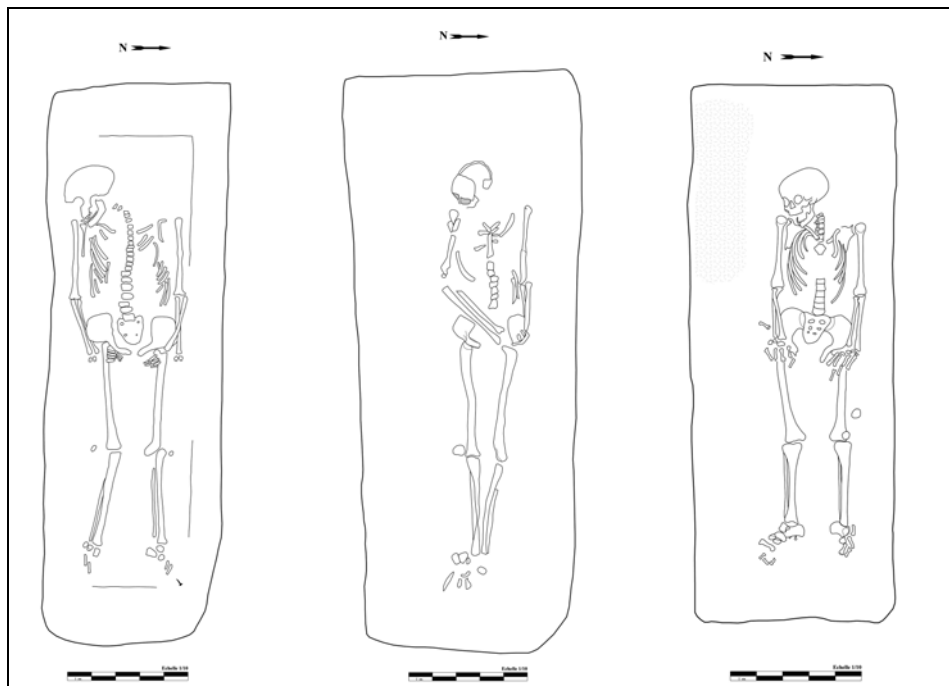


Figure 121 – Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : quelques exemples de sépultures en coffrage ou cercueil en bois chevillé

Les travaux menés sur des ensembles funéraires de la moyenne vallée du Rhône ont démontré l'importance de l'enregistrement de la position respective des ossements dans la reconnaissance des effets de contrainte ou de délimitation des os (Blazot, Bonnet, Castex, Duday 2000 : 283-291). En l'absence des observations ostéologiques, la détermination d'un contenant non cloué est hasardeuse.

C'est là un des points faibles des documentations que nous avons pu consulter. Elles ne répondent pas aux critères minimums d'observation permettant d'établir la décomposition des corps a eu lieu en espace vide ou colmaté. Nous pensons que la majorité des sépultures en pleine terre découvertes dans les nécropoles bituriges sont en fait des inhumations en coffrage souffrant d'une carence méthodologique dans la reconnaissance des modalités de dépôt et de décomposition du corps. Les planches sont très rarement conservées, même sous la forme de traces. De fait, les seuls éléments dénonçant l'emploi d'un cercueil sont souvent le schéma de décomposition du cadavre ainsi que le nombre et la disposition des clous.

Les nécropoles de Lazenay et de Saint-Martin-des-Champs ont livré un grand nombre d'inhumations d'adultes pour lesquelles, grâce à la documentation de fouilles, il est possible de déterminer l'absence ou la présence de clous et pour ce cas de calculer leur nombre. Sur les deux sites une majorité de tombes contenaient des clous (Fig. 122).

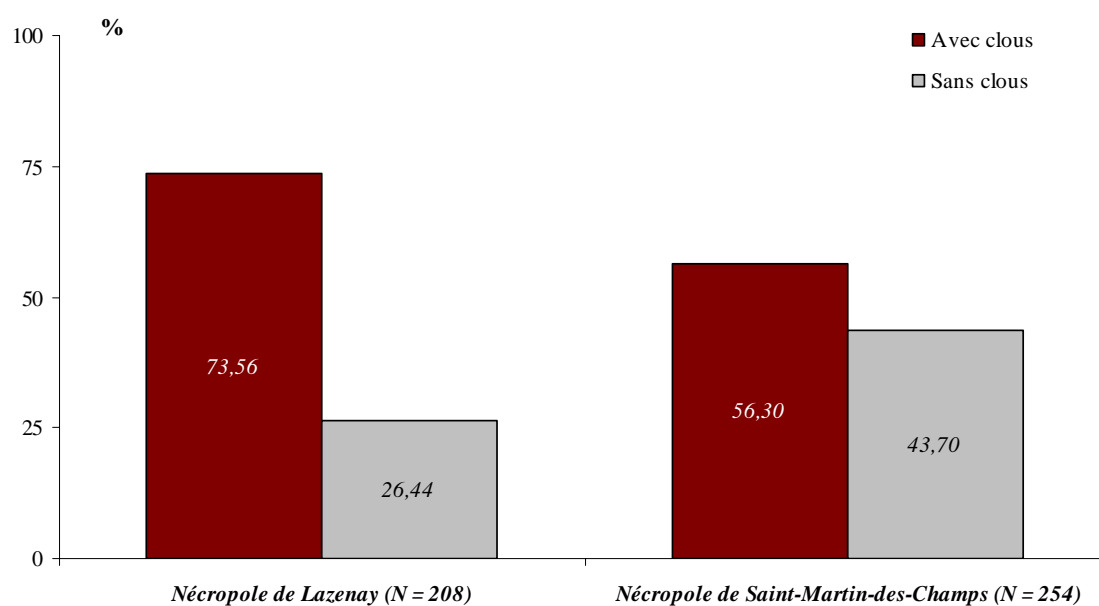


Figure 122 – Nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs : proportions des sépultures avec et sans clous (en %)

Face à la quantité de clous découverts sur le site de Saint-Martin-des-Champs, toutes occupations comprises, nous en avons amorcé une étude en collaboration avec P. Maçon. Les premiers indices révèlent que pour la seule période antique, les clous sont de formats très variés. Cette variété peut correspondre à des contraintes liées aux différentes parties à assembler. Elle peut également découler de l'emploi de clous divers et variés, disponibles au moment de la construction du cercueil ou du coffrage.

Si l'on consulte les travaux menés sur les cercueils du Moyen Age, on apprend que leur montage nécessitait en moyenne de vingt à trente clous (Henrion, Hunot 1996 ; Prigent, Hunot 1996). De l'Antiquité au Moyen Age, ce nombre a varié. En effet, les modalités de montage des cercueils étaient différentes. Pour l'époque antique, les parois sont fixées par paires opposées à chaque extrémité du cercueil. Durant la période médiévale, les clous sont plus nombreux et situés sur le pourtour du cercueil.

Tenant compte de ces estimations, nous avons utilisé quatre catégories pour étudier la distribution des clous et illustrer la variabilité du nombre de clous trouvés dans chaque tombe. (Fig. 123). Les deux premières catégories regroupent la majorité des individus. Si le nombre de sépultures n'accueillant qu'un à quatre clous est peu élevé, celui des tombes contenant 5 à 10 clous fait de cette catégorie la plus importante sur les deux sites. Inversement, les catégories pouvant caractériser la présence de cercueils cloués sont peu représentées, notamment le groupe des sépultures contenant 16 clous et plus.

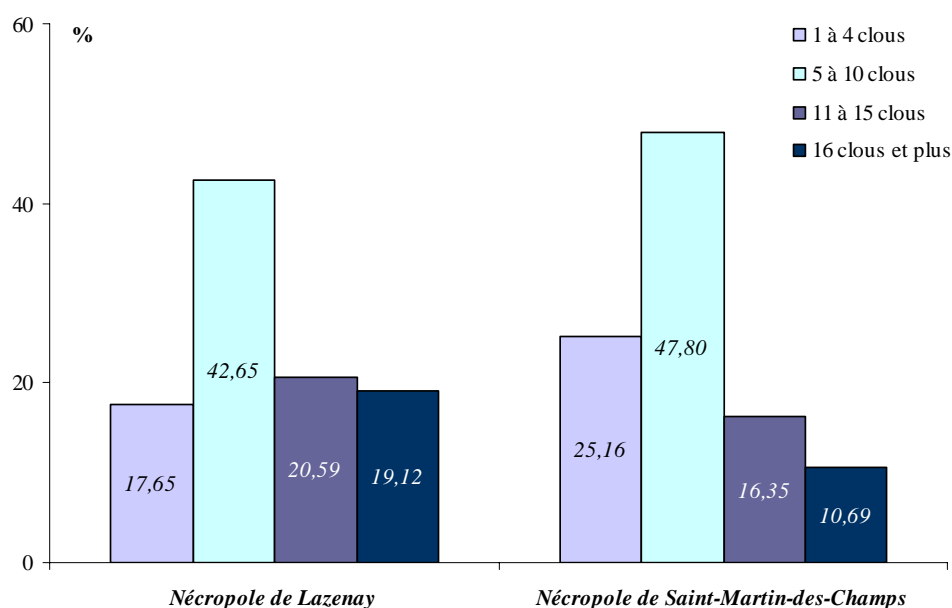


Figure 123 - Nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs : proportions des sépultures en fonction du nombre de clous (en %)

Plusieurs paramètres sont à prendre en compte afin d'exploiter au mieux ces données. La première est directement liée à la fouille. La lecture des rapports de fouilles souligne le caractère d'urgence des deux opérations concernées. La fouille d'un grand nombre de sépultures dans un laps de temps restreint a conduit les responsables d'opérations à des choix quant à la méthode de fouille des structures.

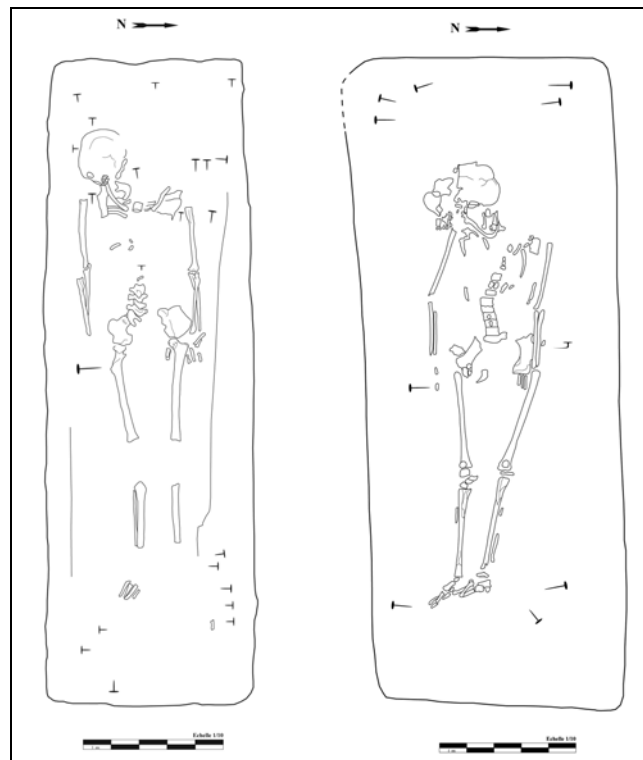


Figure 124 - *Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : quelques exemples de sépultures en cercueil en bois cloués*

Les sépultures des sites de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs se caractérisent entre autre par leur profondeur. Cette dernière a incité les fouilleurs à dégager les couches d'occupation en descendant le comblement rapidement. Les techniques incisives employées peuvent être résumées à l'expression "pelle-pioche" régulièrement employée sur le terrain. Elles ont certainement eu pour conséquence directe la perte des clous situés dans les niveaux supérieurs du remplissage. A Lazenay, ce phénomène s'ajoute à celui d'une conservation différenciée. En effet, le site a été l'objet d'une activité agricole intense qui a provoqué un arasement important d'une partie des structures.

Ces aléas de fouilles nous privent de nombreuses informations dont celles relatives au système de couverture utilisé. Le couvercle était-il posé sans fixation, ou maintenu à l'aide

de clous ? Cependant, on ne peut les rendre seuls responsables du nombre réduit de clous rencontrés dans la majorité des tombes. Cette faible fréquence nous semble plus résulter de l'emploi de mode d'assemblages hybrides. De telles utilisations ont été démontrées dans des nécropoles de la moyenne vallée du Rhône (Blaizot, Bonnet, Castex, Duday 2000 : 282-283). Un ou plusieurs clous viennent en appoint des fixations en matériau périssable pour maintenir soit un couvercle soit une paroi.

2. *Les sarcophages en pierre*

Connue à Rome dès la fin du I^{er} siècle ap. J.-C., l'utilisation des sarcophages semblent liée au développement des religions orientales et du christianisme. L'emploi des sarcophages se répand en Gaule romaine au III^e siècle, plus particulièrement à la charnière du III^e au IV^e siècle (Tranoy 2000 : 128). Quelques exemplaires ont été datés du I^{er} siècle mais il s'agit de cas rares (Boissavit-Camus, Galinié, Lorans, Prigent, Zadora-Rio 1996 : 261).

La bibliographie ancienne que nous avons pu consulter propose rarement une description précise ou des représentations de ces sarcophages. La mention la plus fréquente se résume à "*des sarcophages gallo-romains ont été trouvés à ...*". Dans certains cas, le terme "sarcophage" est remplacé par l'expression "*des tombeaux en pierre*". C'est ainsi que sont décrites les structures découvertes dans les environs de la ville de Chabris (Martinet 1878 : 79 ; Charbonnier 1952 : 104-105). Par déduction, et grâce à la confrontation des articles traitant d'un même site, nous avons pu établir qu'il s'agissait bien de sarcophages et non de structures semblables à celles utilisées pour les jeunes enfants.

Bien qu'il existe une grande variété des formats, la plupart des sarcophages sont faits sur le même modèle. Ils sont rectangulaires avec une cuve monolithe. La fermeture est assurée par un couvercle formant un toit à bâtières (Fig. 125). Certains sarcophages peuvent également être composés de deux éléments de dimensions inégales placées bout à bout.



Figure 125 – Quelques sarcophages en pierre de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs

104 sites funéraires bituriges ont livré des sarcophages, soit 25,72% des sites funéraires toutes périodes confondues. Parmi eux, on compte de nombreuses découvertes isolées dont certaines hors contexte funéraire. Les sarcophages ont parfois été découverts dans des églises ou ont été réutilisés en tant qu'auges ou jardinières (Brissaud 1988). Seulement 46,15% de ces ensembles ont été datés avec certitude de l'Antiquité tardive. Les autres sites appartiennent également à l'Antiquité tardive mais leur occupation perdue au Haut Moyen Age.

Les sarcophages sont principalement taillés dans du calcaire ou du grès. Jusqu'à présent, aucune synthèse n'a été entreprise afin de répertorier, classer et étudier ces sarcophages. Cependant, pour la future publication des fouilles de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, avec P. Maçon, nous avons confié à R.-M. Philippi, géologue au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges, les prélèvements effectués sur les cuves et les coffres des sarcophages antiques et médiévaux. Cette étude est en cours mais nous pouvons en livrer les premières conclusions.

Elle a deux objectifs principaux. Le premier est de savoir si les sarcophages circulaient sur de grandes distances ou du moins si leur matériau de fabrication nécessitait une importation. L'analyse géologique montre qu'il n'en est rien. Sur 13 sarcophages, 9 sont

réalisés dans un calcaire caractéristique de Bourges ou ses environs. Selon toutes vraisemblances, les sarcophages sont fabriqués dans des ateliers locaux (Tab. 59).

N° Fait	Nature du prélèvement	Couleur	Provenance probable
S. 83	Calcaire finement grenu	Beige clair	Carrière de Charly (18)
S. 144	Calcaire crayeux	Jaunâtre	Bourges et environs
12-2	Calcaire crayeux légèrement graveleux	Blanc	Bourges et environs
12-27	Calcaire crayeux oolithique	Blanc jaunâtre	Bourges et environs
12-188	Calcaire crayeux oolithique	Blanc jaunâtre	Bourges et environs
12-189	Calcaire finement grenu	Gris beige	Carrières autour de Nérondes (18)
12-190	Calcaire finement grenu	Gris beige	Carrières autour de Nérondes (18)
13-9	Calcaire crayeux oolithique	Blanc jaunâtre	Bourges et environs
14-1	Calcaire crayeux	Blanc jaunâtre	Cher ? Touraine ?
14-2	Calcaire crayeux	Blanc	Bourges et environs
14-5a	Calcaire crayeux	Blanc	Bourges et environs
14-45	Calcaire crayeux	Blanc	Bourges et environs
14-51	Calcaire crayeux	Blanc	Bourges et environs

Tableau 59 – *Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : matériau de construction des sarcophages antiques (étude de R.-M. Philippi, non publiée)*

Le second objectif était de comparer les matériaux utilisés durant l'Antiquité et le Moyen Âge. On constate que les origines sont différentes. En effet, alors que les sarcophages antiques sont uniquement fait de calcaire, ceux du Moyen Âge peuvent également être fabriqués dans du grès. Dans les deux, il s'agit de matériau provenant de localités situées au sud de Bourges (La Celle, Vallenay, Ineuil, Bruère-Allichamps), voire du sud de l'actuel département du Cher.

Les sarcophages datés des I^{er} et II^e siècles découverts à Rome sont pour la plupart décorés. Les parois de la cuve et le couvercle constituent des surfaces permettant de plus grandes possibilités expressives (Taglietti 1987 : 164). En matériau de qualités différentes, plusieurs exemplaires sont également connus dans le reste de la Gaule. Dans la cité biturige, seulement quatre sarcophages décorés ont été trouvés. Deux ont été retrouvés à Déols et sont des exemplaires uniques dans la cité. Datés du III^e siècle, ils présentent un décor en bas-reliefs. Il s'agirait des sépultures de Saint Leocade et de son fils Saint Ludre (Brissaud 1988 : 176-182).

Moins prestigieux, les deux autres sarcophages sont moins bien connus. Le sarcophage d'Osmery a été mis au jour en 1869. Sur une de ses faces était représenté *"un homme à longue barbe, paraissant revêtu d'une espèce de mante à pointes agrafée sur la poitrine. Il tenait dans sa main droite une espèce de globe aplati et dans sa gauche un rameau*

ressemblant à une touffe de guy" (Ferrand de Saligny 1869 : 42). La date de découverte du sarcophage sculpté de Saint-Outrille est inconnue. Il apparaît dans les cahiers d'inventaire du Musée du Berry en 1915. La sculpture concerne une seule face et montre deux génies ailés soutenant un cartouche rectangulaire dans lequel aucune inscription n'est gravée.

Apparemment, ces quatre sarcophages n'ont pas livré d'ossement. Du moins, ils ne sont pas mentionnés dans les articles ou comptes-rendus indiquant leur découverte. Dans les autres nécropoles, les corps sont le plus souvent directement déposés dans la cuve du sarcophage. Le contenant a alors parfois assuré le rôle que lui attribue l'étymologie de son nom ; le *sarkophagos* a "mangé le mort". Les restes osseux provenant de certains sarcophages tiennent plus de l'esquille que de l'os observable ou mesurable.

Nous avons aussi rencontré plusieurs exemples de dépôts des corps dans des cercueils en plomb ou en bois placés ensuite à l'intérieur de sarcophages en pierre.

Nous l'avons rapidement évoqué, ces sarcophages sont fréquemment trouvés dans des emprises funéraires dont l'occupation perdure de l'Antiquité tardive jusqu'au Moyen Âge. Les sarcophages y sont très régulièrement réemployés, c'est-à-dire qu'ils sont rouverts pour installer un nouvel individu. Sans une analyse stratigraphique rigoureuse, nous n'avons donc pas toujours la possibilité d'affirmer que le squelette découvert est celui de l'occupant d'origine du sarcophage. V. Pic et P. Maçon ont mis en évidence cette pratique dans la nécropole de Saint-Martin-des-Champs à Bourges (Pic 1999 ; Maçon 2001)

3. Les cercueils en plomb

Ces cercueils sont connus dans plusieurs régions de la Gaule : l'Armorique, l'Est et le Nord-Est, la vallée du Rhône et la Provence (Buisson 1984 : 285 - 287 ; Galliou 1986 : 185-186 ; Santrot 1982 : 308 ; Santrot, Fugier 1982 : 276 ; Van Doorselaer 1967). Ils apparaissent au III^e siècle et sont surtout produits aux IV^e et V^e siècles. Ils manifestent une plus forte concentration dans les nécropoles urbaines à l'exception de l'Armorique où ils apparaissent à 77% près de *villae* rurales ou suburbaines (Galliou 1986 : 192).

Dans leur majorité, ils semblent issus d'ateliers locaux. La présence de sarcophages en plomb est subordonnée à l'existence de ressources locale. Cependant, dès le Ier siècle, le plomb est l'objet d'un trafic commercial important. De plus, le recyclage n'est pas impossible. Le modèle le plus courant est en forme d'auge. Celle-ci est constituée d'une feuille de plomb repliée et soudées afin de former une cuve rectangulaire. Elle est accompagnée d'un couvercle d'une seule pièce aux bords pliés. Les dimensions peuvent être très variables et semblent taillées sur mesure dans certains cas. Les faces de la cuve et le couvercle sont parfois ornées de décors moulés géométriques ou figurés.

Dans la cité biturige, ces cercueils sont rares. Ils n'ont été signalés que sur trois sites dont deux pour la seule ville de Bourges. Dans les vignes des Chiron au Blanc, un petit cercueil de plomb a été découvert dans un sarcophage en pierre (Martinet 1878 : 38). Daté du III^e siècle, un modèle similaire a été trouvé dans la nécropole du Fin Renard en 1911 (Mater, Témoin 1911). Il accueillait le corps d'un enfant et une monnaie. Cependant, l'attention des chercheurs s'est portée sur le contenu plutôt que sur le contenant, le corps de l'enfant placé dans le cercueil en plomb s'étant momifié naturellement.

Plus récemment, dans la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, ce sont quatre cercueils en plomb qui ont été mise au jour. Un seul de ces contenants était dans un état de conservation permettant son extraction et sa stabilisation. Pour deux des cercueils, le couvercle était directement au contact du squelette suite à l'affaissement des parois latérales de la cuve (Fig. 126).

Ce phénomène est déjà connu et bien illustré en Gaule (Buisson 1984 : 286 ; Galliou 1986 : 185-186). Si l'ensevelissement se faisait sans protection, le poids des terres provoquerait la dégradation de la cuve. Le plus souvent, les cuves sont donc déposées sur une civière ou dans un cercueil en bois. À Saint-Martin-des-Champs, la fouille de ces sépultures a livré de nombreux clous ; plus que dans le cas des autres inhumations. La présence de 25 à 35 clous et leur position dans chacune de ces tombes confirment la présence d'un cercueil en bois. Leur nombre indique peut-être qu'ils renforçaient l'assemblage de la caisse afin que les deux cercueils soient déplacés ensemble.



Figure 126 - Deux en plomb de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs dont les parois se sont affaissées

Le dépôt d'un cercueil en plomb dans un sarcophage en pierre n'est pas réservé aux enfants. Complétant un corpus déjà important pour la seule nécropole de Saint-Martin-des-Champs, une tombe de patrice datée du Ve siècle a été découverte en 1891 dans l'actuel cimetière des Capucins qui jouxte l'emplacement de la nécropole antique.

Le cercueil en plomb était installé dans un sarcophage rectangulaire en calcaire (Fig. 127). Le mobilier funéraire était déposé sur le couvercle du cercueil. Il était composé d'un fer de lance, d'un poignard avec pommeau en ivoire dans un fourreau de bois et d'une paire de chaussures dont ne subsistait que les semelles cloutées, ornées d'un motif de svastika (Bailly 1984 : 39-40). Ce motif est identique à celui ornant les chaussures de l'un des défunts inhumé en cercueil en plomb découvert lors de la fouille de Saint-Martin-des-Champs en 1993.

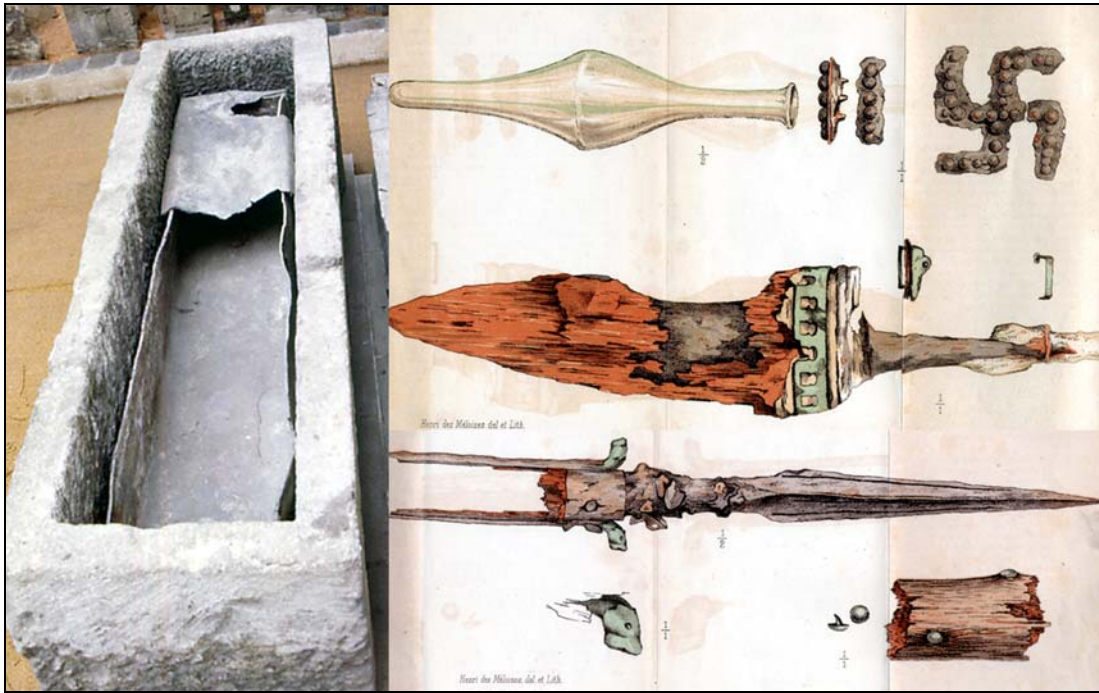


Figure 127 – *La tombe du patrice. A gauche, le sarcophage en plomb déposé dans le sarcophage (photo Escolivet 2005). A droite, le mobilier déposé sur le couvercle du cercueil en plomb*

Plus généralement, dans l'ensemble de la Gaule, le mobilier déposé dans ces sépultures atteste de la richesse et de l'origine sociale élevée du défunt. La verrerie y est très fréquente, et les objets précieux ne sont pas rares boucles d'oreille, épingles (Buisson 1984 : 287). Néanmoins, si nous faisons exception de deux tombes dont celles du patrice, les cercueils en plomb bituriges contiennent peu ou pas de mobilier. Ces sarcophages sont des contenants onéreux qui représentent en eux-mêmes un investissement financier important. Comme pour les sarcophages en pierre, il faut d'abord se procurer la matière première. En revanche, la suite est plus complexe puisqu'il faut extraire le plomb pour obtenir la feuille qui sera ensuite pliée puis renforcée et dans certains cas décorés.

Selon certains auteurs, les cercueils en plomb auraient été choisis par des familles aisées mais pas assez pour offrir un sarcophage en marbre importé d'Italie (Santrot 1982 ; Buisson 1984). Nous verrons ultérieurement si les données biologiques livrent des informations complémentaires.

Synthèse

Dans les nécropoles bituriges, les contenants employés pour l'inhumation des adultes ne présentent pas de différences majeures avec ceux connus dans le reste de la Gaule. La typologie proposée par U. Cabezuelo pour la nécropole de Bruère-Allichamps illustre cette uniformité (Fig. 128). L'emploi du cercueil ou du coffrage en bois est le mode d'inhumation privilégié. L'ancienneté des découvertes et les insuffisances de la documentation de fouilles constituent autant de difficultés pour déterminer l'utilisation de l'un ou l'autre de ces contenants ; la différence principale étant de savoir si le contenu a été déplacé avec le contenant. Nous le verrons plus tard, il s'agit d'un élément important dans la détermination de la position du corps et du mobilier qui l'accompagne.

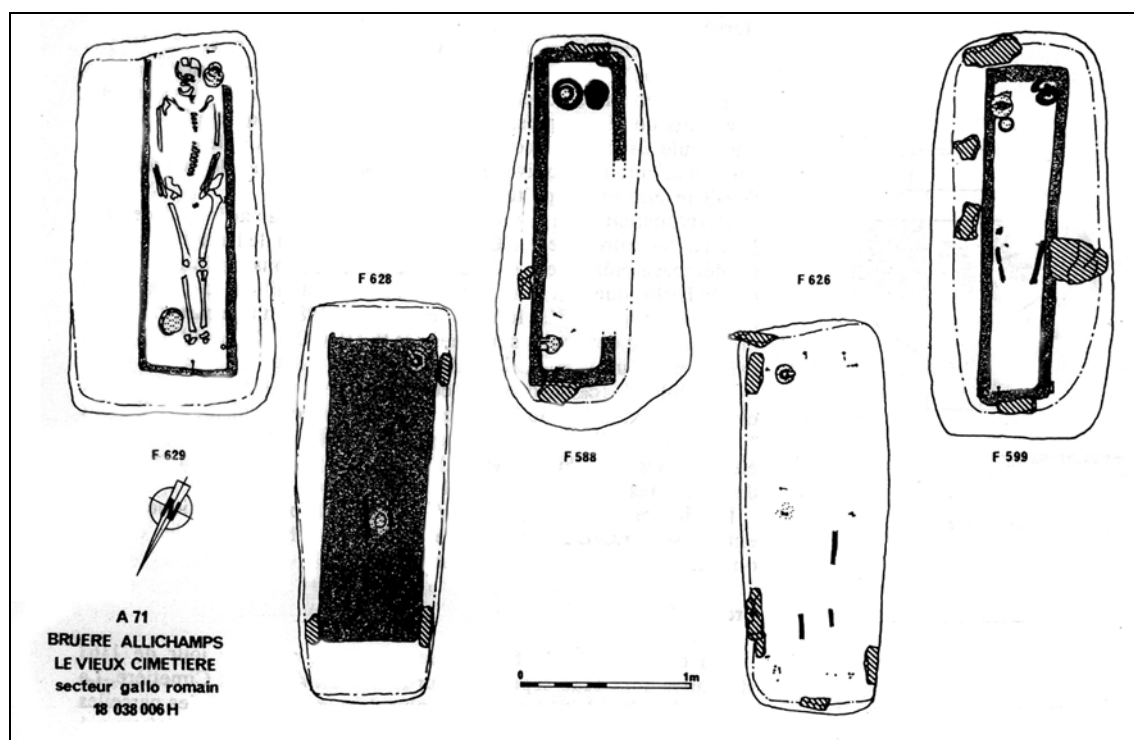


Figure 128 – Nécropole de Bruère-Allichamps : Typologie des sépultures gallo-romaines (Baillieu, Cabezuelo 1989 : 25, pl. 1)

Bien que moins présents, les sarcophages sont cependant très fréquents sur les sites de l'Antiquité tardive. Ils peuvent abriter des cercueils en plomb. Cependant, l'identification de la présence d'un cercueil ou d'un coffrage en bois ne se limite peut-être pas aux tombes n'accueillant qu'un seul contenant. Pour l'ensemble des sites que nous avons étudiés, la question de la présence de contenants en bois dans les sarcophages n'a pas été abordée car la documentation de fouilles est souvent lacunaire. Nous nous interrogeons tout de même sur

l'installation possible de cercueils non cloués en bois au même titre que ceux en métal. Nous ne pouvons étayer cette hypothèse car elle est tributaire d'un enregistrement archéologique et ostéologique plus que minutieux. Il nous faudrait être en mesure de démontrer la présence de parois ou d'effets de contrainte à l'intérieur même du sarcophage. Si nous avons quelques soupçons pour certains sarcophages de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, ils ne peuvent pour l'instant pas être élevés au stade d'indices.

Les cercueils en plomb sont peu fréquents et le corpus est avant tout constitué de ceux découverts à Bourges, plus précisément dans la nécropole de Saint-Martin-des-Champs qui a elle seule en a livré cinq. Cette rareté est certainement liée au coût de ces contenants. La tombe du patrice indique qu'ils sont peut-être réservés à certaines catégories de la population. Dans le cas d'une nécropole tardive, cette information est particulièrement intéressante. Le mobilier funéraire y est peu fréquent voire toujours absent. La signalisation de surface permettait sûrement de proclamer la qualité du défunt. Malheureusement, aucune stèle n'a été trouvée en place. Les contenants représentent peut-être une voie à explorer en confrontant ses données à celles de l'anthropologie biologique.

B. Le dépôt du corps

Trois aspects principaux sont observés lors de l'analyse de la position du corps dans les inhumations : l'orientation des fosses, la position du corps ainsi que l'attitude de la tête et des bras. Si l'orientation des fosses peut-être facilement définies d'après les relevés de terrain, la détermination de la position de dépôt des corps des défunts se fait d'après les positions des restes osseux au moment de leur découverte. Elles doivent être enregistrées sur le terrain, au moment du prélèvement du squelette.

Cependant, lors de la fouille des nécropoles de Bruère-Allichamps, de Lazenay et de Saint-Martin-des-Champs, l'absence d'un anthropologue explique que ces informations capitales aient été perdues, et ce malgré les efforts fournis dans la tenue de la documentation de fouilles. Parfois défailante, la couverture photographique ne compense pas la disparition de ces données.

1. L'orientation des sépultures

Les sépultures de ces trois nécropoles sont majoritairement orientées est-ouest, la tête placée à l'extrémité est de la fosse. Dans la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, cette disposition concerne 99% des cas ; deux tombes seulement étant orientées du nord-sud. Quelques cas d'orientations nord-sud sont également présents dans les deux autres gisements. La tête est alors placée au sud. Les individus occupant ces sépultures ne se distinguent pas des autres.

Nous ne relèverons pas tant la similitude des orientations d'une nécropole à l'autre, que le fait que ces orientations sont très homogènes au sein d'un même site. Cette généralisation participe certainement à l'organisation et à la gestion des espaces funéraires.

2. La position du corps

La quasi-totalité des individus des trois nécropoles ont été déposés en décubitus dorsal, les membres inférieurs en extension. Cette position correspond aux observations recueillies dans les nécropoles antiques et plus généralement dans les sites funéraires des périodes historiques.

Nous avons cependant relevé quelques cas particuliers. Ainsi, dans la nécropole de Lazenay, deux individus ont été déposés dans une sépulture double. L'état de conservation des os ainsi que les photographies limitent notre analyse. Cependant, nous pouvons déterminer que l'individu situé à l'ouest repose en décubitus latéral droit. Le second individu apparaît en décubitus dorsal mais il est possible qu'à l'origine il ait été lui aussi placé sur le côté. Son membre supérieur gauche et son coxal gauche semblent indiquer un mouvement retenu par la paroi ouest de sa sépulture.

Cette sépulture ne se distingue pas des autres uniquement par la position des défunts qui l'occupent. En effet, elle est située légèrement à l'écart des autres sépultures tardives. De plus, elle est orientée nord-sud alors que la majorité des sépultures sont orientée est-ouest ou sud/est - nord/ouest.

D'un point de vue biologique, les restes osseux, mal conservés, livrent peu d'informations. Les deux individus sont des adultes matures. Situé à l'est, l'individu, F 7-29b est un homme. La fragmentation du bassin et des fémurs de l'individu F 7-29a ne permet pas de diagnose sexuelle. Les deux individus présentent un caractère discret commun. Il s'agit de l'absence du foramen mastoïdien qui dans un cas est bilatéral (F 7-29a) et dans l'autre unilatéral (F 7-29b).

3. *La position des membres supérieurs*

Lors de l'étude de la nécropole gallo-romaine de Chantambre (Essonne), P. Murail a proposé une codification de la position des mains et des bras (Murail 1996 : 56-58). Parmi les 5 positions principales qu'il a retenu, nous n'avons détectées que les suivantes :

- les membres supérieurs sont le long du corps et les mains reposent le long des cuisses ;
- les deux avant-bras sont ramenés sur l'abdomen et les mains reposent sur le pubis ;
- un des deux avant-bras est ramené sur l'abdomen avec la main posée sur le pubis alors que l'autre avant-bras est le long du corps et la main repose le long de la cuisse ;
- un des deux avant-bras est ramené sur l'abdomen et la main est posée sur le bras, le coude ou l'avant bras opposé qui est lui le long du corps

La figure 129 montre la prédominance des dépôts avec les bras le long du corps sur les sites de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs. Si l'on regroupe les individus ayant un bras ramené sur le bassin en une seule et même catégorie, on constate que la réunion des deux mains sur le bassin et la pose d'un bras sur l'autre sont anecdotiques. En revanche, dans la nécropole de Bruère-Allichamps, c'est justement la position des mains ramenées sur le bassin qui est la plus fréquente. Ces deux positions sont celles habituellement rencontrées dans les nécropoles gallo-romaines. Cependant, les effectifs du site de Bruère-Allichamps pouvant être observés sont très nettement inférieurs à ceux des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs.

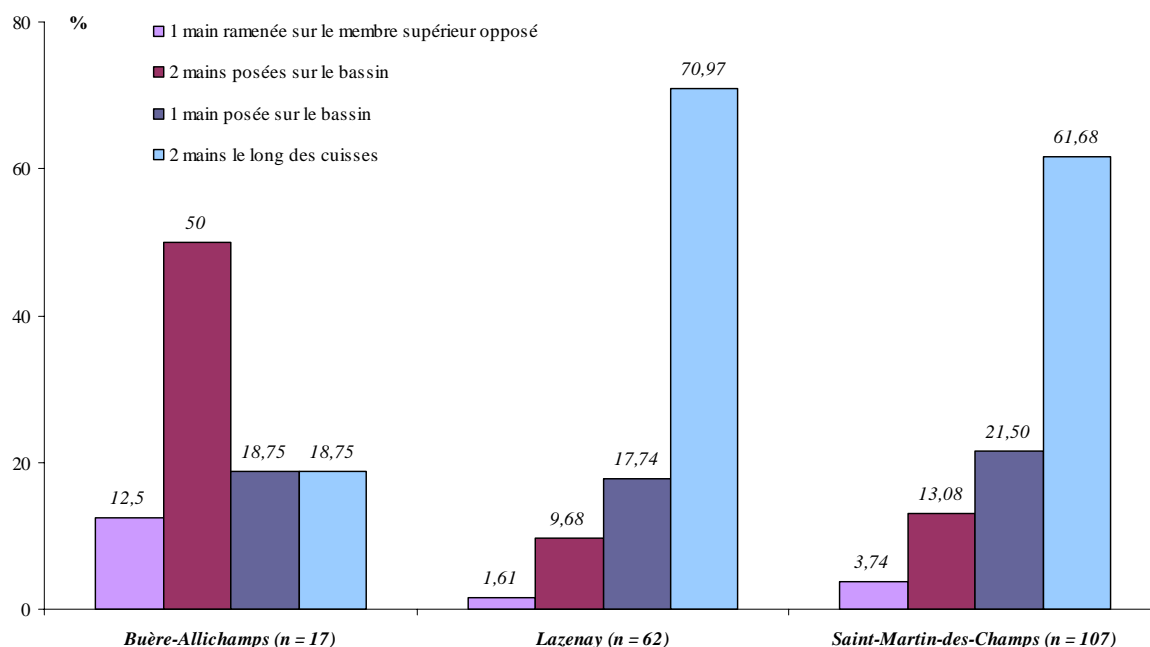


Figure 129 – Répartition des individus en fonction de la position des bras dans les nécropoles de Lazenay et de Saint-Martin-des-Champs (en %)

Notre analyse est limitée et peut-être même déformée par les défaillances de la documentation. Les études taphonomiques n'ont pu être menées à bien faute d'enregistrement adapté. Nous devons donc considérer que certaines positions du corps peuvent avoir été provoquées par des mouvements lors du transport ou de l'installation du cercueil dans la fosse. Ainsi, certaines positions plus ou moins stables ont pu évoluer au gré des déplacements du contenant funéraire. Si la position des membres supérieurs est la plus représentée, elle est également celle qui nécessite un examen minutieux. Il faut pouvoir déterminer si elle est effectivement volontaire ou résulte du glissement des avant-bras et des mains qui à l'origine pouvaient tout aussi bien reposer sur le tronc, l'abdomen ou le pubis.

Pour les sites de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs, nous avons pu remarquer que les inhumations pour lesquelles l'emploi d'un coffrage est envisagée, les positions des bras sont plus variées, et c'est notamment dans ce cas que les positions les plus instables sont les mieux représentées : avant-bras et main ramenés sur l'abdomen, le bassin ou le membre supérieur opposé. Inversement, lorsque l'emploi d'un cercueil est suspecté ou avéré, l'individu à dans 70% des cas les bras le long du corps.

Nous aurions souhaité pouvoir explorer cette piste pour l'espace réservé aux enfants dans la nécropole de Lazenay mais l'absence quasi systématique des os dans les tombes nous prive des informations indispensables.

Ces résultats concernent avant tout les individus déposés en cercueil ou en coffrage en bois. En effet, la position des membres, voire du corps, des individus placés dans des sarcophages n'a pu être déterminée que dans quelques rares cas. L'état de conservation des os y est tellement mauvais que nous ne pouvons déceler des indices taphonomiques fiables. Il est certainement dû à une conservation différenciée et à la réutilisation des sarcophages pour des dépôts espacés dans le temps. Si nous avons la preuve que la réouverture et le dépôt d'un nouvel individu date de l'Antiquité tardive, nous pourrions assimiler ces sarcophages à des sépultures collectives. Cependant, l'exploitation funéraire du site jusqu'au XV^e siècle nous incite à la prudence.

Synthèse

Cet aspect des pratiques funéraires est un des moins bien documenté et un des plus difficiles à exploiter. La position du corps semble le plus souvent répondre à des contingences matérielles (place disponible dans le contenant, nécessité de déposer le mobilier) et non à un souhait de mettre en scène le corps.

Dans les nécropoles bituriges que nous avons étudié, nous n'avons pas établi un tableau descriptif différent de celui connu en Gaule.

IV. Le mobilier funéraire

"Seule une étude très fine des nombreuses variantes typologiques que représentent les tombes, les réceptacles, les offrandes et le matériel funéraire peut par conséquent nous permettre d'approcher les rites funéraires dans toute leur complexité et de définir éventuellement certaines catégories locales, provinciales ou sociales."

(Galliou 1986 : 40)

La présence d'un dépôt funéraire dans les tombes reflète sans doute une certaine attitude envers les morts, peut-être plus sociale que purement personnelle, mais ne constitue jamais, semble-t-il, un rite déterminé, obligatoire. Le mobilier peut être composé de biens personnels et des objets nécessaires pour rendre le séjour du défunt agréable et le protéger des mauvais esprits. Du moins, est-ce l'image que la bibliographie des pratiques funéraires gallo-romaines restitue. Le choix des objets y apparaît conditionné par des influences diverses parmi lesquelles les croyances et les traditions jouent un rôle prépondérant (Van Doorselaer 1967 : 126 ; Prieur 1986 ; Tuffreau-Libre 2001, 2004).

L'analyse de la variabilité entre les dépôts constitue une part importante de la méthodologie mais nous verrons que l'appréciation du contexte de ces dépôts par l'analyse archéologique est tout aussi importante (Parker Pearson 1993 : 227).

Notre propos ne sera donc pas de proposer une étude spécifique de chaque catégorie et de chaque type d'objets. Bien entendu, nous les présenterons mais sans en proposer un inventaire exhaustif. Nous préférons renvoyer le lecteur aux différentes études menées par des spécialistes. Nous souhaitons plutôt analyser la place, physique et symbolique, de ces objets dans la tombe. Nous nous intéresserons principalement à la nécropole de Lazenay qui a livré une grande quantité de mobilier. Celui-ci est l'objet de plusieurs travaux universitaires dont certains en cours que nous encadrons (Battistini 2006 ; Correia 2006).

A. Les différents mobiliers funéraires

1. *La vaisselle*

Durant l'époque romaine, le nombre de données disponibles sur les dépôts de céramique est important pour la Gaule. Cependant, ces dernières sont très éparses et de valeurs inégales (Bel 1993 : 279). Récemment, une étude sur des nécropoles rurales de la vallée du Rhône a favorisé une identification fonctionnelle des objets plutôt que leur classement par type de production. Cette approche a été privilégiée parce qu'elle permet d'aborder le rituel funéraire à travers les modalités de choix et de fréquence des vaisselles d'accompagnement et les associations de formes (Blaizot, Bonnet, Castex, Duday 2000 : 297). Elle part également du postulat que, pour les proches du défunt, l'essentiel est que l'objet remplisse son rôle et ce quelque soit sa forme ou son groupe technologique.

La vaisselle funéraire est principalement de la vaisselle de table ; les vases à boire et à nourriture représentent la part la plus importante du mobilier funéraire. Cette vaisselle renvoie à l'image du banquet funéraire fréquemment représenté dans l'art romain. Ce sont aussi des viatiques offerts au mort pour faciliter son séjour dans la tombe et son passage vers l'au-delà (Tuffreau-Libre 2000 ; 2001 ; 2004). Quelques études des macro-restes démontrent que les vases contiennent parfois des offrandes alimentaires (ossements, fruits). Ainsi, les analyses chimiques menées sur la nécropole de Saint-Paul-Trois-Châteaux ont mis en évidence la présence de lait ou d'huile dans des gobelets et une bouteille en verre (Bel 1993 : 280 ; Tranoy 2000 : 145).

La vaisselle de service occupe la première place avec les céramiques fines (Tuffreau-Libre 2004 : 287). Néanmoins, il ne semble pas exister de combinaison type. Au mieux peut on avancer que le plus souvent, les dépôts associent au moins un vase à boire et un vase à nourriture bien qu'il soit parfois difficile de classer un vase dans une catégorie stricte parce que sa forme permet parfois de remplir plusieurs fonction (Bel 1992 ; Tranoy 1995).

Les céramiques proviennent avant tout de la sphère domestique. Le mobilier apparaît sélectionné puisque répertoires issus des sépultures différent de celui issu des habitats (Tuffreau-Libre 2001 ; 2004). La présence dans les sépultures de nombreuses céramiques ébréchées et de tessons brisés qui ne correspondent pas à une pièce complète semble correspondre à l'ancienneté des objets et peut-être à un recyclage des objets usagés par souci d'économie. Le bris peut aussi être volontaire et symbolique. Cependant, il est difficile de faire une différence entre les bris intentionnels et ceux provoqués par l'utilisation de l'objet. On retrouve parfois des objets propres aux funérailles, notamment les objets miniatures (Tranoy 2000 : 145 ; Tuffreau-Libre 2001). Ceux découverts à Lazenay souvent cités en exemple.

a) La vaisselle en céramique : l'exemple de la nécropole de Lazenay

A l'instar de l'ensemble de la Gaule, les dépôts de mobilier céramique sont connus et bien représentés dans la cité des Bituriges Cubes. Mais, encore une fois, l'ancienneté de la documentation, la variété des contextes, de la qualité et de la quantité des découvertes ainsi que la diversité des protocoles d'études employés, limitent les comparaisons.

Nous avons décidé de concentrer notre attention sur la nécropole de Lazenay. Ce site nous paraît particulièrement intéressant car nous avons pu étudier les ossements présents dans les sépultures à inhumation qui ont également livré un nombre important de céramiques, qu'il s'agisse des inhumations d'enfants datées du Haut-Empire ou de celles des adultes datées de l'Antiquité tardive. La durée d'occupation du site nous permet aussi d'observer l'évolution de l'utilisation des céramiques dans les pratiques funéraires.

Les sépultures d'enfants datées du Haut-Empire contenaient de nombreuses céramiques. Au total, 484 objets ont été prélevés parmi lesquels 450 ont pu être étudiés. Dans les sépultures de l'occupation tardive, ce sont 260 vases qui ont été découverts. Ces céramiques ont été étudiées dans le cadre de deux mémoires de maîtrise, le premier mené par J. Cadalen-Lesieur (Cadalen-Lesieur 1997), le second par A. Fourré (Fourré 2002). L'étude des céramiques issues des tombes d'immaturs du Haut-Empire met en évidence que les assemblages sont essentiellement dominés par les céramiques commune claire qui à elles

seules représentent plus de 75% des individus (Fig. 130). Les céramiques à parois fines sont représentées par des vases en *terra Nigra* qui constituent un effectif réduit (17,3%).

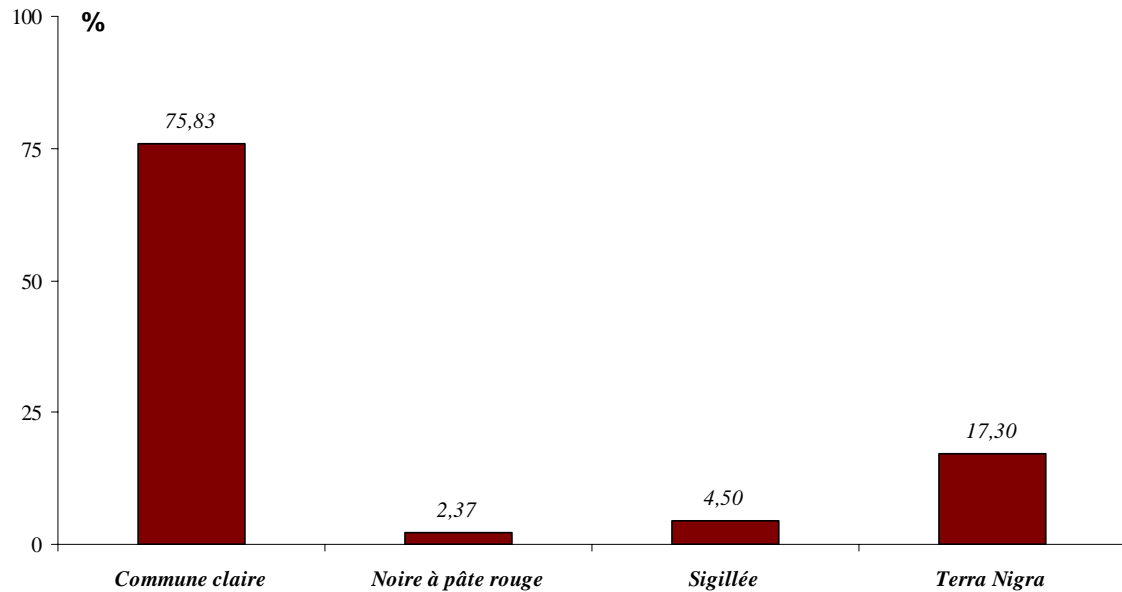


Figure 130 - Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : répartition de la vaisselle dans les sépultures d'immatures en fonction des catégories de production (d'après les données de Cadalen-Lesieur 1997)

L'exploitation des données de J. Cadalen-Lesieur souligne aussi la variété des formes utilisées. Les cruches et les vases fermés sont les contenants les plus fréquents. Ils côtoient de nombreuses autres formes qui apparaissent de manière plus anecdotique puisque leur fréquence est toujours inférieure à 10% des observations (Fig. 131).

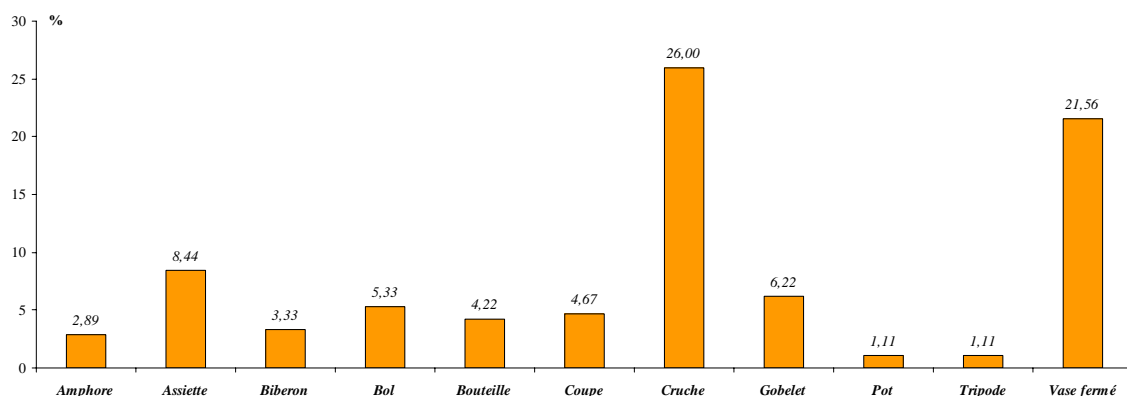


Figure 131 - Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : répartition de la vaisselle dans les sépultures d'immatures en fonction des formes (d'après les données de Cadalen-Lesieur 1997)

Si l'on observe ces céramiques par groupes fonctionnels, on remarque que les vases à liquide occupent une place prépondérante. Les vases à solides paraissent moins nombreux, mais le groupe des vases dont les fonctions semblent plus versatiles pourrait compenser cette différence (Fig. 132).

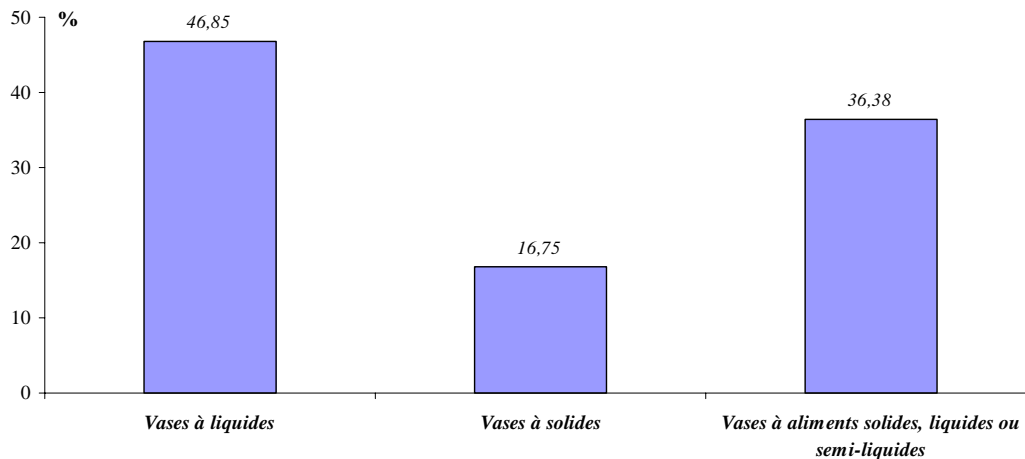


Figure 132 - Nécropole de Lazénay, occupation du Haut-Empire : répartition de la vaisselle dans les sépultures d'immaturs d'après leur identification fonctionnelle (d'après les données de Cadalen-Lesieur 1997)

Durant l'Antiquité tardive, les groupes technologiques représentés ne sont plus les mêmes (Fig. 133). S'adaptant au marché de l'époque, et utilisant donc les récipients disponibles, les vivants déposent principalement des céramiques communes claires à engobe rouge brossé et des céramiques sombre polies à parois fines, parfois désignées sous le nom de *terra nigra* tardives.

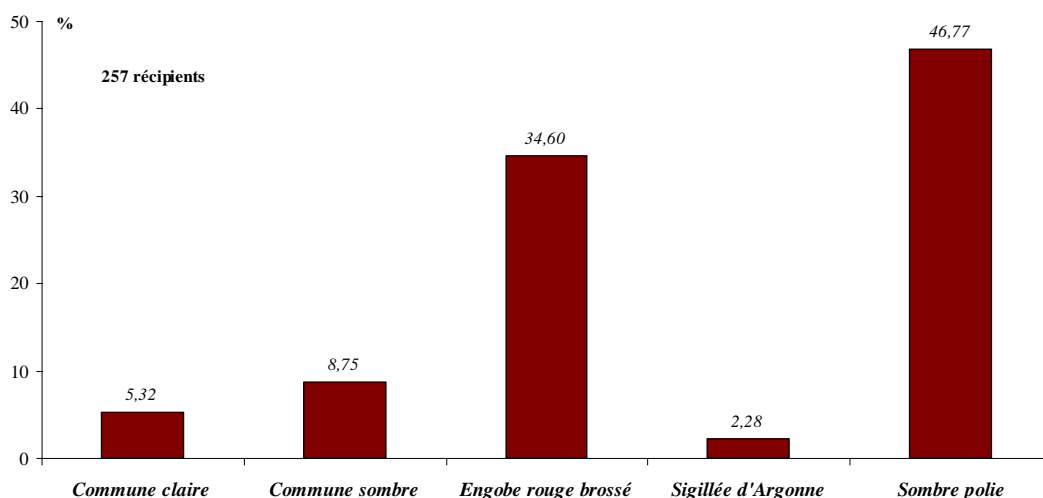


Figure 133 - Nécropole de Lazénay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition de la vaisselle dans les sépultures d'immaturs en fonction des catégories de production (d'après les données de Fourré 2002)

Contrairement à l'occupation antérieure, les céramiques à parois fines sont fréquentes (Fig. 134 et 135). Cependant, elles sont à égalité avec la totalité des types de céramiques communes présentes (claires, sombres et à engobe rouge brossé) qui représentent 48% des céramiques retrouvées. Parmi les céramiques à parois fines, on trouve des céramiques dites à l'éponge semblables à celles découvertes dans d'autres nécropoles bituriges, notamment celle de Bruère-Allichamps (Baillieu, Cabezuelo 1989 : 26).

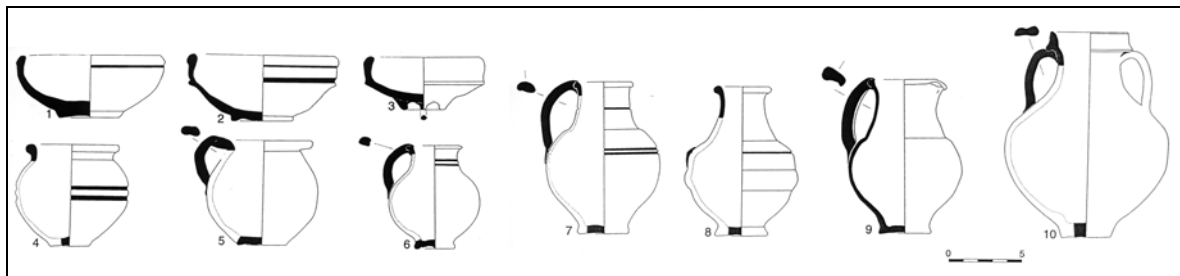


Figure 134 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : les céramiques à engobe rouge brossé (d'après Chambon, Rouquet 1999)

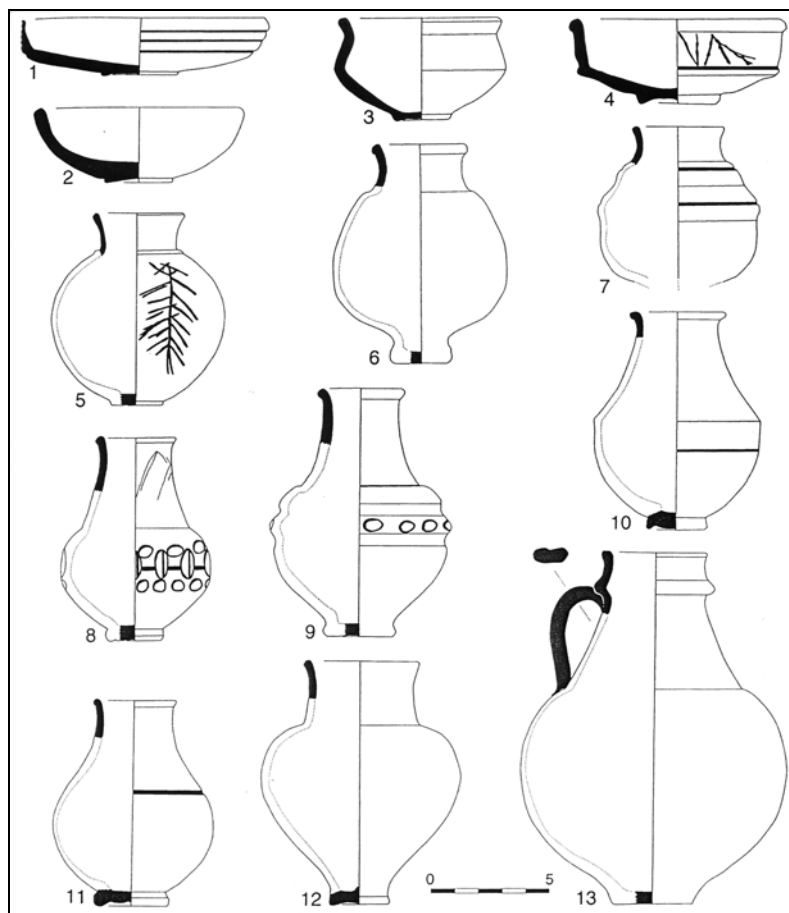


Figure 135 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : les céramiques sombre polies (Fourré 2003 : 399, fig. 7)

Les formes utilisées sont semblables à celles découvertes dans les sépultures du Haut-Empire. Elles sont présentes dans des proportions différentes, avec un changement des catégories dominantes (Fig. 136). Alors que les vases fermés deviennent les plus fréquents, le nombre de cruches, de gobelets et d'assiettes diminue significativement. Jusque là anecdotique, la catégorie des pichets devient la deuxième plus importante.

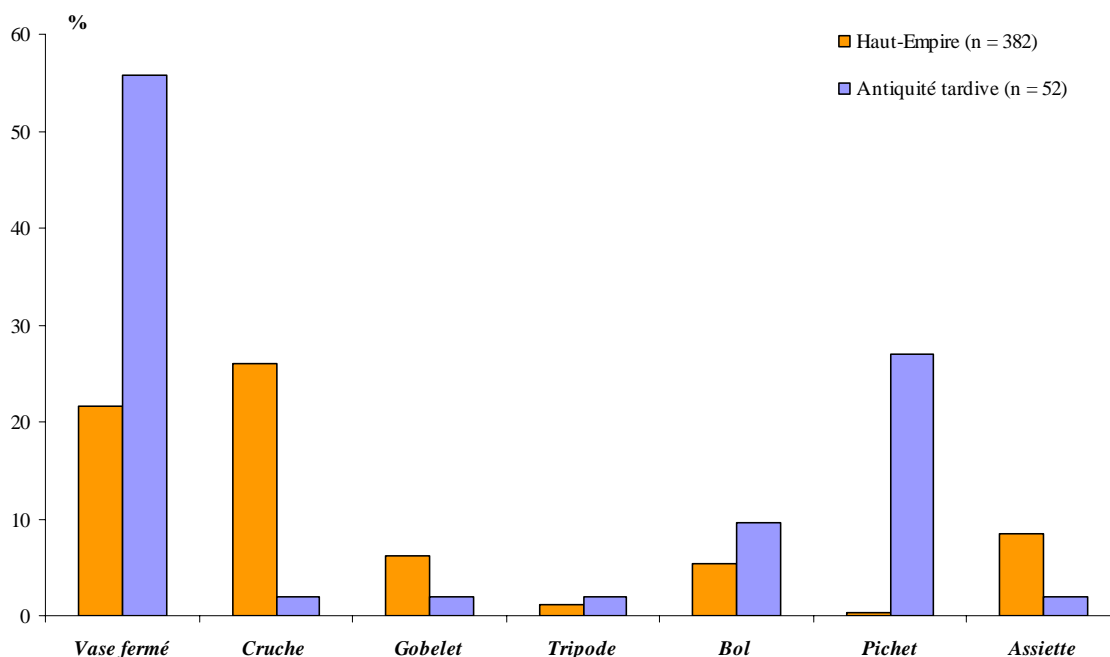


Figure 136 - *Nécropole de Lazenay : comparaison de la vaisselle dans les sépultures d'immatures du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive en fonction des formes (d'après les données de Cadalen-Lesieur 1997)*

Afin d'apprécier la portée de ces changements, nous avons comparé les proportions de représentation des catégories fonctionnelles du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive (Fig. 136). Les vases à liquides occupent une place plus importante. Le nombre de vases dont la fonction exacte n'est pas connue ou peut être multiple diminue.

Pour les deux périodes, des recherches d'associations entre les formes ou les groupes fonctionnels ont été entreprises mais ne s'avèrent pas significatives. Le regroupement des récipients permettant de déposer des aliments liquides et solides paraît plus que logique dans l'optique d'un renvoi à l'image et à la symbolique du banquet funéraire. La tombe accueille un service à boire et à manger.

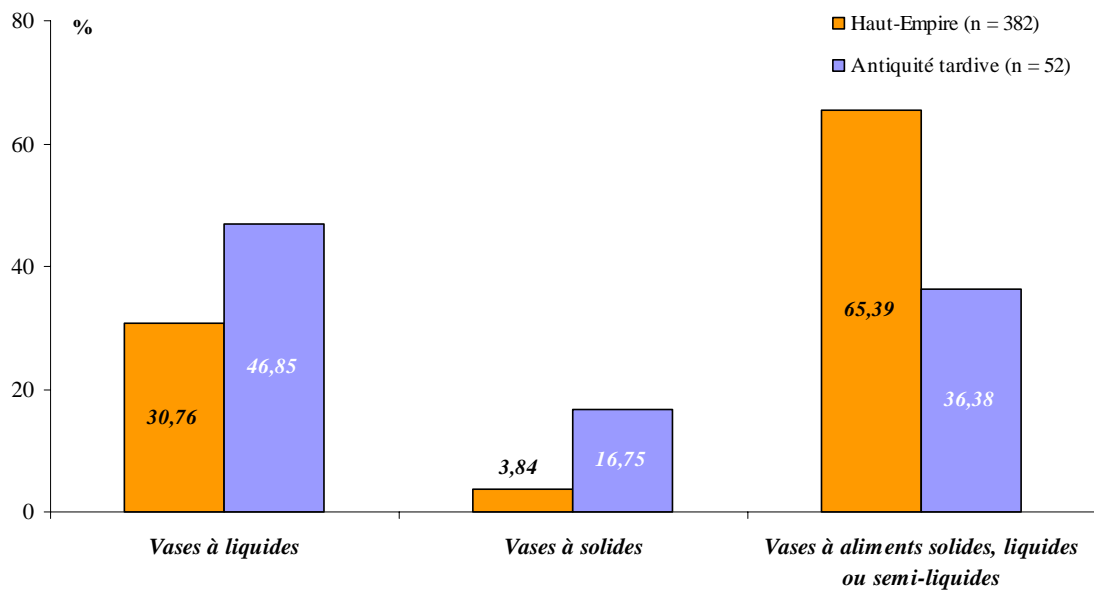


Figure 137 - Nécropole de Lazenay : comparaison de la vaisselle dans les sépultures d'immatrices d'après leur identification fonctionnelle (d'après les données de Cadalen-Lesieur 1997 et Fourré 2002)

Dans les sépultures tardives, A. Fourré constate l'association de vases pour les liquides avec des pots pour contenir des aliments solides (Fourré 2003 : 403-404). Cependant, si l'on observe le nombre de céramiques présentes dans chaque tombe, on constate que l'importance des dépôts varie d'une période à l'autre. Parmi 176 dépôts, plus du tiers des tombes du Haut-Empire ne contiennent qu'une seule céramique. Les dépôts de plus de trois céramiques sont peu nombreux (Fig. 138). La recherche d'associations n'a rien donné.

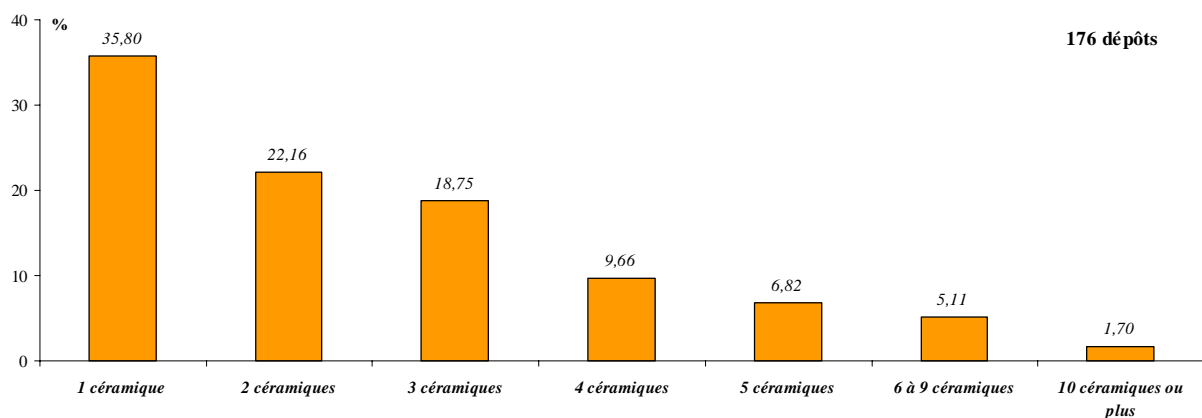


Figure 138 - Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : distribution des sépultures en fonction du nombre de céramiques

Ce caractère est encore plus marqué dans les sépultures tardives. En effet, les dépôts uniques représentent plus de 80% des effectifs adultes et des effectifs immatures. Pour ces derniers, nous pouvons parler de simplification voire d'"appauvrissement", d'un point de vue quantitatif, des dépôts de mobiliers céramiques associés aux enfants (Fig. 139 et 140). Dans les rares cas où plusieurs objets sont déposés avec le défunt, les associations sont trop variées pour manifester une standardisation des dépôts.

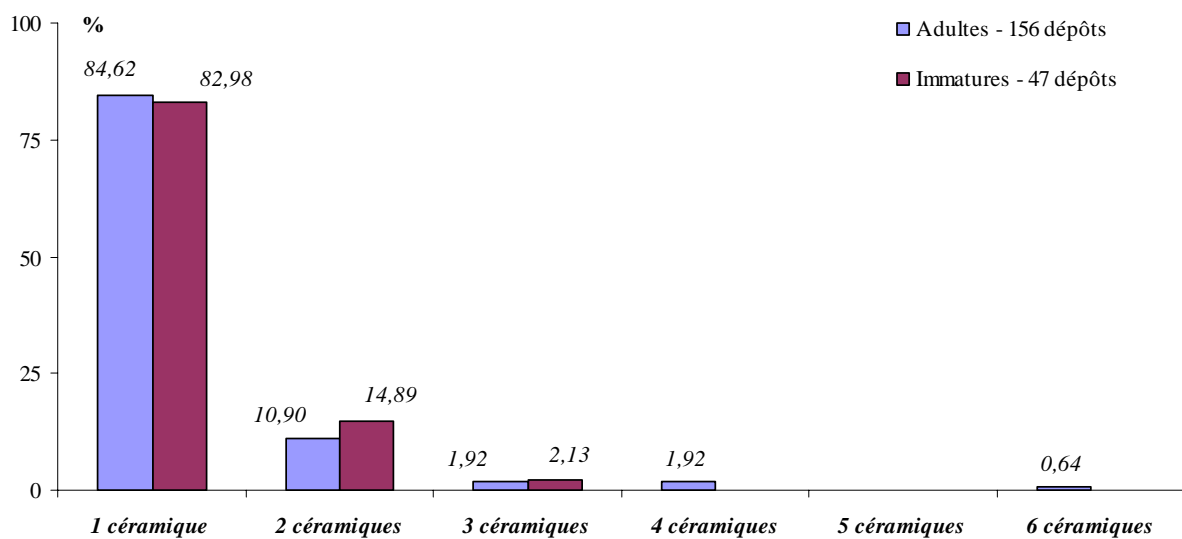


Figure 139 - Nécropole de Lazénay, occupation de l'Antiquité tardive : distribution des sépultures en fonction du nombre de céramiques

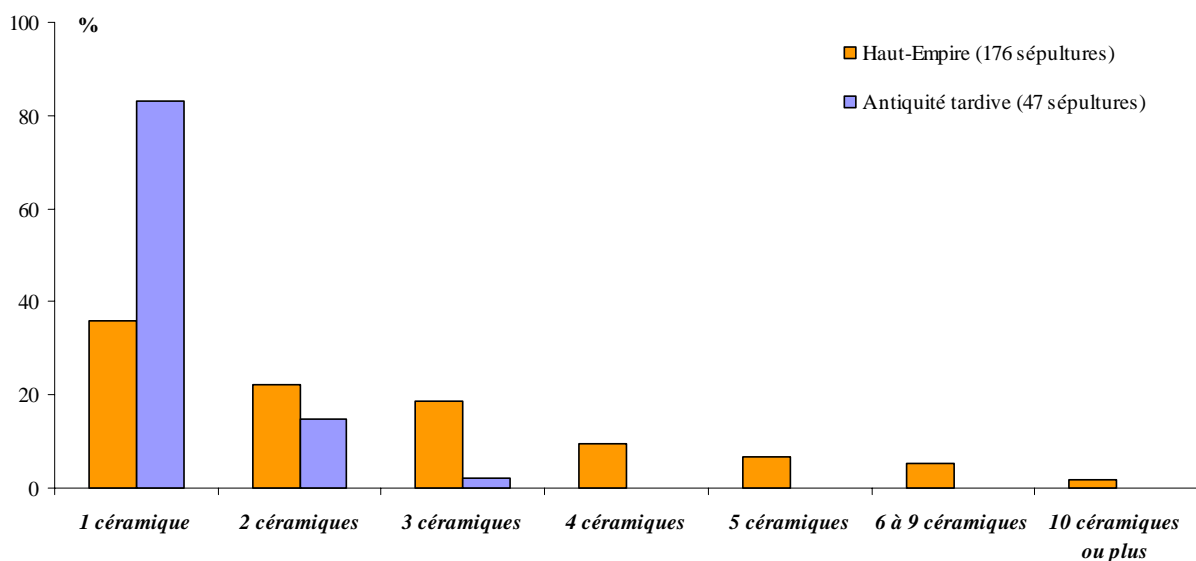


Figure 140 - Nécropole de Lazénay : comparaison du nombre de céramiques dans les sépultures d'immatures du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive (d'après les données de Cadalen-Lesieur 1997 et Fourré 2002)

La nécropole de Lazenay propose donc plusieurs faciès des dépôts céramiques en fonction de la période et du type d'individus considéré. Qu'il s'agisse de leur forme ou du groupe technologique dont ils sont issus, les objets ne diffèrent pas de ceux rencontrés habituellement en contexte funéraire.

En revanche, pour les sépultures d'enfants, on note une évolution vers une diminution du nombre de récipients déposés avec le corps. Cette réduction accompagne un changement dans le répertoire des formes représentées.

Pour les adultes, nous ne disposons pas d'éléments de comparaison. Toutefois, si nous tournons notre regard vers la nécropole de Saint-Martin-des-Champs à Bourges, et donc à proximité, nous remarquons que pour des phases d'occupation synchrones, les pratiques diffèrent significativement. En effet, les cas de dépôt de céramique sont extrêmement rares à Saint-Martin-des-Champs.

b) La vaisselle en verre

Nous ne nous attarderons pas sur ce mobilier qui, dans la cité biturige, fait l'objet de recherches plus approfondies (Moirin 2005). Ce choix est selon nous justifié par le nombre réduit de découvertes dans les sépultures et les résultats d'A. Moirin qui démontrent que beaucoup d'*a priori* concernant la valeur et le caractère social que l'on a pu attribuer au verre sont à revoir et peut-être même à définitivement enterrés.

Sur l'ensemble des sites que nous avons pu étudier, le verre est un élément rare. A Lazenay, les objets en verre ont été étudiés par A. Moirin (Moirin 2005). De qualité moyenne, ils sont déposés dans 12 sépultures, c'est-à-dire moins de 5% des tombes. Les formes sont variées. Représentées par six gobelets, les formes ouvertes sont majoritaires. Les formes fermées regroupent une aryballe, une carafe à décor à filet et quatre fioles. Leur faible nombre ne permet pas de savoir s'il existe des associations de forme entre les différents objets en verre ou entre les objets en céramique et ceux en verre.

Ce type de mobilier est encore plus anecdotique dans la nécropole de Saint-Martin-des-Champs puisque deux sépultures seulement ont livré des objets en verre. Le premier est une bouteille en verre qui accompagne le mobilier relativement riche d'une inhumation en

cercueil en plomb. Le deuxième est une petite fiole placée dans l'angle sud-ouest d'une sépulture à inhumation.

De même, dans deux sépultures de la nécropole de Bruère-Allichamps, deux objets ont été mis au jour. Il s'agit de deux flacons en verre dits "*diota*" (Baillieu, Cabezuelo 1989 : 26).

2. Le mobilier métallique

Le mobilier métallique, parfois maladroitement nommé "petit mobilier", a été l'objet de peu d'études. Les plus marquantes ont permis de mettre en place une typochronologie de ces dépôts en contexte funéraire (Riha 1990 ; Feugère 1993 ; Crummy 1995 ; Bertrand 2000). Ce mobilier peut être classé en différentes catégories dont les principales sont celles des éléments de parure, de l'habillement et des outils.

Encore une fois, c'est la nécropole de Lazenay qui a livré la collection la plus nombreuse et la plus variée. Elle est actuellement étudiée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise que nous encadrons (Battistini 2006). Nous en présenterons les résultats préliminaires que nous confronterons ultérieurement aux données biologiques et qui nous serviront à discuter la qualité des informations qu'apportent les dépôts dans la définition du niveau social des défunts. Ils seront comparés aux quelques données connues pour la nécropole de Saint-Martin-des-Champs qui, bien que dans des proportions plus réduites, a également livré quelques objets.

Nous concentrerons notre attention sur la parure et l'habillement. Nous traiterons également des clous dits magiques régulièrement découverts dans les sépultures bituriges du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive.

a) Les éléments de parure

Seules les sépultures de la nécropole de Lazenay ont livré un nombre important d'éléments de parure. Ils consistent principalement en des bracelets, bagues et anneaux ainsi

qu'en des colliers signalés par de nombreuses perles. Deux bagues et quatre anneaux ont été retrouvés dans quatre sépultures. Ces objets posent plus de problème car ils n'ont pu être comparés à ceux issus d'autres sites, aucune analogie n'ayant été relevée (Fig. 141).

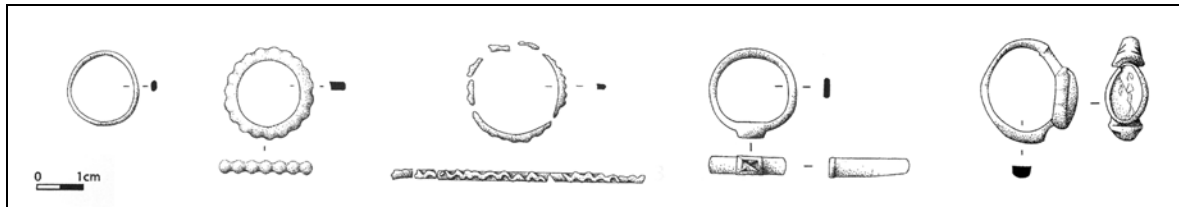


Figure 141 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : bagues et anneaux (Battistini 2006)

Au nombre de onze, les bracelets sont répartis dans sept sépultures (Fig. 142). Ils sont semblables à ceux découverts dans d'autres ensembles funéraires, comme la nécropole d'Yverdon-les-Bains par exemple (Steiner, Menna 2001).

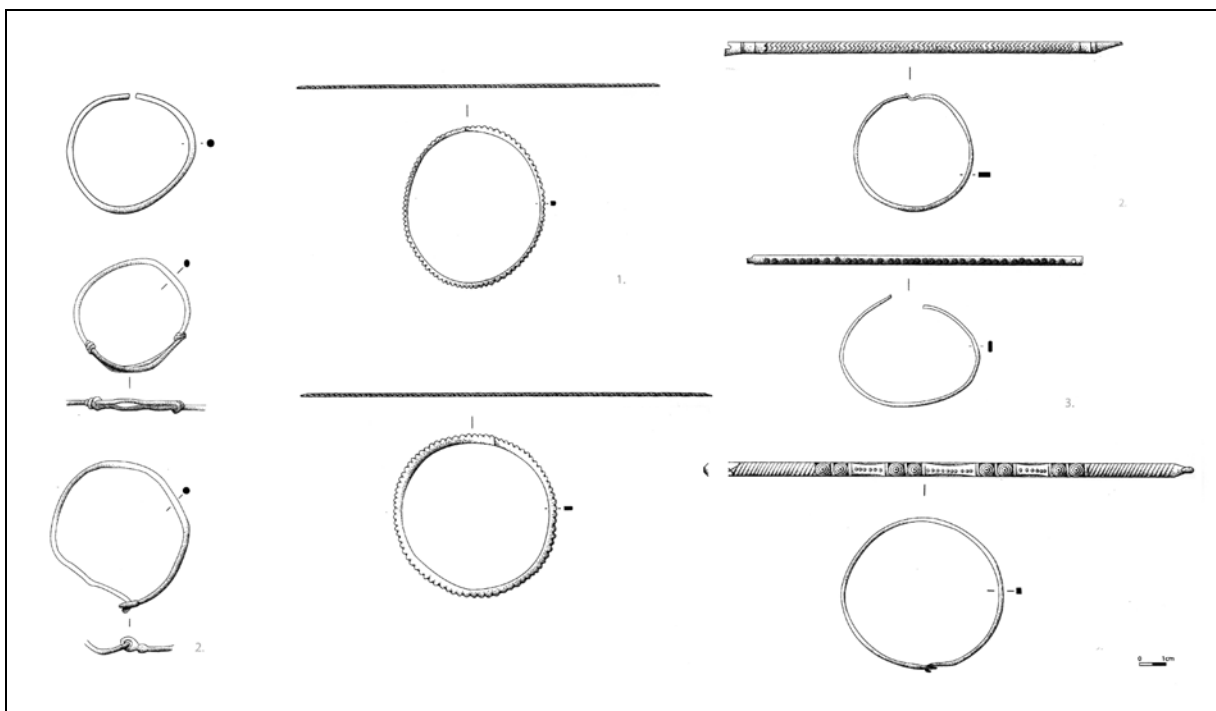


Figure 142 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : bracelets découverts (Battistini 2006)

Enfin, les colliers proviennent de quatre sépultures. Leur présence est matérialisée par des perles (Fig. 143). Au total, 82 perles ont été découvertes dont une isolée. Les 81 autres perles sont réparties entre trois colliers : un de 22 perles, un de 49 perles et le dernier de 10 perles (Battistini 2006).

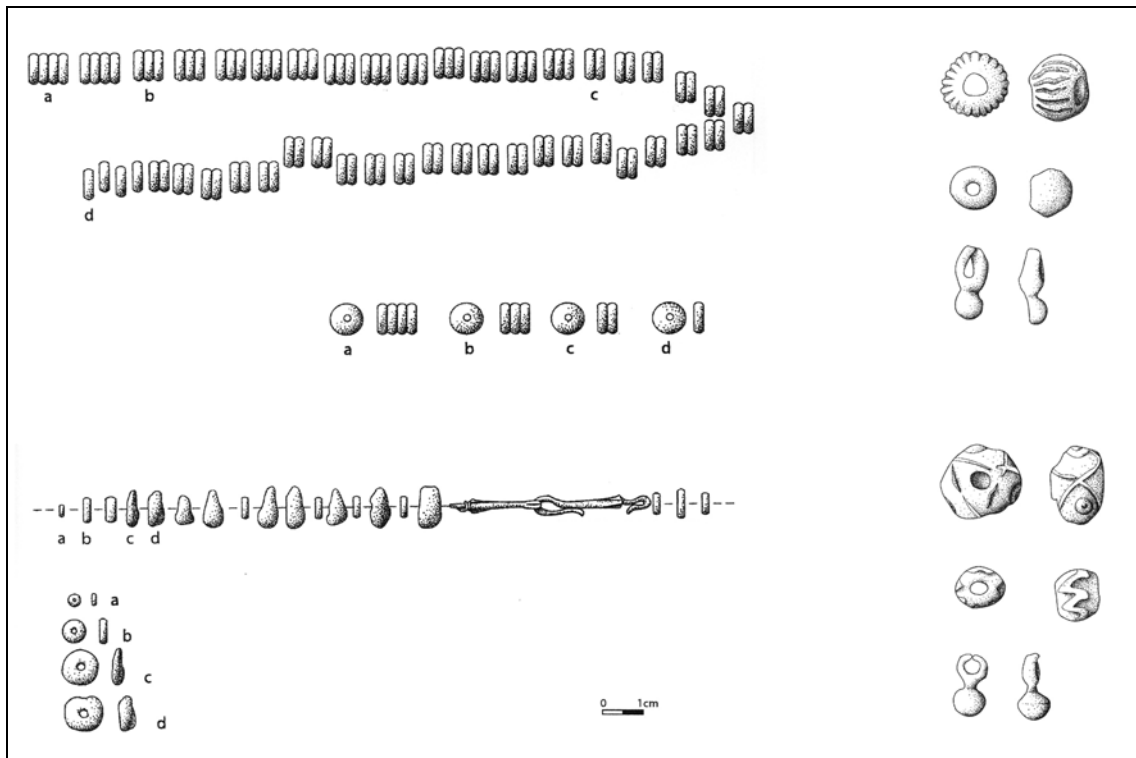


Figure 143 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : colliers et perles découverts dans la nécropole de Lazenay (Battistini 2006)

Une pièce se distingue par la qualité de sa taille et la pierre utilisée. Il s'agit d'une émeraude de section polygonale, percée en son centre et utilisée comme pendeloque (Fig. 144). De telles pierres sont rares. A. Battistini n'a trouvé qu'un seul exemple de comparaison dans la nécropole de l'Antiquité tardive de Vaison-la-Romaine (Battistini 2006).

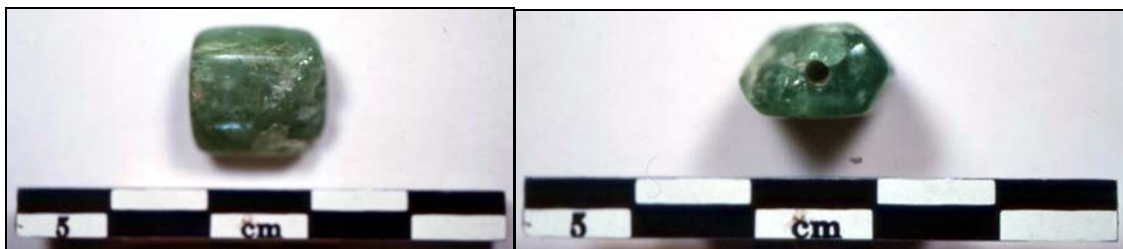


Figure 144 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : émeraude utilisée comme pendeloque

Bien entendu, une des premières questions posées à ce type de mobilier est celle concernant son lien possible au sexe de l'individu auquel il est associé. Malheureusement, nous avons été confronté aux problèmes opposant état de conservation du squelette et détermination du sexe. Les rares individus dont les os permettaient une diagnose sexuelle sont

indéterminés. Ainsi, à l'heure actuelle, il nous est impossible de préciser si les bijoux sont préférentiellement voire exclusivement déposés avec des femmes.

Sans grand succès, nous avons également observé la localisation des sépultures dans lesquelles des éléments de parure ont découverts. Seules deux sépultures se recoupant, présentes un dépôt de bagues.

b) L'habillement

Trois types d'objets ont été découverts : les systèmes d'attache, les boucles de ceinture et les clous de chaussures.

A Lazenay, les systèmes d'attache sont représentés par une fibule et une agrafe en bronze. Dans la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, ce sont cinq fibules qui ont été trouvées. Elles proviennent toutes du même secteur de la nécropole mais sans que l'on puisse parler d'un regroupement. Les défunts auxquels elles étaient associées occupent des sépultures qui ne sont pas particulièrement proches les unes des autres.

Des boucles de ceinture de la nécropole de Lazenay, il ne subsiste que deux exemplaires sur les quatre découverts. Elles correspondent à des modèles déjà connus dans le reste de la Gaule et également retrouvés en contexte funéraire de l'Antiquité tardive (Battistini 2006).

Ce sont les clous de chaussures qui ont retenu notre attention. Les clous maintenaient les semelles et les préservait de l'usure. Ils sont régulièrement retrouvés dans les sépultures gallo-romaines qu'elles soient à incinération ou à inhumation (pour une bibliographie complète nous renvoyons le lecteur aux références exploitées par A. Battistini, Battistini 2006).

Si ce sont les nécropoles tardives qui nous ont offert les collections les plus importantes, celle du Champ de l'Image indique que les sépultures à incinérations du Haut-Empire accueillent des chaussures. En effet, des petits clous de chaussures à tête hémisphérique ont été recueillis dans 9 cas à l'intérieur de l'urne, et dans 4 cas à l'extérieur (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 128). Les clous indiquent que les chaussures étaient brûlées en même temps que le cadavre. À *Argentomagus*, cette pratique est également attestée par la fouille de sauvetage de la nécropole des Pommeurs (Thiol, Duchesne, Belbenoit 1994).

Une tombe datée de la fin du II^e siècle ou du début du III^e siècle, a livré une paire de chaussures matérialisée par les clous.

Pour les dépôts de chaussures dans des sépultures à inhumation, la nécropole de Lazenay en a révélé une quantité inhabituelle. En effet, 72 sépultures de l'Antiquité tardive accueillent des clous de chaussure en fer, c'est-à-dire 26% des inhumations. Bien qu'ils n'aient pas toujours été relevés, leur emplacement et leur organisation permettent parfois de restituer la position des chaussures dans la tombe. Seulement cinq paires de chaussures ont été relevées sur le terrain (Fig. 145).

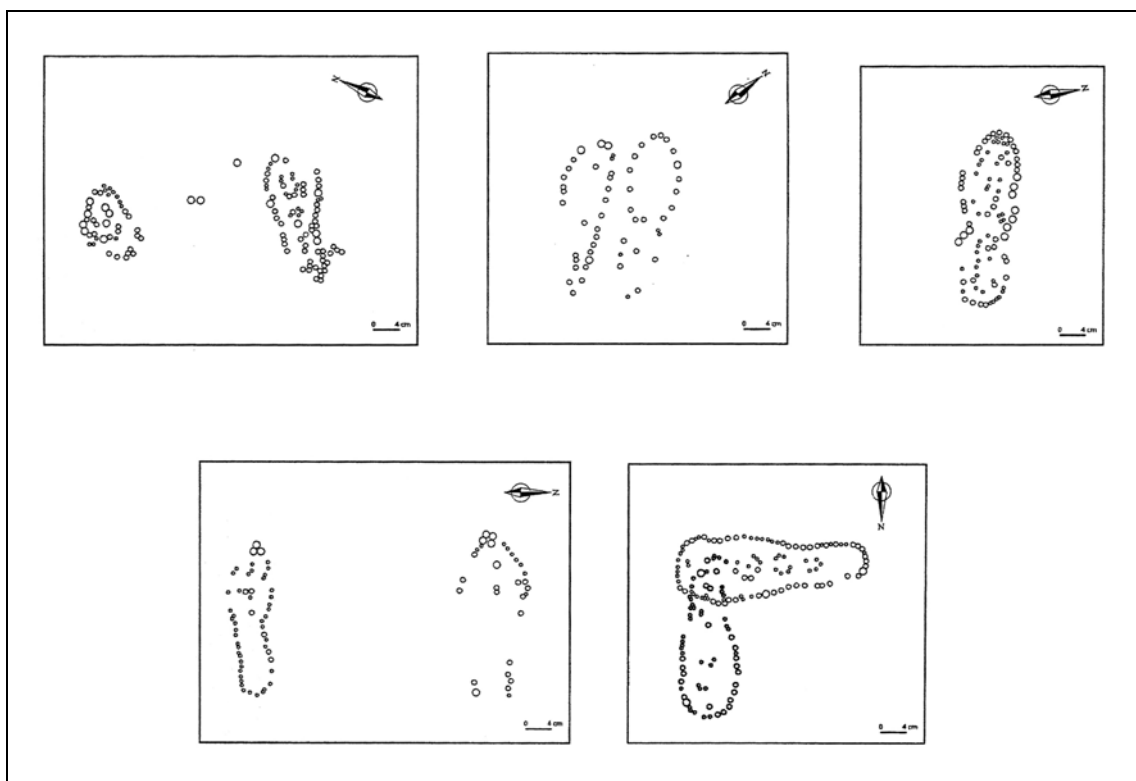


Figure 145 – Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : relevés de l'emplacement des clous de chaussures (Battistini 2006)

Comme le souligne A. Battistini, jusqu'à présent, aucune nécropole gallo-romaine n'a révélé une collection aussi importante. Dans la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, ce ne sont que cinq sépultures qui sont concernées soit 1,3% des tombes. Cependant, si à Lazenay cette fréquence importante s'accompagne d'une répartition homogène au sein de la nécropole des sépultures concernées (Fig. 146), à Saint-Martin-des-Champs, les tombes accueillant ces dépôts sont regroupées (Fig. 147).

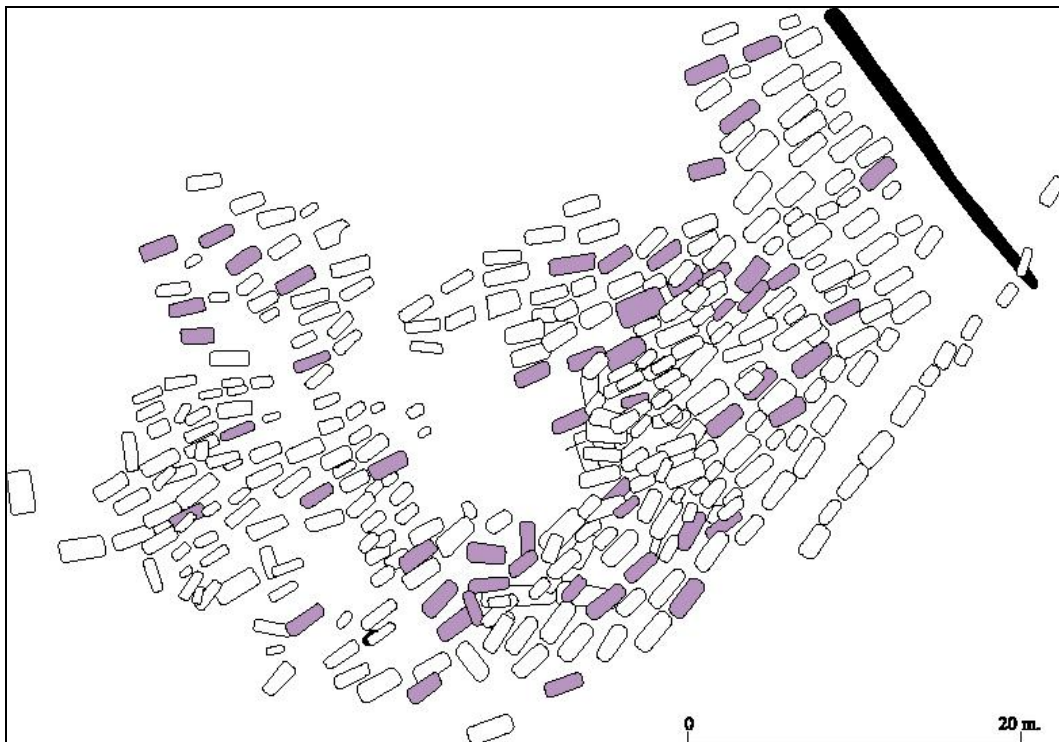


Figure 146 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : localisation des sépultures contenant des clous de chaussures.

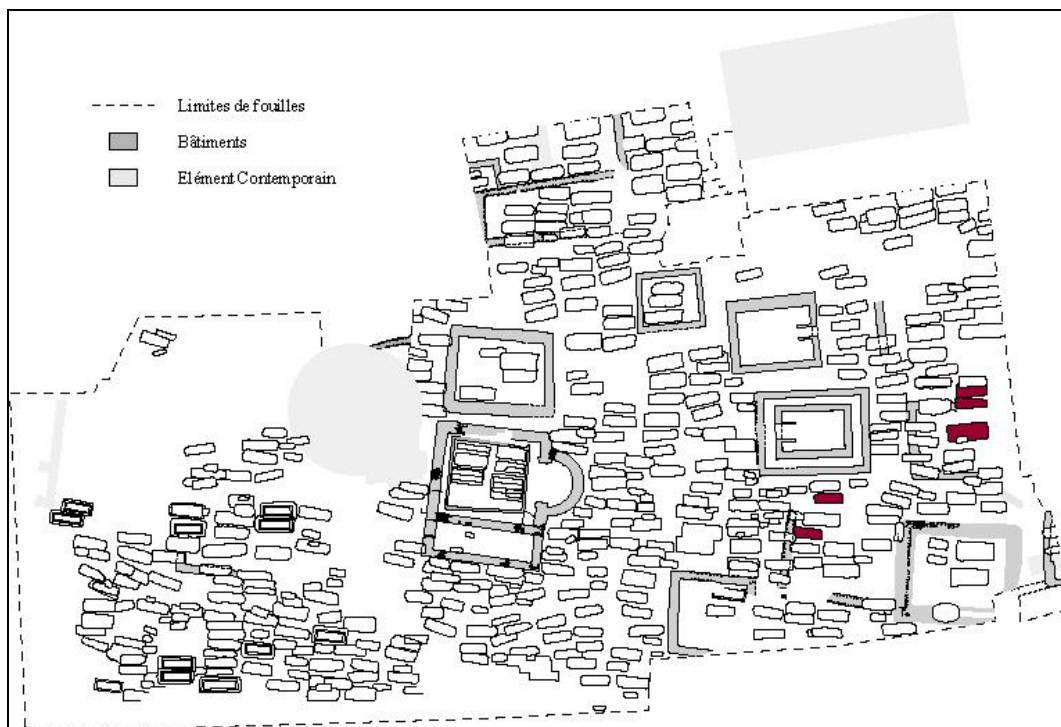


Figure 147 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : localisation des sépultures contenant des clous de chaussures.

c) *Le mystère des clous "magiques"*

De nombreuses publications mentionnent la présence de clous placés dans une position insolite et qui ne peuvent être attribués à la présence d'un contenant. On leur attribue une valeur prophylactique. Pour certains chercheurs, les clous auraient servi soit à protéger le mort des forces négatives, soit à défendre les vivants contre le retour de l'âme du défunt (Tupet 1967 ; Jobbé-Duval 2000 : 179-182). D'autres chercheurs s'interrogent sur le caractère rituel de ce geste et sa réelle signification. Ils émettent l'hypothèse que ces clous proviendraient du bûcher, d'un cercueil ou de coffrets de bois dont on retrouve les ferrures ou charnières dans plusieurs tombes (Lintz 2001 : 57-58 ; Tranoy 2000). Ils constatent à regret qu'à l'heure actuelle, l'absence de synthèse limite les réflexions.

Les meilleurs exemples de ces types de dépôts nous ont été fournis par la nécropole du Champ de l'Image à *Argentomagus*. Ces clous sont forgés, à tête plate, section carrée et de longueur variable. À partir de la campagne de fouille de 1965, ces clous ont systématiquement été relevés afin de caractériser leur disposition. Dans les inhumations d'enfants, deux cas de figure se présentent. Soit un seul clou est déposé, soit on note la présence de deux clous placés à l'intérieur de l'entourage de clous qui correspond au contenant.

Dans les incinérations, l'urne est parfois entourée de plusieurs clous, pointes tournées vers le récipient (Fig. 148). Dans certains cas, les clous ont servi à perforer les urnes. Cette pratique est connue dans la cité biturige, notamment dans les nécropoles de Baugy et du Fin-Renard à Bourges (Fonvielle 1987 : 130 ; Escolivet 2006), chez les Lémovices (Autexier 1978 : 61-64 ; Lintz, Roumier 1981 : 79 ; Lintz 1988 : 230) et dans d'autres régions de Gaule (Chevillot-Moissac 1980 : 36-37 ; Simon-Hiénard 1990 : 50).

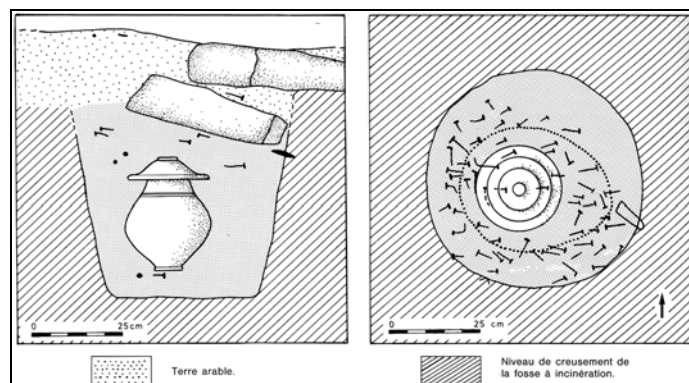


Figure 148 – Nécropole du Champ de l'Image : exemple de dépôt de clous prophylactiques (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 60)

3. Les monnaies

Les monnaies sont exploitées selon deux axes principaux. Dans un premier temps, elles permettent de dater les tombes. Cependant, certains travaux invitent à une certaine prudence quant à la précision des datations fournies d'après les monnaies. Dès 1986, J. Prieur exprime des réserves : "*En Gaule surtout, ces pièces sont souvent démonétisées et fixent seulement l'époque au-delà de laquelle on ne saurait faire remonter la tombe*" (Prieur 1986 : 30). Les monnaies doivent donc être utilisées pour obtenir un *terminus post quem* et doivent être confrontées au reste du mobilier funéraire pour proposer une datation plus précise.

En contexte sépulcral, les monnaies sont utilisées comme viatiques. Il s'agit de l'Obole à Charon, permettant au mort de payer la traversée du fleuve Styx entourant les Enfers. Si l'on s'intéresse à ce deuxième aspect des dépôts monétaires, on constate un manque important de publications concernant ses caractéristiques dans les nécropoles du Haut-Empire et celles de l'Antiquité tardive. Dans l'ensemble de la bibliographie que nous avons consulté, les monnaies de nautage sont abordées de manière anecdotique. Ce phénomène est peut-être lié au fait que les dépôts monétaires sont loin d'être systématiques dans les nécropoles du IV^e siècle et du début du Ve siècle. Par exemple, dans la vallée du Rhône, les monnaies sont assez peu présentes puisque au mieux, elles sont présentes dans 26,6% des tombes (Collectif 1987a et b ; Blaizot, Bonnet, Castex, Duday 2000 : 304).

Dans la nécropole de Lazenay, les sépultures des deux phases d'occupation contenaient des monnaies. Pour le Haut-Empire, seules les inhumations d'enfants en ont livré. Dans la majorité des cas, il s'agit de dépôts uniques (Fig. 149). La situation est différente durant l'Antiquité tardive. Les monnaies sont plus nombreuses et surtout elles ne sont pas réservées aux enfants. Au contraire, elles sont principalement retrouvées dans des sépultures d'adultes (82,6% des dépôts). De plus, bien que toujours majoritaires, les dépôts d'une seule monnaie sont moins fréquents. Ils côtoient des dépôts de deux à quatre monnaies.

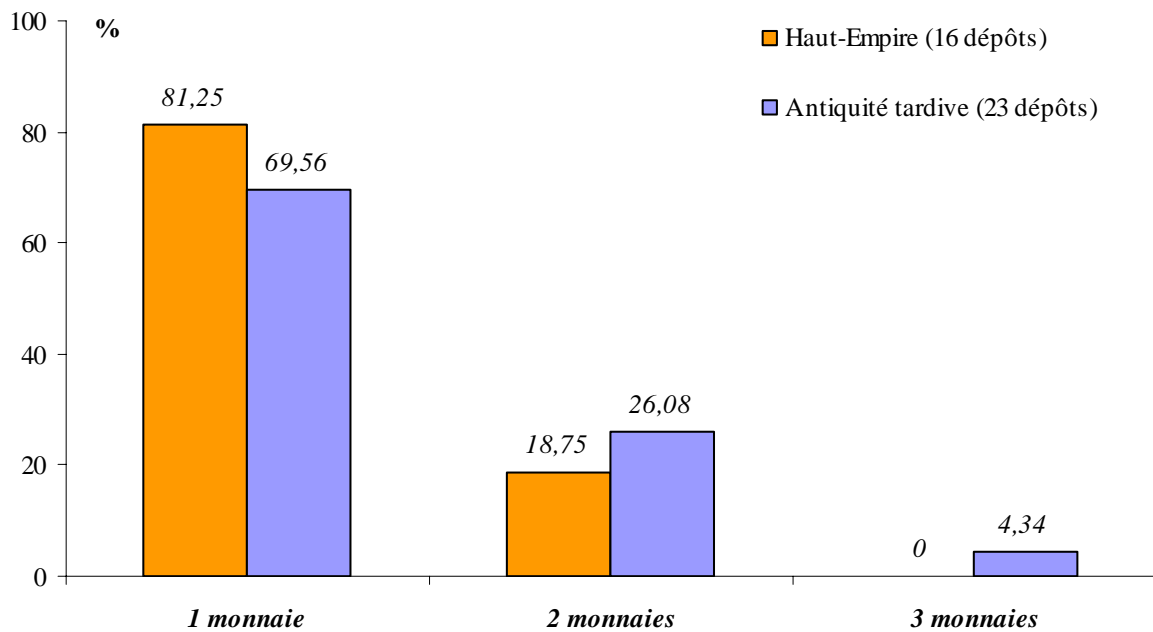


Figure 149 – Nécropole de Lazénay : répartition des sépultures en fonction du nombre de monnaies

A Saint-Martin-des-Champs, le nombre de monnaies est quasiment égal à celui de Lazénay. Ces pièces sont uniquement trouvées dans des tombes d'adultes. Il s'agit avant tout de dépôts uniques (Fig. 150).

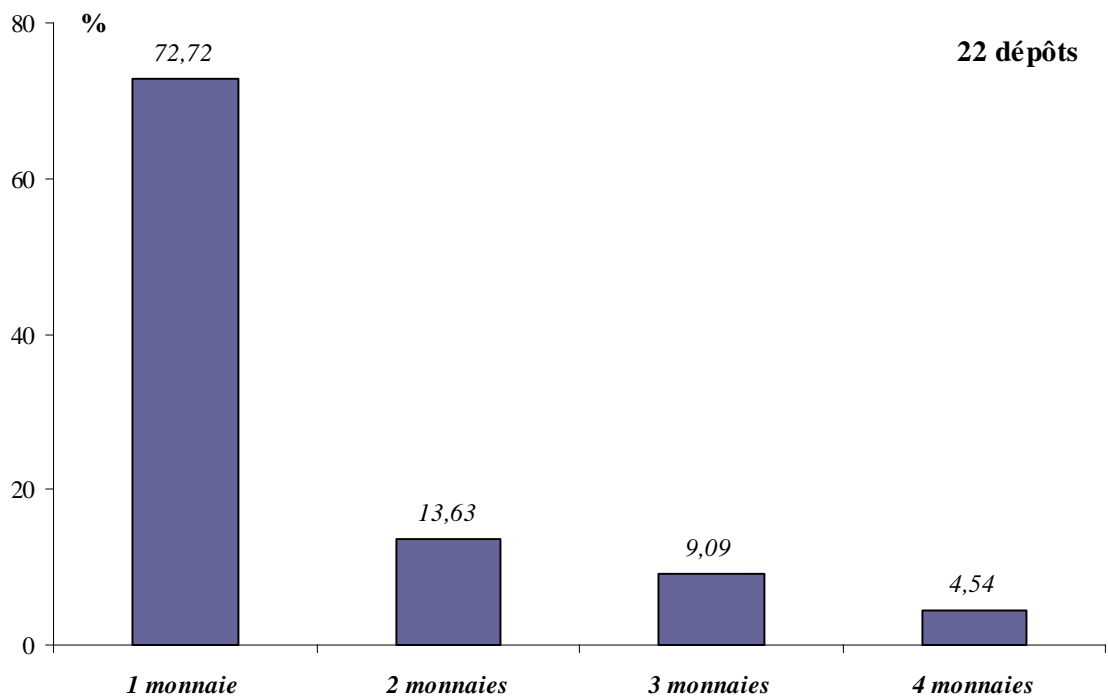


Figure 150 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des sépultures en fonction du nombre de monnaies

Synthèse

Nous avons limité notre présentation du mobilier funéraire aux catégories les plus fréquemment rencontrées mais également à celles qui sont les mieux connues en Gaule romaine. Le mobilier céramique est de loin le plus nombreux. Le site de Lazenay confirme l'importance fréquence de ces objets dans les sépultures durant toute l'Antiquité. Toutefois, il souligne aussi des variations importantes entre le Haut-Empire et l'Antiquité tardive, mais également entre les sépultures d'adultes et celles des enfants.

Les autres mobiliers, en verre et en métal, apparaissent plus rarement à l'exception des clous de chaussures qui concernent un nombre inhabituel de sépultures à Lazenay. Bien entendu d'autres objets ont été découverts mais ils apparaissent souvent en exemplaire unique. Leur rareté nous empêche donc d'aborder la répétition des gestes funéraires pour en dégager la standardisation. Ces objets seront décrits plus en détail dans des travaux universitaires ou des publications à venir (notamment les nécropoles de Saint-Martin-des-Champs et de Lazenay).

Bien que nous ne l'ayons pas précisé, nous avons tenté de déterminer s'il existe des associations entre les différents types de mobilier présents dans la nécropole de Lazenay. La fréquence des dépôts de céramiques, présents dans 74% des sépultures de l'Antiquité tardive, limite la significativité des associations à ce mobilier. Les autres mobiliers ne présentent pas d'association remarquable.

Pour chaque type de mobilier, nous avons observé s'il existait des critères de sélection du mobilier lié à l'âge ou au sexe des individus. Nous n'avons obtenu aucun résultat significatif statistiquement. Enfin, nous avons également observé la localisation des tombes contenant ces objets. Les cartographies obtenues ne révèlent aucun regroupement.

B. Les objets dans le monde du défunt

1. La position du mobilier et des offrandes

Bien qu'il n'ait pas exclu l'impact du hasard, A. Van Doorselaar s'est interrogé sur l'uniformité de la disposition du mobilier pour plusieurs tombes provenant de sites différents (Van Doorselaar 1967 : 127). Selon toute vraisemblance, la place occupée par les objets est conditionnée par leur nombre, leurs dimensions et l'espace disponible dans la tombe. Dans certain cas, la position des objets est liée à leur utilisation, notamment dans le cas des objets de parure ou d'habillement portés par le défunt. Mais, elle peut également être sujette à des variations ou à des normalisations liées à sa valeur ou à son caractère dans la symbolique funéraire.

a) Les offrandes alimentaires

Dans les crémations deux types d'offrandes : le dépôt dit "primaire" car les objets sont déposés sur le bûcher et brûlés avec le défunt et les offrandes dites "secondaires", non brûlées, placées dans un deuxième temps.

Dans les nécropoles à incinérations bituriges, les dépôts de mobilier sont peu fréquents. Ils concernent avant tout des dépôts primaires et alimentaires mêlés aux ossements. Les aliments, qu'ils soient végétaux ou animaux, sont brûlés. Toutefois, il n'est pas possible de savoir s'ils ont été placés sur le bûcher avec le défunt ou s'ils ont été traités à part puis mélangés aux restes humains.

Au Champ de l'Image, une quarantaine de sépultures contenait des restes de faune, principalement du porc et du mouton (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 213-218).

De tels dépôts carnés n'ont pas été retrouvés dans les sépultures à incinération des nécropoles de Lazenay et du Vieux domaine. En revanche, l'étude des prélèvements carpologiques provenant des urnes et des amas cendreaux a révélé la présence de paléosemences carbonisées dans les sépultures du Vieux domaine (Matterne 2001). Ces restes correspondent à des céréales (orge vêtue, froment), à des légumineuses (pois, lentille,

féverole) et à des fruits sauvages (prunelle et gland). Il s'agit d'aliments couramment consommés en Gaule romaine à l'exception des glands qui y sont découverts pour la première fois en contexte de nécropole.

Ces résultats sont à rapprocher de ceux déjà obtenus dans la nécropole des Varnes à Faverdines (Cher) où ont été retrouvés, entre autre, des restes de froment, d'orge, de pois, de lentilles et de fèves (Fourteau-Bardaji, Marinval, Ruas, Marguerie 1993).

Des prélèvements avaient été effectués dans la nécropole de Lazenay mais les tamisages n'ont révélé qu'un nombre réduit de vestiges végétaux. Doit-on y voir la conséquence de l'épandage de produits agricoles ou une réelle différence dans les pratiques funéraires ? Durant l'Antiquité tardive, ces offrandes alimentaires disparaissent des sépultures bituriges ; du moins n'en n'avons-nous pas identifier dans les sites que nous avons étudié.

b) La vaisselle

Bien que riche en mobilier céramique, les tombes d'enfants du Haut-Empire de la nécropole de Lazenay ne nous ont pas permis de définir l'organisation générale des dépôts céramiques. En effet, les os n'étaient pas conservés et les fosses présentent des orientations variées (Fig. 151). Il ne nous était donc pas possible de supposer la position même approximative du défunt. De plus, les sépultures gallo-romaines ont souvent démontré une certaine complexité de la position du corps de l'enfant (Duday, Laubenheimer, Tillier 1995 ; Tranoy 2000 : 141-144).



Figure 151 - Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : quelques exemples des dépôts de céramiques dans les sépultures des individus immatures.

Dans les sépultures tardives, les céramiques peuvent être déposées à l'intérieur ou à l'extérieur de la tombe. Le plus souvent, elles accompagnent le défunt dans son cercueil (88,53 % des cas). Lorsqu'elles sont à l'extérieur, elles sont posées sur le couvercle. Les céramiques trouvées à l'intérieur du contenant sont surtout placées à côté de la tête du défunt (Fig. 152). Les données d'A. Fourré indiquent que 71,5% des céramiques sont déposées autour du crâne et 28,5% sont installées au niveau des pieds (Fourré 2003 : 403).

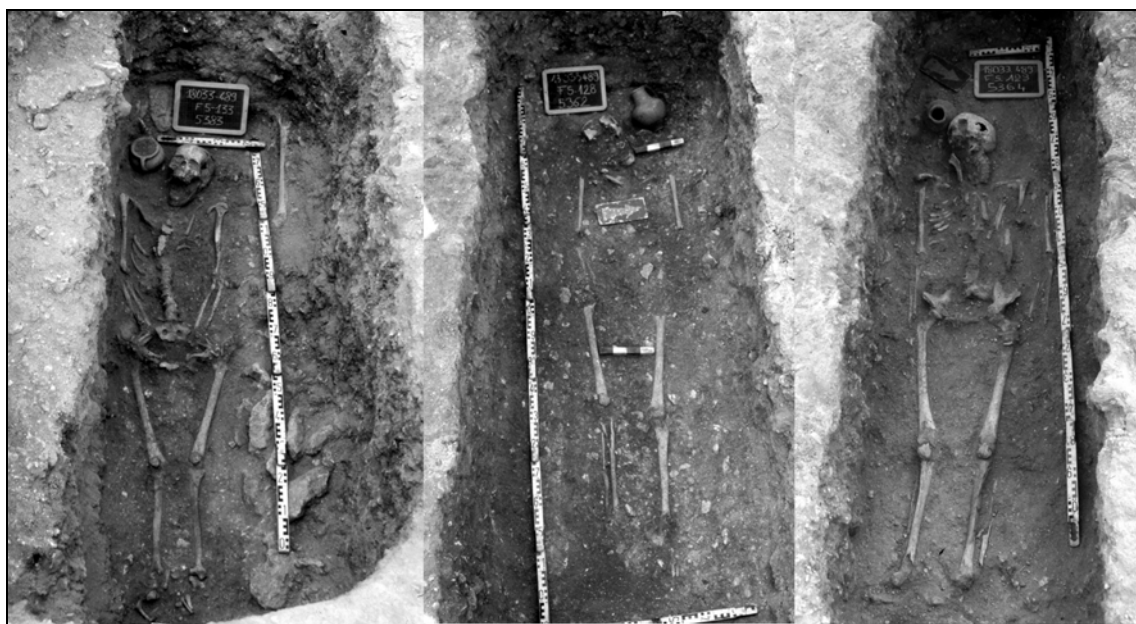


Figure 152 - Nécropole de Lazénay, occupation de l'Antiquité tardive : exemples de dépôts de céramique près de la tête du défunt

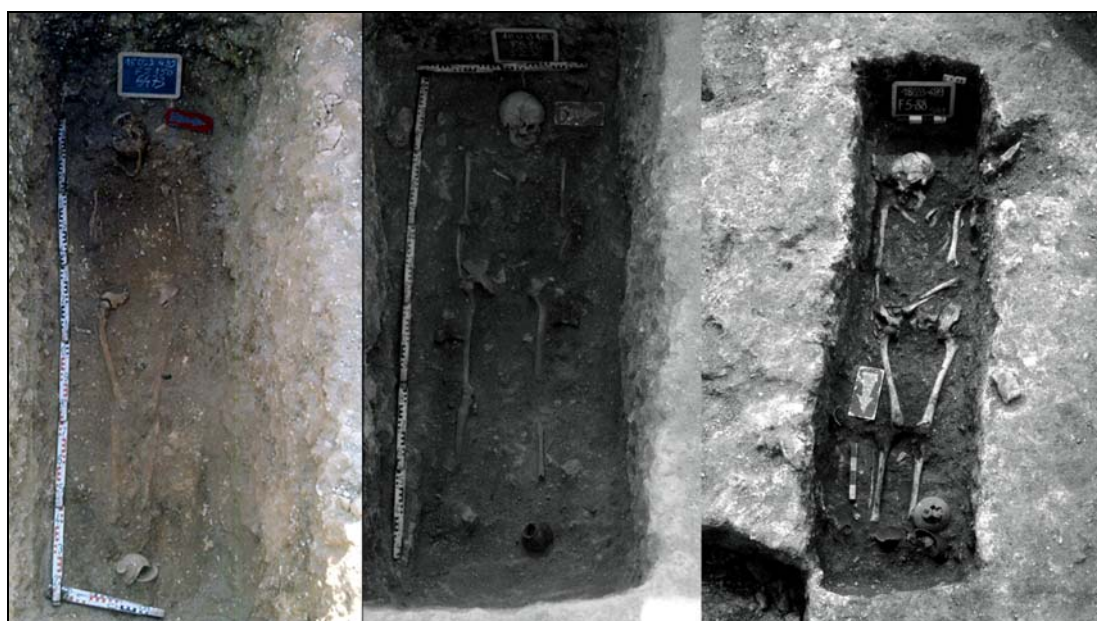


Figure 153 - Nécropole de Lazénay, occupation de l'Antiquité tardive : exemples de dépôts de céramique aux pieds du défunt

A. Fourré propose un tableau résumant la position des différentes formes au sein de la sépulture. Nous avons rassemblées ces formes selon les catégories fonctionnelles évoquées précédemment (Fig. 154). On remarque que les deux catégories clairement définies paraissent occuper chacune un espace propre. D'ailleurs, assez logiquement, la catégorie la moins définie ne semble pas d'écarts probants. D'un point de vue statistique, seule la différence de localisation des vases à liquide est significative ($\chi^2 = 39$; $p < 0,0$).

D'autres nécropoles de l'Antiquité tardive montrent que les récipients placés à proximité du crâne sont systématiquement des vases à liquide (Blaizot, Bonnet, Castex, Duday 2000 : 313-314).

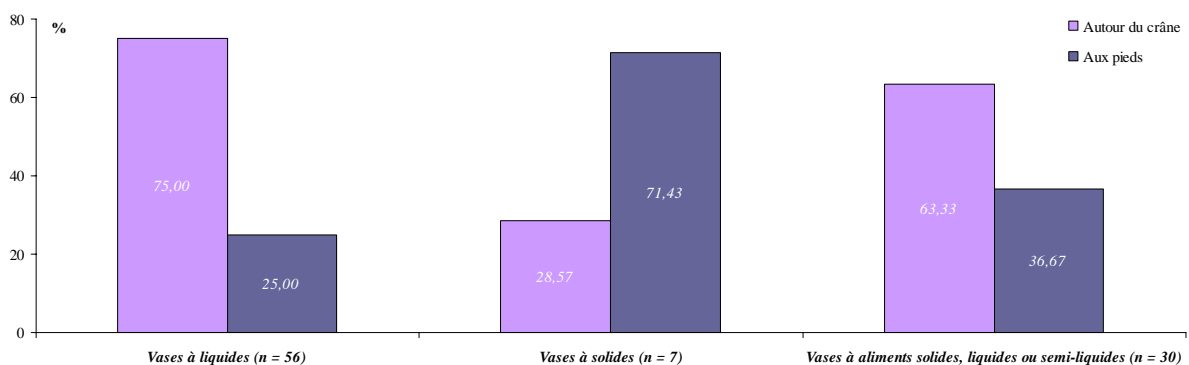


Figure 154 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : localisation des céramiques dans les sépultures selon leur catégorie fonctionnelle (d'après les données de Fourré 2003)

c) Le mobilier métallique

Deux types d'objets apportent des informations : les monnaies et les éléments de parure ou d'habillements dont on peut supposer qu'ils sont portés au moment de l'inhumation du défunt.

Nous nous sommes concentré sur la position des monnaies dans les sépultures des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs. Il a longtemps été considéré que ce dépôt se fasse dans la main ou dans la bouche mais l'archéologie a démontré que les pièces pouvaient également être placées dans une poche du défunt ou dans des contenants situés à côté du corps. Pour les deux sites, la documentation de fouilles mentionne des localisations variées mais qui concernent souvent les mêmes secteurs anatomiques : la tête et les hanches.

Lorsque la tête est concernée, la pièce est retrouvée soit "dans un orbite", soit "sous la mandibule", soit "près du crâne". Ces mentions ne tiennent pas compte des indices taphonomiques qui, s'ils sont exploités, permettent de préciser l'emplacement exact des pièces. Nous ne développerons pas ici l'argumentaire taphonomique mais une observation rapide des éléments les plus évidents met en évidence que les monnaies sont placées dans la bouche mais peuvent également être posées sur les paupières, le front ou la bouche (Fig. 155). Nous avons relevé le cas particulièrement parlant d'une pièce localisée sur la clavicule droite. L'observation de la position du bloc crâno-facial montre que celui-ci a basculé vers l'avant à tel point que la mandibule est en appui sur la clavicule droite. La monnaie a probablement glissé durant la décomposition.



Figure 155 – *Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : exemple d'un dépôt de monnaie retrouvée dans l'orbite droit du squelette*

Lorsque la pièce est retrouvée à proximité des hanches, deux hypothèses peuvent être avancées. La première propose qu'une ou plusieurs pièces les poches du défunt aient été placées dans les poches du défunt. Dans ce cas, elles auraient pu glisser le long de la cuisse au moment de sa décomposition. La seconde hypothèse envisage que la ou les pièces aient été placées dans une main du défunt. Or, pour ces deux sites, les mains sont toujours placées au niveau des hanches, soit parce qu'elles reposent sur le pubis, soit parce qu'elles se trouvent le long du corps.

A Lazenay comme à Saint-Martin-des-Champs, les bracelets et les bagues sont autant portés que déposés à côté du défunt. Les travaux d'A. Battistini montrent que les bracelets sont indifféremment portés à droite ou à gauche. Ils sont parfois simplement posés à côté du défunt. On peut alors légitimement se demander s'il s'agit d'un objet appartenant au

défunt ou laissé en souvenir par un proche. De telles pratiques ont été identifiées dans des nécropoles de la Vallée du Rhône. Les bracelets y ont été exclusivement associés à des sujets immatures. Cependant, leurs diamètres ne correspondent pas à la taille de poignets d'enfants (Blaizot, Bonnet, Castex, Duday 2000 : 302).

Les chaussures peuvent aussi être portées (11% des cas) mais elles sont plus régulièrement placées à proximité des pieds dans le cercueil (82% des cas). Beaucoup plus rarement, elles sont déposées à l'extérieur du cercueil (7%) mais dans ce cas elles le sont au niveau des pieds. A Saint-Martin-des-Champs, les chaussures sont plus rares et ne sont pas portées. Elles sont dans quatre cas sur cinq posées à côté des pieds (Fig. 156).

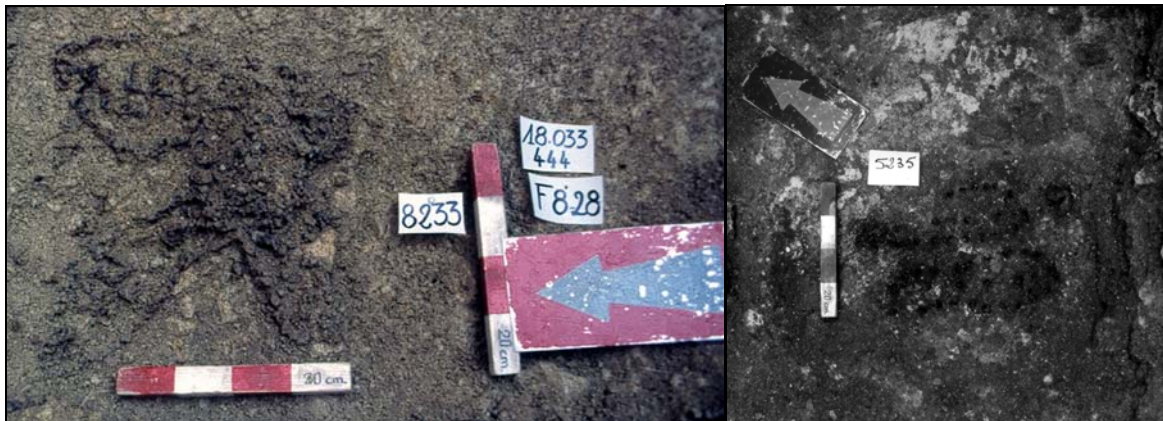


Figure 156 – Nécropoles de Saint-Martin-des-Champs et Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : clous de chaussures découverts à proximité des pieds du défunt

Enfin, dans cette même nécropole, quelques sépultures ont livré des fibules. Celles-ci ont surtout été découvertes au niveau du thorax ou du bassin et matérialisent certainement le port d'un vêtement, une toge par exemple. De plus, à Saint-Martin-des-Champs, des épingles dites "de linceul" ont été retrouvés dans six sépultures. Dans quatre cas, elles sont situées autour de la tête. Pour les autres, elles se trouvent au niveau de l'abdomen.

Si l'identification en tant que système de fermeture de linceul ne paraît pas impossible, elle nous semble évacuer un peu trop rapidement la possibilité que ces épingles aient servi à maintenir la coiffure. Malheureusement, l'état de conservation des ossements provenant des sépultures concernées est tel qu'un seul individu peut bénéficier d'une diagnose sexuelle. Il nous est donc impossible d'éclaircir ce point grâce aux données biologiques.

Notons que les études sur la parure consistent avant tout en une approche typologique des objets sans forcément tenir compte du contexte funéraire auquel elles appartiennent. Il faut peut-être y voir un signe que ce type de mobilier n'est pas propre au mort mais appartient à son passé de vivant. Le mort porte tel objet ou tel bijou comme il le faisait de son vivant. Ces objets n'ont pas "d'identité funéraire" à proprement parler. Ils ne sont pas plus chargés de symboles que ne l'étaient les vêtements portés par le mort. En revanche, ils ont subsisté.

2. Comment traduire l'absence ou l'abondance de mobilier ?

Nous venons de le voir le mobilier funéraire est varié tant dans les types d'objets déposés que dans leur quantité. Dès lors, se pose la question de la représentativité du mobilier funéraire. Est-ce qu'une plus grande quantité de matériel est un signe probant de la richesse ou du statut social du défunt ? Pour certains chercheurs, la richesse de la tombe est exprimée par le nombre d'objets et/ou par la qualité et la valeur matérielle de certains d'entre eux (Struck 2000 : 85 ; Gleser 2000 : 295 ; Polfer 2004 : 43).

Ce postulat nous paraît offrir des perspectives mitigées dans les nécropoles bituriges. Celles que nous avons pu étudier livrent peu d'informations. Selon nous, il s'agit d'une conséquence directe de la mauvaise connaissance non pas des objets en eux-mêmes mais de leur valeur financière. Si certains cas paraissent évidents, par exemple l'émeraude découverte à Lazenay, d'autres sont plus complexes. Les bracelets et les bagues sont-ils des objets onéreux ?

Il est nécessaire de faire preuve d'une grande vigilance quant à la définition du statut social seulement sur mobilier funéraire. Nous pensons qu'il y a parfois assimilation et peut-être confusion entre la rareté d'un objet et sa valeur. Or, la fréquence d'un objet en contexte funéraire, dans le monde des morts, est forcément à comparer à sa fréquence dans les autres contextes, dans le monde des vivants.

Nous nous trouvons confronté au problème de la richesse relative de la tombe lorsqu'elle est uniquement définie par le mobilier funéraire. D'une part, les objets retrouvés dans les tombes ne sont pas nécessairement représentatifs de l'ensemble des objets intervenant aux cours du processus funéraire (Polfer 2004 : 44). L'absence de mobilier dans la sépulture ne coïncide pas obligatoirement avec le dénuement de la famille du défunt et ne présume en rien des dispositifs mis en oeuvre lors des funérailles.

De plus, durant l'Antiquité tardive, le mobilier tend à progressivement se raréfier dans les sépultures. Loin de manifester un appauvrissement de la population, ce phénomène résulte d'une simplification et d'une standardisation des pratiques funéraires, du moins de celles dont nous retrouvons les traces. Cette absence de mobilier est parfois considérée comme un critère irréfutable pour identification de sépultures chrétiennes (Van Doorselaer 1967 : 83). Le mobilier, ou plutôt son absence, devient alors un signe extérieur non pas de richesse mais d'appartenance religieuse sans lien direct au statut social du défunt.

À titre d'exemple des paradoxes d'une définition sociale d'après le mobilier funéraire, nous pouvons comparer l'occupation tardive de la nécropole de Lazenay à celle de Saint-Martin-des-Champs. Ces deux ensembles funéraires sont synchrones et présentent des faciès extrêmement différents. La nécropole rurale de Lazenay accueille des sépultures qui contiennent quasiment toutes du mobilier. Seuls 5% des tombes n'ont pas livré d'objets. À l'inverse, dans la nécropole urbaine de Saint-Martin-des-Champs, ce ne sont que 9% des sépultures qui contiennent du mobilier. Peut-on en déduire que la population de la nécropole rurale est socialement plus aisée ? Sommes-nous confronté au caractère conservateur souvent attribuer aux campagnes qui auraient intégré les modes romaines plus tardivement que les villes ? Il est difficile de répondre car nous manquons d'exemples au sein même de la cité biturige et plus largement à l'échelle de la Gaule romaine.

Enfin, rappelons que la notion d'absence de mobilier ne tient pas compte de la possibilité que des éléments en matériau périssable. Par exemple, les chaussures sont identifiées grâce aux clous maintenant leurs semelles. Rien ne prouve que d'autres types de chaussures non clouées n'aient pas été déposés. Il est également possible que des éléments végétaux (fleurs, plantes, fruits) aient été déposés. Dans ce cas, seuls des prélèvements complétés par des études palynologiques et carpologiques confirmeraient de telles pratiques.

De récents travaux dans la nécropole de Wederath, près de Trèves, ont démontrés que la taille des fosses est parfois disproportionnée par rapport à celle du corps. Ajouté à la position des ossements et aux lacunes détectées dans la composition du mobilier, cet indice induit la présence d'objets non conservés comme par exemple de la vaisselle en bois, des corbeilles en osier ou du tissu (Tranoy 2000 : 144).

**Sixième partie : Anthropologie biologique et organisation des espaces
sépulcraux**

I. Définition de "groupes sociaux" à partir de l'état sanitaire

La paléopathologie permet d'étudier les maladies et la santé des populations anciennes. Elle s'appuie sur un recensement des lésions pathologiques au sein de chaque population étudiée afin d'établir ce bilan sanitaire le plus complet possible. Bien entendu, elle est limitée aux pathologies laissant des indices ou des témoins sur le squelette et sur les dents. La majorité des renseignements disponibles concerne donc les lésions dentaires, les atteintes dégénératives du squelette et les traumatismes.

Cette discipline connaît un essor particulier depuis une vingtaine d'années car elle a un champ d'action suffisamment large pour pouvoir aborder des contextes variés. En effet, elle permet de diagnostiquer ponctuellement des cas remarquables (victimes de mort violente, pathologies ou cas épidémiologiques rares) et d'enregistrer régulièrement les vicissitudes plus ou moins chroniques liées à l'âge ou au travail (arthrose, hygiène dentaire, indicateurs de stress).

Le dénombrement, l'enregistrement et la détermination des pathologies nécessitent évidemment une étude macroscopique, voire dans certains cas des examens radiologiques, microscopiques ou chimiques. De plus, le diagnostic final ne peut être rendu que par un spécialiste ce que nous ne sommes pas. Nos prétentions paléopathologiques se doivent donc d'être des plus modestes. Avant tout, elles consistent en la détection des anomalies osseuses ou dentaires. Nos connaissances nous ont permis d'isoler les ossements ou les dents présentant des particularités. Dans une grande majorité de cas, il s'agit de pathologies dégénératives simples (arthroses, enthésopathies, pertes *ante mortem* des dents) ou de traumatismes évidents (fractures, indices de réduction de fracture, pathologies liées à de mauvaises réductions de fracture). Pour les cas les plus complexes, dépassant nos compétences, nous avons fait appel à des spécialistes afin d'identifier les pathologies concernées.

Cependant, dans le cadre de cette thèse, notre objectif n'est pas tant de proposer une analyse complète et exhaustive des pathologies que de les utiliser pour une approche "populationnelle". Ainsi, nous souhaitons déterminer si leur répartition au sein de la population correspond à des facteurs spécifiques (âge, sexe) ou si elles rendent compte également d'une réalité sociale mise ou non en évidence par les données archéologiques.

A. L'état sanitaire bucco-dentaire

Lié à une multitude de facteurs, principalement le niveau de vie et la qualité de l'alimentation, l'état sanitaire dentaire peut être décrit à l'aide d'estimateurs simples. Cependant, nous avons été régulièrement confronté à des problèmes liés aux modalités du prélèvement des dents. Afin de pouvoir inclure un maximum d'individus, nous avons donc sélectionné un nombre réduit de descripteurs parmi les plus couramment utilisés, notamment dans des études récentes.

Nous avons tout d'abord examiné les stades d'usure de la face occlusale des dents. Ils peuvent être enregistrés selon cinq ou six stades (Brabant, Sally 1962 ; Vleck, Kominek, Andrik, Bily 1975 : 305). Ils expriment à la fois l'effet du frottement des dents les unes sur les autres et l'abrasion provoquée par certaines substances alimentaires (Williams, Woodhead 1986). Leur présence augmente progressivement avec l'âge. Nous n'avons pas retenu les deux premiers stades qui caractérisent une usure légère et sont trop fréquemment observés pour être significatifs.

Nous avons également coté la parodontose. Il s'agit d'une atteinte inflammatoire des tissus de soutien de la dent. Elle est généralement liée à l'âge des individus. Elle peut être cotée selon trois degrés d'expression sur la mandibule et le maxillaire (Brothwell 1981 : 155-156).

Du tartre peut être observé sur les couronnes. Il s'agit d'un dépôt de substance minérale relevant directement de l'hygiène bucco-dentaire. Sa présence est enregistrée soit en présence/absence, soit selon 3 stades (Brothwell 1981 : 155-156). Cependant, cet enregistrement est subordonné à l'état de conservation des dépôts. Ce dernier dépend essentiellement de l'ensemble des traitements dont les dents ont été l'objet, de la découverte du squelette à son étude.

Enfin, nous avons comptabilisé le nombre de caries, d'abcès et de pertes *ante mortem* sur chaque individu. Causées par des infections bactériennes, les caries sont des lésions du tissu dentaire des couronnes. Elles peuvent résulter d'une alimentation trop riche en glucides. Les abcès sont des atteintes du parodonte. Les pertes *ante mortem* s'identifient par la présence d'alvéoles résorbées. Ces dernières manifestent la perte d'une ou plusieurs dents, provoquée par la sénescence ou une pathologie. Nous n'avons pas étudié ces trois lésions à proprement parler. Nous les avons consignées en terme de présence/absence et avons enregistré leur localisation et leur amplitude.

1. La nécropole de Lazenay

Les différentes atteintes dentaires sont inégalement représentées. La plus fréquemment rencontrée est l'usure dentaire. Elle touche 88,83% de la population adulte. Si l'on ne prend pas en considération les deux premiers stades d'abrasion, cette valeur n'atteint plus que 54,36%. Ce sont les incisives qui sont les plus couramment touchées. Cette spécificité nous semble relever des contingences de la conservation, que celles-ci découlent de l'état sanitaire de l'individu (pertes *ante mortem*) ou du prélèvement. L'usure prend indifféremment place sur la mandibule et le maxillaire. Mais, c'est ce dernier qui présente en moyenne les stades d'usure les plus prononcés.

La perte *ante mortem* d'une ou plusieurs dents concerne 67,96 % des individus adultes. Le nombre de pertes *ante mortem* peut varier de 1 à 28, c'est-à-dire la totalité des dents si la personne ne possédait pas de troisièmes molaires. Généralement, le nombre de pertes se situe entre 1 et 5 (58,57 % des cas). Le cas le plus fréquent est celui de la perte *ante mortem* de 4 dents (16,43 % des cas).

La présence de caries implique 51,94% de la population adulte et 16,66% des individus immatures. Majoritairement, les adultes comptent 2 à 3 caries préférentiellement situées sur des dents mandibulaires. Les immatures n'en hébergent souvent qu'une, contaminant le plus souvent une dent déciduale. Moins de 10% des individus présentent plus de 5 caries.

De même, les abcès sont rares (3,39% des cas) et sont concentrés sur les dents de quelques défunts. 57,14% de ceux concernés par l'infection présentent deux abcès.

La parodontose se manifeste sur 32,03% des adultes. Le stade 1 est dominant puisqu'il représente 50% des cas observés.

Enfin, le tartre est la pathologie la moins représentée avec seulement 12,62% de la population adulte atteinte. Les différents stades s'expriment équitablement. En revanche, avec 88,46% des dépôts, le tartre s'installe en majorité sur les dents mandibulaires. Cette valeur n'atteint que 30,76% sur le maxillaire. Le bloc incisivo-canin semble être plus souvent sollicité. Cependant, les problèmes de conservation rencontrés tempèrent nos observations.

Les travaux que nous avons consultés insistent sur les liaisons plus ou moins récurrentes entre ces lésions et l'âge (Castex 1994 : 244 ; Crubézy 1988 : 80 et 92 ; Murail 1996). La fréquence des pathologies dentaires et du parodonte augmente avec la sénescence.

Les résultats de la nécropole de Lazenay sont plus nuancés. Certes, elles semblent augmenter avec l'âge, les jeunes représentant rarement plus de 20% des cas, mais ce sont les individus matures qui dominent la distribution en fonction de l'âge des cas observés (Tab. 60). Cependant, nous avons précédemment évoqué les limites des estimateurs d'âge chez les adultes, limites d'autant plus fortes que l'état de conservation des squelettes issus de ce gisement est parfois en deçà des minima souhaités pour une définition biologique pertinente des individus. La population mature accueille certainement des individus appartenant à la population âgée mais pour lesquels les marqueurs de sénescence ne sont pas assez saillants pour permettre leur bonne classification.

	Jeunes	Matures	Agés	Indéterminés	Total
<i>Pertes ante mortem</i>	13,48	54,61	17,73	14,18	141
<i>Usure dentaire</i>	13,39	51,79	20,54	14,29	112
<i>Caries</i>	18,00	61,00	16,00	12,00	107
<i>Abcès</i>	28,57	42,86	28,57	0	7
<i>Tartre</i>	30,77	42,31	19,23	7,69	26
<i>Parodontose</i>	12,5	58,33	16,67	12,5	48

Tableau 60 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des pathologies dentaires et du parodonte en fonction de l'âge (en %)

Nous n'avons pas non plus détecté de liaison significative au sexe. Cela s'explique par la présence d'un très grand nombre d'individus indéterminés (Tab. 61). Seuls les défunts concernés par le tartre bénéficient d'une diagnose plus précise avec seulement 15,38% d'individus indéterminés. Cependant, cette pathologie ne révèle aucune liaison significative au sexe.

	Femmes	Hommes	Indéterminés	Total
<i>Pertes ante mortem</i>	30,00	34,29	35,71	140
<i>Usure dentaire</i>	23,21	32,14	44,64	112
<i>Caries</i>	37,38	30,84	31,78	107
<i>Abcès</i>	42,86	42,86	14,29	6
<i>Tartre</i>	38,46	46,15	15,38	26
<i>Parodontose</i>	29,17	29,17	41,67	48

Tableau 61 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des pathologies dentaires et du parodonte en fonction du sexe (en %)

2. La nécropole de Saint-Martin-des-Champs

Les tendances mises en évidence à Lazenay apparaissent également dans la nécropole de Saint-Martin-des-Champs. Ainsi, l'usure dentaire est l'atteinte la plus fréquemment rencontrée. Elle concerne 85,83% des adultes. Cependant, si nous limitons notre approche aux cas d'abrasion les plus significatifs, ce chiffre redescend à 36,25%. L'usure est peu marquée. Avec 41,38% des cas observés, le second degré est le plus présent alors que les stades 4 à 6 ne touchent que 24,12% de la population atteinte par l'usure. L'usure touche indifféremment les dents maxillaires et mandibulaires sans affection précise pour un type donné.

61,25% des adultes présentent des pertes *ante mortem*. La majorité des victimes de cette pathologie ont perdu de 1 à 5 dents (51,02% des cas). Toutefois, contrairement au site précédent, les individus présentent davantage de cas de pertes de plus de 10 dents (27,21% des cas). Les pertes *ante mortem* concernent préférentiellement la mandibule avec 88,43% des cas contre 66,66% pour la maxillaire. Dans les deux cas, la moyenne des pertes *ante mortem* avoisine 4 dents (4,26 pour la mandibule et 4,89 pour le maxillaire).

Les caries infectent 51,25% des adultes et 10,48% des immatures. Dans la première population, elles touchent à part égale les dents mandibulaires et maxillaires sans privilégier une localisation spécifique. Dans la seconde population, les dents déciduales provenant du maxillaire sont les plus souvent touchées. Les individus hébergent majoritairement 1 à 2 caries (39,84 et 35,77% des cas). Seulement 7,3% des individus affectés le sont par plus de 5 caries.

Les abcès touchent 8,33% des adultes et sont anecdotiques chez les immatures (1 seul individu concerné). Dans 65% des cas, la dentition des défunts est polluée par un seul abcès. Le plus souvent, l'abcès siège sur une dent mandibulaire (75% des cas).

Des traces de tartre ont été décelées sur 22,91% de la population adulte. La pathologie épargne les immatures. Le tartre se concentre sur les dents mandibulaires avec 89,09% des cas contre 25,45% pour les dents du maxillaire. Les dépôts les plus légers (stade 1) sont peu nombreux. Les individus présentant un stade 2 sont majoritaires avec 40% des

observations. Dans ce cas, le dépôt est le plus souvent localisé sur les incisives. Nous n'avons détecté qu'un faible nombre de dépôts importants (7,27%).

La parodontose ne se manifeste que sur 8,75% de la population adulte. La majorité des cas se limite à une parodontose de stade 1 (61,90% des cas) et touche surtout la mandibule.

Notre recherche des liaisons à l'âge s'est avérée aussi peu fructueuse qu'à Lazenay. Nous avons déjà évoqué les réserves liées à l'estimation approximative de l'âge des adultes. Néanmoins, nous pouvons dégager quelques tendances. Encore une fois, la catégorie des adultes matures accueille la majorité des cas observés pour chaque atteinte (Tab. 62).

Si nous concentrons notre attention sur les infections à proprement parler, c'est-à-dire les caries et les abcès, nous constatons que la catégorie des adultes jeunes y est bien représentée avec à peu près un quart des cas alors que cette classe présente rarement plus de 15% des observations. Ce fait est peut-être lié à l'impact moins fort de la sénescence sur l'étiologie de ces pathologies. Inversement, un faible nombre d'adultes jeunes sont concernés par l'usure dentaire et les pertes *ante mortem* qui sont liées au vieillissement.

	Jeunes	Matures	Agés	Indéterminés	Total
<i>Pertes ante mortem</i>	12,24	53,06	23,81	10,88	147
<i>Usure dentaire</i>	9,78	41,30	38,04	10,87	98
<i>Caries</i>	23,58	47,15	19,51	9,76	123
<i>Abcès</i>	25	40	25	10	20
<i>Tartre</i>	14,55	54,55	23,64	7,27	55
<i>Parodontose</i>	19,05	42,86	28,57	9,52	21

Tableau 62 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des pathologies dentaires et du parodonte en fonction de l'âge (en %)

Nous n'avons pas détecté de liaison manifeste au sexe. Encore une fois, les individus indéterminés pondèrent énormément nos résultats bien qu'ils représentent rarement plus du quart des adultes touchés (Tab. 63). Ainsi, si quelques tendances favorisent plus ou moins l'un des deux sexes, aucune d'entre elles n'est suffisamment significative pour établir une discrimination sexuelle dans la distribution des atteintes.

	Femmes	Hommes	Indéterminés	Total
<i>Pertes ante mortem</i>	36,73	34,69	28,57	147
<i>Usure dentaire</i>	32,65	38,78	28,57	98
<i>Caries</i>	41,46	32,52	26,02	123
<i>Abcès</i>	40	40	20	20
<i>Tartre</i>	34,55	45,45	20,00	55
<i>Parodontose</i>	42,86	38,10	19,05	21

Tableau 63 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des pathologies dentaires et du parodonte en fonction du sexe (en %)

3. La nécropole de Bruère-Allichamps

L'état de conservation général des squelettes provenant de ce gisement ne permet pas de proposer une étude aussi complète que celles des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs. Néanmoins, nous souhaitons tester l'application de ces méthodes sur une population plus réduite afin de vérifier si les grandes tendances soulignées par les deux sites principaux affectent aussi un ensemble plus réduit.

La population adulte totale est de 64 individus. L'usure y est l'affection la plus fréquente. Elle atteint 45,31% des adultes. Ce chiffre n'est que de 20,68% si l'on ne retient que les abrasions pertinentes.

Des pertes *ante mortem* ont été détectées sur les dentitions de 31,25% des adultes. Dans la majorité des cas, les individus sont victimes de 1 à 5 pertes *ante mortem* (65% des cas). Mandibule et maxillaire sont touchés à l'avenant.

Aucune carie n'a été retrouvée sur les dents provenant d'immaturs. En revanche, 21,87% des adultes sont infectés. Ces caries siègent principalement sur les molaires mais sans que l'hétérogénéité de leur distribution soit significative. Un seul individu est victime d'abcès.

Les dépôts de tartre et la parodontose apparaissent de façon anecdotique. Dans les deux cas, ce sont 6,25% des adultes qui sont touchés. Les dépôts de tartre sont tous légers et cantonnés au stade 1.

Nous n'avons pas pu établir de liaisons entre ces atteintes et l'âge ou le sexe de leurs victimes. L'ensemble des nos analyses est dominé par les individus sexuellement indéterminés ou les adultes matures, cette dernière catégorie intégrant à la fois ses pensionnaires et des défunts mal classés faute d'indices probants.

Synthèse

L'exploitation de certains indices pathologiques dentaires a livré peu d'informations. Les études qui pourraient compléter et enrichir cette analyse, diagnose sexuelle et détermination de l'âge, offrent des résultats mitigés. Notre vision pourrait dès lors paraître limitée à l'observation des fréquences des lésions et de leur degré d'expression. Certes, elle n'autorise que des comparaisons prudentes entre les sites mais elle souligne également que ceux-ci présentent des tendances similaires alors qu'ils appartiennent à des contextes archéologiques différents.

L'usure dentaire touche les contingents les plus importants avec plus de 80 % des individus pour les deux nécropoles berruyères et un peu moins de 50% pour celle de Bruère-Allichamps. Cependant, ces valeurs sont nettement moins importantes si nous évacuons de nos calculs les cas d'usure faible. De plus, les individus présentant un degré d'abrasion élevée sont rares. Une approche par âge de cette atteinte indique que les gisements intègrent les schémas déjà connus et mis en évidence sur d'autres sites. Bien que nos estimations de l'âge des adultes fassent la part belle aux adultes matures, l'usure semble augmenter progressivement avec l'âge. Du moins, elle ne touche que légèrement les adultes jeunes.

La perte *ante mortem* d'une ou plusieurs dents est la pathologie dentaire la plus régulièrement rencontrée dans les trois sites. La majorité des individus atteints présente une à cinq pertes *ante mortem*. Toutefois, pour la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, nous avons souligné la forte proportion d'individus ayant perdu plus de 10 dents. Cette situation ne nous paraît pas être obligatoirement liée à des contingences d'hygiène dentaire mais peut être perçue comme un marqueur de sénescence indiquant une longévité et donc un temps d'exposition à la pathologie plus important sur ce site. Peut-être pouvons-nous également y voir un signe de facteurs de vie privilégiée.

Les caries sont courantes. Elles affectent près de la moitié des individus mais se manifestent différemment chez les adultes et les immatures. Les infections carieuses sont beaucoup plus fréquentes chez les adultes. Surtout, elles semblent apparaître moins communément au sein des populations immatures où elles représentent au mieux 16% des

observations. De telles proportions ont déjà été mises en évidence sur d'autres sites antiques ou médiévaux (Castex 1994 : 242-243).

Avec moins de 10% des défunts concernés, les abcès sont présents mais de façon trop anecdotique pour que nous puissions les exploiter pertinemment. Nous constatons qu'abcès et caries sont beaucoup plus fréquents chez les adultes jeunes que chez les immatures. Il s'agit d'une situation normale en grande partie liée à la perte des dents déciduales. En effet, nous avons constaté que lorsque les caries touchent des immatures, elles siègent préférentiellement sur ces dents. Or, notre population immature est composée d'enfants avec des dentures soit totalement déciduales, soit totalement permanentes, soit mixte. Dans le cas de dentures totalement permanentes, il est possible que les dents déciduales aient été infectées puis perdues et ne nous soient donc pas parvenues.

De plus, même si la longévité d'un individu induit une exposition plus longue aux pathologies, ces infections dentaires semblent moins inhérentes à la sénescence que l'usure dentaire et les pertes *ante mortem*.

Le tartre et la parodontose complètent les informations disponibles. Les dépôts de tartre affectent peu les populations inhumées de Bruère-Allichamps et Lazenay (moins de 15% de la population). En revanche, les dentitions des squelettes de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs sont plus fréquemment atteintes (22,91% des adultes). Les dépôts y sont principalement moyens, de stade 2 (40% des observations). Plusieurs raisons peuvent expliquer la constitution de ces dépôts : mauvaise hygiène bucco-dentaire, composition de la salive et type d'alimentation (ce qui inclut la nature de l'eau d'une région donnée). Les deux premières hypothèses devraient indifféremment intéresser les trois nécropoles. En revanche, il est possible d'envisager une différence d'alimentation, et plus généralement des produits consommés, propre au contexte de la capitale de cité.

La parodontose a été identifiée sur un nombre restreint de défunts. La fréquence est inférieure à 10% sauf au sein de la nécropole de Lazenay où ce sont 32,03% des individus qui sont touchés. Le stade 1 est le plus représenté. A Lazenay, il surclasse à peine le stade 2. Ce site révèle donc un comportement spécifique de la pathologie tant en fréquence qu'en expression.

Aucun de ces caractères n'a révélé de liaisons évidentes à un âge ou à un sexe particulier. Nous avons donc orienté nos investigations vers les possibles rapports topographiques existant entre les individus victimes des pathologies présentant un fort degré

d'expression. Nous avons concentré nos efforts sur les individus présentant soit de nombreuses pertes *ante mortem*, soit un nombre important de caries ou d'abcès. Nous n'avons relevé aucun résultat significatif.

B. Pathologies traumatiques

La majorité des pathologies traumatiques que nous avons identifiées sont des fractures. Nous ne sommes pas encore armé pour en discuter l'origine car elles peuvent manifester des stades d'évolution variés qui dépendent principalement de la chronologie de la lésion, *ante mortem* ou *post mortem*, de l'immobilisation ou non du foyer de fracture et de sa réduction, si elle a eu lieu. Toutefois, nous pouvons proposer une analyse rapide de la topographie anatomique de ces fractures et de leurs possibles corrélations à un âge, à un sexe ou à un type d'individus.

De plus, nous souhaitons vérifier si les victimes de ces lésions constituent un groupe occupant un secteur spécifique de la nécropole. En effet, les fractures appartiennent à la catégorie des pathologies liées au comportement ou aux activités (Guillon 1990 : 42). Avec une certaine prudence liée au caractère multifactoriel de leurs déterminants, elles peuvent être utilisées comme des marqueurs sociaux afin de déterminer quels individus étaient les plus exposés au risque traumatique au sein des populations étudiées. Bien entendu, cette approche ne doit pas occulter la multitude des atteintes (blessures, coupures, écrasement des parties molles) qui nous échappe du fait de la disparition des tissus autres que osseux (Thillaud 1988 : 143).

Les fractures des membres, notamment des membres supérieurs, sont les plus fréquentes au sein des populations anciennes (Thillaud 1988 ; Guillon 1990). Après les pathologies dégénératives, ce sont les lésions les plus couramment observées. Pour la plupart consécutives aux accidents de la vie professionnelle ou courante, elles correspondent à des modes de vie ou à des statuts sociaux propices.

Établi d'après les nombreuses études paléopathologiques menées sur des collections ostéo-archéologiques d'origines géographique et chronologique variées, ce constat nous intéresse essentiellement dans le cadre de la nécropole de la *villa* de Lazenay. Dans un

premier temps, nous souhaitons déterminer si à l'intérieur de la population inhumée nous pouvons isoler un groupe plus particulièrement atteint de traumatismes. Ensuite, nous confronterons les caractéristiques paléopathologiques de ces défunts issus d'un milieu rural à celles d'individus provenant de nécropoles urbaines.

Rappelons que ce type d'enquête est principalement réservé aux sujets inhumés. Les restes provenant de crémation offrent beaucoup plus exceptionnellement des témoignages de lésions dont la manifestation ne peut être confondue avec les remaniements et les fractures occasionnées par l'ustion.

Dans chacune des deux nécropoles, ce rapide examen a permis d'isoler une pathologie rare. A Saint-Martin-des-Champs, c'est une malformation de l'épiphyse proximale de l'humérus droit qui a été détectée sur un jeune enfant (Fig. 157). Cette anomalie accompagne plusieurs autres symptômes expliquant la mort précoce de l'immature (Charlier, Durand en cours).



Figure 157 – Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : malformation de l'épiphyse proximale de l'humérus droit d'un immature

Dans la nécropole de Lazenay, il s'agit d'une malformation de l'articulation temporo-mandibulaire (Fig. 158). Ce cas rare d'aplasie unilatérale du condyle mandibulaire a été découvert sur un jeune adulte dont l'état de conservation n'autorise pas un diagnostic plus abouti du squelette (Charlier, Durand, Huynh 2005).



Figure 158 – Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : Aplasie unilatérale du condyle mandibulaire

1. La nécropole de Lazenay

Nos investigations se limitent à la phase tardive de l'occupation funéraire. Le faible nombre d'ossements prélevés, le taux de fragmentation et plus simplement l'absence d'indices patents ne nous ont pas permis de détecter de pathologies traumatiques sur les restes osseux provenant des sépultures à incinérations.

9 défunts ont été victimes de fractures soit 3,26% de la population inhumée. Ces lésions se répartissent équitablement entre les membres supérieurs (4 cas détectés) et inférieurs (5 cas détectés). Elles atteignent principalement des hommes bien que le nombre d'indéterminés puisse suffire à minimiser cette tendance. L'âge ne paraît pas avoir d'influence sur ces blessures. Cependant, seulement deux adultes jeunes sont concernés. Ils comptent parmi les rares défunts atteints de plusieurs fractures.

Trois individus cumulent les traumatismes. L'un a été victime d'une fracture de la clavicule, du tibia et de la fibula droits. L'autre présente une fracture de chaque tibia. Enfin, le squelette du dernier signale une fracture du tibia et de la fibula droite. Un diagnostic plus précis de ces atteintes permettra d'établir si, pour chaque individu, elles résultent d'un seul et même accident ou si au contraire elles marquent des épisodes pathologiques différents. Un cas a particulièrement retenu notre attention. Il s'agit de celui de la fracture conjointe du tibia et de la fibula. Elles touchent quatre individus dont trois hommes. Les autres fractures du tibia diagnostiquées l'ont également été sur des hommes. Cette blessure semble donc liée au sexe.

Si l'on observe la répartition des sujets atteints au sein de la nécropole, on remarque qu'ils forment trois groupes distincts (Fig. 154). Le premier accueille quatre sépultures parmi lesquelles deux sont proches et dont les occupants présentent des lésions similaires au tibia et à la fibula. Situé dans la partie opposée, le second groupe rassemble trois défunts sur les squelettes desquels ont été repérées les pathologies les plus spectaculaires. Enfin, constitué de deux tombes, le troisième groupe ne nous semble pas proposer une association pathologique ou topographique pertinente.

Sans qu'un secteur réservé aux cas pathologiques soit manifeste, la quasi-totalité des sépultures de traumatisés se répartissent en seulement deux zones de la nécropole. Nous confronterons ultérieurement ce résultat à ceux obtenus à l'aide des caractères discrets et des données archéologiques.

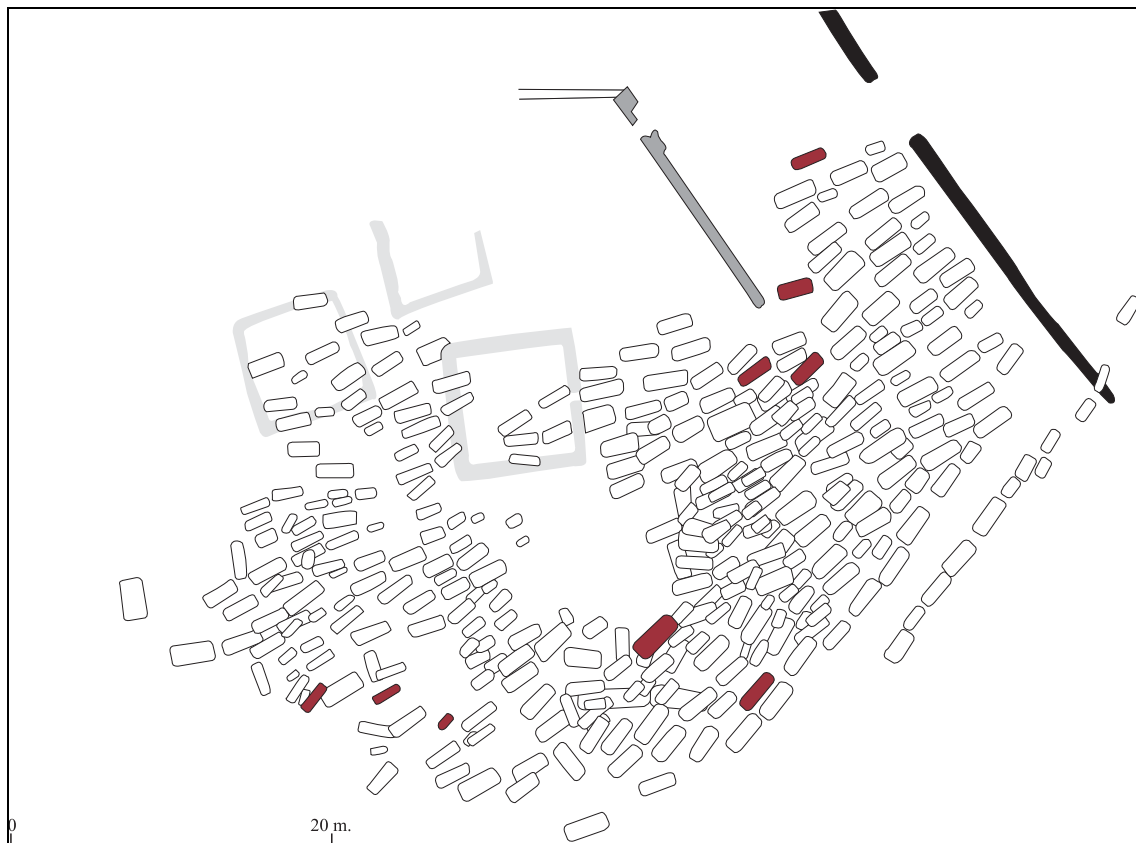


Figure 159 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : topographie des individus présentant une ou plusieurs pathologie(s) traumatique(s)

2. La nécropole de Saint-Martin-des-Champs

Pour le site de Saint-Martin-des-Champs, les attentes étaient différentes. Contrairement au caractère laborieux d'une nécropole de *villa*, celui d'une nécropole urbaine n'induit pas la même organisation de l'espace entre propriétaires/tenanciers et travailleurs. Cependant, on peut supposer qu'il existe une gestion du domaine funéraire en concessions familiales au sens large et romain du terme. D'extractions et d'origines diverses, ces familles peuvent se côtoyer. Une analyse de la répartition topographique des défunts victimes de fractures permettrait de repérer les zones d'inhumations des personnes les plus exposées à ces traumatismes.

Les fractures sont rares. 14 individus en ont été victimes, ce qui ne représente que 3,83% de la population inhumée. Ces lésions affectent autant les membres supérieurs (7 cas détectés) qu'inférieurs (8 cas détectés). Hommes et femmes sont également touchés (7 hommes, 5 femmes, 2 indéterminés). Globalement, le sexe ne semble pas avoir d'influence sur l'apparition et la répartition des atteintes.

Si l'on observe plus attentivement la topographie anatomique de ces blessures, on constate que pour le membre supérieur, elles siègent uniquement sur les clavicules ou les radius. Elles offrent un panel varié de foyers de fracture mais, à première vue, elles témoignent presque toutes d'une prise en charge suffisante pour permettre une réduction et d'une bonne consolidation. Pour le membre inférieur, une nouvelle fois, ce sont les tibias et fibula qui regroupent la majorité des lésions. Sur six individus concernés, quatre ont souffert d'un traumatisme aux deux os. Comme nous l'avions déjà souligné dans la nécropole de Lazenay, les atteintes de ce secteur anatomique concernent majoritairement des hommes.

La topographie des fractures met en évidence deux groupes. Le premier occupe le secteur nord, à proximité de la chapelle, et associe trois sépultures. Les trois défunts ne présentent aucune similitude biologique significative. Situé dans la partie la plus orientale de l'espace funéraire, le second groupe réunit quatre tombes. Trois de leurs occupants ont été victimes de fractures du ou des membre(s) inférieur(s).

Les tombes des autres individus traumatisés se répartissent au sein de la nécropole sans former d'association ou de concentration remarquable.

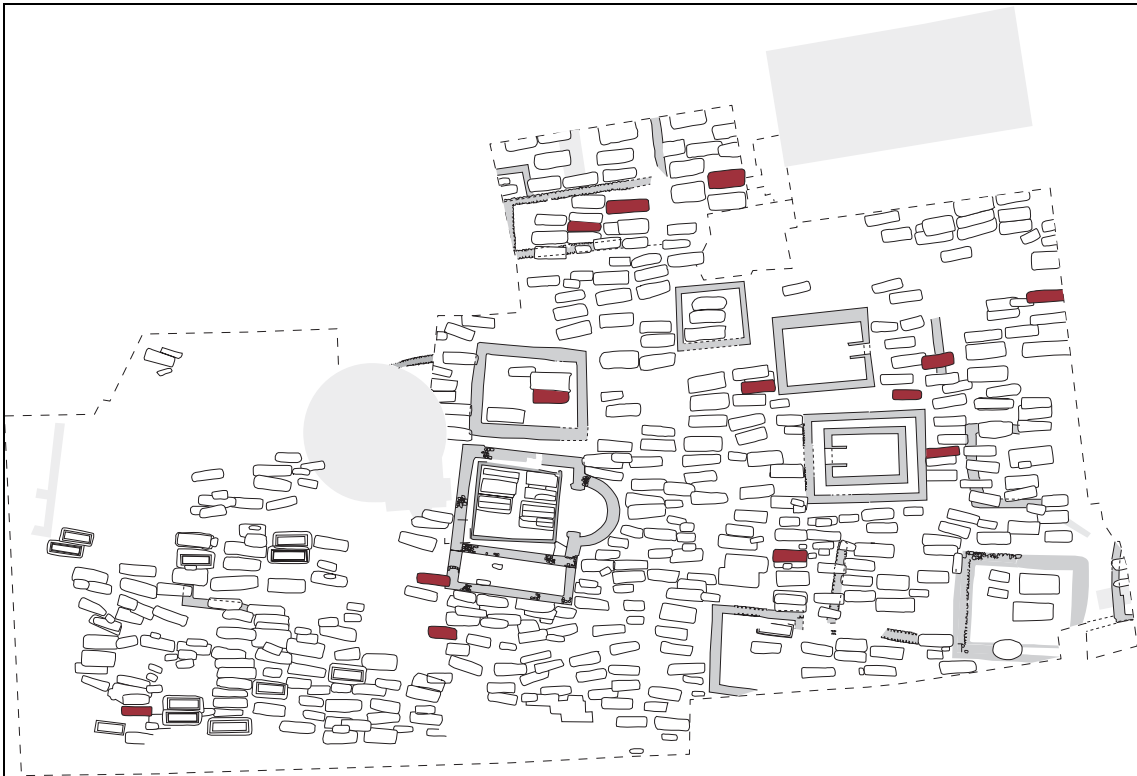


Figure 160 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : topographie des individus présentant une ou plusieurs pathologie(s) traumatique(s)

Synthèse

Qu'il s'agisse de la nécropole de Lazenay ou de celle de Saint-Martin-des-Champs, peu d'individus ont été victimes de pathologies traumatiques. Bien entendu, ces comptages ne restituent pas la totalité des traumatismes dont ont été victimes les individus. Ainsi, les entorses, luxations ou autres traumatismes mineurs passent inaperçues, à moins d'avoir entraîné des complications graves. De plus, l'ensemble de nos observations nécessitera ultérieurement des examens radiologiques pour préciser l'origine des lésions : fractures liées au vieillissement, à une activité physique ou autres.

Moins de 4% des individus étudiés ont révélés les traces d'un traumatisme. Cette valeur est même inférieure à 2% pour la nécropole de Bruère-Allichamps pour laquelle nous n'avons pas traité le seul cas traumatologique détecté (une fracture du radius gauche). Les lésions siègent autant sur les membres supérieurs qu'inférieurs et concernent les hommes et les femmes sans préférence. Néanmoins, pour les deux populations, nous avons remarqué que les fractures conjointes du tibia et de la fibula atteignaient principalement des hommes matures. Ces lésions pourraient être liées à une activité physique particulière, liée par exemple aux travaux des champs.

Ces résultats éveillent notre curiosité. En effet, bien que conscient qu'il s'agissait d'un a priori, nous attendions une fréquence plus forte des traumatismes sur les individus de la nécropole de Lazenay. L'association de cet ensemble funéraire à une *villa* nous a incité à supposer que la majorité des squelettes sont ceux des travailleurs employés dans cette exploitation. Il s'agit d'une population plus exposée aux risques de traumatismes. Certes, les cas de fractures les plus remarquables proviennent de ce gisement, mais nous ne comptons que 3,26% d'individus touchés. Cette valeur n'est que de 3,83% pour la nécropole urbaine de Saint-Martin-des-Champs.

De plus, nous n'avons pas repéré d'éléments complémentaires corrélés aux activités physiques : facettes d'accroupissement médiales et latérales sur l'extrémité distale du tibia et sur le talus, néo-surfaces articulaires (Saunders 1978, Crubézy 1988). Cela signifie-t-il que les risques inhérents aux activités physiques sont équivalents en contexte urbain et en contexte rural ? Ou ce constat permet-il de caractériser l'activité de l'exploitation rurale ?

C. Pathologies dégénératives

Après les caries dentaires, les pathologies dégénératives sont celles que l'on rencontre le plus fréquemment lors de l'étude paléopathologique d'une population ancienne. Parmi ces lésions, l'arthrose et les enthésopathies constituent le contingent le plus important de victimes. La reconnaissance et l'identification précise de ces lésions sont complexes. Elles résultent d'un groupe de maladies aux causes très variées et peuvent donc être confondues avec d'autres atteintes des structures ostéo-articulaires.

De plus, leur diagnostic est considérablement influencé par l'état de conservation des ossements sur lesquels elles siègent. Étant donné la qualité variable de ce paramètre entre les nécropoles étudiées, nous ne pouvions proposer un calcul exhaustif de la fréquence de ces lésions et encore moins une comparaison inter sites. Nous nous sommes donc limité à un recensement des individus touchés et à la détection des particularités de chaque site (liaison à l'âge ou au sexe, sectorisation au sein de l'espace funéraire).

La majorité des lésions dégénératives observées appartient à la catégorie des "arthroses". Elles affectent préférentiellement le rachis. Actuellement, il nous est impossible de déterminer si elles constituent des pathologies malformatives, fonctionnelles, générales ou locales. Il est également difficile de faire la différence entre les arthroses résultant de conditions sanitaires défailantes et celles liées aux mécanismes normaux de la sénescence. Ces dernières ne doivent plus être alors traitées comme des anomalies pathologiques, mais plutôt comme des témoins de la longévité de certains individus (Crubézy 1988 ; Guillon 1990 : 42).

1. La nécropole de Lazenay

8 individus, soit 3,88 % de la population adulte, présentent des traces de pathologies dégénératives. Elles se manifestent essentiellement chez les hommes (7 cas) et concernent surtout des individus âgés (6 cas). Un seul individu présente les indices d'une ostéophytose sur la surface sternale de la clavicule et sur les têtes fémorales. Dans ce dernier cas, elles pourraient découler d'une coxarthrose. Le reste des atteintes détectées siège sur différents tronçons de la colonne vertébrale. La portion cervicale est relativement épargnée (1 cas). En revanche, le segment assurant la transition entre vertèbres thoraciques et vertèbres lombaires est le plus fréquemment atteint (5 cas).

Une analyse de la répartition topographique des victimes de lésions dégénératives ne révèle pas de regroupement significatif (Fig. 161). Si nous concentrons notre attention uniquement sur les individus touchés par une arthrose, nous n'obtenons pas de résultat plus probant (Fig. 162). Ce résultat est peut-être à mettre à l'actif de pathologies liées à l'âge et non à une activité entraînant des remaniements morpho-fonctionnels.

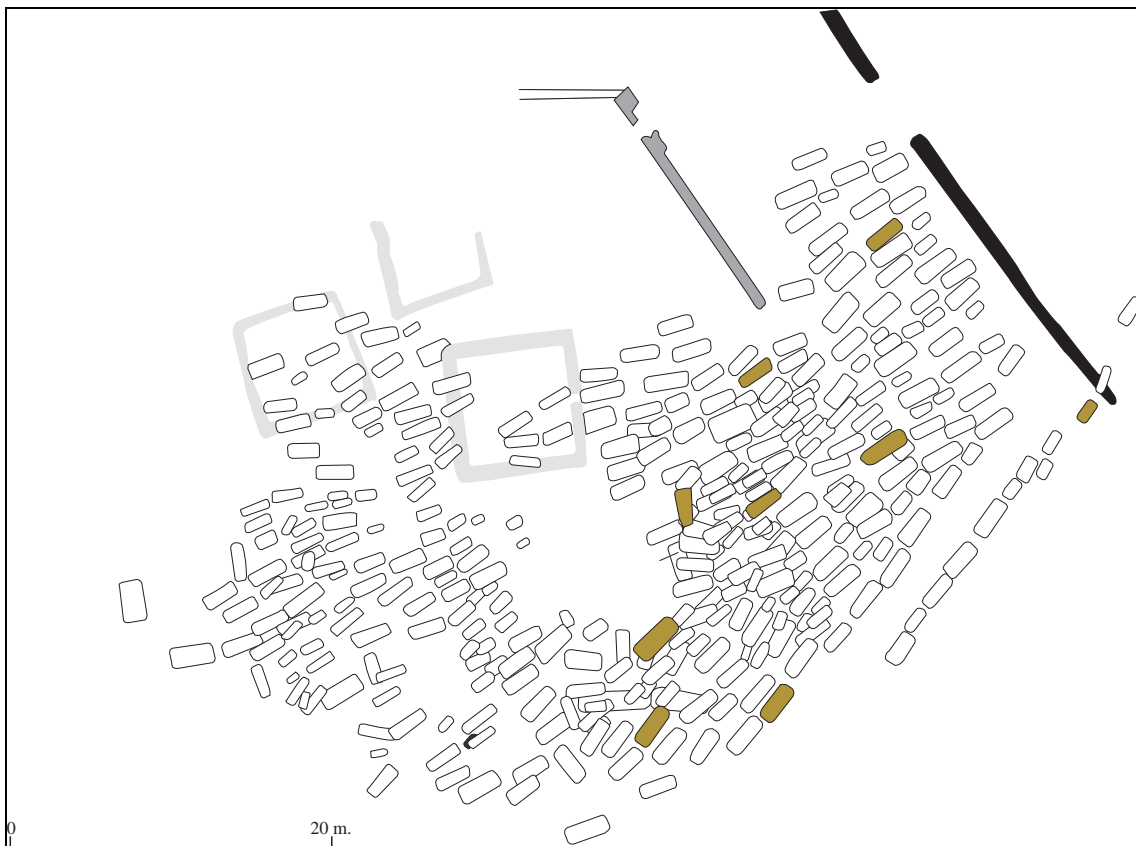


Figure 161 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : topographie des individus présentant une ou plusieurs pathologie(s) dégénérative(s)

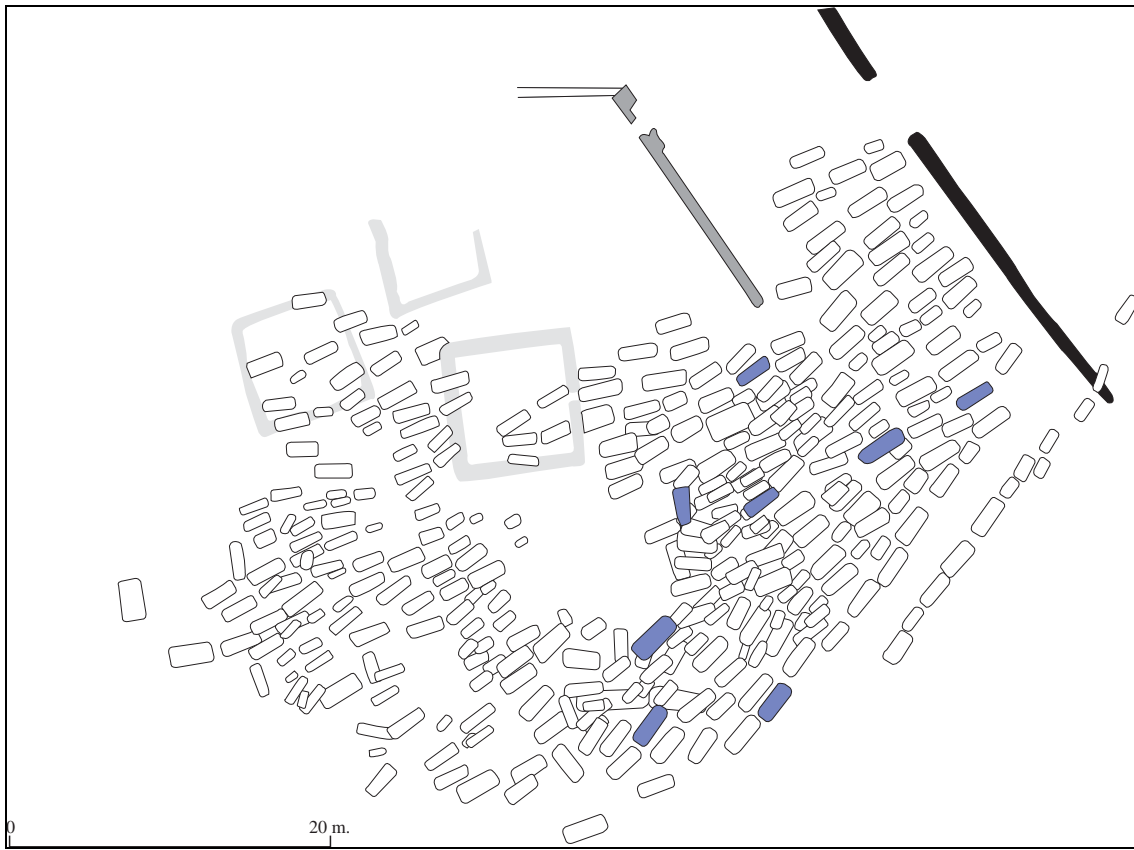


Figure 162 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : topographie des individus victimes d'arthrose

2. La nécropole de Saint-Martin-des-Champs

29 individus, soit 12,08 % de la population adulte, sont concernés par une plusieurs pathologies dégénératives. Parmi celles-ci, arthroses et enthésopathies touchent 27 individus, c'est-à-dire 11,25 % de la population adulte. Si nous limitons à la colonne vertébrale, ce chiffre n'intéresse plus que 23 individus, soit 9,58 % des adultes.

Encore une fois, les hommes semblent plus particulièrement touchés (13 cas) que les femmes (4 cas). Les quatre individus sexuellement indéterminés peuvent minimiser cet écart sans pour autant l'effacer. En majorité, les lésions touchent les adultes âgés (19 cas). Trois adultes jeunes présentent également des pathologies dégénératives sans qu'elles soient associées ou corrélées à d'autres atteintes, traumatiques par exemple.

Les vertèbres cervicales sont les moins atteintes alors que la section thoracique est la plus touchée (56,52% des cas) devant la portion lombaire (26,08%).

Si l'on observe la cartographie des individus atteints par une ou plusieurs pathologies dégénératives, on remarque à la fois une occupation homogène de l'espace funéraire et également la présence de deux regroupements (Fig. 163). Ainsi, au sud-est, à proximité d'un bâtiment funéraire, nous distinguons une première concentration. Elle accueille trois sépultures voisines et une quatrième un peu plus éloignée. Le second groupe est constitué par six sépultures installées au sud du bâtiment funéraire principal. Trois de ces sépultures sont jointives. Les autres individus se répartissent équitablement dans la nécropole sans former de groupe à proprement parler. Seules deux associations de deux tombes peuvent être signalées. Si nous focalisons nos recherches sur les cas d'arthrose nous obtenons des résultats similaires (Fig. 164).

Dans la majorité des cas, ces pathologies n'accompagnent pas de traumatismes à l'origine de leur apparition. Sauf pour les adultes jeunes sur lesquels ils caractérisent peut-être une activité physique spécifique, il nous paraît plus approprié de les considérer comme des marqueurs de sénescence. Ainsi, les regroupements mis en évidence rassembleraient des individus bénéficiant d'une plus grande longévité. Nous pouvons envisager d'utiliser avec prudence ces informations comme marqueurs sociaux et de les confronter aux données archéologiques et anthropologiques.

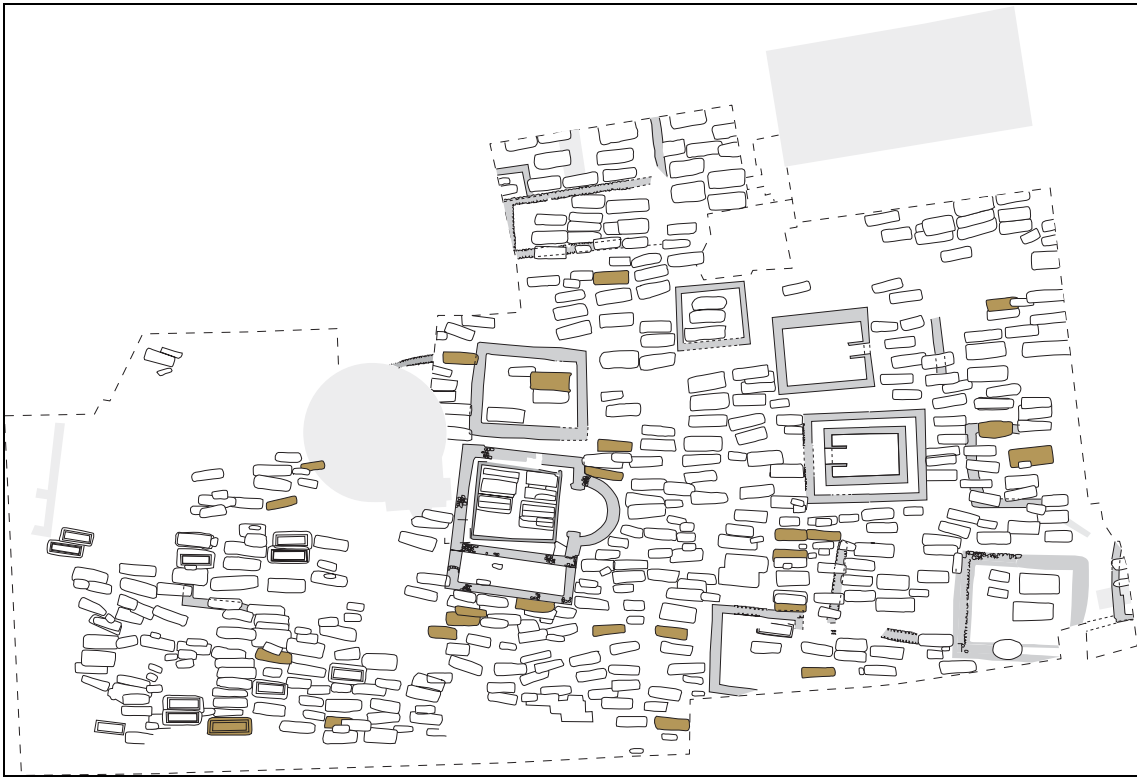


Figure 163 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : topographie des individus présentant une ou plusieurs pathologie(s) dégénérative(s)

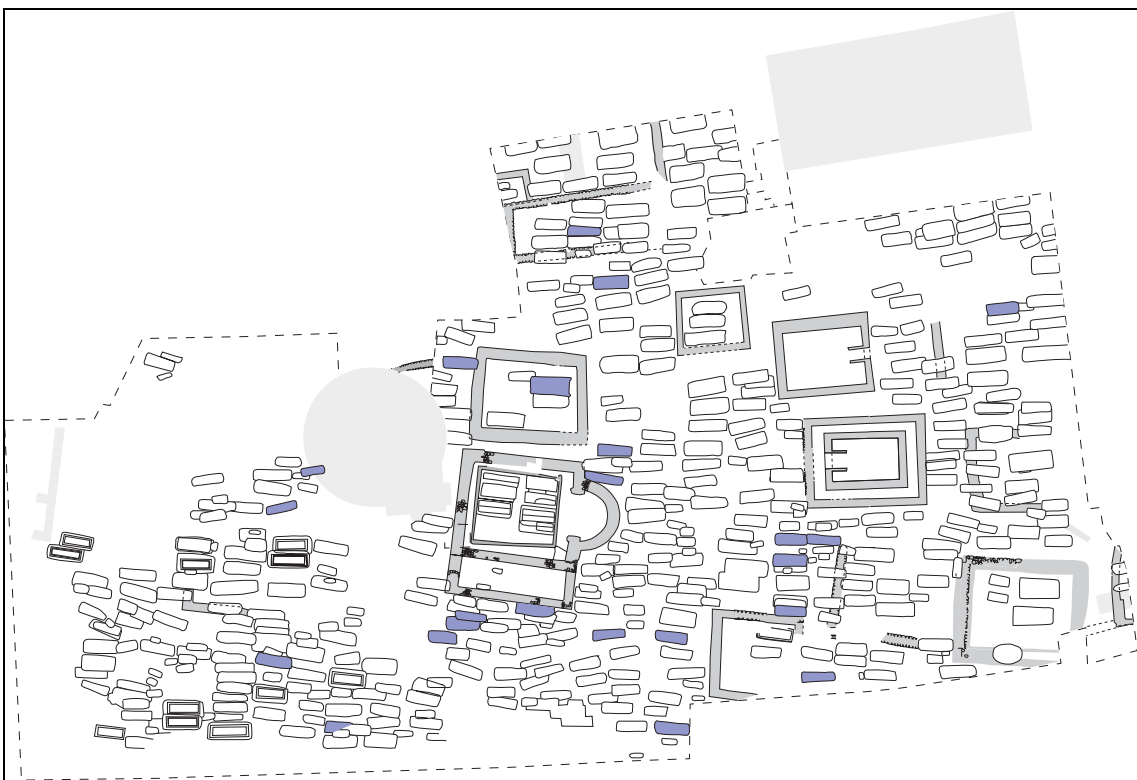


Figure 164 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : topographie des individus victimes d'arthrose

Synthèse

Les pathologies dégénératives se manifestent à des fréquences variables sur les deux sites. En effet, dans la nécropole de Lazenay, seulement 3,88% des individus en sont atteints. Cette proportion est de 12,08% dans celle de Saint-Martin-des-Champs. Ces lésions concernent majoritairement le rachis, principalement les secteurs thoraciques et lombaires.

Pour les deux sites, les pathologies reflètent les mêmes liaisons. Il existe une répartition différentielle selon le sexe et l'âge. Ce sont les hommes âgés qui sont les plus couramment touchés. Ces atteintes ne sont pas obligatoirement liées à une activité particulière, mais peuvent coïncider avec une certaine longévité.

Nous avons cartographié ces pathologies afin de déterminer s'il existe un ou des regroupement(s) topographique(s) des individus atteints. La nécropole de Lazenay ne livre aucune concentration. Dans la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, quelques rassemblements peuvent être supposés.

Si cette différence dans la localisation était avérée, elle pourrait correspondre à une différence dans la gestion des espaces funéraires. Exploitée par de nombreuses "familles", la nécropole urbaine nécessite peut-être le recours à des regroupements familiaux plus stricts, topographiquement s'entend, afin de cloisonner distinctement les différents espaces ou concessions. Le maillage biologique de l'espace funéraire en serait alors resserré, ce qui mettrait en évidence des concentrations d'individus ayant bénéficié de conditions de vie favorables à une plus grande longévité.

II. Caractères discrets et organisation de l'espace funéraire

Les données biologiques permettent de préciser l'organisation des espaces sépulcraux. En effet, pour des sous-groupes archéologiquement pertinents, il est possible d'exploiter les caractères discrets afin de déterminer si l'organisation d'un espace sépulcral est "aléatoire" ou repose sur une gestion spécifique dictée par des rapports familiaux (Crubézy 1999 : 48).

Les caractères discrets sont des variations phénotypiques non pathologiques observables sur le squelette dont certaines présentent plusieurs stades d'expression (Braga 1995 : 4). Ils peuvent s'exprimer sous des formes anatomiques variées : sutures, dépressions, os surnuméraires, torus, épines, tubercules, ponts osseux, trous, canaux accessoires ou sillons. Il peut également s'agir de variations en nombre ou position des facettes articulaires. Plus simplement, ils peuvent consister en l'absence d'un caractère.

D'un déterminisme complexe et polyfactoriel, ils ont été tour à tour l'objet d'engouement ou de méfiance (Crubézy 1991, Castex 1994 : 135). Certaines recherches ont été jusqu'à remettre en cause le mécanisme purement génétique de leur transmission pour l'attribuer à des phénomènes pathologiques (Murail 1996 : 107).

Bien entendu, ils doivent être exploités avec la plus grande prudence, car aucun caractère discret n'a révélé un déterminisme génétique parfaitement connu. De plus, de grandes variations de fréquence ont été mises en évidence pour un même caractère lors de comparaisons entre des populations éloignées dans le temps et l'espace (Castex 1994 : 135).

Cependant, même si leur corrélation aux liens de parenté peut paraître discutable, les caractères discrets représentent une voie d'accès à la détection de groupes ou de sous-groupes unis par un possible lien biologique. En effet, ils peuvent permettre d'individualiser au sein d'une nécropole des sous-groupes d'individus possédant un ou plusieurs de ces caractères (Crubézy 1991 : 48).

Ainsi, les travaux menés par I. Gemmerich Pfister (Gemmerich Pfister 1999) ont démontré que si les liens de parentés étroits sont difficiles à révéler même pour des individus d'âge, de sexe et d'ascendance connus, les caractères discrets permettent tout de même

d'identifier l'apparement d'une population (Gemmerich Pfister 1999 : 156). Cette étude était basée sur l'étude de 110 caractères discrets de 151 individus (48 femmes, 103 hommes) provenant de 11 cimetières récents du canton de Vaux. Au travers d'analyses statistiques univariées et bivariées, elle a souligné la pertinence des caractères discrets dans la définition de sous-groupes géographiques cohérents (Gemmerich Pfister 1999 : 155).

Afin de mettre en évidence de tels regroupements topographiques, plusieurs méthodes peuvent être exploitées, de la simple projection graphique aux tests statistiques les plus élaborés. Quelles que soient les types d'approche privilégiés, notre démarche devait respecter deux étapes principales : la définition d'hypothèses concernant des sous-ensembles archéologiquement pertinents et une sélection de caractères ne dépendant ni de l'âge, ni du sexe, ni de facteurs environnementaux particuliers (Crubézy, Sellier 1990b).

A. Objectifs

Nous avons étudié les caractères discrets de nécropoles à inhumations datées de l'Antiquité tardive : Saint-Martin-des-Champs et Lazenay. Notre objectif était de comprendre les organisations de ces espaces sépulcraux et de les comparer. En effet, nous souhaitons mettre en perspective la gestion de deux importantes nécropoles, l'une urbaine et l'autre rurale. Cette approche nous paraît d'autant plus justifiée que les deux sites présentent des phases d'occupation synchrones pour lesquelles les pratiques funéraires diffèrent. Nous voulions définir le plus précisément possible le point de clivage entre ces deux ensembles.

Dans le cas de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, l'absence quasi-totale de mobilier incite à exploiter toutes les pistes possibles dont celle des caractères discrets. Cette étude est une des seules permettant de comprendre l'organisation de l'espace sépulcral. De plus, la présence de bâtiments funéraires a déjà suscité des interrogations sur l'existence de regroupements familiaux, sans pour autant que cette hypothèse soit confirmée par une analyse et données biologique (Durand 1999).

Les sépultures de la nécropole de Lazenay contiennent un mobilier beaucoup plus abondant. Nous avons tenté de définir la présence de sous-groupes accueillant des objets

similaires ou des assemblages de matériel proches. Cette approche peu concluante a été remise en perspective avec les caractères discrets afin de juger de l'interaction entre données archéologiques et biologiques.

Ces deux sites représentent plus de 600 tombes et offrent également un ensemble satisfaisant pour que nos résultats passent le filtre des analyses statistiques et puissent être vraiment représentatifs d'une tendance.

Par souci d'efficacité et de pertinence, nous avons souhaité respecter les cinq précautions d'interprétation définies par E. Crubézy (Crubézy 1999) :

- L'étude des caractères discrets confirme parfois l'existence de sous-groupes pertinents, à la fois archéologiques et biologiques. Cependant, elle ne permet pas à proprement parler une "définition familiale" des gisements.
- Les regroupements détectés concernent des sujets apparentés par un lien génétique, sans pour autant que le degré de parenté biologique puisse être précisé.
- La démonstration de regroupements familiaux doit être établie à l'aide de caractères discrets dont le déterminisme familial a préalablement été démontré.
- Les regroupements mis en évidence n'excluent pas l'existence d'autres concentrations non détectées.
- Ce type de recherches porte sur les regroupements de sujets apparentés et non sur les sujets apparentés eux-mêmes. Ainsi, certains peuvent être disposés en différents secteurs d'un même ensemble sépulcral.

De plus, nous avons gardé à l'esprit que tout regroupement peut être le fait d'un pool génétique et/ou d'un contexte environnemental communs (Saunders 1989).

Enfin, les caractères discrets rendent compte d'une parenté biologique et non d'une parenté sociale (Crubézy, Sellier 1990) ; ils ne détectent pas la présence d'individus exogènes à la souche familiale de départ : conjoint, enfants adoptés par exemple. Ainsi, ils ne mettent en évidence qu'une partie du tissu de parenté existant dans la nécropole (Murail 1996 : 107).

B. Méthodologie

E. Crubézy et la majorité des chercheurs qui ont tenté d'exploiter les caractères discrets reconnaissent l'impossibilité d'en proposer une liste type qui pourrait servir uniformément quelle que soit la population. La pertinence "familiale" d'un caractère réside principalement dans sa rareté et son absence de rapport avec un âge ou un sexe donné (Crubézy 1988 : 52-53). Si nous ne nous étions pas limité à cette exigence, nous nous serions exposé à la découverte de groupes non pas familiaux mais biologiquement homogènes.

De même, dans le cas de populations endogames, nous aurions pu être confronté à de fortes concentrations d'individus présentant d'importantes corrélations génétiques qui ne sont pas pour autant synonymes, à socialement parler, d'un lien familial.

Nos travaux ont été largement inspirés par ceux de E. Crubézy, D. Castex et P. Murail. Ils répondent tous à une démarche commune qui consiste à coder un nombre important de caractères, à sélectionner les moins liés aux conditions d'observation ou à certains paramètres (âge, sexe) puis à chercher ceux qui sont liés entre eux. Ce tri indique si la distribution des caractères discrets est aléatoire ou si elle correspond en partie à un déterminisme familial.

Si l'ensemble sépulcral est organisé sur la base de regroupements familiaux, alors la carte biologique des relations de parenté correspond à une carte topographique de sous-groupes archéologiquement pertinents. Dans le cas contraire, il est possible que les sujets les plus ressemblants ne soient pas forcément proches les uns des autres et qu'aucun parallèle ne soit possible entre les cartographies (Crubézy 1999 : 44).

Notre approche a été scandée en deux phases principales : la première a consisté en une sélection des caractères discrets dont le déterminisme génétique est marqué, la seconde nous a amené à restreindre nos choix en fonctions de l'état de conservation des ossements.

1. Sélection des caractères discrets employés

Les travaux de E. Crubézy, D. Castex et P. Murail détaillent longuement les caractères discrets exploités et offrent une bibliographie cumulée abondante. Cette dernière repose sur quelques références fondatrices dont les travaux de H. Muller (Muller 1977), S. R. Saunders (Saunders 1978) ainsi que ceux plus récents de G. Hauser et G. F. De Stefano (Hauser, De Stefano 1989). L'ensemble de ces ouvrages nous a permis d'établir une liste préférentielle de caractères discrets en fonction de leur déterminisme génétique, de leur fréquence d'observation mais également de leur facilité d'observation.

Le lecteur constatera peut-être avec surprise le nombre peu élevé de caractères retenus, mais nous avons préféré sélectionner ceux reconnus pour leur probable héritabilité. Nous avons appliqué les mêmes exigences que P. Murail : les caractères devaient, entre autres, bénéficier d'un système de codage déjà éprouvé, ne pas être lié à l'âge et/ou sexe et surtout être intervenus dans des regroupements, lors d'études antérieures (Murail 1996 : 108).

Ainsi, nous avons évacué une grande partie des caractères discrets, notamment crâniens, objets d'une grande vigilance tant les origines, causes et développements de certains paraissent complexes. Très discutés, ils semblent au centre de nombreuses interactions étroites entre phénomènes génotypiques, phénotypiques et physiologiques (Crubézy 1991 : 221-222). Inversement, nous avons retenu plusieurs caractères discrets dentaires, car ils présentent un déterminisme génétique important.

2. Caractères discrets et état de conservation

Notre première liste de caractères discrets retenus était avant tout conditionnée par les notions d'identification et d'héritabilité. Elle comprenait une soixantaine de caractères. Rapidement, les collections concernées ont révélé les limites d'applicabilité de ces observations notamment au regard de l'état de conservation de certains individus. C'est pourquoi notre liste définitive n'est plus constituée que de 17 caractères (Tab. 64). Cette sélection accueille ceux des caractères qui pouvaient être observés sur un maximum d'individus au sein des deux nécropoles.

Cependant, d'un site à l'autre les proportions d'effectifs observables sont très différentes. Ainsi, quelle que soit le secteur anatomique concerné, les individus de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs bénéficient d'un pourcentage d'observations beaucoup plus important. Si l'on considère les grands secteurs anatomiques (post-crâne, crâne, mandibule, dents), la proportion d'observations possibles se situe entre 64 et 85 %. Dans le cas de la nécropole de Lazenay, ce chiffre atteint au mieux 68 % et peut chuter jusqu'à 48 %.

	Lazenay (en %)	Saint-Martin-des-Champs (en %)
Post-crâniens		
<i>Epine sus-trochléenne</i>	59,22	87,07
<i>Perforation olécrânienne</i>	49,03	77,16
<i>Facette antéro-supérieure double</i>	42,23	89,22
<i>Facette antéro-supérieure absente</i>	42,23	85,34
Crâniens		
<i>Synostose squamo-pariétale</i>	70,87	77,59
<i>Canal hypoglosse bi-partite</i>	29,61	66,38
<i>Processus para-condylien</i>	27,18	59,91
<i>Torus palatin</i>	50,97	66,38
<i>Suture métopique</i>	72,82	75,43
<i>Foramen zygomatiko-facial double ou multiple</i>	60,68	73,71
Mandibulaires		
<i>Foramen mentonnier bi-partite</i>	70,87	77,16
<i>Foramen rétro-molaire</i>	67,96	75,00
<i>Pont mylo-hyoïdien</i>	61,17	72,41
<i>Torus mandibulaire</i>	69,90	77,16
Dentaires		
<i>Incisives en pelle</i>	48,06	53,45
<i>Tubercule de Carabelli</i>	57,77	61,21
<i>Extension inter-radiculaire de l'émail</i>	76,21	77,16

Tableau 64 - Proportions des observations possibles pour chaque caractère discret au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)

Les valeurs du Tableau 64 comprennent les observations totales et les observations partielles. Les observations partielles sont celles qui n'ont pu être effectuées que d'un seul côté car l'os symétrique est absent. Bien entendu, nous ne pouvons utiliser ces données de la même façon que nous traiterons celles obtenues à partir d'individus complets. Malgré cela, dans le cadre d'une étude des regroupements, il nous semble important de ne pas exclure ces indices.

Ces observations partielles représentent rarement plus du quart des observations totales (Tab. 65). Seul le torus mandibulaire présente des observations partielles majoritaires. D'un pont de vue plus général, le Tableau 65 met en évidence l'importance des observations

partielles dans la nécropole de Lazenay. Il s'agit d'une conséquence directe de l'état de conservation des squelettes, spécialement celui des blocs crâno-faciaux.

	Lazenay (en %)		Saint-Martin-des-Champs (en %)	
	Complètes	Partielles	Complètes	Partielles
Post-crâniens				
<i>Processus supra-condylaire médiale de l'humérus</i>	100,00	0	0	0
<i>Perforation olécrânienne</i>	76,92	23,08	83,33	16,67
<i>Facette antéro-supérieure double du talus</i>	88,24	11,76	89,74	10,26
<i>Facette antéro-supérieure absente du talus</i>	83,33	16,67	90,00	10,00
Crâniens				
<i>Synostose squamo-pariétale</i>	88,89	11,11	94,74	5,26
<i>Canal hypoglosse bipartite</i>	55,56	44,44	87,50	12,50
<i>Processus para-condylien</i>	75,00	25,00	100,00	0,00
<i>Torus palatin</i>	60,00	40,00	80,95	19,05
<i>Suture métopique</i>	95,45	4,55	100,00	0,00
<i>Foramen zygomatiko-facial double ou multiple</i>	60,00	40,00	69,39	30,61
Mandibulaires				
<i>Foramen mentonnier bipartite</i>	90,00	10,00	66,67	33,33
<i>Foramen rétro-molaire</i>	64,71	35,29	87,50	12,50
<i>Pont mylo-hyoïdien postérieur</i>	55,56	44,44	68,18	31,82
<i>Torus mandibulaire</i>	33,33	66,67	0	0
Dentaires				
<i>Incisives en pelle</i>	89,66	10,34	86,67	13,33
<i>Tubercule de Carabelli</i>	71,43	28,57	75,00	25,00
<i>Extension inter-radicaire de l'émail</i>	69,23	30,77	82,61	17,39

Tableau 65 – Proportions des caractères discrets observés complètement ou partiellement au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)

3. Définition des caractères retenus

Pour chaque caractère discret, nous avons souhaité fournir sa description anatomique et une rapide synthèse de l'état actuel de nos connaissances, si celles-ci existent. Cette présentation est organisée par grands secteurs anatomiques : crâne, mandibule, dents, squelettes post-crâniens. Pour chacun de ces secteurs, un graphique résumera les proportions d'observations des caractères dans les gisements.

a) *Caractères discrets crâniens*

- Canal hypoglosse bipartite

Il s'agit d'une subdivision plus ou moins complète du canal du nerf hypoglosse par un ou plusieurs spicules osseux. La ou les partition(s) peut ou peuvent être de dimensions variables.

Bien que discutée parce que liée à l'augmentation de l'âge et aux conditions de vie, son héritabilité est considérée comme possible.

- Foramen zygomatiko-facial double ou multiple

Un ou plusieurs foramens accessoires peuvent compléter ce foramen constant en face exocrânienne. Le conduit zygomatique est classiquement en forme de Y et se divise en deux canaux secondaires. Parfois, ces canaux sont indépendants l'un de l'autre.

Seule une héritabilité important chez les animaux (notamment les macaques) est avérée. Pour l'homme, il existe de nombreux enregistrements mais peu ont été exploités (Crubézy 1999 : 120).

- Processus para-condylien

Situé en arrière de la fosse jugulaire et à la partie latérale du condyle occipital, on attribue à ce tubercule osseux un fort déterminisme génétique (Castex 1994 : 150). On constate parfois d'importantes variations en fonction de l'âge ou du sexe.

- Suture métopique

Il s'agit de la persistance de la suture reliant les deux héli-frontaux au-delà de l'âge physiologique de synostose (2 à 4 ans).

Même si l'influence de facteurs génétiques, environnementaux et pathologiques est attestée, des cas familiaux ont également été mis en évidence (Crubézy 1991 : 129-130). Une liaison au sexe semble également possible. Nous avons retenu ce caractère car il fait partie de ceux qui sont les plus fréquemment exploités.

- Synostose squamo-pariétale

Cette synostose concerne l'écaïlle du temporal qui parfois se soude au pariétal.

Bien qu'on connaisse la forte influence de l'âge sur sa présence et que son déterminisme génétique ne soit pas encore clairement établi chez l'homme, on la trouve régulièrement citée comme un caractère discret rare (Castex 1994 : 145).

- Torus palatin

Il s'agit d'une protubérance osseuse plus ou moins saillante et plus ou moins large, située le long de la suture palatine médiane du palais osseux.

Ce caractère polyfactoriel semble découlé de l'interaction de différents facteurs variables selon les populations considérées. Cependant, de nombreux cas familiaux ont été reconnus et publiés (Crubézy 1999 : 88).

Une comparaison des deux sites souligne une détection plus fréquente des caractères crâniens sur les individus de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs (Fig. 6). Deux caractères se distinguent principalement : le canal hypoglosse bipartite et le foramen zygomatofacial double ou multiple. Dans les deux gisements, ils sont présents sur plus d'un quart de la population examinée.

Bien que pour le canal hypoglosse bipartite la valeur habituellement attendue avoisine 10%, certains sites affichent des chiffres plus élevés (Castex 1994 : 148). Le foramen zygomatofacial apparaît à une fréquence parfois excessive. Ainsi, D. Castex le dénombre sur 29,7 à 63,2 % des individus médiévaux qu'elle a étudiés pour sa thèse (Castex 1994 : 157).

Nous pouvons également remarquer une très forte différence de la représentation du torus palatin entre les deux sites (Fig. 165). Ainsi, il représente moins de 5 % des observations faites sur les individus de la nécropole de Lazenay alors que cette proportion dépasse les 15 % à Saint-Martin-des-Champs. Cette situation correspond aux variations constatées dans d'autres nécropoles où ce caractère peut être peu fréquent ou inversement être présent dans des proportions telles qu'elles en font un marqueur populationnel (Castex 1994 ; Murail 1996 : 109 ; Sansilbano-Collilieux 1990).

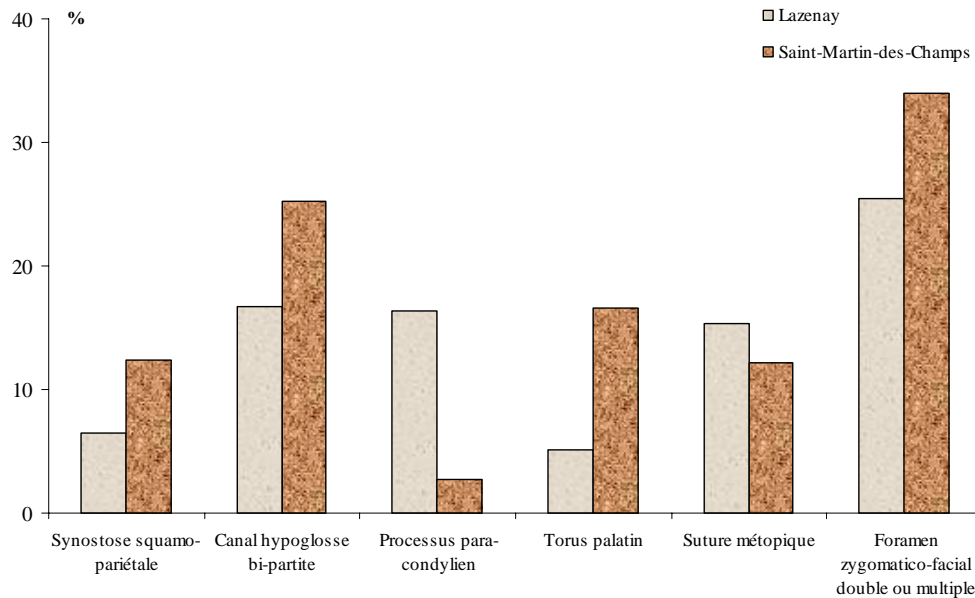


Figure 165 - Fréquence d'observation des caractères discrets crâniens au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)

b) Caractères discrets mandibulaires

- Foramen mentonnier bi-partite

L'orifice antérieur du canal dentaire peut parfois être subdivisé par une ou plusieurs languettes osseuses. Ce caractère peut être lié à l'âge ou au sexe, uni ou bilatéral et son héritabilité est encore mal connue (Hauser, De Stefano 1989 : 230-233).

- Foramen rétro-molaire

Ce caractère consiste en un foramen situé en face supérieure de la mandibule, entre la troisième molaire inférieure et le départ de la branche montante. Il est l'un des caractères les plus étudiés de la branche mandibulaire et bien que son origine puisse être pathologique, son déterminisme génétique n'est pas exclu (Hauser, De Stefano 1989 : 240-243).

- Pont Mylo-hyoïdien

L'ossification du ligament sphéno-mandibulaire peut entraîner la couverture partielle ou plus rarement totale du sillon mylo-hyoïdien. Bien que parfois discuté, le déterminisme génétique de ce caractère semble fort (Hauser, De Stefano 1989 : 234-236).

- Torus mandibulaire

Dans la zone des prémolaires, entre le bord alvéolaire et la ligne mylo-hyoïdienne, on peut parfois distinguer un bourrelet plus ou moins développé de la face linguale de la mandibule. Si des facteurs environnementaux participent à l'apparition de ce caractère, c'est selon toute vraisemblance en conjonction avec des facteurs génétiques (Hauser, De Stefano 1989 : 236-239).

Dans les deux nécropoles, ces caractères sont présents en faible proportion (Fig. 166). La nécropole de Saint-Martin-des-Champs se distingue par une présence inférieure à 5 % de trois des quatre caractères mandibulaires. Cette situation n'est pas étonnante puisqu'il s'agit de caractères ayant, pour l'instant, révélé de faibles fréquences dans les sites où ils ont été recherchés (Castex 1994 : 158-159 ; Murail 1996 : 111).

Le pont mylo-hyoïdien déroge à ce constat avec un peu plus de 15 % de présence, valeur deux fois plus importante que celle détectée sur la population de Lazenay pour ce même caractère.

Il est intéressant de constater que contrairement à la plupart des autres caractères discrets, ceux de la mandibule ont été détectés dans des proportions variant du simple au double d'un site à l'autre.

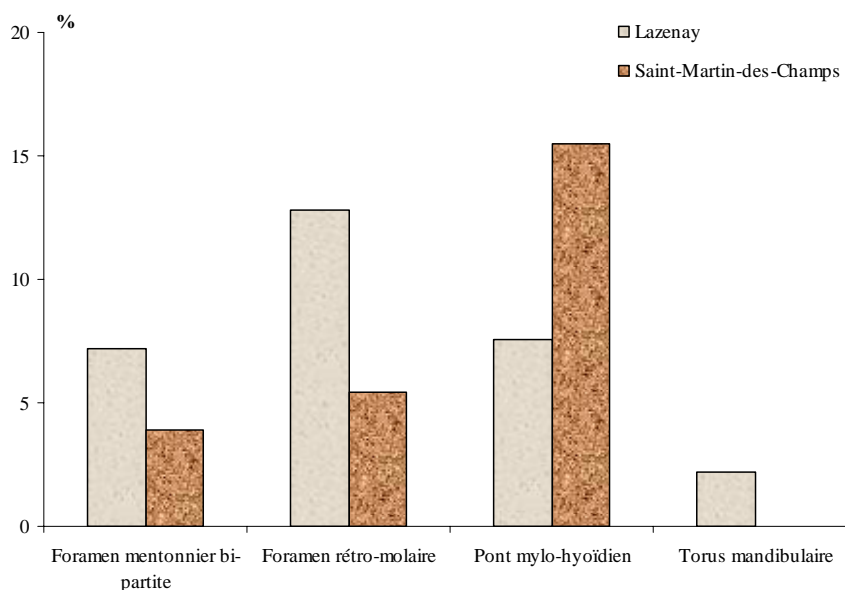


Figure 166 - Fréquence d'observation des caractères discrets mandibulaires au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)

c) Caractères discrets dentaires

- Extension inter-radiculaire de l'émail dentaire

Il s'agit d'une projection de l'émail sur le collet vers les faces linguales et/ou vestibulaires des racines des dents polyradiculées, généralement les molaires inférieures et supérieures. Peu d'études concernent ce caractère qui semble toutefois dépendre d'un déterminisme génétique important (Sauter, Moeschler 1967).

- Incisives en pelle

Les incisives centrales supérieures présentent parfois une incurvation de leur face linguale qui est alors circonscrite par un bourrelet plus ou moins épais. Ce caractère peut s'exprimer selon 3 ou 4 degrés de variations (Blanco, Chakraborty 1976 ; Mayhall 1992 : 70). Même si le rôle des facteurs environnementaux n'est pas encore clairement défini, la transmission génétique de ce caractère est assurée (Castex 1994 : 154).

- Tubercule de Carabelli

Nous avons enregistré ce caractère lorsqu'il prenait la forme d'un petit tubercule situé sur la face mésiolinguale des premières molaires supérieures permanentes (Mayhall 1992 : 67-68). De nombreuses études démontrent à la fois son fort déterminisme génétique mais également de fortes variations inter-populationnelles (Castex 1994 : 154).

Ce sont les incisives en pelle qui sont les plus fréquentes avec une présence importante au sein des deux sites. Cet aspect est particulièrement saillant dans la nécropole de Lazenay avec plus de 30 % de présence. L'importante fréquence des incisives en pelle n'est pas étonnante. Lors de l'étude de la nécropole de Saint-Étienne de Beaune, cette variation était présente sur 25 % des individus (Castex 1994 : 154).

À l'inverse, le tubercule de Carabelli est peu fréquent, quel que soit le gisement examiné. Généralement, ce caractère n'apparaît qu'en faibles proportions, exception faite de la nécropole de Chantambre (Murail 1996 : 116).

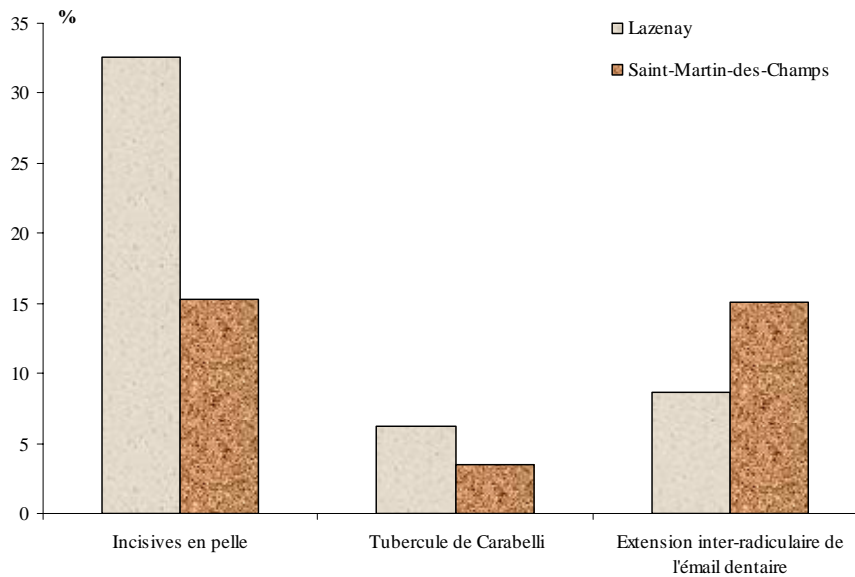


Figure 167 - Fréquence d'observation des caractères discrets dentaires au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)

d) Caractères discrets post-crâniens

- Humérus – Processus supracondyloire médial

Il s'agit d'une épine osseuse située sur la face antéro-médiale de l'humérus, dans le tiers distal et médial de la diaphyse, au dessus de la trochlée humérale. Ce caractère semble bénéficier d'un déterminisme génétique important (Saunders 1978 : 66).

- Humérus - Perforation olécrânienne

Ce caractère consiste en une perforation circulaire à bord fermé de la lame osseuse séparant les fosses olécrânienne et coronoïde. De nombreuses études se partagent entre déterminisme génétique et phénomènes biomécaniques (Saunders 1978 : 66).

- Talus - Facette antéro-supérieure double ou absente

La facette antéro-supérieure du calcaneus peut être unique ou dédoublée. Il est également possible que la facette la plus antérieure soit totalement absente. Des travaux ont démontré un déterminisme génétique probable, alors que d'autres attribuent ce caractère à des atteintes morpho-fonctionnelles (Castex 1994 : 177).

Parmi ces quatre caractères retenus, l'épine sus-trochléenne et l'absence de la facette antéro-supérieure apparaissent de manière anecdotique. En revanche, la présence d'une facette antéro-supérieure double est observée dans plus de 40 % des cas. D. Castex constate également cette abondance avec 22,3 à 50 % de présence dans les populations médiévales qu'elle a étudiées (Castex 1994 : 176).

La perforation olécrânienne concerne 15 % des individus de Saint-Martin-des-Champs et un peu moins de 30 % des individus de Lazenay. Ces valeurs concordent avec celles établies dans d'autres sites funéraires gallo-romains et médiévaux (Castex 1994 : 166 ; Murail 1996 : 111).

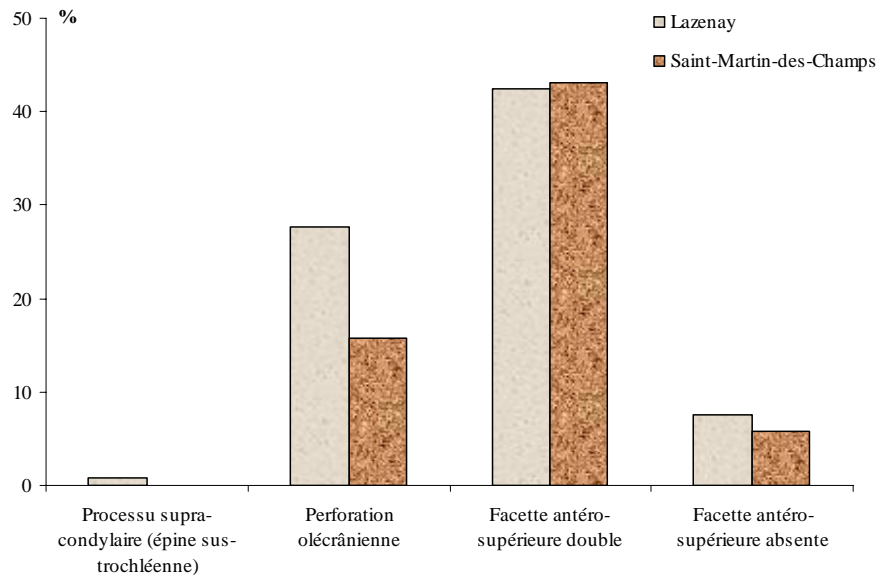


Figure 168 - Fréquence d'observation des caractères discrets post-crâniens au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)

C. Fréquences et liaisons à l'âge et/ou au sexe

Afin de nous assurer de leur pertinence dans la détection de sous-groupes pouvant avoir un lien de parenté, nous nous intéresserons à la latéralisation des caractères discrets. Leur unilatéralité ou bilatéralité peuvent être comparée d'un site à l'autre, mais également utilisée dans la mise en évidence de groupes. De même, nous isolerons les caractères plus particulièrement liés à sexe et/ou à l'âge.

Encore une fois, il s'agit pour nous de vérifier la pertinence de chaque caractère et d'évacuer de notre réflexion les caractères les plus sensibles aux facteurs indépendants de tout déterminisme génétique.

1. Symétrie des observations

Avant d'exploiter les caractères discrets au sein de groupes archéologiques pertinents, nous avons voulu déterminer s'il existait des liaisons aux côtés. Un caractère peut avoir tendance à se manifester plus fréquemment d'un côté ou de l'autre. Nous avons répertorié les caractères exploités dans des tableaux indiquant le nombre d'observations par côté (Tab. 66 à 69). Ces tables indiquent pour chaque caractère le nombre d'observations faites par côté à partir des individus dont l'état de conservation permettait un examen complet, bilatéral si nécessaire, de l'os concerné. Elles mentionnent également les résultats des tests de χ^2 corrigé de Yates et son degré de significativité (P).

En majorité, les caractères sont bilatéraux. Nous n'avons détecté aucune liaison significative aux côtés. Certes, des caractères présentent un nombre d'observations bilatérales inférieur au nombre d'observations unilatérales mais dans ce cas aucun côté ne prédomine. Toutefois, nous pouvons distinguer quelques caractères bi et unilatéraux qui, lorsqu'ils sont unilatéraux, sont généralement plus fréquents d'un côté. Aucun des caractères crâniens n'apparaissent plus significativement d'un côté que de l'autre.

	N droite	N bilatéral	N gauche	χ^2 de Yates	P
Lazenay					
<i>Synostose squamo-pariétale</i>	0	7	1	-	1
<i>Canal hypoglosse bipartite</i>	1	3	1	-	1
<i>Processus para-condylien</i>	1	1	4	0,83	0,36
<i>Torus palatin</i>	0	2	1	-	1
<i>Suture métopique</i>	0	21	0	-	-
<i>Foramen zygomatiko-facial double ou multiple</i>	5	9	4	-	1
Saint-Martin-des-Champs					
<i>Synostose squamo-pariétale</i>	0	17	1	-	1
<i>Canal hypoglosse bipartite</i>	11	7	10	-	1
<i>Processus para-condylien</i>	1	0	2	-	1
<i>Torus palatin</i>	0	16	1	-	1
<i>Suture métopique</i>	0	18	0	-	-
<i>Foramen zygomatiko-facial double ou multiple</i>	5	19	10	1,07	0,30

Tableau 66 - Symétrie des observations des caractères discrets crâniens au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)

Les caractères discrets mandibulaires sont tous l'objet d'une prédominance unilatérale (Tab. 67). Dans la nécropole de Lazenay, c'est le côté gauche qui domine le foramen mentonniers bipartite. A Saint-Martin-des-Champs, c'est le côté droit qui s'impose dans l'apparition du pont mylo-hyoïdien.

Les études nous servant de références soulignent que ces caractères sont généralement bilatéraux. Quelques liaisons aux côtés ont été détectées mais ces unilatéralités sont très variables d'un site à l'autre, bien qu'une prédominance du côté droit soit récurrente (Castex 1994 : 160 ; Murail 1996 : 111).

	N droite	N bilatéral	N gauche	χ^2 de Yates	P
Lazenay					
<i>Foramen mentonnier bipartite</i>	1	3	5	2,66	0,1
<i>Foramen rétro-molaire</i>	2	4	5	0,58	0,44
<i>Pont mylo-hyoïdien</i>	0	4	1	-	1
<i>Torus mandibulaire</i>	0	0	1	-	1
Saint-Martin-des-Champs					
<i>Foramen mentonnier bipartite</i>	2	2	0	2	0,15
<i>Foramen rétro-molaire</i>	3	3	1	1	0,31
<i>Pont mylo-hyoïdien</i>	5	9	1	2,66	0,10

Tableau 67 – Symétrie des observations des caractères discrets mandibulaires au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)

Si l'on observe les caractères dentaires, on constate que l'extension inter-radiculaire de l'émail dentaire est associée au côté gauche lorsqu'elle est unilatérale (Tab. 68).

	N droite	N bilatéral	N gauche	χ^2 de Yates	P
Lazenay					
<i>Incisives en pelle</i>	3	23	1	1	0,31
<i>Tubercule de Carabelli</i>	1	3	1	-	1
<i>Extension inter-radiculaire de l'émail</i>	0	7	2	2	0,15
Saint-Martin-des-Champs					
<i>Incisives en pelle</i>	3	10	0	1,5	0,22
<i>Tubercule de Carabelli</i>	1	1	1	-	1
<i>Extension inter-radiculaire de l'émail</i>	0	13	6	6	0,01

Tableau 68 - Symétrie des observations des caractères discrets dentaires au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)

Pour les caractères post-crâniens, les deux sites offrent chacun un faciès différent des liaisons aux côtés (Tab. 69). Pour la population de Lazenay, aucun caractère n'appartient préférentiellement à un côté.

Au sein de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, la perforation olécrânienne s'illustre par une fréquence unilatérale gauche significative. De tels cas ont déjà été mis en évidence notamment sur les sites de Seyssel-Albigny et Saint-Étienne de Beaune (Castex 1994 : 166, et plus généralement Saunders 1978).

	N droite	N bilatéral	N gauche	χ^2 de Yates	P
Lazenay					
<i>Processus supracondylaire médial</i>	1	0	0	-	1
<i>Perforation olécrânienne</i>	2	15	3	-	1
<i>Facette antéro-supérieure double</i>	3	21	6	0,45	0,50
<i>Facette antéro-supérieure absente</i>	0	3	2	2	0,15
Saint-Martin-des-Champs					
<i>Perforation olécrânienne</i>	2	12	6	3,33	0,06
<i>Facette antéro-supérieure double</i>	6	56	8	0,28	0,59
<i>Facette antéro-supérieure absente</i>	1	6	2	-	1

Tableau 69 - Symétrie des observations des caractères discrets post-crâniens au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)

2. Liaisons à l'âge

Deux types de liaisons à l'âge sont habituellement traités : les corrélations à la maturation et les corrélations à la sénescence. Leur identification permet avant tout de déterminer si certains caractères apparaissent plus fréquemment chez les immatures ou chez les adultes âgés. Dans le premier cas, ce caractère peut être une persistance temporaire ou une ossification tardive d'un élément que la croissance fait progressivement disparaître. Dans le second cas, un caractère lié à un âge avancé peut apparaître comme une manifestation dégénérative et peut donc ne pas être obligatoirement lié à un déterminisme génétique.

Nous avons soumis les caractères au test du χ^2 afin de vérifier la conformité de la distribution des observations entre chaque catégorie d'âge. Nous avons considéré trois catégories principales : individus immatures et adultes jeunes, adultes matures et adultes âgés. Cependant, les résultats sont à considérer avec prudence. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, l'estimation de l'âge adulte est souvent approximative. Ainsi, la classe des individus matures intègre certainement des adultes dont la sénescence n'a pas été démontrée. Ils ont été classés par défaut de disponibilité d'une méthode plus précise. Nous nous sommes essentiellement intéressé au comportement des classes extrêmes, c'est-à-dire celles qui accueillent les individus les plus jeunes et les plus vieux.

De plus, notre objectif n'est pas d'associer un âge particulier à un caractère spécifique mais plutôt d'identifier les caractères dont le déterminisme génétique semble discutable au sein de nos effectifs.

Peu de caractères se sont avérés significativement liés à l'âge. Incontestablement, ce sont les caractères dentaires qui présentent les cas les plus remarquables. A Lazenay, deux individus immatures présentent le tubercule de Carabelli. Ce caractère est également présent sur 5 adultes, 3 jeunes et 2 matures. Cette répartition des observations n'est pas significatif (χ^2 corrigé de Yates = 2,66 ; p = 0,26).

Dans cette même nécropole, les incisives en pelle sont très fréquentes au sein des populations immatures. Le nombre d'immatures concernés ne surpasse pas celui des adultes, mais il perturbe la distribution d'autant que ce caractère n'a pas été reconnu sur les individus les plus âgés (χ^2 corrigé de Yates = 13,5 ; p = 0,001). Sur le site de Saint-Martin-des-Champs, la fréquence des observations chez les immatures dépasse très nettement et significativement celle des adultes (χ^2 corrigé de Yates = 32,52 ; p = 0,00).

3. Liaisons au sexe

Comme pour la symétrie, nous avons vérifié les liaisons entre caractères discrets et sexe des individus. Pour chaque site, nous avons soumis les caractères à un test du χ^2 . En raison de la faiblesse des effectifs, nous avons privilégié l'emploi de la correction de Yates afin d'accroître la validité de nos calculs. Nous les présentons dans des tables exposant par site la distribution en % des observations par sexe, le résultat du test du χ^2 corrigé de Yates et la significativité de ce dernier (P). Les caractères discrets présentant une discrimination statistiquement significative sont surlignés.

Seule la nécropole de Lazenay met en évidence l'influence du sexe sur la représentation d'un caractère discret crânien (Tab. 70). La synostose squamo-pariétale y concerne majoritairement les hommes. Nous n'avons pas trouvé d'autres sites de références accueillant la même tendance.

	% Hommes	% Femmes	χ^2 de Yates	P
Lazenay				
<i>Synostose squamo-pariétale</i>	77,78	11,11	4,50	0,11
<i>Canal hypoglosse bipartite</i>	22,22	66,67	2,00	0,37
<i>Processus para-condylien</i>	50,00	37,50	-	1,00
<i>Torus palatin</i>	80,00	20,00	0,83	0,66
<i>Suture métopique</i>	40,91	31,82	0,25	0,88
<i>Foramen zygomatiko-facial double ou multiple</i>	36,67	43,33	0,17	0,92
Saint-Martin-des-Champs				
<i>Synostose squamo-pariétale</i>	36,84	36,84	-	1
<i>Canal hypoglosse bipartite</i>	43,75	31,25	0,66	0,716
<i>Processus para-condylien</i>	33,33	0,00	-	1
<i>Torus palatin</i>	33,33	33,33	-	1
<i>Suture métopique</i>	22,22	27,78	-	1
<i>Foramen zygomatiko-facial double ou multiple</i>	30,61	36,73	0,121	0,941

Tableau 70 – Fréquence des caractères discrets crâniens en fonction du sexe au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs

Aucun des caractères mandibulaires n'a révélé de liaison significative au sexe. Ce diagnostic est identique à ceux proposés par les travaux de D. Castex et P. Murail. La seule exception réside dans la représentation du torus mandibulaire présent sur le site médiéval de Seyssel-Albigny. Cependant, d'après D. Castex, l'influence du sexe y est démontrée mais négligeable (Castex 1994 : 161).

	% Hommes	% Femmes	χ^2 de Yates	P
Lazenay				
<i>Foramen mentonnier bipartite</i>	50,00	40,00	-	1
<i>Foramen rétro-molaire</i>	23,53	41,18	0,366	0,83
<i>Pont mylo-hyoïdien</i>	22,22	55,56	0,5833	0,747
<i>Torus mandibulaire</i>	33,33	33,33	-	1
Saint-Martin-des-Champs				
<i>Foramen mentonnier bipartite</i>	50,00	50,00	-	1
<i>Foramen rétro-molaire</i>	25,00	50,00	0,66	0,716
<i>Pont mylo-hyoïdien</i>	31,82	36,36	-	1
<i>Torus mandibulaire</i>	0,00	0,00	-	-

Tableau 71 - Fréquence des caractères discrets mandibulaires en fonction du sexe au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs

Les caractères discrets dentaires se distinguent par une forte influence du sexe sur leurs fréquences d'apparition (Tab. 72). Les incisives en pelle appartiennent majoritairement et significativement à des femmes. Si l'écart entre la population masculine et la population féminine est important dans la nécropole de Lazenay, il l'est encore plus dans celle de Saint-Martin-des-Champs où il passe du simple au décuple. Même s'il remarque également une tendance féminisante de ce caractère, P. Murail ne l'identifie qu'à une fréquence de 25% chez les femmes de la nécropole de Chantambre (Murail 1996 : 116).

Pour les individus de Saint-Martin-des-Champs, l'extension inter-radiculaire de l'émail dentaire et le tubercule de Carabelli concernent avant tout les femmes. Néanmoins, cette discrimination sexuelle n'atteint pas les proportions du caractère précédent. Le tubercule de Carabelli est exclusivement féminin mais a été observé en faible quantité. Cette rareté est commune à de nombreux autres sites (Castex 1994 ; Sansilbano-Collilieux 1994).

	% Hommes	% Femmes	χ^2 de Yates	P
Lazenay				
<i>Incisives en pelle</i>	10,00	43,33	6,25	0,04
<i>Tubercule de Carabelli</i>	28,57	14,29	-	1
<i>Extension inter-radiculaire de l'émail dentaire</i>	46,15	46,15	-	1
Saint-Martin-des-Champs				
<i>Incisives en pelle</i>	6,67	66,67	5,86	0,053
<i>Tubercule de Carabelli</i>	0,00	100,00	4	0,135
<i>Extension inter-radiculaire de l'émail dentaire</i>	21,74	56,52	3,55	0,169

Tableau 72 - Fréquence des caractères discrets dentaires en fonction du sexe au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs

Parmi les caractères discrets post-crâniens, aucun n'est statistiquement lié au sexe (Tab. 73). Pourtant, des discriminations ont souvent été révélées au sein de nécropoles gallo-romaines et médiévales. Dans ce cas, la prépondérance était strictement féminine (Castex 1994 : 166 ; Murail 1996 : 116).

	% Hommes	% Femmes	χ^2 de Yates	P
Lazenay				
<i>Processus supracondylaire médial</i>	100,00	0,00	-	-
<i>Perforation olécrânienne</i>	26,92	53,85	1,72	0,42
<i>Facette antéro-supérieure double</i>	52,94	38,24	0,52	0,77
<i>Facette antéro-supérieure absente</i>	33,33	33,33	-	1,00
Saint-Martin-des-Champs				
<i>Processus supracondylaire médial</i>	0,00	0,00	-	-
<i>Perforation olécrânienne</i>	54,17	29,17	1,80	0,41
<i>Facette antéro-supérieure double</i>	33,33	37,18	0,29	0,86
<i>Facette antéro-supérieure absente</i>	30,00	50,00	0,50	0,78

Tableau 73 - Fréquence des caractères discrets post-crâniens en fonction du sexe au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs

D. Mise en évidence de regroupements

Les différentes liaisons à l'âge et au sexe ayant été mises en évidence, nous pouvons maintenant aborder l'analyse interne par site. Elle concerne la détection de regroupements d'individus possédant un ou plusieurs caractères discrets en commun. La majorité des études auxquelles nous avons fait référence favorise deux angles d'approches de ce sujet : l'examen statistique et l'analyse topographique. Nous avons privilégié cette dernière méthode car nous n'avons décelé qu'un faible nombre de regroupements.

Nous avons pu repérer plusieurs regroupements en cherchant dans un premier temps les tombes dont les occupants présentaient un caractère discret commun. Une seconde étape a consisté à définir s'il existait des regroupements d'individus possédant plusieurs caractères discrets en commun. Pour l'ensemble de ces analyses, nous nous sommes intéressé à la latéralité des caractères afin de vérifier l'homogénéité des associations. Pour certains caractères, nous avons également comparé leur degré d'expression d'un individu à l'autre au sein de chaque regroupement.

Afin de faciliter la lecture de ce chapitre, nous présenterons nos résultats site par site, puis nous comparerons les deux nécropoles.

1. La nécropole de Lazenay

Dans la nécropole de Lazenay, plusieurs caractères discrets suggèrent l'existence de regroupements de sujets apparentés. D'autres ont révélé leurs limites. Ainsi, nous ne pouvons pas exploiter les caractères post-crâniens. La dualité de la facette antéro-supérieure présente de trop nombreuses observations pour que nous puissions définir des groupes pertinents. De son côté, la distribution topographique des perforations olécrâniennes détectées ne révèle pas de regroupements évidents.

Les caractères crâniens se sont révélés à peine plus porteurs. Deux d'entre eux semblent associer plusieurs sépultures entre elles, alors que les deux autres ne définissent pas de groupe en particulier mais plutôt une nébuleuse suspecte et très localisée.

Une étude de la répartition du canal hypoglosse bipartite semble indiquer l'existence possible de deux groupes (Fig. 169). Le premier serait constitué de quatre sépultures (Groupe 1), le second n'en accueillerait que deux (Groupe 2). Notre emploi du conditionnel est motivé par la qualité des observations et surtout pour l'hétérogénéité des modalités d'apparition du caractère. Au sein du premier groupe, deux individus n'ont bénéficié que d'une observation partielle, alors que les deux autres squelettes ont révélé un caractère bilatéral dans un cas et unilatéral dans l'autre.

Le processus para-condylien fait apparaître deux regroupements de trois et de deux sépultures (Fig. 170). Le premier groupe est topographiquement proche. Surtout, le caractère présente la même unilatéralité gauche chez les trois individus concernés (Groupe 3). L'autre regroupement ne concerne que deux sépultures. Une nouvelle fois, l'état de conservation limite toute conclusion concernant un apparentement possible entre les individus. En effet, le processus est bilatéral pour un individu mais n'est que partiellement visible pour le second. Cette association peut être étendue à une sépulture assez proche. Le caractère y apparaît uniquement à gauche.

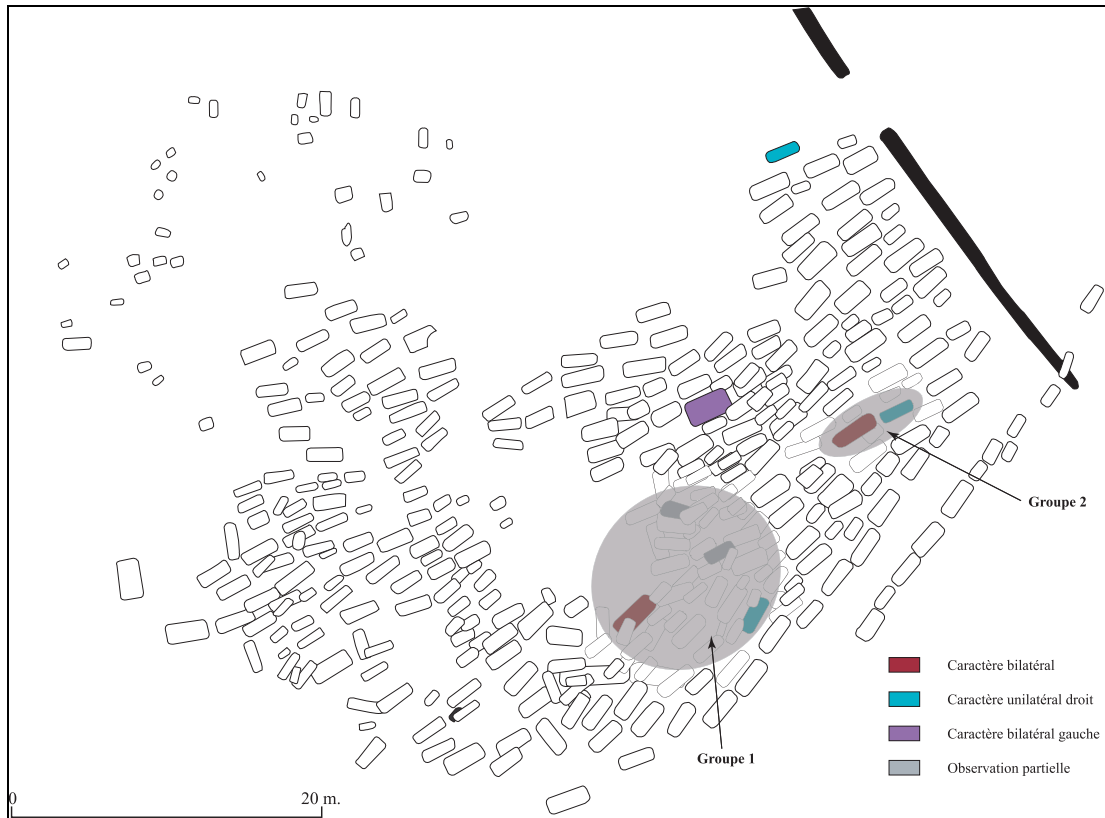


Figure 169 – Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des observations du canal hypoglosse bipartite

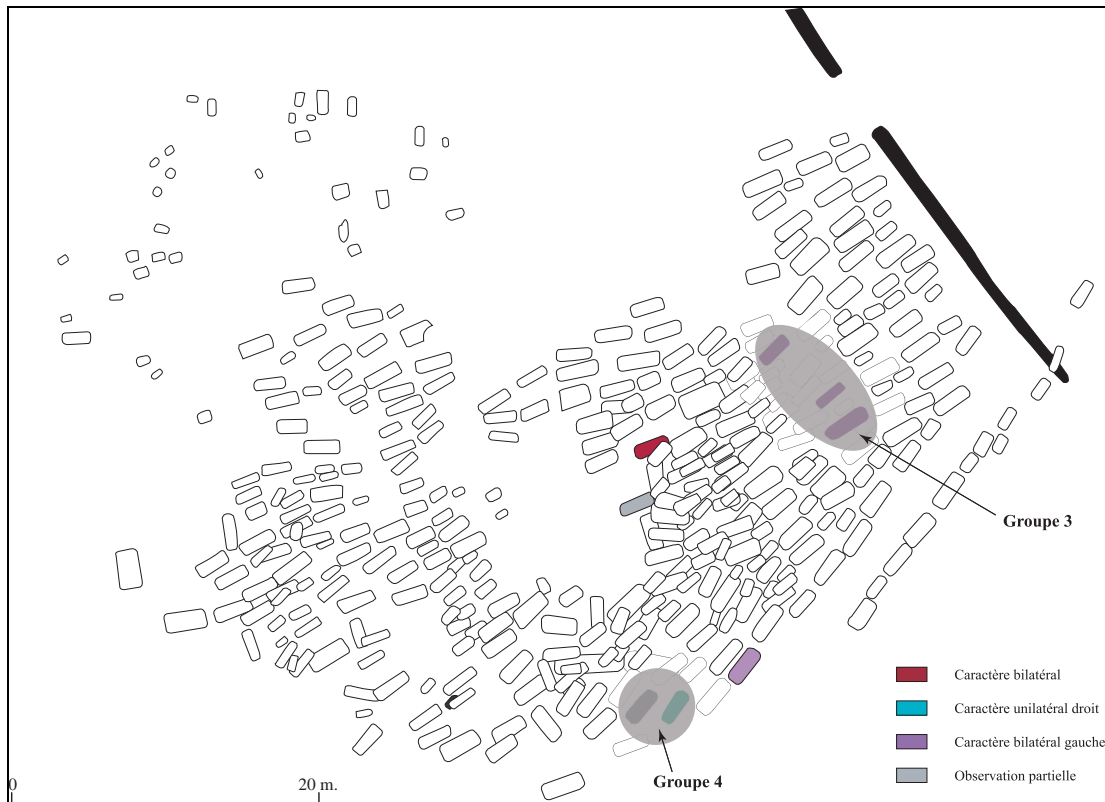


Figure 170 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des observations du processus para-condylien

Parmi les caractères discrets de la mandibule que nous avons retenus, trois évoquent également l'existence de quelques regroupements. Le pont mylo-hyoïdien ne suggère pas l'existence de regroupements particuliers (Fig. 171). Néanmoins, on remarque que certains individus possédant ce caractère sont topographiquement proches.

Le foramen rétro-molaire révèle plusieurs binômes et trinômes d'individus (Fig. 172). Trois groupes apparaissent distinctement. Le premier réunit deux tombes situées au nord-est. Elles sont isolées de tout individu partageant ce caractère discret à proximité. Toutefois, pour l'un des deux défunts l'observation du caractère n'a pu être que partielle. Le second groupe rassemble trois sépultures. Le caractère est bilatéral sur l'un des individus, alors qu'il est unilatéral à droite sur les deux autres. Enfin, le troisième groupe procède d'un assemblage similaire auquel s'ajoute la sépulture d'un individu possédant un foramen rétro-molaire unilatérale gauche.

Le foramen mentonnier bipartite n'offre pas de résultats particulièrement probants. Cependant, nos observations associent deux paires de sépultures. Dans la première, les individus partagent l'unilatéralité gauche du caractère. Dans la seconde, le caractère est bilatéral pour l'un et unilatéral gauche pour l'autre.

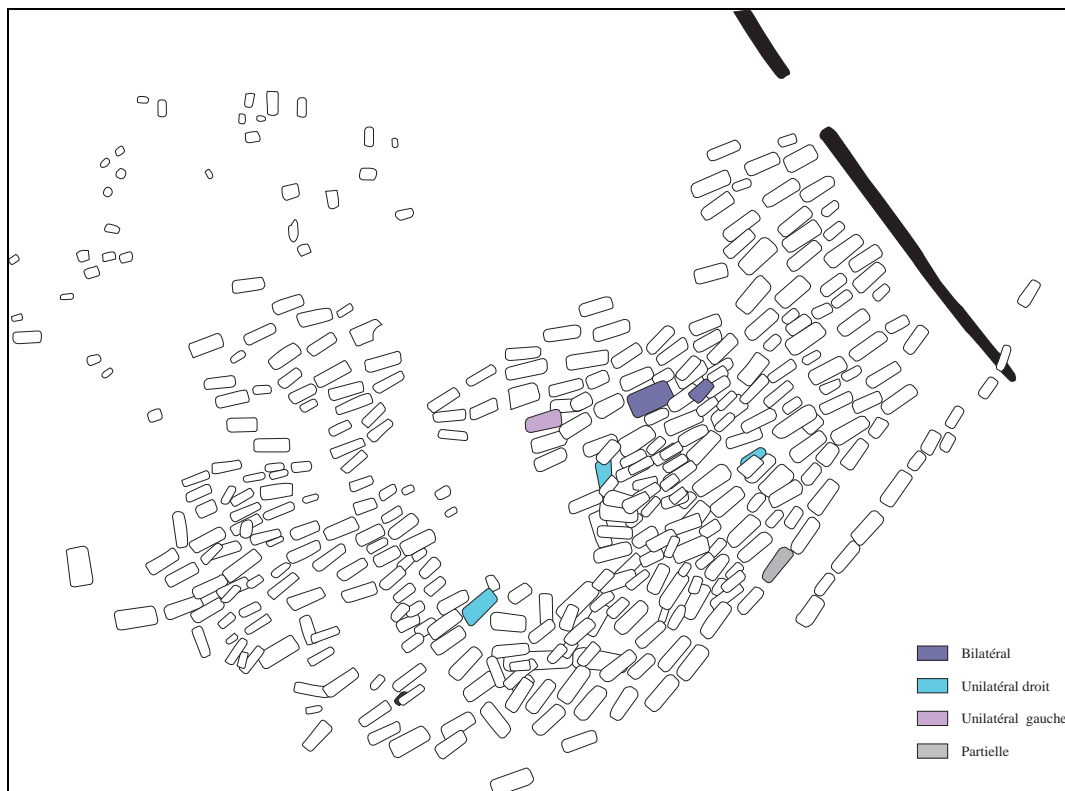


Figure 171 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des observations du pont mylo-hyoïdien

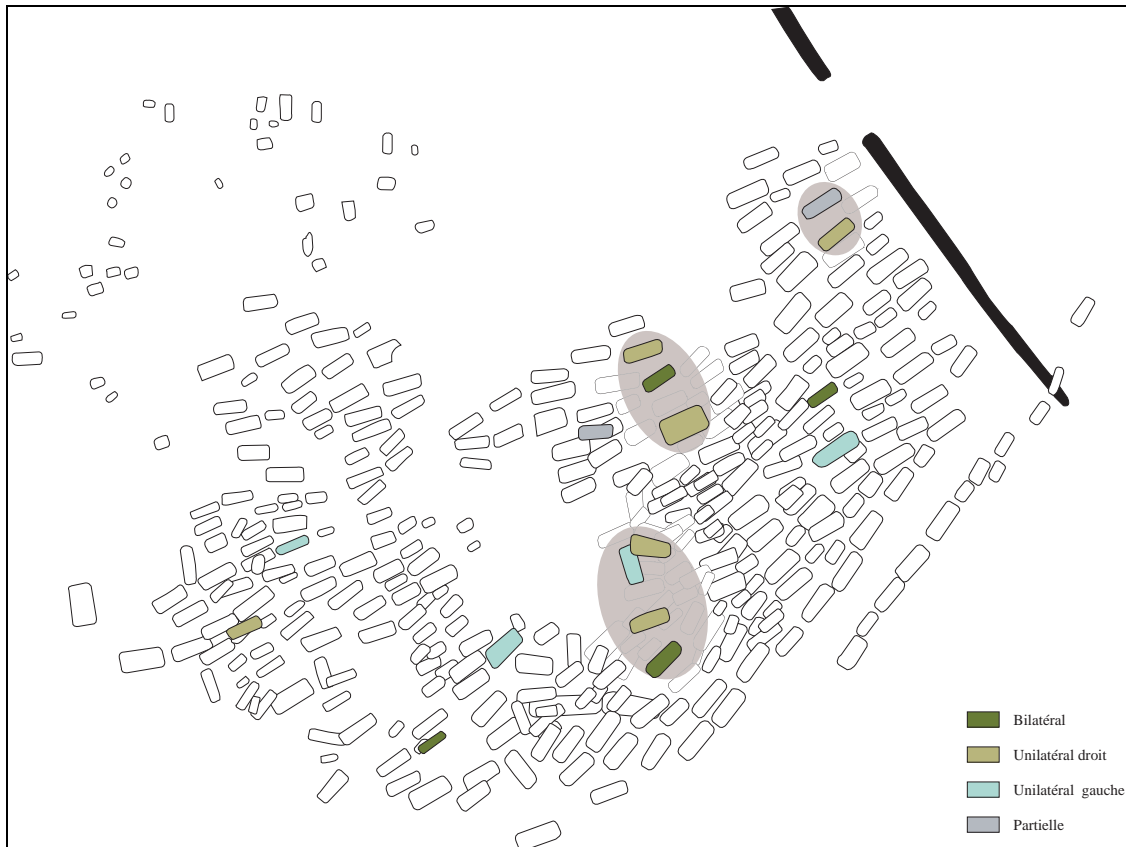


Figure 172 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des observations du foramen rétro-molaire

Les caractères dentaires sont parmi ceux qui offrent les résultats les plus intéressants. Un nombre important de regroupements a été détecté par la topographie des individus présentant des incisives en pelle.

Comme nous l'avons vu précédemment, il s'agit d'un caractère fréquent dans cette nécropole. Nous avons pu isoler cinq groupes principaux (Fig. 173). Quatre sont constitués de deux ou trois sépultures extrêmement proches les unes des autres, quand elles ne sont pas accolées. Dans les groupes n° 1 et 3, on remarque un degré d'expression similaire du caractère. Ce constat est également valable pour le groupe n°5 au sein duquel cohabitent deux connexions : l'une de trois sépultures présentant des incisives en pelle au 2^e degré, l'autre de deux tombes avec des incisives en pelle au 1^{er} degré.

Le développement de l'extension inter-radicaire de l'émail dentaire révèle l'existence de quelques concentrations d'individus (Fig. 174). Toutefois, nous ne pouvons les considérer comme des regroupements à part entière. Les individus sur lesquels le caractère a été détecté proviennent de sépultures qui sont assez proches, sans pour autant que cette proximité paraisse significative. Nous pensons notamment aux tombes situées au centre de l'espace funéraire. Mais dans aucun de ces cas, les tombes sont jointives ou se recoupent.

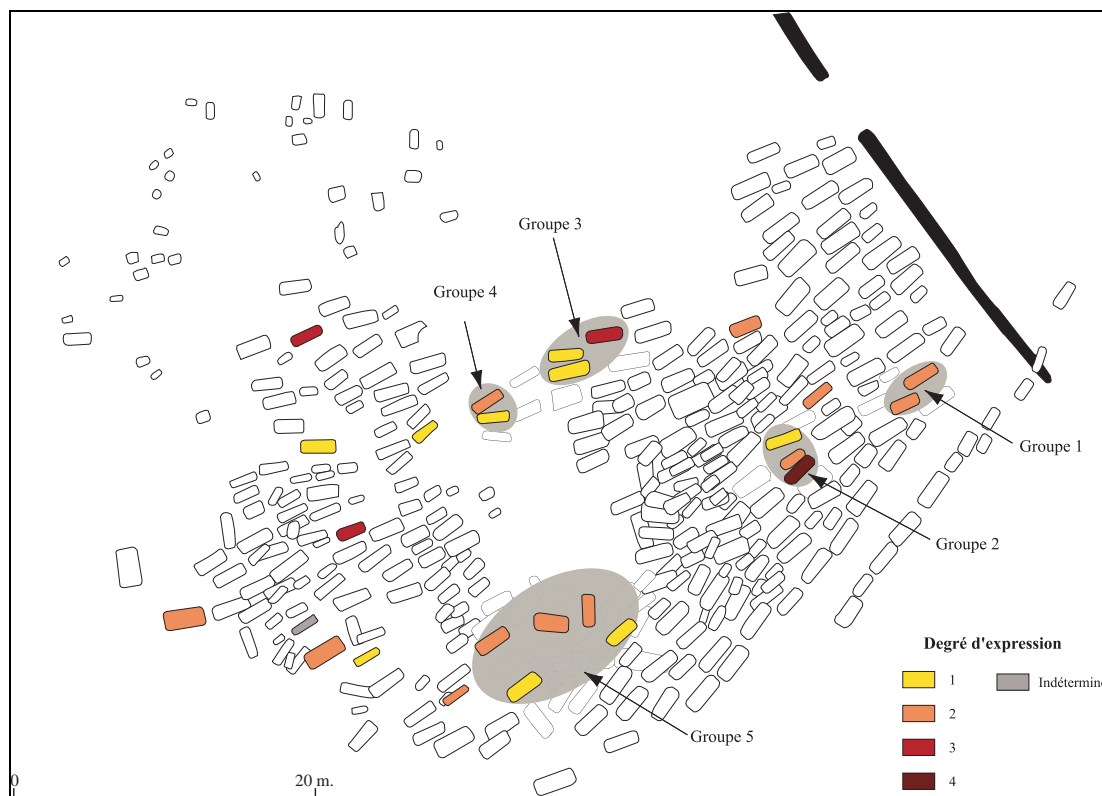


Figure 173 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des observations des incisives en pelle

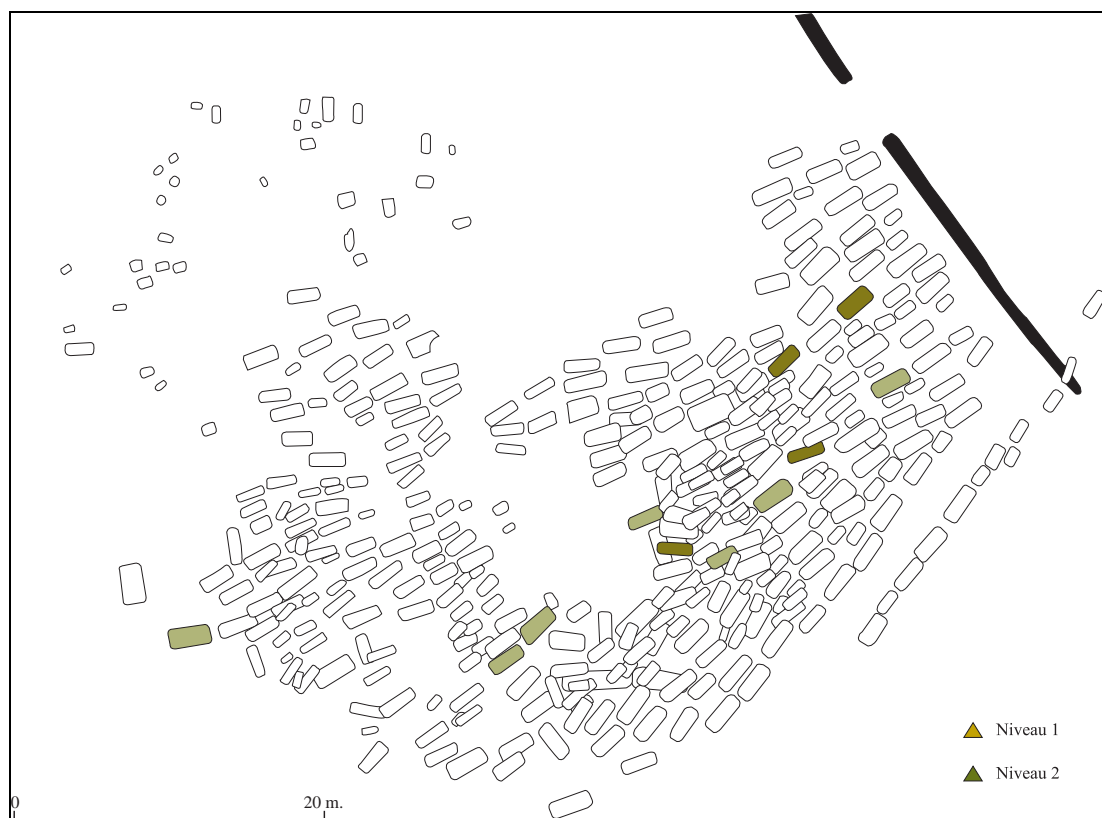


Figure 174 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des observations de l'extension inter-radriculaire de l'émail dentaire

Afin de préciser cette première approche de regroupements d'individus apparentés pouvant exister dans la nécropole, nous nous sommes intéressé aux individus présentant des associations similaires de plusieurs caractères discrets. Cette recherche s'est avérée peu fructueuse, puisque nous n'avons détecté que deux associations combinant deux caractères.

La première concerne les individus présentant une perforation olécrânienne et des incisives en pelle (Fig. 175). Il s'agit d'un groupe de quatre sépultures regroupées et, pour trois d'entre elles accolées, dans la portion centrale au nord-ouest de la nécropole. L'une de ces tombes semble déconnectée. Néanmoins, elle en côtoie deux autres dont les occupants présentent chacun l'un des deux caractères.

En fait, on peut diviser le groupement en deux unités de trois tombes (Fig. 176). La première est constituée de trois sépultures dont les défunts présentent les deux caractères. La concordance de leurs degrés d'expression est difficile à établir, étant donné l'état de conservation des squelettes. Pour les incisives en pelle, ces degrés ont pu être observés équitablement sur les trois défunts. Deux d'entre eux coïncident alors que le troisième est beaucoup plus prononcé. Signalons que la diagnose sexuelle détermine le sexe féminin pour ces trois individus.

La seconde unité paraît plus incertaine. Elle s'articule autour d'un individu disposant des deux caractères. Sa tombe est juxtaposée à celles de deux autres défunts. Sur l'un se trouve une perforation olécrânienne qui n'a pu être que partiellement observée ; sur l'autre des incisives en pelle au second stade de développement. Ces trois individus forment un ensemble disparate quant à la représentation des caractères. Pourtant, leur contiguïté et la présence de ces caractères nous incitent à y voir une certaine proximité biologique.

La seconde association ayant livré des informations concerne les squelettes accueillant à la fois une facette antéro-supérieure bipartite du calcaneus et un foramen zygomatique double ou multiple (Fig. 177). Parmi les neuf tombes concernées, seulement deux se recoupent et offrent une relation topographique évidente. Principalement situées dans la zone centrale de la nécropole, les sept autres sépultures sont relativement distantes les unes des autres.

La cartographie de cette combinaison de caractères révèle une légère concentration qui encourage la théorie d'une certaine "cohérence biologique" des individus enterrés dans ce secteur de l'aire funéraire. Toutefois, l'absence de rapport établi au sexe ou à la latéralité des observations nous empêche d'approfondir cette enquête.

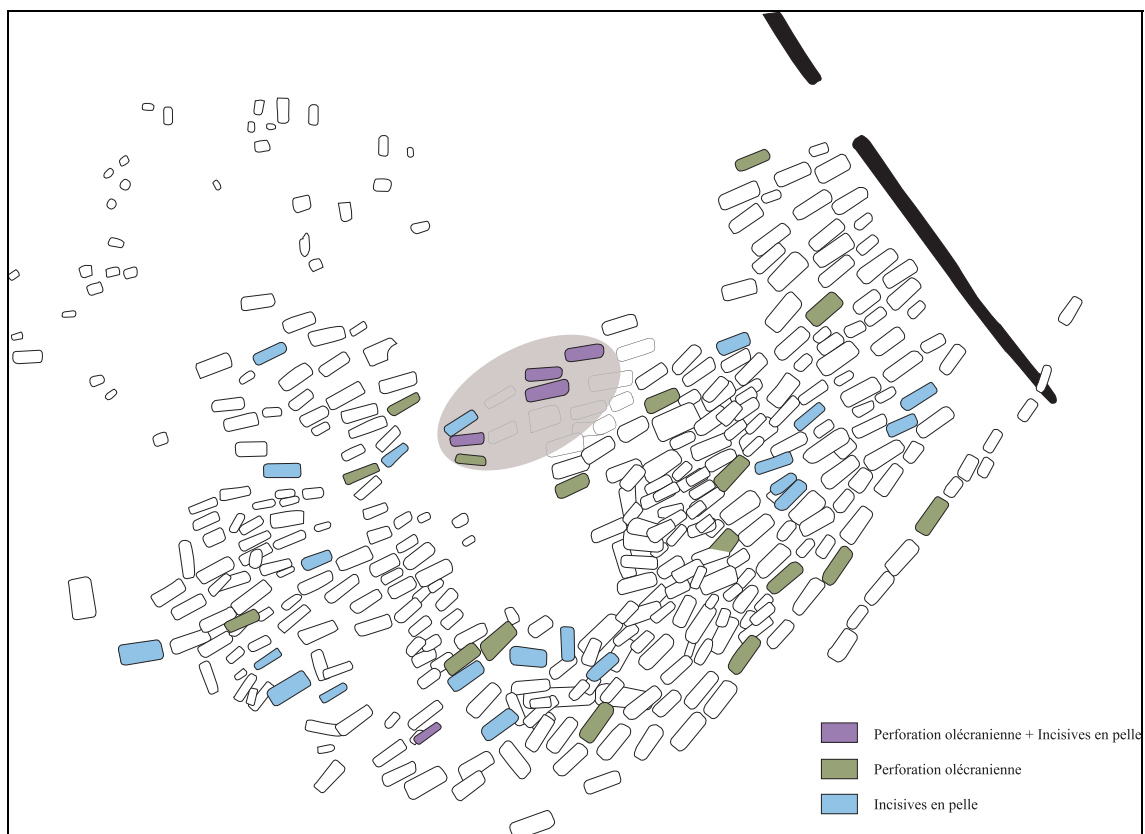


Figure 175 - Nécropole de Lazénay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des individus sur lesquels ont été détectées la perforation olécranienne et les incisives en pelle

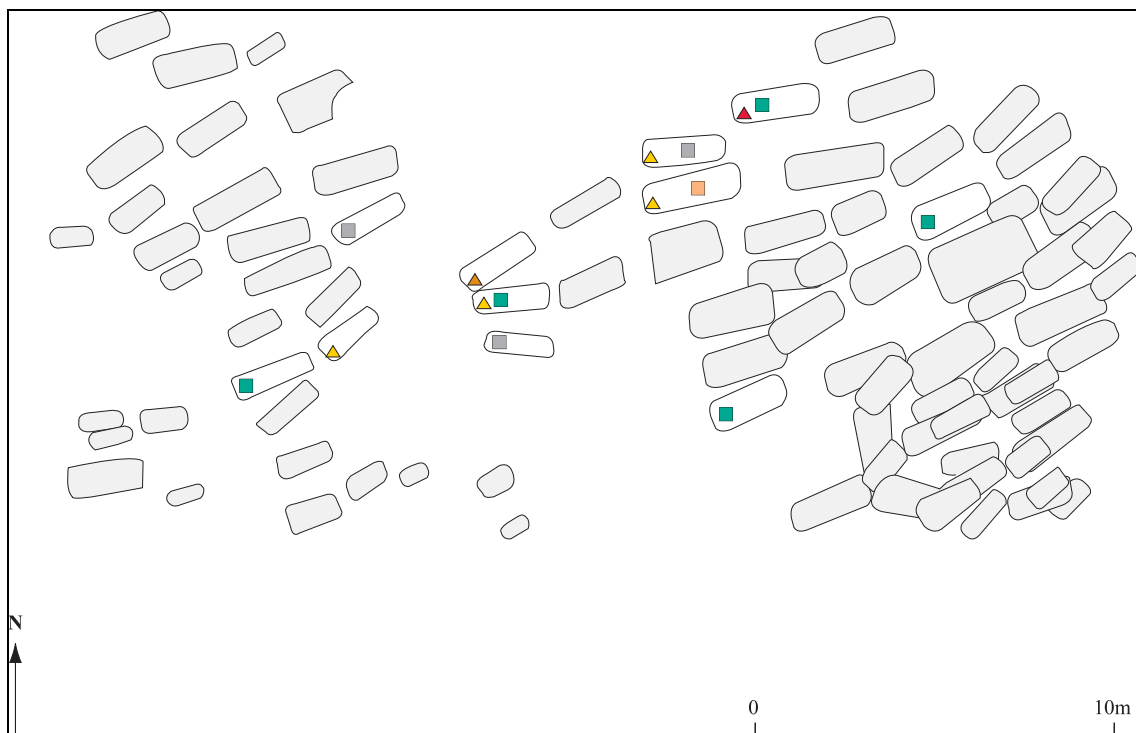


Figure 176 - Nécropole de Lazénay, occupation de l'Antiquité tardive : degré d'expression de la perforation olécranienne et des incisives en pelle au sein du regroupement supposé.

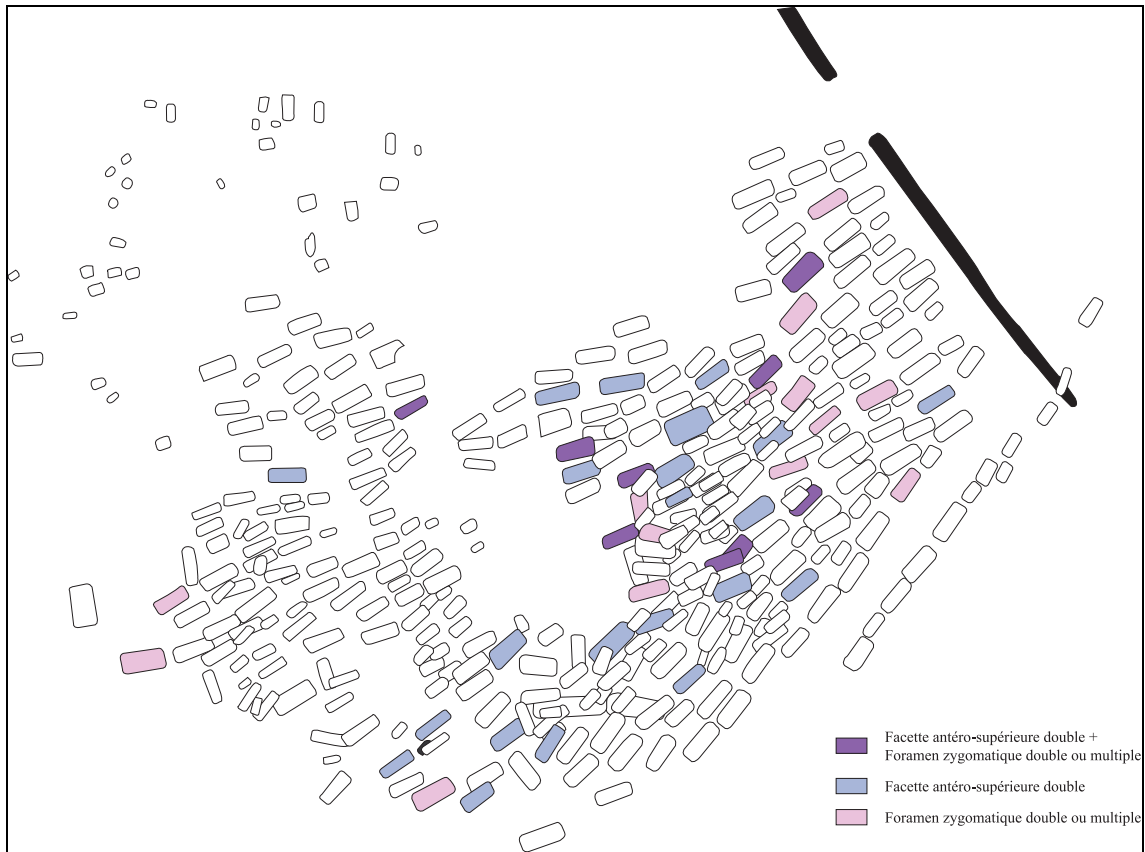


Figure 177 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des individus sur lesquels ont été détectés la facette antéro-supérieure bipartite du calcaneus et le foramen zygomatique double ou multiple

Synthèse

L'étude des caractères discrets n'a pas offert les résultats espérés. Certes, elle nous a permis de repérer des concentrations qui pourraient correspondre à des apparentements biologiques. Cependant, elle ne met en évidence qu'un seul groupe de défunts présentant deux caractères associés. Autour de ce regroupement sont implantées les sépultures d'individus possédant l'un des deux caractères dont ces modalités d'apparition concordent.

D'autres concentrations peuvent être pressenties. Leur existence n'est pas établie par les associations de caractères, mais supposée d'après les accumulations de regroupements dans certains secteurs (Fig. 178). Ils semblent agrégés dans la moitié est de la nécropole. L'autre moitié du site n'a révélé que peu de regroupements. Cependant, les regroupements ainsi révélés ne nous paraissent pas biologiquement ou topographiquement significatifs (Fig. 179). D'une part, nous n'avons détecté qu'un faible nombre d'individus possédant plusieurs caractères discrets en commun. D'autre part, même si nous limitons notre analyse à un seul caractère, dans une majorité des cas, la répartition topographique des individus le possédant distingue soit des groupes réduits de deux à trois tombes soit des ensembles plus importants mais au sein desquels les tombes sont parfois distantes.

Se pose alors la question terminologique de la notion de "concentration". Quelles en sont la définition et les valeurs, voire les normes topographiques ?

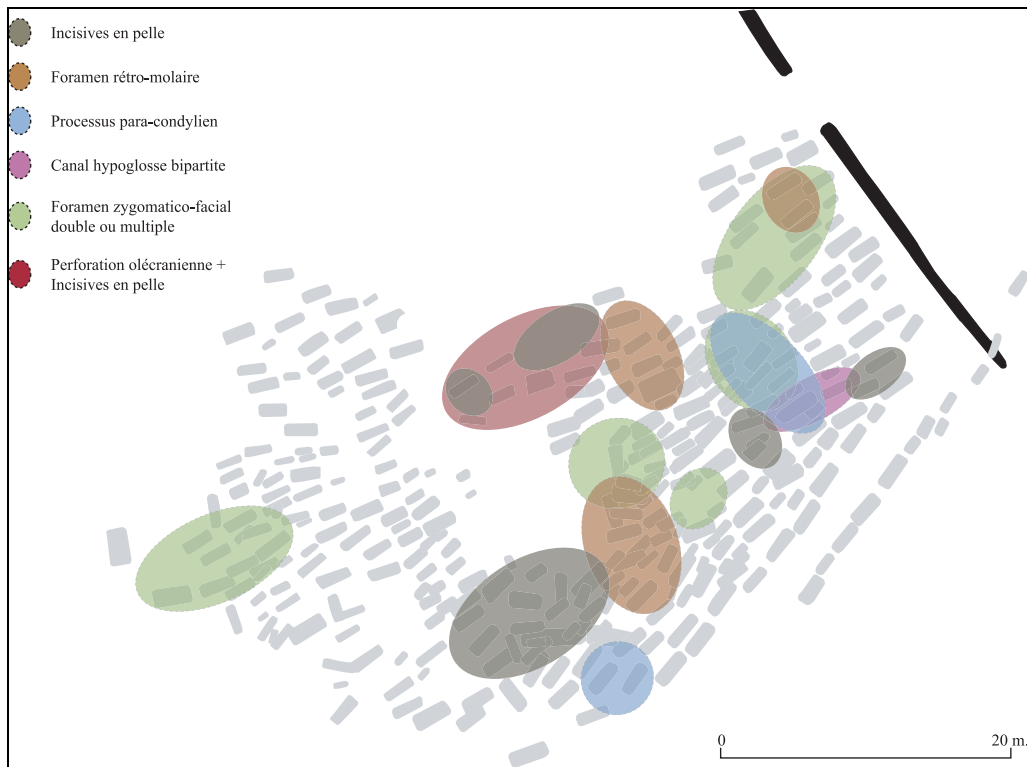


Figure 178 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des concentrations les plus significatives d'individus partageant un ou plusieurs caractères discrets

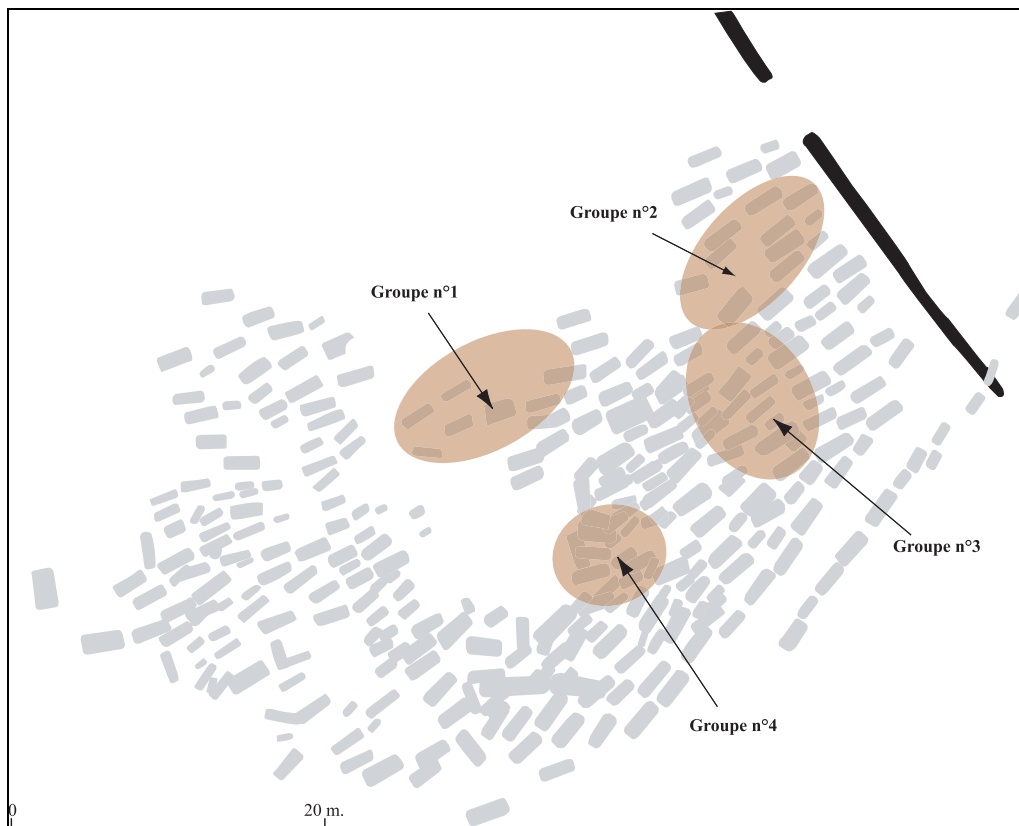


Figure 179 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : proposition de topographie des concentrations à caractère familial

2. La nécropole de Saint-Martin-des-Champs

Dans la nécropole de Saint-Martin-des-Champs comme au sein de celle de Lazenay, les caractères discrets post-crâniens ont révélé leurs limites. Encore une fois, les observations de la bipartition de la facette antéro-supérieure du calcaneus sont très nombreuses et, topographiquement, semblent plus constituer un "bruit de fond" qu'isoler des concentrations d'individus apparentés.

En revanche, la perforation olécranienne offre des résultats notables (Fig. 180). Le caractère apparaît très sectorisé à l'est de la nécropole. Dans ce secteur, les observations distinguent deux groupes. Le premier comprend trois sépultures situées dans un même alignement de 5 tombes au total. La perforation olécranienne s'y manifeste bilatéralement dans les trois cas. De plus, la diagnose sexuelle révèle que les individus concernés sont de sexe féminin. Cette situation est d'autant plus étonnante que nous avons précédemment démontré que ce caractère est plutôt masculin (*infra* : 30). Le second groupe accueille plus de sépultures. Dans un seul cas, le caractère est unilatéral gauche alors qu'il est bilatéral pour les quatre autres. Encore une fois, les défunt(e)s sont plus nombreuses que les défunt(s). Les autres observations du caractère concernent des sépultures ne présentant pas de proximité significative.

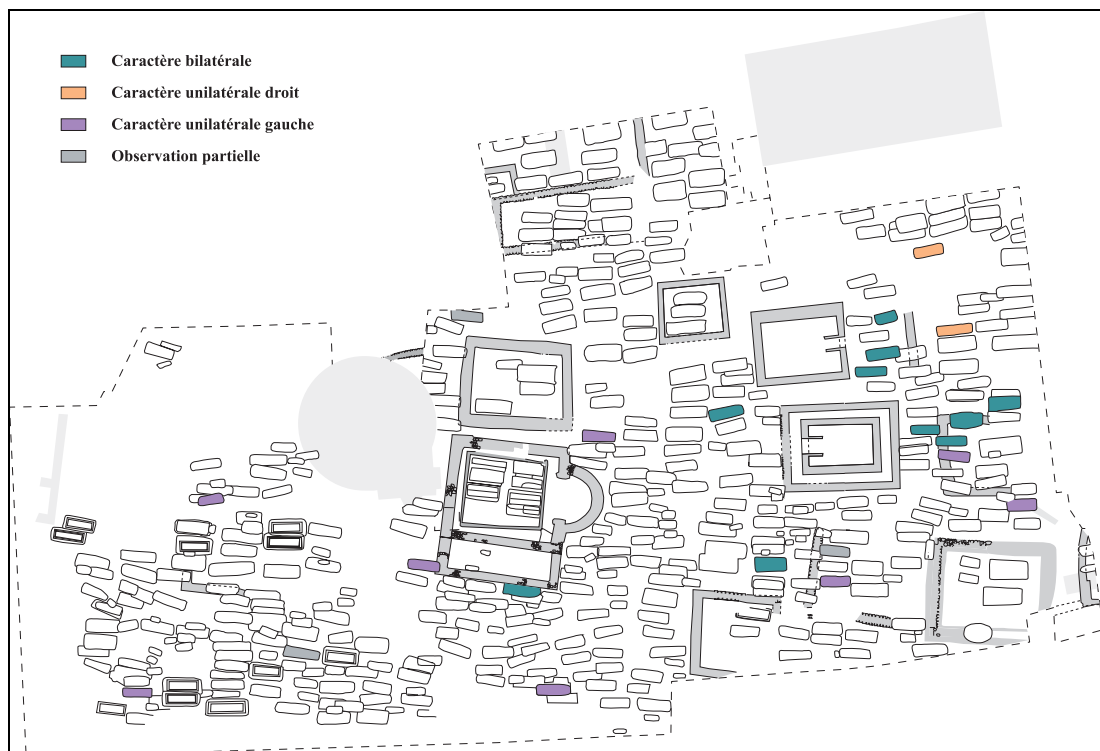


Figure 180 – Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations de la perforation olécranienne

Les caractères crâniens offrent également des éléments de réflexion. Cependant, nous devons les considérer avec prudence et en ayant conscience des limites inhérentes à chacun d'entre eux, notamment ceux dont l'apparition est plus ou moins liée à une pathologie ou à la sénescence.

Parmi ceux-ci, la synostose squamo-pariétale ne nous révèle pas l'existence de groupes à proprement parler (Fig. 181). Néanmoins, situé au sud de la nécropole, à proximité du bâtiment central, un groupe de cinq sépultures retient plus particulièrement notre attention bien que sa trame soit lâche.

L'observation de la persistance de la suture métopique présente des résultats plus précis (Fig. 182). Trois concentrations apparaissent nettement. La première associe deux sépultures mitoyennes, situées à l'est (Groupe n°1). Également localisée à l'est, la seconde regroupe trois tombes (Groupe n°2). Elle comprend des individus déjà remarquables lors de la recherche de la perforation olécranienne. De même, le Groupe n°3 inclut des sépultures accolées au bâtiment central, zone déjà repérée lors de l'étude de la synostose squamo-pariétale. Plus qu'elle ne révèle de nouveaux regroupements, la suture métopique souligne l'existence possible de pôles de concentration.

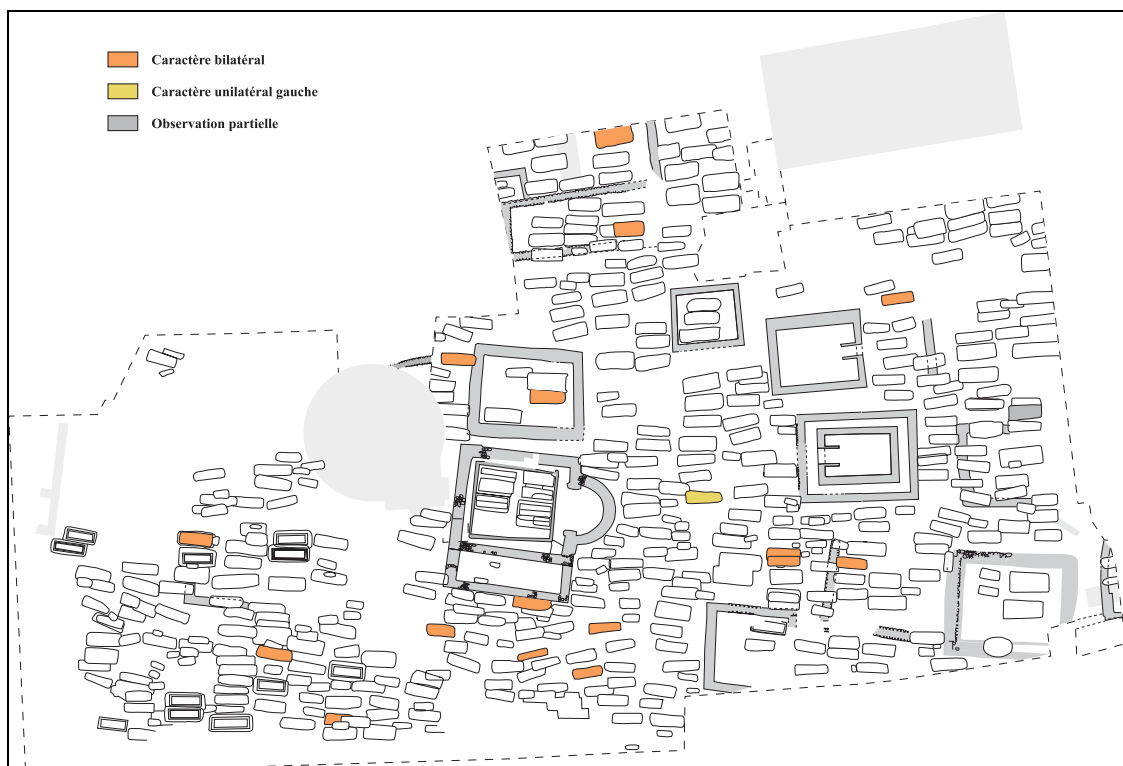


Figure 181 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations de la synostose squamo-pariétale

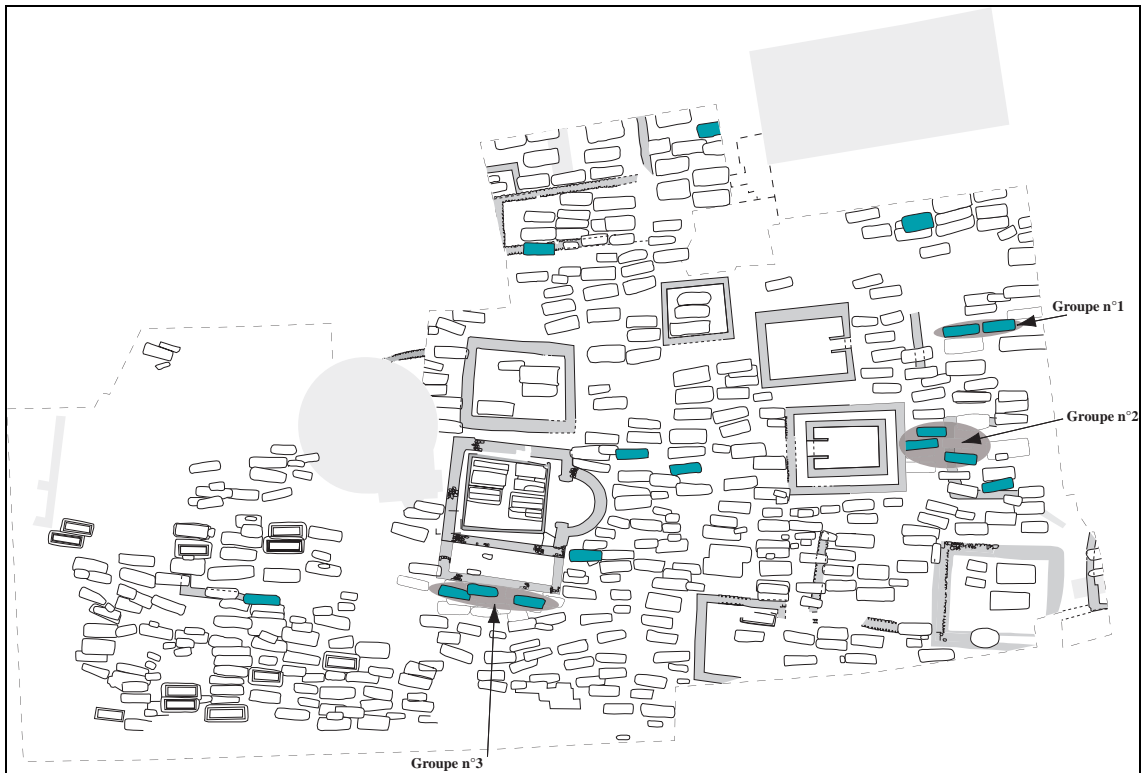


Figure 182 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations de la suture métopique

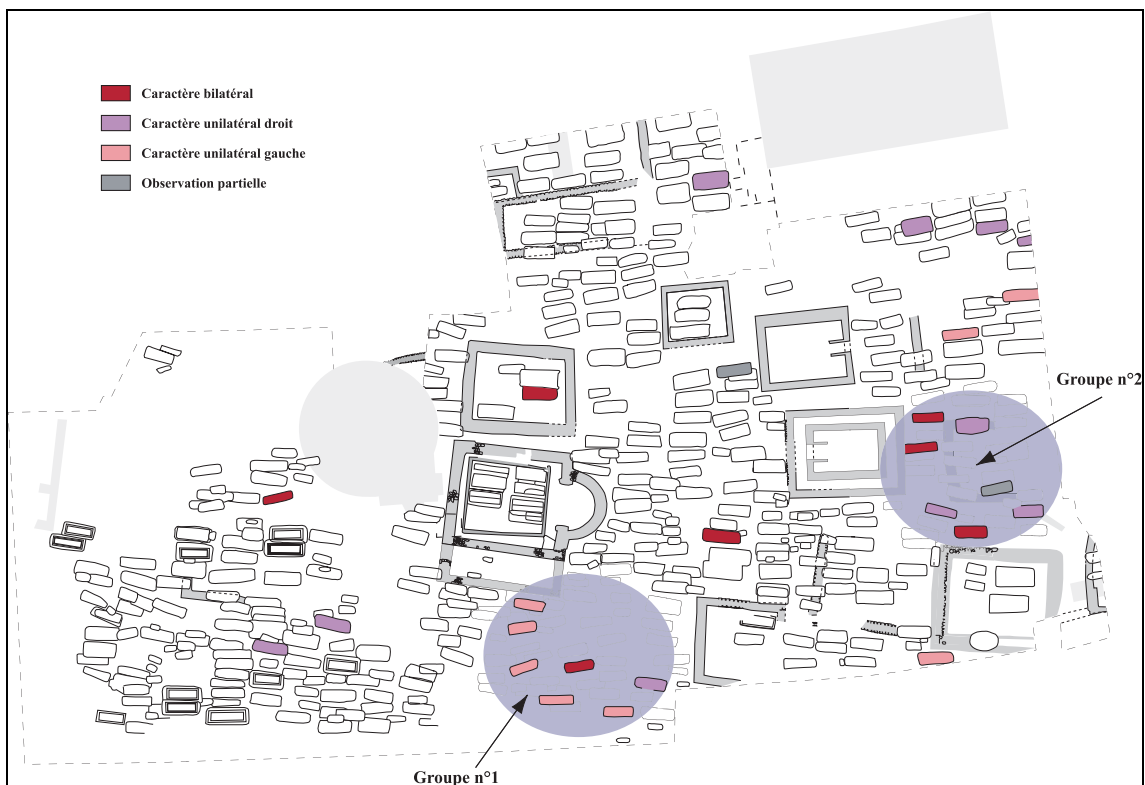


Figure 183 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations du canal hypoglosse bipartite

Plusieurs regroupements d'individus disposant d'un canal hypoglosse bipartite ont pu être mis en évidence (Fig. 183). Les deux principaux recouvrent les zones évoquées précédemment. Le groupe n°1 occupe à proximité du bâtiment principal, la portion centrale la plus au sud de la nécropole. Il se distingue par la prédominance de l'unilatéralité gauche du caractère. Sur sept individus concernés, cinq possèdent le caractère uniquement à gauche. Le groupe n°2 est installé dans la portion à l'est de l'emprise funéraire. Le caractère y apparaît bilatéral ou unilatéral droit. Ce regroupement est subdivisé en deux unités de trois et quatre sépultures proches les unes des autres. Enfin, au nord-est, une troisième concentration de trois tombes peut être identifiée. Le caractère y est strictement bilatéral.

Parmi les autres caractères observés, la répartition des observations du torus palatin ne divulgue aucune agrégation particulière (Fig. 184). Certes, quelques squelettes sur lesquels le caractère a été repéré proviennent de sépultures plus ou moins proches les unes des autres mais sans pour autant que ces proximités définissent des secteurs de rassemblement.

La répartition des observations du foramen zygomatique double ou multiple offre des résultats plus encourageants. En effet, elle met en évidence au moins cinq groupes (Fig. 185). Deux de ces regroupements correspondent une nouvelle fois aux secteurs déjà évoqués précédemment (Groupes n°1 et n°4). Les trois autres concentrations concernent des secteurs n'ayant pas jusqu'à présent livré d'éléments remarquables. Nous y incluons le groupe n°3, tout en étant conscient qu'il pourrait être une extension d'un regroupement plus important associant l'ensemble des tombes situées au sud du bâtiment central.

En revanche, les groupes n°2 et 5 intéressent des secteurs jusqu'à présent ignorés par les regroupements. Le groupe n°2 accueille quatre sépultures. Ces sépultures appartiennent à trois adultes et un immature. A l'intérieur de trois d'entre elles, le défunt possède bilatéralement le caractère. Dans la dernière, le caractère est unilatéral à gauche. Les trois adultes sont des hommes.

Le groupe n°5 réunit trois sépultures situées au nord-ouest, secteur où l'implantation sépulcrale semble plus lâche. Le caractère apparaît exclusivement unilatéral à gauche. Malheureusement, l'état de conservation des squelettes n'a permis une diagnose sexuelle que dans un cas. Encore une fois, la détermination est masculine.

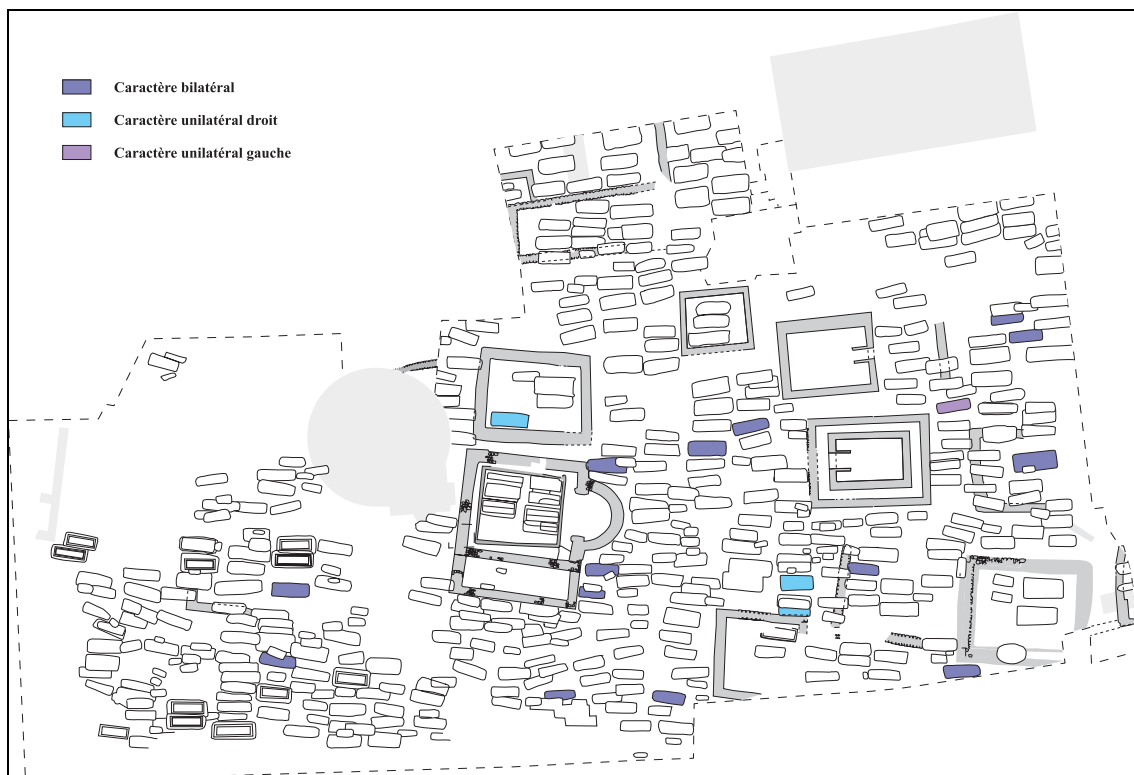


Figure 184 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations du torus palatin

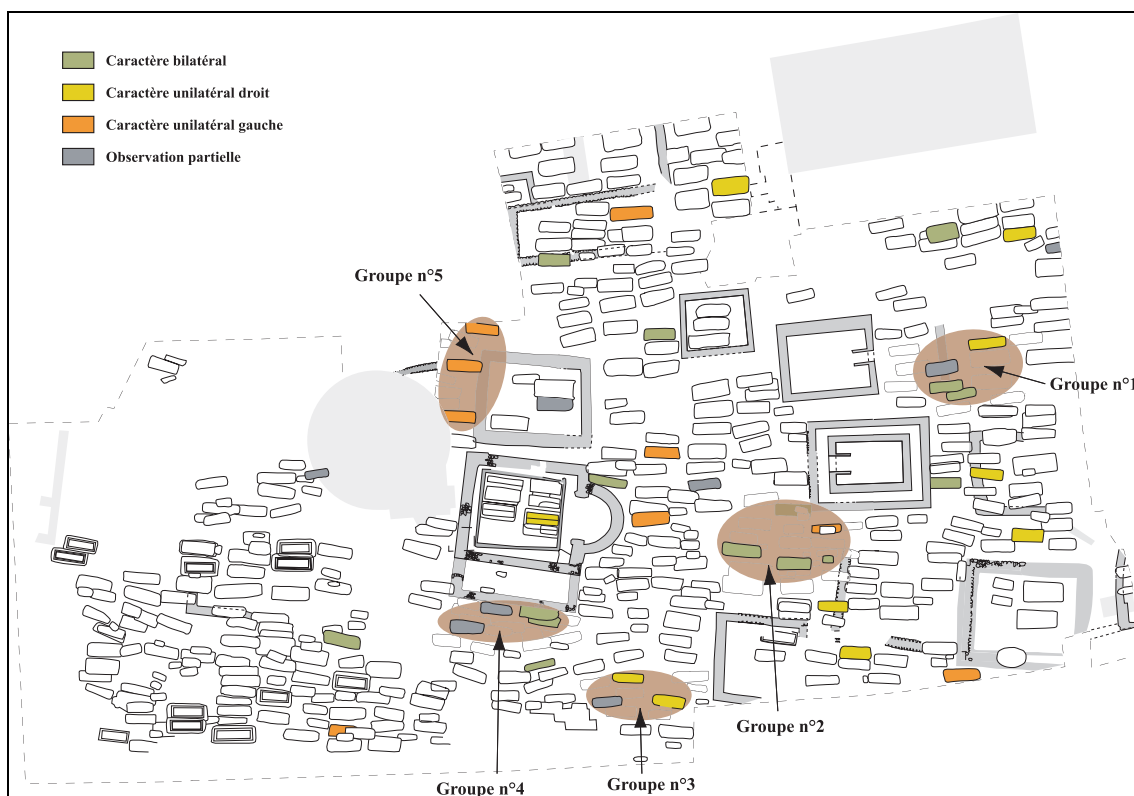


Figure 185 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations du foramen zygomatique double ou multiple

L'étude de la répartition des individus possédant un pont mylo-hyoïdien ne dégage pas de nouvelles données. En effet, nous n'avons pas détecté de regroupement significatif (Fig. 186). Quelques associations peuvent être pressenties, mais elles concernent uniquement des binômes de tombes. De plus, l'état de conservation n'offre pas une qualité égale d'appréciation de la fréquence du caractère d'un individu à l'autre. Plus généralement, on remarque une faible représentation et une importante dispersion du caractère.

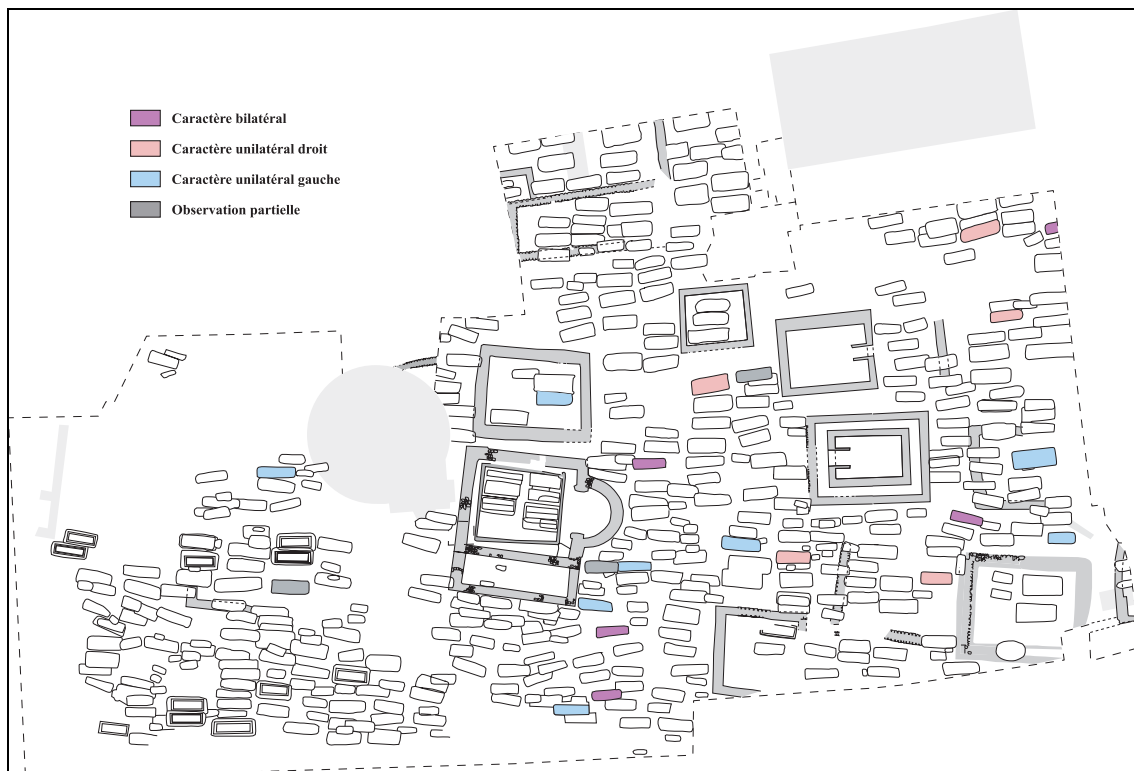


Figure 186 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations du pont mylo-hyoïdien

Les caractères discrets dentaires présentent un faciès relativement similaire. En effet, la topographie des individus ne révèle que peu de concentrations (Fig. 187). Encore une fois, les regroupements détectés correspondent aux secteurs déjà dévoilés par les autres caractères discrets.

Selon nous, la concentration la plus significative est localisée dans la zone la plus à l'est de la nécropole. Elle regroupe des défunts arborant soit des incisives en pelle soit une extension inter-radiculaire de l'émail dentaire. Si, dans ce secteur, l'on observe plus spécifiquement le comportement des incisives en pelle, on constate qu'elles concernent

principalement des femmes pour lesquelles le caractère a un même degré d'expression de 1. De même, l'extension inter-radiculaire de l'émail dentaire y apparaît majoritairement au sein de la gènte féminine avec des degrés d'expression qui, sans être identiques, sont homogènes.

Un second espace a attiré notre attention. Situé au sud du bâtiment principal, il héberge deux sépultures dans la proximité directe de l'édifice et deux autres un peu plus éloignées. Certaines dents des squelettes provenant de ces quatre tombes présentent une extension inter-radiculaire de l'émail dentaire. Toutefois, le caractère ne s'y manifeste pas avec les mêmes degrés d'expression et concerne des individus de genre différents.

Nous nous sommes également intéressé à la répartition des individus disposant de plusieurs caractères dentaires en commun (Fig. 187). Le nombre de résultats est faible et aucun ne s'est avéré particulièrement significatif. Nous en avons retenu un. Il concerne deux sépultures situées dans la portion la plus au sud de la nécropole. Les molaires d'un des défunts présentent un tubercule de Carabelli. L'autre défunt dispose du même caractère associé à une extension inter-radiculaire de l'émail dentaire. Dans la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, le tubercule de Carabelli est peu fréquent. Il n'a été observé que sur trois individus. Il est intéressant que deux de ces individus occupent des sépultures proches l'une de l'autre.

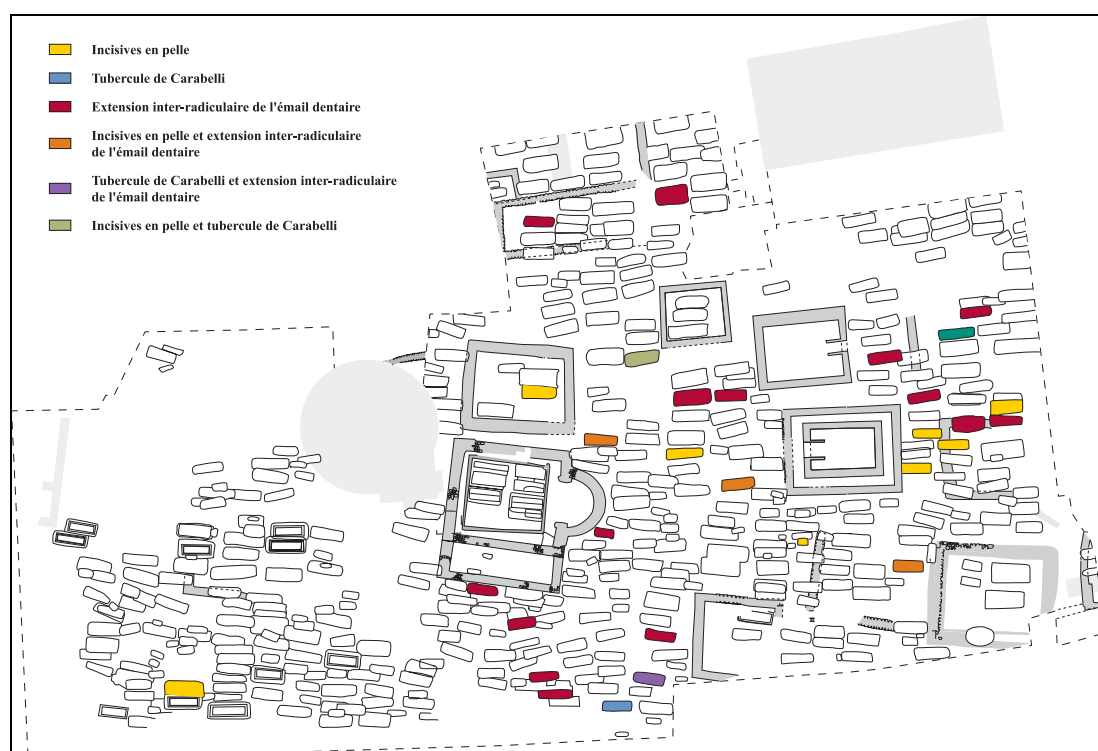


Figure 187 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations des caractères discrets dentaires

Poursuivant nos recherches d'individus présentant plusieurs caractères discrets communs, nous les avons tous confrontés sur des fonds de cartes. Nous avons pu établir l'existence de trois associations de caractères.

La plus significative semble être celle de la perforation olécranienne aux incisives en pelle. Une cartographie des individus concernés révèle que ces derniers sont tous, à une exception près, situés dans le secteur est précédemment évoqué (Fig. 188). Les caractères y sont semblables dans leur latéralité et degré d'expression. Nous n'avons constaté aucune sexualisation spécifique de cette association. Ces individus sont mêlés à d'autres qui présentent un seul des deux caractères. Dans la plupart des cas, il s'agit de la perforation olécranienne.

Nous avons découvert d'autres associations dont nous ne présenterons pas les cartographies. Leur nombre et la quantité d'individus concernés sont trop faibles pour présenter un intérêt topographique.

Deux combinaisons peuvent être évoquées. La première se rapporte à deux individus présentant conjointement un pont mylo-hyoïdien et un foramen zygomatofacial double ou multiple. Les deux individus sont des hommes adultes sur lesquels le caractère crânien se manifeste de façon identique alors que le caractère mandibulaire se distingue par une unilatéralité droite dans un cas et gauche dans l'autre.

Le second assemblage réunit le canal hypoglosse bipartite et le foramen zygomatofacial double ou multiple. Il est mis en évidence dans trois sépultures localisées au nord-est. Deux d'entre elles sont voisines, alors que la troisième est un peu plus éloignée. Cet accouplement de caractères ne semble pas propre à un sexe. Par contre, les latéralités de chaque caractère paraissent similaires. Le canal hypoglosse bipartite est uniquement présent à droite. La latéralité du foramen zygomatofacial double ou multiple n'a pu être appréhendée que sur deux des trois individus et se montre plus variable.

Tous les autres appareilllements de caractères discrets observés ne concernent que des individus isolés. Cet isolement peut être biologique dans le cas d'individus seuls à présenter une combinaison donnée de caractères, mais il est plus souvent topographique car les défunts intéressés sont géographiquement dissociés.

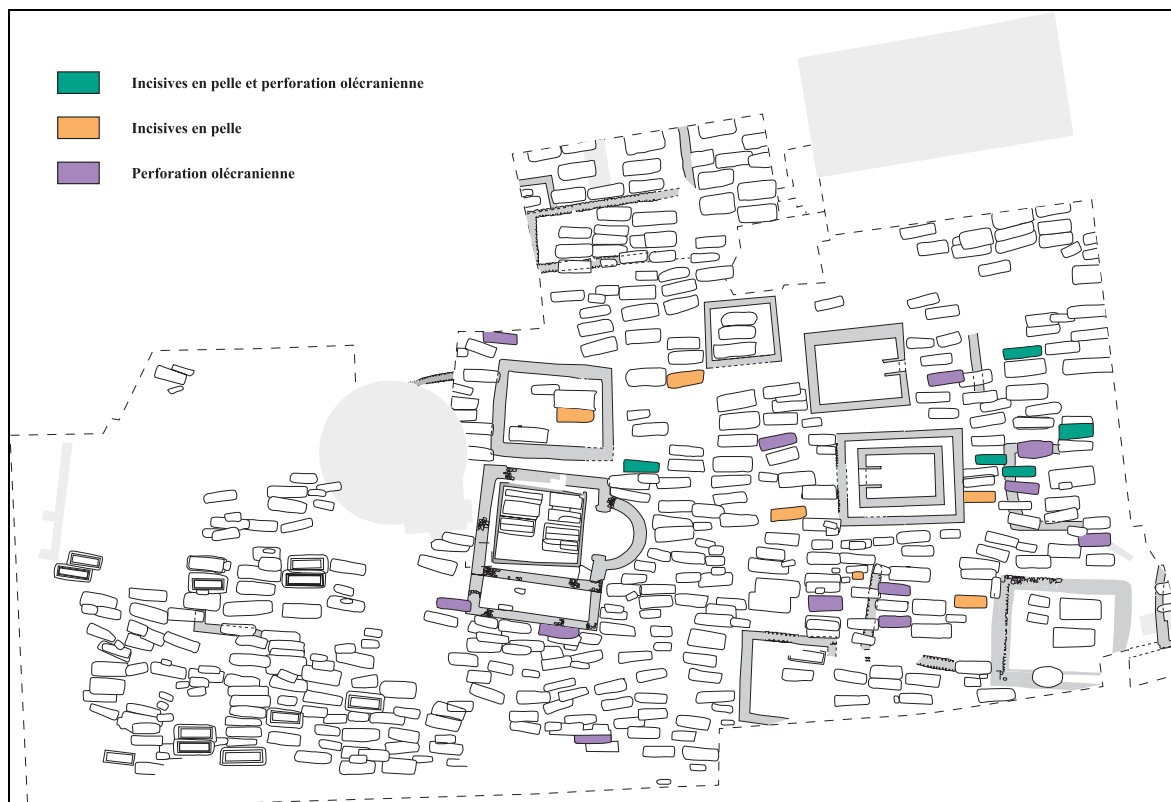


Figure 188 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des individus sur lesquels ont été détectées la perforation olécranienne et les incisives en pelle

Synthèse

A l'aide des caractères discrets, nous souhaitions déterminer s'il existait des regroupements familiaux pouvant être directement mis en relation avec la présence des bâtiments funéraires. Cependant, nos espoirs ont rapidement été déçus puisque aucun des individus retrouvés dans ces bâtiments n'a livré de caractère discret commun avec ceux d'un de ses colocataires.

Malgré tout, deux secteurs se sont avérés plus intéressants. Le premier se situe à l'est de la nécropole (Groupe n°1, Fig. 189). Il accueille un groupe homogène d'une dizaine de tombes dont les occupants présentent plusieurs caractères discrets en commun et pour quelques-uns, une combinaison commune de deux caractères. La majorité des caractères y apparaît selon les mêmes latéralités et concerne souvent des individus du même sexe.

La seconde concentration occupe la partie méridionale de la nécropole, plus précisément la zone comprise entre la limite sud du bâtiment funéraire principal et la limite de fouilles (Groupe n°2, Fig. 189). L'association des sépultures qui s'y trouvent repose principalement sur la concordance de caractères discrets dentaires. A l'intérieur de ce regroupement, la topographie met en évidence deux sous-groupes : le premier est directement mitoyen du mur méridional du bâtiment funéraire, le second occupe le secteur le plus au sud de la nécropole. D'autres associations peuvent être évoquées mais dans leur majorité, elles ne concernent que des couples épars de sépultures.

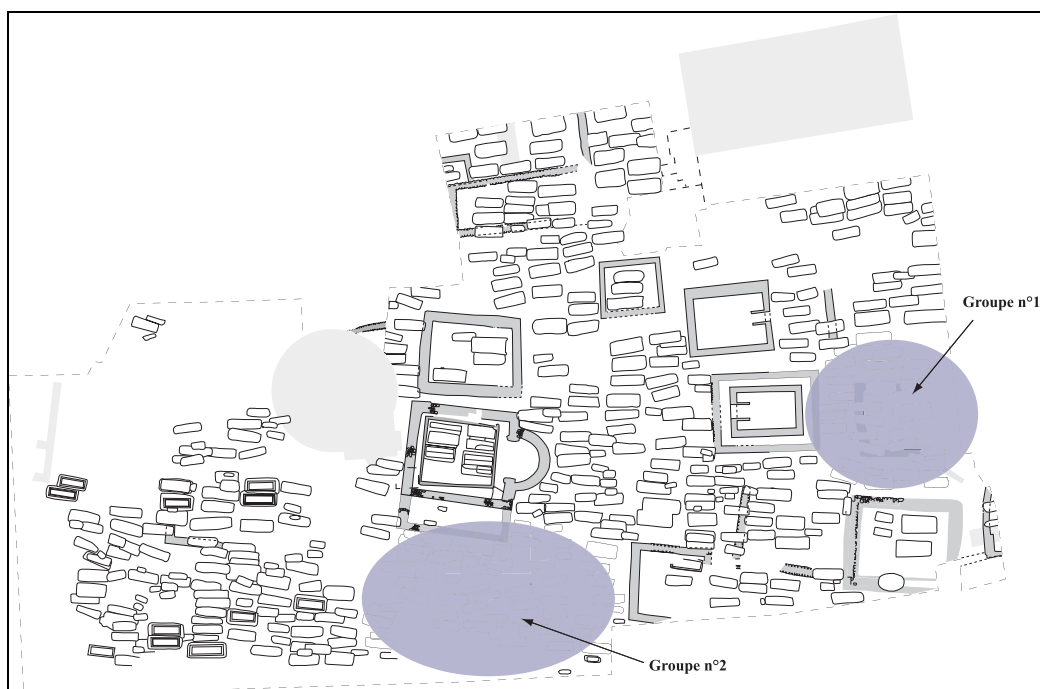


Figure 189 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : proposition de topographie des concentrations à caractère familial

3. Une gestion familiale des espaces funéraires ?

Pour chacun des sites, nous avons pu isoler des groupes que nous pourrions généreusement qualifier de "familiaux". Cependant, nous sommes conscients des limites de l'utilisation des caractères discrets afin de mettre en évidence l'organisation de l'espace funéraire. A celles-ci s'ajoutent ces difficultés liées à l'état de conservation des squelettes. Dans de nombreux cas, nos observations sont partielles, notamment dans le cas des os pairs dont un seul a été conservé.

Malgré les réserves inhérentes à l'étude des caractères discrets, nous pensions acquérir des résultats suffisamment significatifs pour nous permettre de caractériser l'organisation et la gestion des deux nécropoles étudiées. Si nous avons obtenu certaines réponses, elles ne répondent toutefois que partiellement aux nombreuses questions soulevées. Finalement, pour chaque nécropole, nous n'avons pas réellement identifié de concentrations significatives, mais plutôt des secteurs à l'intérieur desquels certains défunts présentent alternativement un ou plusieurs caractères discrets communs.

Parmi les caractères discrets observés, quelques-uns se sont avérés plus efficaces sur les deux sites. Il s'agit de la perforation olécrânienne, du canal hypoglosse bipartite, du pont mylo-hyoïdien et des présences d'incisives en pelle et de l'extension inter-radiculaire de l'émail dentaire. À ces éléments isolés, nous pouvons ajouter une combinaison commune de caractères, puisque l'association de la perforation olécrânienne et des incisives en pelle permet de définir des regroupements de défunts. Outre cette relative homogénéité des caractères susceptibles de mettre en évidence des concentrations de sujets apparentés, nous avons également remarqué la très forte fréquence de la dualité de la facette antéro-supérieure du calcanéus sur les individus des deux nécropoles. L'ensemble de ces informations nous incite à supposer qu'il existe une forte homogénéité biologique entre les individus des deux sites.

Nous l'avons déjà évoqué lors de l'analyse paléodémographique, les nécropoles de Lazenay et de Saint-Martin-des-Champs doivent être étudiées en considérant les contextes dans lesquels elles s'inscrivent. Les caractères discrets ne doivent surtout pas déroger à ce principe. Bien entendu, les concentrations sont recherchées à l'identique mais elles ne font pas l'objet de la même appréciation et ne permettent pas les mêmes interprétations. En effet, le

premier site appartient à une exploitation rurale alors que le second relève d'un contexte urbain. Ainsi, dans le premier cas, la présence d'une ou plusieurs structures familiales dans l'espace funéraire est plus fortement sous-entendue que dans l'autre cas pour lequel il est accepté qu'il puisse exister une importante diversité des individus représentés. Ces différences seraient dues à la densité de la population présente en milieu urbain, à son hétérogénéité et à la quantité importante de défunts, pouvant provenir d'horizons variés, à gérer dans un laps de temps réduit.

Nos recherches n'ont pas révélé de concentrations significatives dans la nécropole de Lazenay. Quelques groupes se distinguent et semblent être les témoins d'une relative homogénéité biologique. Toutefois, les zonages révélés par l'analyse de la topographie des individus possédant différents caractères discrets sont à traiter avec prudence.

De prime abord, la médiocrité de ces résultats peut être attribuée à l'état de conservation des squelettes. Elle peut également être imputée au type de population qui occupe la *villa*. L'apparent éclatement topographique des individus possédant au moins un caractère discret et l'importante diversité des caractères observés pourraient correspondre au mélange entre une population familiale fixe et une population laborieuse exogène. Comme nous l'avons vu lors de l'étude paléodémographique, il est probable que la population laborieuse ait été la plus importante en nombre et ait été constituée d'individus de provenances et d'origines diverses. À l'inverse, la population fixe devait être moins nombreuse mais constituer un pool génétique plus homogène. Dès lors, d'un point de vue topographique, cette réalité sociale et biologique peut se traduire par l'existence de concentrations de petite taille, mitoyennes des sépultures d'individus n'ayant aucun rapport les uns avec les autres.

L'incapacité des caractères discrets à offrir des résultats plus précis ne signifie pas que cette approche est stérile ou inutile. Elle nous paraît plutôt complémentaire des données archéologiques auxquelles elle doit être confrontée afin de fournir un faisceau d'indices. Parmi les paramètres disponibles, nous privilégions les informations apportées par l'étude du mobilier qu'il s'agisse de paramètres quantitatifs ou qualitatifs. Nous avons donc reporté sur les cartes des sites de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs les indices de regroupement fournis par l'analyse des caractères discrets et des pathologies, ainsi que les informations issues de l'étude du mobilier. Appliquée à la nécropole de Lazenay, cette méthode ne donne

aucun résultat probant. L'homogénéité des dépôts funéraires semble correspondre à celle de la répartition des données biologiques (Fig. 190 et 191).

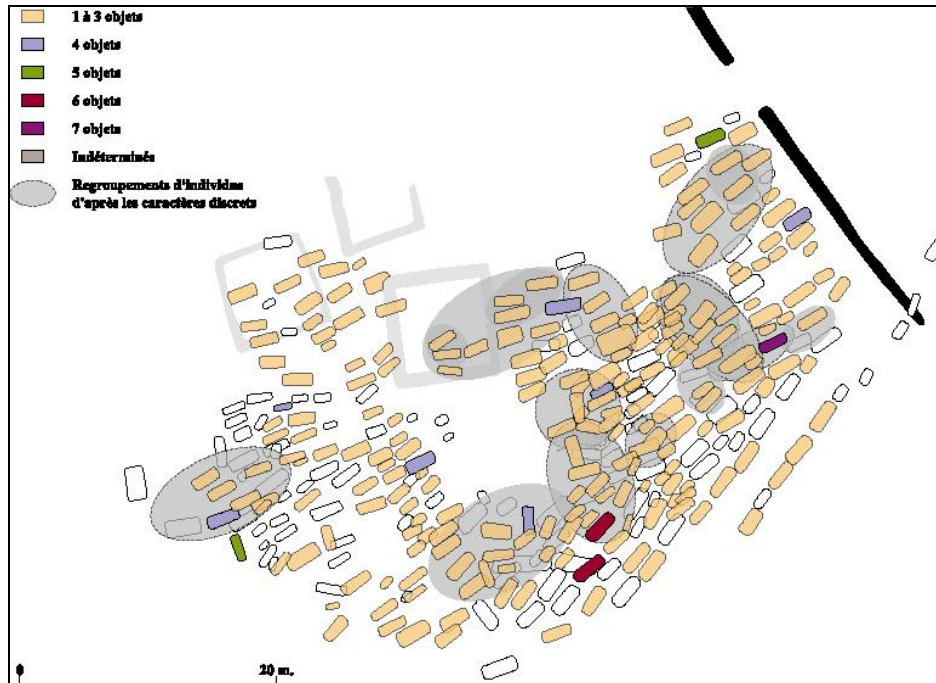


Figure 190 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : comparaison des localisations des sépultures en fonction du nombre d'objets et des regroupements d'individus en fonction des caractères discrets

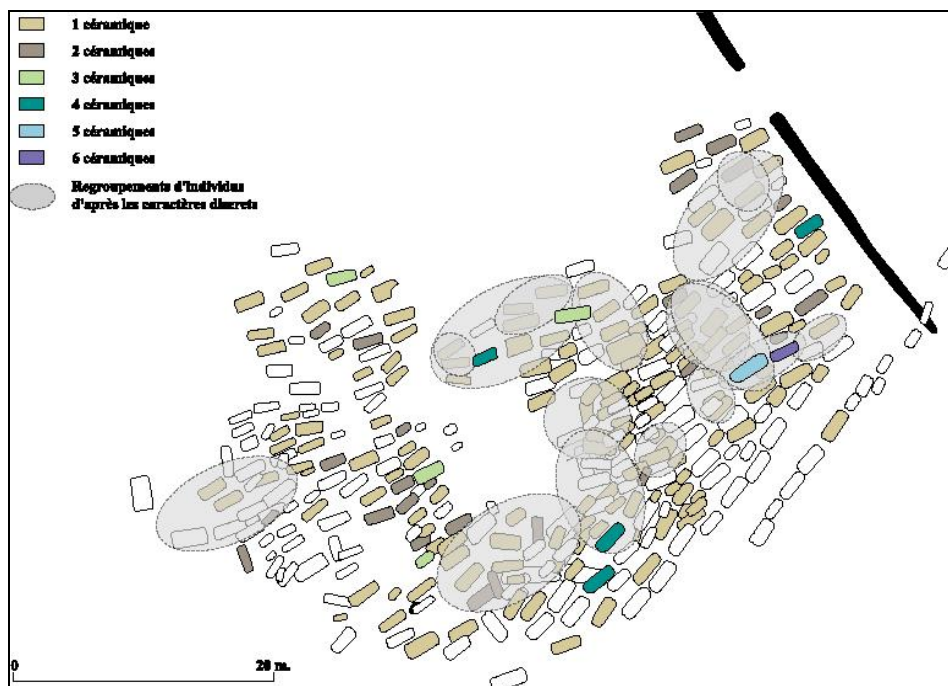


Figure 191 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : comparaison des localisations des sépultures en fonction du nombre de céramiques et des regroupements d'individus en fonction des caractères discrets

Pour la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, les résultats sont plus encourageants. Si l'on observe les secteurs définis par les caractères discrets, on remarque deux types de relations entre les individus. Dans le cas du regroupement de caractères discrets n°1, situé à l'est de l'espace funéraire, on constate que ce secteur concentre la majorité des découvertes de chaussures. S'y trouve également la tombe la plus sophistiquée de la nécropole : cercueil en plomb dans un coffrage en bois, mobilier en verre, et petit pot en plomb contenant une matière organique encore indéterminée. À ces données s'ajoute la présence d'individus présentant des pertes *ante mortem* des dents. Face à ce faisceau d'indices, il serait tentant de conclure à la présence d'un groupe familial. Nous serons plus prudent en accreditant la piste d'une homogénéité d'origine des individus de ce secteur mais en ne la limitant pas à des critères strictement biologiques.

La seconde zone de regroupement des caractères discrets coïncide avec la concentration de certaines pathologies. Dans ce secteur se trouvent des individus cumulant arthrose et pertes *ante mortem* des dents. Ces pathologies concordent pour définir un groupe privilégié ayant certainement vécu plus longtemps et ayant donc été exposés plus longtemps au risque de développer des atteintes liées à la sénescence.

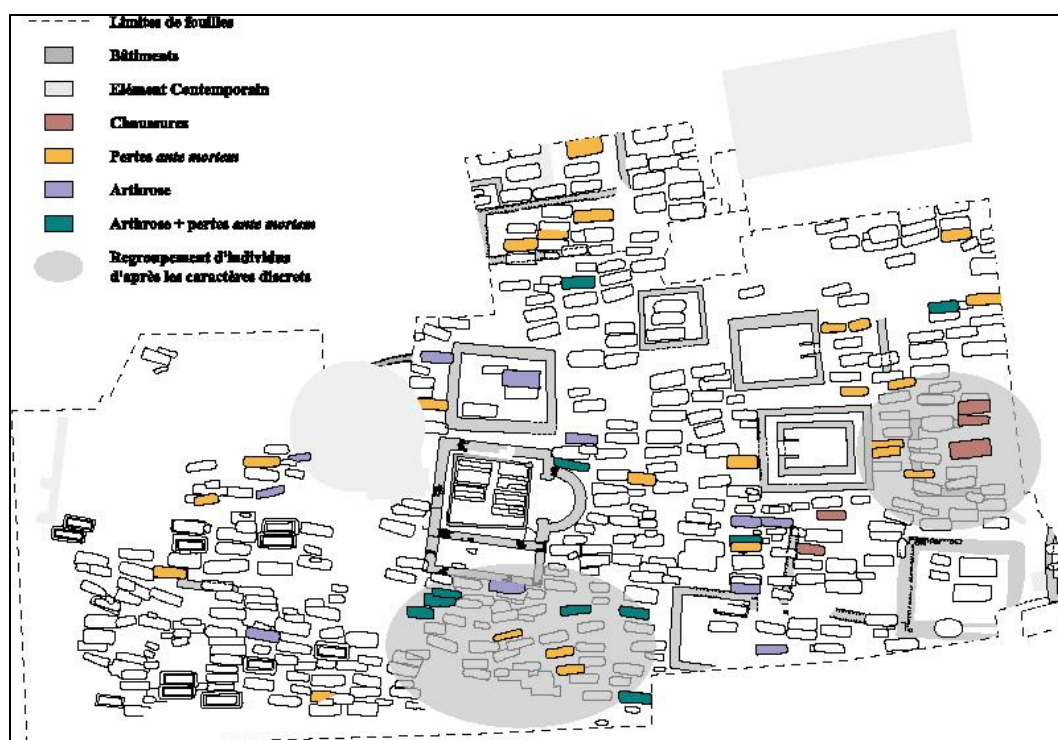


Figure 192 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : comparaison des localisations des individus en fonction des indices biologiques et du mobilier

Si l'on compare les deux nécropoles, on constate que, bien que peu nombreux, les indices sont plus convaincants au sein de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs. Nous pensons que cette différence entre les deux sites est liée à leurs contextes socio-économiques. De part le nombre d'individus qui y sont inhumés et la fréquence des dépôts, la nécropole urbaine nécessite une gestion ordonnée pour permettre à chaque famille de retrouver les siens. Cette organisation de l'espace funéraire restitue peut-être plus fidèlement les différences dans la structure sociale de la population que ne le fait celle d'une nécropole rurale.

En effet, on peut envisager qu'au sein de la population de *villa* se côtoient des familles d'extractions relativement proches, presque communautaires, et entre lesquelles les écarts sont moins prégnants que dans une population urbaine au faciès social plus bigarré. C'est certainement ce qui explique que le mobilier funéraire de la nécropole de Lazenay montre une importante homogénéité entre les sépultures.

Conclusion

"Il est bien évident, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, que les sépultures ne sont que les reflets des civilisations dont elles traduisent avec une précision qui varie avec le lieux et les périodes, les espoirs, les préoccupations ou les angoisses."

(Galliou 1986 : 78).

Cette phrase définit notre disposition d'esprit lorsque nous avons entrepris l'étude des nécropoles et des pratiques funéraires bituriges. Cependant, l'expérience et l'étude des principaux gisements à partir desquels nous avons construit notre réflexion nous ont montré à quel point il peut être dangereux de croire que les tombes, leur organisation ou la gestion des nécropoles sont autant de descripteurs fiables de la société qui les a fabriqués.

Les morts constituent un groupe particulier de la population qui se recombine avec ses propres modes d'organisation et de rapports au monde social. Les morts forment un groupe particulier de la société qui n'est pas forcément organisé autour de statuts ou de rôles sociaux identiques à ceux des vivants. Du moins, le monde des morts n'est pas forcément un double fidèle de la communauté dont il est issu et il n'existe pas obligatoirement de lien entre le domaine funéraire, les croyances et la société.

A l'instar des travaux publiés sur les nécropoles de Gaule romaine, l'étude des nécropoles bituriges révèle l'existence de particularités propres à chaque gisement. Dès lors, il serait utopique d'essayer d'élaborer un tableau typo-chronologique valable pour l'ensemble des sites. Il ne tiendrait pas compte des variabilités induites par chaque contexte. Certes, à chaque période, des éléments invariables existent (traitement du corps, présence de certains objets) mais ils sont très généraux. Les fluctuations sont certainement induites par le contexte même dans lequel s'inscrit la nécropole et plus généralement par la population dont elle accueille les défunts.

Malgré la quantité de sites et de tombes découvertes depuis plus de deux siècles, c'est une infime fraction de ce corpus qui constitue l'échantillon que nous avons choisi d'exploiter. Néanmoins, si les 421 sites enregistrés n'ont pas pu être étudiés en profondeur, nous avons pu nous intéresser à leur implantation dans la cité biturige. Nous avons ainsi pu étudier la répartition de ces sites selon les périodes (Haut-Empire, Antiquité tardive) et les pratiques

funéraires qui y sont représentées. Croisées à celles de C. Gandini, nos données nous ont permis de comparer les emprises des sites funéraires à celles des habitats ruraux. Cette étude encore naissante sera prochainement l'objet d'un développement plus important qui, nous l'espérons, expliquera les hiatus révélés entre espace des vivants et espaces des morts. En effet, il existe une très grande diversité de répartition issue à la fois de l'aspect partiel des découvertes mais aussi des variations, changements et particularités d'implantation d'une période à une autre. Pour l'instant, nous manquons d'études similaires dans d'autres cités de Gaule pour pouvoir comparer nos résultats.

Nos recherches ont été rendues difficiles car une grande partie des données issues des nécropoles bituriges n'ont pas été publiées ou l'ont été de façon incomplète. Ainsi, certaines publications n'offrent pas de références chronologiques car elles ne disposent pas de mobilier datant en quantité suffisante. Notre vision des pratiques funéraires peut donc paraître plus horizontale que verticale car notre approche chronologique des sites s'appuie sur des phasages au siècle ou dans les meilleurs cas au demi-siècle près.

De même, l'anthropologie biologique n'est abordée qu'à l'occasion des fouilles les plus récentes. Ce sont en effet ces lacunes qui nous ont motivé à sélectionner des sites fouillés récemment et ayant livré un nombre important de sépultures. Nous avons eu la chance d'y trouver deux ensembles pour lesquels la totalité de l'espace funéraire est connue. Ils nous ont permis de travailler sur des gisements dont nous maîtrisons la topographie et la chronologie alors que dans la majorité des nécropoles gallo-romaines ces éléments fondamentaux ne sont connus que par des échantillons.

À partir de ces cinq sites, nous avons pu observer les pratiques funéraires en y intégrant les données biologiques afin de tenter d'en estimer les impacts. Concernant l'organisation de la sépulture et des dépôts qui s'y trouvent, nos résultats coïncident avec ceux obtenus à partir des sites les mieux connus en Gaule : nécropoles d'Avenches-en-Chaplix (Suisse), de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme), des Sagnes à Pontarion (Creuse), et du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme). Cet aspect est particulièrement manifeste dans le traitement du corps. S'il est brûlé, la quantité des restes récupérés relève plus du symbole que d'une volonté d'inhumer la totalité du corps. S'il est simplement mis en terre, il est en décubitus dorsal sans variation significative de la position du défunt.

Les matériaux des contenants utilisés ou la fréquence d'utilisation des objets composant le mobilier funéraire ne présentent pas de différences particulières. Elles semblent

plus résulter des conditions régionales d'approvisionnement, de distribution, et de disponibilité des objets que d'une volonté d'associer un objet spécifique au défunt. C'est notamment le cas des urnes cinéraires. Dans les nécropoles de Lazenay à Bourges et du Vieux Domaine à Vierzon, ce sont des cruches à deux anses provenant d'une production locale identique qui sont utilisées alors que dans les nécropoles du Champ de l'Image à *Argentomagus* (Indre) et des Sagnes à Pontarion (Creuse), ce sont les vases à panse carénée ou ceux à panse ovoïde qui sont choisis. Dans un premier temps, on peut se demander quelle est l'origine de telles similitudes entre les deux premiers sites, distants d'une quarantaine de kilomètres, et les deux autres ensembles qui sont eux séparés par une centaine de kilomètres. On peut également s'interroger sur les différences entre les sites du nord de la cité et ceux du sud. Nous pensons que, dans les deux cas, ces différences sont conditionnées par des paramètres liés à la consommation domestiques et aux réseaux commerciaux. L'implantation, l'évolution, et l'importance de ces réseaux ont été mises en évidence par d'autres travaux sur la cité biturige, traitant notamment du verre et des amphores, qui en ont souligné la diversité et la variabilité dans le temps. Cependant, nous manquons encore d'informations pour comparer la représentation de ces contenants entre milieu funéraire et milieu domestique. Pour l'instant, nous ne pouvons apprécier s'ils sont l'objet d'un rattachement spécifique aux contextes funéraires.

Considéré par le passé comme un matériau rare ou du moins inhabituel, le verre s'est longtemps vu attribuer une valeur plus importante qu'il n'avait en réalité. Les travaux d'A. Moirin montrent qu'à l'instar des contenants en céramique, les objets en verre utilisés comme urnes cinéraires sont surtout des pots de stockage courants et de qualité moyenne.

Les coffres cinéraires constituent un mobilier particulier. Leur emploi est avant tout connu dans le sud du territoire biturige. Certes, quelques coffres ont été trouvés plus au nord de la cité mais ces découvertes sont anecdotiques. Cette pratique est locale et s'étend au-delà des frontières de la cité puisque les coffres cinéraires sont très nombreux dans la cité voisine des Lémovices. Ce caractère souligne une fois encore l'existence d'aires d'influences et de diffusion de pratiques qui ne paraissent pas liées aux limites de cités mais qui renvoient certainement à d'autres réalités.

L'apport des données biologiques est plus complexe à évaluer. En effet, le lecteur pourrait être déçu de lire que finalement, les liens des pratiques funéraires à l'âge ou au sexe,

des pratiques funéraires, ne sont pas particulièrement saillants. C'est à l'échelle de la sépulture, l'anthropologie biologique éclaire des aspects précis des gestes funéraires.

Ainsi, on note que les crémations témoignent de collectes partielles des restes du défunt. Avec 250g en moyenne, soit à peu près le cinquième de la masse attendue, ce n'est qu'une petite partie des os brûlés qui est récupérée. Nous n'avons aucune piste pour déterminer ce qu'il advient du reste du corps.

Dans les nécropoles bituriges, les sépultures d'enfants, (déjà connues pour leurs particularités en Gaule romaine), confirment que les plus jeunes sont l'objet de traitements spécifiques tant dans la localisation des tombes que dans l'architecture funéraire mise en œuvre. Loin de confirmer le détachement des adultes, l'attention portée à l'isolement de ces sépultures et à la protection de la dépouille indique la volonté de conserver un lieu de mémoire et de commémorer un évènement douloureux.

Les informations apportées par les sépultures d'enfants ne se limitent pas aux pratiques funéraires. Elles nous renseignent également sur le recrutement des nécropoles, au travers de l'analyse des profils de mortalité de la population inhumée. Nos analyses paléodémographiques confirment l'existence d'espaces réservés aux jeunes enfants qui, lorsqu'ils sont mis au jour, rééquilibrent les distributions des classes d'âge. Inversement, lorsque de tels secteurs échappent aux archéologues, les premières classes d'âge sont déficitaires.

Néanmoins, dans la nécropole de Lazenay, nous avons pu démontrer qu'une application sans discernement du protocole paléodémographique nous aurait amené à conclure à un schéma de mortalité naturelle. Cependant, en tenant compte des variations pouvant exister entre les deux phases d'occupation, nous avons démontré l'impact du contexte archéologique, en l'occurrence celui d'une exploitation rurale, sur notre compréhension du fonctionnement et de l'organisation de l'espace funéraire.

Cette réflexion s'applique aussi à l'approche sociale des nécropoles. Les critères de détermination du statut social varient en fonction des périodes et doivent prendre en compte le niveau de développement du mobilier de la nécropole et de la région. Certains types de mobiliers peuvent paraître "riches", nous n'avons aucune idée de leur coût réel et finalement de leur valeur financière. Dès lors, nous avons une appréciation subjective de la qualité des dépôts funéraires qui s'appuie avant tout sur des paramètres quantitatifs (fréquence à laquelle on rencontre un objet ou un matériau donné, nombre d'objets déposés dans la sépulture). Pour

compléter ces données, nous avons tenté de mettre à contribution les caractères discrets et les indices osseux de l'état sanitaire des populations étudiées. Nous espérons isoler quelques groupes d'individus partageant un ou plusieurs dénominateurs biologiques communs. Cette enquête n'a pu être menée que dans les deux nécropoles présentant le plus grand nombre d'inhumations.

A Lazenay, elle s'est avérée peu fructueuse. Quelques concentrations peuvent être suspectées mais leur détermination s'appuie sur la proximité des sépultures des individus accueillant un ou plusieurs caractères discrets communs. Or, cette notion de proximité n'est pas clairement définie.

Dans la nécropole de Saint-Martin-des-Champs, ces résultats sont plus encourageants car ils mettent en relation des individus présentant les mêmes caractères discrets, les mêmes atteintes pathologiques voire les mêmes mobiliers funéraires. Cette différence entre les deux nécropoles nous semble due à une différence de gestion de l'espace et peut-être même à une différence liée à la place de chacune des populations inhumées au sein de la structure sociale. La nécropole urbaine est organisée en fonction de concessions ou de secteurs familiaux qui se transmettent peut-être de générations en générations alors que la nécropole rurale regroupe, certes plusieurs familles, mais probablement aussi des travailleurs saisonniers provenant d'horizons extérieurs, qui ont donc, a priori, peu de chances d'avoir des liens familiaux entre eux et avec les habitants de l'exploitation.

Si les caractères discrets n'ont pas dégagés les résultats escomptés, tout n'est pas pour autant perdu. La piste paléo-génétique reste à explorer. Dans quelques cas privilégiés, il est possible de mettre en évidence de proches parentés (parent/enfant) et de corroborer les données obtenues par l'approche de l'anthropologie biologique (Keyser-Tracqui, Clisson, Crubézy, Ludes 2004).

Finalement, nous nous demandons si une recherche dans les limites de la cité nous permettrait de caractériser les pratiques funéraires et le rapport à la mort entretenu par les Bituriges Cubes. Si cette échelle nous a permis de travailler dans un cadre chronologique et historique, elle a également mis en évidence qu'il n'existe pas "d'identité funéraire biturige". A l'intérieur même de la cité, des tendances locales apparaissent sans pour autant être en rupture totale avec les pratiques connues dans le reste de la Gaule romaine. Ces résultats ne sont pas sans rappeler le constat de I. Mooris pour qui les sépultures démontrent l'homogénéisation culturelle du monde romain alors qu'on constate une augmentation de la régionalisation

économique et politique (Mooris 1992 : 33). Le découpage administratif structure l'espace, pas les mentalités, la spiritualité ou les superstitions. Au mieux, pouvons-nous parler d'adaptation ou de variation dans les pratiques.

Bien qu'elle recense les sites funéraires de la cité biturige et qu'elle traite un grand nombre des sépultures, cette thèse est loin d'être exhaustive. En effet, faute d'enregistrements de terrain adaptés, nous n'avons pas pu aborder la dimension essentielle de l'ensemble du processus funéraire que représentent les funérailles. C'est à dessein que nous qualifions cet aspect des pratiques funéraires d'"essentiel" car il est certainement le vrai lieu d'expression de la distinction sociale. Nous n'aurons pas l'audace de qualifier d'ersatz l'ensemble des indices que l'archéologie funéraire met au jour au travers de la tombe mais ils semblent ne représenter que la "partie inhumée de l'iceberg". L'apparat et le protocole des funérailles ainsi que les stèles et autres monuments funéraires sont les vrais lieux de manifestation de la qualité du défunt. Bien entendu, l'architecture de la sépulture et le mobilier qu'elle contient sont conditionnés par les moyens financiers pouvant être mis en œuvre mais comment pourrions nous considérer comme un signe extérieur de richesse des éléments qui sont voués à être enfouis ?

Il reste de nombreux ensembles à étudier et nous sommes convaincu qu'ils ont leur lot d'informations à apporter, notamment dans la définition de faciès locaux. Si nous avons pu souligner les interactions et les affinités particulières qui existent entre la cité des Bituriges et celle des Lémovices, nous ne pouvons préciser cette constatation et ce parce que l'intensité de la recherche funéraire est inégale entre les deux territoires. De plus, si une telle homogénéité apparaît entre ces deux cités, qu'en est-il aux frontières avec les autres peuples ? Pouvons-nous distinguer des similitudes aussi remarquables avec les pratiques funéraires des Carnutes, des Turons ou des Eduens ? Il est une fois de plus difficile de répondre puisqu'à notre connaissance, il n'existe pas encore de travaux de synthèse sur les ensembles funéraires de ces cités.

Cependant, si elle se veut efficace, cette recherche ne doit pas se limiter aux nécropoles. Elle doit s'étendre à d'autres domaines et en intégrer les résultats ; nous pensons plus particulièrement à la religion, mais aussi aux réseaux commerciaux et aux échanges. C'est en cela que nous espérons que nos travaux auront démontré qu'une approche des contextes funéraires résumée à la seule perception de la mort et à son traitement ne peut

ouvrir qu'un champ limité de perspectives. Elle restreint la compréhension même des gestes funéraires. Certes, ce sont les morts qui nous les transmettent, mais ce sont des vivants qui les ont accomplis.

Bibliographie

Alduc-Le Bagousse 1997 : ALDUC-LE BAGOUSSE (A.). - Comportements à l'égard des nouveaux-nés et des petits-enfants dans les sociétés de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. *In* : Buchet (L. dir.) - *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des 7^e journées Anthropologiques de Valbonne (1-3 juin 1994)*. Sophia Antipolis : Editions APDCA, 1997, p. 81-95.

Alfonso, Blaizot 2004 : ALFONSO (G.), BLAIZOT (F.). - La villa gallo-romaine de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme). Habitats et ensemble funéraire de nourrissons. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, n°27, Lyon : Association Lyonnaise pour la Promotion de l'Archéologie en Rhône-Alpes, 2004

Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : ALLAIN (J.), FAUDUET (I.), TUFFREAU-LIBRE (M.). - *La nécropole gallo-romaine du Champ de l'Image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*. Mémoire I du Musée d'Argentomagus, 3^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Saint-Marcel, 1992

Andouche, Simelon 1995 : ANDOUCHE (I.), SIMELON (P.). - Stace et la mortalité masculine. *Latomus*, 54, 1995, p. 319-323.

Andrieux 1994 : ANDRIEUX (Ph.). - Etude de la combustion du bûcher. *In* : Lambot (B.), Friboulet (M.), Méniel (P.). - *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes), II. Les nécropoles dans leur contexte régional (Thury-Trugny et tombes aristocratiques), 1986-1988-1989*. Mémoires de la Société Archéologique Champenoise ; 8, Reims, 1994, p. 262-279.

Autexier 1978 : AUTEXIER (J.-Y.). - La nécropole de Louroux (Creuse). *Revue Archéologique du Centre de la France*, 17, n°65-66, 1978, p. 51-64.

Bahut 1992 : BAHUT (P.-Y.). - Le funéraire et l'histoire. *Topoi (Τοποι)*, 1992, p. 131-140.

Baillieu, Cabézuelo 1989 : BAILLIEU (M.), CABÉZUELO (U.). - La nécropole de Bruère-Allichamps (Cher), IV^e-XVII^e siècles. *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, 98, 1989, p. 23-26.

Bailly 1984 : BAILLY (P.). - Une mention de "patrice" dans une sépulture du Ve siècle à Bourges. *Actes du XLIII^e congrès de la fédération des sociétés savantes du Centre (Guéret 6-8 mai 1983)*. Etudes creusoises, V, Guéret : Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 1984, p. 39-43.

Bailly, Buchsenschutz 2000 : BAILLY (P.), BUCHSENSCHUTZ (O.). - Histoire de la recherche archéologique dans le Berry. *In* : BATARDY (C.), BUCHSENSCHUTZ (O.), DUMASY (F.) dir. - *Le Berry Antique. Atlas 2000*. 21^e supplément à la Revue Archéologique du Centre (R. A. C. F.), 2001, p. 28-31.

Barthélémy, Depierre 1990 : BARTHÉLÉMY (A.), DEPIERRE (G.). - *La nécropole gallo-romaine des Cordiers à Mâcon. Recherches du Groupement Archéologique du Mâconnais*. Mâcon, 1990.

Batardy 2001a : BATARDY (C.). - Le système d'Information Géographique. *In* : COLLECTIF. - *L'occupation du sol dans le Berry antique. Rapport 1998-2000, Projet Collectif de Recherches*. Paris : PCR Berry, 2001, p. 25-33.

Batardy 2001b : BATARDY (C.). - Le cadre actuel. In : BATARDY (C.), BUCHSENSCHUTZ (O.), DUMASY (F.) dir. - *Le Berry Antique. Atlas 2000*. 21e supplément à la Revue Archéologique du Centre (R. A. C. F.), 2001, p. 8-11.

Batardy, Buchsenschutz, Dumasy 2001 : BATARDY (C.), BUCHSENSCHUTZ (O.), DUMASY (F.) dir. - *Le Berry Antique. Atlas 2000*. 21e supplément à la Revue Archéologique du Centre (R. A. C. F.), 2001

Becchi, Julia 1998 : BECCHI (E.), JULIA (D.) eds. - *Histoire de l'enfance en Occident, I. De l'Antiquité au XVIIe siècle*. Paris : Seuil, "L'univers historique", 1998

Bedet, Duday, Tillier 1991 : BEDET (B.), DUDAY (H.), TILLIER (A.-M.). – Inhumation de foetus, nouveaux-nés et nourrissons dans les habitats protohistoriques du Languedoc. L'exemple de Gailhan (Gard). *Gallia (Histoire)*, 48, 1991, p. 59-108.

Béguin, Le Goff 2001 : BÉGUIN (F.), LE GOFF (I.). – *La Z.A.C. du Vieux Domaine (Vierzon, Cher). Une nécropole à incinération du IIe siècle chez les Bituriges Cube*. Document Final de Synthèse de fouille archéologique. A.F.A.N. – Centre – Ile-de-France, D.R.A.C./S.R.A. Région Centre, 2001

Bel 2002 : BEL (V.). - *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 11, Lattes : Publications du C.N.R.S.

Bel, Tranoy 1993 : BEL (V.), TRANOY (L.). - Note sur les *busta* dans le sud-est de la Gaule. In : STRUCK (M.) dir. - *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungstruktur und Sozialgeschichte*. Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg – Universität Mainz ; 3, Mayence, 1993, p. 95-110.

Bel, Manniez 1996 : BEL (V.), MANNIEZ (Y.). - Permanences et mutations des pratiques funéraires au IIIe s. dans le sud-est de la Gaule. In : FICHES (J.-L.), dir. - *Le IIIe s. en Gaule Narbonnaise : données régionales sur la crise de l'Empire*. Actes de la table ronde du GDR 954 du CNRS, Aix-en-Provence, La Baume, 15-16 septembre 1995, Sophia-Antipolis : éditions APDCA, 1996, p. 83-102.

Béraud, Gébara 1987 : BÉRAUD (I.), GÉBARA (Ch.). – Les nécropoles de Fréjus (Var). In : COLLECTIF. - *Nécropoles à incinération du Haut-Empire : table ronde de Lyon, 30 & 31 mai 1986*. Rapports archéologiques préliminaires de la région Rhône-Alpes, 4, Lyon : Direction des antiquités historiques Région Rhône-Alpes, 1987, p. 25-36.

Bideau 1983 : BIDEAU (A.). - Les mécanismes autorégulateurs des populations traditionnelles. *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 38, 1983, p. 1040-1057.

Birkner 1980 : BIRKNER (H.). - L'image radiologique typique du squelette. Paris : Maloine, 1980

Black 1986 : BLACK (E. W.). - Romano-british Burial Customs and Religious Beliefs in South-West England. *Archaeological Journal*, 143, 1986, p. 201-203.

Blaizot, Bonnet, Castex, Duday 2000 : BLAIZOT (F.), BONNET (C.), CASTEX (D.), DUDAY (H.). - Des petits ensembles funéraires tardo-antiques associés à un établissement rural dans la moyenne vallée du Rhône : pratiques funéraires et organisation. *Gallia (Histoire)*, 58, Paris : CNRS Editions, 2001, p. 271-361.

Blaizot, Alix, Ferber 2000 : BLAIZOT (F.), ALIX (G.), FERBER (E.). – Le traitement funéraire des enfants décédés avant un an dans l'Antiquité : étude de cas. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, tome 15, 2003

Blanco, Chakraborty 1976 : Blanco (R.), Chakraborty (R.). - The Genetics of Shovel Shape in Maxillary Central Incisors in Man. *American Journal of Physical Anthropology*, 44, 1976, p. 233-236.

Bocquentin 2003 : BOCQUENTIN (F.). - *Pratiques funéraires, paramètres biologiques et identités culturelles au Natoufien : une analyse archéo-anthropologique*. Thèse de doctorat, Bordeaux : Laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé, Université Bordeaux I, non publié.

Bocquentin, Sellier, Murail 2002 : BOCQUENTIN (F.), SELLIER (P.), MURAIL (P.). - La population natoufienne de Mallaha (Eynan, Israël) : dénombrement, âge au décès et recrutement funéraire. *Paléorient*, 27, 1, 2002, p. 89-106.

Bocquet-Appel, Masset 1977 : BOCQUET-APPEL (J.-P.), MASSET (C.). - Estimateurs en paléodémographie. *L'Homme*, XVII (4), 1977, p. 65-90.

Bocquet-Appel, Masset 1985 : BOCQUET-APPEL (J.-P.), MASSET (C.). - Matters of Moment. *Journal of Human Evolution*, 14, 1985, p. 107-111.

Bocquet-Appel, Masset 1996 : BOCQUET-APPEL (J.-P.), MASSET (C.). - Palaeodemography : Expectancy and False Hope. *American Journal of Physical Anthropology*, 99, 1996, p. 571-583.

Boissavit-Camus, Galinié, Lorans, Prigent, Zadora-Rio 1996 : BOISSAVIT-CAMUS (B.), GALINIÉ (H.), LORANS (E.), PRIGENT (D.), ZADORA-RIO (E.). - Chrono-typologie des tombes en Anjou – Poitou – Touraine. In : GALINIÉ (H.). - *Archéologie du cimetière chrétien*. Actes du 2e Colloque ARCHÉA, Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994, Tours : FÉRACF, 1996, p. 257-269.

Bourgeois 1984 : BOURGEOIS (L.). - Les nécropoles gallo-romaines en Ile-de-France : un état de la recherche. In : COLLECTIF. - *Gallo-romains en Île-de-France*. Association des conservateurs des musées d'Île-de-France, 1984, p. 290-312.

Bourgeois-Pichat 1968 : BOURGEOIS-PICHAT (J.). - The Concept of a Stable Population. Application to the Study of Populations of Countries with Incomplete Demographic Statistics. *Populations Studies*, n°39, New York, United Nations : Department of Economics and Social Affairs, 1968

Bourgeois-Pichat 1994 : BOURGEOIS-PICHAT (J.). - *La dynamique des populations, populations stables, semi-stables, quasi-stables*. Inédit : Cahiers n°133, 1994

Brissaud 1987 : BRISSAUD (L.). - La nécropole gallo-romaine de Laleuf. Commune de Chalais. Canton de Belâbre (Indre). *Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Historique et Archéologique d'Eguzon et du sud du département (A.S.P.H.A.R.E.D.)*, n°3, 1987, p. 11-38.

Brissaud 1988 : BRISSAUD (L.). - *Les sépultures gallo-romaines de l'Indre*. Mémoire de Maîtrise, Paris : Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 5 volumes, 1988 (non publié)

Brissaud 1992 : BRISSAUD (L.). - Les coffres funéraires. In : Allain (J.), Fauduet (I.), Tuffreau-Libre (M.). - *La nécropole gallo-romaine du Champ de l'Image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*. Mémoire I du Musée d'Argentomagus, 3^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Saint-Marcel, 1992, p. 198-204.

Brissaud 1993 : BRISSAUD (L.). - Sépulture set habitats gallo-romains en Bas-Berry. In : Ferdière (A.). - *Monde des morts et monde des vivants en Gaule rurale, Actes du colloque d'Orléans*. 6^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 1993, p. 255-263.

Brothwell 1981 : BROTHWELL (D. R.). - *Digging Up Bones. The Excavation, Treatment and Study of Human Skeleton Remains*. Third edition. London : British Museum (Natural History)/ Oxford : Oxford University Press (1ère édition : 1968), 1981

Brule 1992 : BRULE (P.). - Infanticide et abandons d'enfants: pratiques grecques et comparaisons anthropologiques. *Dialogues d'histoire ancienne*, 18 (2), 1992, p. 53-90.

Bruzek 1991 : BRUZEK (J.). - *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*. Thèse de doctorat, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris (non publiée), 1991

Bruzek 1992 : BRUZEK (J.). - Fiabilité des fonctions discriminantes dans la détermination sexuelle de l'os coxal. Critiques et propositions. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 4 (n. s.), 1992, p. 67-104.

Bruzek 1996 : BRUZEK (J.). - Interprétation biologique des séries archéologiques : impact d'une diagnose sexuelle erronée à partir de simulations dans un échantillon de sexe connu. In : *L'identité des populations archéologiques*, (XVIe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 19-21 octobre 1995). Sophia Antipolis : Editions APDCA, 1996, p. 415-425.

Bruzek 2002 : BRUZEK (J.). - A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone. *American Journal of Physical Anthropology*, 117, 2002, p. 157-168.

Bruzek, Ferembach 1992 : BRUZEK (J.), FEREMBACH (D.). - Fiabilité de la méthode visuelle de détermination du sexe à partir du bassin du "Groupe de travail d'Anthropologues européens". Application sur l'os coxal. *Archivio per l'Antropologia e l'Etnologia*, 72, 1992, p. 145-161.

Bruzek, Murail, Houët, Cleuvenot 1994 : BRUZEK (J.), MURAIL (P.), HOUËT (F.), CLEUVENOT (E.). - Inter et intra observer error in pelvic measurements and its implication for the methods of sex determination. *Anthropologie*, 32 (3) (Brno), 1994, p. 215-223.

Bruzek, Sellier, Tillier 1997 : BRUZEK (J.), SELLIER (P.), TILLIER (A.-M.). - Variabilité et incertitude de l'estimation de l'âge des non-adultes : le cas des individus morts en période périnatale. In : BUCHET (L. dir.). - *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des 7e journées anthropologiques de Valbonne 1-3 juin 1994*. Sophia-Antipolis : Editions APDCA, 1997, p. 187-198.

Buchsenschutz 2001 : BUCHSENSCHUTZ (O.). - Les données archéologiques et historiques. L'échelle de travail. In : BATARDY (C.), BUCHSENSCHUTZ (O.), DUMASY (F.) dir. - *Le Berry Antique. Atlas 2000*. 21e supplément à la Revue Archéologique du Centre (R. A. C. F.), 2001, p. 9-10.

Buchsenschutz, Coulon, Jouannet 1976 : BUCHSENSCHUTZ (O.), COULON (G.), JOUANNET (Ch.). - Sépultures gallo-romaines du Berry. *Revue archéologique du Centre. Actes du XXXVI congrès de la Fédération des Sociétés Savantes du Centre*, 1976, p. 20-41.

Buchsenschutz, Ralston 2001 : BUCHSENSCHUTZ (O.), RALSTON (I.) dir. - *L'occupation de l'âge du Fer dans la vallée de l'Auron à Bourges. Installations agricoles funéraires et cultuelles (Xe – I^{er} siècle avant J.-C.)*. Supplément n°22 à la Revue d'Archéologie du Centre de la France, Bituriga, Archéologie de la Cité, Monographie 2001-2, Bourges : Editions de la ville de Bourges, 2002.

Buisson 1993 : BUISSON (A.). - Le monde des morts en Gaule rurale à l'époque romaine : l'apport des textes littéraires et épigraphiques. In : Ferdière (A.) (dir.) 1993 : *Monde des morts et monde des vivants en Gaule rurale, Actes du colloque d'Orléans*. 6e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 1993, p. 23-28.

Buisson 1984 : BUISSON (J.-F.). – Un sarcophage gallo-romain de plomb à Verteuil (Charente). *Aquitania*, tome 2, 1984, p. 285-292.

Cabézuelo 1989 : CABÉZUELO (U.). - *Bruère-Allichamps (18). La nécropole de Bruère-Allichamps (Cher), IVe- XVIIe siècles*. Rapport de fouilles, 1989, non publié.

Cadalen-Lesieur 1997 : CADALEN-LESIEUR (J.). – *Les céramiques dans les sépultures d'enfants du Haut-Empire de la nécropole de Lazenay près de Bourges*. Mémoire de Maîtrise, Paris : Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1997.

Castella, Martin-Pruvot, Amrein, Duvauchelle, Koenig 1999 : CASTELLA (D.), MARTIN-PRUVOT (C.), AMREIN (H.), DUVAUCHELLE (A.), KOENIG (F.-E.). - La nécropole gallo-romaine d'Avenches "En Chaplix". Fouilles 1987-1992. *Cahiers d'Archéologie romande*, n° 77 & 78 (*Aventicum IX et X*), 2 vol., 1999

Castex 1990 : CASTEX (D.). - Insertion du grand pectoral et du grand rond sous forme de fosse. Problème du recrutement au sein de la nécropole de Saint-Jean-des-Vignes à Chalon-sur-Saône. *Bulletins et Mémoires de la société d'Anthropologie de Paris*, 2 (n. s.), 1990, p. 185-189.

Castex 1994 : CASTEX (D.). – *Mortalité, morbidité et gestion de l'espace funéraire au cours du Haut Moyen Âge*. Thèse de Doctorat, Université de Bordeaux I, 1994

Castex, Courtaud, Hambucken-Bontempi 1993 : CASTEX (D.), COURTAUD (P.), HAMBUCKEN-BONTEMPI (A.). - La détermination sexuelle des séries archéologiques. La validité de certains caractères osseux "extra-coxaux". *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 5 (n.s.), 1993, p. 225-235.

Castex, Sellier, Houët 1995 : CASTEX (D.), SELLIER (P.), HOUËT (F.). - Principle of distribution for non-adults age groups for the identification of demographical anomalies in archeological populations. In : *Biodemography and human evolution*, Pré-actes du colloque de l'International Union of Anthropological and Ethnological Sciences, Florence, avril 1995 (non publié).

Castex, Courtaud, Sellier, Duday, Bruzek 1996 : CASTEX (D.), COURTAUD (P.), SELLIER (P.), DUDAY (H.), BRUZEK (J.) dir. - *Les ensembles funéraires : du terrain à l'interprétation. Colloque du GDR 742, Gujan- Metras, septembre 1995*. Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 8 (n. s.).

Chaix 1992 : CHAIX (L.). - Etude anthropologique. In : ALLAIN (J.), FAUDUET (I.), TUFFREAU-LIBRE (M.). - *La nécropole Gallo-romaine du "Champ de l'Image" à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*. Saint-Marcel, Musée d'Argentomagus : Mémoire I du Musée d'Argentomagus, 3^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 1992

Chambon 2001 : CHAMBON (M.-P.). – Le mobilier céramique. In : BÉGUIN (F.), LE GOFF (I.). – *La Z.A.C. du Vieux Domaine (Vierzon, Cher). Une nécropole à incinération du IIe siècle chez les Bituriges Cube*. Document Final de Synthèse de fouille archéologique. A.F.A.N. – Centre – Ile-de-France, D.R.A.C./S.R.A. Région Centre, 2001, p. 83 – 103.

Charbonnier 1952 : CHARBONNIER (O.). - *Préhistoire et protohistoire de l'Indre par commune*. 1952

Chénon 1888-1889 : CHÉNON (E.). - Notes archéologiques sur Châteaumeillant et ses environs (6e série). *Mémoires de la société des Antiquaires du Centre*, XVI, 1888-1889 : XVI

Chevillot, Moissac 1980 : CHEVILLOT (C.), MOISSAC (J.-C.). – Une sépulture gallo-romaine à incinération (II^e siècle) au lieu-dit "Les Grandes Terres", commune de Neuvic. Réflexions sur les rites funéraires. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 107, 3, 1980 : 198-240.

Chevrot, Troadec 1989 : CHEVROT (J.-F.), TROADEC (J.). - *Carte archéologique de la Gaule : le Cher*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1989.

Colardelle, Démians d'Archimbaud, Raynaud 1996 : COLARDELLE (M.), DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), RAYNAUD (C.). – Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Age dans le Sud-Est de la Gaule. In : GALINIÉ (H.). – *Archéologie du cimetière chrétien*. Actes du 2^e Colloque ARCHÉA, Orléans, 29 septembre-1^{er} octobre 1994, Tours : FÉRACF, 1996, p. 272-303.

Collectif 1987 : COLLECTIF. - *Nécropoles à incinération du Haut-Empire : table ronde de Lyon, 30 & 31 mai 1986*. Rapports archéologiques préliminaires de la région Rhône-Alpes, 4, Lyon : Direction des antiquités historiques Région Rhône-Alpes, 1987

Collectif 1991 : COLLECTIF. - *Incinérations et inhumations dans l'Occident Romain aux trois premiers siècles de notre ère. Actes du Colloque International de Toulouse- Montréjeau (IV^e congrès archéologique de Gaule Méridionale)*, 7- 10 octobre 1987. Toulouse, 1991

Corbier 1999 : CORBIER (M.). - La petite enfance à Rome : lois, normes, pratiques individuelles et collectives. *Annales ESC*, 54, 1999, p. 1257-1290.

Correia 2006, en cours : CORREIA (E.). – *Céramique et contexte sépulcral : apports à la compréhension des gestes funéraires du Haut-Empire. Le cas de la nécropole de la Z.A.C. du hameau de Lazenay (Bourges, Cher)*. Mémoire de maîtrise, Paris : Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2006 (en cours)

Corvisier, Bellancourt-Valdher 1999 : CORVISIER (J.-N.), BELLANCOURT-VALDHER (M.) dir. - *La démographie historique antique*. Cahiers scientifiques de l'Université d'Artois, Arras : Artois Presses Université, 1999

Corvisier, Suder 2000 : CORVISIER (J.-N.), SUDER (W.). - *La population dans l'Antiquité classique*. Paris : Presses Universitaires de France, "Que sais-je ?", 2000

Coulon 1994 : COULON (G.). - *L'enfant en Gaule romaine*. Paris : Editions Errance, 1994

Cox, Mayes 2000 : COX (M.), MAYES (S.) eds. - *Human Osteology in Archaeology and Forensic Science*. London : Greenwich Medical Media, 2000

Crubézy, Sellier 1990a : CRUBÉZY (E.), SELLIER (P.). - Liens de parenté et population inhumée. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 40, 1990, p. 35-38.

Crubézy, Sellier 1990b : CRUBÉZY (E.), SELLIER (P.). - Caractères discrets et organisation des ensembles sépulcraux. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2 (n. s.), 1990, p. 171-177.

Crubézy, Telmon, Sevin, Picard, Rougé, Larrouy, Braga, Ludes, Murail 1999 : CRUBÉZY (É.), TELMON (N.), SEVIN (A.), PICARD (J.), ROUGÉ (D.), LARROUY (G.), BRAGA (J.), LUDÉS (B.), MURAIL (P.). - Microévolution d'une population historique : étude des caractères discrets de la population de Missiminia (Soudan, III^e-VI^e siècles). *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 11, 1-2, 1999

Davies 1999 : DAVIES (J.). - *Death, Burial and Rebirth in the Religions of Antiquity*. London & New York : Routledge, Religion in the First Christian Centuries, 1999

De Kepper 2000 : DE KEPPER (A.-G.) – *La nécropole de Bruère-Allichamps (Cher) : Anthropologie et pratiques funéraires gallo-romaines dans la cité des Bituriges Cubes*. Mémoire de D.E.A., Paris : Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2000, non publié.

De Klijn, Gisclon 2001 : DE KLIJN (H.), GISCLON (J.-L.). - Rahon, "Champs de la Manche". Une nécropole à incinérations rurale des Ier et IIe siècles. *In* : GEOFFROY (J.-F.), BARBÉ (H.). -*Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique. Synthèses régionales et méthodologie*. Revue du Nord : Hors série, collection Art et Archéologie, n°8, Université Charles de Gaulle – Lille 3, 2001, p. 83-119.

Deonna 1955 : DEONNA (W.). – Cimetière de bébés. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 6, 1955, p. 3.

Depierre 1995 : DEPIERRE (G.). - *Pratiques funéraires gallo-romaines liées à l'incinération. Apports spécifiques de l'ostéologie, de l'archéologie et de l'ethnologie*. Mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies, Université de Besançon, non publié, 1995

Duday 1978 : DUDAY (H.). – Archéologie funéraire et anthropologie. *Cahiers d'Anthropologie*, 1978, 1, 1978, p. 55-101.

Duday 1987 : DUDAY (H.). - L'étude anthropologique des sépultures à incinération. *In* : *Actes de la table ronde sur les nécropoles à incinérations, Lyon, 30-31 mai 1986*. Rapports Archéologiques Préliminaires de la région Rhône-Alpes, Lyon : D. A. H., 1987, p. 105.

Duday 1990a : DUDAY (H.). - Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépultures colmatées ou en espace vide. *Revue archéologique du Centre de la France*, n°29, 2, 1990, p. 193-196.

Duday 1990b : DUDAY (H.). - L'étude anthropologique des sépultures à incinération. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 40, 1990, p. 28.

Duday 1991 : DUDAY (H.). - Incinérations et inhumations : perspectives anthropologiques. *In* : Collectif. - *Incinérations et inhumations dans l'Occident Romain aux trois premiers siècles de notre ère. Actes du Colloque International de Toulouse- Montréjeau (IVe congrès archéologique de Gaule Méridionale), 7- 10 octobre 1987*. Toulouse, 1991, p. 73-76.

Duday, Masset 1987 : DUDAY (H.), MASSET (C.). - *Anthropologie physique et archéologie : méthodes d'étude des sépultures*. Actes du colloque de Toulouse : 4-6 novembre 1982, Paris : Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1987

Duday, Sellier 1990 : DUDAY (H.), SELIER (P.). - L'archéologie des gestes funéraires et la taphonomie. *Les Nouvelles de l'archéologie*, n°40, 1990, p. 12-14.

Duday, Laubenheimer, Tillier 1995 : DUDAY (H.), LAUBENHEIMER (F.), TILLIER (A.-M.). - *Sallèles-d'Aude : Nouveau-nés et nourrissons gallo-romains*. Centre de Recherches d'Histoire Ancienne Annales littéraires de l'Université de Besançon, 563, volume 144, série Amphores, 3. Paris : Les Belles- Lettres, 1995

Duday, Depierre, Janin 2000 : DUDAY (H.), DEPIERRE (G.), JANIN (T.). - Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France. *In* : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.) ET SCHXALLER (M.) dir. - *Archéologie de la Mort. Archéologie de la tombe au premier Age du Fer. Actes du XXIe Colloque International de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer*. Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997. Lattes : U.M.R. 154 du C.N.R.S., 2000, p. 7-29.

Dumasy 2001a : DUMASY (F.). – Les limites de la cité des Bituriges. *In* : BATARDY (C.), BUCHSENSCHUTZ (O.), DUMASY (F.) dir. - *Le Berry Antique. Atlas 2000*. 21e supplément à la Revue Archéologique du Centre (R. A. C. F.), 2001, p. 21-23.

Dumasy 2001b : DUMASY (F.). – Les agglomérations à l'époque romaine. Le réseau urbain. *In* : BATARDY (C.), BUCHSENSCHUTZ (O.), DUMASY (F.) dir. - *Le Berry Antique. Atlas 2000*. 21e supplément à la Revue Archéologique du Centre (R. A. C. F.), 2001, p. 81-83.

Dumasy 2001c : DUMASY (F.). – La cité romaine. Des cartes par période. *In* : BATARDY (C.), BUCHSENSCHUTZ (O.), DUMASY (F.) dir. - *Le Berry Antique. Atlas 2000*. 21e supplément à la Revue Archéologique du Centre (R. A. C. F.), 2001, p. 162-163.

Dumasy 2002 : DUMASY (F.). – Les franges de la ville. La topographie funéraire. *In* : DUMASY (F.), PAILLET (P.) (dir.) : *Argentomagus. Nouveau regard sur la ville antique*. Catalogue de l'exposition, Argentomagus, 13 juillet - 17 novembre 2002. Argenton-sur-Creuse : Musée Archéologique d'Argentomagus, 2002, p. 60-62.

Dumasy, Troadec 2001 : DUMASY (F.), TROADEC (J.). - *D'Avaricum à Bituriga* : travaux universitaires sur Bourges. *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, n°144/145, Décembre 2000/Mars 2001

Dumont 1999 : DUMONT (J.-C.). – La villa esclavagiste. *Topoi (τοποί)*, 9, fascicule 1, 1999, p. 113-127.

Durand 1999 : DURAND (R.). – *Apports de la paléo-anthropologie funéraire à l'étude d'un site antique : l'exemple des sujets immatures de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs à Bourges, Cher (18)*. Mémoire de D.E.A., Paris : Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1999

Durand 2001 : DURAND (R.). - Le paysage funéraire. La période romaine. *In* : BATARDY (C.), BUCHSENSCHUTZ (O.), DUMASY (F.) dir. - *Le Berry Antique. Atlas 2000*. 21e supplément à la Revue Archéologique du Centre (R. A. C. F.), 2001, p. 100-106.

Durand 2002 : DURAND (R.). - Mourir à Argentomagus. *In* : DUMASY (F.), PAILLET (P.) (dir.) : *Argentomagus. Nouveau regard sur la ville antique*. Catalogue de l'exposition, Argentomagus, 13 juillet - 17 novembre 2002. Argenton-sur-Creuse : Musée Archéologique d'Argentomagus, 2002, p. 107-112.

Durand 2003a : DURAND (R.). - L'archéologie funéraire. *In* : GOUREVITCH (D.), MOIRIN (A.), ROUQUET (N.) dir. - *Maternité et petite enfance dans l'Antiquité romaine*. Exposition présentée au Muséum d'histoire naturelle de Bourges, 6 novembre 2003 – 28 mars 2004. Bituriga, Catalogue 2003-1. Bourges : Ville de Bourges, Service d'archéologie municipale, 2003, p. 28-29.

Durand 2003b : DURAND (R.). - Les apports de l'archéo-anthropologie. *In* : GOUREVITCH (D.), MOIRIN (A.), ROUQUET (N.) dir. - *Maternité et petite enfance dans l'Antiquité romaine*. Exposition présentée au Muséum d'histoire naturelle de Bourges, 6 novembre 2003 – 28 mars 2004. Bituriga, Catalogue 2003-1. Bourges : Ville de Bourges, Service d'archéologie municipale, 2003, p. 30-31.

Durand 2003c : DURAND (R.). - La mortalité infantile en Gaule romaine : données paléodémographiques. *In* : GOUREVITCH (D.), MOIRIN (A.), ROUQUET (N.) dir. - *Maternité et petite enfance dans l'Antiquité romaine*. Exposition présentée au Muséum d'histoire naturelle de Bourges, 6 novembre 2003 – 28 mars 2004. Bituriga, Catalogue 2003-1. Bourges : Ville de Bourges, Service d'archéologie municipale, 2003, p. 94-97.

Durand 2003d : DURAND (R.). - Les sépultures d'enfants. In : GOUREVITCH (D.), MOIRIN (A.), ROUQUET (N.) dir. - *Maternité et petite enfance dans l'Antiquité romaine*. Exposition présentée au Muséum d'histoire naturelle de Bourges, 6 novembre 2003 – 28 mars 2004. Bituriga, Catalogue 2003-1. Bourges : Ville de Bourges, Service d'archéologie municipale, 2003, p. 112-115.

Durand, Pic 2001 : DURAND (R.), PIC (V.). - Gestion de la population inhumée et pratiques funéraires. In : DUMASY (F.), TROADEC (J.). - *D'Avaricum à Bituriga* : travaux universitaires sur Bourges. *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, n°144/145, Décembre 2000/Mars 2001, p. 81-88.

Dussot 1987 : DUSSOT (R.). – La nécropole gallo-romaine à incinération de Louroux, commune de Saint-Priest (Creuse). *Aquitania*, tome V, 1987, p. 3-34.

Escolivet 2005 : ESCOLIVET (A.). – *Evolution et dynamique de l'emprise funéraire dans le quartier du Fin Renard à Bourges durant l'Antiquité*. Mémoire de maîtrise, Université Paris I : Panthéon-Sorbonne, non publié

Fabre 1988 : FABRE (V.). - *Les inhumations domestiques de périnataux*. Maîtrise d'Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Montpellier III, 1988

Fabre 1990 : FABRE (V.). - Rites domestiques dans l'habitat de Lattes, sépultures et dépôts d'animaux. *Lattara*, 3, Lattes : Edition de l'Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, 1990, p. 391 – 416.

Fazekas, Kósa 1978 : FAZEKAS (I. G.), KOSA (F.). - *Forensic Fetal Osteology*. Budapest : Akadémiai Kiadó, 1978

Ferdière 1993 : FERDIÈRE (A.). - Conclusion du colloque. In : FERDIÈRE (A.) dir. - *Monde des morts et monde des vivants en Gaule rurale, Actes du colloque d'Orléans*. 6e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 1993, p. 433- 447.

Ferdière 2004 : FERDIÈRE (A.). – Archéologie funéraire et société en Gaule romaine. Interprétation ou surinterprétation. In : BARAY (L.). – *Archéologie des pratiques funéraires. Approche critique*. Actes de la table ronde des 7 et 9 juin 2001. BIBRACTE, 9, Glux-en-Glenne : Bibracte. Centre archéologique européen, 2004, p. 121-129.

Ferdière, Villard 1993 : FERDIÈRE (A.), VILLARD (A.). - *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*. Mémoire 2 du Musée d'Argentomagus, 7^e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Saint-Marcel, 1993

Ferembach, Schwidetzky, Stloukal 1980 : FEREMBACH (D.), SCHWIDETZKY (I.), STLOUKAL (M.). - Recommendations for Age and Sex Diagnoses of Skeletons (Workshop of European Anthropologists). *Journal of Human Evolution*, 9, 1980, p. 517-549.

Février 1987 : FÉVRIER (P.-A.). - Introduction. In : *Actes de la table ronde sur les nécropoles à incinérations, Lyon, 30-31 mai 1986*. Rapports Archéologiques Préliminaires de la région Rhône-Alpes, Lyon : D. A. H., 1987, p. 9-10.

Flouest 1993 : FLOUEST (J.-L.). – L'organisation interne des tombes à incinération du II^e au I^{er} siècle avant J.-C. Essai de description méthodique. *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n°6, 1993, p. 201-209.

Fonvielle 1987 : FONVIELLE (M.-E.). – Nécropole à incinération d'Alléans à Baugy (Cher). *Nécropoles à incinération du Haut-Empire : table ronde de Lyon, 30 & 31 mai 1986*. Rapports archéologiques préliminaires de la région Rhône-Alpes, 4, Lyon : Direction des antiquités historiques Région Rhône-Alpes, 1987, p. 129-133.

Fourré 2002 : FOURRÉ (A.). – *Etude des céramiques et approches des pratiques funéraires de la nécropole rurale de Lazenay durant l'Antiquité tardive à Bourges*. Mémoire de Maîtrise, Paris : Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2002.

Fourré 2003 : FOURRÉ (A.). – Les céramiques tardives de la nécropole de Lazenay à Bourges (Cher). *SFECAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal*. 2003, p. 397-406.

Fourteau-Bardaji, Marinval, Ruas, Marguerie 1993 : FOURTEAU-BARDAJI (A.-M.), MARINVAL (P.), RUAS (M.-P.), MARGUERIE (D.). - La nécropole gallo-romaine des Vernes à Favertines. In : Ferdière (A.) dir. - *Monde des morts et monde des vivants en Gaule rurale, Actes du colloque d'Orléans*. 6e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 1993, p. 265-271.

Frascone 1999 : FRASCONE (D.). - *La Voie de l'Océan et ses abords, nécropoles et habitats gallo-romains à Lyon Vaise*. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes ; 18, Lyon, 1999

Frier 1999 : FRIER (B. W.). - Roman Demography. In : POTTER (D. S.), MATTINGLY (D. J.), ARBOR (A.) eds. - *Life, Death and Entertainment in the Roman Empire*. Michigan : University of Michigan Press, 1999, p. 85-109.

Fully, Pineau 1960 : FULLY (G.), PINEAU (H.). - Détermination de la stature au moyen du squelette. *Annales de Médecine Légale*, 40, 1960 : 145-154

Galinie 1996 : GALINIE (H.). – Le passage de la nécropole au cimetière : les habitants des villes et leurs morts du début de la christianisation à l'an Mil. In : GALINIÉ (H.). – *Archéologie du cimetière chrétien*. Actes du 2e Colloque ARCHÉA, Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994, Tours : FÉRACF, 1996, p. 17-22.

Galliou 1986 : Galliou (P.). – Les tombes d'Armorique. Essai de sociologie et d'économie de la mort. Document de l'Archéologie Française (DAF), n° 17, Paris : 1986

Gandini 2001 : GANDINI (C.). – L'habitat rural antique. In : BATARDY (C.), BUCHSENSCHUTZ (O.), DUMASY (F.) dir. - *Le Berry Antique. Atlas 2000*. 21e supplément à la *Revue Archéologique du Centre* (R. A. C. F.), 2001, p. 60-73.

Gandini 2005 : GANDINI (C.). – *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cube (II^e siècle av. J.-C. -VII^e siècle ap. J.-C.)*. Thèse de doctorat, Paris : Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2005 (non publié)

Gemmerich Pfister 1999 : GEMMERICH PFISTER (I.). - Application des caractères discrets et confrontation des résultats avec les sources généalogiques. 1999

Geoffroy, Barbé 2001 : GEOFFROY (J.-F.), BARBÉ (H.). - *Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique. Synthèses régionales et méthodologie*. *Revue du Nord* : Hors série, collection Art et Archéologie, n°8, Université Charles de Gaulle – Lille 3, 2001

Girard 1997 : GIRARD (L.). - Les sujets immatures du cimetière gallo-romain de Chantambre (Essonne). Pratiques funéraires. In : Buchet (L.) dir. - *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des 7e journées anthropologiques de Valbonne 1-3 juin 1994*. Sophia- Antipolis : Editions APDCA, 1997, p. 209-224.

Goudineau 1987 : GOUDINEAU (Ch.). – Introduction. In : COLLECTIF. - *Nécropoles à incinération du Haut-Empire : table ronde de Lyon, 30 & 31 mai 1986*. Rapports archéologiques préliminaires de la région Rhône-Alpes, 4, Lyon : Direction des antiquités historiques Région Rhône-Alpes, 1987

Goudineau 1991 : GOUDINEAU (Ch.). – Conclusions. In : COLLECTIF. - *Incinérations et inhumations dans l'Occident Romain aux trois premiers siècles de notre ère. Actes du Colloque International de Toulouse- Montréjeau (IVe congrès archéologique de Gaule Méridionale)*, 7- 10 octobre 1987. Toulouse, 1991, p. 247-253.

Gourevitch, Moirin, Rouquet 2003 : GOUREVITCH (D.), MOIRIN (A.), ROUQUET (N.) dir. - *Maternité et petite enfance dans l'Antiquité romaine*. Exposition présentée au Muséum d'histoire naturelle de Bourges, 6 novembre 2003 – 28 mars 2004. Bituriga, Catalogue 2003-1. Bourges : Ville de Bourges, Service d'archéologie municipale, 2003

Grévin 1990 : GRÉVIN (G.). – La fouille en laboratoire des sépultures à incinérations : son apport à l'archéologie. In : CRUBÉZY (E.), DUDAY (H.), SELLIER (P.), TILLIER (A.-M.). – *Anthropologie et archéologie : dialogues sur les ensembles funéraires. Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., t. 2, , 1990, p. 67-74.

Guillon 1990 : GUILLON (F.). - Paléopathologie. *Les Nouvelles de l'archéologie*, n°40, 1990, p. 41-42.

Guillon, Sellier, Pecqueur, Creveuil, Durand 2001 : GUILLON (M.), SELLIER (P.), PECQUEUR (L.), CREVEUIL (S.), DURAND (R.). - La mort antique, médiévale et moderne en Île-de-France. In : TABEAUD (M.) dir. - *La mort en Île-de-France*. Paris : Publications de la Sorbonne, 2001, p. 85-100.

Guy, Masset, Baud 1997 : GUY (H.), MASSET (C.), BAUD (C.-A.). - Infant taphonomy. *International Journal of Osteoarchaeology*, vol. 7, 1997, p. 221-229.

Harris 1994 : HARRIS (W. V.). - Child-exposure in the Roman Empire. *Journal of Roman Studies*, 84, 1994, p. 1-22.

Hauser, De Stefano 1989 : HAUSER (G.), DE STEFANO (G. F.) eds. - *Epigenetic Variants of the Human Skull*. Stuttgart : Schweizerbart, 1989

Hatt 1951 : HATT (J.-J.). – *La tombe gallo-romaine. Recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère*. Paris : Presses Universitaires de France, 1951.

Henrion, Hunot 1996 : HENRION (F.), HUNOT (J.-Y.). – Archéologie et technologie du cercueil et du coffrage en bois. In : GALINIÉ (H.). – *Archéologie du cimetière chrétien*. Actes du 2e Colloque ARCHÉA, Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994, Tours : FÉRACF, 1996, p. 197-204.

Hinard 1995 : HINARD (F.). - *La mort au quotidien dans le monde romain. Actes du colloque organisé par l'Université Paris VI (Paris-Sorbonne 7-9 octobre 1993)*. Paris : De Boccard, 1995

Holter 1971 : HOLTER (K.). - Beobachtungen der römerzeitlichen Funde auf dem Gelände des ehemaligen Friedhofs in Wels (Baustelle Gerngross-Markthalle 1970/71). *Jahrbuch des Musealvereins Wels*, 17, 1970/71, p. 24-42.

Hopkins 1966 : HOPKINS (K.). - On the Probable Age Structure of the Roman Population. *Population Studies*, 20, 1966, p. 245-264.

Hoppa, Vaupel 2002 : HOPPA (R. D.), VAUPEL (J. W.) eds. - *Paleodemography. Age Distribution from Skeletal Samples*. Cambridge : Cambridge University Press, 2002

Hugoniot, Thévenon, Vannier 1975 : HUGONIOT (E.), THÉVENON (R.), VANNIER (B.). - Les sépultures gallo-romaines tardives de Bruère-Allichamps (Cher). *Revue Archéologique du Centre*, numéro spécial, 1975, p. 85- 92.

Husi, Lorans, Theureau 1990 : HUSI (P.), LORANS (E.), THEUREAU (C.). - Les pratiques funéraires à Sainte-Mexme de Chinon du Ve au XVIIIe s. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 29, fasc. 2, 1990, p. 131-168.

Huskinson 1996 : HUSKINSON (J.).- *Roman children's sarcophagi : their decoration and its social significance*. Oxford : Ed. Clarendon (Oxford monographs on classical archeology), 1996

Janin 1993 : JANIN (T.). - Age au décès et statut social. *In* : Sépultures à incinération du 1^{er} âge du fer languedocien. 1ères approches. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, n°5, 1-2, 1993, p. 203-208.

Jobbé-Duval 2000 : JOBBÉ-DUVAL (E.). – *Les morts malfaisants*. Paris : Editions Exergue, 2000.

Joly 1954 : JOLY (J.). – Quelques sépultures du cimetière de bébés de la Croix Saint-Charles sur le Mont Auxois (commune d'Alix, Côte d'Or). *Revue archéologique de l'Est*, 5, 1954, p. 92 – 98.

Jones (R. F. J.) 1981 : JONES (R. F. J.). – Cremation and inhumation-change in the third century. *British Archaeological Reports, International Series*, 109, 1, 1981, p. 15-19.

Jones (R. F. J.) 1987 : JONES (R. F. J.). - Burial Customs of the Rome and the Provinces. *In* : Wachter (J.). - *The Roman World* (vol. 2), 1987, p. 812-838.

Keyser-Tracqui, Clisson, Crubézy, Ludes 2004 : KEYSER-TRACQUI (Ch.), CLISSON (I.), CRUBÉZY (E.), LODES (B.). – Les relations de parenté dans les nécropoles. L'apport de l'ADN ancien. *In* : BARAY (L.). – *Archéologie des pratiques funéraires. Approche critique*. Actes de la table ronde des 7 et 9 juin 2001. BIBRACTE, 9, Glux-en-Glenne : Bibracte. Centre archéologique européen, 2004, p. 207-210.

Konigsberg, Frankenberg 2002 : KONIGSBERG (L. W.), FRANKENBERG (S. R.). - Deconstructing Death in Paleodemography. *American Journal of Physical Anthropology*, 117, 2002, p. 297-309.

Krogman 1978 : KROGMAN (W. M.). – *The Human Skeleton in Forensic Medicine*. Springfield : Charles C. Thomas, 1978.

Kurzawski, Bouville, Totoyan 1987 : KURZAWSKI (V.), BOUVILLE (C.), TOTOYAN (C.). - Fouille d'un ensemble de sépultures à crémation à Martigues (Bouches-du-Rhône). *In* : DUDAY (H.), MASSET (C.). - *Anthropologie physique et archéologie : méthodes d'étude des sépultures*. Actes du colloque de Toulouse : 4-6 novembre 1982, Paris : Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1987, p. 67-70.

Landes 2002 : LANDES (Ch.) dir. - *La mort des notables en Gaule romaine*. Catalogue de l'exposition, Lattes, Musée archéologique Henri Prades, Lattes : Association Imago, 2002, p. 105-112.

Laüt 2001 : LAÜT (L.). – Le réseau terrestre. *In* : BATARDY (C.), BUCHSENSCHUTZ (O.), DUMASY (F.) dir. - *Le Berry Antique. Atlas 2000*. 21e supplément à la *Revue Archéologique du Centre* (R. A. C. F.), 2001, p. 110-119.

Lauwers 2005 : LAUWERS (M.). – *La naissance du cimetière chrétien*. Aubier : Flammarion, collection historique, 2005.

Ledermann 1969 : LEDERMANN (S.). - *Nouvelles tables-types de mortalité*. Paris : Presses Universitaires de France, Institut National d'Etudes Démographiques, Travaux et documents, n° 53, 1969

Le Goff, Guillot 1994 : LE GOFF (I.), GUILLOT (H.). - Etude des ossements humains incinérés. In : LAMBOT (B.), FRIBOULET (M.), MÉNIEL (P.). - *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes), II. Les nécropoles dans leur contexte régional (Thury-Trugny et tombes aristocratiques), 1986-1988-1989*. Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, 8, Reims, 1994, p. 173-186.

Le Goff 2001: LE GOFF (I.) – Le traitement du mort du bûcher à l'enfouissement. In : BÉGUIN (F.), LE GOFF (I.). – *La Z.A.C. du Vieux Domaine (Vierzon, Cher). Une nécropole à incinération du IIe siècle chez les Bituriges Cube*. Document Final de Synthèse de fouille archéologique. A.F.A.N. – Centre – Ile-de-France, D.R.A.C./S.R.A. Région Centre, 2001, p.109-123 (non publié).

Leveau 1987 : LEVEAU (P.). – Le problème de l'organisation de l'espace funéraire dans les nécropoles romaines. In : *Actes de la table ronde sur les nécropoles à incinérations, Lyon, 30-31 mai 1986*. Rapports Archéologiques Préliminaires de la région Rhône-Alpes, Lyon : D. A. H., 1987, p. 15-17.

Leyraud, Meffre 1987 : LEYRAUD (J.-C.), MEFFRE (J.-C.). – Contribution à l'étude des espaces funéraires en milieu rural (Haut-Empire) – Nord Vaucluse. In : *Actes de la table ronde sur les nécropoles à incinérations, Lyon, 30-31 mai 1986*. Rapports Archéologiques Préliminaires de la région Rhône-Alpes, Lyon : D. A. H., 1987, p. 19-23.

Lintz 1988 : LINTZ (G.). - La nécropole gallo-romaine des Sagnes, commune de Pontarion (Creuse). *Mémoire de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse*, 43, 2, 1988 : 223-237.

Lintz 2001 : LINTZ (G.). - *La nécropole gallo-romaine des Sagnes, commune de Pontarion (Creuse)*. Mémoire de la Société des Recherches Archéologiques de Chauvigny, XX, Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2001

Lintz, Roumier 1981 : LINTZ (G.), Roumier (G.). - La nécropole gallo-romaine Concèze (Corrèze). *Travaux d'Archéologie Limousine*, 2, 1981 : 59-86.

Lovejoy, Meindl, Prysbeck, Barton, Heiple, Kotting 1977 : LOVEJOY (C. O.), Meindl (R. S.), PRYSBECK (T. R.), BARTON (T. S.), HEIPLE (K. G.), KOTTING (D.). - Paleodemography of the Libben site, Ottawa County, Ohio. *Science*, 198, 1977, p. 291-293.

Maçon 2001 : MAÇON (P.) – *La nécropole de Saint-Martin-des-Champs à Bourges (Cher) au haut et bas Moyen Âge : approche anthropologique*. Mémoire de Maîtrise, Paris : Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2001, non publié.

Maçon 2003 : MAÇON (P.) – *Les vestiges funéraires de la ville de Bourges (Cher) au haut et bas Moyen Âge : tentative de synthèse archéologique, anthropologique et topographique*. Mémoire de D.E.A., Paris : Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2003, non publié.

McKinley 1993 : MCKINLEY (J. I.). - Bone Fragment Size and Weights of Bone from Modern British Cremations and its Implications for the Interpretation of Archaeological Cremations. *International Journal of Osteoarchaeology*, 3, 1993, p. 203-287.

Majó, Tillier, Bruzek 1993 : MAJÓ (T.), TILLIER (A.-M.), BRUZEK (J.). - Tests des fonctions discriminantes de Schutkowski impliquant l'ilium pour la détermination du sexe dans des séries d'enfants de sexe et d'âge connus. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 5 (n.s.), 1993, p. 61-68.

Masset 1973 : MASSET (C.). - La démographie des populations inhumées. *L'Homme*, 13, fasc. 4, 1973, p. 95-131.

Masset 1982 : MASSET (C.). - Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes. Doctorat d'état : Sciences médicales, Université Paris VII (non publié), 1982

Masset 1990 : MASSET (C.). – Paléodémographie : structures et variations de la mortalité. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 40, 1990 : 33-34

Maurin 1984 : MAURIN (J.). – *Funus* et rites de séparation. *Annali del Seminario di Studi del Mondo Classico. Istituto Universitario Orientale Napoli : Sezione di Archaeologia e Storia Antica*, 6, 1984, p. 191-200.

Mayhall 1992 : MAYHALL (J. T.). - Techniques for the Study of Dental Morphology. In : SAUNDERS (S. K.), KATZENBERG (M. A.) eds. - *Skeletal Biology of Past Peoples : Research Methods*. New York : Wiley-Liss, 1992, p. 59-78.

Mays 1993 : MAYS (S.). - Infanticide in Roman Britain. *Antiquity*, 67 (257), 1993, p. 883-888.

Meindl, Russell 1998 : MEINDL (R. S.), RUSSELL (K. F.). - Recent advances in method and theory in paleodemography. *Annual Review of Anthropology*, 27, 1998, p. 375-399.

Mensforth 1990 : Mensforth (R. P.). - Paleodemography of the Carlston Annis late archaic skeletal populations. *American Journal of Physical Anthropology*, 82, 1990, p. 81-99.

Moirin 2001 : MOIRIN (A.). – Le mobilier en verre. Béguin (F.), Le Goff (I.). – *La Z.A.C. du Vieux Domaine (Vierzon, Cher). Une nécropole à incinération du IIe siècle chez les Bituriges Cube*. Document Final de Synthèse de fouille archéologique. A.F.A.N. – Centre – Ile-de-France, D.R.A.C./S.R.A. Région Centre, 2001, p. 103-104.

Moirin 2005 : MOIRIN (A.). – *La vaisselle en verre dans la cité des Bituriges Cube. Production, diffusion, utilisations*. Thèse de doctorat, Paris : Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2005 (non publié)

Moorrees, Fanning, Hunt 1963a : MOORREES (C. F. A.), FANNING (E. A.), HUNT (E. E. Jr.). - Formation and Resorption of Three Deciduous Teeth in Children. *American Journal of Physical Anthropology*, 21, 1963, p. 205- 213.

Moorrees, Fanning, Hunt 1963b : MOORREES (C. F. A.), FANNING (E. A.), HUNT (E. E. Jr.). - Age variation of formation stages for ten permanent teeth. *Journal of Dental Research*, 42, 1963, p. 1490-1502.

Mooris 1992 : MOORIS (I.). - *Death, Ritual and Social Structure in Classical Antiquity*. Cambridge, New York : Cambridge University Press, 1992

Müller 1977 : MÜLLER (H.). - Caractères non-métriques du squelette de la tête chez les populations médiévales de Thoiry (Ain, France) et de Bavois (Vaud, Suisse). *Archives suisses d'anthropologie générale*, 41, 1977, p. 123-164.

Murail 1996 : MURAIL (P.). – *Biologie et pratiques funéraires des populations d'époque historique : une démarche méthodologique appliquée à la nécropole gallo-romaine de Chantambre (Essonne, France)*. Thèse de Doctorat, Université de Bordeaux I, 1996

Murail 1997 : MURAIL (P.). - Pratiques funéraires et paléodémographie : les sujets immatures de la nécropole gallo-romaine de Chantambre (Essonne). In : Buchet (L. dir.)- *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des 7e journées anthropologiques de Valbonne 1-3 juin 1994*. Sophia- Antipolis : Editions APDCA, 1997, p. 227-237.

- Néraudau 1994** : NÉRAUDAU (J.-P.). - *Être enfant à Rome*. Paris : Les Belles Lettres, 1994
- Néraudau 1995** : NÉRAUDAU (J.-P.). – Réflexions sur la mort des enfants. *In* : HINARD (F.). - *La mort au quotidien dans le monde romain. Actes du colloque organisé par l'Université Paris VI (Paris-Sorbonne 7-9 octobre 1993)*. Paris : De Boccard, 1995, p. 195 – 197.
- Néraudau 1998** : NÉRAUDAU (J.-P.). - L'enfant dans la culture romaine. *In* : BECCHI (E.), JULIA (D.). - *Histoire de l'enfance en Occident. 1. De l'Antiquité au XVIIIe siècle*. Paris : Seuil, 1998, p. 69-101.
- Nock 1932** : NOCK (A. D.). – Cremation and Burial in the Roman Empire. *Harvard Theological Review*, 1932, p. 321-359.
- Olivier, Pineau 1958** : OLIVIER (G.), PINEAU (H.). - Détermination de l'âge du fœtus et de l'embryon. *Archives d'Anatomie (La Semaine des Hôpitaux)*, 6, 1958, p. 21-28.
- Olivier, Pineau 1960** : OLIVIER (G.), PINEAU (H.). - Nouvelle détermination de la taille fœtale d'après les longueurs diaphysaires des os longs. *Annales de Médecine légale*, 40, Paris : C. N. R. S., 1960, p. 163-176.
- Owings-Webb, Suchey 1985** : OWINGS-WEBB (P.A.), SUCHEY (J. M.). – Epiphyseal union of the anterior iliac crest and medial clavicle in a modern multiracial sample of American males and females. *American Journal of Physical Anthropology*, 68, 1985, p. 457-466.
- Paine, Harpending 1996** : PAINE (R. R.), HARPENDING (H. C.). - Assessing the Reliability of Paleodemographic Fertility Estimators Using Simulated Skeletal Distributions. *American Journal of Physical Anthropology*, 101, 1996, p. 151-159.
- Palkama, Virtama, Telkkä 1962** : PALKAMA (A.), VIRTAMA (P.), TELKKÄ (A.). - Estimation of Stature from Radiographs of Long Bones in Children. II, Children under one year of age. *Annales Medicinæ/Experimentalis et Biologiæ Fennicæ*, Helsinki, 40, 1962, p. 219-222.
- Parker Pearson 1993** : PARKER PEARSON (M.). - The powerful dead : archaeological relationships between the living and the dead. *Cambridge Archaeological Journal*, 3, 2, 1993, p. 203-229
- Parkin 1992** : PARKIN (T. G.). - *Demography and Roman Society*. Baltimore (Md) : Johns Hopkins University Press, 1992
- Philpott 1991** : PHILPOTT (R.). - *Burial Practices in Roman Britain. A survey of Grave Treatment and Furnishing A.D. 43-410*. Oxford, 1991
- Pic 1999** : PIC (V.). - *La nécropole de Saint-Martin-des-Champs à Bourges. Étude paléo-anthropologique et paléontologique de la population adulte*. Mémoire de Maîtrise, Paris : Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1999
- Pic, Durand 2001** : PIC (V.), DURAND (R.). - Topographie urbaine et dynamique des nécropoles. *In* : DUMASY (F.), TROADEC (J.). - *D'Avaricum à Bituriga : travaux universitaires sur Bourges. Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, n°144/145, Décembre 2000/Mars 2001, p. 89-93.
- Piontek, Weber 1990** : PIONTEK (J.), WEBER (A.). - Controversy on paleodemography. *International Journal of Anthropology*, 5 (1), 1990 , p. 71-83.

Polfer 2001 : POLFER (M.). - Les aires de crémation et les fosses à cendres des nécropoles à incinérations gallo-romaines : état actuel et perspectives de la recherche. In : GEOFFROY (J.-F.), BARBÉ (H.). - *Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique. Synthèses régionales et méthodologie*. Revue du Nord : Hors série, collection Art et Archéologie, n°8, Université Charles de Gaulle – Lille 3, 2001, p. 147-154.

Polfer 2004 : POLFER (M.). – Les pratiques funéraires de la Gaule Belgique à l'époque romaine et leur interprétation. In : BARAY (L.). – *Archéologie des pratiques funéraires. Approche critique*. Actes de la table ronde des 7 et 9 juin 2001. BIBRACTE, 9, Glux-en-Glenne : Bibracte. Centre archéologique européen, 2004, p. 37-53

Porro 1999 : PORRO (M. A.). - Etude des ossements humains incinérés. In : CASTELLA (D.), MARTIN-PRUVOT (C.), AMREIN (H.), DUVAUCHELLE (A.), KOENIG (F.-E.). - La nécropole gallo-romaine d'Avenches "En Chaplix". Fouilles 1987-1992. *Cahiers d'Archéologie romande*, n° 77 & 78 (*Aventicum IX et X*), 2 vol., 1999, p. 105-113.

Powlesland 1997 : POWLESLAND (D.). - Comment. In : HINES (J.) ed. – *The Anglo-Saxons from the Migration Period to the 8th Century*. Wooddridge : The Boydell Press, 1997

Prieur 1986 : Prieur (J.). - *La mort dans l'Antiquité romaine*. Rennes : Editions Ouest France, 1986.

Raynaud 1987 : RAYNAUD (C.). - Typologie des sépultures et problèmes de datation : nécropoles languedociennes de l'Antiquité Tardive et du Haut Moyen Age. *Revue Trimestrielle de la Fédération Archéologique de l'Hérault*, 4, 1987, p. 121- 132.

Rebillard 1993 : REBILLARD (E.). - *Koimthron et Coemetrium* : tombe, tombe sainte, nécropole. *Mélanges de l'Ecole française de Rome : Antiquité*, 105, fasc. 2, 1993, p. 975-1001.

Reece 1987 : REECE (R.) ed. - *Burial in the Roman World*. Council for British Archeology, (Research Report, 22), 1987

Richard 1966 : RICHARD (J.-C.). – Incinération et inhumation aux funérailles impériales : histoire du rituel de l'apothéose pendant le Haut-Empire. *Latomus*, XXV, 1966, p. 784-804.

Ries 1974 : RIES (W.). - Die Ustrina des Westlichen Römischen Gräberfeldes von Olilava. *Oberösterreichische Heimatblätter*, 28, 1974, 1974, p. 154-156.

Roger 1995 : ROGER (J.). - La nécropole gallo-romaine de La Betoulle, commune de Saint-Maurice-la Souterraine (Creuse). *Aquitania*, t. 13, 1995, p. 155-178.

Roger 2001 : ROGER (J.). - Etude anthropologique. In : LINTZ (G.). - *La nécropole gallo-romaine des Sagnes, commune de Pontarion (Creuse)*. Mémoire de la Société des Recherches Archéologiques de Chauvigny, XX, Chauvigny : Association des publications chauvinoises, 2001, p. 131-177.

Saller 1994 : SALLER (R. P.). – *Patriarchy, Property and Death in the Roman Family*. Cambridge : Cambridge University Press, 1994

Salmon 1974 : SALMON (P.). - *Population et dépopulation dans l'Empire romain*. Bruxelles : Latomus, 1974

Sansilbano-Collilieux 1990 : SANSILBANO-COLLILIEUX (M.). - Les caractères discrets et le « recrutement » de deux nécropoles du haut Moyen Âge à Poitiers. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2 (n. s.), 1990, p. 179-183.

Sansilbano-Collilieux 1993 : SANSILBANO-COLLILIEUX (M.). - Note sur la discordance entre âge dentaire, âge osseux et âge statural : l'exemple des sujets immatures de la nécropole médiévale de Saint-Martin de Cognac. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 5 (n. s.), 1993, p. 103-108.

Santrot 1982 : SANTROT (J.). – Fragments de sarcophage en plomb ouvragé à Pépiron (Charente-Maritime). *Roccafortis*, tome IV (2^e série), 9, 1982, p. 308.

Santrot, Fugier 1982 : SANTROT (J.), FUGIER (D.). – Sarcophage en plomb ouvragé découvert à Cenon (Gironde). *Gallia*, 40, 1982, p. 276.

Saunders 1978 : SAUNDERS (S. R.). - *The Development and Distribution of the Discontinuous Morphological Variation of the Human Infracranial Skeleton*. Archeological Survey of Canada, Paper n°81, Ottawa : National Museums of Canada (National Museum of Man), Mercury Series, 1978

Saunders 1989 : SAUNDERS (S. R.). – Nonmetric skeletal variation. In : ISÇAN (M. Y.), KENNEDY (K. A. R.) eds.- *Reconstruction of life from the skeleton*. New York : Wiley-Liss, 1989, p. 95-108.

Sauter, Moeschler 1967 : SAUTER (M. R.), MOESCHLER (P.). - L'interprétation génétique et anthropologique de l'extension inter-radriculaire de l'émail dentaire. *VIIe congrès international des sciences anthropologiques et ethnologiques, Moscou (3-10 août 1964)*. Vol. II., Mockva : Izdatelstvo "Nauka" Glavmaja redaktsija vostochnoj literatury, 1967

Schaw 1996 : SCHAW (B. D.). - Seasons of Death. Aspects on Mortality in Ancient Rome. *Journal of Roman Studies*, 86, 1996, p. 100-138.

Scheid 1984 : SCHEID (J.). - *Contraria facere* : renversements et déplacements dans les rites funéraires. *Annali del Seminario di Studi del Mondo Classico. Istituto Universitario Orientale Napoli : Sezione di Archaeologia e Storia Antica*, 6, 1984, p. 117-139.

Scheid 2005 : SCHEID (J.). – *Quand faire, c'est croire : les rites sacrificiels des romains*. Aubier : Flammarion, collection historique, 2005.

Scheidel 1996 : SCHEIDEL (W.). - *Measuring Sex, Age and Death in the Roman Empire : Explorations in Ancient Demography*. Ann Arbor (Mich.) : *Journal of Roman Archaeology*, 1996

Scheidel 2001 : SCHEIDEL (W.). - Progress and Problems in Roman Demography. In : Scheidel (W.). - *Debating Roman Demography*. Leiden : Brill, 2001, p. 1-82.

Schmitt 2002 : SCHMITT (A.). - Estimation de l'âge au décès des sujets adultes à partir du squelette : des raisons d'espérer. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 14 (n.s.), fasc. 1- 2, 2002, p. 51-73.

Schour , Massler 1941 : SCHOUR (I.), MASSLER (M.). - The development of the human dentition. *Journal of American Dental Association*, , n°28, 1941, p. 1153-1160.

Scott 1992 : SCOTT (E.). - Images and Contexts of Infants and Infants Burials : Some Thoughts on some Cross-Cultural Evidence. *Archaeological Review from Cambridge*, 11 (1), 1992, p. 77-92.

Sellier 1993 : SELLIER (P.). - L'estimation de l'âge des fœtus et des enfants morts en période périnatale: une révision de Fazekas et Kósa (1978). Communication au colloque *Croissance et vieillissement* (21^{ème} Colloque du Groupement des Anthropologistes de Langue Française, Bordeaux, 13-15 mai 1993), résumé de communication, 1993, p. 45 (non publié).

Sellier 1996a : SELLIER (P.). - Paléodémographie et archéologie funéraire : les cimetières de Mehrgarh, Pakistan. *Paléorient*, vol. 21/2, 1996, p. 123-144.

Sellier 1996b : SELLIER (P.). - La mise en évidence d'anomalies démographiques et leur interprétation : population, recrutement et pratiques funéraires du tumulus de Courtesoult. In : Piningre (J.-F. dir.).- *Nécropoles et société du premier âge du Fer : Le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône) et le 1^{er} Âge du Fer dans le bassin supérieur de la Saône*. Document de l'Archéologie Française, 54, Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1996, p. 188-202.

Sellier, Tillier, Bruzek 1997 : SELLIER (P.), TILLIER (A.-M.), BRUZEK (J.). - À la recherche d'une référence pour l'estimation de l'âge des fœtus, nouveau-nés et nourrissons des populations archéologiques européennes. *Anthropologie et Préhistoire*, 108, 1997, p. 75-87.

Sempe, Pédron, Roy-Pernot 1979 : SEMPE (M.), PEDRON (G.), Roy-Pernot (M.-P.). - *Auxologie, méthode et séquences*. Paris : Laboratoire Théraplix, 1979.

Simon-Hiénard 1990 : SIMON-HIÉNARD (D.). - *La nécropole du quartier de Blossac Saint-Hilaire (Ier-IVe ap.)*. Mémoire V, Chauvigny : Société de recherches archéologiques du pays chavinois, 1990

Smith 1991 : Smith (B. H.). - Standards of human tooth formation and dental age assesment. In : Kelley (G. M. A.), Larsen (C. S.) eds.- *Advances of dental anthropology*. New York : Wiley- Liss, 1991, p. 143-168.

Struck 1995 : STRUCK (M.). - Integration and continuity in funerary ideology. In : METZLER (J.), MILLETT (M.), ROYMANS (N.), SOLFSTRA (J.) eds. - *Integration in the Early Roman West; the Role of the Culture and Ideology*. Luxembourg : Musée National d'Histoire et d'Art, 1995, p. 139-150.

Suder 1990 : SUDER (W.). - *A study of the age and sex structure of population in the Western provinces of the Roman Empire*. Wroclaw : Acta universitatis wratislaviensis, 1990

Taglietti 1987 : TAGLIETTI (F.). - La diffusion de l'inhumation à Rome : la documentation archéologique. In : COLLECTIF. - *Incinérations et inhumations dans l'Occident Romain aux trois premiers siècles de notre ère. Actes du Colloque International de Toulouse- Montréjeau (IVe congrès archéologique de Gaule Méridionale), 7- 10 octobre 1987*. Toulouse, 1987, p. 163-170.

Telkkä, Palkama, Virtama 1962 : TELKKÄ (A.), PALKAMA (A.), VIRTAMA (P.). - Estimation of Stature from Radiographs of Long Bones in Children. I, Children aged from one to nine. *Annales Medicinæ/Experimentalis et Biologiæ Fenniae*, Helsinki, 40, 1962, p. 91-96.

Thillaud 1988 : THILLAUD (P.). - *Paléopathologie humaine*. Paris : Kronos éditions, 1988.

Thillaud 2001 : THILLAUD (P.). - La Paléodémographie : espérances et limites. In : CORVISIER (J.-N.) DIDIER (C.), VALDHER (M.) dir. - *Thérapies, médecine et démographie antiques*. Arras : Artois Presses Université, 2001, p. 103-116.

Thiol, Duchesne, Belbenoit 1994 : Thiol (S.), Duchesne (S.), Belbenoit (V.). - *Argentomagus (Indre). Saint-Marcel – Nécropole des Pommeurs. 36 200 36 AH*. Document Final de Synthèse : sauvetage urgent, Orléans : Service Régional de l'Archéologie du Centre, 1994 (non publié)

Tillier, Duday 1990 : TILLIER (A.-M.), DUDAY (H.). - Les enfants morts en période périnatale. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2, fasc. 3- 4, 1990, p. 29-50.

Toynbee 1971 : TOYNBEE (J. M. C.). - *Death and Burial in the Roman World*. London : Thames and Hudson, 1971.

Tranoy 2000 : TRANOY (L.). - Les pratiques funéraires en Gaule romaine. In : FERDIÈRE (A.) dir. - *Archéologie funéraire*. Paris : Éditions Errance, collection " Archéologiques ", 2000, p. 105-154.

Tranoy 2002 : TRANOY (L.). - Pratiques funéraires en Gaule romaine. In : LANDES (Ch.) dir. - *La mort des notables en Gaule romaine*. Catalogue de l'exposition, Lattes, Musée archéologique Henri Prades, Lattes : Association Imago, 2002, p. 105-112.

Treffort 1996 : TREFFORT (C.). – Du *cimiterium christianorum* au cimetière paroissial : évolution des espaces funéraires en Gaule du VI^e au X^e siècle. In : GALINIÉ (H.). – *Archéologie du cimetière chrétien*. Actes du 2e Colloque ARCHÉA, Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994, Tours : FÉRACF, 1996, p. 55-63.

Troadec 1993 : TROADEC (J.). - Le complexe funéraire de « Lazenay », Bourges (Cher). In : *Monde des morts et monde des vivants en Gaule rurale, Actes du colloque d'Orléans*. 6e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 1993, p. 313- 318.

Troadec 1996 : TROADEC (J.). – *Bourges.14e document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France*. Paris : A.F.A.N., 1996.

Tuffreau-Libre 1992 : TUFFREAU-LIBRE (M.). - La céramique commune. In : ALLAIN (J.), FAUDUET (I.), TUFFREAU-LIBRE (M.). - *La nécropole gallo-romaine du Champ de l'Image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*. Mémoire I du Musée d'Argentomagus, 3^e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Saint-Marcel, 1992, p. 132-142.

Tuffreau-Libre 2000 : TUFFREAU-LIBRE (M.). – Pottery assemblages in Gallo-roman cemeteries. In : PEARCE (J.), MILLETT (M.), STRUCK (M.). ed. – *Burial, Society and context in the roman world*. Oxford : Oxbow Books, 2000, p. 53-60.

Tuffreau-Libre 2001 : TUFFREAU-LIBRE (M.). – Les assemblages céramiques dans les nécropoles gallo-romaines. In : GEOFFROY (J.-F.), BARBÉ (H.). -*Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique. Synthèses régionales et méthodologie*. *Revue du Nord* : Hors série, collection Art et Archéologie, n°8, Université Charles de Gaulle – Lille 3, 2001, p. 179-187.

Tuffreau-Libre 2004 : TUFFREAU-LIBRE (M.). – Les dépôts funéraires gallo-romains. In : BARAY (L.). – *Archéologie des pratiques funéraires. Approche critique*. Actes de la table ronde des 7 et 9 juin 2001. BIBRACTE, 9, Glux-en-Glenne : Bibracte. Centre archéologique européen, 2004, p. 287-288

Turcan 1958 : TURCAN (R.). – Origines et sens de l'inhumation à l'époque impériale. *Revue des Etudes Anciennes*, 60, 1958, p. 323-347.

Ubelaker 1984 : UBELAKER (D. H.). - *Human Skeletal Remains. Excavation, Analysis, Interpretation (revised edition)*. Washington D. C. : Taraxacum, 1984

Ucko 1969 : UCKO (P. J.). – Ethnography and archaeological interpretation of funerary remains. *World Archaeology*, 1, 1969, p. 262-280.

Van Doorselaer 1967 : VAN DOORSELAER (A.). - Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale. *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, 10, 1967

Van Doorselaer 2001 : VAN DOORSELAER (A.). – Les tombes à incinération à l'époque gallo-romaine en Gaule septentrionale : introduction générale. In : GEOFFROY (J.-F.), BARBÉ (H.). - *Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique. Synthèses régionales et méthodologie*. *Revue du Nord* : Hors série, collection Art et Archéologie, n°8, Université Charles de Gaulle – Lille 3, 2001, p. 9-14.

Van Ossel 1992 : VAN OSSEL (P.). - *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*. Paris : Editions du CNRS., 1992

Van Ossel 1993 : VAN OSSEL (P.). - L'occupation des campagnes dans le nord de la Gaule durant l'Antiquité tardive : l'apport des cimetières. In : FERDIÈRE (A.) dir. - *Monde des morts et monde des vivants en Gaule rurale, Actes du colloque d'Orléans*. 6e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 1993, p. 185-196.

Virtama, Kiviluoto, Palkama, Telkkä 1962 : VIRTAMA (P.), KIVILUOTO (R.), PALKAMA (A.), TELKKÄ (A.). - Estimation of Stature from Radiographs of Long Bones in Children. III, Children aged from ten to fifteen. *Annales Medicinæ/Experimentalis et Biologiæ Fennia*, Helsinki, 40, 1962, p. 283-285.

Vlcek, Komínek, Andrik, Bíly 1975 : Vlcek (E.), Komínek (J.), Andrik (P.), Bíly (B.). – Proposal of unification in documentation and determining the dental age on skeletal material. *Scripta Medica*, 48, 1975, p. 183-188.

Walker, Johnson, Lambert 1988 : WALKER (P. L.), JOHNSON (J. R.), LAMBERT (P. M.). - Age and Sex Biases in the Preservation of Human Skeletal Remains. *American Journal of Physical Anthropology*, 76, 1988, p. 183-188.

Watts 1989 : WATTS (D.). - Infant Burials and Romano-British Cemeteries. *Archaeological Journal*, 146, 1989, p. 372-383.

Wiedemann 1989 : WIEDEMANN (T.). - *Adults and Children in the Roman Empire*. New Haven-London : Yale University Press – Routledge, 1989

Williams, Woodhead 1986 : Williams (D. R.), Woodhead (C. M.). – "Attrition" – A contemporary dental viewpoint. In : Cruwys (E.), Foley (R. A.). – *Teeth and anthropology*. British Archaeological Report, Oxford, p. 109-120.

Zadoraro-Rio, Galinié, Husi, Liard, Rodier, Theureau 2001 : ZADORARO-RIO (E.), GALINIÉ (H.), HUSI (P.), LIARD (M.), RODIER (X.), THEUREAU (C.). – La fouille du site de Rigny, 7^e – 19^e siècle (commune de Rigny-Ussé, Indre-et-Loire) : l'habitat, les églises, le cimetière. Troisième et dernier rapport préliminaire (1995-1999). *Revue Archéologique du Centre de la France*, 40, 2001, p. 167-242.

Tables des figures

Figure 1 – Localisation de la cité des Bituriges cube.....	66
Figure 2 - Le réseau urbain dans la cité des Bituriges Cube (d'après Dumasy 2001b : 83 ; Laüt 2001 : 112).....	68
Figure 3 – Les réseaux circulation dans la cité des Bituriges Cube (Laüt 2001 : 112)	69
Figure 4 – Localisation des habitats ruraux découverts dans la cité des Bituriges Cubes	70
Figure 5 – Répartition des types de sites funéraires de la cité des Bituriges cube (en %).....	73
Figure 6 – Circonstances de découvertes des sites funéraires de la cité des Bituriges cube (%)	75
Figure 7 – Répartition des découvertes de sites funéraires par période (en %)	76
Figure 8 – Qualité des informations disponible pour les site funéraires bituriges (en %).....	77
Figure 9 - Répartition des types de découvertes par période (en %)	80
Figure 10 – Nombre de sépultures découvertes dans les sites funéraires de la cité des Bituriges Cubes (en %)	81
Figure 11 – Répartition des sites funéraires bituriges par période (en %).....	82
Figure 12 – Localisation des sites funéraires dans la cité des Bituriges Cubes.....	83
Figure 13 – Les principaux sites gallo-romains de Bourges (Dumasy, Troadec 2001 : 9)	88
Figure 14 – Les nécropoles d'Avaricum au Haut-Empire (Dumasy, Troadec 2001 : 10)	90
Figure 15 - Les nécropoles d'Avaricum durant l'Antiquité tardive (Dumasy, Troadec 2001 : 11)	90
Figure 16 – Localisation des nécropoles d'Argentomagus (Saint-Marcel)	92
Figure 17 – Localisation des sites funéraires et des habitats ruraux dans la cité des Bituriges cube au Haut-Empire (d'après les données sur les habitats ruraux de C. Gandini – Gandini 2005).....	97
Figure 18 – Localisation des coffres cinéraires et des carrières d'extraction de pierre (Durand 2001 : 106).....	99
Figure 19 - Localisation des sites funéraires et des habitats ruraux dans la cité des Bituriges Cubes durant l'Antiquité tardive (d'après les données de C. Gandini – 2005)	103
Figure 20 – Comparaison des localisations des sites funéraires du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive.....	104
Figure 21 – Nécropole de Saint-Martin-des-Champs, occupation protohistorique : localisation des structures	120
Figure 22 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs, occupation du Haut-Empire : localisation des structures	121
Figure 23 – Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : Plan général de l'occupation funéraire de l'Antiquité tardive	122
Figure 24 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : Plan général de l'occupation funéraire au Haut Moyen Age	123

Figure 25 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : Plan général de l'occupation funéraire au Bas Moyen Age</i>	124
Figure 26 – <i>Nécropole de la Z.A.C. du Hameau de Lazenay : localisation de la nécropole par rapport à la villa (d'après Buchsenschutz, Ralston 2003 : 30, fig. 5)</i>	125
Figure 27 – <i>Nécropole de la Z.A.C. du Hameau de Lazenay : plan général d'occupation du site (Buchsenschutz, Ralston 2003 : 60, fig. 27)</i>	126
Figure 28 - <i>Nécropole de la Z.A.C. du Hameau de Lazenay : plan de l'occupation funéraire gauloise (Buchsenschutz, Ralston 2003 : 61, fig. 28)</i>	127
Figure 29 - <i>Nécropole de la Z.A.C. du Hameau de Lazenay : plan de l'occupation funéraire du Haut Empire</i>	128
Figure 30 - <i>Nécropole de la Z.A.C. du Hameau de Lazenay : plan de l'occupation funéraire de l'Antiquité tardive</i>	129
Figure 31 – <i>Nécropole de Bruère-Allichamps : localisation des sites des Varnes et du Vieux cimetière (Bailly, Cabezuelo 1989 : 23)</i>	130
Figure 32 – <i>Nécropole de Bruère-Allichamps : plan général de localisation des sépultures (Cabezuelo 1989)</i>	132
Figure 33 – <i>Nécropole du Champ de l'Image : plan général de l'occupation funéraire du site (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 113, fig. 18)</i>	136
Figure 34 – <i>Nécropole du Vieux domaine : emplacements de la nécropole et de la villa (Béguin, Le Goff 2001 : 15, fig. 4)</i>	137
Figure 35 - <i>Nécropole du Vieux domaine : plan général de l'occupation funéraire du site (Béguin, Le Goff 2001 : 25, fig. 14)</i>	139
Figure 36 - <i>Pourcentages des populations adultes ayant bénéficié d'une diagnose primaire à partir de l'os coxal</i>	149
Figure 37 - <i>Pourcentages des populations adultes ayant bénéficié d'une diagnose secondaire à partir du fémur</i>	152
Figure 38 - <i>Rapports entre diagnoses primaires et secondaires</i>	153
Figure 39 - <i>Nombres d'individus sexés comparés aux effectifs adultes totaux</i>	154
Figure 40 – <i>Nécropole de Bruère-Allichamps : répartition sexuelle des adultes de Bruère-Allichamps</i>	155
Figure 41 – <i>Nécropole de Lazenay : Répartition sexuelle des adultes de Lazenay</i>	156
Figure 42 – <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : Répartition sexuelle des adultes de Saint-Martin-des-Champs</i>	157
Figure 43 - <i>Répartition des individus adultes d'après les résultats des diagnoses sexuelles</i>	158
Figure 44 - <i>Résultats généraux des estimations d'âge des immatures selon les méthodes employées</i>	162
Figure 45 – <i>Nuage des points et droite de régression</i>	164

Figure 46 - <i>Nombres d'observations des sutures crâniennes rapportés aux nombres totaux d'adultes</i>	166
Figure 47 - <i>Nombres d'observations des clavicules rapportés aux effectifs totaux des adultes</i>	167
Figure 48 – <i>Nécropole de Bruère-Allichamps : comparaison des quotients de mortalité (en ‰) de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)</i>	183
Figure 49 - <i>Nécropole du Champ de l'Image : comparaison des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)</i>	184
Figure 50 - <i>Nécropole du Champ de l'Image : comparaison après compensation de la classe 1-4 ans des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)</i>	185
Figure 51 - <i>Nécropole de Lazenay : comparaison des quotients de mortalité de la population immature totale de la nécropole de Lazenay avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)</i>	186
Figure 52 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation du Haut empire : comparaison des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)</i>	187
Figure 53 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation du Haut empire : comparaison après compensation de la classe 5-9 ans des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)</i>	188
Figure 54 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : comparaison des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)</i>	190
Figure 55 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : comparaison après compensation des classes 10-14 et 15-19 ans des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)</i>	190
Figure 56 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : Comparaison des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)</i>	192
Figure 57 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : comparaison après compensation de la classe 1-4 ans des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance $e^{\circ}(0)$ comprise entre 25 et 35 ans (Ledermann 1969)</i>	193

Figure 58 – Comparaison des répartitions des adultes selon la méthode de détermination d'âge pour les nécropoles de Bruère-Allichamps, Lazenay et Saint-Martin-des-Champs	196
Figure 59 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : mortalité de la population adulte comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 35 ans.....	198
Figure 60 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : tentative de compensation de la classe des adultes âgés comparée aux effectifs des tables-types de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 35 ans.....	199
Figure 61 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : essai de compensation des adultes âgés comparée aux effectifs des tables-types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance de 20 ans	199
Figure 62 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : mortalité de la population adulte comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 35 ans	200
Figure 63 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : tentative de compensation de la classe des adultes âgés comparée aux effectifs des tables- types de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 35 ans.....	200
Figure 64 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : tentative de compensation de la classe des adultes âgés comparée aux effectifs des tables-types de Ledermann pour des espérances de vie à la naissance de 20 ans	201
Figure 65 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : mortalité des femmes comparée à la table type de Ledermann pour des espérance de vie situées entre 25 et 30 ans.....	203
Figure 66 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : tentative de compensation de la classe des femmes âgées comparée aux effectifs des tables- types de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 35 ans.....	204
Figure 67 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : mortalité des femmes comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie de 20 ans après compensation de la classe des femmes âgées	204
Figure 68 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : mortalité des femmes comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 30 ans	205
Figure 69 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : tentative de compensation de la classe des femmes âgées comparée aux effectifs des tables- types de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 30 ans.....	205
Figure 70 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : mortalité des femmes comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie de 20 après compensation de la classe des femmes âgées	206
Figure 71 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : mortalité des hommes comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 35 ans	208

Figure 72 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : tentative de compensation de la classe des hommes âgés comparée aux effectifs des tables- types de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 30 ans.....</i>	209
Figure 73 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : mortalité des hommes comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie de 22 ans.....</i>	209
Figure 74 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : mortalité des hommes comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 35 ans.....</i>	210
Figure 75 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : tentative de compensation de la classe des hommes âgés comparée aux effectifs des tables- types de Ledermann pour des espérances de vie situées entre 25 et 30 ans.....</i>	210
Figure 76 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : mortalité des hommes comparée à la table type de Ledermann pour des espérances de vie de 22 ans.....</i>	211
Figure 77 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation du Haut empire : comparaison après compensation de la classe 5-9 ans des quotients de mortalité de la population immature avec les tables types de Ledermann pour une espérance de vie à la naissance e° (0) comprise entre 20 et 30 ans (Ledermann 1969).....</i>	216
Figure 78 – <i>Répartition des adultes incinérés par catégories d'âge.....</i>	220
Figure 79 – <i>Deux exemples de fosses bûchers issus de la nécropole de la Favorite à Lyon (Tranoy 2000 : 137, fig. 24 & 25).....</i>	243
Figure 80 – <i>A gauche : quelques exemples d'ustrina découverts en Gaule (Polfer 2001 : 149). A droite : Nécropole de Bruère-Allichamps : ustrinum maçonné recoupé, après son abandon, par une inhumation médiévale (Baillieu, Cabezuelo 1989 : tome II, planche 6).....</i>	246
Figure 81 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation du Haut Empire : localisation de l'aire de crémation (en orange sur le plan).....</i>	247
Figure 82 – <i>Nécropole de Septfontaines : localisation du bûcher (Polfer 2001 : 15).....</i>	247
Figure 83 – <i>Répartition en % des sépultures d'adultes en fonction de la masse totale des os brûlés</i>	252
Figure 84 - <i>Répartition en % des sépultures d'immatures en fonction de la masse totale des os brûlés.....</i>	257
Figure 85 – <i>Répartition des urnes cinéraires céramiques en fonction de leurs formes.....</i>	274
Figure 86 – <i>Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : typologie des cruches à deux anses (Correia 2006, en cours).....</i>	275
Figure 87 - <i>Nécropole du Vieux Domaine : typologie des cruches à deux anses (Chambon 2001 : 95, fig. 37).....</i>	276
Figure 88 – <i>Nécropole du Champ de l'Image : exemples de vases carénés utilisés comme urnes cinéraires (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 138-140, fig. 46 et 47).....</i>	276
Figure 89 – <i>Nécropole du Champ de l'Image : exemples de vases ovoïdes utilisés comme urnes cinéraires (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 136-137, fig. 44 et 45).....</i>	277

Figure 90 – <i>Nécropole de Louroux : exemples de vases ovoïdes utilisés comme urnes cinéraires (d'après Dussot 1987 : 14, fig. 21)</i>	278
Figure 91 - <i>Nécropole des Sagnes : exemples de vases ovoïdes utilisés comme urnes cinéraires (d'après Lintz 2001 : 101-104)</i>	278
Figure 92 - <i>Nécropole des Sagnes : exemples de vases carénés utilisés comme urnes cinéraires (d'après Lintz 2001 : 101-104)</i>	278
Figure 93 – <i>Comparaison de la répartition des urnes en verre en fonction de leur forme (en %)</i>	279
Figure 94 - <i>Nécropole du Champ de l'Image : urne en verre de forme Isings 94 (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 147, fig. 52).....</i>	280
Figure 95 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : urne en verre de forme Isings 94 (d'après Gaultier 1994 : 83, fig. 54)</i>	280
Figure 96 – <i>Nécropole du Vieux Domaine : utilisation des bols tronconiques comme couvercles (d'après Chambon 2001 : 95, fig. 37).....</i>	282
Figure 97 - <i>Nécropole du Vieux Domaine : utilisation de récipients retournés comme couvercles (d'après Chambon 2001 : 95, fig. 37).....</i>	283
Figure 98 - <i>Nécropole du Champ de l'Image : utilisation de récipients retournés comme couvercles (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992)</i>	283
Figure 99 – <i>Nécropole du Champ de l'Image : exemples de couvercles d'urnes cinéraires (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992)</i>	284
Figure 100 - <i>Nécropole des Sagnes : exemples de couvercles d'urnes cinéraires (d'après Lintz 2001 : 114).....</i>	284
Figure 101 – <i>Nécropole du Vieux Domaine : exemple de couverture d'une urne cinéraire à l'aide d'un tesson (Chambon 2001 : 95, fig. 37).....</i>	285
Figure 102 - <i>Nécropole du Champ de l'Image : exemples de coffres cinéraires en pierre (d'après Brissaud 1992 : 202-203, fig.95 et 96)</i>	287
Figure 103 - <i>Nécropole des Sagnes à Pontarion : exemples de coffres cinéraires en pierre (d'après Lintz 2001 : inventaire des sépultures, 243-367).....</i>	287
Figure 104 – <i>Répartition des coffres cinéraires en fonction de leur forme. Comparaison entre les nécropoles du Champ de l'Image à Saint-Marcel(L. Brissaud 1992 : 198-204) et des Sagnes à Pontarion (Lintz 2001 : 32-39).....</i>	288
Figure 105 – <i>Nécropole des Sagnes : plan d'ensemble et photographies de la nécropole et de l'implantation des coffres dans l'espace funéraire.....</i>	290
Figure 106 – <i>Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : types de sépulture à incinération à dépôt secondaire en pleine terre ou en coffre en matériau périssable (Gaultier 1995 : fig. 13) 293</i>	293
Figure 107 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : types de sépulture à incinération à dépôt secondaire en urne (Gaultier 1995 : fig. 11-12).....</i>	293

Figure 108 – <i>Plan général des sépultures de la nécropole du Pourliat à Beaumont</i> (Alfonso, Blaizot 2004 : 151, fig. 102)	301
Figure 109 – <i>Nécropole de Lazenay : plan de répartition des zones d'occupation</i>	301
Figure 110 – <i>Nécropole du Champ de l'Image : localisation des individus en fonction de leur âge</i> .	303
Figure 111 – <i>Nécropole du Champ de l'Image : comparaison des estimations d'âge des immatures incinérés avec les travaux de L. Chaix (d'après Chaix 1992 : 208)</i>	304
Figure 112 – <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : exemples d'emploi d'entourage de pierres pour protéger le corps de l'enfant</i>	309
Figure 113 – <i>Nécropole du Champ de l'Image : exemples de couvertures de tuiles ou de pierres (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992)</i>	310
Figure 114 – <i>Nécropole du Champ de l'Image : exemple d'aménagement de la tombe à l'aide de tuiles posées de chant (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 95)</i>	311
Figure 115 - <i>Nécropole des Varnes à Bruère-Allichamps : plan général</i> (Hugoniot, Thévenon, Vannier 1975 : 89, fig. 3).....	312
Figure 116 – <i>Nécropole des Varnes à Bruère-Allichamps : exemple d'utilisation de jarres pour inhumer des enfants morts en période périnatale</i> (Hugoniot, Thévenon, Vannier 1975 : 87, fig. 2 ; 90, fig. 4)	313
Figure 117 - <i>Nécropole du Champ de l'Image : exemples de relevés des clous dans les tombes d'immatures (d'après Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 93-95)</i>	314
Figure 118 – <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : le sarcophage F12-188</i>	315
Figure 119 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des restes des enfants occupant le sarcophage F12-188</i>	316
Figure 120 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : le sarcophage F12-190</i>	317
Figure 121 – <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : quelques exemples de sépultures en coffrage ou cercueil en bois chevillé</i>	322
Figure 122 – <i>Nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs : proportions des sépultures avec et sans clous (en %)</i>	323
Figure 123 - <i>Nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs : proportions des sépultures en fonction du nombre de clous (en %)</i>	324
Figure 124 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : quelques exemples de sépultures en cercueil en bois cloués</i>	325
Figure 125 – <i>Quelques sarcophages en pierre de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs</i>	327
Figure 126 - <i>Deux en plomb de la nécropole de Saint-Martin-des-Champs dont les parois se sont affaissées</i>	331
Figure 127 – <i>La tombe du patrice. A gauche, le sarcophage en plomb déposé dans le sarcophage (photo Escolivet 2005). A droite, le mobilier déposé sur le couvercle du cercueil en plomb</i> ...	332

Figure 128 – <i>Nécropole de Bruère-Allichamps : Typologie des sépultures gallo-romaines (Baillieu, Cabézuelo 1989 : 25, pl. 1)</i>	333
Figure 129 – <i>Répartition des individus en fonction de la position des bras dans les nécropoles de Lazenay et de Saint-Martin-des-Champs (en %)</i>	337
Figure 130 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : répartition de la vaisselle dans les sépultures d'immatures en fonction des catégories de production (d'après les données de Cadalen-Lesieur 1997)</i>	343
Figure 131 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : répartition de la vaisselle dans les sépultures d'immatures en fonction des formes (d'après les données de Cadalen-Lesieur 1997)</i>	343
Figure 132 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : répartition de la vaisselle dans les sépultures d'immatures d'après leur identification fonctionnelle (d'après les données de Cadalen-Lesieur 1997)</i>	344
Figure 133 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition de la vaisselle dans les sépultures d'immatures en fonction des catégories de production (d'après les données de Fourré 2002)</i>	344
Figure 134 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : les céramiques à engobe rouge brossé (d'après Chambon, Rouquet 1999)</i>	345
Figure 135 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : les céramiques sombre polies (Fourré 2003 : 399, fig. 7)</i>	345
Figure 136 - <i>Nécropole de Lazenay : comparaison de la vaisselle dans les sépultures d'immatures du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive en fonction des formes (d'après les données de Cadalen-Lesieur 1997)</i>	346
Figure 137 - <i>Nécropole de Lazenay : comparaison de la vaisselle dans les sépultures d'immatures d'après leur identification fonctionnelle (d'après les données de Cadalen-Lesieur 1997 et Fourré 2002)</i>	347
Figure 138 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : distribution des sépultures en fonction du nombre de céramiques</i>	347
Figure 139 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : distribution des sépultures en fonction du nombre de céramiques</i>	348
Figure 140 - <i>Nécropole de Lazenay : comparaison du nombre de céramiques dans les sépultures d'immatures du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive (d'après les données de Cadalen-Lesieur 1997 et Fourré 2002)</i>	348
Figure 141 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : bagues et anneaux (Battistini 2006)</i>	351
Figure 142 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : bracelets découverts (Battistini 2006)</i>	351

Figure 143 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : colliers et perles découverts dans la nécropole de Lazenay (Battistini 2006)</i>	352
Figure 144 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : émeraude utilisée comme pendeloque</i>	352
Figure 145 – <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : relevés de l'emplacement des clous de chaussures (Battistini 2006)</i>	354
Figure 146 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : localisation des sépultures contenant des clous de chaussures.</i>	355
Figure 147 – <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : localisation des sépultures contenant des clous de chaussures.</i>	355
Figure 148 – <i>Nécropole du Champ de l'Image : exemple de dépôt de clous prophylactiques (Allain, Fauduet, Tuffreau-Libre 1992 : 60)</i>	356
Figure 149 – <i>Nécropole de Lazenay : répartition des sépultures en fonction du nombre de monnaies</i>	358
Figure 150 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des sépultures en fonction du nombre de monnaies</i>	358
Figure 151 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation du Haut-Empire : quelques exemples des dépôts de céramiques dans les sépultures des individus immatures.</i>	361
Figure 152 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : exemples de dépôts de céramique près de la tête du défunt</i>	362
Figure 153 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : exemples de dépôts de céramique aux pieds du défunt</i>	362
Figure 154 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : localisation des céramiques dans les sépultures selon leur catégorie fonctionnelle (d'après les données de Fourré 2003)</i> ..	363
Figure 155 – <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : exemple d'un dépôt de monnaie retrouvée dans l'orbite droit du squelette</i>	364
Figure 156 – <i>Nécropoles de Saint-Martin-des-Champs et Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : clous de chaussures découverts à proximité des pieds du défunt</i>	365
Figure 157 – <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : malformation de l'épiphyse proximale de l'humérus droit d'un immature</i>	381
Figure 158 – <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : Aplasie unilatérale du condyle mandibulaire</i>	382
Figure 159 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : topographie des individus présentant une ou plusieurs pathologie(s) traumatique(s)</i>	383
Figure 160 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : topographie des individus présentant une ou plusieurs pathologie(s) traumatique(s)</i>	385

Figure 161 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : topographie des individus présentant une ou plusieurs pathologie(s) dégénérative(s)</i>	388
Figure 162 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : topographie des individus victimes d'arthrose</i>	389
Figure 163 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : topographie des individus présentant une ou plusieurs pathologie(s) dégénérative(s)</i>	391
Figure 164 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : topographie des individus victimes d'arthrose</i>	391
Figure 165 - <i>Fréquence d'observation des caractères discrets crâniens au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)</i>	402
Figure 166 - <i>Fréquence d'observation des caractères discrets mandibulaires au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)</i>	403
Figure 167 - <i>Fréquence d'observation des caractères discrets dentaires au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)</i>	405
Figure 168 - <i>Fréquence d'observation des caractères discrets post-crâniens au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)</i>	406
Figure 169 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des observations du canal hypoglosse bipartite</i>	416
Figure 170 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des observations du processus para-condylien</i>	416
Figure 171 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des observations du pont mylo-hyoïdien</i>	417
Figure 172 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des observations du foramen rétro-molaire</i>	418
Figure 173 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des observations des incisives en pelle</i>	419
Figure 174 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des observations de l'extension inter-radiculaire de l'émail dentaire</i>	419
Figure 175 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des individus sur lesquels ont été détectées la perforation olécranienne et les incisives en pelle</i>	421
Figure 176 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : degré d'expression de la perforation olécranienne et des incisives en pelle au sein du regroupement supposé</i>	421
Figure 177 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des individus sur lesquels ont été détectés la facette antéro-supérieure bipartite du calcaneus et le foramen zygomatique double ou multiple</i>	422
Figure 178 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des concentrations les plus significatives d'individus partageant un ou plusieurs caractères discrets</i>	424

Figure 179 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : proposition de topographie des concentrations à caractère familial.....</i>	424
Figure 180 – <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations de la perforation olécranienne</i>	425
Figure 181 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations de la synostose squamo-pariétale</i>	426
Figure 182 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations de la suture métopique.....</i>	427
Figure 183 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations du canal hypoglosse bipartite.....</i>	427
Figure 184 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations du torus palatin</i>	429
Figure 185 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations du foramen zygomatique double ou multiple</i>	429
Figure 186 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations du pont mylohyoïdien</i>	430
Figure 187 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des observations des caractères discrets dentaires</i>	431
Figure 188 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des individus sur lesquels ont été détectées la perforation olécranienne et les incisives en pelle</i>	433
Figure 189 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : proposition de topographie des concentrations à caractère familial.....</i>	434
Figure 190 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : comparaison des localisations des sépultures en fonction du nombre d'objets et des regroupements d'individus en fonction des caractères discrets.....</i>	437
Figure 191 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : comparaison des localisations des sépultures en fonction du nombre de céramiques et des regroupements d'individus en fonction des caractères discrets.....</i>	437
Figure 192 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : comparaison des localisations des individus en fonction des indices biologiques et du mobilier.....</i>	438

Table des tableaux

Tableau 1 – Dépôts d'os incinérés provenant des nécropoles étudiées.....	140
Tableau 2 – Squelettes étudiés provenant des nécropoles étudiées	141
Tableau 3 - Description et performances des fonctions discriminantes retenues (sont surlignées les fonctions discriminantes les plus performantes)	152
Tableau 4 - Individus indéterminés et non sexés.....	155
Tableau 5 – Répartition des individus immatures dont l'âge a été estimé d'après la longueur des fosses.....	164
Tableau 6 – Nécropole de Bruère-Allichamps : répartition des immatures en classes d'âge et redistribution en tenant compte du principe de minimalisation des anomalies démographiques	178
Tableau 7 - Nécropole du Champ de l'Image : répartition des immatures en classes d'âge et redistribution en tenant compte du principe de minimalisation des anomalies démographiques	179
Tableau 8 - Nécropole de Lazenay, occupation du Haut empire : répartition des immatures en classes d'âge et redistribution en tenant compte du principe de minimalisation des anomalies démographiques.....	180
Tableau 9 - Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des immatures en classes d'âge et redistribution en tenant compte du principe de minimalisation des anomalies démographiques.....	180
Tableau 10 - Nécropole de Lazenay : répartition de la population immature totale en classes d'âge et redistribution en tenant compte du principe de minimalisation des anomalies démographiques	181
Tableau 11 - Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition de la population immature en classes d'âge et redistribution en tenant compte du principe de minimalisation des anomalies démographiques.....	181
Tableau 12 – Nécropole de Bruère-Allichamps : table de mortalité issue des données brutes.....	182
Tableau 13 - Nécropole du Champ de l'Image : table de mortalité issue des données brutes	183
Tableau 14 - Nécropole du Champ de l'Image : table de mortalité infantile	185
Tableau 15 - Nécropole de Lazenay : table de mortalité issue des données brutes pour la totalité de la population immature.....	186
Tableau 16 - Nécropole de Lazenay, occupation du Haut empire : table de mortalité issue des données brutes	187
Tableau 17 - Nécropole de Lazenay, occupation du Haut empire : table de mortalité infantile	189

Tableau 18 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : table de mortalité issue des données brutes</i>	189
Tableau 19 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : table de mortalité issue des données brutes</i>	191
Tableau 20 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : table de mortalité infantile</i>	191
Tableau 21 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : table de mortalités périnatale et post-néonatale comparées</i>	192
Tableau 22 - <i>Répartition en classes d'âge de la population adulte des nécropoles de Bruère-Allichamps, Lazenay et Saint-Martin-des-Champs</i>	197
Tableau 23 – <i>Nécropole de Lazenay, occupation tardive : Différence du rapport adultes jeunes/adultes de plus de 30 ans entre les populations féminines et masculines</i>	202
Tableau 24 – <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : Différence du rapport adultes jeunes/adultes de plus de 30 ans entre les populations féminines et masculines</i>	202
Tableau 25 - <i>Nécropole de Bruère-Allichamps : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans</i>	214
Tableau 26 - <i>Nécropole de Bruère-Allichamps : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance située entre 20 et 30 ans</i>	214
Tableau 27 - <i>Nécropole du Champ de l'Image : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans</i>	215
Tableau 28 - <i>Nécropole du Champ de l'Image : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance située entre 20 et 30 ans</i>	215
Tableau 29 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans</i>	217
Tableau 30 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance située entre 20 et 30 ans</i>	217
Tableau 31 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance située entre 30 ans</i>	218
Tableau 32 - <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : table de mortalité obtenue après compensation des effectifs pour une espérance de vie à la naissance de 25 ans</i>	218
Tableau 33 – <i>Mortalités immatures et rapports entre populations immatures et adultes au sein des nécropoles du Champ de l'Image, de Lazenay (occupation du Haut empire) et de Vierzon.</i>	220
Tableau 34 – <i>Nécropoles de Lazenay (occupation tardive) et Saint-Martin-des-Champs : répartition en % des effectifs d'adultes âgés sexes réunis et séparés pour une espérance de vie à la naissance située entre 25 et 35 ans</i>	229

Tableau 35 - <i>Nécropoles de Lazenay (occupation tardive) et Saint-Martin-des-Champs : répartition en % des effectifs d'adultes âgés sexes réunis et séparés pour une espérance de vie à la naissance de 20 ans</i>	229
Tableau 36 – <i>Nécropole de Lazenay : estimation de la population vivante (P) par périodes</i>	231
Tableau 37 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation tardive : estimation des populations vivantes (P) féminines et immatures</i>	236
Tableau 38 - <i>Nécropole de Lazenay, occupation du Haut empire : estimation des populations vivantes (P) féminines et immatures</i>	236
Tableau 39 – <i>Nombre de crémations étudiées par site</i>	250
Tableau 40 – <i>Masses moyennes, minimales et maximales des restes incinérés d'adultes par site</i>	251
Tableau 41 – <i>Taux de représentation du crâne comparés aux proportions d'un squelette sec et complet (Krogman 1978)</i>	253
Tableau 42 - <i>Taux de représentation du tronc comparés aux proportions d'un squelette sec et complet (Krogman 1978)</i>	254
Tableau 43 - <i>Masses moyennes, minimales et maximales des restes incinérés d'immatures par site</i>	257
Tableau 44 – <i>Répartition des effectifs immatures en fonction du taux de représentation du crâne, comparés aux proportions d'un squelette sec et complet (Krogman 1978)</i>	259
Tableau 45 - <i>Répartition des effectifs immatures en fonction du taux de représentation du tronc, comparés aux proportions d'un squelette sec et complet (Krogman 1978)</i>	259
Tableau 46 – <i>Nécropole du Champ de l'Image : les sépultures multiples</i>	261
Tableau 47 – <i>Comparaisons du poids moyen des dépôts osseux d'adultes des nécropoles bituriges à ceux de différentes nécropoles de Gaule romaine</i>	263
Tableau 48 - <i>Comparaisons du poids moyen des dépôts osseux d'immatures des nécropoles bituriges à ceux de différentes nécropoles de Gaule romaine</i>	264
Tableau 49 - <i>Comparaisons des taux de représentations du bloc crâno-facial et du tronc dans des dépôts osseux d'adultes des nécropoles bituriges à ceux de différentes nécropoles de Gaule romaine</i>	265
Tableau 50 – <i>Modes de dépôts des restes osseux brûlés au sein des nécropoles bituriges (en %)</i>	267
Tableau 51 - <i>Comparaisons des poids moyens des dépôts osseux issus des sépultures à incinération en pleine terre biturige à ceux découverts dans les différentes nécropoles de Gaule romaine</i> ..	269
Tableau 52 – <i>Répartition des urnes en fonction de leur matériau (en %)</i>	274
Tableau 53 – <i>L'utilisation de couvercles au sein des nécropoles bituriges (en %)</i>	281
Tableau 54 – <i>Types de couvercles utilisés pour fermer les urnes cinéraires bituriges (en %)</i>	282
Tableau 55 – <i>Répartition des différentes formes des céramiques entières utilisées en tant que couvercle (en %)</i>	282
Tableau 56 - <i>Répartition des différents types de couvercles (en %)</i>	284
Tableau 57 – <i>Résultats des tests de distribution du t de Student</i>	291

Tableau 58 – <i>Distribution des dépôts en fonction du nombre d'urnes utilisé (en %)</i>	294
Tableau 59 – <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : matériau de construction des sarcophages antiques (étude de R.-M. Philippi, non publiée)</i>	328
Tableau 60 – <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des pathologies dentaires et du parodonte en fonction de l'âge (en %)</i>	374
Tableau 61 – <i>Nécropole de Lazenay, occupation de l'Antiquité tardive : répartition des pathologies dentaires et du parodonte en fonction du sexe (en %)</i>	374
Tableau 62 – <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des pathologies dentaires et du parodonte en fonction de l'âge (en %)</i>	376
Tableau 63 – <i>Nécropole de Saint-Martin-des-Champs : répartition des pathologies dentaires et du parodonte en fonction du sexe (en %)</i>	377
Tableau 64 – <i>Proportions des observations possibles pour chaque caractère discret au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)</i>	398
Tableau 65 – <i>Proportions des caractères discrets observés complètement ou partiellement au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)</i>	399
Tableau 66 – <i>Symétrie des observations des caractères discrets crâniens au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)</i>	408
Tableau 67 – <i>Symétrie des observations des caractères discrets mandibulaires au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)</i>	408
Tableau 68 – <i>Symétrie des observations des caractères discrets dentaires au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)</i>	409
Tableau 69 – <i>Symétrie des observations des caractères discrets post-crâniens au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs (Bourges)</i>	409
Tableau 70 – <i>Fréquence des caractères discrets crâniens en fonction du sexe au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs</i>	411
Tableau 71 – <i>Fréquence des caractères discrets mandibulaires en fonction du sexe au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs</i>	412
Tableau 72 – <i>Fréquence des caractères discrets dentaires en fonction du sexe au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs</i>	412
Tableau 73 – <i>Fréquence des caractères discrets post-crâniens en fonction du sexe au sein des nécropoles de Lazenay et Saint-Martin-des-Champs</i>	413